Les logiques et les pratiques dans les organisations et associations féminines engagées dans les opérations de développement dans la région du Centre-Est au Burkina Faso

Wendyam Ahmed OUÉDRAOGO

Thèse soumise dans le cadre des exigences du programme de
| Doctorat en Service Social

| École de Service Social
Faculté des Sciences Sociales
Université d'Ottawa

© Wendyam Ahmed OUÉDRAOGO, Ottawa, Canada, 2020

Résumé:

Cette étude a porté sur une association et une union féminines rurales dans la région du Centre-Est du Burkina Faso. Elle visait à montrer comment les femmes rurales se réapproprient ou non les injonctions à l'intégration des femmes et à l'égalité des genres postulées depuis l'apparition de l'ouvrage de Esther Boserup.

À travers un travail d'observation directe de trois mois dans chacune des deux organisations féminines, l'étude essaye de saisir leur processus de déploiement à travers les acteur·rice·s locaux, nationaux et internationaux, acteur·rice·s « ordinaires » et institutionnels, ainsi que les dynamiques politiques, sociales et économiques qui participent à leur contingence structurelle.

L'approche généalogique suivant la perspective de Foucault a permis de donner voix au chapitre aux savoirs locaux disqualifiés, anonymes, non savants des actrices et acteurs locaux. Nous avons aussi effectué 35 entretiens avec des membres de bureau, des adhérentes, des membres du personnel, des personnes ressources et des acteurs institutionnels.

Les résultats de cette recherche indiquent la présence d'un leadership par le bas des organisations féminines rurales qui n'a pas attendu les injonctions ou impulsions des pouvoirs publics et autres acteurs de l'aide au développement pour apparaître. Le leadership féminin constitue un ferment efficace de rassemblement des femmes qui leur assure une visibilité et reconnaissance sociale, politique et économique. Cette reconnaissance constitue un levier et une passerelle pour accéder aux partenaires techniques et financiers (étatiques, privés, société civile) indispensables pour une expansion des activités des organisations féminines et la remise en cause de certaines barrières ou obstacles (propriété foncière, analphabétisation, militantisme politique, etc.) profondément enracinés. Les deux organisations sont cependant confrontées à des défis de nature diverse : développement économique local tourné vers la production de type industriel, exigences particulières du bailleur de fonds international, bureaucratisation accrue, financements par projet, exigences d'imputabilité et de redevabilité. Ces défis, s'ils ne sont pas propres à ces

associations, sont cependant accentués si l’on tient compte des rapports sociaux de sexe en contexte burkinabè rural.

Summary

This study focused on a rural women's association and union in the East-central region of Burkina Faso. It aimed to show how rural women are reappropriating or not the injunctions to the integration of women and gender equality postulated since the release of the work of Esther Boserup.

Through a three-month direct observation work in each of the two women's organizations, the study tries to capture their deployment process through their local, national and international male and female actors; the ordinary and institutional male and female actors, as well as the political, social and economic dynamics that participate in their structural contingency.

The genealogical approach following Foucault's perspective has given voice to the disqualified local knowledge, anonymous, unscientific of local female and male actors. We also conducted 35 interviews with board members, participants, staffs, resource persons and institutional stakeholders.

The results of this research indicate the presence of bottom-up leadership by rural women's organizations that has not waited for injunctions or impulses from governments and other development aid actors to emerge. Female leadership is an effective enabler of women's empowerment that gives them visibility and social, political as well as economic recognition. This recognition is a lever and a bridge to access the technical and financial partners (state, private, civil society) essential for an expansion of the activities of women's organizations and the questioning of certain barriers or obstacles (land ownership, illiteracy, political activism , etc.) deeply rooted.

However, the two organizations face challenges of various kinds: local economic development oriented towards industrial-type production, specific requirements of the international donor, increased bureaucracies, project-based financing, accountability and accountability requirements.

These challenges, though not unique to these associations, are however accentuated if one takes into account the social relations of sex in rural Burkinabè context.

DEDICACE

A ma mère Marie-Thérèse et à mon père K. Idrissa pour l'éducation, le soutien constant, l'esprit de responsabilité qui ont largement contribué à mon parcours actuel.

À Majdouline à qui j'adresse mon affection et ma fierté.

A mes frères et sœurs, Cheick, Adam's, Eve et Yasmina dont la chaleur affective et fraternelle m'a servi de réconfort et d'exaltation dans les moments studieux.

A mes grands-mères feues Souka Alizèta et Mor Paga Germaine qui ont été des figures marquantes et inspirantes.

A feue Mme Mariam Nana précocement arrachée à l'affection de l'UCERB et à nous-mêmes mais qui a imprimé sa marque dans le combat pour l'épanouissement des femmes en milieu rural.

A toutes les femmes qui souffrent, mènent une vie difficile et précaire.

REMERCIEMENTS

La réalisation de cette étude est l'aboutissement du soutien et du concours de plusieurs personnes et institutions. Nous voulons qu'elles éprouvent par ces mots l'expression de notre profonde gratitude et de notre sincère reconnaissance pour l'attention et la disponibilité dont elles ont fait preuve à notre égard. Nous voulons remercier principalement :

Mme Stéphanie GARNEAU, notre directrice de thèse pour sa constante attention, son suivi rapproché, son implication, sa rigueur, sa bienveillance à nous encadrer durant ces longues années.

À tout le corps professoral de l'École de service social de l'université d'Ottawa ainsi que les professeurs issus des autres départements pour avoir contribué de diverses façons à notre formation et à la production de cette thèse.

À Andréa MARTINEZ, Nathalie MONDAIN, Paul GRELL et Sébastien SAVARD pour leur analyse rigoureuse de cette thèse, les commentaires, recommandations, suggestions éclairés et pertinents qui m'ont permis de pousser d'avantage la réflexion et mes constats.

À mes amies et amis : David, Marcel, Magda, Charif, Saadou, Salomon, Thierno, Alain, Charles, Kadi, Sandra, Yssouf, Lucienne, Ousmane, Bertrand, pour les moments d'échanges et de causeries inspirants et réconfortants.

À Mme Nestorine SANGARÉ et à feu Naaba Koulouba pour leur soutien et leur accompagnement dans la réalisation de cette thèse.

À Martine BURON pour son constant témoignance de soutien et de bienveillance.

Aux personnes ressources, aux participantes et participants, à nos interlocuteurs et interlocutrices pour leur appui et générosité à contribuer à la réalisation de cette thèse.

À l'UCERB et à Pag-la-yiri qui nous ont fait la confiance et l'hospitalité de nous accueillir des mois durant au sein de leurs sites en nous ouvrant aux diverses activités et évènements sans restriction aucune.

Au CRDI qui nous a permis de bénéficier d'une bourse de doctorat pour effectuer notre terrain de recherche de huit mois au Burkina Faso.

À W. DARISME et N. ST-AMAND pour leur précieux conseils et bienveillant soutien et support depuis maintenant de longues années.

À l'école de travail social de l'université de Moncton pour l'expérience académique enrichissante et instructive.

À Nadège pour sa présence et son support à des moments marquants de cette thèse, notamment sur le terrain ethnographique.

Pour finir, un merci sincère et profond à toutes celles et tous ceux qui directement ou indirectement ont contribué à la réalisation de cette thèse.

Table de matière

Résumé……..ii

Dédicace……...iv

Remerciemments ……v

Table de matière……vii

Sigles……xii

Introduction……..1

1- Travail social, travail social international et le développement international...3
2- Quid des femmes dans le développement ?.....6
3- Les femmes et le développement international au Burkina Faso……...8

Chapitre : I- Le développement international et la question du genre…….11

1- Le déploiement du dispositif du développement international et ses grands paradigmes……13
1.1- La théorie développementiste ou de la modernisation……17
1.2- Structuralisme / Dépendance / Marxisme : le sous-développement comme appendice du développement……..20
1.3- Les besoins fondamentaux……24

2- L'incorporation des femmes dans le champ du développement international…..27
2.1- Les approches du genre dans le développement international……...29
2.1.1- Aide sociale/ Welfare approach/ les approches « bien-être des femmes ».30
2.1.2 Intégration des femmes au développement (IFD)……32
2.1.3- Femmes et développement (FED)……...33
2.1.4- Genre et développement (GED)……..35
2.1.5 L'Approche Efficacité (AE)……38
2.1.6 L'Intégration de l'Égalité (IDE)……...39

2.2- Quand l'ONU mobilise les femmes du monde : processus, acteurs, évènements, enjeux……40
2.3- La bureaucratisation du développement international et la dépolitisation du concept genre……44

2.4- Quelques recherches empiriques sur le champ du « genre/femmes et développement »……49
2.4.1- Quand les actions de changements suscitent la résistance des forces féodales……..49
2.4.2- Genre et objectivation des femmes par le dispositif du développement : cas des femmes philippines…….51
2.4.3- Quand le dispositif du développement institutionnalise le genre : le cas de la Guinée-Conakry…….54

Chapitre II : Le développement international et la question du genre au Burkina Faso……58

1- D'une gestion orthodoxique, desserrement de la rigueur et Plans d'ajustement structurel……..61
2- Le mouvement des femmes au Burkina Faso……...76
2.1- La première phase du mouvement : de l'action religieuse à des initiatives étatiques majoritairement destinées aux femmes citatines et instruites (1958 à 1983)……77
2.2- La deuxième phase « révolutionnaire » : un régime progressiste sur le terrain du combat pour la libération des femmes voltaïques / burkinabè……..78
2.3- Troisième phase : les associations féminines sous l'ère de la rectification, du programme d'ajustement structurel et la démocratisation (1987 à nos jours)……..86
3- Les rapports sociaux de genre et la place du mouvement « féministe » au Burkina Faso……..89
4-Les questions et les hypothèses de recherche……...98

Chapitre III : Cadre théorique et méthodologique : l'observation ethnographique de la généalogie et du jeu social au sein des organisations et associations féminines……101

1- Le cadre théorique : généalogie, action organisée, dispositif et jeu social…102
1.1- La généalogie comme concept heuristique pour saisir les savoirs assujettis sur les organisations et associations féminines au Burkina Faso…….....102
1.2- L'expérience des associations et organisations féminines : des structures d'action organisée……105
1.3- Le dispositif du développement international……109
1.4- Le dispositif du développement international comme jeu social…...112

2- La démarche méthodologique générale……..114
2.1- Anthropologie-ethnographie et ethnologie…….114
2.2- Les sources des données……117
2.2.1- L'analyse de la littérature grise……118
2.2.2 L'entretien semi-dirigé……..120
2.2.3 L'observation participante……123
3- Traitement et analyse des données……...129

Chapitre IV : Généalogie de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB)……...133

1- Aux origines de Bagré……133
2- La création de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB)……138
2.1- Formalisation d'une Union et assise formelle d'un leadership féminin……...148
2.2- Consolidation des infrastructures de production……156
3- Avant l'union, les groupements de femmes de petits commerces……..159

3.1- Les ressorts des regroupements féminins……...161

3.2- Des tentatives d'appropriation politique des regroupements de femmes……...163

4- Le suffrage direct et la gestion délibérative à l'épreuve de l'analphabétisme des femmes……...166

Chapitre V : Affirmation de l'UCERB et injonctions à l'agro-business : un virage risqué vers une production et une transformation du riz de type industriel……...174

1- La chaîne de production et les problèmes d'accès au crédit……..176
2- La gestion de l'union en question……..190
3- Deux visites qui entonnent une nouvelle ère pour l'UCERB……193
4- L'acquisition d'une machine étuveuse : un virage majeur et risqué……..201

Chapitre VI : Le genre dans la vie des femmes de l'UCERB……...212

1- Le chercheur face aux rapports de genre sur son terrain……213
2- Déverrouillage de l'accès au foncier pour les femmes et visibilisation des femmes comme actrices de développement……...220
3- Au cœur des préoccupations des femmes de l'UCERB…….231
3.1- L'analphabétisme : de la prise de conscience à l'engagement pour la scolarisation des filles……232

3.2- Une hantise endémique : les grossesses non désirées…….240

Chapitre VII : Généalogie de l'association Pag-la-yiri…….251

1- Visite guidée du centre de l'Association Pag-la-yiri……..252
2- La création de l'association : d'un groupe de femmes à une association régionale…….259
3- Monique Kaboré née Zigané : l'émergence d'un leadership féminin à l'année internationale de la femme en 1975……...269

Chapitre VIII : Pag-la- yiri : de la solidarité féminine locale à la solidarité transrégionale, institutionnelle et internationale……...280

1- De l'initiative individuelle d'une solidarité informelle des femmes rurales à l'institution d'une solidarité formelle et collective des femmes……281
   1.1- Le financement des activités……...281
   1.2- La professionnalisation des intervenantes communautaires……...284
   1.3- L'alphabétisation : une stratégie pour sortir les filles et les femmes de l'ignorance et de l'inactivité économique……288
   1.4- L'ouverture de l'association Pag-la-yiri aux hommes : une exigence utilitaire……292
2- Heuristique du partenariat entre Marttaliitto /Organisation Martha et l'Association Pag-la-yiri……296

Chapitre IX : L'association Pag-la-yiri face à la culture de la gestion économique……..311

1- Les défis de l'opérationnalisation de la boulangerie……..311
   1.1- Quand les considérations idéologiques des partenaires étrangers ont prise sur les choix stratégiques des acteurs locaux……..312
   1.2- L'Association Pag-la-yiri face à la culture de la gestion économique……..319
2- La radio communautaire de Pag-la-yiri : un prodigieux moyen de communication des femmes rurales face aux défis de sa pérennisation……334
3- Le complexe immobilier locatif de l'association Pag-la-yiri : le défi de la gestion communautaire et collective……..344

Chapitre X : La fin du partenariat structurel et le début de l'ère à projets…..351

1- Les premiers financements « par projets » de Pag-la-yiri……..351

2- Le fonds commun genre : un souffle d'oxygène pour l'Association Pag-la-yiri…….356
3- Les actions communautaires de Pag-la-yiri à l'épreuve de la gouvernance économique et de la bureaucratisation du financement (2010)……..362
4- Quand les logiques de financement bureaucratique minent les pratiques communautaires et populaires……372
5- Solidarité et échanges entre des partenaires associatifs institutionnels du Sud et du Nord : des apprentissages sociaux multiples au-delà des financements.....378
6- Financement par projets : vers une indispensable professionnalisation ?.....382

Chapitre XI : L'enjeu du genre et du développement communautaire local chez les membres de Pag-la-yiri……..387

1- Les représentations du genre……..387
2- Qu'en est-il des pratiques de genre ?.....396
3- Discours sur la sous-représentation des femmes rurales dans la vie publique : du constat aux revendications……401
4- Les femmes rurales et la vie politique……407
5- Les notions liées au développement : des représentations diverses……...417
6- La place de l'association Pag-la-yiri dans le développement local de Zabré……..426

Chapitre XII : Les associations féminines : au-delà des questions de genres et de l'économie socidaire…….....430

1- Les associations féminines comme résultats des actions du dispositif du développement …….....431
2- Initiatives féminines locales pour contrer l'exclusion de la prpriété foncière ou les enjeux locaux comme fervant des initiatives féminines 434
3- L'appropriation du genre à l'épreuve des contraintes sociales locales…….....440

Conclusion générale……444
Bibliographie……450
Annexe-1 : Guide d'observation……467
Annexe-2 : Guide d'entretien membres de bureau et adhérentes……...468
Annexe-3 : Guide d'entretien avec les acteurs institutionnels……....481

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACDI : Agence Canadienne de Développement International

AFARD : Association des Femmes Africaines pour la Recherche sur le Développement

AFIPAC : Accès des Femmes à l'Information et à la Participation Citoyenne

AGR : Activités Génératrices de Revenus

APD : Aide Publique au Développement

ASC : Agent de Santé Communautaire

BACB : Banque Agricole et Commerciale du Burkina

CASW : Canadian Association of Social Workers

CDR: Comités de Défense de la Révolution

CEB: Circonscription d'Éducation de Base

CGP: Caisse Générale de Péréquation

CIRB: Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina

CMA : Centre Médical avec Antenne Chirurgicale

CNCA : Caisse Nationale de Crédit Agricole

CNDSQ : Commission Nationale pour le Développement Social des Quartiers

CNR : Conseil National de la Révolution

CPF : Confédération Paysanne du Faso

COSW : Common-Wealth Organzation of Socail Workers

CRA : Centre Régional d'Agriculture

CSLP : Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté

CSPS : Centre de Santé et de Promotion Sociale

CVD : Conseil Villageois de Développement

DAWN : Developement Alternatives With Women for New Era

DMOF : Direction de la Mobilisation et de l'Orientation des Femmes

DOP : Discours d'Orientation Politique

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FMI : Fonds Monétaire International

GED : Genre et Développement

IASSW : Internatinal Association of Schools of Social Work

ICSD: International Consortium for Social Development

ICSW: International Council on Social Welfare

IDF: Indicateur de Développement Humain

IFSW: International Federation of Social Workers

IICD: Institut International pour la Communication et le Développement

INSD : Institut National de la Statistique et de la Démographie

MAHRH : Ministère de l'Agriculture, de l'Hydraulique, et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso

MOB : Maîtrise d'Ouvrage de Bagré

NOEI : Nouvel Ordre Économique International

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONU : Organisation des Nations Unies

ORD : Organismes Régionaux de Développement

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PPCB : Projet Pôle de Croissance de Bagré

RFI : Radio France Internationale

RTB : Radio-diffusion Télévision du Burkina

SCADD : Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable

UNERIZ : Union Nationale des Étuveuses de Riz du Faso

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

UNIFEM : UN Development Fund for Women

UNPRB : Union Nationale des Producteurs du Riz du Burkina

VAD : Visite à Domicile

WEDO : Women's Environment and Development Organization

Introduction

Cette thèse porte sur les logiques et les pratiques dans les organisations et associations féminines engagées dans les opérations de développement dans le Centre-Est du Burkina Faso. Elle prend pour décor deux événements historiques qui, au cours de la première moitié du siècle dernier, se sont donnés pour projet de faire du progrès – et la prodigieuse espérance dont il est le porteur – la chose la mieux partagée du genre humain : il s'agit de l'institutionnalisation du travail social international d'une part, et du développement international d'autre part. Portés par une commune ambition, ces événements furent cependant le fait d'acteurs au profil pour le moins hétérogène: des personnalités issues d'organisations caritatives pour le premier, et le président des États Unis, Harry S. Truman, pour le second.

La première initiative fut d'abord l'œuvre du monde engagé dans le domaine de l'aide et des services de bien-être aux plus démunis. Le travail social fut créé dans le sillage de la révolution industrielle du XXe siècle en Angleterre puis aux États-Unis, initialement influencées par les institutions religieuses et la philanthropie (sur l'initiative de femmes pour la plupart, telles Alice Salomon, Mary Richmond et Jane Addams) (Deslauriers et Hurtubise, 2005, p. 309). Le contexte historique d'émergence du travail social, qui deviendra plus tard une discipline et une profession, est celui de la précarisation d'une large couche de la population provoquée par l'industrialisation. La pauvreté émerge alors comme problématique qui ne peut être combattue qu'en agissant sur le milieu par des lois sur le salaire minimum et l'enfance au travail, par des règlementations élémentaires et sanitaires, par la création d'équipements, et par l'organisation d'initiatives de soutien à la population (Mondolfo,

2001, p. 31). Dès ses débuts, le travail social a pour principes essentiels la solidarité, l'humanisme, la promotion du changement social, la défense des droits, la lutte pour la justice sociale et l'émancipation. Il considère que les barrières structurelles favorisent le maintien des inégalités, la discrimination, l'exploitation et l'oppression.

Le second événement de notre « décor » concerne pour sa part la déclaration du Président Truman, en janvier 1949, appelant à une action collective contre le *« sous-développement »* de contrées restées en marge des bienfaits de la science, de la technologie et du progrès. S'appuyant sur leur aura de grande puissance économique et militaire au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ainsi que sur un solide réseau d'alliés, les États Unis engageront très vite le monde dans une nouvelle aventure qui apportera un renouveau dans les relations entre les diverses parties du monde. Sous cette impulsion, émergeront théories, études, institutions, philosophies, idéologies, experts censés constituer le dispositif d'un nouveau paradigme, le « *développement international* ». Cette opération, pour philanthropique qu'elle soit, sera aussi perçue comme ayant une velléité hégémonique de la part de la nouvelle puissance engagée dans une lutte diplomatique, militaire et économique contre le communisme. Au plan théorique, on assistera à la parution de l'ouvrage *Les étapes de la croissance économique,* de Walt W. Rostow en 1960, qui tentera de constituer l'histoire générale des expériences du développement alors vu comme une suite d'étapes successives vers la croissance. Cette théorie générale inspirera les premières actions de développement, lesquelles porteront sur la croissance et la technologie, mais aussi la diffusion du modèle de civilisation occidentale. Cette initiative entraînera le travail social dans la mouvance, qui se trouvera de plus en plus engagé dans le dispositif du développement international, non sans être éprouvé dans ses principes fondamentaux.

1. Travail social, travail social international et développement international

Historiquement, le travail social était un engagement par définition local, national. Graduellement, de nombreux échanges formels et informels entre actrices et acteurs du domaine ont eu cours, ce qui a favorisé la communication d'expériences et l'édification de structures internationales de formation et de représentation en prélude à sa professionnalisation. Ainsi, tour à tour, furent créés l'International Council on Social Welfare (ICSW) en 1928, l'International Federation of social workers (IFSW) et l'International Association of school of social work (IASSW) en 1929 (Cox and Pawar, 2006, p. 17). C'est ainsi qu'apparaîtra la notion un peu vague de travail social international, dont Cox et Pulvar (2006, p. 20) fournissent l'une des définitions les plus abouties. Selon ces auteurs:

> International social Work is the promotion of social work education and practice globally and locally with the purpose of building a truly integrated international profession that reflects social work's capacity to respond appropriately and effectively in education and practice terms, to the various global challenges that are having a significant impact on the well-being of large sections of the world population. This global and local promotion of social work education and practice is based on an integrated-perspective approach that synthesizes global, human rights, ecological, and social development of international perspectives of situations and responses to them.

La pratique internationale du travail social est donc bien antérieure au développement international à proprement parlé. Or, avec l'apparition de l'« idée » du développement international au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale, l'ONU commence à s'illustrer comme acteur central :

> The UN also took a strong interest in establishment of professional social work in development countries in the 1950s and 1960s as too did a number of social work professionals from western world who initiated many news developments (Cox et Pawar, 2006, p. 5-6)

Cela favorisera la diffusion de certaines approches et méthodes d'intervention par l'ONU entre 1945 et 1965, telles le « community development »[1], dans le but d'accompagner le progrès social des pays en voie de décolonisation. Selon Mondolfo (2001, p. 33), l'ONU définit le développement communautaire comme :

> l'ensemble des procédés par lesquels les habitants d'un pays unissent leurs efforts à ceux des pouvoirs publics en vue d'améliorer la situation économique, sociale et culturelle des collectivités, d'associer celles-ci à la vie de la nation [....]. Ces procédés supposent réunis deux éléments, d'une part la participation active des habitants aux efforts entrepris et d'autre part des services techniques fournis en vue de favoriser et de rendre plus efficaces les initiatives, les efforts personnels et l'aide mutuelle.

Dans ce contexte, les grandes organisations internationales du travail social (ICSW, IFSW, IASSW) seront renforcées par l'apparition de nouvelles organisations – Common Wealth Organisation for Social Work (COSW) en 1949 ; International Consortium for Social Development (ICSD) en 1970 – qui assureront une présence au niveau du paysage institutionnel international et contribueront à offrir une plus large vitrine internationale au travail social. L'ensemble de ces organisations a pu ainsi nouer des partenariats avec les organisations internationales comme la Croix-Rouge, les Nations-Unies et d'autres organisations internationales dans lesquelles interviennent des professionnels du travail social (Deslauriers et Hurtubise, 2005). Ces développements ont contribué à implanter les travailleurs sociaux dans les pays du Sud dans les domaines de l'éducation, de la santé et de la justice, notamment. Le travail social et les travailleurs sociaux ont été enveloppés et submergés par le déploiement à grande échelle de ce que nous appellerons dans cette thèse, avec (St-Hilaire, 1995) s'inspirant de Foucault, le dispositif du développement international.

[1] Initialement, le « community development » est une méthode utilisée par la Grande-Bretagne afin d'organiser les programmes scolaires sur son territoire impérial, notamment en Inde, selon la formule du self-help.

Dans les pays du « tiers-monde », toutefois, l'appel au développement international édicté par le président Truman sera rapidement perçu comme un message idéologique et technique qui cache un enjeu stratégique : celui de concevoir et de maintenir une domination politico-économique du Nord sur le Sud dans un contexte de décolonisation et d'affrontement avec le communisme. En effet, les premières actions sont inspirées par des théories macro-économiques de type normatif qui participeront à la transformation des systèmes d'organisation de nombreuses sociétés dites traditionnelles. Dans cette course à obstacles vers le développement, l'enjeu majeur restera la marche forcée de nombre de sociétés du Sud dans les pas des pays développés du Nord, ce qui engrengera un phénomène de modernisation sans véritablement asseoir le développement. Au plan économique, les actions de modernisation participeront à la remise en cause des rapports sociaux traditionnels qui s'accompagneront d'une redistribution des statuts, rôles et fonctions dans les sociétés récipiendaires de l'aide au développement. Ces approches globalisantes, totalisantes, ont entraîné des transferts de connaissances et de pratiques invariables et la plupart du temps inadaptés, qui ont eu des effets paternalistes, stigmatisants et tutélaires contribuant à l'assujetissement des acteurs.

Les formations qui étaient dispensées aux débuts de l'internationalisation du travail social de même qu'au cours du déploiement du dispositif du développement international restaient, de fait, conformes aux modèles et aux curricula occidentaux (Cox et Pawar, 2006). Cox et Pawar (2006) rapportent, en citant Midgley (1981, p. 60), que les intervenants, qui étaient pour la plupart des expatriés, transposaient les pratiques et connaissances qui leur étaient familiers. L'intervention se rapportait majoritairement à des activités de rééducation et d'initiation à des habiletés sociales, visant à inculquer des valeurs morales et à changer les comportements : *"The colonial*

power believed that they were bringing these territories into the modern civilized world, and social welfare services as were established reflected this objective » (Cox et Pawar, 2006, p. 5-6). L'ambition philanthropique et humaniste étaient donc accompagnée d'une visée civilisatrice à travers des valeurs, des idéaux et des principes à transmettre aux bénéficiaires. Ainsi, le travail social pratiqué par des travailleurs sociaux des pays du Nord dans les pays du Sud n'échappait pas à une certaine normalisation, et donc à la reconduction d'effets de domination néocoloniale pourtant contraires à ses valeurs et principes fondamentaux. Mais la domination néocoloniale n'est pas le seul effet dénoncé du développement international. Ce dernier, en effet, a aussi colporté son lot de conséquences sexistes.

2. *Quid* des femmes dans le développement ?

Sans être désignées spécifiquement par des programmes bien ciblés, les femmes font partie des catégories de population des pays « en voie de développement » qui écoperont dans un premier temps du développement international (Martinez, 2008). Ces impacts, que l'on peut assimiler aux effets collatéraux du développement international, que d'aucuns présentent comme une forme remaniée de colonialisme, ne suscitaient ni intérêt, ni inquiétudes, pire n'étaient pas reconnus du fait de l'absence de problématisation, de réflexion et d'analyses rigoureuses et spécifiques à la situation des femmes dans ces régions. L'ouvrage d'Esther Boserup, *La femme face au développement économique*, marquera le début d'un discours spécifique sur les femmes et le développement (St-Hilaire, 1995).

Boserup était employée par le gouvernement danois et bénéficiait de subventions considérables dans le cadre de ses activités de recherche sur le développement. Dans son ouvrage, elle souligne le fait que les retombées de la modernisation ne profitent

pas équitablement aux hommes et aux femmes, et revendique ainsi une meilleure implication/intégration des femmes dans le dispositif du développement. La réponse sera le lancement d'un long mouvement de réflexions, d'actions, de militantisme, de théories, d'organisations qui finissent par contribuer à l'avènement d'un champ d'études et d'intervention : « Femmes/genre et développement ». On assistera alors à une effervescence d'outils théoriques et analytiques, sur lesquels nous reviendrons, destinés à déconstruire les rapports sociaux de sexe, souvent présentés et acceptés comme naturels. Dès ses premières heures, ce mouvement entonne un discours d'équité : *« Il porte non seulement sur la reconnaissance de la contribution économique des femmes à la société, et sur la nécessité de leur donner le plein accès de l'emploi, mais il milite en faveur d'une reconnaissance de l'égalité des hommes et des femmes dans toutes les sphères de la vie sociale »* (St-Hilaire, 1995, p. 41). Depuis lors, tout le monde s'accorde sur le dynamisme et la multiplicité des initiatives suscitant l'action collective des femmes ainsi qu'une solidarité internationale. À ce constat, on relève cependant le paradoxe d'une réalité qui, tout en s'élargissant, dérive de plus en plus de ses idéaux d'émancipation, d'équité et d'égalité. En effet, l'Organisation des Nations Unies (ONU), qui a épousé la cause des femmes dans le champ du développement, s'est peu à peu imposée au sein du mouvement des femmes pour finir par dicter son agenda et son mot d'ordre au mouvement. Certaines actrices du développement ont critiqué successivement l'attitude de l'ONU dans la mesure où elle a bien souvent conduit à une situation où l'action contredisait l'objectif qu'on lui avait fixé initialement. On dénonce l'instrumentalisation du mouvement. La logique marchande qui sous-tend le développement des activités économiques des femmes viserait surtout un accroissement de la production dans un monde globalisé et

capitaliste, où la croissance constitue un impératif. Qu'en est-il des initiatives à destination des femmes, notamment dans le cas spécifique du Burkina Faso ?

3. Les femmes et le développement international au Burkina Faso

Le développement n'est pas à restreindre à une sphère géographique ou économique (au Tiers monde ou aux pays « sous-développés »). En effet, face aux enjeux de (re)professionnalisation et de (re)légitimation de la profession du travail social dans les pays développés, le concept de développement local comme cadre de participation démocratique trouve de plus en plus une audience auprès de la discipline (Gauvreau, Savard, Tremblay & Diadiou, 2009). Il vise notamment à aller au-delà de la simple délégation en faisant du citoyen un acteur permanent et réel de la gestion du développement de la communauté.

L'idée d'un développement inclusif est d'ailleurs reprise dans la dernière mouture des objectifs du développement durable où il est admis que les objectifs et les cibles énoncés ont un caractère universel et concerne tous les pays du monde entier. Toutes les nations du monde se doivent donc de contribuer chacune à son niveau et selon ses capacités à l'atteinte des objectifs et cibles qui seront bénéfiques pour l'humanité et la planète.

Dans le contexte africain, Osei-Hwedie (1993) soulignait en 1993, conformément à ce que nous avons présenté précédemment, un décalage entre les théories des sciences sociales occidentales et la pratique du service social. Il appellait à une « *indigénisation »* du service social en Afrique où les principaux problèmes sont le chômage et la pauvreté endémique (dont ne sont pas étrangers les programmes d'ajustement structurel, comme on le verra au cours de ce travail), les réfugiés, le sida et l'écologie. Le processus d'« *indigénisation* » consisterait en la prise en compte de

cette différenciation dans la mise en œuvre d'une approche de développement. Une dizaine d'années plus tard, Assogba (2004) parle de l'économie populaire en Afrique, renvoyant aux nombreuses petites activités productives et commerciales qui émergent et se développent selon une logique différente de la logique capitaliste. Elle englobe le travail indépendant, les micro-entreprises, les coopératives, les artisans organisés ; et vise la satisfaction des besoins des acteurs impliqués (famille, communauté, groupe de travailleurs, lignage, néo-lignage). Selon le même auteur, le secteur de l'économie populaire est une réponse indigène aux problèmes liés aux conditions de vie dans ces sociétés. Il ajoute que depuis les années 1980, en raison de la crise économique, on a assisté en Afrique au regain de cette vitalité et à une véritable explosion d'organisations d'économie populaire de type mutualiste et de type associatif et ainsi à un renouvellement et à un renforcement des organisations de type coopératif. Le Bukina Faso, par exemple, ne fait pas exception à ce foisonnement d'organisations d'économie populaire de type mutualiste, y compris en ce qui concerne les organisations féminines. De fait, en 2008, on répertoriait pas moins de 6910 associations et groupements féminins dans le pays. L'une des deux organisations où s'est déroulée cette enquête, l'Union constitue un exemple d'économie solidaire de type mutualiste.

On voit donc poindre une multiplicité d'actions de développement aux sources et effets différenciés (développement inclusif ? approche top-down ? approche bottom-up ?), dont l'articulation entre les initiatives locales et nationales (endogènes) de développement et les initiatives internationales (exogènes), notamment à l'endroit des femmes, reste à faire. Il s'agit de ce qui constitue le fondement de cette thèse : Est-ce que les organisations féminines étudiées sont une émanation locale et antérieure au courant mondial initié et porté à bout de bras par l'ONU et d'autres institutions

occidentales d'aide au développement ? Quels sont les facteurs endogènes et exogènes qui ont pu influencer leur cours, la formulation de leurs projets, leur dynamisme, leur expansion, voire leur déclin ? Comment les idées de développement international et d'atteinte à l'égalité des genres s'impriment-elles et s'actualisent-elles concrètement ?

Malgré l'intérêt des approches de recherche générales et théoriques destinées à penser le développement dans sa globalité, les approches interprétatives, microscopiques et micro-logiques ont eu notre faveur au cours de cette enquête. À partir de l'observation de deux associations pendant trois mois chacune – l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré et l'Association Pag-la-yiri de Zabré – il sera ainsi question de montrer la manière dont ses associations se saisissent ou contournent les injonctions à l'égalité homme-femme venant des partenaires techniques et financiers dont elles dépendent, cela en fonction de leurs préoccupations quotidiennes et concrètes, des contraintes qui s'imposent à elles et des ressources individuelles et collectives qui sont à leur disposition. Pour cela, nous seront amené à faire la généalogie de ces associations ainsi qu'à scruter aussi bien l'évolution de leurs actions et relations avec les divers acteurs du développement, que l'univers de leurs représentations.

Notre étude se structure en 12 chapitres. Les trois premiers ont trait à la présentation de la problématique (chapitres 1 et 2) et du cadre théorique et méthodologique (chapitre 3). Une seconde partie de la thèse porte ensuite sur la première association étudiée, soit l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (chapitres 4, 5 et 6). Les cinq chapitres suivants sont dédiés à l'Association Pag-la-yiri de Zabré (chapitres 7 à 11), puis sont suivis d'un chapitre de discussion (chapitre 12) et de la conclusion générale.

Chapitre 1

Le développement international et la question du genre

Le concept de développement est, il faut le rappeler, situé historiquement. Le développement exprime l'idée du progrès et de l'épanouissement consécutifs à une amélioration de la productivité, cela grâce aux avancées de la science moderne. L'idée sous-tendue derrière cette conception du développement est que le progrès économique est non seulement possible, mais qu'il est l'une des conditions nécessaires à la réalisation d'autres objectifs : la dignité morale, l'intérêt général, de meilleures conditions de vie pour les générations à venir (Rostow, 1963). Il y aurait donc un lien entre le développement et l'élargissement des possibilités de bien-être et d'épanouissement des sociétés. Parmi les pays qui ont vécu un tel développement, on peut citer, outre la Grande Bretagne, les États-Unis, la France, l'Allemagne, le Japon, le Canada, la Suède et l'Australie. L'une après l'autre, ces sociétés ont pu accéder au « stade du développement » et, accessoirement, à une extension des possibilités et des ressources au profit de leurs habitants.

Des décennies plus tard, au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale qui a fait prendre conscience au monde entier des conséquences terrifiantes des affres de la guerre, la coopération internationale est apparue comme un moyen efficace pour faire perdurer et vulgariser la paix à travers le monde entier. Dans un élan de solidarité et d'humanisme, et sous l'égide des États-Unis d'Amérique, le président Truman décide alors d'étendre les bienfaits du progrès de la science et de la technologie à l'échelle de la planète. Sans peut-être le présager, cette action « altruiste » allait ouvrir un nouveau chapitre des relations internationales entre les différentes régions de la planète, créant dans son sillage l'émergence d'un nouveau champ d'études et d'intervention : le

développement international. Ce champ a mobilisé dès ses débuts, et mobilise toujours aujourd'hui, des groupes d'acteurs différents, et une diversité de ressources cognitives et symboliques qui s'inscrivent au confluent de plusieurs rationalités, ce qui donne lieu à des configurations théoriques et des pratiques hétéroclites, voire antagonistes. En effet, il s'est constitué une gamme de discours sur le développement qui ont inspiré ou instruit certaines pratiques et interventions. Ces discours, on peut s'en douter, ne sont pas neutres, dans la mesure où ils sont fortement teintés de certains présupposés philosophique, scientifique, économique, culturel et social. Par conséquent, leurs conséquences pratiques ne sont pas neutres non plus. De fait, il y a un lien consubstantiel entre le dispositif du développement et ce qu'il est convenu d'appeler le champ: *«femmes/genre et développement»* (Martinez, 2008). Ce sont les impacts négatifs que les actions du développement entreprises au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale ont eu sur les femmes, qui ont conduit nombre d'universitaires, praticiennes et militantes féministes à imposer la thématique des femmes et du genre dans le développement *«dans le but de faire en sorte que les interventions de développement améliorent les conditions des femmes et leur position dans les rapports de pouvoir»* (Rousseau et Beaulieu, 2011, p. 6). Pour mieux comprendre la question du genre dans le développement, nous présenterons une courte genèse du développement international et des principaux courants qui l'ont animé. Nous aborderons ensuite la manière dont la question du genre est apparue et s'est imposée dans le « développement international ».

1. Le déploiement du dispositif du développement international et ses grands paradigmes

Après la Deuxième Guerre mondiale, le continent européen porte les stigmates d'un affrontement long, meurtrier et apocalyptique. L'anéantissement du grand ennemi commun qu'est le fascisme allait laisser place à une partition idéologique, géographique, économique et politique du monde : le bloc socialiste et celui des alliés. À la tête du second groupe, les États Unis prennent l'initiative, pour la reconstruction (le plan Marshall), de porter une assistance non pas seulement aux pays européens dévastés par la guerre, mais aussi aux États pacifiques désireux d'un monde de paix et d'épanouissement. L'idée est officiellement lancée à travers le discours d'investiture du Président Truman, le 20 janvier 1949 (Rist, 2013, p. 132). Tirant leçon des risques que certaines prétentions hégémoniques faisaient courir au monde, une nouvelle déclaration universelle des droits de l'homme rappela l'égalité de tous, ce qui ouvrit la porte à l'auto-détermination de nombreuses régions du monde encore sous le joug colonial (Rist, 2013, p. 131). Pour revenir au discours du président Truman, et plus précisément, à la partie du discours qui nous concerne, voici ce dont il fait état :

> Quatrièmement, il nous faut lancer un nouveau programme qui soit audacieux, et qui mette les avantages de notre avance scientifique et de notre progrès industriel au service de l'amélioration et la croissance des régions sous-développées. Plus de la moitié des gens de ce monde vivent dans des conditions voisines de la misère. Leur nourriture est insatisfaisante. Ils sont victimes de maladies. Leur vie économique est primitive et stationnaire. Leur pauvreté constitue un handicap et une menace, tant pour eux que pour les régions les plus prospères. Pour la première fois de l'histoire, l'humanité détient les connaissances techniques et pratiques susceptibles de soulager la souffrance de ces gens (Rist, 2013, p. 134).

La prise de leadership n'empêche pas pour autant les États-Unis d'inviter les autres puissances à se joindre à l'aventure :

> Nous invitons les autres pays à mettre en commun leurs ressources dans cette opération. Leurs contributions seront accueillies chaleureusement. Cela doit constituer une entreprise collective à laquelle toutes les nations collaborent à travers les nations unies et les institutions spécialisées pour autant que cela soit réalisable. Il doit s'agir d'un effort mondial pour assurer l'existence de la paix, de l'abondance et de la liberté (Rist, 2013, p. 135).

Ces deux extraits inspirent deux constats. Le premier est l'introduction d'un nouveau concept : « le sous-développement ». Au premier abord, ce concept est débarrassé des préjugés discriminatoires et condescendants des concepts de jadis : *« civilisé/ sauvage »; « colons/ indigène »*. En revanche, il n'en demeure pas moins péjoratif, insinuant l'idée d'une infériorité culturelle et technique des pays majoritairement situés dans l'hémisphère Sud. Ce nouveau concept ne constitue donc pas une rupture épistémologique d'avec les théories évolutionnistes : le « sous-développement » reste rattaché à l'idée de retard, de déficit et de carence.

Deuxième constat : l'ONU (et ses institutions spécialisées), nouvelle organisation qui fait figure de garante de la paix, est mobilisée pour souligner la vocation philanthropique, humaniste et pacifique du projet. En plus de la paix, l'ONU se voit ainsi investie d'un rôle clé dans cette nouvelle mission de la modernité : l'extension des attributs du progrès à l'échelle planétaire.

Après le discours du président Truman, la décennie 50 sera à proprement parlé celle de « l'incubation » du développement (Rist, 2013), c'est-à-dire l'assise du cadre institutionnel, politique, juridique et discursif du dispositif qui lui servira de support. L'ONU, en tant que levier central du dispositif, œuvrera à la mise en place d'une série d'institutions destinées à promouvoir le « développement » :

- le 16 novembre 1949, l'assemblée générale approuve la création du « programme élargi d'assistance technique » (Rist, 2013, p. 165) ;

- les institutions de Breton Woods sont également mises à contribution (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale) pour la création de structures spécialisées : la société financière internationale en 1956, l'Association internationale pour le développement en 1960, le Programme des Nations Unies pour le Développement en 1965.

Parallèlement, la tenue de la conférence de Bandoeng, du 18 au 24 avril 1955, qui a pour visée principale le développement des pays asiatiques, apporte une autre tonalité dans l'ambiance de la guerre froide marquée par l'affrontement entre les deux blocs. Elle marquera en effet le point de départ du mouvement des non-alignés, dont nombre de revendications (développement, décolonisation, souveraineté) seront tour à tour reprises ou confirmées par l'ONU. Après la décennie 60, de nombreux pays accéderont à la souveraineté, réalisant l'une des exigences du développement. Au plan discursif et de la rhétorique, après une décennie de pratiques, un florilège de thématiques et de mots d'ordre ont été constitués et expriment l'enthousiasme et la conviction d'amorcer le début d'un mouvement qui conduira à l'ère d'un développement universel.

Mais lorsque l'ONU lance, dans les années 1960, la première décennie pour le développement, les premiers enseignements des pratiques pour le développement commencent à se faire sentir et ne sont pas toujours positifs :

- le développement n'est pas synonyme de croissance économique, c'est davantage une croissance économique accompagnée de transformations ;

- malgré les efforts déployés au cours de ces dernières années, l'écart entre les revenus par habitant des pays économiquement développés et ceux des pays peu développés, s'est accru ;

- l'acceptation du principe de l'assistance aux pays en voie de développement dans le domaine de l'équipement est l'une des manifestations les plus frappantes de la solidarité internationale en même temps que l'intérêt bien compris des pays contribuants ;

- les barrières douanières des pays industrialisés protègent leurs marchés nationaux contre les importations de nombreux pays, riches et pauvres ;

- l'écart entre les revenus par habitants des pays économiquement développés et ceux des pays peu développés s'est accru (Rist, 2013, p. 168-169)

Ainsi, le discours du président Truman constitue le premier jalon d'une série qui va engager le monde dans un projet qui, tout en recueillant une forte adhésion, n'en demeure pas moins controversé à cause, notamment, des multiples revers qu'il aura à essuyer et sur lesquels nous reviendrons dans la suite. La plupart des réflexions, observations et constats sur le développement sont, au tout début, l'œuvre des experts des institutions onusiennes chargés de la mise en œuvre des objectifs fixés progressivement par l'assemblée générale de l'ONU. À partir des années 1960 apparaîtra toutefois un florilège de théorisations sur le développement international, ainsi que leurs apories. Quels sont les courants de pensées et de pratiques qui ont marqué son histoire ? À quelles lacunes cherchait à répondre chacun de ces paradigmes ?

1.1 La théorie développementiste ou de la modernisation

Dans la droite ligne des politiques qui les ont inspirées, les toutes premières théories du développement étaient d'obédience libérale. Le développement était alors perçu comme un processus de rattrapage qui permettrait aux pays du Sud de combler leur retard sur ceux du Nord. La figure de proue de ce courant est W.W. Rostow, à travers son ouvrage *Les étapes de la croissance économique*. Selon ce dernier, à considérer le degré de développement de l'économie, on peut dire de toutes les sociétés qu'elles passent par l'une des cinq phases suivantes : « la société traditionnelle, les conditions préalables au démarrage, le démarrage, le progrès vers la maturité, l'ère de consommation de masse » (Rostow, 1963, p. 13). Cette déduction est faite à partir d'une impressionnante comparaison de l'évolution de nombreux pays à l'échelle du monde (États-Unis, Grande Bretagne, France, Japon, Russie, Argentine, Venezuela, Congo Belge, Suède, Canada, Chine, Inde...). Bien qu'il ait fait ressortir le caractère unique et spécifique de chacun des exemples qu'il a eu à examiner, et qu'il ait ainsi reconnu le caractère historique et situé du « démarrage »[2], ce modèle demeure néanmoins entièrement orienté sur la croissance économique :

> la différence entre une société traditionnelle et une société moderne revient à savoir si le taux d'investissement est faible par rapport à l'accroissement démographique – s'il est par exemple inférieur à 5% du revenu national – ou s'il a atteint ou dépassé 10% de ce revenu (Rostow, 1963, p. 37).

[2] « Il ressort à l'évidence qu'il n'existe pas une série unique de biens, un secteur unique qui, comme par un coup de baguette magique, puisse à lui seul déclencher le démarrage. Il est donc inutile qu'une société en voie de développement reprenne, par exemple, l'ordre de succession et la structure qu'ont suivi la Grande Bretagne, les États Unis et la Russie » (Rostow, 1963, p. 92).

Cette approche a inspiré les toutes premières théories et pratiques du développement qui tendaient donc à substituer des sociétés conçues comme traditionnelles[3] par des sociétés fondées sur la rationalité, seule susceptible d'induire un changement qualitatif et continu. Pour ce faire, il fallait accroitre le taux d'investissement, améliorer la production par l'introduction de nouvelles techniques, réorganiser les méthodes et les conditions de travail et améliorer l'infrastructure sociale. Ce n'est qu'à ce prix que s'accroitrait le PIB, signe par excellence du développement. À cette époque, les actions pour le développement se sont principalement orientées vers l'agriculture et l'industrie extractive, lesquelles étaient considérées comme des secteurs incontournables pour l'amorce du développement. L'idée qu'il était possible d'insuffler le développement par un transfert de technologies, de compétences et de savoirs – en faisant l'impasse sur les réalités socio-historiques et géographiques du sous-développement – était prégnante à cette première phase du développement international.

Si, au début, ces diverses pratiques entretenaient l'illusion d'un développement rapide et « sur commande », les réalités objectives du terrain remettront en perspective la nature fondamentalement historique et sociale du développement. De fait, certains n'hésitèrent pas à parler de *« contemplation »* et de *« démonstration »* du développement (Meister, 1966), ou encore d'*« occidentalisation »* du monde (Latouche, 1989). Ces vocables soulignent le fait que si le développement et le changement social sont allés de pair en Europe, avec même une fréquente avance du

[3] Une société traditionnelle serait, selon Rostow (1963) : « une société dont la structure est déterminée par des fonctions de production limitées, fondées sur la science et la technologie prénewtoniennes et sur des attitudes prénewtoniennes à l'égard du monde physique. Newton est pris comme le symbole de cette ligne de faîte que l'histoire a atteinte au moment où les hommes ont été de plus en plus nombreux à croire que le monde extérieur était assujetti à quelques lois connaissables et pouvait être organisé systématiquement en vue de la production » (p. 13).

développement économique sur le changement social, il n'en va pas forcément de même dans les « pays neufs » (Meister, 1966, p. 336). Selon Meister (1966), en effet, on assiste avec « le développement » à des transformations qui sont induites par des idées, extérieures de surcroît, sans de véritables transformations de la base matérielle de la vie sociale et sans la participation des « bénéficiaires », lesquels se retrouvent plutôt « contemplateurs » de transformations dont ils ne sont pas les artisans. Il s'agit là d'un développement inédit, car à la différence du « développement » dans les pays du Nord, les ressorts du développement dans les pays du Sud ne sont pas endogènes, mais exogènes, et donc inspirés par un autre contexte. La société technicienne n'est pas une machine qu'on achète clé en main. Les hommes, leurs croyances, leurs traditions, leurs compétences sont des rouages indispensables au bon fonctionnement de la machine et ne sont pas livrés avec elle comme un prêt-à-porter (Latouche, 1989, p. 73). La technologie, la machine, la science, sont des formes spécifiques de solutions qui sont trouvées en réponse à des problèmes spécifiques et défis que la nature ou les aspérités de la vie opposent à la volonté de l'être humain. Les différents produits de la modernité sont le prolongement de l'homme, ils en sont son émanation, ils ont une essence instrumentale et une dimension mystique (même le rationnel n'est accessible qu'aux initiés). C'est la conscience de cette complexité du développement qui animait certains auteurs, dont Meister (1966), qui faisait déjà, dans les années 1960, une critique sévère et sans concession du paradigme développementiste, dont il prédisait l'échec alors même qu'il commençait à être implanté *:*

> les pays d'Afrique ne sont ni des "pays en voie de développement" ni des pays neufs, ces euphémismes deviennent tromperies, ni même bien souvent des pays "sous-développés" (dans le sens où le "pays" n'existe pas encore et où le sous-développement n'est pas encore ressenti) mais des sociétés primitives, parfois néolithiques, dont l'équivalent n'existe plus ni en Europe, ni même en Amérique Latine ou en Asie (Meister, 1966, p. 8).

Ces propos sont illustratifs de la vague de doute et de déception qui succédera à l'enthousiasme suscité initialement par l'espoir d'un rapide développement, cela à peine plus d'une décennie après le discours du président Truman. Ça et là, on commence à dénoncer le gaspillage de l'aide internationale et l'assujettissement qu'elle tend à perpétuer. Les copies et mimétismes décontextualisés des institutions, pratiques, mœurs et techniques des sociétés industrialisées du Nord manquent de trouver les relais sociologiques et autres forces sociales capables, dans les sociétés du Sud, d'assurer leur réappropriation et réaménagement permanents. Des voix dissidentes se font de plus en plus jour : les théoriciens de la modernisation sont accusés de privilégier l'adoption d'un ensemble de valeurs particulières, plutôt que de démontrer une vraie compréhension des sociétés qu'ils prétendent vouloir améliorer (Dansereau, 2008). La théorie de la modernisation est accusée de faire l'impasse sur les effets conjugués de cinq cents ans d'interactions entre riches et pauvres et, surtout, d'ignorer les conséquences de l'héritage colonial sur les conditions objectives et historiques du développement des pays sous-développés (Haslam, 2014). Les échecs successifs des efforts des dispositifs de développement à venir à bout de la pauvreté, de la misère et bien d'autres maux, favoriseront alors l'émergence d'une nouvelle série de théories du développement.

1.2 Structuralisme/ dépendance/ marxisme : le sous-développement comme appendice du développement

Les partisans de ce deuxième paradigme refusent de réduire le développement à un retard de développement, ce qui assimilerait celui-ci à un phénomène naturel qui résulterait d'une tare congénitale de sociétés arriérées. Selon eux, il s'agit plutôt d'un

phénomène original, un produit de l'histoire, que les pays sous-développés sont les seuls à connaitre à la différence des pays développés. Cette approche intègre les éléments historiques (le passé colonial), des éléments économiques (dualisme et intégration au commerce mondial sous le signe de la dépendance) mais aussi une dimension sociologique et anthropologique (les formes de solidarité et les formes de cohésion sociale) (Cazorla et Drai, 1992, p. 21). Les principaux animateurs de ce mouvement sont : R. Prebisch, F. Perrou, I. Wallerstein, C. E. Faletto, P. Baran, G. Myrdal, S. Amin et A.G Franck. Ils visent aussi à opérer une rupture épistémologique avec l' « *establishment* développementiste » dominant, en opposant à la philosophie de l'histoire une étude de l'histoire. Ce sont des théories de la gauche et majoritairement en provenance du Sud, qui s'inscrivent *« dans le sillon des travaux de la commission économique pour l'Amérique Latine (CEPAL), un organisme mandaté par l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour étudier et promouvoir le développement en Amérique latine »* (Haslam, 2014, p. 18).

Ainsi donc, des auteurs comme Paul Baran et Samir Amin font une reconstitution du mouvement historique qui a permis la naissance du capitalisme et la mise en place de l'économie-monde capitaliste. Leur thèse vise à rompre avec la vision prédominante et enthousiaste d'une possible et future extension du développement à l'échelle du monde. Elle pose le développement et le sous-développement dans la perspective d'un rapport de domination entre un centre (prédateur, colonial, exploiteur) et une périphérie (exploitée, colonisée, dominée) et qui est au fondement du système capitaliste international. En d'autres termes, le développement historique du capitalisme et ses principaux acteurs (Europe, Amérique du Nord et Japon) sont au centre du système. Ce centre se fonde sur des forces productives de pointe et en progrès constant, hautement consommatrices de capitaux et de main-d'œuvre

qualifiée, avec un marché intérieur comme premier débouché de ses divers produits. La périphérie du système, de son côté, est extravertie. Elle fait fonction de pourvoyeuse de produits minéraux ou agricoles et d'une main-d'œuvre peu qualifiée et bon marché pour le capitalisme et les acteurs du centre. Par ailleurs, au sein de la périphérie se développent des couches sociales parasitaires diverses qui sont en alliance avec leurs consœurs tutélaires du centre : latifundiaires[4], bourgeoisie commerciale compradore[5], bureaucratie étatique. Leurs pratiques de prédation accentuent les inégalités et la paupérisation croissante de la masse populaire. La seule alternative, pour la périphérie, serait la déconnexion radicale d'avec le système mondial, en mettant l'intérêt national comme essence première de la politique de désaliénation, pour ensuite embrasser sa transition vers le socialisme.

La théorie de dépendance a inspiré certaines politiques de mouvement national (Angola, Égypte, Tanzanie) qui ont donné lieu à des résultats mitigés. C'est le cas du socialisme africain qui revendiquait la réaffirmation des valeurs de la société traditionnelle et de ses institutions collectives (familles et communauté locale). L'évocation de ces points permet de mettre en perspectives la prétention des élites africaines à une alliance harmonieuse entre les valeurs traditionnelles et les valeurs modernes (Meister, 1966, p. 330). Se demandent-ils comment, concrètement, arriver à moderniser tout en vouant un culte et un attachement aux coutumes et traditions dont le caractère sacré garantit souvent la pérennisation et non le changement ?

Parallèlement à ce changement graduel de paradigme pour penser l'institution du développement, des événements historiques se produisent qui appelleront de nouvelles formulations du problème de la pauvreté dans le monde. Une autre action

[4] Grands domaines agricoles appartenant à un particulier ou à une famille.
[5] Classe bourgeoise, des pays sous-développés, tirant sa richesse de sa position d'intermédiaire dans le commerce avec les impérialismes étrangers.

historique et de nature politique est la création du mouvement des non-alignés. Les États du tiers-monde, dans le climat de la guerre froide des années 50 et 60, font front commun afin de mieux peser politiquement et économiquement dans la défense de leurs intérêts. Ils seront à l'initiative de l'instauration d'un nouvel ordre économique international (NOEI), que l'ONU entérinera par deux résolutions. Cette revendication visait surtout à dénoncer la dégradation des conditions économiques de la plupart des pays exportateurs de matières premières. Malgré les déclarations de principes, l'enthousiasme et l'espoir suscités par le NOEI seront une nouvelle fois déçus par la nature fondamentalement apathique d'un système économique gouverné par la seule loi du profit. La crise pétrolière de 1973 entrainera de profonds bouleversements de l'ordre économique, financier et politique international, plongeant de nombreux pays dans une spirale d'endettement public inédit. Cette donne fragilisera l'assise unitaire des non-alignés constituée jadis de pays aux réalités disparates et aux intérêts parfois antagonistes. La décennie 1970 marque donc un tournant qui remet en cause l'idée dominante qui fait du seul accroissement de la production (croissance) le facteur essentiel qui mène au développement. De nombreux pays du Sud en situation de cessation de paiement, seront contraints de réduire drastiquement leurs dépenses. Les politiques d'ajustement structurel (PAS)[6] du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque Mondiale (BM) placeront de nombreux pays du Sud sous le régime de l'austérité budgétaire tout en imposant des conditions destinées à « libérer » les marchés et à leur permettre de s'auto-réguler par le libre-échange (Dansereau, 2008, p. 50). Ces mesures seront notamment dénoncées par un rapport du Fonds des Nations

[6] Ces réformes appellent le désengagement de l'État dans les secteurs de production par la privatisation, le resserrement des effectifs de la fonction publique, et une contraction des investissements dans les secteurs sociaux et les infrastructures. Par ailleurs, la réduction des barrières douanières tarifaires et la grande mobilité du capital sont autant d'aubaines aux grandes multinationales qui se laissent de plus en plus guider par la seule logique du profit.

Unies pour l'enfance (UNICEF) de Cornia, Jolly et Stewart, publié en 1987 : *Adjustment with a Human Face* (Haslam, 2014, p. 22).

Nous sommes ainsi à la fin d'une époque durant laquelle les différentes théories du développement, malgré leurs diversité et divergences d'approche, ont fait de la croissance le moteur du développement. Le fait nouveau et inédit consistera alors à remettre au cœur du projet du développement sa vocation humaniste et de progrès social.

1.3 Les besoins fondamentaux

À la fin de la décennie 1980, la chute du mur de Berlin et l'éclatement du bloc communiste mettent fin à la bipolarité du monde, ce qui profitera à l'hégémonie de l'économie néolibérale[7]. Les États du tiers-monde se retrouvent obligés d'intégrer le "marché mondial" après le sauvetage manqué des politiques d'ajustement structurel (PAS) de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International. Chaque pays doit sa survie à sa faculté à faire valoir sa plus-value en termes de ressources humaines, naturelles et économiques, avec pour conséquences une paupérisation de plus en plus aggravée des populations, des inégalités sociales qui se creusent, le tout dans un contexte de récession et d'inflation qui sont les effets pervers des réformes économiques des programmes d'ajustement structurel et du néolibéralisme. Ça et là, des voix s'élèvent contre la "loi du marché", "la marchandisation du monde", "la mondialisation sauvage", "la mondialisation de la pauvreté", "la grande désillusion". En outre, il est fait allusion à la constitution d'un gouvernement parallèle présidé par les institutions internationales, lesquelles agiraient en coulisses et ce, au détriment des États. On réclame de plus en plus un développement à visage humain. Pour ce faire, il

[7] Économie marquée par un certain nombre de prescriptions : libéralisation commerciale, privatisation du secteur public, déréglementation et réduction des dépenses consenties aux programmes sociaux (Haslam : 2014).

faut enraciner le développement dans les communautés plutôt que de l'imposer pour tous de la même façon, par en haut et par décret (Armony, 2008, p. 197). Si l'esprit n'est pas nouveau[8], l'élément nouveau est le ralliement des grandes institutions (Banque Mondiale, Union Européenne, PNUD) à la mouvance d'un développement par le bas.

Face aux échecs retentissants, le discours change, on parle de « développement durable », de « développement équitable », de « développement local », de « bonne gouvernance », de « société civile », d'« empowerment », de « décentralisation », plusieurs expressions qui traduisent, à défaut d'une véritable rupture radicale, une tentative de reprise en main par les acteurs du développement. Devant la faillite des États minés par les fléaux comme la corruption, le clientélisme, la gabegie et l'autoritarisme, qui constituent de redoutables freins à l'édification d'une vraie démocratie et contribuent à l'exclusion des peuples dans le processus de décision et de gestion des affaires publiques, la société civile est présentée comme alternative efficace pour un développement plus inclusif et plus égalitaire (Armony, 2008, p. 198). L'édification de cette citoyenneté a pour effet de permettre aux individus et aux collectivités d'agir et de modifier l'état des choses, dont les résultats doivent être jugés selon les objectifs et les valeurs explicitement formulés par ces derniers (Sen, 2000). Dans cette perspective, on considère la pauvreté comme une privation des libertés substantielles, une privation des capacités élémentaires, et non, selon la norme habituelle, comme une simple faiblesse des revenus. Cette approche inspirera le PNUD au cours des années 1990 avec l'adoption de son nouvel « indicateur de

[8] Robert McNamara, président du groupe de la banque mondiale, exhortait en 1972 les gouvernements des pays « en développement » à se préoccuper "davantage des besoins humains plus essentiels" comme la nutrition, le logement, la santé, l'éducation et l'emploi des populations. Ces idées ont été reprises par l'OIT en 1976 sous le terme de "besoins fondamentaux" et par l'UNESCO, qui parle d'un développement centré sur l'Homme et "ses besoins fondamentaux" (Rist, 2013).

développement humain » (IDH) qui, pour chaque pays, combine trois variables (le revenu, l'espérance de vie et le niveau d'éducation), et permet ainsi de mettre fin à la tyrannie du PIB (Rist, 2013, p. 359). Selon le PNUD :

> Ce que nous appellons développement humain est le processus qui élargit l'éventail des possibilités offertes aux individus : vivre longtemps et en bonne santé et disposer de ressources permettant un niveau de vie convenable, sont des exigences fondamentales; s'y ajoutent la liberté politique, la jouissance des droits de l'homme et le respect de soi (Cazorla et Drai, 1992, p. 79-80).

Le développement doit être centré sur les personnes, l'être humain est placé au début et à la fin du projet de développement. Alors que pendant des décennies, l'horizon 2000 fut pressenti comme le cap où le progrès étendrait son étendard à l'échelle du monde, le Sommet du millénaire, en septembre 2000, relance un nouveau défi au développement à travers les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). On se donne alors 15 ans pour atteindre les huit objectifs[9]. La rencontre d'évaluation de septembre 2013 connaitra des avancées qui ne sont cependant pas en mesure de confirmer que les engagements ont été tenus. Au sommet sur le développement durable, le 25 septembre 2015, un nouveau programme de développement durable a été adopté et porte sur 17 objectifs mondiaux[10] qui devront permettre de finir le travail commencé par les OMD (ONU, 2015). L'absence d'un véritable dialogue lors de la formulation des OMD a été dénoncée par de nombreux acteurs institutionnels ou représentants de la société civile, qui appelleront à un processus de définition de ce type de cadre participatif, inclusif, qui réponde aux voix de ceux directement touchés

[9] 1) Éliminer l'extrême pauvreté et la faim, 2) assurer l'éducation primaire pour tous, 3) promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, 4) réduire la mortalité infantile, 5) améliorer la santé maternelle, 6) combattre le VIH/Sida, le paludisme et d'autres maladies, 7) préserver l'environnement, 8) mettre en place un partenariat mondial pour le développement.

[10] Il s'agit de : 1) pas de pauvreté, 2) faim «zéro »; 3) bonne santé et bien-être; 4) éducation de qualité; 5) égalité entre les sexes; 6) eau propre et assainissement; 7) énergie propre et d'un coût abordable; 8) travail décent et croissance économique; 9) industrie, innovation et infrastructure; 10) inégalités réduites; 11) villes et communautés durables; 12) consommation et production responsables; 13) lutte contre le changement climatique; 14) vie aquatique; 15) vie terrestre; 16) paix, justice et institutions efficaces; 17) partenariats pour la réalisation des objectifs.

par la pauvreté et l'injustice (Bourgerie, Monfort et Pruvost, 2012). En outre, *« les objectifs de développement durable abordent les différentes dimensions du développement durable : croissance économique, l'intégration sociale et la protection de l'environnement, tandis que les OMD étaient axés principalement sur les questions sociales »* (ONU, AG/11688). Une forte considération est donc de nouveau apportée à la croissance économique : *« Nous entreprendrons d'asseoir les économies de nos pays sur de solides fondations. Une croissance économique soutenue, inclusive et durable est essentielle à la prospérité »* (ONU, ODD préambule, 2015). Par ailleurs, les Objectifs de développement durable (ODD) essayent d'intégrer les insuffisances constatées dans la conception et l'exécution des OMD en veillant à ce que le processus soit inclusif et participatif, contrairement au précédent, qui avait été le produit des seuls pays de l'OCDE. Aussi, les ODD accordent une place de choix aux femmes, en considérant que la réalisation de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles apportera une contribution capitale à la réalisation de l'ensemble des objectifs et des cibles.

2. L'incorporation des femmes dans le champ du développement international

La problématique de l'intégration des femmes au développement international est relativement récente et constitue l'amorce d'un virage thématique, épistémologique, théorique et méthodologique qui permettra d'élaborer un discours spécifique sur les femmes et le développement. L'intégration de la question des femmes au

développement international est également nourrie par un long mouvement féministe de lutte pour l'égalité des sexes.

Au niveau du développement international, l'ouvrage d'Ester Boserup, *La femme face au développement économique*, publié en 1970, marque la naissance officielle du discours sur l'intégration des femmes au développement (St-Hilaire, 1995). À partir d'une exceptionnelle revue de littérature, d'enquêtes, de recherches empiriques sur le développement réalisées en Asie, en Amérique Latine et en Afrique, elle lève le voile sur la non-reconnaissance ou l'insuffisance de reconnaissance du travail des femmes et sur la tendance à les reléguer à des activités traditionnelles et à les assigner à des statuts sociaux et professionnels hiérarchiquement inférieurs. Contrairement à la tradition, il s'agit d'un constat fait par une chercheuse intervenant au sein du dispositif institutionnel du développement. En effet, c'est à la faveur d'une subvention d'un organisme de développement international danois que Boserup a pu réaliser cette vaste recension de recherches empiriques pour étayer le constat de ces pratiques discriminatoires, invisibilisantes et injustes. La perspective genre allait dès lors commencer à s'inviter dans le dispositif du développement afin de contribuer à la redéfinition de la notion du « développement » ainsi qu'à un renouveau théorique, épistémologique et méthodologique pour le penser :

> Initialement oubliées des projets de développement mis en place par les États, les institutions financières et les organisations internationales des pays riches, les femmes vont progressivement passer du rôle de simples récipiendaires de l'assistance sociale à celui de catégories à intégrer au développement, pour finalement atteindre le statut d'actrices incontournables de l'éradication de la pauvreté (Martinez, 2008, p. 70).

Si ce constat fait par Martinez attribue des avancées significatives à cet activisme militant et scientifique, d'autres auteurs rapportent plutôt l'entrée du sujet « femmes » dans le développement international à l'ingéniosité des champions du développement

pour étendre toujours plus leur zone d'influence, ainsi qu'à la pénétration du capitalisme dans l'ensemble du monde (Peemans, 2002, cité par Beaulieu et Rousseau, 2011, p. 3). Cela révèle la complexité, le paradoxe et le caractère polémique du développement, qui peine à faire consensus et à convaincre et ce, dès ses premiers attelages et en dépit de ses diverses re-conceptualisations.

2.1 Les approches du genre dans le développement international

La perspective du genre dans le développement a permis, au cours des cinq dernières décennies, l'élaboration de plusieurs approches. Ces approches ne sont pas toujours cohérentes entre elles, elles peuvent même être contradictoires, mais elles rendent compte de la complexité d'un phénomène dont l'analyse, la compréhension et l'interprétation constituent un exercice périlleux. L'investigation du champ « genre/femmes et développement »[11] permet en effet de saisir le dynamisme et la richesse des productions théoriques sur la question, dont la « typologisation » est loin d'obéir à des standards conventionnels. Les auteures (Champagne, 1989;

[11] Si le terme femme est usuel à la langue française, celui de genre dérive d'un emprunt du mot « gender », apparu sous la plume d'Ann Oakley en 1972, et représente l'aboutissement des réflexions féministes anglo-saxonnes (Bissiliat, 2003). Le genre exprime que « la femme, tout autant que l'homme, est femme par le sexe, mais aussi par la construction sociale qui lui est superposée » (Bissiliat, 2003, p. 155). Le genre apparait donc comme une catégorie d'analyse qui tend à rendre compte des rapports de domination fondés sur le sexe, en tenant compte ou non d'autres axes de détermination sociale comme la race, la classe sociale et la nation. Elle est surtout une approche et considère que la notion de « femmes », en raison des essentialismes auxquels elle aboutit inévitablement, ne peut plus servir de fondement théorique et conceptuel (Malbois, 2011). Le concept de genre permet donc de « déconstruire » et de dénaturaliser la notion de femmes dans tous ses aspects, en cherchant *«comment continuer à penser les femmes comme une entité collective, de manière à préserver la possibilité de l'action politique féministe, sans déterminer a priori ce que serait l'identité «femme»* (Young, 1994 cité par Malbois, 2011, p. 74). En droite ligne avec leur action politique, les féministes (surtout du Sud) ont donc réussi à introduire le concept de genre dans le champ de la coopération internationale, dans la perspective d'une rupture épistémologique avec la notion de « femme ». Mais l'opération se révéla périlleuse car cette introduction dans le discours et les pratiques des organisations internationales s'est accompagnée d'un processus de lessivage et de déminage qui, s'il lui assure une meilleure audience auprès des divers acteurs et une expansion quasi-intégrale dans toutes les dimensions du champ «femmes/genre et développement », tend à lui enlever sa charge politique et militante au profit d'un concept aseptisé et sans pouvoir progressiste. Nous reviendrons plus en détails, un peu plus loin, sur ce processus de réappropriation.

Martinez, 2008; Nicolas, 2007; Verschuur, 2009 ; Rousseau et Beaulieu, 2011) ne parviennent pas toutes à une même typologie, même si l'on retrouve les grands courants qui ont inspiré les diverses approches et théories. Par exemple, Verschuur (2009) retient trois phases dans la construction du champ de savoir « femmes/genre et développement ». La première phase a permis de faire connaitre le travail invisible des femmes, à commencer par celui des paysannes dans le « tiers-monde ». La seconde phase a fait l'analyse des transformations des rapports sociaux de sexe liés à la division internationale du travail en lien avec la mondialisation. La troisième phase, enfin, s'est intéressée plus particulièrement aux identités et à la lutte pour les droits, aux niveaux tant local que global, et ce dans un contexte de mondialisation et de nouvelle division internationale du travail. Martinez (2008), de son côté, retient six grandes approches théoriques qui, pour l'essentiel, ont été l'œuvre d'universitaires, de militantes féministes et de praticiennes du développement. Elle attire l'attention sur le fait que la classification crée l'illusion d'une trajectoire linéaire, ce qui n'est pas forcément le cas. En réalité, la classification suit l'histoire du développement, dont le cours présente des bonds et des reculs. C'est cette typologie que nous retenons et présentons ici.

2.1.1 Aide sociale / Welfare approach / les approches « bien-être des femmes »

Cette approche constitue la toute première de la série, et couvre la période de 1950 à 1970, c'est-à-dire les deux décennies qui suivirent l'appel du président Truman pour l'élargissement de la portée du développement à l'échelle du monde. Il s'agit de la période de l'après-guerre, où de nombreuses communautés humaines n'avaient pas encore accédé à leur droit à disposer d'eux-mêmes ou au droit à l'auto-détermination (Afrique-Asie). Il s'agit de la période, tel que nous l'avons vu, où le développement

était fortement marqué par la vision d'une mission civilisatrice des pays du Nord sur les pays du Sud ainsi que par une visée de croissance économique. Au niveau démographique, les femmes se sont, si l'on peut dire, indirectement trouvées au cœur des actions de nombreuses organisations de l'ONU et d'autres structures de coopération internationale[12]. En effet, l'enjeu était l'instauration d'une politique démographique en droite ligne avec les exigences macro-économiques. Cela prendra la forme de programmes de planning familial, de santé maternelle et familiale, d'éducation nutritionnelle et d'économie familiale :

> Sous-estimant le poids des cultures» locales et les modes d'organisation sociopolitique et économique des sociétés du tiers-monde, d'autres grandes agences internationales (Fonds des Nations Unies pour la Population [FNUAP], Organisation Mondiale de la Santé [OMS], Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture [FAO], Fonds des Nations Unies pour l'Enfance [UNICEF], Organisation Mondiale de la Santé [OMS]...) mettent en place des mesures de contrôle de la population qui ciblent les femmes dans leur rôle de maternité et de soins des enfants (Martinez, 2008, p. 74).

C'est ainsi que des programmes de bien-être social centrés sur la formation de travailleurs sociaux, le bien-être familial et le développement communautaire seront implantés au mépris des priorités et besoins des populations cibles. Un exemple illustratif est celui rapporté par le IFBAN, le Réseau International des Groupes d'Action pour l'Alimentation Infantile, où la multinationale Nestlé profitera de la vague des politiques des soins maternels aux enfants pour encourager la substitution du lait maternel par celui, artificiel, à base de lait en poudre (Martinez, 2008). Cette initiative fut pourtant en complète négation des conditions particulières de ces communautés (pauvreté, mauvaises conditions d'hygiène, analphabétisme, habitudes culturelles) et le résultat se révéla tragique avec l'accroissement des taux de mortalité parmi les enfants nourris suivant ces procédés artificiels. Par ailleurs, les pratiques et

[12] Cet intérêt était différent de celui exprimé par Boserup qui était de visibiliser et d'émanciper les femmes.

interventions entreprises par les organisations internationales tendaient à renforcer des rôles et statuts sociaux de femmes calqués sur le modèle occidental/ développé. Ce constat éveillera des initiatives militantes et progressistes portées à faire avancer la cause des femmes du Sud.

2.1.2 Intégration des femmes au développement (IFD)

La seconde approche identifiée par Martinez est, à proprement dit, la première théorie du développement international d'inspiration féministe. Son avènement est quasi consubstantiellement rattaché à l'ouvrage d'Ester Boserup cité plus haut. S'appuyant sur une importante documentation de recherche, Boserup montre, dans son ouvrage, la contribution de la colonisation à une déstructuration des rapports de genre dans la communauté, cela au détriment des femmes aussi bien rurales qu'urbaines. Elle relève ainsi des pratiques qui hiérarchisent les tâches et les professions selon le genre. Au niveau du cursus scolaire, les *« programmes scolaires des écoles missionnaires pour jeunes filles africaines mettaient l'accent sur les activités ménagères, la couture, la broderie, en plus de l'éducation religieuse »* (Boserup, 1983, p. 137), ce qui a renforcé les croyances « normalisées » et « typées » selon lesquelles ces tâches domestiques étaient singulièrement destinées aux femmes pendant que celles des hommes s'effectuaient à l'extérieur et étaient plus qualifiées. Cette répartition des rôles et des sexes s'est à un tel point imposée dans les pays en voie de développement et dans les pays industrialisés que les hommes comme les femmes la considèrent comme naturelle (Boserup, 1983, p. 158).

Le mérite de l'ouvrage de Boserup a été de jeter les bases d'une révision de l'aide internationale en mettant en lumière l'ethnocentrisme des colonisateurs et des planificateurs à l'origine de la dégradation du statut des femmes pendant la

colonisation et après les indépendances (Champagne, 1989). En écho à cette révélation, l'activisme des féministes aux États-Unis conduira le congrès, à travers la loi Percy, à exiger de l'Agence américaine de coopération américaine (USAID) l'introduction d'un volet consacré aux femmes dans son mandat (cela, tout en restant conforme avec le prisme économique dominant) (Champagne, 1989). On s'emploiera dès lors à faciliter l'accessibilité des femmes à l'éducation, à la formation, au crédit, aux techniques agricoles avancées, afin de mieux les intégrer dans la chaine de production. Pour l'USAID, il s'agissait d'aider à l'intégration des femmes du « tiers-monde » dans les économies nationales de façon à relever le statut des femmes et à favoriser le développement dans son ensemble (St-Hilaire, 1995). Dans la même foulée, l'ONU organisa la conférence de Mexico dédiée aux femmes (Conférence pour l'égalité, la paix et le développement) qui débouchera sur la proclamation de la décennie de la femme (1976-1985) et sur l'engagement des États à promouvoir l'égalité juridique des sexes et à assumer que les femmes reçoivent leur part des bénéfices du développement. La conférence de Mexico a ainsi offert une tribune et une vitrine qui a permis de légitimer les revendications des femmes, leur ouvrant des avenues menant à des combats de plus en plus incisifs face à toutes les formes d'oppression, d'assujettissement et d'aliénation dont elles sont victimes. Ces combats, nous le verrons, prendront des voies différentes, démontrant du même coup le caractère hétéroclite des féministes.

2.1.3 Femmes et développement (FED)

Toujours dans la décennie 1970, dans le sillage de la conférence de Mexico en 1975, l'expression « femmes et développement » fera irruption. Tout comme dans la précédente approche, ses conceptrices sont impliquées dans le monde de la coopération internationale, à la différence que celles-ci s'appuient sur des fondements

théoriques inspirés du marxisme. Il s'agit en fait d'une diversité de courants néo-marxistes s'appuyant notamment sur la théorie de la dépendance, mais en évitant de se restreindre à la simple dénonciation de l'articulation centre-périphérie pour mettre l'accent sur le silence complice qui entérine l'exploitation et l'oppression des femmes. Ce courant féministe cherchera alors à *« expliquer les liens entre les femmes et les processus de développement capitaliste, à la lumière des conditions matérielles qui contribuent à leur exploitation »* (Martinez, 2008, p. 78), et à dévoiler les fondements capitalistes et patriarcaux de l'État libéral ainsi que l'oppression inhérente à la division sexuée du travail. Suivant cette optique, la libéralisation des femmes n'apparaitra possible que lorsque l'État libéral sera renversé et ses structures capitalistes et patriarcales, démantelées. Les femmes y forment une classe sociale subordonnée au mode de production capitaliste, ce qui est cependant loin d'être confirmé : *« d'une part, des sociétés non capitalistes peuvent avoir une organisation patriarcale, et, d'autre part, les pays communistes n'ont pas fonctionné en un mode non patriarcal »* (Parini, 2006, p. 77 cité par Martinez, 2008, p. 78).

Ainsi, l'approche FED constitue un apport en établissant le rapport entre le patriarcat et le capitalisme dans la construction et l'exploitation du travail des femmes. Cela est d'autant plus vrai que sa démonstration cible une rhétorique (libéralisme, séparation du « privé » et du « public ») qui donne un caractère naturel à des pratiques oppressives et injustes. Sa conception dogmatique des femmes en classe sociale l'empêche cependant de reconnaitre les clivages ou les rapports de domination qui la traversent et que l'on désigne, depuis, à l'aide du concept d'intersectionnalité. C'est dans cette perspective que d'autres courants féministes viendront casser le mythe d'une classe féminine monolithique et porter la réflexion sur les articulations entre les rapports sociaux de sexe, de « race », de classe. Nous y reviendrons plus loin.

2.1.4 Genre et développement (GED)

Une autre approche pour appréhender les femmes dans le développement international est celle du genre et développement (GED). Cette dernière apparaît dans les années 1980, dans un contexte où les débats sont orientés sur les fonctions de production et de reproduction des femmes et comme alternative à l'IFD et à la FED. Elle est une approche féministe qui postule une appréhension de tous les aspects de la vie des femmes comme un tout. Elle découle du mot *gender* / genre, lequel est apparu en 1972 comme catégorie d'analyse, tel que mentionné plus haut. Elle fait la démonstration que l'identité sexuelle, les rapports sociaux et les rôles qui en résultent sont le fruit d'une construction sociale qui n'a rien de naturel et donc de consubstantiel avec le sexe biologique. Par conséquent, les féministes de cette vague font griefs à Boserup de sa non prise en compte du rôle de la reproduction dans la division sexuelle du travail ainsi que dans la subordination des femmes (Beneria et Sen, 1981, cité par Champagne, 1989, p. 11). Dans la sphère privée, notamment, les femmes, en plus de la production des biens matériels, sont astreintes à des tâches comme l'entretien de la famille, l'éducation, l'alimentation et le soin des enfants; tâches desquelles sont exemptés les hommes, donnant à ces derniers une longueur d'avance en termes de temps consacré au travail extérieur rémunéré, et donc en termes de pouvoir économique. Aussi, tout changement ne saurait ignorer ce rapport inégal entre les hommes et les femmes en ce qui touche la vie quotidienne et économique (Champagne, 1989).

Dans les faits, ce courant est porté par les féministes américaines des années 1980 (Burce, 1981; Beneria et Sen, 1981; Burenic, 1983; Sen et Grown, 1985) qui dénoncent l'alignement des féministes libérales avec le cadre néo-classique de la théorie de la modernisation, et apportent ainsi un tournant dans la réflexion des

féministes sur le développement. Sen et Grown (1985) publient l'ouvrage *Development, crises and alternatives vision : Third world women perspectives,* lequel s'inspire de la théorie de l'économie politique sous le couvert du Development Alternatives With Women for a New Era – Alternatives pour le développement avec les femmes à l'aube d'une ère nouvelle (DAWN). La nouveauté est que non seulement l'approche articule l'analyse du genre et de la classe, mais elle dépasse le strict examen des changements dans la division du travail au cours du processus d'accumulation capitaliste pour rejoindre l'observation des crises économiques et sociales actuelles à travers le monde et leur impact sur les femmes (Sen et Grown, 1987, p. 303 cité par Champagne, 1989, p. 12). Son acte officiel de naissance se fait à Rio de Janeiro en 1986, au lendemain de la troisième conférence des Nations Unies sur les femmes. Cette dernière s'était intéressée au contexte marqué par la crise de la dette, auquel se greffe l'adoption des politiques d'ajustement structurel ayant participé à la détérioration de la situation des pays en développement. Cette prise de conscience allait inviter les féministes du Sud dans les débats internationaux, plus spécifiquement au niveau des questions se rapportant au cadre macro-économique de l'oppression des femmes. Ces féministes établissent un lien entre l'endettement des pays en développement, l'expansion des politiques économiques néolibérales et la montée du fondamentalisme religieux qui fragilise davantage les femmes – d'où l'idée d'élaborer une perspective féministe parallèle (GED), qui fait de la division sexuée du travail autant que de la construction sociale de rôles genrés, des enjeux du développement :

> L'approche GED tente de combler les lacunes de courants théoriques antérieurs en liant les rapports de production aux rapports de reproduction. Son but est double : d'une part montrer, que les rapports de genre inégalitaires freinent le développement ainsi que la participation des femmes à celui-ci; d'autre part, transformer les structures de pouvoir en vue de favoriser à long terme un partenariat égal entre les sexes qui les

> associe tous deux à la participation, à la prise de décisions et aux bénéfices des actions de développement (Martinez, 2008, p. 78-79).

L'affectation des statuts et rôles sociaux en fonction du genre induit des privilèges et des hiérarchies qui peuvent se superposer de façon aléatoire et différenciée à d'autres rapports de domination fondés sur la classe, l'ethnicité, la race et l'orientation sexuelle. Il s'agit donc, en la transposant dans les programmes de coopération et de développement, d'amorcer une politisation de la problématique des femmes, en s'attaquant notamment à l'architecture institutionnelle d'ordre coutumier ou légal (patriarcal).

Ainsi, le mouvement féministe des pays du Sud pour plus d'autonomisation et d'émancipation fait appel au terme *« empowerment »* dans le champ du développement international. Ces féministes pourfendent le modèle de développement orthodoxe dont les échecs appellent à remettre en question plus radicalement les mécanismes sous-jacents du développement dans la perspective de méthodes susceptibles de libérer les femmes et les autres catégories de personnes paupérisées des structures sociales et économiques qui les maintiennent dans la misère. Selon elles, le renforcement du pouvoir des femmes passe par la transformation radicale des structures économiques, politiques, légales et sociales qui perpétuent la domination selon le sexe mais aussi l'origine ethnique et la classe, et empêchent la satisfaction de leurs besoins stratégiques (Calves, 2009). Les organisations féminines de base sont alors présentées comme les catalyseurs des visions et perspectives des femmes et le moteur des transformations structurelles nécessaires au projet émancipateur. En plus des changements législatifs, la mobilisation politique, la conscientisation et l'éducation populaire sont au cœur de la stratégie envisagée par l'approche GED pour promouvoir le développement débarrassé de toutes formes d'oppression basées sur le sexe, la classe, la race et la nationalité.

Dans les faits, comme nous le verrons, l'introduction et la vulgarisation du concept de genre au sein du milieu institutionnel des grandes organisations internationales et non gouvernementales de la coopération bilatérale et multilatérale s'accompagnera d'un désamorçage progressif du potentiel subversif et révolutionnaire de l'approche. Malgré son enracinement dans le discours institutionnel, le genre et l'*« empowerment »* qu'il veut promouvoir se trouvent phagocytés par la prévalence de la logique institutionnelle et ses règles de bureaucratie, de hiérarchie, de culture du compromis et de l'entente cordiale. La logique développementaliste prend le pas sur la composante subversive et politique du concept, les actions étant le plus souvent déterminées par l'agenda des institutions dont les centres d'intérêts tournent autour de sujets tels que l'égalité des sexes, les droits humains, le développement économique et social. On renonce aux véritables changements structurels dont l'ancrage semble se poser comme une œuvre titanesque et de longue haleine. Les priorités pressantes, plus accessibles à court terme, mobilisent alors les attentions.

2.1.5 L'Approche Efficacité (AE)

L'« Approche Efficacité » des années 1980-1990 reprend les principales idées de l'IFD en relevant la persistance des inégalités de sexe du fait de la non-reconnaissance, par les planificatrices et planificateurs du développement, du rôle central des femmes au niveau de la production :

> Conçue dans les bureaux des institutions financières internationales au moment où se dessinent les politiques d'ajustement structurel déjà évoquées… l'Approche Efficacité vise à impliquer davantage les femmes dans les projets de développement, de manière à les rendre plus efficaces et compétitives (Martinez : 2008, p. 82).

Il s'agit là d'une démarche visant une intégration des femmes dans la chaîne de la production, laquelle suit le mouvement de la mondialisation des marchés. Nous sommes de nouveau dans la logique de l'idéologie dominante faisant de la

productivité un facteur essentiel du développement. Les ONG, la Banque Mondiale et d'autres organisations internationales s'activent à asseoir les conditions d'une meilleure participation des femmes, notamment par des programmes de formation et par l'amélioration de leur accessibilité aux ressources.

2.1.6 L'Intégration de l'Égalité (IDE)

L'approche de « l'Intégration de l'égalité » (IDE), de l'anglais "mainstreaming gender equality" ou "gender mainstreaming", constitue la dernière approche de la liste et apparait vers la deuxième moitié de la décennie 1990. Elle :

> vise à aller au-delà du ciblage des femmes par le biais de « projets femmes » favorisé jusqu'alors, pour faire de l'égalité de genre une dimension transversale à intégrer systématiquement dans tous les programmes et politiques de développement (Calves et Adjamagbo, 2012, p. 9).

L'idée est donc de s'accorder pour l'introduction du principe d'égalité entre les hommes et les femmes dès l'élaboration des politiques ainsi que dans les processus liés au développement (Bisilliat, 2003). Les projets doivent s'adresser aux hommes et aux femmes afin d'éviter d'envisager les femmes dans une perspective communautariste qui risque de les ghettoïser. Les actions doivent donc viser concomitamment les hommes et les femmes en vue d'instaurer une relation de confiance dont les retombées seront profitables à tous : *"Since men need to change in their thinking, attitudes, and willingness to take a fairer share of the responsabilities and workloads that women carry on their shoulders"* (Wolfensohn, 1995 : 3 cité par Mitchel, 2009, p. 22). Dans la même mouvance, l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) remplace les programmes IFD par ceux de l'Égalité entre les hommes et les femmes, considérés comme « thème transversal ».

Cela étant posé, dans la pratique on assisterait plutôt à une dissémination et parcellisation des actions, notamment par le biais des OMD, ce qui favoriserait une association systématique de la dimension genre à la réflexion macro-économique. Aux vues de plusieurs, les approches du genre dans le développement, notamment les deux dernières, traduiraient une incorporation des critiques féministes par l'ONU et les institutions engagées dans le champ du développement international. Voyons maintenant les actions menées par l'ONU à l'endroit des femmes et de la question du genre.

2.2 Quand l'ONU mobilise les femmes du monde : processus, acteurs, événements, enjeux

Sans en faire une cible particulière, la Déclaration universelle des droits de l'homme constitue le premier outil juridique majeur et de reconnaissance de l'ONU vis-à-vis des femmes. Tirant leçon de la tragédie de la guerre, la Déclaration fait de la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables, le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde (ONU, s.d, Préambule de la déclaration universelle des droits de l'homme). La déclaration favorisera l'émergence de trois mouvements aux Nations unies qui participeront à la proclamation de l'Année internationale de la femme en 1975. Il s'agit notamment du mouvement contre le colonialisme, celui de défense des droits des femmes et, enfin, celui des droits de la personne. Déjà, la publication du livre d'Ester Boserup avait produit de fortes répercussions dans le monde du développement et chez les femmes qui y travaillaient.

Dans la foulée, le collectif Isis international, un service international d'information et de communication consacré aux femmes fondé en 1974, se donne pour objectif de promouvoir le plus vaste échange possible d'idées, de contacts et de ressources parmi les femmes et les regroupements de femmes en Afrique, Asie, Australie, Amérique latine, Europe et Amérique du nord (Antrobus, 2007, p. 70). La tenue de la conférence internationale de l'Année de la femme, sous le thème « Égalité, développement et paix » à Mexico en 1975, permit aux 8000 participant·e·s issu·e·s de 125 des 133 pays membres de l'ONU d'avoir une tribune pour exprimer leurs préoccupations : alphabétisation, éducation et formation, santé, alimentation et population, vie domestique et mariage, emploi et question économique, logement, participation à la vie politique, coopération internationale, paix et droits de la personne, et mesure de mise en œuvre du Plan d'action. Une des conclusions de la rencontre a été la reconnaissance de la pénurie de données sur le rôle et la condition des femmes, d'où l'idée d'accorder une priorité à la recherche. La structure de l'organisation des débats s'opérait entre « tribunes » dédiées aux ONG où il n'y avait pas de restrictions quant à la nature des sujets abordés et la profondeur des débats, et la tribune officielle, où les sujets portaient sur le nouvel ordre économique international, les différences entre pays en voie de développement et pays industrialisés, et les ponts communs entre les femmes du Nord et du Sud. La majorité des femmes qui n'avaient aucune expérience des réunions des instances de l'ONU et/ou gouvernementales étaient peu enclines à aborder les questions politiques. C'est bien après la conférence que les femmes vinrent à saisir le lien entre leurs problèmes et le déséquilibre socioéconomique structurel inhérent aux économies du Nord et du Sud, et que les problèmes des femmes dans les sociétés patriarcales devinrent de nature « politique » (Antrobus, 2007). De l'avis de Antrobus, sans être un événement

prodigieux, la conférence de Mexico amorça un processus qui allait transformer la vie de nombreuses femmes, et mettre en œuvre la prédiction du Plan d'action mondial : « *Qu'à notre époque, les femmes sont appelées à devenir une force sociale puissante, révolutionnaire* » (Antrobus, 2007, p. 81).

L'une des décisions majeures de la conférence mondiale a été l'idée d'une Décennie pour la femme qui a été avalisée par l'Assemblée générale des Nations unies, préparant ainsi le dispositif de ce qu'on appellera le mouvement des femmes international et la mise en œuvre d'un Plan d'action : mécanismes spéciaux, services, bureaux, commissions des femmes (tant au sein des bureaucraties gouvernementales que des organisations internationales), création de nouvelles associations féminines, ouverture de programmes d'études féminines dans les universités, création d'instituts de recherche pour combler le déficit de données renseignant sur la condition des femmes... Cette dernière action allait favoriser l'essor et la vitalité de trois catégories de femmes dans le champ d'action du développement : les universitaires, les militantes et les praticiennes. Un cadre d'échanges et de confrontations était ainsi créé, permettant aux femmes issues des quatre coins du monde de procéder à l'émergence d'analyses sur diverses réalités de la condition féminine à travers le monde. Ainsi, on assista à la création de l'Association des femmes africaines pour la recherche sur le développement (AFARD) destinée à porter devant les chercheurs, états-uniens notamment, de nouvelles définitions des femmes du Sud qui étaient jugées insatisfaisantes. D'autres structures de recherche telles que l'Institut international de la recherche et de formation des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, la Women's Environment and Development Organization (WEDO), le Development Alternatives with Women for New Era (DAWN), œuvrent à la production de

statistiques et d'analyses qui apportent une meilleure compréhension des enjeux et de l'expérience des femmes au sein des programmes et des projets. Les diverses rencontres occasionnées par les initiatives onusiennes permirent un réseautage pour des femmes qui proviennent de différents pays. Toutefois, les rencontres furent aussi le lieu de douloureux constats. L'évaluation des intiatives, à la moitié de la décennie, a fait ressortir, notamment grâce aux nouvelles données et aux recherches, une cartographie des inégalités hommes-femmes ainsi qu'une exacerbation de la pauvreté dans laquelle vivent la plupart des pays en voie de développement en raison de structures économiques inéquitables telles que le capitalisme, le colonialisme et le néocolonialisme.

Au cours des décennies, les Nations Unies maintiendront leur engagement relatif aux femmes à travers la tenue de trois autres conférences mondiales consacrées aux femmes : Copenhague en 1980, Nairobi en 1985, Beijing en 1995. Ces conférences répétées permirent progressivement d'impliquer les gouvernements pour changer les lois en faveur des femmes, de constituer un mouvement des femmes et plus singulièrement, un leadership des femmes du Sud, de mieux harmoniser les initiatives, ressources, institutions et acteurs destinés à concevoir des stratégies et plans d'action pour la promotion des femmes, d'évaluer les diverses réalisations, d'identifier les obstacles aux recommandations et d'élaborer des stratégies prospectives pour une vraie implication des femmes de différents milieux et régions pour la recherche d'un cadre faisant le lien entre les diverses expériences. L'objectif était d'élaborer un plaidoyer universel. Le FMI, la Banque Mondiale, l'ONU et ses institutions spécialisées – l'Organisation internationale du travail (OIT), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO) – intervinrent dans la mise en œuvre de nombreuses stratégies en coopération avec les militantes, universitaires et praticiennes. Or, cette collaboration est une des raisons pour lesquelles l'introduction de la question du genre dans le développement finira par être interprétée comme une bureaucratisation du féminisme et son assujettissement progressif, quand ce n'est qu'elle sera critiquée pour son eurocentrisme.

2.3 La bureaucratisation du développement international et la dépolitisation du concept de genre

Comme nous l'avons évoqué plus haut, c'est dans la décennie 80 que le concept de genre fait son apparition dans le champ du développement international. Celui-là permit :

> d'expliquer les inégalités structurelles ou sociales fondées sur des attributs ou caractéristiques des groupes humains [....] cela en faisant référence à un ordre structurel ou social au sein duquel les ressources et le pouvoir sont inégalement réparties (Lorber, 1994 cité par Moghadam et Senftova, 2005).

Dans ce contexte, les inégalités de genre sont présentées comme un frein au développement et un obstacle à l'exercice de la citoyenneté des femmes. Et l'égalité des genres prônée recouvre l'égalité de traitement en vertu de la loi, mais aussi l'égalité des possibilités (Kabeer, 2005).

Dans cette perspective du genre, la pensée féministe s'illustre par sa complexité et sa richesse à travers de multiples courants qui résultent de causes diverses : les régions, histoires sociale et coloniale, les enjeux, l'hétérogénéité des femmes. Ces courants vont enrichir le concept à travers de multiples apports auparavant invisibles, considérés insignifiants, peu connus et sans légitimité (Verschuur, 2010). Ainsi, le

mouvement *black féminist* a représenté un courant critique de la pensée dominante féministe et aborde la manière dont les catégories de race, de classe, de sexe, se renforcent mutuellement (intersectionnalité). Ce courant inspirera des féminismes coloniaux qui revendiquent une décolonisation de la pensée féministe / contestation d'une pensée hégémonique occidentale. Des militantes et rhétoriciennes issues de la migration, des femmes racisées, des militantes et théoriciennes du Sud revendiquent une parole différente et des féminismes qui s'expriment de façon plurielle et hétérogène, elles revendiquent une parole située, contextualisée, ancrée dans l'expérience subjective (Destremau et Verschuur, 2012).

Les différents courants féministes ont tous adopté des attitudes critiques vis-à-vis du développement qui est présenté comme un prolongement des rapports de pouvoir fondés sur le capitalisme, le patriarcat et la différence raciale. Ils dénoncent l'imposture d'un système qui favorise l'exploitation des femmes à travers l'organisation sociale capitaliste, ce qui entraine une détérioration de la situation des pays en développement et une paupérisation toujours plus profonde des couches vulnérables, dont les femmes. Le développement serait donc inenvisageable avec le maintien des relations de genre inégalitaires et des structures de pouvoir qui ne favorisent pas un partenariat égal entre les deux sexes tout en les associant tous deux à la participation, à la prise de décision et aux bénéfices des actions de développement (Martinez, 2008). Aussi, pour les féministes du Sud, le renforcement du pouvoir des femmes ne passe pas uniquement par l'autonomisation et la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, mais par une transformation radicale des structures économiques, légales, juridiques et sociales qui perpétuent la domination selon le genre, l'origine ethnique et la classe (Adjamagbo et Calves, 2012).

Ces positions radicales suscitent un rejet, dans un premier temps, des bailleurs de fonds et des ONG, pour être ensuite peu à peu adoptées (Bisilliat, 2003) en remplacement des termes sexe/ femme qui étaient jusque-là employés comme des outils descriptifs plutôt que comme des outils analytiques (Verschuur, 2010). Dans les programmes de coopération, des interactions ont lieu entre les pratiques et théories féministes et les théories et pratiques du développement, et favorisent l'insertion des intervenantes et du corpus conceptuel féministe dans le dispositif et le discours du développement. Cependant, on assistera à une réappropriation du concept par les hommes politiques à des fins de bienséance et de moralisme, ce qui lui fera perdre du même coup sa signification profonde liée au pouvoir et à l'égalité. Bisilliat (2003) fait le constat d'un défrichement catégoriel systématique du concept genre qui se trouve accommodé à toutes les sauces par divers locuteurs (chercheurs, chercheures, agents de coopération, responsables politiques, ONG, etc.). Ce gain de popularité permet une vulgarisation du concept à travers le *« gender streaming »* comme un instrument technique servant à la professionnalisation des mouvements de femmes et ONG des femmes du Sud (Verschuur, 2003), et qui se révèle être une stratégie de dépolitisation. La notion de pouvoir qui était rattachée au concept se trouve occultée; et les programmes de coopération tendent à un usage instrumental du mot en gommant l'aspect relatif à la relation de pouvoir au cœur des rapports hommes-femmes.

C'est contre cette neutralisation que certaines féministes auront recours à l' *« empowerment »*, notion qui incarne le militantisme, la prise de conscience critique et qui permet de passer de la compréhension à l'action dans un contexte d'oppression (Paulo Freire, Barbara Salomon). Cette nouvelle approche dénonce le modèle orthodoxe du *« top-down »* et prône un développement par le bas. À cet égard, le renforcement du pouvoir des femmes passe par la transformation radicale des

structures économique, politique, légale et sociale qui perpétuent la domination selon le sexe. Les organisations féminines de base sont ainsi considérées comme de véritables leviers susceptibles d'impulser le développement contre la logique du marché et l'impuissance des États sous le règne du néolibéralisme. À son tour, l'« empowerment » est intégré dans le discours onusien, notamment lors de la quatrième conférence des Nations Unies sur les femmes:

> Le renforcement du pouvoir « empowerment » des femmes et leur pleine participation dans des conditions d'égalité dans toutes les sphères de la société, incluant la participation aux prises de décision et l'accès au pouvoir sont fondamentaux pour l'obtention de l'égalité du développement et de la paix (Nations Unies, 1995 : 13 cité dans Calves, 2009, p. 741).

L'enthousiasme est tel qu'à la fin des années 1990, l' « empowerment » est devenu une notion politiquement correcte dont tous les organismes internationaux ne peuvent se passer. À titre illustratif, le troisième des huit objectifs du millénaire pour le développement vise à « promouvoir l'égalité des sexes et l'empowerment des femmes ». Loin de son crédo initial, l'appropriation du concept dans le discours onusien se fait encore une fois dans une perspective instrumentale et institutionnelle qui favorisera le statu quo (Calvès, 2009). Parallèlement, l'ONU réussit à absorber les activités des organisations féministes et à se constituer comme un acteur central qui détermine les orientations théoriques et les actions pratiques de développement (Falquet, 2004). Pire, selon Falquet, on assiste à une « ONGisation », soit à une professionnalisation et institutionnalisation de certains mouvements féministes qui fonctionnent selon la logique bureaucratique et hiérarchisée (Ekindi Tchatap, 2007) : direction générale, congrès, cellule de communication, conseil d'administration, présidente, vice-présidente, secrétaire-générale… aux antipodes d'un développement par le bas. Il se constitue une élite de « fémocrates » qui sont aux commandes du dispositif visant à la mise en place de l'agenda onusien et de ses satellites, donc à une

sorte de privatisation des actions de développement. De nos jours, la contribution des féministes semble s'être diluée dans le dispositif du développement, malgré le discours qui tend à faire des femmes des actrices incontournables du développement et de la lutte contre la pauvreté.

Antrobus (2007) nuance toutefois en relevant le fait que, malgré les critiques dont elles ont pu faire l'objet, les personnes travaillant dans les domaines de l'intégration des femmes dans le développement et pour l'élaboration des politiques ont sans contredit aidé à ancrer le mouvement dans les réalités de femmes de diverses origines et cultures. Ce faisant, cette collaboration institutionnelle a permis d'englober un large éventail de questions touchant tous les humains. En outre, la présence des ONG dans les forums parallèles aux débats de la tribune officielle aux conférences, permet de débattre de questions sensibles, de parité, des violences domestique et sexuelle, du conflit israélo-palestinien, de l'apartheid, de la situation critique des réfugiés et des personnes déplacées, ouvrant ainsi une dimension politique au mouvement. Selon Antrobus (2007), l'ONU aurait malgré tout permis aux femmes de mettre sur pied des plans d'action qui correspondent à leurs préoccupations et de leur offrir des normes et des outils internationaux pour les mettre en œuvre. L'ONU aurait permis aux femmes d'avoir accès aux gouvernements et les aurait convaincues de l'importance de veiller au respect des engagements, résolutions et déclarations visant l'amélioration des conditions de vie des femmes (Antrobus, 2007).

Antrobus (2007) observe néanmoins la difficulté d'un véritable ancrage du féminisme et de la politique féministe dans certains pays du Sud, où les féministes ont plutôt une connotation négative et sont soupçonnées d'avoir une attitude négative envers les hommes, et même la famille (Antrobus, 2007). Les chercheuses féministes des pays « en développement » revendiquent la possibilité de prioriser les questions relatives à

la justice distributive – à la différence de leurs consœurs occidentales qui privilégient l'égalité et la reconnaissance des droits des femmes.

Après cet aperçu rapide du rôle central de l'ONU dans l'édification et la consolidation du mouvement des femmes, et en dépit des avis contrastés sur la question, voyons ce que disent les recherches empiriques sur les impacts réels des stratégies et plans d'action issus des conférences. Existe-t-il des synergies, un point d'articulation entre les résolutions prises au plan mondial et les actions et réalités locales des femmes issues de la base ?

2.4 Quelques recherches empiriques sur le champ du « genre/femmes et développement »

Nous avons trouvé peu d'études empiriques réalisées sur l'introduction de la question du genre/ femmes et le développement en lien spécifiquement avec la dimension des associations et organisations féminines. Nous présentons trois études dans trois pays en lien avec un projet de développement au Niger, le mouvement féminin aux Philippines, et celui en Guinée-Conakry.

2.4.1 Quand les actions de changement suscitent la résistance des forces féodales

Guy Belloncle fait état d'une initiative du gouvernement nigérien visant à un : « *développement participé* »[13], c'est-à-dire un processus de développement basé sur une

[13] Il s'agit d'une initiative du gouvernement nigérien découlant du constat qu'il existait entre l'administration d'une part et les populations d'autre part une véritable coupure. Le gouvernement attendait de l'animation : qu'elle s'efforce de restaurer la confiance entre la population et l'administration en favorisant le dialogue entre cadres et populations au cours de toute une série de stages pendant lesquels on aborderait l'ensemble des problèmes et les possibilités nouvelles nées de l'indépendance. Une fois la confiance rétablie l'animation devait aider ces mêmes populations à s'organiser (notamment au sein de mutuelles villageoises et de coopératives) pour faciliter les changements et favoriser la prise en charge des changements par des structures paysannes responsables. On devait arriver, au terme du processus d'animation et de structuration, à un processus de développement basé sur une participation consciente et active des intéresssés en collaboration avec les cadres de l'État.

participation consciente et active des intéressés avec les cadres de l'État (Belloncle, 1980, p. 8). Grâce à l'appui du Fonds français d'aide et de coopération, un premier volet du projet a permis la prise en charge de trois conseillères expatriées, commises à l'animation féminine. L'évaluation positive de ce premier volet a permis son renouvellement pour un deuxième volet financé par le Fonds européen de développement, cette fois étendu à l'échelle nationale et avec une équipe de six conseillères (une coordonnatrice et une conseillère dans chacune des cinq régions). Avant le déploiement du projet, une phase « entrisme » a visé à convaincre des acteurs à l'échelon intermédiaire du bien-fondé de l'action d'éducation qui allait être entreprise au bénéfice des femmes (cadres administratifs et techniques de l'arrondissement, autorités cantonales, autorités villageoises et les hommes des villages). L'objectif était d'instaurer un environnement propice, serein et non hostile à la tenue de l'animation féminine. Le projet, en outre, avait été précédé d'une étude du milieu de six mois permettant d'identifier les principaux problèmes qui se posent aux femmes. La formation des animatrices fut ainsi reliée aux quatre problèmes retenus (santé des enfants, nutrition, jardinage, petit élevage) dans le souci d'être en phase avec les préoccupations de chaque localité. Parallèlement, des évaluations successives ont été menées afin de rendre compte de façon continue et régulière de l'impact du projet. Les premières évaluations relèvent que les animatrices du développement se sont posées en rivales des chefs de village et des représentants des partis politiques,

> suscitant ainsi des conflits et bloquant les actions de développement au lieu de les susciter. La formation fut réorientée au bénéfice d'une part des autorités traditionnelles, considérées comme devant être elles-mêmes des agents de développement de leurs villages, d'autre part au profit d'animateurs plus spécialisés (animateurs de santé, élevage, agriculture...) formés en fonction des actions concrètes entreprises au niveau de la zone (Belloncle, 1980, p. 21-22).

De plus, l'étude rapporte le paradoxe entre l'effacement des femmes de la scène publique (elles ne participent pas aux assemblées de village ou même aux réunions d'information), et la croissance de leur rôle et de leur pouvoir sur le plan économique. Cette situation a contribué parfois à exacerber les tensions entre hommes et femmes, et à amener l'animation féminine à adopter une action éducative *« qui s'adresse à la fois aux hommes et aux femmes et s'efforce, au-delà de la guerre des sexes, de trouver des solutions communes aux situations dramatiques dans lesquelles vivent aujourd'hui les villages nigériens »* (Belloncle, 1980, p. 43).

Dit autrement, l'étude de Belloncle montre que le projet a contribué à déstabiliser les rapports de pouvoir au sein des communautés bénéficiaires, il a par conséquent exacerbé des tensions de diverses natures, et a *in fine* nourri de véritables forces de résistance rendant caduques les objectifs du projet. Les animatrices se sont retrouvées les vectrices de tensions qui minent l'équilibre social, notamment en suscitant l'opposition des sexes.

2.4.2 Genre et objectivation des femmes par le dispositif du développement : cas des femmes philippines

Dans le cadre de sa recherche aux Philippines, Colette St-Hilaire fait état d'un féminisme aux prises avec trois fléaux : le colonialisme, le féodalisme et le capitalisme bureaucratique. L'exploration de l'identité des femmes philippines conduit à évoquer les grands événements qui ont conduit à ses redéfinitions successives : l'influence espagnole, l'ingérence américaine, les guerres anticoloniales, l'église, la société traditionnelle et maintenant, l'intégration des femmes au développement. Cette dernière phase s'opère par un double mouvement dont le premier est l'œuvre des

féministes qui réécrivent l'histoire et tentent de fonder symboliquement le nouveau mouvement d'affirmation politique des femmes. Le second est celui des sciences sociales qui ouvrent un débat sur l'identité des femmes philippines. Le débat est désormais réalisé dans un milieu institutionnel, qui veut rompre avec le discours poétique par les études empiriques qui arrivent à objectiver « la nouvelle Filipina » :

> La femme philippine est objectivée, son expérience est morcelée, inscrite dans des catégories, traduite en données et livrée aux gestionnaires de l'État et des organismes de développement. Avec la prolifération de ces études, la Filipina acquiert une nouvelle visibilité, sa vérité est établie (St-Hilaire, 1995, p. 111).

L'objectif avoué est d'abord d'« *intégrer les femmes au développement »,* et cela est rendu possible grâce à leur objectivation dans les sciences sociales. À cette fin, des organisations clés s'imposent dans la commande des recherches, le choix des théories, des concepts et des méthodes, le financement des projets et le recrutement des chercheuses : l'Agence américaine pour le développement international, la Fondation Ford, l'Institute of Philippine Culture. En 1975, la création de la Commission des femmes par le gouvernement de Ferdinand Marcos amorce :

> une période qui verra un ensemble hétérogène de discours et de pratiques s'articuler, sinon carrément s'incorporer à l'État et aux organismes internationaux, étendant les ficelles du dispositif du développement jusqu'aux groupes des femmes les plus marginaux et les plus radicaux (St-Hilaire, 1995, p. 115).

La commission des femmes, grâce aux études sociologiques abondantes, à l'adoption du discours libéral de l'IFD, à l'inclusion des femmes des campagnes philippines, au discours et aux programmes de développement du régime, contribuera à l'institutionnalisation d'un puissant mécanisme de contrôle des femmes qui se retrouvent ainsi organisées, rattachées aux structures politiques locales et à l'État, tout en marginalisant les organisations autonomes. Au cours des années 1980 s'amorce un nouveau partenariat avec l'ACDI et l'UNIFEM (Fonds de développement des Nations

Unies pour les Femmes) permettant, notamment, le financement d'une série d'ateliers sur l'analyse de genre dans les projets de développement et un financement pour l'élaboration d'un plan d'action (adopté en mars 1989). Le nouveau plan de développement des femmes philippines ainsi adopté incorpore le discours dominant des études sur les femmes et le développement, critique la dichotomie sphère privée et sphère publique, production et reproduction, et la violence sexuelle – des questions auparavant taboues. Des actions tous azimuts sont initiées pour renouveler le dispositif du développement. L'ACDI s'illustre à ce titre comme leader en créant *: « formellement un volet IFD, doté d'un budget et placé sous la responsabilité d'un cadre dont c'est l'unique tâche »* (St-Hillaire, 1995, p. 131). Ce mouvement a un effet d'entrainement qui ralliera les organismes de développement et permettra son accélération :

> Depuis 1975, nous avons assisté à une réintégration du discours traditionnel, la Filipina ambiguë est devenue mère et nourrice, travailleuse, paysanne pauvre, soutien de famille ou bénéficiaire, c'est-à-dire qu'on l'a de plus en plus définie dans les termes du développement. Les lieux même de production et de diffusion de l'identité de la femme philippine se sont déplacés, après avoir été imaginée par les poètes, les curés et les politiciens, la Filipina est maintenant pensée à partir des institutions universitaires et des organismes de développement (St-Hilaire 1995, p. 132).

St-Hilaire montre ainsi que les femmes ont réussi à s'imposer dans le discours du développement et aussi à se faire incorporer dans le dispositif. Par contre, les professionnelles et les chercheuses, une fois incorporées au dispositif, se sont parfois retrouvées piégées dans une nouvelle position où elles se trouvent tiraillées entre l'engagement militant et leur nouveau statut de soldat au service du développeur.

2.4.3 Quand le dispositif du développement institutionnalise le genre : le cas de la Guinée-Conakry

Doumbouya (2007) fait aussi un récit historique du développement institutionnel du genre en Guinée, dans le sillage encore une fois des retombées de la série de conférences consacrées aux femmes qui impose aux États africains, en conformité avec les engagements internationaux, de faire accéder des femmes à des postes de responsabilité pour élargir leurs possibilités de participation au développement. Il s'agit de l'amorce d'une gamme d'actions politique, juridique, institutionnelle et culturelle visant à asseoir progressivement les différents termes prônant l'égalité de genre. Il s'agit, entre autres :

- de la ratification de la convention contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (1992);

- de la création d'un secrétariat d'État aux affaires sociales, à la promotion féminine et à l'enfance (1992);

-de la création du ministère de la promotion féminine (1994).

À cela s'ajoutent de nombreuses réformes sur les droits des femmes, l'élaboration de stratégies de développement communautaire et le lancement de la décentralisation, lesquelles sont destinées à impliquer les femmes dans le développement : les ONG nationales, les ONG internationales et les partenaires au développement. On considère comme ONG:

> des organisations nationales et étrangères à but non lucratif qui contribuent directement ou indirectement à l'amélioration des conditions de vie des collectivités de base. Elles sont tenues dans leurs actions, d'opérer sans discrimination de race, de religion, de sexe et ne s'autorisent aucune activité à caractère politique. À ce titre, les ONG deviennent des partenaires privilégiés des communautés de base dans la

> réalisation de leurs objectifs de développement (Conté, 2003, p. 60 cité par Doumbouya, 2007, p. 92).

Il est recensé une quarantaine d'ONG féminines mixtes œuvrant dans divers secteurs visant la promotion des femmes et l'égalité des sexes. Elles constituent une partie intégrante des mécanismes nationaux d'exécution et de suivi-évaluation des recommandations. Elles prennent part à l'exécution des activités liées à la mise en œuvre du Programme cadre genre et développement (PCGD) dans différents secteurs :

- politique et juridique (révision des textes discriminatoires, vulgarisation des textes d'information pour les femmes sur leurs droits);

- économique : transformation et conservation des produits locaux, recherche de financement, intermédiation financière, habilitation technique et de la technologie, formation professionnelle;

- éducation, formation et alphabétisation, promotion de genre et de l'équité;

- santé.

La deuxième catégorie est celle des ONG étrangères qui apportent un appui technique pour le développement par le biais de nombreux partenaires au développement qui fournissent des appuis financiers, matériels, techniques pour la conception et la mise en œuvre des programmes et projets, cela, conformément aux principes et directives dans le cadre du plan d'action mondiale : PNUD, FNUAP, UNICEF, PAM, FAO, UNESCO, OMS, ONUDI, UE, ACDI, USAID, la Coopération Allemande/ GTZ, BAD, Coopération française, Banque Mondiale.

Cette étude donne un aperçu de la diversité des acteurs ainsi que des secteurs dans lesquels ils s'investissent en Guinée. Ils agissent en suivant le schéma établi dans le

document cadre, lequel traduit les engagements internationaux de l'État, et dont le respect et la stricte observation constituent les exigences en termes de crédibilité et de confiance auprès des bailleurs de fonds. Il y a aussi une certaine circularité entre la sphère internationale où se définit l'agenda des politiques de genre et développement, et la sphère étatique chargée d'instaurer le cadre institutionnel, politique et juridique favorable à l'action des acteurs collectifs (ONG). Les ONG jouent en quelque sorte le rôle d'interface entre les bailleurs de fonds et les structures locales de base. Ce renouveau structurel a profondément redéfini les logiques institutionnelles au niveau administratif et étatique, à travers l'émergence de la décentralisation et de la société civile, et la volonté d'un transfert aux collectivités de base et locales de toutes les opérations qui se rapportent au développement. Les politiques de genre et développement participent à une redéfinition de la notion de l'État, de la citoyenneté, ainsi que de l'égalité de sexe; et ont des répercussions, même *« auprès de femmes de contrées reculées qui ne savent quasiment rien des luttes pour l'autonomie des femmes mais en subissent désormais les retombées »* (Doumbouya, 2007, p. 70).

* *

*

L'introduction des femmes dans le champ du développement international, il faut le rappeler, fait suite aux échecs de la série d'approches/paradigmes de développement, et surtout de la parution de l'ouvrage de Ester Boserup en 1969, qui a permis de révéler les conséquences négatives des politiques coloniales et de développement sur la condition des femmes dans les pays en voie de développement. Cette révélation aura le mérite de susciter un véritable mouvement institutionnel (ONU, universitaires, chercheuses) et militant (actrices de développement, féministes, activistes…) pour des

actions visant à une meilleure intégration des femmes dans le processus de développement des pays considérés. L'apport majeur des féministes aura été notamment la contribution conceptuelle et théorique pour une meilleure appréhension du phénomène, dont notamment la naissance du concept de genre. Ce concept, fondamentalement révolutionnaire, sera peu à peu réapproprié par le milieu institutionnel, avec à sa tête l'ONU. Cela aboutira à une forme de lessivage du concept qui perdra ainsi sa dimension subversive.

En somme, les pratiques des institutions et des organisations sur le genre et le développement ont plus tendance à donner une prééminence aux actions de développement qu'à la dimension militante, contestataire et conflictuelle. L'injonction à l'égalité de genre revient systématiquement dans les discours, les conventions et conférences, mais peine à trouver un ancrage concret dans la réalité quotidienne, comme le montrent les quelques enquêtes empiriques que nous avons présentées. Il se produit une sorte de délitement entre la conception et la formulation des politiques et leur impact réel et réformateur. Les contraintes et préoccupations locales semblent contribuer à un détournement des objectifs poursuivis qui se trouvent remisés et supplantés par les priorités concrètes et pressantes auxquelles on ne saurait opposer des évocations purement théoriques. De nombreuses critiques relèvent de plus en plus ce détournement de la notion aussi bien au niveau du discours que dans les pratiques (Verschuur, 2009 ; Falquet, 2011 ; Beaulieu et Rousseau, 2011). Qu'en est-il de la situation au Burkina Faso ?

Chapitre 2

Le développement international et la question du genre au Burkina Faso

Situé dans la boucle du Niger, le Burkina Faso est un pays enclavé de 274 000 km2 de l'Afrique de l'Ouest entouré au Sud par le Benin, la Côte d'Ivoire, le Togo et le Ghana, à l'Est par le Niger et au Nord et à l'Ouest par le Mali. Le relief du pays est essentiellement plat avec une altitude moyenne de 400 m. Le plus haut sommet du pays, le Mont Tenakourou (749 m), se situe au Sud-Ouest du pays. À part un massif gréseux au Sud, particulièrement riche en aquifères, les trois-quarts du territoire sont occupés par une pénéplaine reposant sur un socle granito gneissique d'âge précambrien (MAHRH, 2006).

On retrouve essentiellement trois types de sols sur la superficie du pays :

-les sols à sesquioxydes de fer et de manganèse (39%) pauvres, mais aptes aux cultures de céréales et de légumineuses et à l'arboriculture ;

-les sols peu évolués (26%), souvent riches en Ca et en Mg et utilisés comme des terres de culture en terrasse ;

-les sols hydro morphes (13%) présents le long des fleuves et rivières, utilisés pour la culture du sorgho et de riz pluvial et de contre saison[14].

Le climat du Burkina Faso est de type tropical-soudano-sahélien, ce qui se caractérise par l'alternance d'une saison sèche dont la durée varie de huit mois au Nord à cinq à six mois au Sud, et une saison humide (hivernage), d'avril à octobre au Sud et de juin

[14] Il s'agit de toute culture réalisée hors de la campagne de l'hivernage.

à septembre au Nord. Par ailleurs, il faut noter que les précipitations sont très inégalement réparties, aussi bien dans l'espace que dans le temps. Les mois les plus froids sont décembre et janvier (de 13 à 17 degrés celsius) tandis que ceux les plus chauds sont mars et avril (de 38 à 48 degrés celsius) (MAHRH, 2006).

Le territoire du Burkina Faso, qui est fort peu arrosé, possède trois grands bassins fluviaux qu'il partage avec trois autres pays : le Niger, la Comoé et la Volta. Le plus important bassin est celui de la Volta, avec une superficie de 120 000 km2. C'est dans ce bassin que l'on trouve le fleuve Nakambé sur lequel a été construit le barrage de Bagré, mis en eau le 10 juillet 1992. Bagré est une localité où est implantée l'une des deux associations ayant fait l'objet de la présente étude. Notre deuxième association se trouve dans la commune de Zabré qui est située à 110Km de Tenkodogo, le chef-lieu de la région du Centre-Est (MAHRH, 2006).

En 2014, le Burkina Faso avait un PIB de 12,5 milliards de dollars et un revenu national brut de 700$. L'agriculture représente 34,2% du PIB (Banque mondiale, 2016). La forte pression démographique (3,1% par an) attenue l'impact positif de la croissance économique. L'aide publique au développement (avec une moyenne de 10% du PIB sur les cinq dernières années) et le développement aurifère (50% des exportations en 2013), contribuent essentiellement au dynamisme de l'économie Burkinabè.

En 2013, la croissance économique s'établissait à 6,8%, avec une inflation de 2%. Le déficit budgétaire a été contenu à 3% du PIB, par contre la dette totale a connu une augmentation, passant de 27,3% du PIB en 2012 à 33,3% du PIB en 2013. La baisse du prix international et de la stagnation de la production du principal produit d'exportation du Burkina, l'or, la réduction des cours mondiaux du coton, et la forte

augmentation des importations, ont aggravé le déficit de la balance des paiements courants. Devant ces difficultés, le solde budgétaire du Burkina Faso est financé traditionnellement grâce aux appuis budgétaires. À cet effet, trois partenaires internationaux s'illustrent particulièrement : le Fonds mondial international (FMI) (qui considère le Burkina Faso comme un bon élève), la Banque mondiale (qui y compte 28 projets actifs) et l'Union européenne, avec ses programmes successifs du Fonds européen de développement (FED) (Site du trésor, 2016) .

Au niveau de la dette, depuis 1997 le Burkina Faso a été éligible à l'initiative « Pays pauvres très endettés » (PPTE), lui permettant ainsi de bénéficier d'un cadre important d'allègement de la dette, notamment grâce à l'atteinte du point d'achèvement en juin 2002. Ce dernier a ouvert la voie à un traitement final de la dette et à l'apurement de celle-ci par les créanciers du Club de Paris, à hauteur de 97%. En outre, le pays a bénéficié d'efforts supplémentaires de la part des institutions multilatérales en fin 2005, au titre de l'initiative de l'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le stock de dette extérieure du Burkina Faso, à la fin 2013, est de 3 milliards de dollars américains, constitué de 80% de dette multilatérale.

Le Burkina Faso a reçu une aide publique au développement (APD) qui s'élevait à 1,159 milliards de dollars américains en 2012, contre 995 millions en 2011 et 1,062 milliards américains en 2010. La France, avec 18% de l'aide bilatérale en 2011-2012, est le deuxième bailleur derrière les États-Unis (20%). La Banque Mondiale fournissait la même année 38% de l'aide multilatérale, suivie de l'Union européenne (27%) (Site trésor du Burkina).

Le Burkina Faso possède une population de près de 18 450 494 d'habitants, avec un taux d'accroissement naturel de 3,42% (2006). Par ailleurs, le taux de mortalité était

de 11,8% en 2006 contre un taux de natalité de 46 pour 1000. L'espérance de vie était de 55,8 ans pour les hommes et de 57,5 ans pour les femmes, et l'indice synthétique de fécondité (ISF) était de 6,2. La densité de population est d'envion 51,8 habitants/ km2 (INSD, 2016).

La population du Burkina Faso se singularise par une mosaïque de groupes ethniques. Les Mossis constituent le groupe ethnique majoritaire (49%) et vivent sur le plateau central. Les autres groupes sont les Peulhs (7,6%) au Nord, les Gourmatché à l'Est (7% de la population), les Gourounsis (6%) et les Bissas (3%) au Sud, et les Samo (2%), Markas (1,7%), Bobo (1,6%), Sénoufo (2,2%), Dagara (3,7%) et Lobis (2,5%) au Sud-Ouest. Au plan linguistique, on retrouve autant de langues que de groupes ethniques. La cohabitation inter-ethnique et inter-religieuse se fait historiquement plutôt bien : *« Les rivalités ethniques n'ont jamais pris, dans ce pays, les formes tragiques qu'on leur connait généralement dans maints autres pays africains »* (Badini, 1994, p. 16).

La colonie de la Haute-Volta (actuel Burkina Faso) a été créée en 1919 pour se voir dissoudre et partagée entre trois autres territoires coloniaux voisins que sont la Côte d'Ivoire (à qui revenait le Centre et le Sud du pays), le Niger (une partie du Nord et de l'Est) et le Soudan français (actuel Mali), qui a obtenu le Nord-Ouest et l'Ouest. Cette dissolution-morcellement a obéi aux objectifs économiques et stratégiques de l'ancienne puissance coloniale afin d'assurer une meilleure disponibilité du réservoir de main-d'œuvre. C'est sous l'activisme du Mogho Naaba Koom II, chef de l'ethnie majoritaire, que la colonie se verra reconstituée dans ses frontières de jadis par la puissance coloniale française en 1947, et restera ainsi jusqu'à nos jours. Ce portrait d'ensemble étant brossé, voyons comment le développement international et ses différentes approches se sont historiquement imprimés sur le Burkina Faso.

1. Gestion orthodoxique de l'État, desserrement de la rigueur et Plans d'ajustement structurel

Au lendemain de son indépendance en 1960, à l'instar de nombreux pays qui accèdent à l'indépendance, la Haute-Volta conditionnait son développement et sa réelle indépendance à l'industrialisation de son économie. Toutefois, la première stratégie de développement se fonda sur l'exportation des matières premières.

Le 13 janvier 1959, l'arrêté numéro 22/ICIM du président du conseil créait au sein du Ministère des investissements, du commerce, de l'industrie et des mines, un service du plan auquel il avait spécifiquement confié des missions claires et précises, notamment celle de préparer et élaborer des plans de développement économique et social. Par la suite, d'autres plans suivront : 1960-1962 ; 1963-1967 (premier plan quinquennal) ; 1967-1970 (plan cadre de développement économique et social) ; 1971 (plan intérimaire) ; 1972-1976 ; 1977-1981.

Ainsi, la planification macroéconomique visait à déterminer les priorités dans l'affectation des investissements et à prévoir l'accroissement des productions. En outre, le plan représentait un document de référence dans la négociation des financements d'investissement public. Cette orientation était commune aux pays de l'Afrique francophone, inspirée par certains économistes du développement (Arthur Lewis, Paul Baron, Hollis Chenery, R. MacKinnon) qui, après la vague des indépendances, avaient pensé le développement comme un problème de financement (Somé, 2007). S'inspirant d'auteurs comme Baron, qui prône des prérogatives économiques à l'État qui doit s'assurer d'imposer son contrôle et sa gestion par la centralisation, même par voie de nationalisation, le Burkina Faso adopte la loi numéro

9/62/AN autorisant à créer des sociétés d'économie mixte dès le 3 mars 1962. Entre 1966 et 1975, on procède à la création d'unités industrielles et commerciales à capitaux partiellement ou entièrement détenus par l'État, un mouvement qu'une ordonnance viendra circonscrire en délimitant les sphères d'intervention de l'État. Toutefois, l'État se voit obligé de prendre 35% des parts des sociétés opérant dans les secteurs prioritaires du plan et 51% dans les secteurs fondamentaux et stratégiques : secteurs de l'eau, de l'énergie électrique, des banques et des assurances, de télécommunication, etc. Au niveau des secteurs financiers, on a la création de la Caisse nationale de dépôt et d'investissement (CNDI) en 1973, l'installation de la Banque Internationale de l'Afrique de l'Ouest (BIAO) (qui deviendra la Banque Internationale des Voltas – BIV) et de la Banque Nationale de Paris (BNP) en 1974 (qui deviendra la Banque Internationale pour le Commerce, l'Industrie, l'Agriculture/ Haute-Volta – BICIA-HV). Au niveau industriel, on assiste à l'implantation de dizaines d'unités industrielles de taille moyenne entre 1966 et 1975 : VOLTEX, SO.SU.HV, BATA, GMV, VOLBRICERAM, MAVOCI, SONICO. Ce rôle prééminent de l'État imprime une forte croissance à la production manufacturière, qui passera de 12% du PIB en 1968 à 15 à 17% en 1972 : *« De 3 unités de production en 1965, l'industrie est passée à 50 en 1969 et enfin à 61 en 1976 »* (Zagré, 1994, p. 87-88). Au plan agricole, on institue des organismes régionaux de développement (ORD) pour aider à la modernisation de l'agriculture – car le développement rural était, et demeure, la priorité dans le plan général de développement. Parallèlement, on essaye de promouvoir le circuit de distribution à travers la mise en place de structures comme la Caisse de stabilisation des prix et des produits agricoles, l'Office national des céréales et la Société de commercialisation.

Grâce à l'appui de l'USAID[15], des centres de stockage d'une capacité totale de 20 000 tonnes sont construits. Une centrale d'achat et de distribution, Société Voltaïque de commercialisation (SOVOLCOM), va se développer, surtout dans quelques centres urbains et semi-urbains. L'ordonnance numéro 77-007 fait prévaloir un régime de prix plus général sur toute l'étendue du territoire dans l'optique à la fois d'assurer la protection de l'industrie nationale et de défendre du consommateur et du producteur. La fixation des prix s'exerce à trois niveaux : le contrôle de la marge bénéficiaire, l'homologation et la fixation par voie directe. Les aléas consécutifs aux conditions de commercialisation contribuent toutefois à bureaucratiser le système de fixation des prix et finira par créer des entraves au libre et actif exercice du commerce (Zagré, 1994).

La tradition d'une gestion parcimonieuse de l'État s'était imposée à la suite du renversement, par une révolte populaire, du tout premier régime de la Haute-Volta indépendante en 1966 : *« L'étalage de luxe insultant, le gaspillage d'argent d'origine douteuse, l'arrogance et le mépris des nouveaux riches (uniquement issus de la classe politique) eurent tôt fait de provoquer l'indignation »* (Guissou, 1995, p. 37). Cette décision suscitera la vive protestation d'une coalition d'opposants politiques et de syndicalistes, d'abord pour des revendications salariales et, pour finir, pour exiger la démission du président Maurice Yaméogo en 1966. Ce dernier sera remplacé par le lieutenant-colonel Aboubacar Sangoulé Lamizana le 4 janvier 1966.

Dans le courant de la décennie 70, les effets de la crise pétrolière de la fin de l'année 1973, la sécheresse, le scandale du Water grain, le conflit frontalier avec le Mali en 1975, aggravèrent la situation économique et financière du pays. L'État continue de

[15] US Agency for international developement / Agence des États-Unis pour le développement international.

mettre en place une série de mesures d'austérité. Sous la pression d'une coalition de l'opposition civile, de syndicats (lassés et exténués par ces mesures), de partis politiques, d'alliés traditionnels déterminés plus que jamais à profiter de la situation favorable, le gouvernement dû lâcher du lest afin d'instaurer une trêve sociale. Le remaniement ministériel du 9 février 1976 verra le remerciement du ministre Garango (on l'élèvera au grade de général et l'enverra pour un exil doré comme ambassadeur de la Haute-Volta à Bonn), qui incarnait le prototype de l'orthodoxie et de la rigueur budgétaire. On délia le corset financier afin de satisfaire aux demandes sociales si longtemps comprimées, ce qui plongera le pays dans « les dérapages financiers qui vont aller crescendo jusqu'en 1984 » (Zagré, 1994, p. 102). De l'avis de Kaboré (2011), la période de 1962 à 1982 se caractérise par une accumulation de plans et projets sans aucune base politique (Kaboré, 2011, p. 11). La constante de cette période est une gestion macro-économique prudente, guidée par l'objectif d'une minimisation de la dette publique et du déficit des comptes extérieurs et la maitrise de l'inflation.

Arrivé au pouvoir le 4 août 1983 à la faveur d'un coup d'État, le nouveau régime de Thomas Sankara instaure le Conseil national de la révolution (CNR), d'orientation marxiste. Sankara rebaptise la Haute-Volta au nom de Burkina Faso, *« Pays des hommes intègres »,* un an plus tard (4 août 1984). On entend redonner la liberté et la dignité à ce pays pauvre et le débarrasser du néocolonialisme et de ses valets locaux et réactionnaires (bourgeoisie d'État et commerçante). Joignant l'acte à la parole, le nouveau président, Sankara, refuse tout assujettissement aux institutions de Bretton Woods et leur cure de choc à la thérapie des programmes d'ajustement structurel, au profit d'un auto-ajustement, suivant un modèle de développement autocentré (Kaboré,

2011). En effet, le nouveau régime, qui entendait rompre avec les pratiques antérieures, avait pour option fondamentale :

> la satisfaction des besoins fondamentaux du peuple par l'édification d'une économie nationale, autosuffisante et démocratiquement planifiée en comptant d'abord sur nos propres forces et principalement sur l'initiative et la force de travail des masses populaires organisées (Somé, 2007, p. 3).

Sankara arrive ainsi à réhabiliter la parole politique par son exemplarité morale, sa dignité, sa frugalité et son désintéressement devant les diverses tentations et appétits du pouvoir d'État. L'idéologie anti-impérialiste qui inspire alors l'action politique dicte que toute politique de développement ait pour principal levier les ressources internes pour financer les actions de développement et libérer le pays de l'aliénation et de l'impérialisme, en mettant à contribution les couches les plus nanties. Ainsi, entre autres mesures de solidarité et d'engagement patriotiques, on peut citer :

- une réduction de 25 à 50% des avantages accordés aux fonctionnaires ;

- la contribution patriotique de chaque fonctionnaire à concurrence du quart ou de la moitié de son salaire ;

- la création d'un fonds d'investissement, dénommé *« Effort populaire d'investissement »*, grâce au prélèvement du salaire des fonctionnaires de 5 à 12% ;

- l'obligation de voyager en classe économique pour les hautes autorités ;

- l'adoption des autorités en véhicules simples, plus économes en carburant (Kaboré, 2011).

La politique d'austérité et de rigueur menée par le Conseil National de la Révolution (CNR) permettra de ramener le déficit budgétaire qui était de 24,5 milliards de francs CFA en 1984 à 4,5 milliards en 1985, soit une réduction de 82%. Le PIB a enregistré une croissance soutenue de l'ordre de 6% l'an, et l'inflation a été contenue à 2,2% (Zagré, 1994). Les mesures d'auto-ajustement ont somme toute permis au Burkina Faso d'éviter un fort marasme économique, à l'image de ce qui se passait dans la plupart des pays de la zone franc qui ont dû, pour certains, se soumettre à des programmes d'ajustement structurel (PAS) dès les années 1980[16].

Cette moralisation de la vie publique, et surtout des dignitaires et hauts commis de l'État, le Président la payera cependant au prix cher. En effet, cela lui coûtera la vie le 15 octobre 1987, par le fait même de son compagnon d'arme, Blaise Compaoré. Ce dernier décide alors d'engager des négociations avec les institutions de Breton Woods qui aboutiront à l'élaboration et à l'adoption du Document cadre de politique économique (DCPE) et l'inscription du pays sous le régime des programmes d'ajustement structurel. Le vent du libéralisme économique éveille des appétits et des pratiques que l'on croyait révolues et qui avaient été réprimées et dénoncées avec force et vigueur par le régime de Sankara. Ainsi donc : *« le nouveau régime, largement appuyé par le retour des financements, encaissent les dividendes de son retournement idéologique, les rentes de la libéralisation »* (Samuel 2009, p. 47). On assiste à un double mouvement qui procède d'une part à un appel pressant du peuple à la rigueur, à l'abnégation, au patriotisme, et d'autre part, à une reconstitution d'une élite bourgeoise si durement combattue et qui, désormais décomplexée, se lance dans

[16] Ces programmes subordonnaient l'aide de la Banque mondiale à des réformes financières et économiques allant dans le sens du libéralisme économique et de l'orthodoxie financière. Avec les PAS, l'interventionnisme étatique est remis en cause au profit de l'ultra-libéralisme, qui impose une vague de privatisation dans les pays sous ajustement. Cette réorientation rimera comme un aveu d'échec des différentes politiques de développement qui avaient été mises en œuvre jusque-là.

une course pour l'accaparement de la manne des subsides étatiques, à présent réservée aux premiers cercles du régime. Il se constitue en même temps une technocratie qui se met à l'école des institutions de Bretton Woods et de l'aide internationale en vue de constituer et d'animer l'appareillage institutionnel, juridique et politique burkinabè. Les structures de gestion des projets fleurissent et les postes de chefs de projets deviennent des enjeux majeurs et des moyens d'accès aux positions dominantes. Les bureaucraties des agences de développement ne permettent pas un bon suivi des aides fournies par les ONG. Les années 1990 sont considérées comme une période marquée par l'opacité dans la comptabilisation des aides extérieures et concomitamment, comme l'une des plus grandes sources de gains marginaux dans le secteur public (Samuel, 2009). Citons quelques-unes des structures du Ministère de l'économie et des finances qui en disent long sur cette bureaucratisation et ce virage technocratique (lesquels complexifièrent la gestion et renforcèrent l'opacité) : la direction générale de la coordination et de l'évaluation de l'investissement, la direction du budget, la direction de l'économie et de la planification, la direction générale de l'orientation économique et de la planification, la direction générale de la coopération (Samuel, 2009, p. 54). La gestion technocratique devient un lieu d'élaboration de différents pôles, d'un réseau articulant milieux des affaires et État dans la mise en œuvre des politiques publiques. Le régime se consolide ainsi autour de son père fondateur, figure de proue dont la gestion clientéliste lui permet d'assurer la stabilité par l'entremise de puissants relais du pouvoir arborant diverses figures symboliques, financières et physiques : hommes d'affaires, technocrates, autorités coutumières, élite politico-militaire. Le tout chapeauté par un méga parti qui écrase sa domination, le Congrès pour la Démocratie et le Progrès (CDP), seul parti à quadriller tout le territoire en ayant des représentants jusque dans les villages (Loada, 2009).

Au total, les autorités du Burkina Faso, en collaboration avec le Fonds monétaire international, ont consécutivement élaboré quatre PAS pour les périodes de 1991-1993, 1994-1996, 1997-1999 et 2000-2002. Trois autres plans ont été inscrits dans le cadre de la facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) du FMI.

Bien que le bilan du PAS ait été globalement positif, au plan macroéconomique, les résultats furent généralement en-deçà des objectifs :

- le PIB réel par habitant a été de 2% contre les 2,9% escomptés ;

- l'inflation annuelle moyenne a atteint les 3,7% entre 1991 et 2002, pour un maximum de 3% fixé par les PAS ;

- un taux de croissance réel du PIB de 1991 à 2002 de 4,4% plutôt que les 5,4% escomptés.

Par ailleurs, l'aspect le moins reluisant des PAS a été les conséquences sociales. Les liquidations ont entraîné des pertes d'emploi, des employés mis au chômage technique, une hausse du chômage et du sous-emploi, le gel des recrutements, ainsi qu'une baisse de qualité dans l'enseignement et au niveau des investissements dans les secteurs sociaux de base (Somé, 2007 ; Kaboré, 2011). Les activités de production du secteur rural, qui constituent la source d'emploi et de revenu pour environ 80% de la population, et aussi les principales sources de croissance de l'économie nationale (près de 35% du PIB et 60% des exportations entre 1994-1998), connurent dans les années 1990 une faible productivité. Cette situation exerça une forte pression sur les ressources naturelles déjà fragiles, notamment dans les zones de forte densité de peuplement. Des pratiques archaïques et anthropiques (jachères courtes, faible usage de l'engrais, surpâturage, coupe du bois de chauffe), couplées à une faible

pluviométrie et à la faiblesse des ressources en eau, contribuèrent à générer une intense pauvreté et une insécurité alimentaire chronique chez les populations rurales. De façon générale, les PAS ont contribué à augmenter le niveau de pauvreté au Burkina Faso, comme dans plusieurs autres pays d'ailleurs (Chossudovsky, 2004).

Des réflexions menées durant la période aboutissent à la conclusion que le déficit social, l'extrême pauvreté et la vulnérabilité de la population constituent un handicap majeur à toute initiative de développement durable. D'où la décision du gouvernement, en collaboration avec diverses autres composantes (administration publique, secteur privé, société civile, partenaires au développement), d'élaborer un Cadre stratégique de lutte contre la Pauvreté au Burkina Faso (CSLP) (Ministère économie et finances- s. d.). Si l'initiative semble être l'expression souveraine des autorités afin de faire face aux conséquences sociales désastreuses des PAS, il s'agit davantage d'une action induite de l'extérieur par les organisations du développement : « [D]urant la décennie des ajustements, l'action publique est apparue remarquablement dispersée du fait de la prédominance de la délivrance de l'aide sous forme de projets et de la faiblesse du pilotage stratégique par les États » (Samuel, 2009, p. 5). Il s'agissait d'apporter des réponses à des préoccupations majeures à travers la rationalisation de l'action publique : desserrement financier, amélioration de l'efficacité de l'action de l'État, évolution globale des pratiques de la gestion budgétaire. Cela résulta en une série de réflexions entamées au sein des Nations Unies, de l'OCDE et du PNUD, conduisant ce dernier à définir des stratégies de lutte contre la pauvreté dans de nombreux pays. Ce mouvement inspira la Banque Mondiale et le FMI à abandonner l'austérité du cadre d'ajustement structurel au profit d'une initiative d'annulation de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE). Tel qu'abordé dans le chapitre précédent, la priorité, qui était alors portée sur la gestion

macroéconomique et les réformes structurelles, est maintenant dirigée vers une approche des cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté axée sur les résultats et sur l'ensemble des politiques publiques, et qui mettent en avant les secteurs sociaux qui doivent bénéficier des fonds de réduction de la dette accordés dans le cadre de l'initiative PPTE. Nous sommes à l'ère de l'approche des besoins fondamentaux. Plus tard, la déclaration de Paris (2005) prônera une réforme de l'aide au développement afin de parvenir à une aide budgétaire coordonnée et alignée sur les stratégies nationales de développement, tout cela devant s'inscrire dans le cadre plus large des Objectifs du millénaire pour le développement OMD.

Au Burkina Faso, l'opérationnalisation des cadres stratégiques se fit suivant les objectifs suivants :

- accélérer la croissance et la fonder sur l'équité ;

- garantir l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale ;

- élargir les opportunités en matière d'emploi et d'activités génératrices de revenus pour les pauvres dans l'équité ;

- promouvoir la bonne gouvernance (Samuel, 2009).

L'opérationnalisation du CSLP se fit sur trois phases (2000-2003 ; 2004-2006 ; et 2006), avec une remise en cause en 2008 d'une dernière réforme. Si cette remise en cause est imputée à des insuffisances aux plans de l'environnement global et du pilotage de l'économie, il reste aussi le problème de la coordination et de l'alignement des CSLP entre des paliers administratifs, techniques, institutionnels et hiérarchiques différents. La faible capacité technique des administrations du pays ne les dispose pas à une appropriation cohérente des logiques et stratégies des institutions de Brettons

Woods. Ainsi, les arguments suivants furent avancés pour justifier la nécessité d'une nouvelle approche, soit la Stratégie de croissance accélérée et de développement durable (SCADD) :

- engagement du gouvernement pour un CSLP de troisième génération ;

- faiblesse de la croissance nécessaire pour réduire de manière significative l'incidence de la pauvreté ;

- persistance de nombreux déficits dans l'atteinte des OMD ;

- explosion démographique ;

- intégration effective de la vision du développement à long terme dessinée par l'étude nationale prospective (ENP) : « Burkina 2025 » ;

- prise en compte des orientations du schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) ;

- prise en compte de nouveaux secteurs prioritaires : sécurité alimentaire et nutritionnelle, environnement, inclusion sociale, genre et promotion de la femme, emploi décent et formation professionnelle, secteur informel, électrification rurale, développement des PME/PMI par la promotion des filières exportables ;

- réelle appropriation, par le gouvernement, de sa politique de développement axée sur les besoins des populations (Somé, 2007).

Ces constats faits, les objectifs de la SCADD sont :

- réaliser un taux de croissance moyen du PIB réel égal à 10% ;

- atténuer l'extrême pauvreté et la faim dans le pays ;

- assurer l'éducation primaire pour tous ;

- promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ;

- réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans ;

- améliorer la santé maternelle ;

- combattre le VIH/Sida, le paludisme et les autres maladies ;

- assurer un environnement durable.

La SCADD a pour fondements la vision « Burkina 2025 », qui ambitionne de faire du Burkina Faso *« une nation solidaire, de progrès et de justice, qui consolide son respect sur la scène internationale »* (Rapport SCADD, s.d, p. 34). On note surtout une résurgence du paradigme dominant du développement basé prioritairement sur la croissance :

> au cours de la période 2000-2009, la croissance économique a été très erratique, en raison des aléas climatiques et des chocs exogènes récurrents. Elle a été en moyenne de 5,2% en termes réels, avec un pic de 8,7% en 2005. En raison du niveau du taux de croissance démographique, soit 3,1% l'augmentation du PIB par tête s'est située à 2% (Rapport SCADD, s.d, p. 6).

Ainsi donc, suivant cette tendance, il faudra attendre 35 années pour doubler le revenu par tête d'habitant. Cette perspective éloigne le pays de l'atteinte des termes des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Au fil du temps, le régime devient l'objet de plusieurs contestations ayant divers ressorts et étant portées par des acteurs hétéroclites : militaires, société civile, mouvement d'élèves et d'étudiants, église catholique, opposition… Mais toutes, jusqu'alors, n'arrivent au mieux qu'à conquérir de nouveaux espaces tout en maintenant le système, qui s'illustre par son ingéniosité à s'adapter :

> les critiques et les protestations sociales le conduisent à changer de visage mais elle ne le renverse jamais. Les réformes produisent systématiquement un espoir mais celui-ci est toujours quasi instantanément anéanti. D'un côté, le changement déchoit mais en même temps chaque changement mineur, conduit à élargir l'espace des contestations possibles. Certaines transformations institutionnelles ont contribué à une meilleure connaissance du système politique par ceux qui en étaient largement exclus (Hilgers et Loada, 2013, p. 199).

Ces contestations sans coordination, dispersées, trouveront en 2014 leur champ d'unification et de puissance subversive radicale face à la énième tentative du régime à modifier l'article 37 (qui empêchait leur chef de renouveler son bail à la magistrature suprême, qui durait depuis 27 ans). En janvier 2014, en effet, le régime va connaître une scission d'éminents pontes et maîtres à penser du régime, qui après s'être vus déporter des centres de décision, ont commencé à dénoncer une patrimonialisation du pouvoir et, pour finir, par se rallier à l'opposition et les composantes de la société civile opposées à la modification de l'article 37. L'année 2014 est une année explosive, qui oppose deux camps décidés à aller qui au bout de sa logique, qui à l'évitement de la « monarchisation » et « patrimonialisation » du pouvoir d'État. Chaque camp veut se rassurer quant à la légitimité de son choix. Des négociations entre l'opposition et le pouvoir sont engagées en septembre 2014 pour se solder par un échec. Des vocables fleurissent : on décerne au président un *« carton rouge »*, on l'assimile à l'*« Ebola du Burkina »*, on prévoit que *« 2015 est son Terminus »,* mobilisant et remplissant des stades *« recto-verso avec intercalaire »*[17]. Le 27 octobre 2014, c'est au tour des femmes de s'affirmer comme actrices à part entière dans ce face à face, dont l'issue se révèle cruciale pour l'avenir du pays tout entier. Elles manifestent en brandissant spatules et balais, des instruments qui, dans la société moaga, ont une charge symbolique de mauvais augure quand ils sont détournés de leur premier usage. Ils expriment l'exaspération, le ras-le-bol. Cette

[17] Expression voulant souligner la force de mobilisation qui a permis de remplir le stade au-delà de sa capacité normale.

descente des femmes à l'appel de la Coalition des femmes pour la défense de la constitution (COFEDEC) est interprétée sous le signe annonciateur de la fin d'un régime jusque-là resté inamovible. Une interprétation justifiée car le 30 octobre, l'assemblée nationale, acquise au pouvoir, est invitée à se prononcer sur le projet de loi de la modification de l'article 37. L'Assemblée Nationale est prise d'assaut par une foule qui réussit à déjouer le dispositif sécuritaire érigé autour de cet antre de la démocratie, transformée en camp retranché. Dans la panique, le gouvernement décide de retirer le projet de loi. Gagnés par l'assurance et décidés à en finir avec un pouvoir acculé, les anti-référendums appellent maintenant au départ du président qui, après quelques manœuvres infructueuses de reprendre la main, se résout à quitter le pouvoir le 31 octobre 2014. Ce départ, loin de régler le problème, engage le pays dans une instabilité et une série d'auto-proclamations de présidents de la République. Finalement, l'armée s'empare du pouvoir et s'impose comme acteur incontournable et, avec l'appui de la communauté internationale, des partis politiques et des organisations de la société civile, s'initie un processus à l'issue duquel un président est désigné pour assurer la direction de la transition, tandis que l'armée reste dans le jeu, notamment en arrivant à se faire imposer à la primature. Le processus est chaotique mais il finit par connaitre son aboutissement par un retour à l'ordre constitutionnel, à l'issu d'un scrutin couplé de législatives et de présidentielles, le 29 novembre 2015. Le retour à l'ordre constitutionnel permet au pays de retrouver sa place au sein de la communauté internationale, après une parenthèse qui aura eu des conséquences non négligeables sur la marche en avant du pays vers le développement et le progrès. Ce grand détour permet de mieux saisir l'environnement global dans lequel s'inscrit le mouvement associatif féminin Burkinabè.

2. Le mouvement des femmes au Burkina Faso

Toute tentative de faire le récit historique du mouvement des femmes au Burkina Faso depuis son indépendance s'avère périlleuse en raison de l'insuffisance d'une tradition de littérature féministe sur la question, de la faiblesse des sources renseignant la situation spécifique des femmes, et de la divergence des approches (approche chronologique ? kaléidoscopique ? catégorielle ? partielle ?). Toutefois, une investigation des diverses contributions existantes, ainsi que leur croisement, permet de faire ressortir les principaux événements et articulations de ce mouvement, et d'en faire une analyse. Nous avons fait le choix de relever ce défi en suivant le cours historique du mouvement de façon linéaire. Avant d'aborder la présentation du mouvement à proprement parler, il faut dire que dans les sociétés traditionnelles, des formes d'entraide collective féminine existaient déjà, mais en dehors d'organisations formalisées exclusivement féminines. Cette solidarité se fondait suivant l'alliance parentale ou ethnique et l'appartenance à la même concession. C'est à ces formes d'entraide traditionnelle féminine que viendront s'ajouter des pratiques associatives inspirées par des modalités de regroupement différentes (Champagne, 1989).

Depuis l'indépendance de la Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso, où la colonie française a regroupé plus d'une soixantaine de groupements de peuplement sous une même et unique entité territoriale et nationale, on peut distinguer trois grandes périodes du mouvement féminin (Ouédraogo et Yabré, 2015).

2.1 La première phase du mouvement : de l'action religieuse à des initiatives étatiques majoritairement destinées aux femmes citadines et instruites (1958 à 1983)

La toute première association féminine est créée en 1958 par les sœurs blanches (Amitié Africaine) (Ouédraogo et Yabré, 2015). La scission de celle-ci, onze ans plus tard, fera place à l'Entraide Féminine Voltaïque (EFV) et à l'Association des Femmes Voltaïques (AFV) (Lagun, 2009, p. 358, dans Ouédraogo, Yabré, 2015). Ces associations se réuniront au sein d'une même structure faîtière en 1974, la Fédération des Femmes Voltaïques (FFV), sur les conseils du Président Lamizana qui leur était favorable. Cette période est charnière car le Sommet mondial de la femme de 1975 et la décennie mondiale de la femme auront une incidence incontestable sur les femmes issues des différents pays sous-développés, dont la Haute-Volta de l'époque. L'action de ces associations, qui était orientée sur l'accès des femmes et des filles à l'éducation et aux soins de santé, sur la revendication d'un code de la famille, sur la lutte contre l'excision, s'oriente dorénavant vers la lutte pour l'épanouissement socio-économique et culturel des femmes et des filles. La lutte intègre également une meilleure implication des femmes à la vie publique, particulièrement désertée par ces dernières, surtout au niveau des sphères de décision. La structure faîtière (FFV) se renforce successivement avec l'arrivée de l'Association pour la promotion du sport féminin (1982) et l'Association des Veuves et Orphelins de la Haute-Volta (1981), qui prend la fonction de porte-parole des femmes voltaïques au niveau national et international (Lagun, 2009). Une des retombées des initiatives internationales pour les femmes a été la construction de la toute première maison de la femme en 1979, dans le quartier de Koulouba à Ouagadougou, par la FFV et grâce au soutien de l'État voltaïque ainsi que d'associations et d'ONG locales et internationales. Ainsi donc, la plupart des

associations de cette phase ont vu le jour dans la décennie 70 et étaient engagées dans diverses actions :

> activités génératrices de revenus, équipements collectifs, soutien financier, soutien moral, etc. Ces associations, créées par les femmes urbaines, instruites et issues des milieux privilégiés, sont apparues - d'après les objectifs qu'elles affichent - pour aider les femmes défavorisées à augmenter leur capacité d'assumer leurs nombreux rôles (Champagne, 1991, p. 111).

Ces associations étaient pour l'essentiel implantées dans la capitale où se concentrait l'essentiel des femmes alphabétisées du pays. À cette époque, les associations, bien que d'initiatives féminines, entretenaient des rapports étroits avec le pouvoir en place, notamment le Général Lamizana qui a instruit les diverses associations à se regrouper dans une structure qui fera valoir les revendications et combats des femmes au plan national et international (Champagne, 1991 ; Lagun, 2009).

2.2 La deuxième phase « révolutionnaire » : un régime progressiste sur le terrain du combat pour la libération des femmes voltaïques / burkinabè

Le régime révolutionnaire du 4 août 1983 vient en rupture avec tous les régimes connus jusqu'alors et a pour objectif final : « l'édification d'une société nouvelle composée de citoyens animés d'une conscience révolutionnaire, artisan de leur propre bonheur » (Discours d'Orientation Politique, 1983). Tout un chapitre du discours est consacré au rôle de la femme voltaïque dans la révolution démocratique et populaire à travers le point 2 du discours d'orientation politique (DOP)[18] du 2 octobre 1987 (« La femme voltaïque : son rôle dans la révolution démocratique et populaire »). Le nouveau président prenait ouvertement fait et cause pour les femmes, que la société traditionnelle a relégué au rang de bêtes de somme. D'après son constat : *« Tous les*

[18] Discours d'orientation politique prononcé par le président Thomas Sankara le 2 octobre 1983 qui constitue le programme politique, la théorie politique de la révolution qui doit désormais régir la Haute-Volta, aujourd'hui Burkina Faso.

fléaux de la société néocoloniale, la femme les subit doublement : premièrement, elle connait les mêmes souffrances que l'homme ; deuxièmement, elle subit de la part de l'homme d'autres souffrances» (DOP, 1987, p. 17). La révolution pose le problème de la domination de la femme par l'homme comme le résultat d'un système d'organisation de la vie politique et économique de la société, qu'elle entend changer afin de créer les conditions de son émancipation véritable. On souligne l'exigence révolutionnaire de créer une mentalité nouvelle chez les femmes voltaïques, de la responsabiliser davantage en l'incluant dans les sphères de décision, tout cela à travers un travail d'organisation et de mobilisation. En octobre 1984 fut institué le Direction de la Mobilisation et de l'Organisation des Femmes (DMOF), laquelle mobilisera plus de 300 femmes en provenance de toutes les provinces (30) du pays pour la semaine nationale de la femme, soit du 1er au 8 mars 1985, à Ouagadougou. Cette structure est toutefois mise sous la tutelle du secrétariat général des Comités de Défense de la Révolution (CDR), lequel réfute toute idée d'autonomie de celle-ci. Trois commissions seront chargées de réfléchir à la situation des femmes afin de soumettre des propositions visant à son amélioration. Les thématiques des trois commissions, ainsi que leur suggestion de solution, sont les suivantes :

- La Commission Situation juridique de la femme suggère l'élaboration d'un code de la famille régissant les relations entre les membres d'une même famille ; l'interdiction du mariage forcé ; la suppression de la dot ; le versement obligatoire des allocations familiales à la mère, etc. ;

- La Commission Femme et éducation suggère une alphabétisation et une éducation à grande échelle des femmes et des jeunes filles ; l'élaboration sur place du matériel didactique adapté et lié à l'éducation à la production ;

- La Commission sur l'intervention de la femme dans le développement social et économique.

Les retombées positives de cette première expérience présideront à la création de l'Union des Femmes du Burkina (UFB), le 19 septembre 1985, afin de conférer un cadre formel et institutionnel aux femmes dans la perspective d'une mobilisation politique, d'une conscientisation et d'une plus grande implication de celles-ci aux actions de développement.

L'expérience de la DMOF et de l'UFB révèlera la difficulté de toujours faire la jonction entre le discours politique, pavé de bonnes intentions, et la mise en pratique du discours par des structures, acteurs, conjonctures, qui détournent souvent la réalité de l'objectif visé dans les discours. Ainsi, alors même que les instances féminines étaient censées permettre aux femmes de se mobiliser et de lutter pour se libérer elles-mêmes, elles sont directement subordonnées aux Comités de Défense de la Révolution, dominés par les hommes, qui les assujettissent et ne donnent aucune suite à leurs avis et recommandations *:*

> L'UFB dépendait donc des 5 hommes du bureau des CDR. Cette tutelle étouffante a empêché l'UFB de s'épanouir. L'UFB devenait une simple exécutante de décisions prises par d'autres, elle était une « caisse de résonnance » pour les mots d'ordre du secrétariat (Martens, 1989, p. 23).

Pourtant, l'organigramme des instances féminines, qui permettait le maillage de l'ensemble du territoire, contribuait en même temps à l'assise du dispositif facilitant le transfert des informations, mots d'ordre, directives et formations, du sommet vers la base. Par exemple, la vulgarisation du foyer amélioré, qui visait à lutter contre le problème de désertification, et aussi à aider les femmes à réduire leur besoin en combustible à travers cette nouvelle technologie, a commencé par la formation de 37

animatrices, qui devaient ensuite assurer sa généralisation dans les 30 secteurs de la capitale Ouagadougou :

> Ensuite, chaque secteur a été jumelé à une des 30 provinces du pays. Dix femmes par secteur ont reçu une formation d'animatrice et elles sont parties organiser des stages pour 65 femmes venues de tous les départements d'une même province (Martens, 1989, p. 25).

L'Union des Femmes du Burkina avait vu le jour dans le cadre de cette campagne de généralisation des foyers améliorés. Cette expérience sera toutefois interrompue par le chef de l'État car il considérait que l'UFB devait s'engager davantage sur le chantier de la formation politique et des conférences plutôt que sur celui de la fabrication des foyers, qui relèvera à partir de ce moment de la compétence exclusive du ministère de l'essor familial.

> Depuis l'UFB a décliné. Nous avons voulu responsabiliser les femmes à partir de leurs problèmes quotidiens. Plus de 90% de nos femmes sont analphabètes : il faut s'occuper de leurs intérêts concrets et, au cours de la mobilisation, leur assurer une formation politique. Privé du travail politique de l'UFB, le ministère de l'Essor familial a vu la campagne pour les foyers s'enliser (Martens, 1989, p. 25 citant Alima Traoré).

Si l'engagement et le volontarisme du président ne font l'objet d'aucun doute, les femmes lui reprochent néanmoins parfois d'encourager les responsables à des actions tapageuses et spectaculaires, qui symboliquement ont du répondant, mais sont parfois éloignées des priorités et des exigences pratiques de la base. Les velléités contestataires des responsables des femmes aboutiront d'ailleurs à la dissolution de la Direction de la mobilisation et de l'organisation des femmes vers la fin de 1986. Aussi, au sein de l'UFB, les querelles et rivalités de préséance ont fini par éloigner l'Union des intérêts réels des femmes et des actions qui auraient pu contribuer à faire avancer la libération des femmes telle que prônée. Dit autrement, les recommandations issues de la semaine de la femme de mars 1985 attendaient encore, plus d'un an plus tard, des mesures pour leur matérialisation concrète. Une situation

que les femmes n'hésiteront pas à rappeler au président lorsqu'on leur demandera de soumettre leurs doléances pour le discours commémoratif du 8 mars 1987. Lors de ce 8 mars, le président ne manque d'ailleurs pas l'occasion de s'ériger en véritable défenseur, avocat et combattant de la cause féminine. Il prononce en effet un discours très véhément qui illustre à la fois sa vaste connaissance du sujet (il mobilise références philosophiques, anthropologiques, historiques, politiques et économiques qui montrent l'évolution mais aussi l'asservissement historique de la femme) et la visée universelle du combat qu'il défend pour l'émancipation de la femme ; car selon lui, pour gagner ce combat, il importe de connaître tous les contours de la question féminine tant à l'échelle nationale qu'internationale et de comprendre comment, aujourd'hui, le combat de la femme burkinabè rejoint le combat universel de toutes les femmes. Il souligne surtout la perspective historique d'une exploitation des femmes à travers les âges, et d'un triomphe du patriarcat marqué à la fois par le lien étroit entre l'exploitation des classes et la domination des femmes :

> Détrônée par la propriété privée, expulsée d'elle-même, ravalée au rang de nourrice et de servante, rendue inessentielle par les philosophes Aristote, Pythagore et autres, et les religions les plus installées, dévalorisée par les mythes, la femme partageait le sort de l'esclave qui dans la société esclavagiste n'était qu'une bête de somme à face humaine. Rien d'étonnant alors que, dans sa phase conquérante, le capitalisme, pour lequel les êtres humains n'étaient que des chiffres, ait été le système économique qui a exploité la femme avec le plus de cynisme et le plus de raffinement (Sankara, 1987).

Il dénonce les hommes qui, se disant pourtant progressistes, vivent allègrement d'adultère, vont se consoler dans les bras de prostituées et de courtisanes, mais sont prêts à assassiner leur épouse rien que pour un soupçon d'infidélité; il fustige les maris irresponsables dédiant leurs salaires à entretenir des maîtresses et à la beuverie. Pour lui, la prostitution, thème sur lequel il consacre une bonne partie de son discours

pour déconstruire tous les discours le minimisant, reste un raccourci tragique et douloureux de toutes les formes de l'esclavage féminin.

Dépeignant la réalité du Burkina Faso, il met en lumière le caractère fondamentalement construit de la destinée féminine par l'éducation : *« Des corsets psychiques appelés vertus créent en elle un esprit d'aliénation personnelle, développent dans cette enfant la préoccupation de protection et la prédisposition aux alliances tutélaires et aux tractations matrimoniales. Quelle fraude mentale monstrueuse ! »* (Sankara, 1987, p. 9). Un patient et méthodique conditionnement fait de la jeune fille, selon lui, une assistante ménagère dont la raison d'être est de servir et d'être utile. Une occupation (ménagère) déconsidérée car, sans rémunération, la femme à la maison est considérée comme celle *« qui ne fait rien »*. Une réalité légitimée même par le niveau institutionnel, en inscrivant sur les documents d'identité des femmes sans emploi rémunéré la mention « ménagère », pour dire que celles-ci *« ne travaillent pas »*. Il dépeint le portrait d'une identité paradoxale que la camisole de force sociale enserre à la femme à chaque étape de sa vie :

> Femme-source de vie mais femme-objet. Mère mais servile domestique. Femme-nourricière mais femme-alibi. Taillable aux champs et corvéable au ménage, cependant figurante sans visage et sans voix. Femme-charnière, femme-confluent mais femmes en chaînes, femme-ombre à l'ombre masculine. Pilier du bien-être familial, elle est accoucheuse, laveuse, balayeuse, cuisinière, messagère, matrone, cultivatrice, guérisseuse, maraîchère, pileuse, vendeuse, ouvrière. Elle est une force de travail à l'outil désuet, cumulant des centaines de milliers d'heures pour des rendements désespérants. (….) Trop occupée pour accorder l'attention voulue à ses enfants, trop épuisée pour penser à elle-même, la femme continuera de trimer : roue de fortune, roue de friction, roue motrice, roue de secours, grande roue. Rouées et brimées, les femmes, nos sœurs et nos épouses, paient pour avoir donné la vie. Socialement reléguées au troisième rang, après l'homme et l'enfant, elles paient pour entretenir la vie (Sankara, 1987, p.10).

Le lyrisme du président et son empathie pour ses sœurs, épouses, mères est inédit sous les tropiques. Au-delà du symbolisme d'un homme africain qui prend fait et

cause pour des femmes africaines, l'aspect le plus éclairant est l'analyse qu'il établit quant à l'oppression de sociétés qui naturalisent et conditionnent tout le monde à accepter l'oppression des femmes comme naturelle, donc légitime et non contestable. Le président invite ainsi les principales concernées à saisir le contexte d'une révolution qui s'est engagée dès le Discours d'orientation politique à faire de la libération de la femme un des trois principaux axes de son combat, dont la finalité est de *« construire une société libre et prospère où la femme sera l'égale de l'homme dans tous les domaines »* (Sankara, 1987, p. 12). Une égalité qui doit se faire à travers une vraie implication et responsabilisation des femmes envers les différents combats du peuple, pour que celles-ci gagnent le respect et la considération des hommes.

Une telle égalité qui bouleverse les hiérarchies et privilèges occasionne nécessairement de fortes résistances de la part des anciens privilégiés, mais aussi, elle aiguise l'appétit et l'ambition de nouveaux aspirants afin de jouer les premiers rôles. Cette situation révélera des comportements et aspirations égoïstes, tels que la jalousie, les rivalités, les mesquineries, le dénigrement, lesquels minèrent ensuite la cohésion et l'action unitaire auxquels devaient conduire le combat de libération des femmes. Les responsables du CNR n'ont pas non plus contribué à favoriser l'émergence de cette action unitaire, le discours faisant régulièrement référence aux femmes de la petite bourgeoisie et autres citadines qui formaient une bonne partie de l'élite intellectuelle pouvant aspirer aux hautes sphères de décisions et de pouvoir politiques. À cela s'ajoutèrent les résistances des hommes camarades révolutionnaires, militants engagés, ne soutenant la politique du CNR que le jour et qui, une fois à la maison le soir, retrouvaient leurs habitudes de maris féodaux, pourris, réactionnaires, sexistes et machos. Une situation bien connue qui n'a fait que saper les actions volontaristes et

qui exprima une forme de déficience d'adhésion consciente et enthousiaste aux mots d'ordre scandés bruyamment ; des mots d'ordre qui n'avaient finalement aucune résonnance dans des mentalités phallocrates.

La conviction était forte, inébranlable, malgré les obstacles énormes qui se dressaient sur le chemin de la libération des femmes dans un pays aux traditions patriarcales séculaires et vivaces. Le discours parfois semblait d'outre-mer tant il était en décalage avec les mentalités en permanence rudoyées et si lyriquement vilipendées. Le président à lui seul, avec son art de la rhétorique, sa poésie empathique, sa fougue révolutionnaire, traquait les hordes de réactionnaires, phallocrates, féodaux et machos qui opposaient un silence non pas de convaincus mais de vaincus sans conviction. Le style du président, malgré les valeurs et le charisme qui l'accompagnaient, a cependant commencé à irriter. Les compagnons du premier cercle, amis fidèles, frères d'armes, ont progressivement eu du mal à suivre le rythme. Il faut dire que la personnalité du président, écrasante, et le régime austère qu'il imposait, notamment aux dignitaires désormais reclus à vivre les mêmes réalités que la masse laborieuse, alimentaient les frustrations, l'exaspération et les tentations à plus de souplesse et aux agréments du pouvoir. Les manœuvres, intrigues, rumeurs, contradictions internes trouvèrent une issue sanglante le 15 octobre 1987. Le Conseil National de la Révolution est alors remplacé par le Front Populaire dont l'avènement est justifié par la nécessité, selon ses auteurs, de rectifier un mouvement révolutionnaire qui aurait été dévoyé par son illustre et charismatique leader. Les femmes sont-elles devenues orphelines ce jour-là ? L'idéal d'émancipation révolutionnaire des femmes survivra-t-il à son illustre défenseur ?

2.3 La troisième phase : les associations féminines sous l'ère de la rectification, du programme d'ajustement structurel et de la démocratisation (de 1987 à nos jours)

La mort du président Thomas Sankara a eu pour conséquence non seulement de priver les femmes d'un défenseur de leur cause, mais elle allait aussi entraîner le démantèlement de tout l'appareil politique qui permettait de mobiliser, d'organiser et de dynamiser le mouvement féminin au Burkina Faso. Tour à tour, le CNR (remplacé par le Front Populaire), les CDR (restructurés dès octobre 1987 en CR), l'UFB (dissoute en décembre 1992), passèrent à l'histoire. La nouvelle constitution est adoptée le 2 juin 1991. La loi No 10 /92/ADP Portant liberté d'association, qui consacre que les associations se forment librement et sans autorisation administrative préalable, est adoptée l'année suivante. Cette nouvelle tournure, qui fait de l'association non plus l'œuvre d'une action publique, mais le résultat de personnes qui décident de se regrouper librement et sans autorisation préalable, marque aussi le retour à l'ordre constitutionnel et à l'état démocratique. La toute dernière relecture de cette loi a été adoptée le 20 octobre 2015 sous le titre de Loi No 064-2015/CNT Portant liberté d'association. L'avènement du front populaire s'accompagne de l'abandon des référents marxistes-léninistes qui inspiraient fortement le défunt régime du CNR. Ce virage idéologique se confortera après la chute du mur de Berlin et l'effondrement du bloc de l'Est, et doit être compris davantage comme une stratégie d'adaptation dictée par des exigences liées aux contextes national et international que comme une ligne politique souverainement définie et assumée. L'objectif non avoué du nouveau régime semble être en effet de faire l'inventaire des insuffisances du régime du CNR afin de préparer une assise et un ancrage du Front Populaire. Même si l'UFB est invitée à participer au niveau du secrétariat national du Front Populaire, la

« rectification » enclenchée ne favorise plus un environnement qui fait des femmes un des enjeux majeurs. Après la dissolution de l'UFB et de toutes ses représentations administratives et politiques, on assiste progressivement à l'avènement et à la généralisation d'associations féminines créées sans aucune forme de dirigisme étatique. C'est la période à partir de laquelle les agences de coopération bilatérale et multilatérale imposeront la démocratie comme une conditionnalité de l'aide. Les associations à travers la société civile constituent une composante essentielle de la démocratisation et sont appelées à s'impliquer dans le processus à travers le développement participatif. Le processus de décentralisation mené en parallèle vise à faire des collectivités territoriales, des associations et des ONG, des partenaires complémentaires dans les actions de développement. Cette nouvelle réalité participe profondément à la recomposition et à la définition du paysage associatif en général et des associations et organisations féminines en particulier. La priorité est alors orientée vers l'organisation des femmes en associations, groupements et autres coopératives dans le but non seulement de les insérer dans le circuit de la production nationale et internationale, mais de leur permettre d'accéder à des revenus leur permettant d'obtenir plus d'autonomie et de pouvoir au sein de leurs foyers (Damane et Saussey, 2010). Ainsi, des secteurs de production tels que la presse à karité, la couture, le tissage, la maraicher culture, l'élevage, la transformation des produits locaux, la restauration... sont promus et investis par les femmes par le biais de projets et programmes que les bailleurs de fonds mettent en œuvre à travers le Fonds commun genre. Cette situation contribue à apporter des changements socio-économiques à plusieurs niveaux : organisationnel, familial, professionnel et culturel. Les femmes expérimentent un alourdissement de leur charge traditionnelle et connaissent une transformation de leur identité professionnelle. Jadis confinées aux activités de

productions domestiques, traditionnelles et non lucratives, les formations dans différents secteurs d'activités économiques leur confèrent des compétences et techniques nouvelles (Maïzi, 1995). Parallèlement, d'autres projets visent le renforcement de la citoyenneté féminine et la défense des droits des femmes contre divers types de violence. Cela dit, malgré l'existence de structures et institutions chargées de l'élaboration, du suivi et de la mise en œuvre des actions en faveur des femmes, le caractère populaire des initiatives de création des associations ne facilite pas une connaissance précise de leur nombre, de leurs secteurs d'activité et de leur mode de fonctionnement. Aussi, la cartographie des associations féminines est difficile à cerner du fait de la disparité des structures à différents profils institutionnels et techniques, qui ont du mal à constituer un répertoire bien référencé sur les activités de celles-ci.

Néanmoins, une étude qui a couvert tout le territoire national a permis de dénombrer 6910 associations et groupements féminins, répartis sur quatre domaines d'action : la lutte contre la pauvreté (6555 associations); santé, droits reproductifs et lutte contre la violence à l'égard des femmes (80 associations); participation des femmes à la gouvernance (80 associations); domaines mixtes et autres (195 associations) (Compaoré, 2008). Or, cette étude relève que les groupements et associations font face à d'importantes contraintes liées à l'analphabétisme, à l'organisation des activités non rentables, à la surcharge de travail, au manque de professionnalisme dans l'exercice de la gouvernance au sein des structures, et à la difficulté de conciliation entre les objectifs du projet et les besoins des bénéficiaires (Sankara, 2008). Si le ministère de la promotion de la femme fait office de cadre de référence et d'orientation de la politique nationale pour la promotion du genre, les organisations et groupements, quant à eux, constituent les véritables entités aux prises avec les réalités

locales et chargées de mettre en pratique les objectifs liés à l'autonomisation des femmes et à l'atteinte de l'égalité hommes-femmes. Ces organisations et groupements interviennent dans des espaces géographiques, environnementaux, sociopolitiques, culturels et économiques très variés et en l'occurrence, sont aux prises avec des rapports de genre très différenciés. D'où la pertinence de cette recherche, qui vise à rapprocher la focale d'analyse pour observer concrètement la manière dont les associations locales déploient leurs actions. Avant d'étayer plus avant notre question de recherche et le dispositif méthodologique que nous avons mis en place pour y répondre, voyons la place occupée par le genre et les études de genre au Burkina Faso.

3. Les rapports sociaux de genre et la place du mouvement « féministe » au Burkina Faso

Le Burkina Faso est une mosaïque de peuplements, qui constituent autant de représentations et de pratiques de genre. Kobiané (2007) dresse une typologie à trois entrées des rapports de genre selon les spécificités ethniques[19]:

- la première catégorie comporte des groupes où les femmes semblent détenir un certain pouvoir économique et de décision: les Bissa, les Bwa, les Samo et les Gourounsi;

[19] Il tire sa classification à partir de nombreuses études réalisées par divers auteurs : les Goin (Dacher et Lallemand, 1990), les Lobi (Père, 1973), les Bwa/Bobo (Retel-Laurentin, 1979), les Bissa (Gosselin, 1970), les Mossi (Lallemand, 1977; Gruénais, 1985), les Peuls (Dupire, 1970, Pillet-Schwartz, 1993) , les Samo, les Gourounsi et les Dagari (soeur Marie-André du Sacré-Coeur, 1939) et des informations très lacunaires sur les Sénoufo, Dioula et Gourmantché.

- la deuxième est constituée de groupes ethniques dans lesquels les femmes ont un certain pouvoir de décision, mais un pouvoir économique potentiellement faible: les Lobi, les Dagari, les Goin, et les Senoufo;
- enfin, la dernière catégorie réunit les groupes ethniques au sein desquels les femmes n'ont pas un pouvoir de décision évident même si elles peuvent disposer de ressources propres: les Mossi, les Peuls, les Gourmantché et les Dioula.

Même si le code de la personne et de la famille accorde un statut considérable aux femmes, la conception sociale prédominante dans la société burkinabè les place à un rang inférieur par rapport aux hommes. À l'instar de la plupart des sociétés africaines, la société burkinabè impose aux femmes plusieurs normes de conduites à respecter; car dès le jeune âge, l'éducation instaure une discrimination entre le petit garçon prédestiné à être chef de famille et la petite fille vouée à être une "bonne" épouse et une mère (Gnoumou-Thiombiano, 2009).

Néanmoins, la question de l'épanouissement des femmes, de la lutte contre les diverses formes de violence dont elles peuvent être l'objet, comme on l'a vu plus haut, constitue une réalité non seulement dans les discours, mais aussi dans les actions et initiatives prises afin de leur assurer une meilleure reconnaissance et une meilleure implication dans le processus de développement. L'histoire du Burkina Faso nous révèle qu'à plusieurs reprises, l'agenda international a dicté des initiatives en faveur de l'implication des femmes dans les sphères de décision, à savoir la déclaration de la décennie de la femme en 1975, la nomination, en 1976, de Mme Traoré (née Sigue Fatoumata) comme secrétaire d'État aux affaires sociales, la nomination de Alice Tiendrebéogo en tant que ministre de la promotion de la femme après le sommet de Beijing en 1995, l'adoption en 2009 de la Politique Nationale Genre... Les initiatives politiques endogènes et volontaristes en faveur des femmes, quant à elles, se sont

faites sous le CNR à travers l'inscription de la politique de la femme comme l'un des trois secteurs majeurs des transformations révolutionnaires lors du DOP, la création de la DMOF, de l'UFB, la nomination de plusieurs femmes dans les gouvernements successifs, jusqu'à concurrence de 20% des membres en 1986.

Pour autant, le discours féministe ou l'action politique féministe n'est pas une tradition enracinée dans l'histoire contemporaine du Burkina Faso. Le mot féministe est d'ailleurs le plus souvent vilipendé, galvaudé, vu comme l'attribut des femmes hommasses défiant la virilité des hommes et des femmes rebelles réfractaires à toute autorité (Ilboudo, 2007). Le terme est tellement péjoratif que des femmes engagées pour plus d'égalité et de justice sociale en faveur des femmes ne s'en réclament pas. Pourtant, l'histoire ou les mythes de figures féminines marquantes de certains groupes ethniques démontre éloquemment des parcours qui relèvent de la rébellion face aux rôles et statuts sociaux préétablis. Il s'agit notamment de la princesse Yennenga, que la légende de l'origine des mossis présente comme la mère fondatrice de cette communauté ethnique. Cette princesse du roi de Gambaga, dans l'actuel Ghana, s'était vue forgée et imposée comme chef cavalière et guerrière de la troupe des cavaliers de son père. Cette fonction lui imposait le célibat car le mariage et la maternité l'auraient objectivement retranché de sa fonction. Elle se rebella contre cette volonté paternelle, qui paradoxalement se révèle féministe et progressiste, car allant à rebours des us et traditions de la société traditionnelle de jadis. Par parabole, elle sema un champ de gombo dans la cour royale. Arrivée à maturité, elle s'abstint de récolter le gombo et son papa, intrigué, lui demanda d'expliquer pourquoi laisser le condiment vieillir alors qu'il est arrivé à maturité et commence à être suranné et impropre à la consommation. Elle saisit l'occasion pour renvoyer son père à sa propre situation, fille dont le destin est subordonné à la volonté de son père. Selon la légende,

cette confrontation à l'autorité paternelle est un véritable acte de bravoure de la part d'une fille dans une société foncièrement archaïque et féodale de l'époque. Plus tard, au cours d'une des expéditions de la chevalerie, son étalon s'affola et l'entraîna dans sa folle course jusque devant la hutte d'un chasseur du nom du Rialé, qui lui donna une hospitalité affective. De cette union naquit Ouédraogo, considéré comme le père fondateur des mossis. Depuis, Yennenga constitue une figure émérite dans la communauté moaga. En revanche, l'histoire de Yennenga n'a aucune incidence enviable sur la situation des femmes moaga, lesquelles connaissent l'exclusion du droit de succession foncier, le mariage précoce, le mariage forcé, le lévirat, l'excision, la polygamie, l'accusation de vieille sorcière, la mortalité maternelle…

Le patriarcat et la division sexuelle des tâches confèrent traditionnellement de lourdes charges aux femmes burkinabé : les activités de reproduction, de production des biens et services et les activités sociocommunautaires. Cette réalité prévaut toujours aujourd'hui car, en plus des activités ménagères et de procréation qui demeurent l'apanage des femmes, en ville comme en campagne ces dernières sont de plus en plus encouragées ou contraintes de s'engager dans des activités économiques, surtout dans le secteur informel, à travers le commerce et les activités de transformation (Badini-Kinda, 2010, p. 30). Les activités génératrices de revenus ainsi que le travail salarié permettent aux femmes de bénéficier d'une relative autonomie économique et de participer à certaines prises de décision au fonctionnement du ménage. Cette situation contribue à occasionner des changements au niveau des rapports hommes-femmes. Toutefois, pour les citadines et employées de la fonction publique ou du privé moderne, Badini-Kinda (2010) parle de double journée dans la mesure où les femmes qui ne bénéficient pas du soutien de *« bonnes »* sont obligées de supporter les charges professionnelles et familiales, les astreignant ainsi à de longues journées de

labeur qui les privent d'un temps objectif pour s'engager notamment dans diverses formes de militantisme politique, associatif, syndical et autres. Cette répartition sexuelle des tâches domestiques se fonde sur des construits sociaux locaux et ethniques. Par exemple, chez les moaga, il est de notoriété que si un homme manipule des instruments ménagers tels que le balai, le pilon, la spatule, il pourrait devenir impuissant. De même, la pire des infamies d'une femme vis-à-vis de son mari serait de taper son époux avec ces mêmes instruments. Une telle inconduite mène obligatoirement à la fin des liens conjugaux qui ne pourront se rétablir qu'à la seule et unique condition de certains sacrifices et rituels traditionnels bien précis. Si l'influence de la modernité fait observer une société en mutation, avec une remise en cause et l'augmentation des résistances aux nombreuses assignations de statuts et rôles sociaux, il n'en demeure pas moins que l'absence de culture féministe, de remise en cause systématique et radicale des sources de l'assignation à des rôles et statuts genrés, contribuent à leur pérennisation. Le genre, dans son discours et dans sa pratique, relève le plus souvent d'un usage pratique et pragmatique visant à la fois à produire des changements, mais aussi à éviter des conflits susceptibles de susciter de vives oppositions de la part des détenteurs de privilèges offerts par le patriarcat. Malgré l'expression d'indignation contre diverses formes d'injustices et de violences, les femmes, même engagées dans le combat pour la justice sociale et l'autonomisation des femmes, restent réticentes quant au fait de se définir comme féministes, le féminisme étant souvent perçu comme une injonction extérieure et une résurgence du néocolonialisme et de l'impérialisme (Ilboudo, 2007). Au risque de se faire traiter d'assimilées, de valets du colon, même les femmes intellectuelles aux savoirs actualisés se doivent de « tropicaliser » leur discours afin d'être audibles et d'éviter des heurts qui ne peuvent que les disqualifier définitivement de toute audience.

L'argument avancé est le plus souvent : *« nous ne sommes pas des Occidentales, ici, nous respectons nos maris »*. Par ailleurs, le respect du mari, la soumission, la douceur, l'endurance face à la souffrance, sont autant de vertus qui érigent la femme en véritable femme au foyer respectée et respectable.

De son côté, Bertho (2012) relève de profondes transformations des pratiques matrimoniales et des rôles conjugaux, notamment à travers les actions des femmes qui ont progressivement imposé les limites à l'autorité de leur époux et à leur propre soumission. Ce constat nous invite ainsi à un usage nuancé du patriarcat qui est souvent appréhendé de manière monolithique et qui ne permet pas toujours de rendre compte des différentes modalités de domination masculine et des formes de résistance que les femmes peuvent y opposer. Le plus souvent, les femmes ne peuvent pas contester ouvertement les normes sociales de genre et de génération, qui considèrent la soumission comme un attribut de la *"bonne épouse"*. Par contre, la conquête du statut de *"bonne épouse"* au prix de la soumission, confère des qualités intrinsèques aux femmes mariées, ce qui leur permet de s'opposer aux hommes et de s'affranchir au moins en partie des normes sociales qui gouvernent les relations entre les sexes et les générations tout en bénéficiant de diverses formes de soutien au sein de la communauté (Bertho, 2012). Ainsi, certaines femmes, en plus des droits que leur confère leur appartenance à leurs lignages maternel et, paternel et aux réseaux d'alliances, réussissent par leur parcours singulier à acquérir une véritable reconnaissance et stature au sein de leur communauté. Un autre facteur émergeant qui participe à la transformation des rapports sociaux de sexe est l'instruction des filles et des femmes qui permet à celles-ci de s'ouvrir au monde extérieur et d'acquérir de nouvelles conceptions de leurs rôles et des rapports homme-femme (Gnoumou-Thiombiano, LeGrand, Schoumaker, 2007). Au Burkina Faso, le ratio de parité, au

niveau de l'éducation primaire, est passé de 0,62% en 1990 à 0,98% en 2012 (PNUD, 2016).

Cela dit, la recherche féministe, entendue comme une quête objective de connaissances et d'activités qui permettent à des individus ou à un groupe d'acquérir par lui-même des connaissances précises concernant les réalités sociales vécues quotidiennement par les femmes (Badini-Kinda, 2009, citant Mayer et Ouellet, 1991), ne connait pas un foisonnement particulier au Burkina Faso, à cause notamment de la faible scolarisation féminine (pendant des années) et son corollaire, la faible représentation des femmes à l'université. Quelques études, écrits et essais permettent de saisir une situation le plus souvent problématique des femmes en rapport avec divers champs sociaux (Maïzi, 1995; Lagun, 2003 ; Damamme et Saussey, 2010 ; Badini-Kinda, 2009 ; Attané, 2002).

Ainsi donc, les études féministes, essentiellement l'œuvre d'universitaires et de chercheures, sont relativement peu abondantes du fait notamment de la faible représentativité des femmes dans ces milieux et de la perception péjorative et dévalorisante qui est faite vis-à-vis des hommes qui s'intéressent à ces différents sujets. Le milieu universitaire et de la recherche reste majoritairement masculin.

Parmi les quelques travaux qui se sont intéressés aux associations et organisations féminines au Burkina Faso, on distingue trois types d'acteurs pour lesquels les organisations féminines constituent un enjeu certain : les organismes de coopération, les associations de recherche, d'action et de promotion féminine burkinabè et l'État. La paupérisation consécutive aux programmes d'ajustement structurel, accompagnée du désengagement de l'État, a ouvert des espaces propices à de nouveaux types de regroupement de femmes en quête de reconnaissances politique, publique, sociale et

institutionnelle, véritables tremplins pour accéder aux subsides et financements des bailleurs de fonds internationaux et nationaux (Champagne, 1990). Ce renouveau a participé à l'essor du mouvement associatif féminin urbain et rural, donnant ainsi une mesure de la portée du discours international de l'approche « genre et développement », qui postule une promotion sociale de la femme à partir de la base. Or, les quelques études sur les associations et organisations féminines n'abordent pas directement la problématique genre, à savoir la contribution ou non de ces regroupements à servir de tremplin vers l'égalité des hommes et des femmes. Le plus souvent, elles notent que les femmes burkinabè s'associent pour relever le défi du développement, satisfaire les attentes des bailleurs de fonds ou encore répondre à un appel de leur gouvernement. Même dans l'hypothèse que dans les conditions socio-économiques du Burkina Faso, les associations et organisations féminines représentent un moyen moderne retenu par les femmes pour assumer de nombreuses responsabilités, on peut aussi percevoir en filigrane le fait que dans le contexte actuel des pratiques de développement, ces regroupements de femmes servent plutôt de véhicules à l'obtention d'une assistance financière et technologique qui n'a pas forcement pour finalité l'amélioration du statut des femmes (Champagne, 1990).

Les associations et organisations féminines, pour la plupart, dépendent du soutien des partenaires techniques et financiers (PTF), bailleurs de fonds qui leur font l'injonction, à travers ces soutiens, d'atteindre à l'égalité de genre. Par ailleurs, ces organisations féminines, pour l'atteinte de leurs objectifs, sont amenées à établir des relations avec leur environnement social, donc à créer des alliances, demander des supports et obtenir des ressources au niveau local. Leur dynamisme, leur survie ou leur pérennité dépendent donc de leur capacité à se créer des relais solides et variés dans divers segments de l'espace social (Champagne, 1990). Les études que nous

avons répertoriées (Champagne, 1991 ; Koanda-Zongo, S.d ; Compaoré, 2008 ; Sankara, 2008 ; Maïzi,1995) sur les associations et les organisations féminines au Burkina Faso produisent des données issues d'enquêtes exploratoires qui ne fournissent pas suffisamment de renseignements détaillés sur les perceptions, les pratiques des acteurs, les stratégies des associations et organisations féminines dans la promotion sociale des femmes, leur autonomisation et la réalisation de l'égalité entre elles et les hommes.

Champagne (1996), à travers sa thèse de doctorat, a fait une étude de trois groupements féminins villageois (GVF) en contexte patrivirilocal dans la province du Yatenga (Burkina Faso). L'étude a permis de démontrer les limites de l'approche stratégique défendue, dans les décennies 80-90, par de nombreuses chercheuses féministes qui s'intéressent à la question des femmes et du développement en Afrique. La thèse, inspirée de la théorie de Balandier (1971), met en évidence la dialectique entre la dynamique sociale interne et la dynamique sociale externe. Selon Champagne (1996), la dynamique sociale interne permet de dégager la place très circonscrite des femmes dans les structures sociales lignagères mossi et de montrer que les pratiques associatives reposent largement sur les rapports sociaux historiques et lignagers déterminants ; et que l'étude de la dynamique externe (du dehors) invite à s'intérroger sur l'influence des pratiques de développement sur l'organisation traditionnelle. Il s'agissait d'une étude empirique de 18 mois reposant sur des entrevues avec 386 personnes (femmes, hommes et administrateurs de développement). Elle en arrive à la conclusion que la dynamique sociale caractérisée par les interventions de développement auprès des groupements féminins villageois est récupérée par la dynamique sociale interne (les structures sociales traditionnelles), ce qui constitue un frein majeur à l'émancipation des GVF

4. Les questions et les hypothèses de recherche

Ainsi, si l'idée de l'« égalité de genre » est fortement promue au Burkina Faso par des initiatives institutionnalisées venues d'« en haut » ou de l'« extérieur », soutenues notamment par les différents acteurs locaux et internationaux du développement, comment les associations et organisations féminines arrivent-elles ou non à l'inscrire dans leurs réalités locales concrètes? Quelles sont les bases historiques, sociologiques, individuelles, collectives d'émergence des organisations et associations féminines au Burkina Faso? L'égalité de genre constitue-t-elle un leitmotiv tous azimuts des partenaires techniques et financiers qui accompagnent les regroupements des femmes?

Dans la présente recherche, nous chercherons à savoir comment, à quelles conditions et suivant quels mécanismes, les organisations et associations féminines parviennent (ou non) à prendre une part active dans la lutte pour l'égalité de genre, la promotion des femmes et l'accession et la participation des femmes aux sphères économiques et décisionnelles. Nous voulons saisir une connaissance qualitative des processus et des dynamiques entre les associations féminines et leurs partenaires d'une part, et entre celles-ci et leur milieu social, c'est-à-dire la population qui constitue leur cible d'action, d'autre part. Comment arrivent-elles à articuler les injonctions à l'égalité venant des partenaires techniques et financiers dont elles dépendent, avec les préoccupations concrètes des populations, féminines et masculines, qu'elles représentent? Ces entités associatives offrent-elles de véritables espaces de changement induisant une redistribution des rôles, des statuts et des identités liés aux sexes? À quelles conditions parviennent-elles, le cas échéant, à transformer le regard que les femmes portent sur elles-mêmes et sur leurs rôles dans leur communauté, ainsi

que le regard de cette dernière, au premier chef des hommes, sur les femmes? Enfin, sont-elles de vrais tremplins à l'autonomisation des femmes?

Nous entendons ainsi nous distancier du discours officiel afin de comprendre comment l'injonction à l'égalité de genre présente dans les discours officiels et institutionnels du développement international parvient effectivement (ou pas) à induire des transformations de rapports de genre et à améliorer les statuts et rôles des femmes dans ces localités. Pour cela, nous observerons les rapports de pouvoir à l'œuvre entre les différents acteurs de développement (institutions, organismes, structures, ONG, bailleurs, partenaires techniques et financiers) et avec les populations bénéficiaires afin d'établir comment se confrontent les multiples logiques et stratégies qui se donnent à voir sur le théâtre du dispositif. Cela se fera par l'entremise de deux associations (Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré et l'Association Pag-la-yiri de Zabré) installées en milieux semi-urbain et rural, dont les habitants proviennent pour l'essentiel de deux groupes ethniques différents (les Mossi et les Bissa), de manière à saisir les dynamiques à l'œuvre à l'intérieur de celles-ci, ainsi que dans leurs rapports tant avec leurs communautés de ressort qu'avec leurs partenaires locaux, nationaux et internationaux. Nous mettrons ainsi en rapport les perceptions, préoccupations, intérêts et stratégies des divers acteurs en interaction.

Pour mener cette recherche, nous partons de l'hypothèse que l'animation des organisations et associations féminines est à la fois une œuvre de construction, de contradiction, de confrontations d'intérêts, de schèmes de représentations (entre les femmes elles-mêmes, les partenaires locaux et internationaux institutionnels, étatiques, de la société civile, des collectivités locales) dont la compréhension n'est possible qu'à l'aune d'une analyse qui se fonde sur une expérience phénoménologique et interactive d'observation sur le terrain social d'expression de

ces structures. En deuxième hypothèse, nous considérons que les organisations et les associations féminines sont des initiatives individuelles et collectives dont les véritables ressorts d'émergence, de consolidation et d'ancrage ne peuvent être saisis qu'en reconstruisant leur généalogie (Foucault, 1997). Cette seconde hypothèse écarte toute idée de prédéterminisme, voire d'imposition par le haut et par l'extérieur (i.e. par la simple force des organisations internationales) de la création de ces structures féminines, et se fonde plutôt sur une perspective historique qui permet de saisir les processus complexes – mêlant acteurs internationaux, contexte politique national, acteurs locaux et nationaux, réalités sociales, économiques et culturelles locales – sous-jacents au déploiement de ces organisations et associations. Nous considérons que les organisations et associations féminines ne sont pas de simples conséquences aux injonctions à l'égalité mais sont surtout la résultante de l'effet conjugué de politiques, contraintes, initiatives et institutions locales. Les organisations et associations féminines constituent des tentatives de réponse à des préoccupations concrètes et des tentatives de saisissement de l'espace public dans un dessein de reconnaissance, de refus de misère/ pauvreté et de quête de bien-être individuel et collectif. Elles constituent par ailleurs de puissants instruments collectifs qui permettent de garantir une meilleure participation des femmes au développement, car individuellement, les femmes se retrouvent dans un anonymat et une invisibilité les condamnant à la presque non reconnaissance sociale.

Chapitre 3

Cadre théorique et méthodologique : l'observation ethnographique de la généalogie et du jeu social au sein des organisations et associations féminines

Eu égard aux informations tirées de notre revue de littérature, une pléthore d'initiatives individuelles, collectives, institutionnelles, locales, urbaines et rurales ont été mises sur pied afin de dénoncer et changer significativement la situation et le sort de presque plus de la moitié de l'humanité, considérée comme dominée, assujettie, marginalisée et laissée pour compte.

Les organisations et associations féminines constituent des incarnations concrètes et dynamiques de ce mouvement « international » enclenché surtout par l'ONU et qui met en scène de nombreux acteurs politiques, militants, techniques, institutionnels, financiers et intellectuels. Au Burkina Faso, ce mouvement a contribué à dynamiser le milieu associatif féminin suivant des rapports structurels, politico-sociologiques et culturels qui concourent à des configurations et à des reconfigurations disparates, changeantes et composites. Ce chapitre est consacré à la présentation du cadre théorique et de la démarche méthodologique qui fut la nôtre pour appréhender ces acteurs, les rapports sociaux dans lesquels ils sont pris, leurs actions et représentations ainsi que leurs effets.

1. Le cadre théorique : généalogie, action organisée, dispositif et jeu social

Bien que les théories macrosociologiques sur lesquelles on s'appuie généralement pour justifier des actions d'aide au développement puissent être d'un apport intelligible afin de comprendre certaines réalités, il reste que leur perspective globale et surplombante fournit le plus souvent des modèles idéaux plutôt qu'une compréhension concrète des réalités telles qu'elles se donnent localement à voir sur le terrain. Par ailleurs, nous avons vu au chapitre précédent que les quelques études exploratoires sur les organisations et associations féminines au Burkina Faso restent descriptives pour l'essentiel, sans une analyse historicisée des mécanismes, processus, interactions, enjeux, contraintes et facteurs en lien avec les lieux et les réalités observées. Fort de ce constat, une perspective mobilisant une focale d'observation microscopique (Lahire, 1996 ; Revel, 1996 ; Sawicki, 2000 ; Garneau, 2015) ainsi qu'un appareillage conceptuel permettant de saisir les relations de pouvoir en jeu et leur généalogie, nous semblent analytiquement et méthodologiquement féconds afin de saisir les contingences et conjonctures qui donnent naissance, accompagnent, entretiennent et redéfinissent les pratiques et dynamiques au fondement des organisations et associations féminines.

1.1 La généalogie comme concept heuristique pour saisir les savoirs assujettis sur les organisations et associations féminines au Burkina Faso

Certaines études de genre au Burkina Faso (Kobiané, 2008 ; Attané, 2007 ; Bertho, 2012 ; Thiombiano, 2009 ; Maizi, 1995) mettent en évidence les ressources sociales, économiques et culturelles locales stratégiquement mobilisées pour contrer des

pratiques patriarcales rapportées comme massives, séculaires et institutionnalisées. En plus de souligner quelques cas individuels de subversion réussie face aux rapports de pouvoir favorables aux hommes (Bertho, 2012), ces travaux montrent des variations (quant à la scolarisation des filles, la redistribution des tâches domestiques, le cadre juridique et institutionnel) selon les régions, leur niveau d'urbanisation et les différents groupes ethniques (Kobiané, 2008 ; Kinda-Badini, 2010). Ces variations remettent en cause toute tentative de dresser des modèles théoriques à prétention englobante des diverses situations et pratiques de genre. Aussi, en ce qui concerne les associations et organisations féminines au Burkina Faso, les études réalisées (Champagne, 1991 ; Compaoré, 2008 ; Ouédraogo et Yabré, 2015) ne permettent pas toujours une investigation suivie de leur processus de constitution et d'évolution dans le temps. Peu de ces enquêtes, en effet, présentent une démarche qui permette d'investir le « théâtre » (Goffman , 1956) des interactions et de la constitution progressive des actions, c'est-à-dire qui permette de comprendre la scène sociale quotidienne par laquelle se construit la cohérence, mais aussi les contradictions et les intentions, cachées ou proclamées, des actrices et acteurs engagé·e·s, y compris les plus « faibles » ou subalternes.

En rapport avec le savoir plus systématisé, homologué et sophistiqué, notre démarche vise donc, selon la vision de Foucault (1997), à amener au-devant de la scène des savoirs disqualifiés, non-conceptuels, naïfs, hiérarchiquement inférieurs et en-dessous du niveau de connaissance ou de scientificité requise :

> Par « savoir assujettis », j'entends également tout une série de savoirs, qui se trouvaient disqualifiés comme savoirs non conceptuels, comme savoir insuffisamment élaborés : savoirs naïfs, savoirs hiérarchiquement inférieurs, savoir en dessous du niveau de la connaissance ou de la scientificité réquise » (Foucault, 1997, p. 8-9).

La spécificité de ce savoir et de ces savoirs est qu'il est, et qu'ils sont ceux des femmes rurales, des mères d'enfants, des épouses, des actrices de production économique, des militantes, des animatrices communautaires… Bref, des savoirs inédits, à la limite du subversif, sauvages car déstabilisants et potentiellement émancipateurs des théories globalisantes, totales, dont la tendance naturelle est de minoriser, voire de disqualifier le sujet d'expérience et de savoir.

La généalogie, par rapport au projet d'une inscription des savoirs dans la hiérarchie du pouvoir propre à la science, est une sorte d'entreprise pour désassujettir les savoirs historiques et les rendre libres, c'est-à-dire capables d'opposition et de lutte contre la coercition potentielle des discours théoriques, unitaires, formels et scientifiques des grandes organisations internationales d'aide au développement. La réactivation des savoirs locaux « mineurs » contre la hiérarchisation scientifique de la connaissance et ses effets de pouvoir intrinsèques, c'est cela le projet de ces généalogies :

> Il s'agit, en fait de faire jouer des savoir locaux, discontinus, disqualifiés, non légitimés, contre l'instance théorique unitaire qui prétendrait les filtrer, les hiérarchiser, les ordonner au nom d'une connaissance vraie, au nom des droits d'une science qui serait déterminée par quelques-uns. Les généalogies ne sont donc pas des retours positivistes à une forme de science plus attentive, plus exacte (Foucault, 1997, p. 10).

Alors que l'archéologie est la méthode propre à l'analyse des discursivités locales, la généalogie constitue une méthode qui fait jouer, à partir de ces discursivités locales ainsi décrites, les savoirs désassujettis qui s'en dégagent (Foucault, 1997, p. 11-12). C'est donc permettre à ces savoirs locaux ancrés dans des contextes particuliers, de sortir du silence, de l'anonymat et de la disqualification. Faire la généalogie des savoirs autour de l'égalité de genre dans le développement international n'a donc pas pour visée d'être performatif ou spéculatif, mais plutôt d'historiciser, dans une perspective critique, les connaissances scientifiques et ses effets de pouvoir

intrinsèques pour les confronter aux savoirs assujettis sur l'échiquier de la bataille des savoirs : *« L'enjeu est de déterminer quels sont, dans leurs mécanismes, dans leurs effets, dans leurs rapports, ces différents dispositifs de pouvoir qui s'exercent, à des niveaux différents de la société, dans des domaines et avec des extensions variées »* (Foucault, 1997, 13-14).

Pour le cas qui nous concerne, la généalogie des savoirs autour de l'égalité de genre et de ses injonctions politiques, peut nous conduire à nous interroger sur le caractère premier et essentiel des rapports de genre dans la compréhension des réalités rencontrées par les femmes au Burkina Faso. Les savoirs dominants autour de l'égalité de genre ne camouflent-ils pas d'autres lignes de force qui traversent le champ social burkinabè et parmi lesquels le rapport de genre constitue l'une des figures? Il s'agit, au fond, de ne pas réduire l'enjeu de l'épanouissement et du bien-être des femmes du Burkina Faso, du moins pas avant confrontation à l'empirie, à la seule et unique problématique des rapports de genre.

1.2 L'expérience des associations et organisations féminines : des structures d'action organisée

Les organisations et associations féminines peuvent également être considérées comme des instances institutionnelles (échelle mésoscopique) entrant en rapport avec d'autres formes institutionnelles, mais aussi comme des lieux où se jouent des relations entre des acteurs concrets (échelle interactionnelle ou microscopique). À l'échelle méso comme à l'échelle micro, les relations de pouvoir, plus singulièrement celles découlant de l'injonction à l'égalité de genre (comme condition de

financement, par exemple), cristallise les actions, les orientations, les pratiques et les représentations.

Dans une perspective d'analyse de l'action publique, on peut ainsi voir l'égalité de genre promue par les organisations d'aide internationale ainsi que par les instances burkinabè comme une concentration d'acteurs divers à la fois étatiques, privés et publics. Ainsi donc, et selon Lascoumes et Le Galès (2012), les politiques publiques sont une action collective qui participe à la création d'un ordre social et politique, à la direction de la société, à la régulation de ses tensions, à l'intégration des groupes et à la résolution des conflits. Elles sont situées historiquement dans des sociétés données, organisées par des rapports sociaux, des formes économiques (socialisme, capitalisme, libéralisme), des pratiques politiques, qui varient dans le temps et dans l'espace. Ainsi, pour ce cas précis, l'analyse nécessite de sortir du strict cadre national pour y inclure l'action des organisations internationales qui constituent les partenaires techniques et financiers indispensables à l'existence de nombreuses organisations et structures collectives.

Les organisations et associations féminines du Burkina Faso obéissent à un double mouvement international et national dont il convient de saisir les véritables ressorts, les dynamiques, de manière à mieux les appréhender. Pour ce faire, il est opportun emprunter une approche microscopique, interactionnelle, sociologique et historique. Les organisations et associations féminines constituent de ce fait un maillon d'une chaîne dont on ne saurait saisir les véritables fondements sans les mettre en rapport avec leur univers de formation ainsi que le dispositif qui a concouru à leur avènement. Or, qu'en est-il, concrètement, sur le terrain ?

Dans la perspective de Foucault, le pouvoir est perçu comme une chose que l'on ne peut posséder, acquérir, s'aliéner ou concéder contractuellement ou par la force. Suivant cette approche, le pouvoir s'exerce et n'existerait qu'en acte, et est de ce fait inéluctablement relationnel. Son investigation consiste dès lors à se demander quel est le mode d'exercice du pouvoir ? En quoi consiste-t-il ? Quelle est sa mécanique ?

Aussi, si le pouvoir est bien lui-même mis en jeu et est le déploiement d'un rapport de force, plutôt que de l'analyser en termes de cession, contrat, aliénation, au lieu même de l'analyser en termes fonctionnels de reconduction des rapports de domination, ne faut-il pas l'analyser d'abord et avant tout en termes d'affrontement, de combat ? (Foucault, 1997). Qui plus est, les rapports sociaux suivant une ligne genrée sont-ils les seuls à agir au Burkina Faso, ou dit autrement, constituent-ils en tout temps et en tout lieu l'instance première ou la plus déterminante[20]? Cette dernière interrogation traduit une mise en doute. Elle nous invite à faire un pas de côté et à ne pas prendre l'égalité de genre comme une visée normative, mais plutôt comme un objet à analyser, comme un élément de l'action publique à interroger en rapport avec d'autres lignes de force et avec des lieux d'affrontement, d'opposition et de contrôle connexes. Il s'agira donc de faire émerger ou de mettre en lumière le florilège de lignes de force et d'oppositions multiples qui engagent les femmes suivant des distributions de statut, de rôle, de positionnement, d'intérêt, d'enjeu et d'appartenance pluriels.

Les organisations et associations féminines sont des structures d'action collective et d'action organisée. Elles sont des solutions toujours spécifiques, que des acteurs

[20] À ce sujet, voir par exemple la littérature des dernières années sur l'intersectionnalité qui nous amène non seulement à penser l'intersection et l'action simultanée des rapports de domination (Bilge, 2009), mais aussi à remettre en question la primauté des rapports sociaux de sexe sur les autres axes de détermination sociale. Cette primauté de fait tend à prévaloir dans plusieurs approches se revendiquant de l'intersectionnalité (Garneau, 2017) et n'est pas sans conduire à l'effacement des rapports sociaux de race et de domination coloniale et postcoloniale (Bilge, 2013). Fidèle à l'approche ethnographique qui est la nôtre, l'articulation du genre avec les autres axes de détermination sociale est confrontée à l'empirie plutôt que posée première *a priori* (Bilge, 2010).

relativement autonomes, avec leurs ressources et capacités particulières, ont créé, inventé, institué pour résoudre les problèmes qu'ils rencontraient, cela par la coopération et la définition d'objectifs communs, malgré parfois leurs orientations initiales diverses (Crozier et Friedberg, 1977, p. 15-16). Ainsi, les organisations et associations féminines sont des réponses contingentes à un contexte déterminé, qui sont à la fois indéterminées et arbitraires, tout en étant soumises aux contraintes qui s'imposent à toute organisation qui émerge du champ social. Elles constituent non pas des réalités en soi, mais des construits sociaux, institués par les acteurs qui sont eux-mêmes, en retour, limités en leur sein dans leurs comportements, leur liberté et leurs marges de manœuvre. Même si la structuration de l'action collective laisse supposer une identification commune à des problèmes à résoudre, cela ne constitue pas une garantie contre le surgissement d'effets contraires ou non souhaités, du fait que des actions autonomes sont sous-jacentes et structurent l'action collective. D'où le fait que ni les bonnes intentions ou des motivations louables ne constituent une assurance de succès ou de réussite des objectifs poursuivis (Crozier et Friedberg, 1977).

Ainsi, entre la structure objective d'un problème et sa solution dans l'action collective, s'intercale une médiation autonome, celle des construits d'action collective qui imposent leurs propres exigences et leur propre logique. Les associations et organisations féminines, qui constituent au moins en partie des expressions d'injonctions politiques, ne constituent pas pour autant des structurations irréductiblement déterminées par les autorités publiques et autres instances politiques. Leur constitution, leur fonctionnement, la dynamique d'interaction qui caractérise la relation entre les actrices, n'obéissent à aucune loi universelle, à aucune nécessité absolue. Si elles sont destinées à impulser le changement contingent au plan local, dans notre cas à instaurer une plus grande égalité des genres, il faut donc dire que le

changement souhaité n'est pas forcément ou inéluctablement atteint comme s'il suivait le déroulement naturel de l'histoire (dont il suffirait de connaître les lois) ou n'était que la conception et la mise en œuvre d'un modèle « rationnel » d'organisation sociale. Le changement ne peut en effet se comprendre que comme le résultat d'un processus de création collective à travers lequel les membres d'une collectivité apprennent ensemble, c'est-à-dire inventent et fixent de nouvelles façons de jouer le jeu social de la coopération et du conflit, bref une nouvelle praxis sociale, et acquièrent ainsi des capacités cognitives, relationnelles et organisationnelles correspondantes. Les organisations collectives constituent donc un processus d'apprentissage permettant d'instituer de nouveaux construits d'action collective qui créent et expriment à la fois une nouvelle structuration du ou des champs (Crozier et Friedberg, 1977).

Il nous revient donc d'apprendre à connaître comment ces nouveaux construits sociaux sont institués et permettent l'apprentissage de nouvelles habiletés cognitives, rationnelles, relationnelles et organisationnelles. Par quel « jeu social » s'effectue la coopération et se donne à voir l'action organisée ? (Friedberg et Crozier, 1977).

1.3 Le dispositif du développement international

Par ailleurs, et en référence toujours à Foucault, un autre concept s'avère central dans la compréhension du déploiement du développement international ainsi que de ses réalisations et manifestations concrètes : le concept de dispositif. Le dispositif est :

> Un ensemble résolument hétérogène, comportant des discours, des institutions, des aménagements architecturaux, des décisions règlementaires, des lois, des mesures administratives, des énoncés scientifiques, des propositions philosophiques, morales, philanthropiques,

> bref : du dit, aussi bien que du non-dit, voilà les éléments du dispositif. Le dispositif lui-même, c'est le réseau qu'on peut établir entre ces éléments (Foucault, 1977, p. 63 cité dans St-Hilaire, 1995, p. 12).

Cet ensemble, bien qu'hétérogène, a un effet englobant, enveloppant, totalitaire sur leurs vis-à-vis plus localisés, régionalisés, particuliers, différenciés. Une confrontation entre les deux grandes sphères qui le composent permet de mettre en perspective les luttes, les affrontements, les velléités de subversion, les résistances, et invite à analyser et confronter leurs discours et leurs pratiques… La première sphère met en scène des diplomates, conseillers, experts, haut-fonctionnaires, avec un syncrétisme de cultures nationales et une déontologie des institutions internationales qui conduisent à taire les préférences et les sentiments personnels des différents acteurs en présence (Meister, 1966, p. 295). La seconde sphère est plutôt fermée, exclusive, se méfiant parfois des étrangers et des nouveautés qu'ils pourraient introduire, préoccupée par le maintien de la tradition et de l'équilibre social. L'éducation des individus y est parfois conservatrice, tournée, en réaction avec un sentiment d'intrusion, vers la connaissance et le respect du passé (Meister, 1966, p.30).

Si le dispositif du développement, et plus singulièrement son pendant genre et développement, semble avoir un support théorique, discursif et rationnel, comment cela se manifeste-t-il concrètement sur le terrain social, en l'occurrence, comment les organisations et associations féminines traduisent-elles ou non les énoncés, lois, propositions philosophiques et morales, institutions et mesures administratives qui font partie du dispositif ? Quels types de rapports observe-t-on entre l'énoncé du dispositif et sa traduction pratique sur le terrain par les femmes qui sont les actrices de sa concrétisation et incarnation ? Les acteurs des deux sphères mobilisent des univers de sens symbolique et des connaissances très divers, voire divergents.

L'enjeu du dispositif du développement, faut-il le rappeler, a toujours été le transfert technologique, de connaissances, du progrès des contrées les mieux nanties vers celles qui se caractérisent par le dénuement et la précarité. Malgré la noblesse de la mission, cet idéal universel, qui ne tient pas compte des contingences et des structures locales politiques, économiques, culturelles et géographiques, se confronte à une série de difficultés qui ne sont rien d'autre que l'écart entre le projet exprimé et la concrétisation de celui-ci dans son milieu d'implantation. Ainsi, le changement visé par le dispositif technocratique, pour rationnel qu'il soit, se heurte à des contingences inhérentes à la vie sociale, laquelle est le fruit d'une construction et d'une action collective et n'est donc pas une donnée naturelle et immuable. Par ailleurs, l'action collective, de par le fait même qu'elle met aux prises plusieurs acteurs relativement autonomes, implique aussi des rapports de pouvoir consubstantiels à toute existence sociale. Ainsi donc, pour chaque acteur :

> ses relations aux autres sont toujours des relations de pouvoir dans la mesure même où il existe, c'est-à-dire demeure un acteur relativement autonome, au lieu d'être un simple moyen. Et il ne peut le rester qu'en utilisant son autonomie, c'est-à-dire sa capacité à marchander sa bonne volonté, son comportement face aux autres. On ne peut éviter le problème. L'action et l'intervention de l'homme sur l'homme, c'est-à-dire le pouvoir et sa « face honteuse », la manipulation, le chantage, sont consubstantiels à toute entreprise collective, précisément parce qu'il n'y a pas déterminisme structurel et social, et parce qu'il ne peut jamais y avoir de conditionnement total (Crozier et Friedberg, 1977, p. 32).

Ainsi, les prescriptions et injonctions du dispositif destinées à implanter ou à structurer un idéal-type de rapport de genre ou de sexe dans son processus de déploiement et donc d'appropriation et de réappropriation par les acteurs sociaux, donneront lieu à de nouvelles pratiques sociales concrètes qui portent également les inscriptions des contingences politiques, cognitives, culturelles, économiques, sociales et locales. L'apprentissage collectif de ces injonctions et prescriptions se fera par les acteurs et actrices qui ont été socialisé·e·s selon des registres sociaux codifiés,

et dont ils ne peuvent totalement se défaire pour se comporter comme des êtres répondant à la théorie et au rationnel derrière les rapports de genre visés par le dispositif. Par conséquent, toutes les actions collectives portées par les organisations et associations féminines ne sont pas une parfaite réplique de ce qui a été pensé et conçu en amont par les autres instances du dispositif, elles ne sont pas en parfaite intégration de toutes les implications du dispositif, ce qui inéluctablement conduit à des résultats qui seront tantôt divergents, tantôt contradictoires et opposés, à ceux initialement visés ou formulés. Pour le dire autrement, les actions des associations et organisations féminines ne sont jamais le décalque conforme des intentions, visées, projets, objectifs du dispositif du genre ou des champs technocratiques, scientifiques, politiques et institutionnels qui en sont les inspirateurs. D'où l'intérêt d'aller voir les processus de mise en œuvre des intentions et objectifs du dispositif par les organisations et associations féminines, ce qui permet de relever et de comprendre les « écarts », « variations » et « irrégularités » entre les visées, les intentions, les objectifs et le processus réel de leur déploiement sur le terrain social. On doit donc voir en ces organisations et associations féminines, le résultat d'engagements et d'activités hétérogènes, jamais complètement voulus par quiconque, non plus que jamais totalement contrôlés par personne, sans rien abandonner de l'idée que ces organisations et associations féminines échappent en partie, pour cette raison même, à leurs auteures comme à leurs interprètes. Elles n'ont peut-être pas d'autre consistance que celle que leur confère la variété des entreprises tendant à s'en saisir et à s'en servir (Lacroix, Lagroye, 1992 dans Lagroye, Offerlé, 2011, p. 17).

1.4 Le dispositif du développement international comme jeu social

Pour saisir cette part d'imprévisibilité, les concepts de « jeu » et de « stratégie » développés par Crozier et Friedberg (1977) sont utiles. Ces derniers définissent le jeu

comme le mécanisme concret par lequel les hommes structurent leurs relations de pouvoir et les régularisent tout en se laissant une part de liberté. Le jeu est donc un instrument que les hommes ont élaboré pour régler leur coopération, tout en conciliant la liberté et la contrainte. Le résultat du jeu, comme construit humain, n'aura pas été obtenu par la commande directe des participants, mais par l'orientation qui leur aura été donnée par la nature des règles du jeu et par le jeu que chacun d'entre eux joue en fonction de leurs propres intérêts. Quant à la stratégie, il s'agit du parti ou des partis que chacun des participants adopte dans le jeu en fonction de leurs intérêts et au regard du cadre (des règles du jeu) qu'ils se sont donnés. Selon ces mêmes auteurs, les résultats du fonctionnement d'une organisation seraient donc : *« le produit d'une série de jeux auxquels participent les différents acteurs organisationnels et dont les règles formelles et informelles délimitent un éventail de stratégies qu'ils pourront adopter s'ils veulent que leur organisation serve leurs espoirs personnels, ou du moins, ne le contrarie pas »* (Crozier et Friedberg, 1977, p. 114). Pour notre cas, et à l'aune des mêmes auteurs, nous allons considérer les organisations et les associations féminines comme un construit politique et culturel, un instrument que les femmes se sont forgées pour régler leurs « interactions » de façon à obtenir le minimum de coopération nécessaire à la poursuite d'objectifs collectifs, tout en maintenant leur autonomie d'agents relativement libres. Ces phénomènes ne s'en déduisent pas mécaniquement, car ils sont aussi l'émanation des capacités rationnelles et relationnelles des femmes et des autres membres de ces groupements, capacités qu'elles ont acquises à la suite de l'apprentissage familial ou social, ou qu'elles acquièrent, voire créent dans les jeux et structures d'action collective auxquels elles participent. Il faut en revanche préciser que cela ne doit pas conduire à conférer à la culture le statut d'une chaine causale (traits culturels, attitudes, normes et valeurs

caractéristiques d'un univers donné), qui agirait sur une personne de manière à la forcer ou à se comporter d'une façon particulière comme le feraient des forces de la nature (Lagroye et Offerlé, 2011, p. 22). Au contraire, et toujours selon Crozier et Friedberg (1977, p. 210), la culture est :

> [f]ormée d'un ensemble d'éléments de la vie psychique et mentale, avec ses composantes affectives, cognitives, intellectuelles, relationnelles, elle est instrument, elle est une capacité que les individus acquièrent, utilisent et transforment en bâtissant et vivant leurs relations et leurs échanges avec les autres. Valeurs, normes et attitudes font partie de cet ensemble, mais elles changent de statut. Elles ne sont ici que des éléments structurant les capacités des individus et des groupes, et qui, par-là, conditionnent mais ne déterminent jamais les stratégies individuelles et collectives.

2. La démarche méthodologique

Notre stratégie de recherche est l'enquête ethnographique, qui poursuit le projet scientifique d'établir des faits, de documenter des relations de causalité, de décrire des biographies et des existences, de dessiner des cartographies du monde social, et de rendre compte des situations sociales telles qu'elles sont (Cefai, 2009). Aussi, nous avons emprunté trois méthodes de récolte de données : l'analyse de la littérature grise, la récolte d'entretien et l'observation directe.

2.1 Anthropologie, ethnographie et ethnologie

Les termes ethnologie et ethnographie dérivent tous deux d'une même racine grecque commune, ethos, qui veut dire groupe, peuple (Copans, 2008, p. 9). Le premier est d'abord dédié au classement des langues et le second, à celui des peuples. L'ethnographie acquiert un nouveau sens avec la publication par A. Balbi, en 1824, d'un Atlas ethnographique du globe ayant pour objet la description des faits.

L'ethnologie, qui s'est toujours conçue comme une science qui reconstitue l'histoire des peuples, est moins bien perçue et moins utilisée en anglais, au profit de l'anthropologie. Selon Copans (2008), le passage de l'ethnographie à l'ethnologie, puis à l'anthropologie, révèle à la fois une jonction apparemment technique, voire théorique, et un processus de généralisation et de comparaison de plus en plus large. Il s'agit d'un mouvement qui va de la description soi-disant objective et neutre d'une population, à une réflexion plus systématique et comparative et, enfin, à une méditation abstraite et universelle sur le devenir des cultures. Bien que les traditions scientifiques nationales influencent de manière particulière l'interrelation entre la théorie et la méthodologie, « l'ensemble de ces trois approches constitue en fin de compte une seule et même discipline » (Copans, 2008, p. 9). Fort de ce constat, nous considérons que les passerelles, entremêlements, jonctions entre les approches, s'ils peuvent créer de la confusion, ne doivent pas nous empêcher d'y percevoir un échange théorique, méthodologique et épistémologique fécond.

Cela dit, même au sein de la même approche, il n'y a pas toujours d'unanimité, ni unicité de sens, quant à la définition de l'ethnographie. L'ethnographe est parfois perçu comme devant avoir le souci d'être exact, complet, et d'avoir aussi le sens des faits et de leurs rapports entre eux, ainsi que le sens des propositions et des articulations. La discipline exige que l'on soit à la fois artiste, historien, statisticien, mais aussi romancier, cela afin d'être en mesure d'évoquer la vie d'une société toute entière (Mauss, 2002). Pour Lévi-Strauss (1955) :

> Tout en se voulant humain, l'ethnographe cherche à connaitre et à juger l'homme d'un point de vue suffisamment élevé et éloigné pour l'abstraire des contingences particulières à telle société ou à telle civilisation. Ses conditions de vie et de travail le retranchant physiquement de son groupe pendant de longues périodes, par la brutalité des changements auxquels il s'expose et acquiert une sorte de déracinement chronique : plus jamais il ne se sentira chez lui nulle

> part, et restera psychologiquement mutilé. Comme les mathématiques ou la musique, l'ethnographie est une des rares vocations authentiques. On peut la découvrir en soi, même sans qu'on vous l'ait enseigné (Lévi-Strauss, 1955, p. 57).

Il faut noter cependant une évolution des thématiques étudiées par l'ethnographie, témoignant, d'une certaine manière, des dynamiques sociales et sociétales locales ou un peu plus globales. Ainsi, Copans (2008) relevait en 1995, comme thèmes inventoriés, l'identité culturelle d'une prostituée sénégalaise, la vie d'un bureau d'aide sociale britannique, la culture des majorettes, la pensée Kikuyu (du Kenya) du mouvement anti colonial Mau-Mau, la servitude paternaliste en Amazonie; et, en 2005, une rue à Londres, un laboratoire argentin, le camp de Sangate, la communauté des internautes, les enfants-soldats du conflit du Sierra-Leone, le crack à New York, une entreprise en Côte d'Ivoire. Ce panorama est illustratif de la variété des problématiques abordées, mais aussi des terrains d'investigation. Au plan méthodologique également, on note que certaines disciplines empruntent des méthodes ethnographiques : histoire, géographie, sciences de l'éducation, sociologie, travail social…

Les causes sous-jacentes à cette diversification des objets de recherche ethnographique ont été, notamment, un début de décolonisation épistémologique, méthodologique et sémantique de la discipline et de ses traditions à l'initiative de chercheurs américains influencés par les philosophes français post-modernes de la déconstruction. De nos jours, on souligne la réalité intrinsèquement sociale de toute relation d'enquête, et le fait que la production documentaire et symbolique soit aussi et toujours l'expression d'une socialité spécifique et d'un dialogue des cultures réinterprété à la lumière de théories abstraites :

> En effet qui parle dans le texte ethnologique? L'observateur, ses interlocuteurs locaux, la culture qu' « ils représentent » ou plus prosaïquement les fantasmes scientifiques, idéologiques, et, pourquoi pas, personnels, de l'ethnologue qui a vécu plusieurs mois (ou années) au sein de cette culture? Plus sommairement, le texte est tout à la fois source, preuve, traduction, mais aussi synthèse ou vulgarisation, c'est-à-dire appauvrissement (Copans, 2008, p. 14).

Il y a donc lieu d'avoir une posture critique et réflexive de l'ethnographie, et donc de la démarche, qui conduit à des corpus lexicaux, sémantiques et symboliques sur des expériences humaines, individuelles ou collectives. La donnée empirique à elle seule ou l'enquête de terrain ne constituent pas, loin sans faux, une garantie tout risque contre des dérives subjectives et hégémoniques sur l'Autre lointain, exotique, indigène et primitif. Il faut faire l'effort d'un retour sur soi, afin de traquer les inclinaisons, mêmes inconscientes, de relations hiérarchiques hégémoniques. « Généalogie-ethnologie » devraient pour ainsi dire faire alliance et nous éviter de plonger dans des discours surplombants, paternalistes, masculins et occidentaux[21]. Et l'une des stratégies de recherche pour éviter l'exotisation et la surinterprétation en surplomb des réalités observées est de coller au plus près des discours et des pratiques des acteurs, en l'occurrence des actrices de terrain. C'est le choix que nous avons fait dans cette thèse, ce qui signifie qu'on y trouvera de longs extraits d'entretien. C'est ainsi qu'il apparaît possible de donner droit au chapitre aux savoirs oraux et informels, souvent disqualifiés et non reconnus.

2.2 Les sources des données

Nous avons eu recours à une variété de méthodes de collecte de données dans le cadre de cette recherche. Ces méthodes de collecte de données se subdivisent en deux

[21] Quoi que Burkinabè d'origine, l'auteur de ces lignes vit au Canada depuis 2007 et a été majoritairement formé dans les universités canadiennes (maîtrise et doctorat). Il n'échappe donc pas systématiquement à un regard potentiellement exotisant.

catégories : la collecte de données documentaires (la littérature grise produite par diverses instances publiques tels que les ministères, les organisations, etc.) et le terrain de recherche, lequel a commandé l'emploi des techniques de l'observation participante et des entretiens.

2.2.1 L'analyse de la littérature grise

Notre terrain d'enquête est différent de notre lieu de résidence académique, soit Ottawa. Il s'est posé dès le départ la question des ressources documentaires qui nous permettraient d'avoir une meilleure approche et investigation de notre sujet de recherche. Aussi, l'une des premières sources documentaires a été Internet, qui s'est révélée être une ressource précieuse et pratique. Une fois sur le terrain, au Burkina Faso, notre intérêt s'est porté sur deux autres catégories de ressources : la littérature grise, constituée d'études, de rapports, de fonds documentaires issus d'établissements ou de structures publiques. Ainsi, nous avons pu bénéficier de l'accompagnement du Centre de recherche et d'intervention en genre et développement (CRIGED) ; de la Direction régionale de la promotion de la femme du Centre-Est; de l'Institut national de formation en travail social (INFTS); l'Institut de recherche pour le développement (IRD); la médiathèque municipale de Ouagadougou; puis des documents issus des deux organisations féminines où nous avons fait nos observations. Toutefois, une de ces deux organisations n'a pas pu nous fournir certains documents qui auraient pu être très intéressants et nous renseigner sur le fonctionnement et les activités de l'organisation, le local d'archives étant sous scellé depuis plus d'une décennie à la suite d'un détournement de fonds[22]. Certains autres documents étaient conservés à Ouagadougou mais à la suite des troubles socio-politiques relatifs au coup d'État, cela

[22] Il s'agit du bureau du comptable qui est sous scellé depuis le détournement, une situation qui ne permet pas d'accéder à la documentation qui y était.

a entraîné la fermeture de plusieurs services et nous a empêché d'y accéder avant notre retour au Canada. Pour l'essentiel, à cause du problème de la disponibilité de certains fonds documentaires, nous avons eu de la difficulté à rassembler une documentation pertinente sur la situation des associations et organisations féminines au Burkina Faso. Notre séjour au CRIGED, notamment en participant aux activités courantes du centre, nous a cependant permis d'en apprendre davantage sur la problématique des associations féminines au Burkina Faso en général.

Nous avons bénéficié, dans le cadre de cette étude, d'une bourse du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI), dont l'une des exigences était de recevoir préalablement l'agrément d'un établissement ou d'un organisme de recherche dans notre champ d'études. Nous avons donc pris contact avec le CRIGED avant notre départ du Canada pour le Burkina Faso. À notre arrivée, nous nous sommes intégré aux activités courantes de la structure, notamment en participant à la rédaction des projets de demande de financement au Fonds Commun Genre (sur le renforcement des capacités des organisations de la société civile OSC, sur le projet de formation sur la violence faite aux hommes, sur le projet pour restructurer les associations féminines sur une base socio-professionnelle, et sur la prise en compte du genre au niveau sectoriel). Ce séjour fut bénéfique puisqu'il nous a permis d'avoir un aperçu de l'univers associatif féminin au Burkina Faso. Grâce à la directrice du centre, nous avons pris connaissance de l'existence d'une union féminine en milieu rural, dans la région du Centre-Est. Elle nous a ainsi mis en contact avec des personnes ressources afin de faciliter notre introduction auprès des dirigeantes de l'Union. Parallèlement, nous sommes entrés en contact avec les responsables de la deuxième association féminine en milieu rural que nous avions préalablement choisie depuis le Canada. Après un séjour d'un mois à Ouagadougou, nous nous sommes

donc déplacé pour Tenkodogo, la ville-capitale de la région administrative du Centre-Est, région abritant nos deux associations féminines. Nous avons effectué des visites de courtoisie et de présentation aux autorités administratives et techniques, soit le Haut-Commissaire de la province et la directrice régionale de la promotion de la femme de la région du Centre-Est. Par la suite, nous nous sommes déplacé dans le département où se trouve la première association de femmes que nous souhaitions observer pour y chercher un logement et mieux connaître l'environnement. Nous y avons déménagé pour y séjourner pour la durée de notre enquête ethnographique, soit trois mois.

Ensuite, nous avons déménagé dans la deuxième localité, Zabré, laquelle abrite notre deuxième association. Ce déménagement a été précédé d'un premier séjour éclair pour trouver un logement et identifier le site du siège de l'association. Nous y avons également résidé pendant trois (3) mois. Au total, notre séjour ethnographique sur les deux sites s'est étendu sur six (6) mois et a donné lieu à deux autres méthodes de collecte de données : l'entretien et l'observation participante.

2.2.2 L'entretien semi-dirigé

L'entretien se caractérise par un contact direct entre le chercheur et ses interlocuteurs (Quivy et Campenhoudt, 2006, p. 173-174). Boutin (2011) définit l'entretien comme « une méthode de collecte d'information qui se situe dans une relation de face-à-face entre l'intervieweur et l'interviewé et [qui] revêt effectivement plusieurs formes » (p. 25). Parmi les techniques issues de l'anthropologie et de l'ethnologie, l'entretien de recherche est, selon Boutin (2011), le plus utilisé car il serait la méthode la plus efficace de l'arsenal qualitatif. Son usage permet en effet de retirer des informations

et des éléments de réflexion très riches et nuancés. Il permet en outre d'analyser le sens que les acteurs donnent à leurs pratiques et aux événements auxquels ils sont confrontés, notamment leurs représentations sociales, leurs systèmes de valeurs, leurs repères normatifs, leurs lectures de leurs propres expériences. L'entretien permet également l'analyse d'un problème précis (les points de vue en présence, les enjeux, les systèmes de relation, le fonctionnement d'une organisation) et la reconstitution des processus d'action, d'expériences ou d'événements du passé. Le choix de cette méthode s'avère donc pertinent pour la nature des objectifs de notre recherche qui se rapportent notamment aux opinions, aux croyances, aux pratiques, aux faits, aux représentations, aux perceptions qu'ont différentes catégories d'acteurs (associatifs, institutionnels, politiques…) burkinabés face aux injonctions d'égalité de genre prônée par les organisations, les structures et les institutions publiques nationales et internationales.

Pour la première association, l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB), nous avons réalisé des entretiens à l'aide de guides d'entretiens semi directifs[23] avec des personnes que l'on pourrait répartir dans les catégories suivantes : quatre (4) membres du bureau de l'Union; huit (8) adhérentes issues de différents groupements locaux de l'Union; trois (3) personnes ressources (la directrice régionale de la promotion de la femme, la présidente de la coordination communale des femmes de Bagré et le préfet du département de Bagré). Les entretiens se sont déroulés au sein de l'union en français (1), en bissa (1) et en mooré Tous les autres entretiens avec les personnes ressources se sont déroulés en français à l'exception de celui avec la coordinatrice communale des femmes de Bagré.

[23] Deux schémas d'entretien se trouvent en annexe, l'un pour les membres du bureau et adhérentes/adhérents (Annexe 2) et l'autre pour les acteurs institutionnels (Annexe 3).

Pour la deuxième association, nous avons réalisé des entretiens avec quatre (4) membres du bureau, neuf (9) adhérentes et membres du personnel et trois (3) personnes ressources de la localité (dont la secrétaire générale de la coordination communale des femmes de Zabré, le préfet du département de Zabré et la présidente d'une autre association féminine de la commune de Zabré). Par ailleurs, nous avons réalisé quatre (4) autres entretiens avec les acteurs institutionnels : un représentant de Diakonia, un représentant du Conseil national pour la promotion du genre, une représentante de la Direction générale du genre du ministère de la promotion de la femme et du genre et enfin, un représentant de Oxfam intermon. D'autres entretiens ont été empêchés en raison des perturbations qui ont suivi le coup d'État avorté du 16 septembre 2015, lequel a mis à l'arrêt le pays aussi bien au niveau des structures administratives que de ses composantes socio-économiques, notamment dans la capitale. Les entretiens à Pag-la-yiri se sont déroulés en français (7), en mooré (5) et en français-mooré (2). Pour les personnes ressources et les acteurs institutionnels, tous les entretiens se sont déroulés en français.

Le choix de ces deux structures associatives était motivé par le profil contrasté des deux (ancienneté, secteur d'activité, effectif, zone géographique d'implantation, profil démographique local), mais aussi par la dimension géographique et sociale de leur région d'implantation.

Au total, 35 entretiens ont été réalisés. Leur durée oscille entre 6h00 pour le plus long et 20 minutes pour le plus court. La durée totale des entretiens équivaut à 83 heures. Tous les entretiens ont été réalisés dans le respect des règles d'éthique qui encadrent la recherche à l'Université d'Ottawa et des principes et valeurs qui se rattachent au travail social. Par ailleurs, nous avons fait le choix d'utiliser des pseudonymes pour

tous les participant·e·s issu·e·s des associations et du titre et de la structure de référence pour nos participant·e·s institutionnel·e·s et autres personnes ressources.

2.2.3 L'observation participante

Pour de nombreux auteurs (Copans, 2008; Geraud, Leservoisier et Poitier, 2007), B. Malinowski (1884-1942) reste encore aujourd'hui l'anthropologue par excellence. Ses nombreux séjours en Nouvelle-Guinée, aux Îles Tobriand entre 1914 et 1918, vont lui fournir les matériaux de base de ses analyses et de la théorisation méthodologique de son expérience de terrain, laquelle sera qualifiée d'observation participante. Ainsi, sans être le premier ethnologue, il est en revanche l'un des premiers ayant systématisé l'ethnologie dans l'ensemble des pays occidentaux (Copans, 2008). Les fondements idéologiques, épistémologiques et théoriques de son œuvre ont, depuis, subi des mutations, notamment dans les suites des critiques postcoloniales et des changements sociaux observés à travers la planète : intégration du monde en village planétaire, apparition des NTIC, fin des deux blocs rivaux avec la chute du mur de Berlin, règne du capitalisme comme modèle dominant, accélération des vagues migratoires de régions déstabilisées vers Europe. L'ethnographie a donc connu un mouvement de déghettoïsation et ses méthodes font l'objet d'emprunts par de nombreuses disciplines, dont le travail social.

L'observation participante consiste à étudier une communauté durant une longue période, en participant à sa vie collective (Quivy et Campenhoudt, 2006). C'est une démarche qui consiste à enquêter sur un fragment de la réalité socio-historique dont

on ne sait pas grand-chose *a priori*, et l'enquête vise à dégager, puis à apporter dans l'espace public, des éléments de connaissances objectives et critiques tirées d'observations concrètes. Le chercheur s'adresse alors directement aux personnes qui y exercent leurs activités et y vivent pour savoir « comment ça marche ». Ces personnes-agents, membres du monde social, ou vivant la situation sociale étudiée, prennent alors le statut d'informateurs. Et dans ce cas de figure, l'accent n'est pas mis sur l'intériorité mais sur ce qui est extérieur : les contextes sociaux dont ils ont acquis, par l'expérience, une connaissance pratique (Beaud (1996) cité dans Bertaux, 2006, p. 22-23). L'observation de situations concrètes permet de comprendre les principes implicites qui organisent l'expérience des indigènes. L'imprégnation progressive du chercheur sur le terrain permet également de saisir les impondérables de la vie authentique, car bien souvent les règles de la vie sociale ne sont nulle part formulées (Géraud, Leservoisier, Pottier, 2007, p. 25). Selon les mêmes auteurs, les faits de culture sont implicites ou inconscients aux acteurs et pour cela, il devient indispensable d'observer ce qui ne peut être dit. La culture ne s'exprime pas tant ou uniquement dans les institutions ou les règles objectives et formelles, mais dans les manières d'agir ou de penser vécues de façon le plus souvent inconsciente. Une observation efficace doit donc s'inscrire dans une familiarisation progressive avec les personnes, leurs statuts, les relations qui les unissent, et les enjeux sociaux dans lesquels ils sont impliqués.

En outre, cette méthode a pour avantage de saisir des comportements et des événements sur le vif, de recueillir un matériau d'analyse non suscité par le chercheur, et permet de saisir une relative authenticité des comportements par rapport aux paroles et aux écrits (Quivy et Campenhoudt, 2006, p. 179).

Les données recueillies le plus souvent ne visent pas à vérifier des hypothèses, mais elles donnent à voir comment :

> fonctionne un monde social ou une situation sociale. Cela permet d'appréhender l'objet social en prenant en compte les configurations internes des rapports sociaux, de rapports de pouvoir de tensions, de processus de reproduction permanente et les dynamiques de transformation (Bertaux, 2006, p. 25).

L'observation sur le terrain s'est déroulée en deux volets :

Le premier a concerné notre premier site. L'observation se déroulait à travers notre présence régulière et continue sur le site du siège de notre association. Chaque jour, notre observation participante débutait entre 7h30 et 9h du matin pour se terminer entre 17h et 19h. Certains jours, nous revenions tard en soirée pour notre corvée d'eau[24], et cela nous permettait de rencontrer un univers complètement différent de celui de l'association et du marché, et d'ainsi faire d'autres observations. Certains soirs étaient également mis à profit pour des observations au marché, avec des individus de sexe masculin, pour échanger sur des sujets divers et variés. De nombreuses sorties sur les sites locaux (barrage hydro-agricole de Bagré, le projet de coopération piscicole entre Taïwan et le Burkina Faso, l'Institut de formation en développement rural (IFODER), le siège de Bagré Pôle, les périmètres rizicoles aménagés) nous ont permis de découvrir certaines réalisations utiles à l'économie locale.

Au niveau du site de l'UCERB, nous avions plusieurs sites et situations d'observation : le secrétariat qui tenait aussi lieu de salle de réunion et de rencontre, le hangar de la cuisine de l'étuvage du riz, le hangar du tri du riz pour le débarrasser de

[24] Chaque deux jours nous allions chercher de l'eau à moto avec des bidons de 50 L pour nos tâches ménagères personnelles.

toutes ses impuretés, le site du moulin pour le décorticage du riz, et l'avant-cour qui tient lieu de site de restaurant et de lieu de conciliabule et de flânage entre les femmes qui viennent ou repartent du site de production. Au début, l'intégration au milieu s'est avérée un défi psychologique, émotionnel et social, étant le seul homme amené à côtoyer des dizaines de femmes aux caractéristiques sociodémographiques différenciées. Malgré l'accord conclu avec la présidente, il fallait conquérir l'acceptation relationnelle, qui elle s'avère plus exigeante en termes de temps et d'activités partagés ensemble. Au départ, notre présence a coïncidé avec le début d'une opération de tri exigée par un nouveau client d'envergure de l'Union, qui venait de signer un contrat pour la livraison de dizaines de tonnes de riz étuvé. Cette opération de tri à laquelle nous nous sommes joint pour accompagner les femmes, nous a permis de côtoyer les femmes quotidiennement et de progressivement nous intégrer au sein du collectif des femmes de l'Union. Par ailleurs, à la suggestion de la présidente, nous avons suivi chaque groupement impliqué dans le processus de transformation du riz. Cela nous a permis de vivre véritablement toutes les opérations du processus aux côtés des femmes. Jour après jour, nous avons ainsi, à force de cette implication, conquis une place de plus en plus normale et « naturelle ». Les deux endroits les plus stratégiques étaient le hangar de tri, car l'opération de tri en groupe de cinq ou trois femmes était une période de causerie sur des questions ou sujets divers : vie familiale, relations conjugales, conditions de vie des femmes, activités de l'Union et événement politique, social et économique de la collectivité. Devant le risque d'être toujours face aux mêmes interlocutrices, nous avons fait en sorte de varier les heures de la journée ou les jours de semaine, de manière à ne pas toujours observer les mêmes actrices de terrain.

Afin d'assurer le suivi régulier de notre terrain ethnographique, nous tenions à jour un journal de terrain dans lequel étaient consignés au quotidien les événements marquants ainsi que les informations sur les sujets de discussion[25]. Ces derniers étaient d'ailleurs le plus souvent non-imposés, ni même orientés, sauf à certains moments clés où nous avons essayé de susciter ou de faire porter un éclairage sur des sujets d'intérêt manifeste.

Enfin, nous avons pu participer à des rencontres avec des partenaires : des représentants d'Oxfam, la Banque Mondiale, le Programme Alimentaire Mondial, des autorités de certains ministères et des représentants de services techniques. Il s'agissait de simples visites, de rencontres de suivi, de prospections pour un éventuel partenariat, etc.

Le second volet a porté sur le terrain ethnographique de l'association Pag-la-yiri, qui se trouve à Zabré. À ce niveau, notre site d'observation participante s'est déroulé sur plusieurs espaces localisés dans un même site, qui constitue l'enceinte du siège de l'association. Le premier site a été celui de la pharmacie, laquelle est un bâtiment jouxtant le bâtiment de l'administration de l'association, ce qui nous permettait des discussions avec la gérante, qui constituent une mine d'informations sur plusieurs aspects d'importance de l'association. Un autre site était celui de la boulangerie. Nous y avons élu notre point d'observation au niveau de la section de vente pendant les journées et les soirs, et nous nous sommes également joints à l'équipe de production afin de nous imprégner de tout le processus de production. Le dernier site majeur a été le site de la radio, où nous avons pu observer les activités quotidiennes des professionnels (et participer comme « journaliste » aux communiqués en français), la synchronisation avec d'autres radios partenaires et la diffusion des plages musicales.

[25] La grille d'observation se trouve en annexe 1.

En outre, nous avons effectué des séjours éclairs au niveau du jardin ainsi que de l'auberge de l'association. Tous ces lieux d'observation ethnographique sont localisés sur un même espace, lequel est la propriété de l'association depuis au moins trois décennies.

Nos journées ou heures d'observation ethnographique étaient irrégulières, commençant entre 6h30 et 8h30 le matin, pour finir entre 17h-18h, voire même, à certains moments, entre 1h30 et 3h30 du matin car la boulangerie ne fonctionnait que les soirs à partir de 20 heures. Nous avons, à travers une présence régulière et assidue, acquis la proximité et la confiance de nos actrices et acteurs sociaux. Des discussions, confidences, échanges informels nous ont permis de découvrir progressivement l'univers dans lequel vivent les femmes impliquées dans ces deux associations.

Sur ce second terrain d'observation, nous avons suivi une formation sur l'élaboration d'un plan de lobbying à Zabré; une autre pour les femmes des partis politique de Zonsé; un atelier sur le renforcement de la participation citoyenne des femmes et le développement du leadership féminin dans les partis politiques et les techniques d'animation à Zoaga. Nous avons aussi pris part à une rencontre avec des stagiaires de médecine en santé publique au CMA de Zabré, venus s'enquérir de l'expérience de l'association dans divers domaines : la lutte contre l'excision, la nutrition, la lutte contre le paludisme, le Sida, la stigmatisation des PV/VIH, les visites à domicile, la prise en charge des enfants orphelins et enfants vulnérables, la santé de la mère et de l'enfant, etc. Nous avons également participé et observé une séance sur l'élection, le vote, la carte d'électeur et les techniques d'animation au profit des femmes militantes des partis politiques et de la société civile.

Au cours de ce séjour ethnographique, toutes les informations recueillies nous ont permis de saisir les dynamiques, thématiques, enjeux, fonctionnements et problématiques à l'œuvre en lien avec notre objet de recherche. Comme pour la première association observée, nous avons tenu à jour notre journal ethnographique. Parallèlement, les observations nous ont permis d'identifier nos participantes et participants potentiels pour les entretiens. Ces derniers et dernières ont été choisi·e·s suivant leur statut social, leur position et rôle dans l'association, certaines caractéristiques particulières, ainsi que leur volonté et intérêt pour notre recherche. De même, le choix des participantes parmi les femmes adhérentes à l'association reposait sur leur niveau d'implication dans l'association, en fonction d'informations recueillies durant l'observation qui en faisaient des informatrices d'intérêts, en fonction de leur position stratégique comme membres de bureau, en fonction des liens socio-professionnels avec la direction, en fonction également de l'âge et de quelques autres caractérisques sociodémographiques. Les particpantes et participants étaient directement sollicités et étaient retenus uniquement si elles ou ils donnaient leur plein consentement. Nous avions eu l'assentiment des deux associations pour faire le recrutement de nos participants sans intermédiaire.

2.3 Le traitement et l'analyse des données

Les sources à la base de nos analyses sont donc nos notes de terrain issues de l'observation participante, les entretiens réalisés avec différents acteurs de terrain, et la littérature grise.

Les entretiens ont tous été transcrits et imprimés sur support papier et reliés. Les entretiens en langues locales ont été traduits en français. Cet état de fait a pour risque

de ne pas garantir la fidélité aux discours tenus par les participants, mais a pour avantage d'avoir une uniformité de la langue de restitution dans la thèse. Toutes nos données ont été dans un premier temps soumises à un examen phénoménologique par une écoute initiale attentive afin qu'elles nous apprennent ce qu'elles renferment comme informations (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 141). Par examen méthodologique, il est entendu le fait de prendre en considération l'expérience vécue des actrices et acteurs sociaux. Cette posture commande au chercheur une certaine humilité, car il se doit d'être vraiment attentif à la parole de celles et ceux auprès desquels il enquête et de ne pas sur-interpréter ou détourner leurs propos. Ainsi donc, Paillé et Mucchielli (2012) proposent trois étapes à suivre dans le processus qui concerne l'examen des données d'entretien :

1) une série de lectures et de relectures « phénoménologisantes » des entretiens dans un souci de retour aux expériences et aux événements;
2) la production, en marge des transcriptions, d'énoncés phénoménologiques tentant de cerner peu à peu l'essence de ce qui se présente;
3) la rédaction de récits phénoménologiques représentant la narration des témoignages.

Toutes les données ont été par la suite analysées suivant la perspective par catégories conceptualisantes. En référence à Paillé et Mucchielli (2012), nous avons abordé conceptuellement notre matériau de recherche avec l'objectif de qualifier les expériences de nos participant·e·s, leurs interactions, ainsi que les logiques de celles-ci, de conceptualiser leur essence, d'en constituer le sens, pour ensuite proposer une théorisation. Ainsi, selon ces mêmes auteurs, le travail d'analyse à l'aide de catégories implique une intention d'analyse dépassant la stricte synthèse du contenu du matériau pour accéder à des catégories de sens, à des significations. Ainsi, la catégorie permet

de répondre directement et en quelques mots, tout au long de l'analyse, aux questions fondamentales posées par une volonté de compréhension rigoureuse : « Compte tenu de ma problématique, quel est ce phénomène? Comment puis-je le nommer conceptuellement? » (Paillé et Mucchielli, 2012).

Ainsi, nous avons effectué un premier travail d'analyse en créant des catégories par induction. Ensuite, nous avons vérifié, consolidé et validé ces catégories tout au long du processus d'analyse. Cette validation a impliqué un travail parfois déductif, en faisant appel à des théories ou à des modèles préexistant à notre enquête pour mieux nommer ou illustrer les phénomènes identifiés. Pour D. Cefaï : *« abduction, induction et déduction, émergence et attestation des données, découverte et justification des hypothèses sont des opérations qui enveloppent les unes les autres dans les différentes phases de l'enquête »* (2003, p. 523, dans Paillé et Mucchielli, 2012, p. 341).

Notre présence prolongée sur le terrain et les multiples interactions avec les femmes et les autres acteurs sociaux ont induit des « effets silencieux » en nous (Olivier de Sardan, 2000). Les effets silencieux révèlent l'acquisition progressive d'une maitrise au moins partielle des codes, usages et logiques du groupe étudié (Paillé et Mucchielli, 2012, p. 352). En effet, nous sommes nous-mêmes d'origine burkinabè. Même si nous vivons au Canada depuis plus d'une dizaine d'années et que nous nous distancions de plusieurs de nos enquêté·e·s du fait que nous sommes d'origine citadine (et non rurale), que nous sommes hautement scolarisé et de sexe masculin, nous maîtrisons les langues parlées par ces dernières ainsi que certains éléments d'ordre culturel, ce qui était déjà un fort avantage afin d'entrer dans leur univers. Du reste, l'acquisition graduelle de certains codes et usages locaux nous a permis de poser des questions plus pertinentes et plus adaptées aux situations.

Maintenant que nous avons un aperçu de notre démarche d'enquête, plongeons sans plus tarder dans l'univers du premier regroupement de femmes étudié : l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré.

Chapitre 4

Généalogie de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB)

La généalogie de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB) vise à restituer le cours historique qui a contribué à l'avènement de cette organisation. Ce travail généalogique s'appuie sur le discours des acteurs / actrices (adhérentes, partenaires techniques, institutionnels et financiers, personnes-ressources) ainsi que sur les données d'observation et les documents administratifs parfois disponibles. Loin d'une vérification telle que le supposerait la logique déductive, nous avons cherché, sans présupposés théoriques, à rendre intelligibles les dynamiques internes et externes, les interactions, les rapports de coopération collective qui ont permis l'émergence, la consolidation, le renforcement, l'expansion et l'inscription dans la durée de cette organisation. Cela nous a permis de mettre en évidence non seulement l'aspect du genre, mais aussi les autres facteurs sociaux, économiques et politiques locaux, parfois aussi transnationaux, qui entrent dans la création et le maintien d'une action de solidarité collective féminine dans les contextes soumis aux politiques du développement international.

1. Aux origines de Bagré

Selon Faure (1996, citant Meillassoux, 1987), sous l'ère coloniale, on assiste à une organisation du territoire sous la forme du canton comme unité administrative. Ni militaire, ni civil, le canton correspond stricto sensu aux *« bibus »*, aux *« chefferies »* ou aux provinces et États préexistants. Afin d'assurer l'autorité coloniale, les villages

sont regroupés dans le canton et des *« notables »* sont désignés avec pour double vocation de représenter leur milieu tout en étant des instruments dociles au service des pouvoirs coloniaux français.

Faure (1996) note que la création du village de Bagré a exactement suivi ce schéma. À l'origine, Bagré signifie en langue bissa *« les lions vont te prendre »* ou *« le trou des fauves »,* du terme baaga (lion), cela du fait du baobab à l'entrée du village qui abritait les lions. Jusqu'en 1914, Bagré était une brousse qui s'est peuplée de réfugiés fuyant les contraintes coloniales. Néanmoins, chaque réfugié considérait qu'il relevait du commandement de son village de départ (Tenkodogo, Loanga, Garango…). Il n'y avait donc pas d'autorité sur place. Pendant les années 1930, les chefs coutumiers devaient fournir de la main-d'œuvre à l'administration coloniale pour travailler sur les chantiers et les plantations de la basse Côte-d'Ivoire, et venaient notamment puiser ces hommes dans le village de Bagré. Le rima[26] de Tenkodogo a voulu organiser Bagré sous son commandement et envoya pour ce faire, en 1936, son frère Naaba Bulga. Ce dernier y régna jusqu'à son décès en 1981, et son fils lui succéda le 18 juin 1987 après six ans sans chefferie (Faure, 1996, p. 107).

Selon Faure, sur la rive droite du Nakambé (Voltat blanche), de nombreux villages sont créés à la même époque sur les espaces de trois chefferies de terre (Soboya, Guirmogo et Yoroko) par des populations majoritairement bissa et venues de plusieurs localités (Ouarégou, Komtoèga, Garango, Niaogho, Boussouma, Dango

[26] Titre de notabilité qui est affecté après un sacre et qui conforte le statut du détenteur de simple chef à celui de roi.

Lenga et Beghedo) fuyant les autorités coloniales qui contraignaient les populations à participer à la mise en valeur du pays de la Haute-Volta[27].

Devant cette situation :

> [l]es paysans profitent des découpages administratifs pour résister aux contraintes coloniales, ils échappent à leur aire d'inscription fiscale en fuyant vers les zones désertes, ou bien en dehors de la province Boussanga, vers le cercle de Ouagadougou, ou encore vers la Gold Coast (Faure, 1996, p. 110).

Cela entraîna un véritable flux migratoire, évalué à 150 000 personnes, entre 1928 et 1947, et eut pour conséquence l'émergence d'une épidémie d'Onchocercose naguère endémique, une maladie par accumulation qui ne se déclare qu'après un certain nombre de piqûres infectantes. Le flux migratoire a entraîné une baisse de la densité de population, l'augmentation du nombre de piqûres par personne et par la suite, l'explosion de la maladie et l'évolution de nombreux cas vers la cécité (Faure, 1996, p. 112). Dans la décennie 70, la préoccupation sanitaire de l'Onchocercose a décidé plusieurs organisations internationales et principalement l'ONU à mettre sur pied un programme anti-vectoriel des gites larvaires qui portera finalement ses fruits (Neuvy, 1989). Cette salubrité sanitaire rétablie a permis à la Haute-Volta de fournir des terres productives à la population pauvre d'autres régions frappées par la sécheresse de 1974. D'où le projet AVV (Aménagement des Vallées des Voltas) en vue de l'installation de colons volontaires venus des terres dégradées du plateau mossi pour mettre en valeur les terres fertiles et peu peuplées des vallées débarrassées de l'Onchocercose (Kaboré et Sédogo, 2014, p. 16). Le processus de mise en œuvre se

[27] L'embrigadement des populations a pris plusieurs formes : a) On les recruta pour les expédier ailleurs, notamment à Dakar pour faire partie de l'armée française et sur les chantiers ferroviaires au Soudan (Mali) et en Côte d'Ivoire; b) on les embrigada pour cultiver des champs collectifs; c) on les enrôla dans des travaux obligatoires de construction et de réparation des routes, ainsi que pour la plantation des arbres; d) on les contraignit également à payer des impôts et à fournir des vivres et du bétail aux chefs de cantons qui volaient parfois aux habitants leurs filles et leurs épouses (Faure, 1996, p. 103-104).

déclinera sur plusieurs phases, de l'installation des premiers colons sur 80 hectares aménagés entre 1982 et 1984 jusqu'à la construction du barrage de Bagré et sa mise en eau en juillet 1992, avec une double visée, agricole et électrique. Ainsi, à peu près 3380 hectares seront alors aménagés.

Le projet Maîtrise d'Ouvrage de Bagré (MOB)[28] fut créé en cherchant à répondre aux exigences des bailleurs de fonds qui réclamaient l'institution d'une organisation autonome pour assurer le financement, la réalisation, la mise en valeur et l'entretien des périmètres jusqu'en 2010. Le cadre idéologique, politique et international de l'époque, qui préfigurait celui qui allait être prôné au plan national, se focalisait surtout sur les domaines suivants : l'autosuffisance alimentaire, la sécurité alimentaire, la lutte contre la pauvreté, l'emploi en milieu rural, avec en toile de fond l'enjeu stratégique national, pour l'État, de trouver des terres productives aux populations des zones frappées par la sécheresse de 1974. Le modèle retenu a été celui des petites exploitations familiales, tout en incitant les exploitants à se regrouper dans des organisations professionnelles *« pour assumer les activités de planification de la campagne agricole et de commercialisation »* (Kaboré et Sedogo, 2014, p. 17).

Après quelques années d'expérimentation (2010), le Burkina Faso, sous l'influence des cadres macro-économiques internationaux et sous-régionaux[29], fait partie des pays africains qui s'engagent à expérimenter des pôles de croissance. L'idée du Projet du

[28] Le projet Bagré correspond successivement à l'aménagement des vallées des voltas (AVV) entre 1972 et 1978, la réalisation d'un barrage, d'une centrale et d'une ligne électrique, la mise en eau du barrage en juillet 1992 et son inauguration le 13 janvier 1994, la réalisation d'un volet agricole avec 2100 ha sur la rive gauche du Nakambé et 1200 ha sur la rive droite.

[29] Banque Mondiale, FMI, Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD), Programme Détaillé de Développement de l'Agriculture Africaine (PDDAA), Politique Agricole de l'Union Économique et Monétaire Ouest-africaine (PAU), Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable (SCADD), Stratégie de Développement Rural (SDR) et Programme National du Secteur Rural.

Pôle de Croissance de Bagré (PPCB) est émise en lieu et place du projet Maitrise d'Ouvrage de Bagré (MOB). Le PPCB est défini comme un *« sous-système productif national composé d'entreprises exerçant un effet d'entraînement positif sur d'autres entreprises »* (Sedogo et Kaboré, 2014, p. 33). L'objectif avoué est alors d'accroitre l'activité économique dans la zone de Bagré, par le biais d'une augmentation des investissements privés, la création d'emplois et l'essor de la production agricole. Ces investissements privés auront à charge *« l'aménagement et l'exploitation des terres de type entreprenariat agricole de la plaine hydro-agricole du pôle de croissance de Bagré »* (Sédogo et Kaboré, 2014, p. 31).

Ainsi donc, sont appelés à coexister deux modèles, soit des exploitations de type familial et des exploitations de type entreprenariat agricole. Selon les auteurs, cette nouvelle orientation introduisit un paradigme qui se préoccupe désormais moins des petites exploitations agricoles pour lui préférer celles qui attirent des investissements privés rentables en vue d'atteindre plus rapidement la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Ce contexte global et historique a eu une influence sur la trame historique de l'association qui a fait l'objet de notre recherche. En effet, les différentes orientations amorcées successivement par la MOB et le projet de croissance de Bagré Pôle, participèrent ensemble à configurer les actions, l'émergence, les activités et les réalisations de l'Union.

2. La création de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré (UCERB)

Le projet MOB avait permis, à travers une série de phases d'aménagement de périmètres agricoles, la mise en valeur de terres ainsi que l'implantation de nombreux colons originaires des terres dégradées du plateau mossi. Cela avait consisté à installer des familles agricoles (autochtones et colons) sur des exploitations de petites tailles. La quasi-totalité des parcelles étaient alors attribuées aux hommes, chefs de ménage pour la plupart, les femmes étant exclues des bénéficiaires, à l'exception des veuves :

> Non, je n'avais pas de parcelle, mais à ce moment, au moment de la demande, on voulait faire une demande, mais il y avait des lois restrictives qui disaient qu'une femme ne peut pas être propriétaire de parcelle, sauf si ton mari est décédé, tu ne peux pas faire la demande. Nous-mêmes, on s'est efforcée pour faire la demande, mais on ne l'a pas eu. Sauf si tu tues ton mari pour aller prendre une parcelle... Ton mari aussi ne peut pas vivre, et tu vas le tuer pour prendre une parcelle... Il y en a qui l'ont fait, mais nous, on n'a pas…
>
> -*Hum, que leurs maris ne sont plus ?*
>
> - Oui, que le mari n'est plus, alors qu'il vit toujours. Le temps de nous rendre compte, c'était trop tard, ce qui fait que nous n'avons pas eu de parcelle.
>
> - *Ça, c'était en 2000 ?*
>
> - C'était en 98 ou 99. En 2000, la demande était en 2000, c'est en 2000 (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette affirmation est confirmée par l'une de nos personnes-ressources :

> Au foncier, il y a, si tu vas regarder les pourcentages, tu vas voir que sur les plaines, c'est vraiment, les femmes qui sont propriétaires-là, ne sont pas nombreuses, c'est généralement les veuves, souvent des gens qui ont perdu les maris qui, bon, sont obligées de tenir la parcelle et tout. Sinon, quand on fait les aménagements, attribuer directement à une femme comme ça, c'est rare (Représentant Oxfam, entretien 30 septembre 2015, Ouagadougou).

En plus de cette absence d'autonomie économique pour les femmes, la filière du riz rencontrait alors d'énormes difficultés liées notamment à l'écoulement de la production, à cause de la libéralisation du secteur et de la suppression de certaines structures telles que la Caisse Générale de Péréquation (CGP). Créée en 1978, la CGP avait le monopole d'importation et fixait les prix d'achat du riz paddy aux producteurs et celui des ventes aux consommateurs (FENOPE, 2004). Selon la même source, à partir de 1987, les difficultés financières de la structure conduisirent à un allègement du contrôle du marché intérieur et extérieur du riz. La libéralisation totale de la filière riz interviendra en 1996, et le retrait complet de la CGP s'ensuivit en 1999, ce qui eut pour effet une diminution de la fiscalité aux frontières. Cette situation eut un impact direct sur les producteurs locaux, jadis protégés par la régulation de la CGP, qui se retrouvèrent confrontés à une diversification de la qualité du riz importé, des fournisseurs et des modalités d'approvisionnement. Cette crise de la filière de la riziculture est aussi évoquée par l'une de nos personnes-ressources qui relève le rôle central que jouèrent les femmes dans le sauvetage des producteurs locaux, et ce avant même la création de l'UCERB :

> Par exemple, moi, je t'ai pris l'exemple de la filière riz, par exemple, n'eut été les femmes, je pense que à partir de 2000, les années 2004, 2005, on avait vraiment des problèmes au Burkina, parce que il y avait la, la, la société, comment on appelle ça encore, qui payait le riz là, et qui revendait… […]
>
> - *CGP ?*
>
> - Voilà !
>
> - *La caisse générale de péréquation ?*
>
> - Voilà. La caisse générale de péréquation, en son temps, mais depuis que la caisse a été supprimée, du coup sur les périmètres les gens ont eu des problèmes pour écouler leur riz. Parce que tout était payé, la caisse même préfinançait et tout, tout, tout. Donc, il a fallu que les femmes prennent la relève, avec l'étuvage, là. Et je me rappelle que dans les années 2000, 2004, 2005, elles ont eu à payer le riz, souvent même 100% du riz des

> producteurs de certaines plaines, parce qu'ils n'avaient même pas d'autres sources. Parce que certains mêmes avaient commencé à abandonner le riz pour faire le maïs, pour faire autre chose, parce qu'ils n'arrivaient plus à vendre, et c'est grâce à l'action des femmes qu'elles ont, qu'ils ont pu sauver la filière riz. Donc, c'est pour dire que vraiment, je pense qu'elles ont un grand rôle, une grande… (Représentant Oxfam, entretien du 30 septembre 2015, Ouagadougou).

Dans le cadre de la lutte pour l'autosuffisance alimentaire, certaines organisations internationales soutiennent les producteurs afin de dynamiser la production locale vectrice d'emplois et d'économie locale. C'est le cas d'Oxfam international, à travers divers membres affiliés qui ont une longue histoire d'intervention au Burkina Faso. C'est à partir de 1996-1997 qu'Oxfam ouvre une représentation locale, avec deux domaines d'intervention. Le premier domaine est humanitaire, notamment lors des crises, dont un exemple récent est la guerre au Mali et l'intervention dans les camps de réfugiés au Nord du Burkina Faso. L'intervention porte sur la construction de forages et la distribution de vivres, de coupons et d'argent aux plus pauvres pour qu'ils puissent se payer à manger. Le deuxième domaine, dénommé programme des moyens d'existence durable, a pour sa part pour objectif de soutenir les producteurs locaux dans diverses filières agricoles :

> Ce programme a décidé d'accompagner les organisations paysannes autour d'un certain nombre de filières agricoles : il y a la filière riz, il y a le maïs, il y a le fruit, filières riz, maïs et fruit, et après on a ajouté le niébé, et nous, on a pris l'option d'accompagner surtout la transformation et la commercialisation des produits agricoles. Mais pas, on accompagne un peu seulement la production. Par exemple, payer des semences, tout ça là, on a pris l'option de ne pas trop accompagner ça, on a dit, ça, peut-être c'est beaucoup plus le rôle de l'État (Représentant Oxfam, entretien 30 septembre 2015, Ouagadougou).

Le secteur de la transformation constitue, dans la plupart des régions, le secteur de prédilection de la gent féminine. C'est ainsi que les femmes se retrouvèrent comme cibles d'intérêts des activités d'Oxfam dans plusieurs localités. Notre participant fait

entre autres référence à l'exemple de la transformation de la mangue, qui emploie une main-d'œuvre féminine de 1000 femmes réparties dans cinq unités dans la localité de Béréga. Une orientation pleinement assumée :

> Donc ça c'est, ça c'est vraiment, un des grands volets d'intervention, d'Intermon Oxfam en matière d'appui au développement, et on a axé sur la transformation, parce que ça emploie beaucoup de femmes. Et vraiment, on tient compte du fait que ce sont les femmes qui sont les premières bénéficiaires de ces unités de transformation-là. Parce que tout le processus, il faut laver la mangue, il faut découper, il faut, tu vois, c'est vraiment un travail plus féminin. Voilà, donc, voilà un peu le travail d'Oxfam (Représentant Oxfam, entretien 30 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette première expérience remonte au début des années 2000 et constitue l'un des grands volets d'intervention d'Intermon Oxfam au Burkina Faso. Cette orientation sera élargie plus tard à la filière riz. Conformément à ses procédures d'intervention, Oxfam intervient auprès des acteurs par l'intermédiaire de grandes organisations. Ainsi, pour le cas du Burkina, l'organisation partenaire est le Comité Interprofessionnel du Riz du Burkina (CIRB) qui regroupe tous les maillons de la filière : les producteurs, les commerçants, les transformateurs semi-industriels, les étuveuses de riz. Ce comité est en quelque sorte l'instance suprême qui représente tous les acteurs. L'essentiel des actions avec ce comité se résume à des appuis ponctuels. Par ailleurs, Oxfam contribua, toujours dans le secteur agricole, à l'institutionnalisation en 2005 de l'Union Nationale des Producteurs de Riz du Burkina (UNPRB), en assurant le fonctionnement du secrétariat à travers la prise en charge des salaires du personnel. C'est par le biais de l'UNPRB qu'Oxfam fut sollicité par les producteurs de riz de Bagré pour une action en faveur des étuveuses de ladite localité. Cette sollicitation permettra d'associer des étuveuses artisanales de Bagré à une vaste opération nationale de formation des étuveuses de riz qui eut lieu au Ghana :

> Maintenant, au début, les étuveuses n'étaient pas beaucoup organisées. Et le partenariat avait commencé un peu avec même le CIRB, qui est le comité interprofessionnel du riz au Burkina. Et, ce comité même avait sollicité Oxfam pour appuyer les femmes étuveuses de riz. Et on avait même je pense depuis 2000, les années 2005, organisé un voyage pour elles au Ghana. Pour voir un peu ce qui se passe au Ghana, quoi. […] Bon, en tout cas, même jusqu'à demain, elles parlent de ce voyage-là ! À chaque fois, elles ont vu beaucoup de choses, même les fours, les étuveuses, les matériels d'étuvage et tout ça, ça les a vraiment permis, de, de dynamiser un peu (Représentant Oxfam, entretien 30 septembre 2015, Ouagadougou)

L'initiative de soutien des étuveuses de riz, contrairement à celle de la filière de fruit de Bérega, n'émane pas directement d'Oxfam Intermon, même si ce dernier épouse la vision stratégique de soutien du secteur de transformation et de valorisation de la production locale qui occupe essentiellement les femmes. En effet, ce sont les maris des femmes, qui se retrouvent être les producteurs du CIRB, qui ont sollicité le concours d'Oxfam afin de bénéficier d'un appui. À l'époque, il n'existait pas une structure nationale des étuveuses de riz, ce qui ne permettait donc pas à celles-ci de saisir directement Oxfam Intermon qui, conformément à ses procédures d'intervention, ne collabore qu'avec des organisations d'envergure nationale, en l'occurrence des structures faîtières telles le CIRB. Cette démarche du CIRB aboutira à l'organisation d'un voyage en 2006 de quelques étuveuses issues de régions des plaines rizicoles du Burkina Faso : Bagré, Bama, Bazon, Kaya, Mogtedo, Sourou.

Le voyage au Ghana marque donc un tournant majeur. Alors que les femmes étuvaient le riz destiné au marché local, les participantes au voyage au Ghana remarquèrent que les femmes ghanéennes maitrisaient toute la chaine de l'étuvage jusqu'au conditionnement dans des emballages à tailles différentes, estampillés du sceau des étuveuses. L'une des participantes à la formation au Ghana deviendra l'actuelle présidente de l'UCERB. Cette dernière joua un rôle central dans la

mobilisation des étuveuses de riz à Bagré. Un détour par sa biographie permet de fournir une meilleure compréhension de son rôle clé.

Après des études primaires couronnées par l'obtention du certificat d'études primaires, la future présidente de l'UCERB ne se destine pas aux études secondaires, par faute de moyens financiers. Elle est plutôt destinée au mariage à l'âge de 16 ans avec un autre ressortissant de sa localité de naissance. Quelques années après leur mariage, tous les deux se lancent dans une aventure migratoire en Côte-d'Ivoire, qu'ils écourtent au bout de deux années pour revenir en l'an 1999 s'investir dans le secteur rizicole :

> Oui, l'an 2000, pour cultiver les rizières, on était en Côte d'Ivoire et on est revenu de la Côte d'Ivoire et on a eu une parcelle rizicole, mon mari a fait une demande et il a eu une parcelle, et on s'aidait là-bas, mais le marché du riz était très moyen. Souvent, quand on moissonne le marché est moyen, moyen, cela faisait qu'on n'avait pas la motivation pour continuer. En 2006, j'ai eu la chance d'avoir l'information d'un voyage à Bolgatenga pour aller savoir ce que eux ils font, on est allé au voyage, on a remarqué que les femmes de Bolgatenga étuvaient le riz qu'elles revendaient en kg. [...]
>
> - *Pourquoi vous êtes revenus de la Côte-d'Ivoire ?*
>
> - Quand on y était, on a réalisé que notre pays natal était meilleur, parce que là-bas, on gagnait, on était dans un champ de cacao, mais quand tu gagnes l'argent, pour que tu puisses faire les dépenses et s'occuper de la famille ici, c'était difficile, et on a décidé de revenir. Quand on est revenu, ça a coïncidé avec la demande. Un an après notre retour, ça a coïncidé avec la demande, et mon mari a fait la demande de parcelle rizicole (Présidente UCERB, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

De retour à Bagré, elle aide son mari dans l'exploitation d'une parcelle rizicole d'un hectare qu'il a pu obtenir de la part de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré. La future présidente se destine alors au commerce du riz paddy ainsi qu'à la restauration, à

travers la préparation et la vente de haricots. Il faut dire que l'étuvage du riz fait partie de son quotidien depuis sa tendre enfance. Sa mère étuvait le riz suivant une technique traditionnelle dont le produit final peinait à conquérir les marchés. La production était presque exclusivement destinée à la consommation locale.

En 2005, elle est élue au poste de secrétaire de bureau de la coordination des femmes de la commune de Bagré. Cette position la propulsera vers une brève période de militantisme et d'engagement politique qu'elle refermera rapidement, se rendant compte du potentiel destructeur et diviseur de ce milieu miné par les mesquineries et les affrontements. C'est grâce à cette position stratégique, toutefois, qu'elle pourra bénéficier du voyage de formation au Ghana, lequel constituera un tournant majeur, et pour elles, et pour les étuveuses de Bagré.

En effet, galvanisée par la technique d'étuvage et de conditionnement apprise au Ghana, la bénéficiaire tente à son retour de partager son enthousiasme et surtout de faire en sorte que cela génère des retombées pour les femmes et les hommes de Bagré. Elle sera soutenue localement par un agent technique rattaché à la maîtrise d'ouvrage de Bagré et chargé d'accompagner les femmes dans les activités génératrices de revenus. Cela se traduira notamment par l'organisation d'une session de formation au bénéfice des femmes des seize villages de Bagré, à raison de deux femmes par village, qui à leur tour durent assurer la formation des autres femmes de leur village d'origine.

Cette initiative permettra donc la vulgarisation de l'activité d'étuvage au sein de différents groupements jadis dédiés au petit commerce. L'effet d'aubaine de cette formation en chaîne sera l'étuvage à domicile par de nombreuses femmes, puis l'écoulement du riz étuvé au niveau du marché local et auprès des restauratrices. Par

contre, à ce stade, aucun groupement d'étuvage n'existait encore. Une fois formées, les femmes repartaient étuver individuellement, à domicile. Avec l'expansion de l'activité d'étuvage, et afin de mieux coordonner ses actions en faveur de cette filière, Oxfam engagea un projet de structuration nationale de ce secteur. On est alors en 2009, quelques deux ou trois années plus tard après le voyage au Ghana.

Pour ce faire, un cadre unitaire de dialogue et d'intervention des étuveuses du Burkina, qui jusqu'alors étaient obligées de solliciter le soutien de Oxfam par le biais d'organisations nationales telles la Confédération Paysanne du Faso CPF, le CIRB et l'UNPRB, est mis en place afin de permettre le regroupement de toutes les étuveuses du Burkina Faso. La fondation d'une structure faîtière eut pour exigence préalable la constitution de structures locales dûment reconnues, avec l'octroi d'agréments par les institutions assermentées.

À Bagré, ces démarches eurent pour effet d'engendrer la construction d'un centre au profit des étuveuses de riz qui n'avaient jusqu'à présent aucune structure collective locale. Selon la présidente actuelle de l'UCERB, c'est en prélude à la construction du centre que l'UNPRB invita les femmes à se regrouper au sein d'une union qui deviendrait ainsi l'entité bénéficiaire de l'infrastructure et de son exploitation :

> - *Donc, c'est pas la MOB qui est venue vous dire de vous regrouper pour qu'on puisse vous aider, mais c'est vous qui avez pris l'initiative de vous regrouper, et Oxfam et la MOB…*
>
> - Oxfam est venue dans le but de nous construire un centre, parce qu'ils entendaient qu'il y avait des femmes qui étuvaient le riz, et ils veulent construire un centre pour elles. On a réalisé que s'ils construisent le centre pour des groupements individuels, ça ne va pas nous être profitable. Donc, l'UNPRB nous a dit de nous unir en union. Si on se regroupe en union, l'aide est plus simple que des groupements restant individuels. C'est la raison pour laquelle on a fait l'Union, c'est l'UNPRB et la MOB qui nous ont aidées à mettre sur pied l'Union (Présidente UCERB, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

C'est ainsi que sera créé l'Union Connanet des étuveuses de riz de Bagré, à la suite d'une assemblée générale constitutive le 3 septembre 2010, à la Cantine de la Maîtrise d'Ouvrage de Bagré. Les groupements fondateurs étaient au nombre de dix[30] et ont tous pris part à l'assemblée constitutive en la présence d'autres acteurs institutionnels, administratifs, techniques et de la société civile : le Conseil Villageois de Développement (CVD), la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) du Centre-Est, le Service d'Appui aux Organisations des Producteurs (SAOP). Les dix groupements fondateurs réunissaient un total de 234 femmes. Ces groupements avaient été admis parce qu'ils disposaient d'un agrément de reconnaissance. De fait, plusieurs autres groupements se sont vus refusés l'adhésion car ils ne disposaient pas d'un agrément. L'Union, depuis, a vu grossir ses rangs avec l'intégration de huit autres groupements en 2014 pour porter l'effectif à 460 femmes, et passera à 21 groupements en 2015 pour un effectif de plus de 500 femmes (Suzanne, entretien du 4 juin 2015, Bagré).

L'Union, qui s'est engagée dans la filière de transformation du riz, s'est donnée pour objectifs l'amélioration de la qualité du riz grâce à une maîtrise des techniques d'étuvage, l'amélioration du niveau d'équipement des membres par l'intermédiaire du crédit et des partenaires, la vente groupée du produit transformé et la recherche de marchés.

Deux documents relatifs au règlement intérieur et au statut précisent l'organisation, le fonctionnement et les dispositions finales relatives à l'Union. L'Union est placée sous la direction d'un comité de gestion présidé par un bureau de huit membres : une présidente, une vice-présidente, une secrétaire générale, une secrétaire adjointe, une

[30] Les groupements fondateurs étaient les suivants : Wend-Panga (Dirlakou / Bagré); Wend-Woaga (Dirlakou / Bagré); Nong-Taaba (V1B / Rive gauche – Bagré); Sougri-Nooma (Dirlakou V2 / Bagré); Bang-Yam (V3 Rive gauche / Bagré); KouzeKoula (V4 Rive gauche / Bagré); Reel-Wend-Panga (V5/ Bagré); Wosso-Panga (V2 Rive droite / Bagré); Nabons-Wende (V2 Rive droite / Bagré) ; Wokouma (V4 Rive droite / Bagré) (Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive de l'UCERB).

trésorière générale, une trésorière adjointe et deux responsables à l'information. En outre, il existe quatre commissions spécialisées au sein de l'Union comprenant chacune deux responsables : le contrôle interne, le crédit, la commercialisation et la formation. Un dernier comité a été créé tout dernièrement, celui de l'approvisionnement, qui se compose de trois personnes (Présidente de l'Union, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou). Aujourd'hui, le bureau est composé d'un total de 19 personnes, à raison de huit pour le comité de gestion et de onze pour les commissions spécialisées.

À la suite de sa création, cette Union se retrouvera avec d'autres unions locales d'étuveuses pour la fondation, sous l'égide d'Oxfam, d'une union nationale :

> Quels sont les objectifs de l'union nationale ? Pourquoi on veut créer une union nationale ? Donc, il y a tout ce travail de réflexion, que nous Oxfam, on ne pouvait pas mener directement, on a embauché un, un consultant, qui a fait le travail, et ça a abouti à une assemblée générale, constitutive, où elles ont mis en place le bureau, elles ont amandé donc les statuts et règlements intérieurs de leur union nationale. Elles ont fixé les cotisations, les droits d'adhésion, bon, tu vois, tout ce qui rentre dans la création d'une association. Maintenant, nous, en tant que Oxfam, on accompagnait financièrement, mais aussi techniquement. Nous, en tant que technicien bon, qui connaissons un peu le monde des ONG et des organisations paysannes, on a participé à l'assemblée générale, on les a donnés des conseils et tout, voilà. Et même, on les a aidées à avoir même leur récépissé de reconnaissance, moi, je, moi, personnellement, même ici, j'ai appelé à Bobo, au Haut-commissariat pour les appuyer pour avoir leur récépissé de reconnaissance (Représentant Oxfam, entretien du 30 septembre 2015, Ouagadougou).

Concrètement, cela s'opéra par le recrutement d'un consultant chargé d'accompagner les unions locales à la rédaction des documents de la future union nationale (statuts, règlements intérieurs, etc.), l'organisation de l'assemblée générale constitutive, et un suivi des démarches administratives pour l'obtention de l'agrément, qui marquera la reconnaissance officielle de l'union nationale en novembre 2010 sous le nom de l'Union Nationale des Étuveuses de Riz du Burkina Faso (UNERIZ). La création de

l'Union nationale des étuveuses de riz consacre l'autonomie des étuveuses qui, jusque-là, étaient obligées de passer par diverses structures nationales pour soumettre leur sollicitation à l'adresse de Oxfam. L'Union est reconnue comme partenaire officiel de Oxfam et désormais, les projets se mènent directement entre les deux partenaires, sans intermédiaire. Au-delà de la visibilité que cela procure aux étuveuses, cela apporte un changement statutaire et symbolique important qui permet aux actrices d'être les véritables maitresses de la gestion de leur filière :

> Donc, à partir du moment où elles ont été créées en 2010, nous on les considère comme partenaires à part entière d'Oxfam. Donc, on ne passe plus par CIRB ou UNPRB, ou d'autres structures pour les accompagner, on les appuie directement, ça ne veut pas dire qu'on va arrêter avec l'UNPRB, ou avec le CIRB, non. Donc, on les prend tous au même pied d'égalité et on continue à travailler avec tous les trois (Représentant Oxfam, entretien du 30 septembre 2015, Ouagadougou).

Ainsi donc, la création de l'UNERIZ marque la contribution de Oxfam dans la structuration du secteur agricole en tenant compte des spécificités du champ impliqué et de la question genre. L'orientation économique de l'initiative vise à renforcer les capacités organisationnelles de production et de valorisation économiques des femmes. Mais revenons plus spécifiquement à l'Union Connanet, de manière à saisir plus en détails son implantation et son ancrage progressif à Bagré.

2.1 La formalisation d'une union et l'assise formelle d'un leadership féminin

L'activisme des acteurs institutionnels, des partenaires au développement et des femmes rurales de Bagré, notamment de celle qui deviendra sa présidente,

contribuèrent à la fondation de l'Union Connanet des Étuveuses de Riz de Bagré. Au-delà de l'enjeu collectif et économique qui vise à offrir de meilleures opportunités d'organisation, de formation technique et de commercialisation du riz, l'élection du bureau donna lieu à un jeu de positionnement et de pouvoir. Dans les coulisses du processus d'institution de l'Union, des manœuvres furent orchestrées pour permettre à certaines femmes leaders de la localité de s'implanter aux premières loges. Aux vues de l'enjeu et de la spécificité du projet, la coordination communale des femmes de Bagré sera mise à contribution dans les démarches de création de l'Union. C'est de cette structure que viendront les membres de l'équipe chargée de piloter les démarches, de même que les candidates au poste de présidente. Le résultat de la course portera au perchoir la présidente actuelle qui a été proposée face à trois autres candidates :

> *- Est-ce que vous vous êtes concertées avant le vote, je veux dire, est-ce qu'il y a eu une campagne ?*
>
> - Des gens ont marché pour la présidence, mais moi, je ne suis pas sortie même un seul jour croiser une personne pour lui dire que je souhaite qu'elle me vote. Je ne voulais même pas le poste de présidente, parce que quand je travaillais seule, j'étais libre, si tu viens me demander de l'aide seulement, je vais t'aider, hein. Mais il y a eu des gens qui ont entrepris des démarches pour avoir le pouvoir, mais, même, les gens de la MOB, le maire, n'ont pas accepté, ils ont dit que j'étais la seule à pouvoir diriger la présidence là, ils ne voyaient pas quelqu'un d'autre qui pouvait… […] Parce que la seule personne qu'ils connaissent c'est moi seule, si moi je viens, ils sauront quoi me dire (Présidente, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Après l'annonce de Oxfam d'un projet de construction d'un centre pour les étuveuses de riz de Bagré, les membres de l'équipe provisoire étaient composés d'une présidente, d'une trésorière et d'une secrétaire. La présidente et la trésorière étaient toutes deux membres du bureau de la coordination communale. Ces deux membres se sont portées candidates à la présidence. Toutefois, ces deux volontaires ne bénéficient pas de la confiance de l'assistance, particulièrement des partenaires et des

représentants des institutions qui proposent plutôt la troisième membre de l'équipe provisoire, secrétaire de ladite équipe, qui pourtant ne s'était pas portée candidate :

- *C'est la coordinatrice communale qui était la présidente ?*

- Oui, la présidente.

- *Qui l'a désignée ?*

- Elle s'est auto-désignée, puisqu'on nous a dit que s'il n'y a pas de bureau, on ne peut pas entamer les démarches pour la parcelle, et on est donc allé chez le gestionnaire pour qu'il forme le bureau provisoire. Le jour de la formation du bureau provisoire, on était trois, plus l'homme, là, il a dit que c'est juste pour nous permettre d'avoir le terrain, ce n'est pas pour l'Union (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Les concurrentes étaient loin d'être de simples faire-valoir puisqu'elles avaient été membres du bureau provisoire (une à la place imminente du poste de présidente et l'autre au poste de trésorière) et que l'une d'elles occupait à l'époque le poste de vice-présidente de la coordination des femmes, la structure suprême de toutes les associations et organisations féminines. Malgré ces positions stratégiques, la candidate élue s'est imposée du fait de son leadership reconnu par toutes ses paires dans la filière de l'étuvage ainsi que de son engagement à la promotion de cette activité dans la localité.

D'autres enquêtées témoignent de cette sortie espérée des élections, y compris la suivante, pourtant l'une des candidates déchues :

- *Et après le vote, il y a pas eu de chicanes, après ?*

- Non, ça nous a plu. Ça a plu à tout le monde, tout le monde était content, même aujourd'hui on ne veut pas que notre cheffe parte, parce que si elle quitte, il y aura un problème.

- *Il y a quel problème ?*

- Personne ne peut, aucune personne ne peut faire son travail.

- *Pourquoi ?*

- C'est difficile.

- *C'est difficile à quel niveau ?* […]

- Waï, sa connaissance est supérieure à la nôtre (rires), elle, elle a été à l'école, nous on n'a pas été à l'école.

- *Oh, elle a fait l'école ?*

- Oui.

- *Et si vous étiez allée à l'école, vous auriez pu faire autant qu'elle ?*

- Quoi ?

- *Si vous étiez allée à l'école vous auriez pu faire comme elle ?*

- Ce n'est pas l'école, mais c'est au niveau de l'éveil, de la vision, parce que tu peux n'être pas allée à l'école et pouvoir travailler, ça dépend de l'éveil. Ce travail ne veut pas l'ignorance (Bibata, entretien 28 mai 2015, Bagré).

Les mérites de la présidente sont entre autres le fait qu'elle est lettrée et qu'elle fait preuve de leadership et de vision dans la conduite de la structure. Une autre participante vient également en appui à la première, notamment sur la tenue et la régularité des votes, et la presque évidence du choix de la présidente le jour des élections :

- *Donc, les candidates étaient nombreuses ?*

- Oui, elles étaient nombreuses, mais nous-mêmes on savait déjà le leadership qu'elle portait déjà dans le secteur de l'étuvage. Et concernant l'étuvage, elle-même elle a été pionnière dans le travail, leur groupement même a été pionnier, les groupements des V dont je parlais précédemment, elles-mêmes c'était juste l'étuvage du riz qu'elles faisaient.

- *Et ça, c'était quel V ? V4 ?*

- Non, non. C'est V1, c'est V1a, mais comme elle ne savait pas que ça allait devenir un groupement par V, le groupement qu'elle avait constitué pour étuver le riz chez elle, les gens s'étaient mélangés : les femmes de V1b, de V1a, c'est leur groupement qui est, j'ai oublié le nom de leur groupement (silence). Nous l'appelons le groupement du chef, le groupement du chef…

- *Wendpanga ?*

> - Voilà, Wendpanga, tu ne vois pas que les V là se sont mélangés, il y a même V4, V3, V2, elles se sont mélangées. Donc, le fait que elle, elle avait formé un groupe pour étuver chez elle à domicile, des femmes venaient l'aider, jusqu'au point qu'on lui dise que le travail était bon, de créer des groupements, et ces femmes sont restées avec elle.
>
> - *Donc, elle travaillait chez elle ?*
>
> - Elle travaillait, dans sa maison, c'est le riz seulement qu'elle étuvait.
>
> - *Avec les autres femmes ?*
>
> - Oui, elle travaillait bien, concernant le travail, elle travaillait bien, concernant le travail elle a un leadership, elle a été une pionnière dans le domaine, elle travaillait.
>
> - *Mais quand elle travaillait, elle produisait beaucoup de quantité ou c'était de moyennes quantités ?*
>
> - Les gens ne savaient pas la valeur du riz étuvé, elle faisait de petites quantités dans le but que les gens se rendent compte de la valeur du riz étuvé, c'est maintenant que les gens ont su que le riz étuvé avait de la valeur, sur le plan nutritionnel (Aïcha, entretien 27 mai 2015, Bagré).

Cet extrait vient également appuyer le statut imminent de la candidate élue, laquelle était déjà très engagée dans le secteur et avait réussi à susciter l'intérêt de nombreuses femmes de la localité qui se retrouvaient à son domicile pour exercer l'activité de l'étuvage. En tant que pionnière de l'activité, elle avait une longueur d'avance sur ses concurrentes malgré que certaines étaient aussi des femmes fortement investies dans la vie publique, notamment dans le mouvement associatif féminin et au niveau politique.

Après le vote du bureau de l'association, le prochain défi fut la supervision de la construction du Centre qui allait accueillir le siège administratif et les infrastructures de production de l'union. Les travaux du site ont démarré dans la foulée de l'assemblée générale constitutive de l'Union Connanet des étuveuses de riz de Bagré. L'accord de financement ayant été conclu en 2009 avant même la création de l'Union, il constitua un incitatif efficace pour rassembler les femmes œuvrant dans la filière de l'étuvage dans un même et unique regroupement. Après un trimestre de travaux, le

centre est fin prêt pour le début des activités. Oxfam, en plus de la construction du Centre, a doté les femmes de matériel, de fournitures de bureau, de marmites, de foyers, de barriques, de gros plats en plastiques, de balais. Mais, précise un membre du bureau, *« on ne nous a pas tout donné. On n'avait même pas de machine. On a travaillé pour payer notre première machine »*. La présidente nous décrit le discours qu'elle a tenu à ses consœurs pour permettre de commencer les travaux, ce qui témoigne une fois de plus de son charisme et de ses qualités de « leader » :

> - Nous-mêmes on a cherché nos outils, nos fonds de roulement.
>
> - *Vous avez pris du crédit ?*
>
> - On n'a pas pris de crédit. Quand on a commencé, comme on était nouvelles, on n'avait pas une expérience, si on s'enfonce dans l'endettement on ne pourra pas nous en tirer. On a donc demandé l'aide à la SONAGESS qui nous a dit qu'elle va nous racheter notre riz. J'ai appelé toutes les femmes de tous les groupements, et je leur ai dit « on va finir la construction de la maison, nous devons travailler ici. Mais, pour ce faire, nous devons chercher notre propre fonds de roulement, et commencer à travailler, si les partenaires se rendent compte que nous avons la volonté mais manquons de moyens, ils peuvent nous accompagner. Mais, si nous nous asseyons et la maison finie, et on va s'assoir dans la cour pour attendre une quelconque aide, on va ternir l'image de toutes les femmes de Bagré et personne ne voudra aider les femmes de Bagré ». Elles ont dit que c'est vrai. Je leur ai dit que, pour ce faire, que chacune amène une tonne de riz, là on était 234 femmes, si chaque femme amène une tonne ça donne 234 tonnes, et on est allées signer notre contrat à la SONAGESS, 200 tonnes. Donc…
>
> - *Hum, 200 tonnes que vous voulez revendre avec la SONAGESS ?*
>
> - Oui. On a signé le premier contrat deux cents tonnes et que chacun amène une tonne. Mais les gens n'ont pas les mêmes capacités. Certaines ont amené une tonne, d'autres plus d'une tonne, d'autre deux sacs, ou cinq sacs. On a réuni le tout, et le premier tour on a eu 125 tonnes (Présidente UCERB, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette proposition permit d'impliquer toutes les adhérentes, et dès le départ, d'instaurer l'idée de solidarité et d'esprit d'entraide entre les femmes. Elle permit surtout de rassembler plus de 200 tonnes et de remplir les conditions en vue de la signature d'un contrat avec la SONAGESS, réglant ainsi le problème d'écoulement et

de débouché pour la première campagne de production. Dès la première campagne, et sur ressources propres, l'Union réussit à faire une livraison à la SONAGESS de 125 tonnes de riz étuvé et conditionné dans des sacs de 50 kg. Sur la base de l'estimation du prix du riz livré, la présidente de l'Union décida de prélever 1000 francs sur le prix de vente de chacun des sacs de 50 kg livré à la SONAGESS, ce qui permit d'amasser une cagnotte de 2.500.000 FCFA, laquelle devait servir de fonds de roulement à l'Union. Cela donna lieu aux premières expressions de mécontentement :

- Quand vous avez fait la proposition de donner 15.000 aux femmes et 1000 francs seront reversés dans un fonds de roulement, qu'est-ce qu'elles ont dit ?

- Beaucoup n'ont pas accepté.

- Les membres n'ont pas accepté ?

- Les membres n'ont pas accepté. Mais j'ai dit que c'est obligé, celle qui ne veut pas donc elle sera obligée de sortir de l'Union, parce que c'est cela qui nous permettra de continuer nos activités de transformation, sans ce montant, nous n'aurions pas une autre source de revenus. Vous ne pouvez pas non plus être des novices dans une filière et vous engager dans des endettements. Il faut que nous comptions d'abord sur nous-mêmes, si ça marche on pourra arranger les choses. On a vendu le riz et quand on nous a fait le paiement, on a procédé à la coupure…

- Avec la SONAGESS ?

- Oui, avec la SONAGESS. Le retenu des 1000 francs cumulés remontait à 2.500.000 francs, quand on a vendu les 125 tonnes, là.

- C'est ça qui est rentré dans le fonds de roulement ?

- C'est ça qui est rentré dans le fonds de roulement, mais comme on venait de commencer, une partie du riz était pourrie, donc, les bénéfices étaient….

- C'était votre première campagne ?

- Oui, notre toute première transformation.

- Ça n'a pas très bien réussi ?

- Non, chaque groupement venait avec son riz, mais comme nous on ne connaissait pas encore les qualités de riz, cela faisait que on a perdu parfois, donc, cela nous a rapporté 2.300.000, les autres 200.000 sont rentrés dans les dépenses. Donc, quand on a fait le partage de l'argent,

> j'ai dit au groupement de faire le partage, et de me revenir avec les réactions des membres. Quand elles ont fini de partager l'argent et que je les ai appelées, je leur ai dit, après le partage de l'argent, « qu'est-ce que les femmes ont dit ? ». Certaines ont dit que les femmes les ont rejeté l'argent au nez, certaines présidentes, que les femmes ont rejeté l'argent qu'elles ne vont pas accepter, qu'il faut qu'elles prennent tout leur argent. Je leur ai dit que, qu'est-ce qu'elles ont eu à leur répondre ? Je leur ai dit de ramener cet argent pour qu'on ajoute au fonds de roulement, parce que ce que nous avions ne suffisait pas. Celles qui ont refusé de prendre l'argent de les appeler, j'ai donc appelé l'assemblée générale, pour discuter… (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

C'est au cours de l'assemblée générale qu'une opération de communication est diligentée en vue de désamorcer le climat tendu et de convaincre les sceptiques quant à la justesse et à l'utilité de la mesure de constitution d'un fonds de roulement de l'union :

> - *Certaines ne voulaient pas prendre… ?*
>
> -Voilà. Je les ai toutes appelées pour leur expliquer. Que nous qui sommes là, nous ne savions pas qu'on aurait pu avoir ça, on était avec nos maris dans les périmètres rizicoles, et on ne savait pas comment faire pour nous en sortir de cette situation. Par la grâce de Dieu on a eu cette filière qui nous permet de travailler et en plus on a aussi des gens qui nous accompagnent, pour nous offrir une parcelle afin que nous travaillions ensemble. Le premier avantage de notre union, c'est de nous permettre de nous connaitre, deuxièmement, toi qui avais un problème dans ton foyer, tu pensais que tu avais un bon caractère, le fait de s'unir peut te permettre d'avoir un bon caractère d'une autre, et cela va permettre un changement dans la vie de ton foyer, c'est deux. Si nous devons attendre que le projet vienne nous aider à nouveau en nous donnant de l'argent pour commencer à travailler, nous n'allons jamais travailler. Si on continue de travailler individuellement chez nous, la construction du centre n'aurait pas de sens en ce moment. Donc, c'est la raison pour laquelle j'ai prélevé de l'argent, si on travaille d'ici la fin de l'année, si vous ne saviez pas à quoi ont servi les 1000 francs, en ce moment, si vous voulez amener moi là où vous vouliez, vous auriez raison. Mais, si le travail fini et on fait le bilan, et vous réalisez que votre argent est là, ou que vous avez des bénéfices, ce sont ces revenus que nous allons répartir entre nous. L'argent que vous avez remis, c'est ce que vous possédez, c'est le fondement de notre union. On ne peut pas, même demain ou après-demain, si tu veux sortir de l'union, on ne peut pas te rembourser cet argent. Mais, si les activités avec cet argent rapportent des intérêts, ce sont ces intérêts que nous allons répartir entre nous.

> […] Elles ont dit, « ah, que les présidentes ne leur avaient pas donné cette explication, c'est la raison pour laquelle elles se sont révoltées, si elles savaient que c'était ainsi, elles ne vont pas faire des discussions ». Je leur ai dit qu'il n'y avait aucun souci, et de nous rassembler pour travailler, afin que le travail soit bien. Mais comme nous sommes des groupements, on ne peut pas travailler tous ensemble, on va faire des cycles de programmation, tel groupement va travailler aujourd'hui et demain et après-demain, un autre viendra. Elles ont dit qu'elles acceptaient (Présidente UCERB, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

La démarche est gagnante et fructueuse. Même si elle est surtout l'œuvre d'une initiative individuelle, celle de la Présidente, cette dernière use de pédagogie et de charisme pour imprimer un plan d'action à la nouvelle Union. La décision de programmer chaque groupement à chaque jour de la semaine émane aussi de la présidente. Cela permit une meilleure organisation du calendrier de production et l'accessibilité égale aux matériels de production ainsi qu'au site. Ainsi, les dix groupements étaient appelés à se relayer successivement chaque jour jusqu'à ce que tous les groupements ferment la boucle et que le cycle recommence. La distribution du capital permit à chacune des femmes de reconstituer ses propres fonds d'investissement et même une petite marge. Cela constituait une exigence car certaines membres avaient pris le riz paddy à crédit auprès de leur époux ou de producteurs, qu'elles devaient rembourser une fois qu'elles seraient rétribuées.

2.2 La consolidation des infrastructures de production

Les revenus tirés de la première campagne de production, en 2011, ont permis le remboursement des membres, ainsi que le versement de dividendes, et ont permis à l'Union de dégager un montant de 2.500.000 FCFA qui devait constituer désormais le

fonds de roulement de l'Union dans un contexte où cette dernière, rappelons-le, n'a pas encore réussi à contracter une entente avec une quelconque structure financière ou de crédit. Cela a permis aux femmes de continuer leurs activités après la première campagne et d'éviter ainsi une interruption des activités, du fait du manque de financement ou de ressources financières pour se ravitailler en riz paddy. Ainsi donc, à partir du fonds de roulement constitué sur la base des revenus de la première campagne de l'année 2011, les femmes de l'Union ont pu entamer leur deuxième campagne de transformation[31]. Au total, elles ont réussi, en cette première année de production, à dégager des bénéfices de 4.500.000 FCFA. Toutefois, la présidente avance qu'il lui est vite apparue nécessaire que l'Union se dote de sa propre machine à décortiquer le riz plutôt que de continuer de se rendre, pour cela, à l'usine de son propre mari :

> -Donc, j'ai appelé les femmes pour leur faire le bilan : « les 2 millions nous ont rapporté cela ».
>
> - *Quatre millions 500 milles ?*
>
> Oui, mais nous, on n'a pas de machine, les outils de travail ne sont pas non plus suffisants, on n'a pas assez de barriques, de bacs en plastique, c'est la misère, donc, on va enlever une partie de l'argent pour acheter une machine, et la machine ne peut pas s'exposer à l'air libre, on va construire une maison pour abriter la machine. On va aussi payer des outils de travail, et l'argent qui restait était de 1 million et quelques. On a donc pris le million pour partager entre elles.
>
> *-Donc, quand vous avez fait toutes les dépenses, il restait 1 million ?*
>
> -1 million deux cents ou et quelques, ah, je les ai rappelées pour leur dire que « voilà ce qui reste de notre argent. On va rajouter aux 2 millions pour travailler, ou bien vous préférez qu'on se partage ? »
>
> *-Qu'on se partage ?*
>
> -Elles ont dit que si elles gagnent, ça va aussi les encourager à continuer dans le travail. J'ai trouvé que c'était vrai, j'ai donc décidé de partager

[31] Les femmes réalisent au cours de l'année deux campagnes qui correspondent exactement aux deux cycles de production du riz, la campagne humide qui correspond à la saison humide pluvieuse, et la campagne sèche qui correspond à la saison sèche, appelée couramment campagne de contre-saison.

> cet argent et on est reparti avec les 2 millions, là. C'est ainsi que Oxfam est revenu se rendre compte qu'on fait des efforts, mais nous n'avions pas assez de moyens, ils nous ont donc aidé avec un fonds de garantie, 6 millions à la caisse populaire. Mais, à la caisse populaire, si tu n'as pas de garantie, tu ne peux pas avoir un crédit, ils nous ont donc aidé pour avoir les 6 millions (Présidente UCERB, entretien 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Les deux premières années de l'Union se caractérisent donc par un véritable jeu d'équilibre qui vise à acquérir un outil de production (machine et son abri) et à assurer une juste rémunération des femmes, tout en assurant la capacité de production de l'Union sur fonds propres. Cette première année produit des résultats qui participent à forcer la crédibilité de la nouvelle Union à bénéficier de la confiance de son partenaire majeur, Oxfam, qui contribue à son tour à nouer un autre partenariat avec un établissement de crédit afin d'assurer la pérennité du financement des activités des femmes. Le versement par Oxfam d'une caution de 6 millions auprès de la caisse populaire permit à l'Union de bénéficier de plus de ressources financières pour son approvisionnement en matières premières auprès des producteurs. Le fait majeur de cette première année d'une gouvernance positive et probante consacrera la bonne image de la nouvelle Union qui en tirera les retombées en termes de confiance auprès des partenaires institutionnels et financiers.

Cette première année de leadership éclairé contribue à la bonne institution de l'Union dans le nouveau paysage social communautaire, économique et politique de la localité. Un constat qui se confirmera au fil des ans à travers des actions stratégiques collectives locales qui contribuent à forger très vite l'aura d'une vitrine des initiatives associatives féminines locales. Au-delà du rassemblement des femmes, le cas de figure est à analyser à l'aune du leadership de la présidente et de la solidarité des femmes qui en a émanée, en lien avec des composantes institutionnelles, politiques,

culturelles, économiques et sociales pour lesquelles l'autonomie économique des femmes constituent une priorité.

3. Avant l'union, les regroupements de femmes en petits commerces

La construction du barrage de Bagré et la réalisation des différentes phases de sa composante agricole visaient à tirer profit du fort potentiel hydro-agricole de la localité et à en faire une des zones phares de la production agricole et du riz du pays. Les premières phases consistaient à installer des colons venant des zones arides du plateau mossi pour l'exploitation de parcelles correspondant au type paysannat. L'objectif principal était de permettre l'autosuffisance alimentaire des ménages installés sur les exploitations de riziculture et de maraîchage (Kaboré et Sédogo, 2014).

La presque intégralité des bénéficiaires des parcelles étaient des hommes chefs de ménage, une discrimination foncière institutionnalisée qui correspondait aux pratiques traditionnelles dans la plupart des communautés, contribuant à réduire les femmes à la fonction de main-d'œuvre dans les diverses tâches agricoles. Cette situation non seulement prive les femmes de l'accès et du contrôle des ressources foncières, mais aussi des revenus de la production agricole détenus par les maris. Elle contraignait les femmes à former des groupements féminins pour l'obtention, avec l'aide des services techniques du Ministère de l'agriculture, de l'agrément permettant l'octroi des crédits suffisant pour la création de petits commerces : chaque adhérente de groupement bénéficiant ainsi de crédits pour pouvoir entreprendre une activité génératrice de revenu comme l'exemple de cette enquêtée :

- *Vous n'étiez pas dans un groupement ?*

- Oui, mais le groupement que nous avons fait, il y a un enfant qui était ici, j'ai oublié le nom de l'enfant, il continue de demander de mes nouvelles, même quand il voit quelqu'un à Ouaga, il demande d'après moi.

- *Vous valiez combien dans ce groupement, dans le groupement vous valiez combien ?*

- Les personnes ?

- *Il y avait combien de personnes ?*

- Ouah, certains ne sont plus.

- *Ça valait les 20 ou 40 personnes ?*

- Ça ne vaut pas les 20, ça ne vaut pas les 20, beaucoup ne sont plus. Comme on s'est éparpillé on n'est plus là, on a abandonné.

- *Donc, il travaillait avec le gouvernement et il venait vous aider ?*

- Oui.

- *Il vous apportait de l'argent pour travailler ?*

- C'est ça.

- *Il vous donnait combien ?*

- S'il nous donne de l'argent, si tu prends 100.000 tu paies en une année, deux mois, deux mois, tu paies pour que ça finisse. C'est ainsi qu'on nous aidait, c'était agréable, mais maintenant, aie, mais on continue de rendre grâce à Dieu (Aminata, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Notre participante militait dans un groupement qui bénéficiait des crédits pour l'activité de fumage de poisson. Cette activité était liée à la production de poissons issus du barrage de Bagré. D'après elle, l'activité était très lucrative et ne nécessitait pas un montant élevé pour l'exercer. Pourtant, elle a délaissé cette activité, tout comme ses autres camarades, ce qui explique l'inexistence du groupement maintenant. Malgré que le fumage de poisson reste encore économiquement actif et lucratif, les actrices de ce secteur seraient sur le point de créer également leur union :

- Elles sont récentes, nous on les a précédées de loin. Leur bâtiment date de seulement l'année passée.

- *Mais, les fumeuses de poisson existaient bien avant ?*

- Elles aussi elles fumaient le poisson.

- *Mais, elle n'avait pas fait une union ?*

- Non, non, elles faisaient petit à petit, des groupements petit à petit…

- *Chaque groupement fumait le poisson ?*

- Oui.

- *Et maintenant, elles veulent se regrouper comme vous, pour fumer le poisson ?*

- Oui (Alizèta, entretien du 26 mai 2015, Bagré).

3.1 Les ressorts des regroupements féminins

Les activités de petits commerces sont présentes dans la localité depuis un long moment et correspondent à l'initiative de certaines femmes décidées à se forger un cadre favorable à des activités rémunératrices, à cause notamment de la faible employabilité ainsi que de la faiblesse d'accès aux ressources productives foncières. Le regroupement se présente comme une stratégie efficace de reconnaissance et de possibilité d'accès aux crédits, ainsi que d'accompagnement par les services techniques locaux. L'objectif majeur est l'accession à un métier pour avoir un revenu et ainsi lutter contre la pauvreté, source de plusieurs maux.

> Au moment de la création de notre groupement, quand on a installé nos maris ici au V2, nous les femmes, nous nous sommes concertées, et nous avions trouvé que si on implantait un groupement, on pourrait avoir une filière, et après nous présenter devant la caisse pour emprunter de l'argent afin de travailler, parce que si on reste assises à ne rien faire pour compter sur nos maris, et nous contenter de la production rizicole, on ne peut pas nous tirer de la pauvreté. Mais si nous cherchions un métier, on peut se soutenir. C'est pour cela que nous nous sommes concertées pour créer le groupement (Fati, entretien 6 juin 2015, Bagré).

Le parcours associatif de la participante permet d'identifier deux types d'associations. La participante décrit son adhésion à un premier groupement qui fera un

dédoublement plus tard pour porter un autre nom, tout en conservant ses mêmes membres. Il ne s'agit pas d'un simple changement de nom mais cela consiste en la naissance d'un nouveau groupement qui fera son adhésion à l'Union. Elle est toutefois hésitante sur les noms des groupements. De fait, on se retrouve avec deux groupements, mais qui ont la même composition au niveau des membres adhérents.

- Mais pour le recrutement des membres dans le groupement, comment vous avez procédé ? Pour sélectionner les gens, parce que pour faire un groupement, vous allez annoncer que vous avez un projet de créer un groupement, celle qui est intéressée peut venir, n'est-ce pas, vous avez peut-être communiqué ainsi ? Je ne sais pas ?

- C'est-à-dire que ce ne sont pas les groupements du riz qui ont été les premiers, les V[32] avaient déjà des groupements pour de petits commerces, donc quand les groupements de riz sont arrivés, les femmes ont abandonné ces groupements au profit de ceux du riz. Sinon, on avait des groupements depuis 2004.

- Depuis 2004 ?

- Voilà, moi-même j'ai cet agrément à part, celui du riz à part. Donc, en 2004 on avait des groupements pour le petit commerce, certaines vendaient des arachides, certaines des tourteaux d'arachide, d'autres, c'est ça, jusqu'à l'arrivée de la caisse. On avait même pris un prêt qu'on remboursait tous les 14 jours ; qui est passé à 21 jours, jusqu'à un mois, avant que le groupement du riz ne vienne, donc, quand le groupement du riz est venu, nous avons accepté de venir militer dans les groupements du riz, qui ne va pas y aller ?

- Donc, les gens ont quitté les groupements des tourteaux… ?

- Ce sont ces groupements qui se sont vidés pour aller militer dans les groupements de riz.

- Elles ont quitté les groupements de petits commerces pour… ?

- Pour les groupements de riz, mais on a toujours les agréments des anciens groupements à part.

- Donc, les gens ont quitté les groupements des petits commerces ?

- Ça veut dire que des groupements étaient déjà présents avant ceux du riz…

- Avant que les groupements du riz n'arrivent ?

[32] V, lettre servant à désigner chacun des villages constitués par la migration coloniale agricole pour mettre en valeur les périmètres aménagés par le biais de l'irrigation du barrage de Bagré.

- Voilà.

- Et quand les groupements de production du riz sont arrivés, vous avez trouvé que ceux-ci avaient plus d'avantages que les groupements des petits commerces ?

- Plus avantageux, voilà !!! Et nous nous sommes retournées vers là-bas.

- Mais pour les groupements de commerce, étiez-vous dans le bureau du groupement ?

- Bon, je ne faisais pas partie du bureau.

- Vous étiez un membre ?

-Oui (Aïcha, entretien 27 mai 2015, Bagré).

Notre participante confirme bien l'existence de deux générations de groupements féminins : une toute première génération en 2004 visant essentiellement à mener des activités de petits commerces et en 2010, la deuxième génération de groupements féminins consacrés à l'étuvage, qui se réuniront pour fonder la nouvelle Union. Toutefois, une nuance s'impose car les deux générations coexistent, dans la mesure où ce sont les mêmes femmes de la première génération de groupement (groupements de petit commerce) qui composent également la deuxième génération de groupements (groupements qui vont donner naissance à l'union).

3.2 Des tentatives d'appropriation politique des regroupements de femmes

Par ailleurs, la Coordination des femmes du département de Bagré a été aussi à l'initiative de nombreux groupements des femmes afin de les aider à mieux s'organiser et se structurer suivant le profil et les standards exigés par les services techniques du Ministère de la promotion de la femme et les établissements de crédits.

La coordination communale des femmes réunit tous les groupements associatifs des femmes de la localité. C'est la structure qui est censée coordonner toutes les activités en faveur des femmes de la localité. Elle se veut représentative, devant être l'émanation du suffrage des femmes de la localité. Elle travaille en collaboration étroite avec la Direction régionale du Ministère de la promotion de la femme ainsi que de la mairie. Cette situation entraîne toutefois des velléités récurrentes de mise en tutelle de l'organe dirigeant, à travers notamment l'imposition de femmes sympathisantes ou militantes du parti au pouvoir :

> - *Mais la coordination des femmes, est-ce que ce sont les politiques qui l'instituent, ce sont les femmes qui doivent désigner leurs propres représentantes ?*
>
> - C'est la politique.
>
> - *C'est la politique ?*
>
> - L'association est politique.
>
> - *Normalement, une association de femmes, c'est pas politique ?*
>
> - Mais les gens ont transformé les associations en organisations politiques.
>
> - *La coordination communale de femmes ?*
>
> - Certaines, pour certaines qui comprennent, ce n'est pas politique, mais celles qui ne comprennent pas veulent en faire un outil politique, donc, si vous n'êtes pas dans ce parti, alors que c'est ce parti qui dirige, pour que vous puissiez avoir une place au sein de l'association, cela devient difficile. S'il y a de l'aide dans l'association, vous devez savoir que vous n'allez pas bénéficier de cela, parce que même nous, nous l'avons vécu. Notre groupement Wend-panga que nous avons fondé, quand l'État a offert des charrettes pour distribuer aux associations féminines, notre groupement n'a pas reçu quelque chose. Mais nous avons constitué notre dossier comme tout le monde (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Les allégations de tentatives d'ingérence des politiques dans l'organe local des femmes sont aussi relayées par un de nos participants :

> Celle qui assure l'intérim-là, les gens mêmes pensent qu'elle est proche de l'ancien maire, voilà pourquoi elle a été coordonnatrice. Maintenant,

> est-ce que c'est le cas, je n'en sais pas. Ça, c'est ce que ces femmes-là déclarent. Est-ce que vous voyez, donc ça, ça peut être un obstacle même à l'épanouissement même de ces structures féminines ; ce d'autant plus qu'elle est la coordonnatrice des femmes (Préfet, entretien 16 mai 2015, Bagré).

L'immixtion des acteurs politiques dans la gestion de cette coordination est parfois ressortie dans certains de nos entretiens, et celle-ci est souvent dénoncée comme génératrice de querelles au sein de l'organisation au nom de causes partisanes et externes. Cela dit, la structure demeure un véritable tremplin en matière d'initiation et de révélation de certaines femmes à la vie publique, citoyenne ou politique.

C'est d'ailleurs au sein de cette structure de coordination que la future présidente fera ses premières armes de militantisme et d'engagement communautaire et associatif au poste de secrétaire, comme nous l'avons vu au chapitre précédent. Cette position et cette expérience lui avaient permis de bénéficier de formations dédiées à des activités génératrices de revenus, dont celle de l'étuvage, laquelle retiendra son attention, comme on l'a vu, car elle présentait un meilleur potentiel de rentabilité. Son investissement dans le secteur de l'étuvage lui permettra de susciter l'intérêt des institutions étatiques, entités interprofessionnelles de la société civile, ainsi que l'élargissement du nombre des femmes s'adonnant à l'étuvage. Ainsi donc, les groupements de la coordination communale des femmes ont été des milieux d'incubation du militantisme associatif tourné essentiellement sur l'insertion des femmes dans diverses filières d'activités génératrices de revenus.

Ces groupements se sont structurés avant l'ère de la communalisation intégrale[33], car nos participantes révèlent que les démarches de reconnaissance étaient administrées par la préfecture et non pas les mairies, tel que c'est le cas aujourd'hui. Les

[33] Les élections communales qui ont eu lieu en Avril 2006 ont consacré la communalisation intégrale du Burkina Faso dont la vocation est d'assurer le transfert d'un ensemble de compétences de l'État vers les collectivités territoriales élues.

groupements dédiés aux petits commerces feront doublon dans le domaine de l'étuvage. Ce ne seront toutefois que ceux remplissant les exigences d'une reconnaissance officielle qui seront retenus pour constituer les groupements fondateurs de l'Union, à travers un changement de nom (ou pas) et surtout, à travers l'acquisition d'un nouvel agrément. L'obtention des agréments est à la fois l'expression de l'implication des femmes et une certaine prise de conscience d'un enjeu les concernant, mais constitue également le résultat d'un processus de concertation à la base, afin de s'organiser et de se structurer suivant des cadres souvent étrangers de l'univers des membres. En effet, pour des contrées où la parole donnée constitue le principal mode d'expression publique ou formelle d'engagement, les procédures de constitution des groupements impliquent des artefacts administratifs et juridiques d'actes d'État civil, des signatures ou empreintes digitales à apposer, des cotisations, la présence comptabilisée aux réunions, et enfin une confrontation avec les entités administratives étatiques locales et décentralisées pour la reconnaissance des groupements et associations (préfectures, mairies, Haut-commissariat…). De nombreuses femmes, analphabètes et peu familières avec ces démarches, sont donc disqualifiées. Cette situation décrit la réalité des groupements qui souffrent de manque de ressources humaines, organisationnelles, pratiques, toutes choses qui ne favorisent pas leur éclosion, ni leur dynamisme.

4. Le suffrage direct et la gestion délibérative à l'épreuve de l'analphabétisme des femmes

L'expérience du vécu des participantes à l'assemblée générale constitutive varie suivant qu'elles aient pris activement part aux démarches de fondation de l'Union (deux de nos participantes) mais surtout, de leur niveau d'alphabétisation. Cela se

traduit par la difficulté de nommer les acteurs institutionnels ou leurs représentants qui ont assisté effectivement à l'assemblée constitutive.

> - *Donc, à la création de l'Union, vous n'étiez pas là ?*
>
> - J'étais là.
>
> - *C'était comment ?*
>
> - J'étais là mais la réunion qui s'est passée, c'est nous qui avons choisi la présidente, mais le début comme vous décrivez je ne sais pas, c'est ceci, cela, parce que je ne comprends pas français, vous voyez (Aminata, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Ici, l'analphabétisme est désigné comme une entrave à une véritable compréhension de la signification et de la portée des actions et activités de la séance constitutive de l'Union, du bureau, ainsi que des textes et règlements relatifs à son fonctionnement. Une autre de nos participantes se souvient de mémoire du déroulé de la cérémonie, mais se dit incapable de dire nominativement le titre, les fonctions ou le statut des divers participants. Elle parle de la présence d'étrangers venus de Ouagadougou ainsi que de certaines autorités locales.

> - *Mais au moment de la création du groupement, qui vous a incité à créer un groupement ? Vous avez décidé tout seul de vous réunir en groupement ?*
>
> - À la création du groupement, on s'est réuni, et des étrangers sont venus de Ouaga, dans la Cantine, là il y a de l'ombre.
>
> - *La cantine de la SONABEL ?*
>
> - On est sortie toutes nombreuses, comme on est sortie nombreuses, on nous a dit qu'on doit désigner notre chef.
>
> - *De chaque groupement ou de l'union ?*
>
> - De toute l'union.
>
> - *Ah, de l'union ?*
>
> - Oui, on a donc choisi Marie.
>
> - *Vous dites que des gens sont venus de Ouagadougou, c'est quels étrangers ?*

- Vraiment, comme nos yeux ne sont ouverts, on ne sait pas.

- *Vous savez seulement que des étrangers sont venus de Ouagadougou? Des autorités de Bagré n'étaient pas présentes ?*

- Elles étaient présentes.

- *Comme qui ? Les autorités de la localité, le préfet, le maire ou qui est-ce ?*

- (Rires) Les gens étaient nombreux, oui, les gens étaient nombreux. (Djamila, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Une troisième participante est plus précise et démontre une connaissance de certaines personnes présentes à la cérémonie. Elle a participé aux démarches de création de son groupement ainsi que de l'Union, et donc a été amenée à interagir avec certaines personnes ressources, notamment les agents techniques des ministères ainsi que les autorités administratives et municipales locales.

- *Qui était là ?*

- On était nombreuses, on était nombreuses.

- *Je ne parle pas des membres, les gens du MOB, est-ce que les gens du MOB étaient là, d'autres femmes, le haut-commissaire, le maire… ?*

- La MOB était là, tout ce monde était là, mais est-ce que, est-ce que le maire, le maire était impliqué, même le maire s'est fait représenter.

- *Le préfet était-il là ?*

- Le préfet que… je ne comprends plus, je ne me souviens plus, parce que à ce moment…

- *Le maire était présent ?*

- Le maire s'est fait représenter, et des gens sont venus de Tenkodogo, il y a un homme qui était là-bas, lui aussi il était un chef, tout ce monde-là était là.

- *Ok, avec les gens de la MOB ?*

- Oui, avec les gens de la MOB, même Kéré était là, celui que j'ai croisé.

- *Lui, il est un technicien de l'agriculture, donc Simporé n'était pas là ?*

- Non, non, Simporé est venu récemment.

- *Donc, la MOB, M. Kéré, et les techniciens de l'agriculture, c'est qui et qui ?*

- Les techniciens d'agriculture, eux…

- *Y avait-il Sidibé ?*

- Sidibé ? Sidibé était là, il y était.

- *Vous aviez parlé de lui, que c'est lui qui faisait la formation…*

- Oui, Sidibé était là.

- *Avec qui ?*

- Euh, je ne peux pas savoir, les gens étaient nombreux (rires), comme ils étaient nombreux et il y a des étrangers qui se sont mélangés à eux.

- *Avec des étrangers ?*

- Oui, tu sais que pour la création d'une union, si des gens ne viennent pas nous aider, c'est difficile (Alizèta, entretien du 26 mai 2015, Bagré).

Une autre participante tient un discours sensiblement différent de la précédente, notamment au niveau des personnalités présentes lors de l'assemblée générale constitutive :

- *Qui a supervisé les élections ?*

- Les gens sont venus en grand nombre, la MOB était là. Le préfet était en principe là, plus nos projets, c'est certains projets qui étaient là, les gens sont venus en grand nombre, les producteurs aussi sont venus.

- *Les producteurs aussi ?*

- Oui.

- *Agricole ?*

- Voilà, ce que j'ai dit, c'est truc, oh, j'ai oublié le nom de la femme, son nom c'est Maïmouna, mais j'ai oublié le nom de son service. On l'appelait Mme Ouédraogo, Mme Ouédraogo. Ce sont elles qui ont présidé les votes pour l'institution de l'Union.

- *Elle travaille avec les agriculteurs ?*

- Voilà, elle travaille avec les agriculteurs, elle, c'est la… des agriculteurs, riz du Burkina. Les chefs de tous les producteurs de riz ne travaillent pas à Ouaga ? (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

La reconstitution du panel ayant présidé l'assemblée générale, à travers les récits des participantes, est problématique en raison des incohérences, oublis, et surtout

l'analphabétisme qui constitue une entrave à l'accessibilité du discours ou du sens, des implications et de la portée de la cérémonie. Mêmes les membres de bureau sont aux prises avec ces mêmes difficultés. Elles identifient le plus souvent le personnel ou le représentant qui interagit avec elles car il incarne un rapport social réel, historique et de proximité, mais oublient ou ignorent les instances qui sont ainsi représentées.

D'après les propos des enquêtées, le vote semble quoi qu'il en soit avoir réuni les critères de confidentialité, avec notamment la présence des urnes et de cartes de couleurs différentes que les électrices choisissaient en fonction de la candidature qu'elles soutenaient. Ainsi donc, seul le suffrage des adhérentes habilitait les candidates choisies à faire partie du bureau, et plus spécifiquement la présidente :

- *Comment s'est passée la création ?*

- Ça a été un vote.

- *Vous avez voté ? Vous avez réuni les femmes ?*

- Oui, on a voté.

- *Pour voter la présidente ?*

- Oui, tout a été par vote (rires). Si on ne te vote pas, est-ce que tu peux être chef ? Tu ne peux pas.

- *C'est difficile.*

- Oui, si on ne te vote pas, tu ne peux pas être chef.

- *Les membres du bureau ont aussi été votés ?*

- Tout !

- *C'est la présidente qui s'est présentée volontairement ?*

- Non, non.

- *Qui l'a proposée ?*

- Non l'avons désignée, non l'avons simplement désignée, à travers le choix des cartes.

- *Mais, avant de voter, il faut que quelqu'un dise qu'il veut être président, avant le début du vote, ou bien ça été comment ?*

- Elles se sont arrêtées, chacune s'est arrêtée pour qu'on fasse le vote de qui va être présidente, et deux personnes se sont arrêtées.

- *Marie et quelles autres personnes ?*

- Ah, je ne connais pas la personne, je ne me rappelle plus de la personne.

- *Aïe, ou bien vous ne voulez pas dire ?*

- Non, voilà, Marie et sa vice-présidente.

- *Zalissa Sanfo et…*

- Et Mireille Nikiéma.

- *Est-ce que moi je la connais ?*

- La vice-présidente, celle qui suit Marie (Alizèta, entretien du 26 mai 2015, Bagré).

La désignation des membres du bureau, des dires de nos participantes, a été transparente, notamment en ce qui concerne celle du poste de la présidente. Rappelons que l'une des candidates malheureuses est une figure du mouvement associatif féminin local, à la tête de la structure locale des femmes. En dépit des propos rassurants de la part de plusieurs des membres interviewées, qui donnent l'impression d'un esprit de « fair-play », nous verrons plus loin que le vote et la défaite de certaines laisseront des stigmates qui resurgiront de temps dans la marche des femmes membres de l'Union pour l'amélioration de leurs conditions de vie et de leur épanouissement :

- *Mais, après le vote, vous et Lamoussa. là, c'était comment ?*

- Hein, il n'y a pas eu d'histoires, elles ont encore levé les mains.

- *Vous vous êtes félicitées ?*

- (Rires).

- *…comme elle n'a pas remporté le vote alors qu'elle était présidente provisoire ?*

- Ça n'a pas été facile, puisque, comme elle habite en ville, les gens la connaissent, les femmes la connaissaient, et personne de celles-ci n'était avec elle. Elle a même essayé le poste de vice-présidente, sans succès. Le

> poste de trésorière aussi, sans succès… (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

* *
*

La généalogie de L'UCERB nous a permis de reconstituer le cours historique de l'institution de l'Union, et donc de restituer le savoir historique et local existant à propos de cette organisation. L'Union est issue du concours d'un environnement politique favorable : de la colonisation d'un espace agricole naguère salubre grâce à l'action des politiques publiques (État et partenaires au développement), de la réalisation d'ouvrages et d'infrastructures hydro agricoles, de l'installation de populations déplacées des zones arides et impropres à l'activité agricole.

Les hommes, naguère seuls récipiendaires des terres agricoles, utilisent leurs épouses comme main-d'œuvre, lesquelles tentent à leur tour de s'organiser dans de petits groupements de commerce afin de bénéficier de dotations de crédit pour mener diverses activités génératrices de revenu. Ces groupements féminins, et aussi la coordination communale des femmes, constituent les premiers espaces d'incubation d'un militantisme économique et solidaire féminin.

La future présidente, secrétaire générale de la coordination féminine d'alors, après avoir bénéficié d'une formation au Ghana (à l'initiative de Oxfam), s'engage dans un militantisme résolu pour assoir une filière d'étuvage moderne de riz dans cette région productrice de riz. D'autres institutions, nationales et locales (MOB, Oxfam, SONAGESS, UNPRB, CPF, CIRB, Coris banque, Caisse populaire, LONAB…) viendront en appui, suivant leurs prérogatives et expertises, à l'Union, cela sous le leadership de la présidente qui fait preuve de vision, d'imminence, de dévotion,

d'influence, en s'illustrant avec succès face à la série de défis qui se poseront à elle et pour lesquels elle trouvera bien souvent des réponses appropriées. Loin d'être une réponse obéissant à l'injonction à l'égalité de genre promue par les organisations d'aide internationale, l'Union est d'abord née d'une dynamique locale émergeant d'un contexte socio-politique, économique, géopolitique bien spécifique. L'Union, d'une certaine façon, constitue une réponse collective que les femmes rurales de Bagré, aidées de divers autres acteurs collectifs institutionnels, administratifs et politiques, ont trouvé face aux défis locaux économiques et quotidiens qui se posaient à elles et à leur familles.

Chapitre 5

Affirmation de l'UCERB et injonctions à l'agro-business : un virage risqué vers une production et une transformation du riz de type industriel

L'institution de l'Union le 3 septembre 2010, loin d'être anecdotique, a permis la formalisation d'un accord de partenariat entre la nouvelle structure et Oxfam, et le début des travaux de construction du nouveau site. Le défi suivant fut d'engager les 234 femmes issues des dix groupements sur le chemin de la production, alors qu'elles avaient pris l'habitude jusqu'à présent de travailler isolément à domicile. Tel que montré au chapitre précédent, la formule trouvée fut la production alternée de chaque groupement, jusqu'au passage de chacun des dix groupements au site de production. Afin de faire prévaloir l'esprit d'union et de solidarité face à l'inexistence de fonds de base pour lancer les activités le 6 janvier 2011, chaque adhérente fut invitée à fournir une tonne de riz paddy pour permettre à l'Union de se constituer son stock de riz destiné à l'étuvage. Cela permit la mobilisation de 200 tonnes de riz paddy et le début des activités de l'Union grâce à la mobilisation et à la solidarité collective de toutes les adhérentes. Comme déjà relevé, le bilan de la première campagne et le partage des dividendes entrainèrent les premières frictions, vite surmontées par une démarche pédagogique d'explication et d'imputabilité. Ces premiers succès rassurèrent les partenaires qui vinrent encourager la bonne lancée à travers le dépôt d'une caution de 6 millions auprès de la caisse populaire, permettant à l'Union de bénéficier d'un premier financement de 14.000.000 millions pour leurs activités.

Après une première année de mise en route, prenant appui sur la solidarité collective et l'esprit d'initiative, d'auto-prise en charge, la nouvelle Union renforce ainsi son pacte de confiance avec son partenaire majeur, Oxfam. Cela se traduit par le versement d'un fonds de garantie de 6 millions permettant la contraction, en 2012, d'un crédit à hauteur de 12 millions auprès de la caisse populaire, qui devient le premier partenaire de l'Union en matière de financement privé. Cette expérience fructueuse ne fera qu'accroitre la crédibilité de l'Union et l'appui d'acteurs institutionnels étatiques, privés, pour renforcer les sources de financement.

Après ce premier appui financier, l'Union bénéficiera en effet de l'appui de Bagré Pôle, ainsi que d'une personne-ressource du nom de Moumouni Zongo, lesquels se porteront garants des femmes adhérentes de l'Union. Cela leur permettra au total de bénéficier d'un crédit de près de 50.000.000 FCFA avec la Coris Banque à la mi-2013. Par ailleurs, on note une démarche stratégique de l'Union pour contracter les prêts : cette dernière renonça, en 2013, aux 12.000.000 FCFA renouvelés de la caisse populaire, jugeant que les 50.000.000 FCFA de Coris Banque étaient déjà assez risqués. Par contre, après avoir réussi à rembourser les 50.000.000 FCFA contractés en 2013, l'Union opèrera un cumul en 2014, acceptant le prêt de 50.000.000 FCFA avec Coris Banque ainsi qu'un prêt de 12.000.000 FCFA de la Caisse populaire. L'idée était de s'assurer du maintien du partenariat avec les deux structures de financement, tout en intégrant une mesure évaluative des risques. L'idée fut donc d'aborder l'emprunt suivant une gradation maîtrisée pour réduire les risques d'endettement qui plomberait la crédibilité de la jeune union vis-à-vis de ses partenaires institutionnels financiers, politiques, techniques et de soutien.

En 2015, l'Union en était à un montant cumulé de prêts de 80.000.000 FCFA, soit 30.000.000 CFA avec la Caisse populaire et 50.000.000 CFA avec Coris Banque. La

croissance est spectaculaire en termes de valeur absolue. Au-delà des chiffres et des témoignages issus des entretiens, il semble heuristique de soumettre cette entreprise collective à l'observation ethnographique. De fait, rapprocher la focale aide à mettre en perspective les grands enjeux qui mobilisent ces centaines de femmes rurales qui, en moins d'une demie décennie, ont réussi à assoir une forte crédibilité auprès des organisations internationales de développement, ainsi que des institutions étatiques et privées de développement.

1. La chaîne de production et les problèmes d'accès au crédit

L'une des particularités qui étonnent les visiteurs du centre, c'est l'uniforme qu'arborent les femmes des groupements programmés. Il s'agit de robes en tissu léger, ample, des propriétés qui sied pour les températures caniculaires ainsi qu'à la chaleur exceptionnelle de la cuisine. Elles sont également toutes coiffées du chapeau Charlotte, confectionné avec le tissu de la même nature que celui des robes. La tenue de travail est de rigueur pendant/ durant les jours de programmation, mais certaines femmes gardent leur tenue civile. Une pratique tolérée, sauf pour les événements ou lorsque le centre se prépare à accueillir un visiteur ou hôte de marque. Les tenues sont faites sur mesure, mais on note quelques disproportions car certaines sont données ou prêtées. Chacune des membres de l'Union a défrayé les frais relatifs à la confection de la tenue de travail.

La cour du Centre constitue l'aire de production qui opère suivant une chaîne de traitement du riz paddy en vue de produire du riz étuvé conditionné dans des sacs de 5 kg ou de 25 kg. Chaque groupement de l'Union, en fonction de la programmation,

réunit ses membres au sein du centre pour entamer les différentes phases de la transformation. Cela ressemble plus souvent à un rituel au plan chorégraphique, les différents membres se présentant soit en petits groupes, soit individuellement, souvent elles arrivent à pied ou à vélo, et en de rares exceptions, pour les membres du bureau, à moto. Les mères d'enfants s'affairent à mettre leurs enfants sous le hangar sur une natte, alors que les autres femmes s'adonnent à des causeries sur des sujets variés. Au premier jour de la programmation d'un groupement, seules quelques membres font le déplacement sur le site, s'adressent à la gestionnaire qui effectue l'enregistrement des membres présentes dans un cahier de présence au niveau du bureau, avant de sortir sous l'immense hangar situé dans la cour, lequel sert à la fois d'entrepôt, d'aire de repos, et de lieu de tri pour les femmes. À l'aide d'une bascule, elles procèdent à la pesée du riz paddy conditionné en sac de 100 kg, pour s'assurer de la dotation des 500 kg règlementaires prescrits pour chaque groupement. Cette opération est particulièrement physique et est souvent exécutée par les plus jeunes, chargées d'être les manutentionnaires des gros sacs de 100 kg dans des charrettes et ensuite au niveau de la bascule. Une fois cette opération terminée, commence à proprement parler les différentes phases de la transformation : le vannage (débarrasser le riz de ses impuretés) ; le lavage du riz pour lui enlever ses impuretés solides et poussiéreuses ; le trempage du riz durant toute une nuit puis rinçage ; l'étuvage (cuisson à la vapeur)[34] ; le séchage du riz ; le décorticage grâce à un moulin ; le conditionnement dans des sacs prêts à la vente.

[34] L'étuvage est une opération particulièrement difficile car les femmes sont obligées d'être en permanence en contact avec les fourneaux incandescents sur lesquels sont entreposées les marmites de cuisson, cela afin de dégager le son du riz paddy. Bien que l'opération en elle-même soit fastidieuse pour une personne adulte, certaines femmes le font en ayant un enfant au dos. Les femmes peuvent développer des problèmes de santé tels que la déshydratation, l'assèchement de la peau, l'irritation des yeux, bouffées de chaleur, étourdissements, etc. Plusieurs femmes s'en remettent aux médicaments traditionnels et produits pharmaceutiques que le *logtoré* (médecin ou infirmier en langue mooré) vient leur vendre directement au centre à des prix relativement abordables.

Après le lancement des activités de l'Union le 6 janvier 2011, il n'existait au niveau des textes fondamentaux (statuts, règlements intérieurs) aucune section précisant l'organisation des activités de production par les 234 femmes des dix groupements fondateurs. Ce n'est qu'à l'issue de la première campagne de production, et suite au mouvement d'humeur et de protestation des femmes quant à l'usage de la cagnotte issue de cette première campagne, que la présidente de l'Union fait la proposition d'une formule devant régir la production : les groupements sont programmés à tour de rôle et la fin d'un cycle de programmation entraîne l'amorce d'un nouveau cycle. Pour un cycle de programmation, chaque groupement a trois jours de présence (ce que requiert la couverture des différentes étapes de l'étuvage de riz à son conditionnement). Chaque jour de présence est notifié à travers un cahier de présence dans lequel on enregistre les noms des membres présentes. Cette présence est le plus souvent irrégulière en fonction des activités de l'agenda de la journée, certaines tâches exigeant une plus grande main-d'œuvre que d'autres. Les deux premiers jours mobilisent le plus de monde, plus spécifiquement le deuxième jour au cours duquel s'effectue la phase de l'étuvage proprement dit.

Le pointage, du fait de son incidence financière, constitue un sujet qui cristallise l'attention des membres. Lors d'une journée d'observation, une femme d'un âge avancé est surprise en pleine gesticulation, scandant qu'elle ne se laissera pas exploiter, ni voler ses heures. Elle aurait effectué plus d'heures qu'une de ses camarades de groupement alors que, selon le décompte de la gestionnaire, cette dernière aurait plus de jours de présence qu'elle. Très énervée, et vivement remontée, elle crie, gesticule, et la cour du centre résonne de sa voix plaintive.

Les membres du groupement Song-Taaba sont elles aussi directement concernées et à leur tour, elles relaient les mêmes plaintes, parlant des multiples erreurs dans la compilation des jours de travail. À ma question de savoir si elles ne disposent pas d'une secrétaire pour prendre les présences, elles répondent que la secrétaire est souvent absente, ce qui ne permet pas la tenue à jour du cahier de décompte du groupement… Pourtant, un système de double décompte a été institué afin d'assurer la transparence et la fiabilité des chiffres issus des décomptes. Malheureusement, les groupements ne jouent pas toujours le jeu, à leur défaveur. Dans les faits, les présences se comptabilisent de mémoire, ce qui occasionne des oublis ou confusions, surtout qu'il arrive par moment que certaines membres se fassent remplacer par leurs filles ou autres parentés directes ou par alliance. Régulièrement, on assiste à des oublis, des confusions pendant le dressage de la liste de présence. Certaines femmes ne savent ni lire, ni écrire, ce qui constitue un autre obstacle, surtout en l'absence de la secrétaire du groupement ou de celles qui peuvent tenir à jour le cahier.

Après le mouvement d'humeur du premier groupe, l'ensemble du groupement Song-Taaba s'est retrouvé dans le bureau exigu de la gestionnaire afin de procéder à une mise à jour des listes des tours précédents mais aussi, de s'assurer que l'inscription du jour a été bien faite. À la fin de l'exercice, tout le monde repart avec l'assurance que toutes les femmes présentes ont bel et bien été inscrites, ce qui garantit leur rétribution (Notes ethnographiques du 19 mai 2015).

Cette formalité administrative, loin des usages des femmes, n'en demeure pas moins crucial à la fin de la campagne de six mois qui aboutira à l'établissement d'un bilan et, par la suite, au versement de dividendes en fonction des bénéfices générés par la production totale revendue. La première priorité de l'Union est l'apurement des dettes vis-à-vis des établissements de crédits, mais ensuite, chaque membre de l'Union est

rémunéré au prorata de ses jours de présence. Ici, l'unité de compte n'est pas en heures mais en journées, et cela, quel que soit le niveau d'implication aux tâches exécutées ou la durée effective de la présence.

Dès notre premier jour sur le site, presque tous les témoignages exprimaient de manière unanime que l'Union fonctionnait telle une coopérative, en faisant prévaloir la solidarité à travers la répartition équitable des fruits de l'action collective. Aussi, pendant mes premiers jours d'enquête et d'observation, les groupements, toujours en uniforme, se relayaient et assuraient la production telle que décrit. En revanche, au cours de la journée nous apprenons qu'en plus de la production assurée par les groupements au niveau de la cuisine avec toiture, il y aurait une production individuelle qui se ferait le plus souvent avec les fourneaux disposés le long du mur. En parlant à une des femmes que nous avons remarquée du fait de son assiduité et de son relatif esseulement pendant la production des groupements, elle me confia qu'elle était présente pour sa propre production de riz. Son adhésion à l'Union lui permet d'accéder aux moyens de production ainsi qu'au site de production. Ainsi donc, nous venions de découvrir l'existence de deux modes de production : l'un collectif, assuré par les différents groupements de l'Union, et l'autre individuel ou en petits groupes, à l'initiative de femmes membres de l'Union. Ce dernier procédé serait le plus rentable pour les femmes et certaines profitent de leur adhésion à l'Union pour tirer bénéfice des ressources collectives et trouver un déboucher pour écouler leur production :

> - Vraiment, nous qui sommes au sein de l'union, cela rapporte dans plusieurs domaines, parce que si tu arrives à ramener du riz pour étuver, ce n'est pas le travail en groupement qui rapporte ; c'est quand tu as les moyens d'amener ton propre riz que ça rapporte. Tu peux alors utiliser tes profits pour payer les frais de scolarité, payer les vêtements des enfants.
>
> - *Vous voulez dire, si la femme étuve son propre riz, l'argent que cela rapporte, elle peut l'utiliser pour payer la scolarité de son enfant ?*

- Nous voulons que les gens sachent que nous avons une union mais si tu arrives à produire pour toi-même, l'union nous aide mais pas tellement.

- *La force de l'union n'égale pas la production individuelle ?*

- Voilà, parce qu'il y a trop de monde dans l'union, elle n'est pas assez forte, elle va se renforcer mais pas maintenant, dans cinq ans, il se pourrait qu'elle acquière plus de force, mais actuellement c'est pas le cas.

Je vous ai parlé du site de notre groupement, le fait même d'être dans le site, on bénéficie du matériel comme les barriques, les charrettes, les fourneaux, trois ou quatre grosses marmites, tu sais que tu as un minimum pour travailler, même si tu n'as pas suffisamment de force tu peux faire appel à une autre personne, tel, vient m'aider. Si tu m'aides, je pourrai te faire en retour telle ou telle offre de services ou une compensation. C'est ça, mais si tu n'as pas du matériel, tu ne peux pas demander à quelqu'un de venir t'aider, tu vas te débrouiller dans les limites de tes possibilités tout en demandant ou en attendant ou Dieu va te déposer. C'est ça (Djamila, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Même dans le cadre de la production individuelle, l'esprit d'entraide prévaut car l'activité en elle-même, particulièrement physique et esquintant, est difficilement réalisable de bout en bout par une seule et unique personne. Il arrive donc très souvent que certaines se fassent aider par des membres de la famille qui ne sont pour autant pas membre de l'Union :

- *Vous pouvez étuver votre propre riz, mais est-ce que cela rapporte ?*

- Oui, ça rapporte.

- *Ça rapporte plus que celui du groupement, ou moins que celui du groupement ?*

- Ça dépasse les revenus que l'on gagne dans le groupement.

- *Pourquoi ?*

- Le riz que tu achètes, tu peux acheter 5 tonnes, 6 tonnes…

- *Six tonnes, vous seule ?*

- Oui, si tu le fais seule, tu as plus de bénéfice que quand vous êtes ensemble.

- *Donc, une personne peut étuver 5 tonnes ?*

- Oui.

- *Les 5 tonnes, c'est pendant 6 mois donc pour une campagne ?*

- Oui.

- *Par exemple, si vous devez faire une grosse quantité ? Dans une campagne vous pouvez faire combien de…. ?*

- Dans une campagne tu peux faire 100 sacs ?

- *Vous seule ?*

- Oui.

- *Vous seule 100 sacs ?*

- Oui

-*100 sacs c'est combien de tonnes ?*

- 10 tonnes.

- *10 tonnes ?*

- Oui.

- *Vous seule ?*

- Oui.

- *Vous travailler tous les jours ?*

- Hum ?

- *Vous travaillez tous les jours ?*

- Non.

- *10 tonnes ?*

- Oui, mais pour une campagne.

- *Une campagne, six mois ? C'est ça ?*

- Oui. […]

- *Il y a des gens qui vous aident ?*

- Oui, les enfants m'aident.

- *Vos enfants ?*

- Oui.

- *Combien d'enfants ?*

- Deux.

- *Ce sont des filles ?*

- Des enfants.

- *Hum ?*

- Des enfants !

-*Oui, je veux dire des jeunes filles ?*

- Oui.

- *Des jeunes filles mais pas de jeunes garçons ?*

- Des filles.

- *Vos propres enfants ?*

- Hum ?

- *Vos propres enfants ?*

- Non, ce sont mes petites sœurs.

- *Hum, vos petites sœurs ?*

- Oui (Fatou, entretien du 29 mai 2015, Bagré).

Une des membres influentes du bureau n'est pas en reste : elle embauche des femmes chargées de faire l'étuvage du riz qu'elle livre à l'Union qui a un contrat avec la SONAGESS :

- *C'est quelle entreprise ?*

- L'étuvage de riz.

- *Vous allez créer votre propre entreprise ?*

- Pas créer, je le faisais déjà. Quand je suis rentrée au sein de l'Union, je n'ai pas abandonné, le mien, j'ai organisé des femmes.

- *Wend, quoi ?*

- Wend-Songda. J'ai organisé des femmes, j'achète le riz, elles étuvent, et moi je les paye.

- *Dix millions ?*

- Oui.

- *Vous avez reçu dix millions ?*

- Oui, j'ai demandé dix millions et j'ai reçu dix millions.

- *L'entreprise-là, elle marche bien ? Wend-songda là ?*

-Oui, ça marche, nous étuvons le riz que nous revendons à l'union. Nous étuvons pour revendre à l'union. Même, ceux qui sont dans les groupements, étuvent leur propre riz qu'elles revendent avec l'union. Elles étuvent le riz de l'union, mais elles viennent aussi avec le leur, pour vendre.

- *Mais, les femmes là, vous les rémunérez ?*

- Oui, je les rémunère.

- *Vous les payer combien, par jour ou comment ?*

- Pas par jour, mais par sac.

- *Par sac ?*

- Oui, un sac, c'est 1200 francs. Si elles …

- *Le sac de riz paddy ?*

- Oui, de 100 kg, c'est 1200 francs, si c'est pour le tri, c'est trois cents francs.

- *Le tri ?*

- Oui, puisqu'il faut trier, si on finit de décortiquer, s'il y a encore des grains noirs et des impuretés il faut encore trier.

- *Donc, un sac, c'est… ?*

- C'est 300 francs.

- *50 Kg ?*

- Oui, 300.

- *300 francs.*

- Donc, si tu peux étuver 10 sacs ou 5 sacs, tu prends le montant des 5 sacs.

- *Hum, eh puis, maintenant, quand vous finissez, vous revendez avec l'union.*

- Voilà, on revend avec l'union. Puisque moi, mes clients, quand j'ai commencé mes activités j'ai cherché mes propres clients. Donc, comme je suis devenue présidente de l'union, je ne peux pas étuver mon riz pour mes clients, je leur fournis le riz de l'union. Donc, pour éviter que les activités ne soient pas en désordre, je revends ma production à l'union, qui fait maintenant toutes les livraisons. Donc, tout ce que nous vendons, c'est sous l'estampille de l'union, donc, ce n'est pas un autre riz. Mon entreprise s'appelle Wend-Songda, mais le riz je le revends avec l'union, je n'ai pas mon sac qui porte mon effigie, ce sont les sacs de l'union que nous utilisons.

- *Mais, est-ce qu'il y a d'autres femmes dans le bureau qui font comme ça ?*

- Oui, toutes les femmes.

- *Toutes les femmes ?*

- Oui, les 526 femmes là, elles étuvent leur propre riz, si elle a son riz, tu étuves et l'union rachète (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Au niveau du mode de production individuel, on remarque qu'il y a plusieurs pratiques, celles qui impliquent les membres de l'Union dans un esprit d'entraide, celles qui impliquent une membre de l'Union et des membres de sa famille et enfin une dernière où des femmes sont embauchées et rémunérées pour la transformation du riz qui est ensuite livré à l'union pour écoulement.

Le dernier cas de figure retient l'attention par son profil qui correspond davantage à de l'entreprenariat qu'à la logique coopérative et d'entraide mise en avant comme philosophie centrale de l'Union. Même si le présent cas a la dimension d'une PME (Petite et Moyenne Entreprise), elle n'est pas du registre de l'informel car elle été enregistrée officiellement et possède son numéro identifiant financier unique IFU[35]. La nouvelle de l'acquisition d'un crédit de 14.000.000 FCFA traduit l'ambition de la propriétaire, bien que membre de l'Union, de se situer à un niveau semi industriel de par l'envergure de la production, mais aussi de par la mise en place d'un salariat. Il faut surtout préciser que ce cas atypique ne constitue pas une initiative découlant du privilège de la position de présidente au sein de l'Union puisque cette dernière avait déjà son entreprise bien avant la création de l'Union, avec une clientèle qui assurait l'écoulement de sa production:

[35] Le ministère en charge des finances a créé l'identifiant financier unique (IFU) pour harmoniser l'immatriculation des usagers de l'administration financière. L'immatriculation des contribuables permet de les classer en plusieurs catégories (grossiste, demi-grossiste, détaillant, importateur, exportateur, industriel, etc.).

> …elle a donc commencé à étuver le riz, et à décortiquer, son mari n'avait pas de machine, elle allait, il y a une grande machine au marché, elle mettait dans son propre sac, et elle vendait. Des fois, quand elle se déplace, elle amène son riz pour faire la promotion, et on faisait des commandes. Elle mettait dans des sachets pour faire la promotion, petit à petit, elle a fait son logo, son mari a eu sa propre machine, et elle décortiquait chez lui, elle décortiquait chez lui et conditionnait pour la vente. C'est ainsi que nous avons trouvé que rester seule, seule, n'était pas bien. On est repartie nous unir à elle.
>
> - *Marie ?*
>
> - Oui, chez elle, nous unir avec Marie chez elle, pour étuver le riz, sept personnes plus elle.
>
> - *Chez elle ?*
>
> - Chez elle, si tu arrivais à l'époque chez Marie, à chaque pas c'est du riz, toute la cour était couverte de riz, chacune étalait son riz, une cuisait à la vapeur et l'autre suivait et ainsi de suite (Alizèta, entretien du 26 mai 2015, Bagré).

Ainsi donc, bien avant la création de l'Union, elle possédait déjà son entreprise qui recrutait des femmes pour l'étuvage du riz qu'elle revendait à certains grossistes dans des sacs estampillés au nom de son entreprise. Une logique de l'entreprenariat privé avec un salariat féminin était donc déjà en vigueur avant la création de l'Union. L'entreprise perdure même après l'adhésion de la propriétaire au sein de l'Union, mais elle a délaissé son logo au profit du logo de l'Union qui écoule toute sa production. Cette pratique est généralisée, selon les dires de la principale intéressée, mais qui n'est en réalité accessible qu'à une minorité disposant d'assez de ressources pour s'approvisionner en gros volumes de riz paddy. De nombreuses femmes sont souvent bloquées par l'absence de ressources, notamment l'accès aux crédits, et donc sans possibilité d'acquérir de grosses quantités de riz paddy pour étuver et revendre à l'Union.

À côté de cette réussite flatteuse, il y a donc aussi la réalité moins reluisante de nombreuses autres femmes qui n'ont pas accès au crédit et peinent à prendre leur envol.

- *Donc, ce n'est pas le groupement qui va chercher l'argent ?*

- C'est le groupement qui prend, mais on répartit par la suite entre les membres, et chacune achète son riz afin qu'à la fin de la campagne tu puisses rembourser. Il y en a qui prennent 100.000 d'autres 200.000 ou 150.000 FCFA.

- *Ce que je voudrais savoir, il se peut que le groupement aille contracter un prêt pour une activité collective, mais chacune peut aller…. ?*

- C'est chacune qui prend.

- *Oh, c'est chacune qui prend sa part ?*

- Oui. Mais à la date de remboursement, on doit tout rembourser, ils ne tolèrent pas de retard.

- *Elle doit payer ?*

- Oui.

- *Vous savez quel est leur taux d'intérêt ? Sur 100 francs ils ajoutent combien ?*

- Sur 100.000 ils prennent 22.000 de plus.

- *Sur 100.000, ils rajoutent 20.000 et combien ?*

- Et 2000, c'est ce qu'ils vont enlever.

- *Ça, c'est chaque année ?*

- Sans compter l'argent de la demande, le jour de la demande, sur 50.000 tu écris, c'est 500 que tu dois donner.

- *500, c'est un timbre que vous achetez ?*

- Quand ils prennent, ils savent ce qu'ils doivent payer.

- *Donc, ils vous font payer 500 ?*

- Oui, si c'est 100.000 tu dois payer 1000 francs avec ses bénéfices (Djamila, entretien 28 mai 2015, Bagré).

Cet extrait éclaire les taux d'intérêt faramineux qui sont appliqués sur un laps temps, ainsi que les frais de dossiers qui contribuent à alourdir le montant de remboursement. Cela annihile pratiquement les revenus des femmes avec un taux de plus de 20% d'intérêt en vigueur. En plus de cela, elles vivent la hantise de ne pas rembourser dans les délais, à cause notamment des retards de paiement qui sont légion, notamment avec le principal client de l'Union qui est la SONAGESS. Deux autres extraits

confirment les difficultés d'accessibilité aux crédits ainsi que le montant parfois dérisoire auquel les femmes peuvent prétendre :

- *Est-ce que la caisse populaire peut donner ?*

- La caisse populaire ne peut pas donner autant d'argent à une seule personne, ils ne donnent pas plus de 80.000 à une personne. Elle va donner mais ça ne peut pas atteindre ce montant (Fatou, entretien du 29 mai 2015, Bagré).

- *Depuis que vous avez commencé, vous dites que vous avez commencé à 25.000, ensuite 50.000, ensuite 75.000 et vous êtes à 150.000, quand vous preniez les 25.000, c'était avec quelle structure ?*

- Ah ?

- *C'est avec qui vous contractiez le crédit, les 25.000 francs ?*

- Les 25.000 francs, on prenait, vous voulez dire le propriétaire de l'argent ?

- *Oui, celui qui vous donne le crédit ?*

- […] On prenait au..., là où il y a la maison rouge, on prenait là-bas, juste à l'entrée du marché.

- *La caisse populaire ?*

- Oui.

- *[…]* Et *quand vous prenez, vous pouvez étuver combien de sacs de riz ?*

- Ah… 150.000, ça ne dépasse pas 10 sacs.

- *Ah…*

- Oui.

- *Donc en six mois vous étuvez dix sacs ?*

- Dans les six mois ?

- *Oui.*

- Ça dépend de tes capacités, tu peux étuver une première quantité et si on te paie, tu peux faire une deuxième si y a encore du riz… […]

- *Et avec le riz que vous étuvez personnellement, vous pouvez gagner combien ?*

- Les bénéfices, si je vous dis que, ce n'est pas standard mais ça peut atteindre plus de 50.000 (Djamila, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

La problématique de l'accès au crédit et du versement tardif, par la SONAGESS, des prix du riz étuvé livré, est récurrente et constitue une difficulté majeure à l'expansion des activités de transformation. J'ai pu aborder le sujet durant mon terrain avec la vice-présidente du groupement de Rel Wend-Panga. Cette dernière a commencé l'étuvage du riz il y a huit ans maintenant, avant même la construction du centre et la formalisation des groupements et de l'Union. Depuis, elle et les membres de son groupement ont reçu plusieurs formations et les choses ont évolué. Elles essayent de suivre la volonté des gros clients car si ces derniers ne sont pas satisfaits, les petits clients ne le seront pas non plus, et en fin de compte, elles en subiront les conséquences. Il y a de nouvelles exigences qu'elles essayent d'appliquer à la lettre mais, malgré leur motivation et leur détermination, elles sont confrontées au problème de l'absence de crédit pour pouvoir se procurer le riz paddy. Initialement, il était prévu que les paiements se feraient toutes les deux semaines, mais parfois cela peut s'étirer sur, un, deux ou trois mois. Et finalement, cette situation sème la démotivation et le découragement chez de nombreuses femmes. Mêmes certains maris commencent à interdire à leurs épouses de fréquenter le centre car l'activité qu'elles mènent ne procure pas assez de revenu. Les maris ont souvent des périmètres rizicoles à désherber et les épouses constituent une main-d'œuvre profitable pour eux. En plus, certaines vont parfois désherber les champs et se font rémunérer comme travailleuses journalières. Selon elle, ces retards dans l'octroi des crédits sont dus à l'insurrection qui a conduit au changement de régime. Il prévaut un certain attentisme car le pouvoir n'est pas entre des « mains solides », en référence à la transition. Elles attendent impatiemment le retour à la normale afin de pouvoir renouer avec une situation financière plus favorable.

Actuellement, le problème de la rémunération des femmes constitue une préoccupation centrale car s'il perdurait, il pourrait constituer une entrave durable à l'expansion des activités des femmes. Elles sont aux prises avec de nombreuses contraintes domestiques, familiales, économiques et sociales que les prêts pourraient aider à contrer ou à résorber. Le jour de notre échange, le groupement, qui compte 35 membres, n'avait mobilisé que 11 personnes pour la production. Pendant l'échange, les autres membres poursuivent imperturbablement leurs activités, dans l'ambiance bon enfant où les railleries et éclats de rires sont légion. Une femme interpelle une autre sur son esprit malin, c'est-à-dire pour s'être éloignée des foyers incandescents et la laisser seule vider le riz. Par contre, elle cajole une « pougpaala », femme nouvellement mariée tout en lui faisant la promesse de la porter sur son dos jusqu'à son domicile quand viendra le temps de rentrer. Malgré l'âpreté de la tâche, les femmes rivalisent en matière de causeries espiègles, de boutades, de taquineries et cela donne de la bonne humeur malgré la difficulté de la vie et du quotidien.

2. La gestion de l'Union en question

L'une des participantes à notre enquête, quoique la seule, a relevé des problèmes de dysfonctionnement au niveau de l'Union, et surtout le problème de rémunération des femmes qui commence à créer les premières frictions :

> Nous qui sommes dans l'Union, qui travaillons, qui travaillons, on peut faire six mois sans faire de bilan. Les femmes n'ont pas de bénéfices, les bénéfices-là ne sont pas reversés tous les six mois, mais chaque année. Un an, un an, si tu laisses le champ du mari, et travailler là-bas tout le temps, et des fois tu reviens dire à l'homme « donne-moi 100 francs, je

vais payer une *cube Maggi*[36]. Il n'y a pas de sel ». On te demande, « là où tu travailles, tu travailles pour quoi ? On vous paye non ? » Alors que, il n'y a pas de paie, dans l'année même quand on veut faire la répartition, une seule femme même ne peut pas avoir 50.000 francs. On ne peut pas.

- *Elle ne peut pas avoir 50.000 francs ?*

- Elle ne peut pas, elle ne peut pas avoir 50.000 francs. Et ainsi les maris disent : « Vous, vous êtes en train de travailler gratuitement, vous n'allez plus travailler là ». On peut t'exclure du groupement, tu ne peux même plus y aller. Si tu réfutes, ce que tu veux, tu vas voir.

- *Ils vont dire à la femme de ne plus y aller ?*

- Interdire à la femme d'aller. Vous qui êtes dans l'Union, si la présidente va vous dire la vérité, il y a plein de groupements qui ne travaillent plus. On était 18 groupements, 18. Mais à cause du bilan, et puis aussi le président était venu nous donner de l'argent, 110 millions. Les groupements se sont concertés et ont dit que comme ça là, il serait bon que nous qui n'avons pas d'argent pour travailler dans nos propres groupements, et qui travaillons dans l'union, même si on donnait 10 millions à chaque groupement afin qu'elles travaillent pour elles-mêmes, au nom du groupement et viennent donner à l'union qui va leur rembourser leur argent, on peut avoir un certain avantage. Quand l'union va faire le bilan et soustraire ses bénéfices, les groupements aussi peuvent faire leurs bilans et rajouter leurs bénéfices pour que le total soit consistant, pour le partage. La présidente n'a pas accepté, alors que des femmes sortent à 8 km, 7 km pour venir travailler là-bas. Par exemple, il y a des femmes qui quittent Bagré Village pour étuver le riz ici. Si vous faites une année, une année sans avoir 50.000, et vous avez 10.000, 20.000… Ça dépend de ton nombre de participation, c'est en fonction de ça que tu vas avoir. Comment le travail peut avancer ? Le travail ne peut pas avancer (Coordonnatrice communale des femmes de Bagré, entretien 19 mai 2015, Bagré).

Cet extrait constitue l'une des rares participantes à évoquer les problèmes qui minent actuellement l'Union, entraînant notamment le retrait de quelques groupements[37] pour exprimer leur désapprobation face à certaines décisions, dont le refus de la présidente de l'Union de faire la répartition des 110 millions remis par le Président du pays lors de sa visite en avril 2014. Certaines femmes ont souhaité recevoir cet argent afin de pouvoir étuver le riz à leur propre compte, car ayant des difficultés à accéder aux financements. Elle décrit une situation alarmante marquée par un faible revenu tiré

[36] Bouillon en cube de marque suisse, fort utilisé en cuisine.
[37] Pendant notre terrain ethnographique, nous avons pu constater le manque de régularité de certains groupements et la non présence de 2 ou 3 groupements sur trois cycles de production.

par les femmes qui peinent à faire face à certaines dépenses courantes de la famille et qui se feraient interpeler par leurs époux qui ne comprennent pas que leurs épouses dépendent toujours d'eux financièrement pour les petites dépenses alors même qu'elles sont souvent absentes de la maison ou des plaines rizicoles pour travailler. Cela a ravivé la colère de nombreuses femmes qui réclamaient que l'argent du président soit redistribué aux groupements :

- Ce que je ne comprends pas, et je ne fais pas aussi la politique, mais un président ne peut pas venir compter 110 millions pour une association. S'il donne l'argent, c'est que vous avez demandé une aide, et on sait que vous voulez faire telle chose, on vous donne l'argent pour cela. C'est pour ça que j'aimerais savoir, les 110 millions que le président a donné, c'était pour quoi faire ? Est-ce qu'il a dit de payer du matériel… ?

- C'est un cadeau, puisque quand il venait, nous avons fait une mobilisation, et on a fait un uniforme, un uniforme, on a payé les pagnes traditionnels, les T-shirts-là étaient les mêmes, le jour-là.

- C'est l'union qui a payé tout ça ?

- Tout cela, ce jour-là, les femmes sont sorties, oui. Mais, vous savez que tchiogo, tchiogo, même quand une sauce est bonne, il est bon que tout le monde goute pour se faire une idée. Même quand la présidente vient parler, et le chef nous a félicité, que nos réalisations sont bonnes, que nous apportons un plus au Burkina Faso. En tout cas que nous allons recevoir un cadeau.

- C'est ce que le président vous a dit ?

- Mais, puisque ce que nous avons vu, parce que il a dit que notre mobilisation lui plaisait. Parce qu'on a été nombreuses le jour-là, il y avait plus de place le jour-là.

- La cour était pleine ?

- La cour était pleine comme ça. Mêmes les femmes, même si le président nous fait un cadeau, nous, on peut appeler la présidente et lui dire que les femmes, toutes, ça va au-delà de l'Union, ça, c'est tout Bagré. Leur dire que nous sommes fières, on nous a donné telle ou telle chose, on est vraiment content.

- Il n'y a pas eu cela ?

- Il n'y a pas eu cela.

- On n'a pas réuni les femmes pour faire le bilan, le compte-rendu de la visite du président ?

- Ah, comme je ne suis pas présidente de groupement, je ne peux pas savoir, sinon, cela n'a pas eu lieu.

- *Vous qui êtes membre, on ne vous a pas appelé pour faire un bilan, en tant que membre ?*

- Étant donné que je suis membre, je ne peux pas le savoir. Sinon, l'octroi de l'argent même, je l'ai appris à Tenkodogo, c'est le DR qui m'a informé. Elle m'a demandé : qu'allez-vous faire de votre argent ? Vous voyez ? Et je suis revenu lui demandé…

- *Marie ?*

- Un soir je suis rentrée chez elle pour lui demander, je dis « ah, j'ai entendu qu'on nous a offert 110 millions, mais comme cela, là, c'est vrai ou faux ? » Elle dit que c'est vrai mais l'argent n'est pas encore dans ses mains. Oui. Ça été comme ça.

- *Mais, vous ne lui aviez pas demandé qu'est-ce qu'elle voulait en faire ?*

- Je ne lui ai pas demandé. Je lui ai demandée et elle m'a dit que c'est vrai…

- *Mais elle n'a pas encore l'argent en poche ?*

- Que l'argent n'était pas encore entre ses mains, mais ça fait un moment. Mais actuellement, on entend des présidentes de groupement dire qu'elle va prendre pour faire ci, et ça, et les femmes se sont levées pour dire que si elles veulent faire quelque chose, elles nous ont endettées, les uniformes et tout ça, ça été une dette pour les femmes (Coordonnatrice communale des femmes de Bagré, 19 mai 2015, Bagré).

Le fameux cadeau du président fait l'objet de toutes les spéculations, notamment de la part de notre participante qui affirme que c'est en reconnaissance de la forte mobilisation des femmes de l'Union, qui se sont endettées pour arborer un uniforme le jour de la visite, que le président a été impressionné au point de leur offrir cette substantielle somme.

3. Deux visites qui entonnent une nouvelle ère pour l'UCERB

Or, la visite du président du pays n'avait en fait pour but d'annoncer officiellement l'octroi d'un financement de 110 millions par la Loterie Nationale Burkinabè (LONAB), une société d'État aujourd'hui sous la tutelle du Ministère de l'Économie

et des Finances[38]. Ainsi, l'annonce du président de l'octroi d'une aide est perçue comme une générosité du président vis-à-vis des femmes de la nouvelle Union.

En effet, en 2013, la présidente de l'UCERB participe à un voyage d'étude organisé par l'APEX-Burkina[39] au Vietnam pour une prospection des outils de transformation. Le coût du voyage a été supporté à hauteur de 80% par la maison de l'entreprise, et à 20% par l'UCERB. Au retour du voyage, quelques mois plus tard, le Directeur général de Bagré Pôle introduisit la directrice de la LONAB auprès de l'UCERB. Cette visite est prodigieuse car la visiteuse ne se contentera pas de contempler les activités des femmes, elle se proposera de recevoir les doléances des femmes afin d'envisager comment sa structure pourrait leur apporter son appui.

> *- Oh, quand la directrice de la LONAB est venue, qui, qui les a fait venir ?*
>
> - C'est le DG de Bagré Pôle, c'est lui qui les a accompagnées. Ils sont venus visiter Bagré et le DG a voulu aussi qu'ils viennent visiter ses femmes qui sont dans la transformation du riz et l'a invitée à visiter. Et, elle est venue, et elle a dit que le travail était vraiment bon, et elle nous a demandé le matériel qui pourrait nous aider pour qu'on renforce notre capacité de production. On a cité et on a fait la demande, aller déposer, aller remettre. Elle nous demande des détails, et nous avons spécifié chaque chose et son prix. Mais….
>
> *- Qu'est-ce que… ?*
>
> - On a demandé une usine complète, on a demandé une salle de réunion, on a demandé un hangar, on a demandé un véhicule de 10 tonnes pour ramasser le riz, on a demandé un foyer amélioré, on a demandé un… il y a un long truc qui sert à stocker le riz… silo.
>
> *- Oh, un silo ?*
>
> - Oui, on a demandé un silo, et quand on a fait l'évaluation de la demande, ça remontait à 152 millions. Mais, quand ils nous avaient demandé de faire l'évaluation du coût des demandes, nous n'avons pas

[38] C'est à l'issue du conseil des ministres délocalisé à Bagré, que le président a visité, le mercredi 30 avril 2014, deux sites de transformation, à savoir l'UCERB et le centre d'activités diverses (CAD) de Bagré Pôle.

[39] Agence pour la promotion de l'exportation du Burkina, ancien Office national du commerce extérieur (ONAC) ayant pour mission de promouvoir et de développer les échanges entre le Burkina Faso et les autres pays, spécifiquement en ce qui concerne les exportations des produits et services.

appelé en Chine pour demander le prix de la machine, on a juste imaginé, on ne savait pas que ça allait être accepté.

- *Vous avez imaginé comme ça seulement ?*

- Oui. Les problèmes ont commencé…

- *Au moins, vous avez consulté quelqu'un ?*

- Oui, on a consulté, on ne connait pas quelqu'un qui vend des machines, c'est nous, avec M. Zongo seulement, comme on achète de petites machines, on a demandé à gauche et à droite et on a imaginé le coût de la machine à 71 millions.

- *71 millions ?*

- Oui, l'usine complet, pour étuver le riz et décortiquer, alors que les 71 millions c'est juste pour le décorticage, la section étuvage n'est pas comprise. Donc, quand nous avons demandé, elle nous a accordé 71 millions pour payer la machine et aussi pour la construction de la maison.

- *La salle de réunion ?*

- Non, non, le magasin pour abriter la machine s'élevait à 39 millions, c'est ce qu'on nous a payé. Donc, comme elle nous a accordé, nous aussi on le faisait sans croire vraiment, on n'avait jamais vu ça. On l'a fait sans conviction et dans la peur, on s'est dite que si notre demande a un coût élevé, il se peut qu'on ne nous aide pas, on a donc fait ça avec peur. Quand ils ont accordé, on ne savait pas qu'ils avaient accordé, quand le chef est venu et qu'on a réexpliqué, ils nous ont demandé ce que nous voulions, et nous avons cité tous les outils, ils ont donc dit que c'est pour cette raison qu'ils ont accordé les 110 millions pour nous aider, c'est l'argent de l'usine (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Contrairement aux craintes nourries par les femmes de l'Union de se voir refuser leur demande car trop dispendieuse, celle-ci est avalisée et un accord est signé à la maison de l'entreprise, en présence de la directrice générale de la LONAB, du directeur général de Bagré Pôle, du vice-président, du secrétaire général de la maison de l'entreprise et de la présidente de l'UCERB. Le fonds de 110 millions de FCFA est placé sous l'autorité de gestion de la maison de l'entreprise et de Bagré Pôle, chargés d'accompagner l'union dans la procédure de la mise en œuvre de l'accord. À la suite de cette signature, l'accord connaitra un long moment de latence jusqu'à un autre événement qui viendra donner plus de lustre au statut social et symbolique de l'Union

des femmes qui, rappelons-le, en 2014 a à peine quatre ans d'existence : il s'agit de la visite du président, le graal honorifique pour ces femmes rurales qui, loin de se laisser paralyser par les discours railleurs et narquois, décident de ne pas manquer ce rendez-vous.

> - Oui, quand ils ont même dit que le chef venait ici, c'était un théâtre, on avait dit, des hommes mêmes sont venus nous dire que c'est faux, qu'on nous flatte, que Blaise ne peut pas venir dans notre cour, là. Nous aussi, on a gardé le silence, on a payé un uniforme, des pagnes traditionnels, confectionné des tricots, 400 femmes, en ce moment c'était 460 femmes.
>
> - *460 femmes ?*
>
> - Oui, les 460 femmes en uniforme, et on a essayé d'embellir notre cour.
>
> - *Hum, des T-shirts ?*
>
> - Oui, des T-Shirts.
>
> - *On vous a donné l'argent pour faire des T-Shirts ?*
>
> - Non, c'est nous-mêmes qui avons enlevé notre propre argent pour faire les, pour accueillir le président.
>
> - *Chaque femme ?*
>
> - Oui.
>
> - *Un T-shirt coûte combien ?*
>
> - Le T-shirt là, le Lacoste coûte 2500. Et le truc là, c'est 2000.
>
> - *Le pagne là ?*
>
> - Non, non, l'autre, le simple. Puisque il y a Lacoste et le simple. Le pagne faisait 2500 francs.
>
> - *Toutes les femmes ont payé des pagnes ?*
>
> - Oui, les pagnes traditionnels.
>
> - *Oh, ce sont les pagnes traditionnels, donc chaque femme a porté un T-shirt de 2000 ou 2500 et un pagne traditionnel ?*
>
> - Avec les habits de l'union, le coût total de l'habillement, c'est 8750 francs, chaque femme c'est 8750 francs (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou)

Finalement, la visite a lieu le 30 avril 2014. Selon les membres du bureau, toute la cour du centre a été nettoyée ainsi que l'avant de la cour car elles ne voulaient pas que

les invités de marques et à leur tête le chef de l'État soient exposés aux saletés. Face à ces préparatifs, la population restait sceptique, prédisant une désillusion à l'Union qui fut alors taxée de prétentieuse.

La venue effective du président au centre constitue une victoire, un soulagement pour les femmes de l'Union, qui parlent d'un événement mémorable. La cour, remplie de plus de 400 femmes en uniforme (T-Shirt et pagne traditionnel), dans un décor ou rien n'est laissé au hasard, marquait déjà la capacité de mobilisation et d'organisation de la jeune Union. La visite a été une opportunité pour exposer les difficultés, notamment en termes de modernisation de l'outil de transformation par l'acquisition d'une nouvelle machine, les difficultés d'accès au crédit, les retards de paiement de la SONAGESS. En réponse, le président a interpellé le directeur de Bagré Pôle sur l'existence d'un fonds de 110 millions de FCFA alloués aux femmes pour l'acquisition d'une nouvelle machine. Le responsable de la SONAGESS est aussi interpellé afin de trouver des solutions aux retards de paiement et à l'écoulement du riz étuvé fourni par les femmes. Cette visite ouvrit de grandes perspectives et permit aux femmes de nouer un contact stratégique qu'elles entendaient user comme levier pour la suite. Mais, au-delà de la symbolique exceptionnelle de la visite effective du président qui honorait les femmes, toutes les femmes de l'Union ainsi que la population locale ont retenu le montant de 110 millions offerts par le président aux femmes, chacune y allant de son interprétation :

> - Voilà, 110 millions, la suite de cet argent, je ne vous dis pas. À Bagré, il n'a fallu de peu que je quitte Bagré.
>
> - *Donc, les gens pensaient que Blaise est venu vous offrir 110 millions ?*
>
> - Qu'il est venu nous donner 110 millions et moi j'ai pris ça pour moi-même, et que je ne veux pas donner aux femmes. Il y a même des hommes qui ont accompagné leurs femmes, qui ont accompagné leurs épouses, comme les femmes sont des imbéciles qui viennent travailler,

voilà que le président a donné de l'argent, ce sont les gens de la tête qui ont pris l'argent pour bouffer. Ça n'a pas été facile, je me suis tue. Mais, comme je connaissais le fond du problème, je me suis tue. Ils ont dit de prendre l'argent, partager, de faire ci, j'ai gardé le silence, je n'ai rien dit, quand on va réaliser, quand ils auront l'usine, s'ils vont vendre l'usine pour se répartir l'argent, qu'ils le fassent.

- Mais, est-ce que vous avez expliqué aux femmes, maintenant ?

- Je les ai expliqué, mais est-ce qu'elles comprennent, hum, elles disent que c'est faux, je leur explique que c'est pour les outils de production, que nous avons fait une demande, le président n'est pas venu nous donner l'argent gratuitement, c'est la suite d'une démarche que le président est venu donner son accord (Présidente UCERB, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

L'annonce du don des 110 millions à l'Union, loin d'être une simple aubaine, aiguise les appétits de tous ordres, ce qui peut expliquer les propos de coordonnatrice communale des femmes de Bagré vus un peu plus haut. Même la présidente de l'Union fut prise au dépourvu à l'annonce du montant :

- Donc, la LONAB a écrit au président pour lui dire qu'elle voulait vous aider ?

- Oui, je pense que ça s'est passé ainsi, je ne sais pas, je ne connais pas le fond, mais je sais que ce sont eux, c'est l'État qui a donné un accord pour nous aider.

- C'est le président qui a donné l'autorisation de vous donner l'argent ?

- Oui, quand ils sont donc venus, ils sont venus annoncer qu'on nous a donné 110 millions.

- C'est la directrice qui est venue annoncer ?

- Non, c'est Blaise lui-même.

- C'est Blaise lui-même qui est venu vous l'annoncer ?

- Oui. De nous aider avec les 110 millions afin qu'on puisse payer les outils, donc le jour là quand on a annoncé les 110 millions, les gens ont entendu que le président est venu nous offrir 110 millions, mais ils ne connaissent pas le fond, ils ne savent pas comment les choses se sont passées. Nous aussi, quand nous avions appris le jour même, on pensait qu'on nous avait donné un autre soutien, on ne savait pas que c'est la suite de l'engagement de la LONAB (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Le bilan de la campagne qui a suivi la visite du président donna lieu à une grogne lourde, car l'Union avait pris la décision de préfinancer les uniformes portés par les femmes le jour de la visite et voulu récupérer cet argent auprès des femmes :

> Quand on devait payer les habits, je les ai appelés pour les informer que étant donné que le président vient chez nous, si on montre des signes distinctifs, ils peuvent penser que nous ne nous entendons pas. Pour qu'il soit content, on doit sortir pareil, cela démontrera que l'on est ensemble, que nous sommes sur la même longueur d'onde. Elles n'ont pas refusé. Certaines ont dit qu'elles n'ont pas d'argent, j'ai dit que nous pouvons dans ce cas prendre la décision de confectionner les T-Shirts pour elles, et si ça finit, quand le président va repartir, que chacune revienne payer progressivement. Elles ont accepté. Quand on a payé les habits et le président est venu et reparti, elles ont dit que c'est grâce à l'uniforme que le président est venu leur donner de l'argent… (rires) Donc, de prendre cet argent pour payer l'uniforme ! (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette situation contribua à ébranler la marche de l'Union, jusque-là sans grand encombre. Pour ne rien arranger, les 110 millions se révèleront insuffisants pour l'investissement nécessaire à la mise en marche de la nouvelle usine. Il y aurait en effet un déficit de 70 millions de francs que l'Union dû acquérir de toute urgence au risque d'un retrait pur et simple des 110 millions:

> - Oui, avant de donner le coût. Quand on est allé, le DG nous a dit qu'il faut qu'on aille en Chine, voir l'usine, discuter avec le fabricant avant de la faire. Quand on est allé et on nous a donné les détails, nous avons réalisé que ouaï ! les 110 millions ne suffisaient pas.
>
> - *Ça excédait ça ?*
>
> - Oui, parce que rien que la machine pour décortiquer remontait à 49 millions, le truc, la section pour étuver, ça, c'est 46 millions, pour l'étuvage c'est 49 millions.
>
> - *49 millions ?*
>
> - Oui, mais le transport pour arriver jusqu'ici, les deux machines vont coûter trente et quelque. Donc, rien que l'achat de la machine et le transport, on engloutit les 110 millions.
>
> - *Donc, vous devez payer deux machines ?*
>
> - Oui, nous devons payer deux machines, celle qui étuve….

- *Pour le décorticage : 46 millions, et l'étuvage 49 millions, et le transport ; 30 millions ?*

- Oui, le transport et amener le tout ça va atteindre les 30 millions, ce que nous avons évalué, les 110 millions ont même été engloutis par juste l'achat de la machine.

- *Sans le coût du bâtiment ?*

- Sans le bâtiment, les techniciens que nous allons faire venir, nous devons payer leur salaire, jusqu'à leur retour. Tout ça, plus la maison que nous allons construire, le tout remonte à 170 et quelques, ça vaut même les 180, si je ne mens pas.

- *180 millions ?*

- Oui.

- *Là, c'est à quel moment que vous avez fait le voyage ?*

- En 2014, non courant 2015.

- *C'était pas en juin ?*

- C'était en juin.

- *Donc, mai-juin 2014 ?*

- Oui. Non, 2015.

- *Oui, 2015, c'est vrai. Donc, maintenant autour de 180 millions.*

- Oui, 180 millions.

- *Alors qu'ils vous ont accordé 110 millions ?*

- Oui, il reste à chercher 70 millions (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

En dépit de la situation assez difficile et urgente, la solution envisagée est la contraction d'un prêt pour boucler le budget, avec la conviction qu'avec l'exploitation de l'usine, l'Union sera en mesure de rembourser les 70 millions. Cependant, les femmes rechignent à retourner voir leurs partenaires :

- Oui, on a approché Oxfam, ils nous ont vraiment beaucoup aidé, ils nous ont beaucoup aidé, ce qui fait que nous avons même honte de venir tout le temps demander de l'aide.

- *C'est vrai ?*

> - Le centre qu'ils ont construit pour nous, après l'achat de notre machine, ils sont venus nous offrir 7 millions 250 milles pour que nous payons les machines et des trieuses. On a payé tout cela et on l'a installé, après cela, notre terrasse était insuffisante, ils nous ont aidé à agrandir la terrasse, après cela, notre magasin était petit, ils nous ont construit un autre magasin, en tout cas ils nous ont beaucoup aidé. Donc, nous aussi on ne veut plus, on veut nous efforcer afin qu'ils voient les résultats de leur support. Afin qu'ils réalisent que l'argent qu'ils ont investi n'est pas tombé dans le vide (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

L'aide des partenaires habituels n'est donc pas envisagée pour faire face à cette situation inédite qui demande un lourd investissement. Les femmes veulent compter sur leur propre force et se sentent gênées de solliciter une aide supplémentaire. Pourtant, il s'agit d'un tournant décisif pour l'Union dans la mesure où l'acquisition de la machine, loin d'être anecdotique, va profondément changer l'organisation de l'Union qui jusqu'à présent était basée essentiellement sur la force de travail de ses militantes.

4. L'acquisition d'une machine étuveuse : un virage majeur et risqué

L'année 2015 est une année décisive pour l'Union, non seulement en raison d'un manque de financement, mais aussi en raison du contexte local et institutionnel ainsi que des politiques publiques régionales, nationales et internationales. Dans les années 2010, est expérimenté le concept de pôle de croissance et de son pendant d'agrobusiness dans de nombreux pays africains, y compris au Burkina Faso, à l'initiative de la Banque Mondiale. L'objectif est celui d'un accroissement de l'activité économique, grâce notamment à l'«augmentation des investissements privés, à la création d'emplois et à l'essor de la production agricole » (Kaboré et Sédogo, 2014, p. 31). Concrètement, comme déjà mentionné plus haut, cela a consisté en la transformation de la MOB (Maîtrise d'ouvrage de Bagré) en PPCB

(Projet Pôle de Croissance de Bagré), ainsi qu'au passage de la petite exploitation familiale vers la promotion de la moyenne et grande exploitation de type capitaliste. Cette situation a favorisé l'installation de nombreux exploitants privés dans la zone ainsi que la modernisation et la privatisation de la filière de transformation et de valorisation du riz local. Durant notre présence, nous avons constaté de nombreux chantiers de grands bâtiments destinés à renforcer les infrastructures locales au niveau de la filière agricole, et devant aussi abrité de futures unités industrielles.

Dans le sillage de l'agrobusiness et face aux nouveaux acteurs d'envergure, les femmes ont formulé la demande d'un terrain qui leur permettrait une autonomie au niveau de la chaîne d'approvisionnement du riz paddy :

> - Oh, également, on a fait des demandes, on a eu des parcelles pour la production du riz, nous-mêmes, on va commencer la production.
>
> - *Les femmes elles-mêmes ?*
>
> - Oui, puisque, je ne sais pas avec la construction des grandes usines et les, comment je vais dire, les agro-business ou bien les quoi, là, les gros, gros producteurs, transformateurs qui vont arriver là, on ne sait pas si nous les femmes, on va pouvoir gagner du riz encore, donc, c'est mieux qu'on commence à produire.
>
> - *Vous-mêmes, pour vous assurer que vous allez avoir l'approvisionnement ?*
>
> - Oui, comme ça même si on n'a pas les moyens pour payer le riz, ou bien si on a les moyens, on n'a pas pu avoir le riz, qu'on enlève ce que nous, on a produit là, on va travailler, et Bagré Pôle nous a accordé 100 hectares.
>
> - *100 hectares ?*
>
> - Oui, et dans ces 100 hectares, l'aménagement, c'est nous on doit faire (rires).
>
> - *Ils vous ont donné le terrain ?*
>
> - Oui, on nous a donné, oui, on doit aménager.
>
> - *Ça, ça peut coûter combien ?*

- C'est de l'argent !!! Un hectare, c'est cinq millions, si je ne me trompe pas.

- *Cinq millions par hectares ?*

- Et, nous, on a cent hectares, donc, je sais que Bagré Pôle aussi va faire quelque chose pour nous aider ou bien… (rires) Je ne sais pas… ?!?!?

- *Hum, demi-milliard, c'est de l'argent hein ?*

- C'est cinq cent…

- *Cinq cent millions ?*

- Hum.

- *Ok. Il y a longtemps qu'on vous a donné le terrain ?*

- C'est, cette année.

- *2015 ?*

- 2014 qu'ils ont fait le lancement.

- *Donc, tant que ce n'est pas aménagé, vous ne pouvez pas commencer la production ?*

- Bon, moi je ne pense pas que, ce n'est pas nous seulement on a donné. Non, non, on ne peut pas commencer la production tant qu'on n'a pas aménagé.

- *Mais, il faut que vous trouviez de l'argent pour le faire ?*

- Oui. Bon, peut-être que nous, comme nous, nous sommes des femmes peut-être que Bagré Pôle va faire cadeau, nous donner… (Suzanne, entretien du 4 juin 2015, Bagré).

L'aménagement du terrain d'un montant de 500 millions constitue un défi de taille qui vient s'ajouter au déficit à trouver pour l'implantation de l'usine d'étuvage moderne. Au regard du montant, aucune garantie n'est assurée pour l'aménagement rapide du terrain attribué. La visite du président avait ouvert des perspectives vite évanouies avec l'insurrection populaire qui l'a emporté, l'Union plaidant pour un financement adapté aux gros investissements des collectifs féminins.

L'implantation future de l'usine pose le problème crucial et vital de la réorientation de la nouvelle méthode qui va bouleverser radicalement l'organisation informelle,

artisanale et rudimentaire. Des techniciens expatriés devant assurer la mise en route de la machine, l'Union doit également recruter une équipe de professionnels pour assurer les tâches techniques et administratives.

- *Oui, oui. C'est sensible, c'est une nouvelle étape que vous empruntez, alors que vous, vous avez de l'expérience pour gérer, est-ce que si vous remettez la tête à une nouvelle qui n'a pas votre expérience, est-ce qu'elle pourra travailler ?*

- Merci, ça veut dire d'avoir à l'esprit que l'intérêt du savoir, c'est quand tu peux travailler pour que ça profite à tout le monde, à toi et aux autres. Moi, qui suis à la tête de l'union, mon souhait, c'est même si ce sont nos petites, qu'elles puissent jouir des retombées de nos réalisations. Même si je ne suis pas présidente, je peux toujours conseiller la présidente pour qu'elle prenne la bonne voie. Avant que je ne parte, je vais préparer la relève, je ne vais pas laisser le travail dans le désordre.

- *Alors qu'il vous reste 1 an ?*

-Oui, oui, puisque si l'usine vient, je vais tout calculer, on aura une comptabilité, il y aura une secrétaire permanente, donc, la présidente sera une simple superviseure, ça sera comme la supervision.

- *Vous aurez un gérant ?*

- Il y aura un gérant, il y aura des techniciens, il y aura un mécanicien, tout cela…

-*Vous avez dit « secrétaire permanent »…*

- Secrétaire permanent, comptabilité, gestionnaire, ça fait trois…

- *Gestionnaire, c'est comme un gérant, plus un mécanicien ?*

- Un technicien.

- *Ce sont des ingénieurs ?*

- Oui, des ingénieurs. Le fabricant envoie trois techniciens pour l'installation de la machine.

- *Pour la production ?*

- Oui, oui, on doit chercher trois personnes.

- *Trois agents, comme les …qui décortiquent, qui ?*

- Les Charles.

- *Les Charles ?*

- On doit chercher trois personnes pour le décorticage, mais des techniciens qui savent le travail, le décorticage.

- *Donc, les Charles ne peuvent pas travailler là-bas ?*

- Ils vont travailler, mais pas au niveau de l'usine.

- *Ça requiert un certain niveau ?*

- Oui, un niveau, pour l'étuvage aussi, il faut trois personnes à responsabiliser, qui vont gérer le travail, pour la comptabilité et la gestion, ça aussi, ça va prendre trois personnes, au total, les permanents qu'on doit payer c'est neuf personnes, leur présence est obligatoire pour que nous commencions. Mais, pour le moment, j'observe au niveau du bureau de l'Union, et de l'Union, les gens qui ont fait des études, qui peuvent être responsabilisées, je vais chercher là-bas d'abord. Pour les techniciens, on est obligé de prendre des gens venant d'ailleurs. Pour la comptabilité aussi on va devoir chercher aussi une autre personne.

- *Une personne étrangère ?*

- Oui, une personne étrangère, mais celles qui vont accompagner les choses, ça, c'est au niveau de l'Union qu'on va chercher des gens pour les responsabiliser et leur payer leur salaire.

- *Donc, la gestionnaire ne sera pas une femme de l'union, ou bien ça pourrait être ?*

- Ça pourrait l'être ou pas.

- *Le comptable ?*

- On doit chercher quelqu'un qui connait très bien la comptabilité.

- *Le secrétaire permanent ?*

- Elle aussi elle peut être de l'Union ou pas. On va aussi chercher une animatrice (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette situation devrait mettre fin aux activités des groupements car celles-ci seront dorénavant entièrement assurées par la nouvelle usine. Il y a aussi la situation des autres employés salariés (meuniers et gestionnaire) qui n'auront vraisemblablement pas les compétences requises pour assurer les fonctions au sein du nouveau dispositif. Cette situation est appréhendée par les membres du bureau qui examinent l'idée d'une

diversification des activités (production de soumbala[40], tisserand artisanal, un restaurant valorisant le riz local, l'élevage, l'emploi des adhérentes comme main-d'œuvre agricole dans la parcelle rizicole de l'union…) pour trouver des activités rémunératrices. Ces options sont difficilement convainquantes car tous les domaines cités sont déjà investis et peinent à assurer le bien-être de celles et ceux qui s'y adonnent.

Un dernier enjeu et non le moindre, c'est la fin du mandat de la présidente qui, selon les textes, ne peut pas aller au-delà de deux mandats. Cette situation crée une forte appréhension aussi bien au niveau des partenaires qu'au niveau des femmes qui envisagent difficilement son éventuelle succession à la tête de l'Union. La principale concernée aborde cependant avec une certaine sérénité l'avenir, mettant en exergue les éventuelles mesures qui assureront une bonne transition de la présidence de l'Union :

> J'ai appelé les membres des groupements pour leur dire de faire en sorte que chacune se prépare, celle qui sait qu'elle sera capable, qu'elle vienne prendre, aucune femme a accepté, elles ont juste dit que si je sors, elles aussi, elles vont sortir. Les membres de bureau, plus les groupements, elles ont dit que si je me retire de l'union, elles vont se retirer. Je leur ai dit que l'union n'est pas à moi, c'est à nous tous, comme c'est à nous tous il faut vous mobiliser pour trouver une autre qui va prendre la relève, c'est parce que je vis, mais si je meurs, vous aller laisser mourir l'union ? Une personne n'est pas une divinité. […]
>
> Il faut qu'elles changent de mentalités et de croyances afin d'adopter les mêmes actions que moi. J'ai été présidente, si je ne suis plus présidente, mais je reste membre, je reste membre de l'union.
>
> - *Vous n'êtes pas la présidente ?*
>
> - Je suis présidente, mais si je laisse en 2016, je demeure dans mon groupement, je suis toujours membre, donc, tout ce qui concerne l'union me concerne. Donc, si je constate que le travail n'avance pas, je sais quoi faire pour relancer le travail […].

[40] Épice fabriquée à partir de l'arbre de néré et caractérisée par sa forte odeur. Elle est de plus en plus prisée et utilisée pour des recettes modernes : spaghetti, riz gras, poulet grillé, etc.

- Mais, c'est là le problème, si la personne ne gère pas bien, qu'allez-vous faire ?

- On peut prendre des mesures, quand on a voté le chef il y avait des règles, il y a des sanctions qui sont prévues. Si la personne prend et ça nous convient, elle va continuer, mais si ça ne nous convient pas, elle ne va pas continuer.

- Mais trois ans, c'est long. […]

- On peut suspendre la présidente avant la fin du délai.

- Avant les trois ans ?

- Oui, oui, c'est possible, si tu prends en une année, et on réalise que on commence à décliner, on va te mettre dehors précocement pour que le travail ne se plombe pas. En ce moment, si elles veulent que je reprenne, je peux reprendre les choses en ce moment, pour les accompagner. […]

- Mais, est-ce que vous pensez, parce, c'est comme ce qui a contraint le chef à fuir, parce que actuellement, on a dit que c'est limité à deux mandats, est-ce que vous avez pensé faire encore, comment faire pour rajouter trois ans ?

- Ce n'est pas moi qui veux ajouter.

- Non, non, si les femmes veulent que vous augmentiez ?

- Si les femmes veulent que j'ajoute, ce sont elles qui vont donner la voie.

- Mais, il faut changer les textes ?

- Ce sont elles qui vont changer, ce n'est pas moi qui dira de changer, si elles disent qu'il faut que je reparte, je leur dirai que c'est pas possible, il faudra, notre règlement intérieur et statut, on a inscrit six ans, après cela la présidente ne peut plus, quel qu'en soit le modèle, mais c'est la peur que l'union ne soit dans une aventure que vous m'appelez à rester encore, c'est à vous de faire les changements qui s'imposent, si vous pouvez changer cela, il y a pas de problème, mais c'est pas moi qui va leur dire de faire ça.

- Donc, vous ne pensez pas faire 15 ans, 20 ans à la tête de l'union ?

- Mon souhait, c'est de passer le relais pour me retourner vers mon entreprise et ma famille (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Plusieurs modalités sont envisagées d'ores et déjà dans la perspective de faire en sorte que l'Union puisse toujours fonctionner et préserver sa stabilité et son rayonnement en dépit des changements majeurs qui pourraient se révéler périlleux. Le contexte post

insurrectionnel et la tentative de modification de l'article limitant le nombre de mandats de la constitution sont encore vivaces dans la mémoire collective, faisant désormais de l'alternance une valeur cardinale et vertueuse de la bonne gouvernance. La résonnance de cet événement national a un écho particulier au sein de l'Union car il s'est déroulé quelques mois après la visite mémorable du président au centre et augurait des lendemains qui chantent pour l'Union, ses adhérentes et même la localité de Bagré. Quelle que soit sa légalité et sa légitimité, une réforme du statut allant dans le sens d'une prorogation du mandat irait à contre-courant de cet élan historique et populaire insurrectionnel contre les règnes infinis… La possibilité d'un maintien n'est cependant pas absolument proscrite, comme cela apparait en filigrane avec un représentant d'un partenaire majeur de l'Union :

> - *Quand vous parlez de leadership là, pis, la présidente de l'union là, vous savez que bientôt elle doit partir, non ?*
>
> - Où ça ?
>
> - *Vous êtes au courant ?*
>
> - Où ça ?
>
> - *Elle doit partir de la tête, parce que, dans le statut là, on dit que, on ne peut pas faire plus de deux mandats ?*
>
> - Oui, mais les choses sont en train de changer, hein. Parce que en fait, l'Union est reconnue sous la loi, hein, 14…
>
> - *Hein, hein. La loi 14 là, c'est… ?*
>
> - Oui, c'est ça qui, c'est la loi 14 qui a été voté par l'État pour organiser les organisations paysannes, et eux, ils sont reconnus sous la loi 14, là. C'est la loi 14 qui dit, qu'on ne peut pas faire plus de deux mandats, mais actuellement, il y a une nouvelle loi qui a été entérinée par le Burkina, qu'on appelle, bon, c'est l'acte uniforme de l'OHADA. L'OHADA, là, regroupe plusieurs pays, je pense que c'est 17 pays africains, qui ont décidé euh, d'avoir un truc commun pour la gestion des sociétés coopératives. Et si l'union, parce que là-bas, il n'y a pas cette limitation de mandats là, c'est à vous de, de vous organiser et tout quoi.
>
> - *Ok, librement ?*

- Ça veut dire que si l'Union se conforme à cette loi-là, elle peut toujours être…

- *Il y a la possibilité qu'elle renouvelle un nouveau mandat, au-delà de deux, quoi ?*

- Oui ! Oui ! Nous-mêmes, on a pour objectif de les accompagner, aussi, à se conformer à cette loi-là. […]

- *Pour les étuveuses, je veux dire quoi, ça, comment je vais dire ça, le fait qu'elle reste à la tête, ça sera plutôt une garantie ? Pour la suite ?*

- Oui, pour moi, oui, hum, hum.

- *Alors que son départ, c'est plutôt une inquiétude ?*

- Ouais, c'est plutôt une inquiétude, ça, c'est sûr. Parce qu'elle est, vraiment, elle est battante, et puis elle est, elle a beaucoup d'idées et elle est clairvoyante, aussi (Représentant Oxfam, entretien du 30 septembre 2015, Ouagadougou).

L'année 2016 se profile comme une année de la croisée des chemins pour cette jeune union qui a jusqu'à présent flirt avec le succès.

* *

*

L'observation ethnographique nous a permis de mettre à nu deux modes de production se côtoyant au niveau de l'Union, alors que le discours officiel ne faisait l'évocation que d'une production collective des groupements. L'investigation ethnographique a ainsi permis de constater la prégnance du deuxième mode de production (individuel / privé) qui se révèle plus rentable mais limité à une poignée de privilégiées, car nécessitant des financements sur fonds propres. À cela s'ajoute le fait que les adhérentes ont recours à leurs filles, belles-filles, sœurs ou co-adhérentes afin de les aider pour cette production personnelle, favorisant les femmes qui ont un réseau bien établi. En plus de la solidarité collective de la coopérative, il y a donc en filigrane une solidarité familiale, sociale, amicale.

L'accès au crédit se révèle aussi crucial car les femmes, confrontées à des paiements une fois par an, ne disposent pas toujours des ressources financières suffisantes pour assurer le ravitaillement continu. Ce dernier n'est accessible qu'à une minorité de femmes plus privilégiées socio-économiquement. D'où le désenchantement de certaines femmes. Elles se retrouvent alors confrontées aux pressions des maris qui jugent l'activité non rentable puisqu'elles peinent à atteindre une relative autonomie financière. À cela s'ajoute le fait que la participation aux activités de l'Union prive les maris d'une main-d'œuvre gratuite pour l'exploitation des parcelles rizicoles. L'action collective demeure un défi dans la mesure où il apparait des intérêts individuels divergents qui ne sont pas toujours accommodables aux intérêts collectifs ayant la solidarité comme leitmotiv.

Au niveau de la gestion de l'Union, l'une de nos participantes, prétendante malheureuse au poste de présidente, nous a fait état de dysfonctionnements au niveau des bilans qui, censés être biannuels, ne sont en fait réalisés qu'une fois l'an, et ce avec de faibles dividendes reversés aux adhérentes. Cette situation entraîne des conflits entre certaines femmes et leurs maris, du fait que leur activité n'assure pas leur autonomisation économique. Des discussions informelles avec certaines membres de l'Union ont permis de confirmer cette situation, qu'elles relient au retard de paiement de la SONAGESS, le principal client de l'Union. Sans le versement de la SONAGESS, l'Union ne dispose pas des ressources financières à reverser aux adhérentes.

Par ailleurs, les visites de la directrice LONAB et du président du Burkina Faso contribuèrent à troubler le climat de l'Union. L'annonce du président d'un fonds pour améliorer la qualité de l'équipement des femmes, n'était en réalité que l'aval de celui de la directrice de la LONAB. Cette situation a donné libre cours aux interprétations

quant à la véritable destination de l'argent promis par cette deuxième annonce. Cette offre, en plus de troubler le climat au sein de l'Union, l'engage dans un nouveau mode de production qui risque de miner définitivement la vocation de solidarité/ coopérative au profit d'un salariat et d'un model industriel. L'entretien avec la présidente, réalisé quelque deux mois après son retour d'un voyage au Vietnam pour la commande de l'usine, a initié la mise en forme de la nouvelle usine, avec toutefois la gestion d'une rallonge à financer sous forme de crédits afin d'achever cette dernière. Seul le temps permettra véritablement de porter une appréciation sur le succès ou non de l'Union à relever ce défi de transformation majeure et inédite de ses activités.

Chapitre 6

Le « genre » dans la vie des femmes de l'UCERB

Si tout le monde reconnait la contribution de l'UCERB à l'épanouissement économique des femmes et au dynamisme d'un secteur économique central de la localité, quel est le rôle du genre ou comment les femmes s'approprient-elles les injonctions de genre, ou plus spécifiquement l'égalité des sexes, qui inspirent la plupart des partenaires qui accompagnent les femmes ? Au-delà du concept lui-même, quelles sont les logiques et pratiques qui peuvent se rapporter au concept « genre » chez les adhérentes à l'Union? En quoi l'Union incarne-t-elle l'esprit du genre suivant une réappropriation qui épouse les contingences, les contraintes locales et les exigences des partenaires ?

Le dispositif du genre et du développement international, tel qu'évoqué aux chapitres 1 et 2, vise à instruire l'avènement de rapports sociaux de sexe conformément à des fondements théoriques et idéologiques situés. L'appropriation de ce dispositif se fait par des actrices inscrites dans des contextes sociaux qui fournissent des modèles sociaux et culturels, notamment des rôles genrés, particuliers. Qui plus est, ce contexte implique de multiples contraintes et contingences sociales locales qui s'impriment sur les acteurs sociaux, y compris les femmes. Il s'agit donc de voir concrètement comment les femmes se saisissent des discours et injonctions de l'aide au développement et d'observer les artefacts de genre particuliers et contingents au contexte local auxquels cela donne lieu.

1. Le chercheur face aux rapports de genre sur son terrain

Partager le quotidien des femmes finit par tisser des liens, générer une forme d'assurance, ouvrir à des confidences ou, dans une moindre mesure, à une liberté de parole qui n'a lieu que lorsque l'échange ou l'exposition d'opinions et de convictions se fait dans un cadre naturel. Il s'agit de discours sans fioritures issus de la scène sociale des actrices en interaction. L'ethnographie place le chercheur ou le plonge progressivement dans l'intimité des actrices sociales, que les heures, les jours et les semaines de cohabitation avec le chercheur, finissent par désinhiber. Aussi, nous réussimes peu à peu à nous dégager des assignations statutaires ou identitaires que l'on nous avait faites à notre arrivée (chercheur, étudiant, jeune homme, étranger, citadin, moaga[41]…). À force d'être présent, en quelques semaines nous avons fini par faire partie des meubles, mieux, à avoir de longs échanges sur divers sujets en lien avec l'Union, la localité de Bagré, les problématiques locales et nationales, et autres. Les femmes et adhérentes de l'Union sont parfois sorties des conduites de bonne représentation attendues pour se retrouver malgré elles impliquées dans des scènes non maîtrisées qui révèlent la nature fondamentalement incontrôlable des conduites humaines. Par exemple, à la fin d'une de ces journées à accompagner les femmes à trier le riz, et à les écouter sur divers sujets, dont celui des hommes et des maris, une des figures de l'Union prononça cette phrase : *« Maintenant, votre Demba[42] sait ce que vous pensez de vos maris et des hommes de Bagré » !* Des propos qui résumaient

[41] Principal groupe ethnique du Burkina Faso

[42] Nom commun utilisé par les femmes généralement mariées pour désigner un étranger ou un inconnu qui pourrait être leur éventuel ou potentiel gendre. Il s'agit souvent d'une formule de politesse qui permet aux femmes de ne pas appeler un homme étranger ou inconnu par son nom propre, ce qui correspondrait à un manque de respect. Elles parlaient évidemment de moi.

bien l'ambiance de la journée, ainsi que les échanges à bâtons rompus que les femmes avaient eu ce jour-là, oubliant presque notre présence.

Un autre jour, une des responsables de l'Union fit une remarque sur l'attitude de certaines filles présentes ce jour-là. Selon elle, ces dernières n'auraient plus aucune considération pour les hommes ou pour leurs maris car elles les appelleraient par leur prénom plutôt que par les titres *« Mba »* ou *« Mquai »*, jadis d'usage, qui expriment une marque de respect. Elle ajoute qu'elle-même, quand elle dépose l'eau de bain à son mari et veut l'informer de cela, elle s'accroupit toujours en signe de respect. Elle poursuit en disant qu'elle n'irait pas donner un repas à un homme en le lui balançant au visage, même si ce dernier était plus jeune. Une autre femme d'âge avancé, la mère de la présidente (maman Poko), renchérit alors en expliquant qu'à une époque, si une femme avait donné à manger à un homme en restant debout[43], ce dernier l'aurait giflé et tout le monde lui aurait donné raison. Elle finit sur le constat, non sans une pointe de dépit, que le monde avait changé, avant de s'en prendre à une de ses congénères, son amie de tous les instants, qui ne serait finalement pas différente de la nouvelle génération, et ce malgré son âge relativement avancé.

Un jour, je serai moi-même pris au centre de ces expressions divergentes quant aux rapports homme-femme. Ainsi, une jeune femme avec qui j'avais échangé longuement auparavant sur le sujet de l'éducation des enfants et de la planification familiale, n'hésita pas quelques jours plus tard à venir nous demander un coup de main pour charger de gros sacs de riz étuvé séché qui devaient être livrés au moulin. Elle fut copieusement rabrouée par la même maman Poko citée plus haut, appuyée d'autres femmes présentes, qui lui signifièrent d'un ton vif et désapprobateur *: « Vous*

[43] La femme devrait s'agenouiller pour donner le plat de repas à l'homme en signe de respect et de considération. Le fait de le faire en restant débout était interprété comme signe d'insolence et d'irrespect vis-à-vis du destinataire du repas.

les Bissas[44]*, vous n'avez pas froid aux yeux !!! C'est un étranger, ce n'est pas un employé ! »* Nos tentatives de désamorcer la tension étaient à peine efficaces vis-à-vis de la vieille dame qui ne décolérait pas. Le lendemain, elle reviendra nous interpeller de nouveau, m'invitant à ne plus aider les femmes, nous disant qu'il faut les laisser faire :

> Vous avez vu ce qui s'est passé hier ? C'est un manque de respect ! Nous toutes, nous avons été choquées et scandalisées. Je ne pouvais pas me retenir hier, il fallait que je lui dise exactement ce que j'avais sous le cœur, car ce qui s'est passé ne doit plus se reproduire. Son mari, Boureima, ne vous vaut pas. Je lui ai demandé si elle osait faire la même demande à son époux ? Vous nous voyez toutes charger les gros sacs avant de partir, est-ce qu'on vous a déjà embêté pour cela ? Il ne faut plus les aider, il faut juste les observer !(Note ethnographique Bagré)

Elle semblait toujours remontée 24 heures après l'incident, lequel a été perçu comme un acte d'insolence alors que de notre point de vue, nous qui nous impliquions dans le travail des femmes comme si nous étions des leurs, il n'en était pas du tout un. Mieux, nous voyions le signe d'une certaine intégration dans mon terrain. Or, nous n'entendions pas changer d'approche, même si cela pouvait être en revanche perçu comme un refus d'obtempérer à l'une des doyennes de l'Union qui me considérait déjà comme son fils. Je décidai d'en parler à la présidente, pour avoir son avis. Sa réponse ne semblait pas défavorable à ma décision : « Quand vous êtes venu nous aider, vous nous aidez vraiment. On a reçu des étudiants, mais vous êtes le seul qui fait tout ça, qui accepte de faire tout ce que nous faisons. C'est parce que vous êtes volontaire ! ». Elle m'invita alors à superviser activement la formation des trois nouveaux groupements, une proposition qui nous apportait une couverture car cela justifiait notre présence auprès des femmes sur la scène de production. Nous

[44] La jeune femme appartient au groupe ethnique Bissa. Pour les femmes d'autres groupes ethniques, la femme bissa serait très autonome et indépendante et refuserait d'être la servante passive de son mari. Elle serait même prompte à le quitter pour « retourner chez sa mère » et se remarier. C'est également ainsi que le sociologue Gosselin (1970) décrivait ce groupe dans les années 1970.

comprimes néanmoins que nous devions adopter un profil bas afin d'éviter de nous exposer de nouveau à des demandes jugées « insolentes », généralement venant des femmes plus jeunes, et ne pas heurter la susceptibilité de la majorité des femmes plus âgées.

La conception des rapports de genre des femmes s'exprima également un soir que nous patientions pour passer notre tour de remplissage d'eau. Nous avions remarqué que les deux femmes devant nous travaillaient souvent ensemble dans la cour. Elles portaient alternativement au dos le même enfant, et nous étions intéressé de savoir qui d'entre les deux était la mère biologique. Interpellées, les deux femmes auront pour toute réponse qu'il leur restait un dernier bidon à remplir, entonnant ensuite sur un ton d'humour : « Nous, on doit aller faire la cuisine, tandis que lui, même s'il rentre maintenant, il va continuer ensuite au marché à la recherche de filles ». Nous répondimes que nous aussi, nous devions aller faire la cuisine. Elles demandèrent, sidérées : « Vous n'avez pas de femme ? » Je répondis qu'elle n'était pas ici avec moi. Elles rétorquèrent : « Mais vous pouvez aller payer la nourriture au restaurant ». Par la suite, la conversation qui s'engagea nous permit d'apprendre que les deux femmes étaient les coépouses d'un même homme. L'une d'elle nous répondit qu'elles n'avaient pas le choix, « car un homme peut amener dix femmes, c'est son problème. Notre préoccupation, c'est de pouvoir sortir aller gagner notre pain pour retourner tranquillement chez nous prendre soin de nos enfants ». Et de souligner le fait : « d'ailleurs, les femmes ne sont jamais assez pour les hommes. Même s'il en a dix, il va sortir chercher encore au dehors. Nous, on s'en fout, c'est vous les « Blancs » qui dites qu'on doit avoir juste une femme ». Nous cherchons à savoir si nous étions un blanc. Elles nous répondent que « oui, c'est vous les gens des grandes villes, les Blancs, qui voulez une seule femme ». La coépouse, restée jusque-là en marge de la

conversation, chercha à comprendre l'objet de la discussion car elle parlait une autre langue locale. Après s'être faite éclairer, elle renchérit en disant : « Un homme, tu le veux pour toi seule ? Est-ce que Dieu l'a fait pour toi seule ? » Elle ajouta : « À la maison tout se passe bien, je m'entends bien avec ma coépouse. Si notre mari veut une troisième c'est son problème, de toutes les façons c'est lui qui va s'en occuper ». Pourtant, loin d'être l'apanage des « Blancs » ou des burkinabé des villes, la monogamie est présente à Bagré. Certains résidents de Bagré vivent par ailleurs mal la polygamie. Une « Pougpala » (nouvelle mariée) en visite au centre pour aider une adhérente de l'union à étuver son riz, nous fit un jour un récit peu reluisant d'un foyer polygame. Deux coépouses, dont celle à qui elle était venue prêter un coup de main, ne se supporteraient pas du tout, surtout que le mari avait pris parti pour la toute dernière, exacerbant la rivalité entre les deux. Alors que la première épouse était enceinte, la seconde lui aurait asséné un coup de pilon, créant l'émoi dans le quartier. Heureusement, ni celle-ci, ni son fœtus, ne seront affectés gravement. Mais depuis son accouchement, les rapports de force se seraient inversés. La première épouse, une force de la nature, n'hésiterait d'ailleurs pas à braver son époux, moins bien pourvu physiquement. D'après « Pougpala », les scènes de ménage sont légion dans le foyer, au point que l'entourage s'éclipse et se terre à la moindre alerte. À force d'intervenir sans succès, les gens ont fini par se lasser et ne savent plus quoi faire pour ramener l'harmonie et la quiétude au sein de ce ménage polygame.

La question de la polygamie est diversement abordée par nos participants. Cet extrait en souligne un usage instrumental, notamment en termes de main-d'œuvre agricole :

> Les femmes, hein, les femmes de la localité de Bagré, travaillent énormément. Et au moment de la récolte, au moment des récoltes, qu'est-ce qu'on constate, les hommes ne volent pas suffisamment à leur secours. C'est ça [que] je disais précédemment dans la première partie de l'interview-là, que ça dépend d'une communauté. Est-ce que vous

voyez ? Ici, les femmes travaillent énormément[45], on le constate sur le terrain, dans les périmètres hydro-agricoles, on le perçoit, c'est perceptible. C'est pas du sophisme, mais c'est de la perception, et au moment de la récolte, quand le monsieur fait une récolte, sa récolte-là, il préfère prendre une troisième femme ou une deuxième femme. Au lieu de donner des moyens suffisants aux femmes qui ont travaillé-là pour qu'elles puissent manger, avoir de la force, ou pour qu'elles puissent s'habiller.

- *Après la récolte, ils prennent une deuxième femme ?*

- Après les récoltes ! Oui !!! Il vend le, le, le, les récoltes, les céréales-là, le riz, c'est pour aller prendre une deuxième femme, ou acheter une nouvelle moto. […] Ça, je peux le dire, je le dis franchement moi, je, je, je ne suis pas content de ça, parce qu'au cours des rencontres, je le soulève à tout moment, et je dis aux hommes, si les femmes souffrent, il faut voler à leur secours, leur santé, il faut voler à leur secours. On a fait une rencontre avec Dakoupa en la matière, et les femmes ont relevé ça. Les femmes ont relevé.

- *Dakoupa, c'est un groupement ?*

- Dakoupa, c'est une ONG qui intervient, et qui appuie aussi les femmes, groupements féminins, qui les appuie et il a le volet développement communal, Dakoupa intervient, le lobbying, Dakoupa intervient dans ce domaine-là, c'est une ONG. Voilà, donc au cours de cette rencontre-là, les femmes ont dit clairement que souvent elles sont brimées, elles sont brimées.

- *Par leurs maris ?*

- Par leurs maris. Souvent, elles partent quand l'enfant est malade, elles partent à l'hôpital, le mari vient, il cherche à comprendre pourquoi tu l'as emmené là-bas, parce que je n'ai pas dit de l'emmener. Il y a eu des, des, il y a eu des, au cours de la rencontre, il y a eu des propos de la sorte, nous, nous étions déçus, hum, de voir ça. L'infirmier chef de poste était là, et il a témoigné, il a témoigné, voilà, pourquoi ça ? C'est ça je dis que ça dépend d'une communauté à une autre, cette marginalisation de la femme, là, ce n'est pas la même manière dans les communautés Burkinabè que nous voyons. Il y a des communautés qui donnent beaucoup [plus] de liberté à la femme que d'autres communautés.

- *Vous voulez dire que même chez les bissas, c'est une pratique qui est prégnante ?*

- C'est une pratique qui est prégnante, ça je vais le dire, c'est une pratique qui est prégnante. […] Pour ça, le divorce, le taux de divorce, vous avez vu des femmes qui divorcent au hasard ici ? Vous n'avez pas constaté ça ?

[45] Mondain et al. (2004) relèvent également l'importance du travail comme motif fondamental de la polygamie en milieu rural sénégalais.

- *Ici ?*

- Oui, il y a beaucoup de femmes célibataires qui ont des enfants, voilà. (Préfet de Bagré, entretien du 16 mai 2015, Bagré).

Selon le préfet de Bagré, un homme d'environ une quarantaine d'années, originaire de l'Ouest du pays et diplômé du supérieur, non seulement les épouses seraient utilisées par leur mari comme main-d'œuvre dans les exploitations agricoles, mais elles permettraient indirectement à de dernier, grâce à leur labeur, d'épouser une autre femme ou encore d'acquérir certains biens convoités tels une moto. Cette situation entraînerait souvent des frustrations et des divorces, ce qui constituerait en retour une double-peine pour les femmes car elles sont alors l'objet de stigmatisation et se retrouvent, elles et leurs enfants, dans une situation de précarité matérielle et économique.

L'idée d'une exploitation des femmes par les maris est aussi relevée par une autre participante :

- Nous qui travaillons dans l'union, on travaille par groupement, tour à tour, comme, on peut prendre un exemple, pendant la saison pluvieuse, au moment des travaux champêtres, nous du village ici, nos maris aiment les femmes, ils prennent quatre femmes, six femmes… […]

- *Six femmes ?*

- C'est l'imam même qui va célébrer le mariage, quatre, six, il y en a même huit.

- *C'est un chef ?*

- Il y a des chefs qui ne peuvent pas marier deux femmes, il y a des chefs qui ne peuvent pas marier deux femmes, mais il y a des pauvres qui prennent quatre femmes, quatre femmes, six femmes, six femmes. C'est une question de pouvoir, ici, nous ici, les hommes ramassent des femmes comme des bœufs pour qu'elles cultivent.

- *(Rires consternés)*

- (Rires)… (Coordinatrice communale des femmes de Bagré, entretien du 19 mai 2015, Bagré).

Ainsi, notre identité de genre a provoqué plusieurs discussions, sur le terrain, autour des rapports homme-femme dans la région de Bagré. Les différentes situations qu'il nous a été donné d'observer ont surtout permis de soulever des discours féminins relativement hétérogènes quant aux rôles sociaux féminins et masculins. Les lignes de tension sont ethniques, elles suivent également l'opposition rural/urbain, mais elles trahissent surtout des changements générationnels en cours.

Qui plus est, les propos qu'il nous a été donné d'entendre sur la polygamie soulèvent un enjeu structurel majeur des rapports inégaux observés entre hommes et femmes : la non-accession des femmes au foncier participe directement à leur vulnérabilisation, lesquelles sont alors contraintes à travailler sur l'exploitation de leur époux à défaut d'en avoir une elles-mêmes.

2. Déverrouillage de l'accès au foncier pour les femmes et visibilisation des femmes comme actrices du développement

Cette situation semble toutefois en train de changer sous la pression de la coordination communale des femmes et de l'Union elle-même. Bagré Pôle a en effet décidé de consacrer 30 % des terrains aménagés à la gente féminine. Dans cette localité à vocation agricole, le foncier est un véritable enjeu et la récente ouverture permettant aux femmes d'acquérir leurs propres exploitations va sans doute contribuer à ouvrir un champ de démocratisation de cette ressource cruciale qu'est la terre. On note d'ailleurs de légères évolutions à cet effet :

> - *Oui, c'est ainsi. Maintenant, bon, les femmes qui sont chez elles, elles occupent quelle place, selon vous ? Au sein de leur foyer ?*
>
> - Les femmes qui sont dans leur foyer, les femmes qui sont dans leur foyer, ce que nous connaissons comme soucis ne peut pas disparaitre en

un seul coup, d'autres en souffrent. Certains savent comment la vie a changé, d'autres vont se dire, et se disent toujours, quelqu'un ne peut pas venir me dominer chez moi. […]

- *C'est comme une peur, les hommes ont une peur que les femmes ne les prennent plus trop au sérieux ?*

- Hein, beaucoup disent que si tu te familiarises avec la femme, ses yeux vont devenir secs, et elle va commencer à t'injurier chez toi. […] Mais de nos jours, un homme ne peut plus que sa femme se courbe avec lui au champ contre sa volonté. Ou bien elle a emprunté le terrain pour produire. Vous avez dit d'aller piquer le riz, vous allez nous payer combien ? Et vous débattez du prix qu'il va payer pour que les femmes aillent faire le repiquage, prennent leur argent, avant de rentrer. Mais avant, c'était pas possible. […]

- *Donc, si votre mari vous dit d'aller au champ… ?*

- Si ce n'est pas volontairement que vous alliez l'aider, il ne peut plus vous forcer. C'est devenu une histoire de volonté, la force ne marche plus.

- *Vous pouvez refuser d'aller, si on vous dit d'aller au champ, vous pouvez refuser ?*

- Hein, aujourd'hui je veux aller travailler à tel endroit ! Ah, allez-y m'aider sinon, ça va se gâter. Mais avant ce n'était pas possible, on frappait. Si j'arrive au champ et que tu n'y es pas, si l'heure est passée, tu as un problème. (…)

Parce qu'elles travaillent avec tout leur enthousiasme. Il n'y a plus de contrainte, on ne peut pas les forcer. La manière dont ça se passe, si quelqu'un est autoritaire, il observe aussi les autres, il finira par s'adoucir. Il ne peut pas contraindre les autres. Petit à petit, il se peut que…

- *Ça change ?*

- Voilà, ça progresse. On souhaite que pour nos enfants, le changement soit encore plus en avant que nous. Par aussi votre volonté… (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

Le déverrouillage de l'accès au foncier pour les femmes permet sans doute aux femmes une implication plus diversifiée et robuste dans le domaine de la production agricole, principal levier économique de la localité. Jusque-là, en effet, l'étuvage du riz, et dans une moindre mesure, le séchage du poisson, étaient les deux filières économiques que les femmes détenaient presque exclusivement en raison notamment

des représentations sociales qui en font des métiers féminins. Dépourvues d'exploitations agricoles, les femmes étaient réduites à servir de main-d'œuvre non rémunérée, sinon elles étaient organisées au sein de groupements pour des activités génératrices de revenus qui ne portaient guère fortune. Si l'Union constitue l'aboutissement de l'engagement d'acteurs multiples dans un contexte de développement social, économique et politique plus large qui leur est favorable, elle se présente sans doute d'abord et avant tout comme le fruit d'une organisation, d'une coopération et d'une solidarité collectives, d'une mutualisation des forces des femmes rurales:

> - *Que pensez-vous de l'avenir des femmes dans dix, vingt, quarante ans, de la façon dont les femmes vivent de nos jours, est-ce qu'il y a de l'espoir ?*
>
> - C'est dire que même la vie en famille c'était difficile mais de nos jours, on se rend compte qu'il y a des avancées. Le fait même de pouvoir travailler, on est de moins en moins stressées (Zalissa, entretien du 25 mai 2015, Bagré).

L'existence de l'Union a permis d'offrir de nombreux emplois lucratifs aux femmes de la localité qui éprouvaient de la difficulté à avoir des ressources pour faire face aux soucis de tous les jours et qui dépendaient donc financièrement de leur époux. Cette situation était particulièrement éprouvante pour les femmes qui n'avaient pas de secteurs d'activités lucratifs prospères. Aussi, la possession d'une activité lucrative prospère contribue à doter les femmes d'un métier rémunérateur, mais aussi d'un revenu qui leur garantit une relative autonomie financière par rapport au passé. Cela participe à une implication active des femmes au processus de changement observé dans la localité. Elles se sentent ainsi actrices à part entière du développement :

> - *Avez-vous déjà entendu parler de développement ? Développement ?*
>
> - J'entends dire mais je ne sais pas ce que ça signifie.

- *Vous n'aviez jamais demandé à savoir ce que veut dire le développement ?*

- (Rires)…

- *Vous ne savez pas ce que ça signifie ?*

- Non. Je ne sais pas, vous allez faire, je vais aller demander à mes enfants, ils vont se mettre à rire.

- *Non, non, c'est pour le progrès du pays.*

- Oh, pour le progrès du pays.

- *Je voulais vous demander pour savoir si les femmes contribuent au progrès du pays, à Bagré ici ?*

- À Bagré ici, concernant cela, dans notre groupement, on contribue pour que le pays aille de l'avant, oui, si le pays n'avance pas, nous toutes resterons dans la même souffrance, c'est le progrès qui va nous libérer ainsi que nos enfants et nos petits-enfants. Mais si on ne progresse pas, la nouvelle génération est pénalisée. Oui. Si le pays progresse, les autres qui naissent et les plus jeunes, le pays sera meilleur qu'avant, pour que la nouvelle génération n'endure pas les mêmes souffrances que nous autres qui avons souffert (Djamila, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Ces participantes expriment une forme de soulagement quant au fait d'exercer une activité économique qui leur procure un revenu. L'état inactif de certains des maris, et leur dépendance financière vis-à-vis de ces derniers, étaient considérés comme une source de tension et réduisaient les femmes à l'impuissance car elles n'étaient pas en mesure de faire face à de nombreuses situations. Aussi ressentent-elles un certain sentiment de libération du joug de la pauvreté et entrevoient des lendemains meilleurs pour leurs enfants et petits-enfants. D'autres extraits viennent étayer ce constat, tout en évoquant d'autres retombées générées par l'Union :

- Le travail que l'union a eu à faire, c'est le fait que chacune a un métier et un revenu pour subvenir à leurs besoins. Grâce à nos activités, certaines ont même pu acheter des moteurs, des vélos, celles qui ne pouvaient pas s'habiller, s'habillent, la prise en charge des enfants qui était très difficile, chez certaines, même pour se nourrir c'est difficile, tout ce monde-là arrive à se nourrir. Parce que le riz après l'étuvage, la brisure et consorts sont des sous-produits alimentaires qui peuvent servir à nourrir la famille. Donc, ça a un apport dans la gestion des ménages, ça

apporte un changement dans la vie des femmes, en plus… Ça profite aussi au pays…

- *Vous parlez de Bagré ?*

- S'il y a une chose, nous apportons notre aide, nos outils, les populations peuvent venir prendre nos outils de transformation pour des mariages, des funérailles, on apporte de l'aide aux populations.

- *Mais, selon vous, qu'est-ce que les gens pensent de l'union ?*

- Les gens de Bagré, nous ne sommes pas les seules, il y a d'autres unions, donc il y a la jalousie. Mais, si vous avez une activité sans jalousie, ce travail ne peut pas prospérer, mais la jalousie nous donne de la force pour aller...

- *La jalousie, c'est entre les femmes ou… ?*

- Les unions entre elles, c'est ça, même quand le président venait chez nous, des gens nous disaient que nous nous flattons, que nous étions loin de recevoir la visite du président. Quand le président est venu, nous aussi, nous sommes devenues des personnalités, et quand nous marchons… on ressentait une certaine fierté… (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Ouagadougou).

Cet extrait fait ressortir les multiples retombées de l'Union pour les adhérentes, aussi bien en termes économique et social que politique. Selon Fati, la dimension de la promotion du statut des femmes en constituerait l'une des principales retombées :

- *Mais, est-ce que vous pensez que l'union contribue à assurer la promotion des femmes ?*

- Elle contribue très bien. Parce que le fait que nous nous sommes réunies, même en dehors des tours ou chaque groupement vient assurer sa production pour que nous fassions le bilan et répartissons les dividendes. Chaque femme a ses moyens, vous avez vu que les femmes étuvent le riz pour venir le vendre avec l'union, que nous revendons avec la SONAGESS, si la SONAGESS nous paye, une femme ne peut pas étuver 2 tonnes de riz, et après le paiement de la SONAGESS quand on convie les femmes pour les rétribuer, si tu as pu étuver le riz, tu ne peux pas manquer un bénéfice de 75.000, mais il y en a qui étuvent 4 tonnes, certaines 5 tonnes, et elles peuvent le faire à plusieurs reprises, elles peuvent faire ainsi 4 fois dans une campagne et les moins performantes, 2 fois dans les six mois. Donc, nous pensons que cela contribue beaucoup à procurer un apport inestimable aux femmes. En plus, le fait de nous réunir, on arrive à s'instruire auprès des autres, quand on était à la maison toute seule, et le fait de se réunir à plusieurs, tu vas découvrir des choses que tu ne savais pas, tu vas apprendre des connaissances que les autres

avaient que toi tu n'en avais pas. Tu vas t'inspirer de ça en plus du tien et ça va t'aider.

- *Donc, ce n'est pas juste l'argent, vous vous partagez des connaissances qui profitent à tout le monde.*

- Oui, on s'échange les expériences, oui.

- *Donc, le fait de causer entre vous c'est une bonne chose pour vous, discuter ensemble, ça vous instruit?*

- Bien même, ça nous instruit beaucoup, oui (Fati, entretien 6 juin 2015, Bagré).

Le fait de militer dans l'Union fournit donc aux adhérentes l'assurance d'avoir un revenu substantiel pour faire face à leurs propres dépenses. L'apport économique est cependant loin d'être le seul. Parmi les autres dimensions évoquées, on trouve l'opportunité que l'Union offre comme centre de rencontre et d'échange entre les différentes femmes. Au-delà de la simple sociabilité, cela permet aux femmes de s'inspirer des expériences des autres, de se donner des conseils, d'exposer leurs propres problèmes ou ennuis, de tisser des liens sociaux divers, de partager un repas communautaire… L'Union constitue ainsi une sorte de centre communautaire non conventionnel, dans la mesure où chaque femme peut y trouver une ressource qui l'aidera à solutionner les problèmes qui se posent à elle. Parfois, même sans avoir une activité de programmée, de nombreuses femmes viennent au centre passer un temps plus ou moins long en fonction de l'ambiance ou à la recherche d'une éventuelle solution à un problème précis (d'ordre familial, matrimonial, financier, moral, intellectuel). Tout cela contribue à forger des femmes d'un genre nouveau, qui prennent davantage de responsabilités au sein des ménages, notamment grâce aux revenus qu'elles génèrent. De fait, elles se sentent de plus en plus considérées socialement de par leur contribution à leur famille.

- *Selon vous, ici à Bagré, quelle place les femmes occupent dans leur foyer ? Soutiennent-elles leur mari dans la gestion des ménages ou bien ce sont des femmes qui attendent que les hommes ramènent le pain ?*

- Ouais, c'est de l'entraide, la réalité de nos vies dans les ménages c'est de l'entraide, vous-mêmes vous savez que nos maris sont des paysans, ils ne sont pas des commerçants. Par exemple, si une campagne s'annonce, une fois que la campagne finit, la femme se retrouve dans les rizières pour travailler. Nous qui faisons la transformation de riz modestement, tu arrives à te procurer un revenu pour acheter du savon, des condiments, et si tu as une grosse dépense, là, le chef de ménage va venir en aide car c'est lui le chef de ménage. Mais, si on se limite aux petites dépenses, tu ne vas pas te dire que c'est ton mari qui va tout supporter. Dans le monde d'aujourd'hui, mari et femme doivent s'entraider, on voit que le mari n'est pas un commerçant, il compte sur l'agriculture pour vivre.

- *Mais, de nombreuses femmes soutiennent leur mari ?*

- Bien même.

- *Même pour la bouffe ?*

- Ben, oui. Mais, concernant la bouffe, nos maris cultivent, on a des vivres. Il y a du riz, du maïs, ce qui est difficile c'est les condiments et le bois. Mais pour le bois, le Blanc nous a favorisé[46], c'est la coque du riz que nous achetons. Donc, on ne souffre plus tellement.

- *Pour faire la cuisine ?*

- Oui. Si tu arrives à avoir des condiments, le soir c'est la fête.

- *Mais que pense votre mari de votre activité ?*

- Moi-même ?

- *Il apprécie ?*

- Il ne m'a pas dit qu'il apprécie, mais il apprécie (Fati, entretien du 6 juin 2015, Bagré).

Par ailleurs, une autre participante relève le rôle de soupape aux tensions sociales que l'Union joue en permettant de lutter contre la pauvreté des femmes. La pauvreté est un ferment de jalousie et de mesquinerie puisque lorsque les personnes ont du mal à manger, elles ne sont pas toujours animées des meilleurs sentiments vis-à-vis des autres. Le recul de la pauvreté contribue à l'instauration d'une paix sociale au sein de la communauté.

[46] Usage d'outil moderne pour la cuisson à travers un foyer utilisant la coque du riz comme combustible, cette technique moderne est perçue comme l'apport du monde occidental, donc du « Blanc ».

- *Ok, que peuvent faire les femmes pour le changement de Bagré ? Euh, elles font déjà des choses pour faire changer les choses ?*

- Qu'est-ce qu'elles vont faire, sauf, nous qui avons le riz, c'est le riz que nous étuvons et chacune arrive à avoir un petit montant pour travailler, si on arrive à faire de plus en plus, ça va apporter un changement, n'est-ce pas ? Si tu déduis le bénéfice de ça, que tu épargnes et en prennes un peu pour te nourrir, ça ne change pas ? Ça a changé. N'est-ce pas ?

- *Oui.*

- Mais, si tu n'avais pas 5 francs et tu as maintenant 10 francs, tu n'avais pas 10 francs et tu as maintenant 15 francs, tu n'avais pas 15 et tu as 25 ; ensuite 50, ça n'a pas changé ? Ça a changé. Petit à petit, on dit petit à petit on remplit le grenier. C'est la pauvreté qui entraine les querelles entre nous, mais si on réussit, il y a de l'entente.

- *Vous voulez dire que la pauvreté amène les gens à se détester ?*

- C'est la pauvreté qui fait que les Burkinabè ne s'aiment pas, il n'y a pas l'argent, c'est la pauvreté. Si tu fais le tour des autres pays, pour voir comment la vie est... Ici, c'est la pauvreté. La pauvreté, la pauvreté, ici, il n'y a pas d'argent, on a mal au cœur, si la pauvreté recule, les gens vont s'adorer.

- *Dans les autres pays, la vie est plus agréable qu'ici ?*

- Oui, c'est agréable, parce que la pauvreté là, si tu es pauvre, et l'autre est riche, le pauvre qui est là, il espère que Dieu va retirer l'argent chez l'autre pour lui donner. N'est-ce pas ? Mais si tout le monde a, qui va envier qui ? Il y a des pays, même si tu n'as pas 5 francs, tu ne vas pas te demander que mange le riche, parce que la vie est agréable dans le pays, il y a pas d'aigreur, de mesquinerie, jalouser l'autre n'existe pas, mais ici, la personne qui est assise et sa valeur est inférieure à l'autre, elle a mal au cœur. Si tu es content, tu vas envier qui ? J'ai menti ? (Alizèta, entretien du 26 mai 2015, Bagré).

Une autre participante revient sur le cadre de causerie et d'échange qu'offre l'Union, lequel participe à une meilleure conscientisation et sensibilisation des femmes entre elles pour leur mieux-être.

- *L'espace, vous voulez dire qu'il n'y avait pas suffisamment d'espace, ou vous n'étiez pas instruites ?*

- Non, pas l'espace comme tel, mais un manque d'instruction, voilà. Nous qui sommes dans les groupements, on travaille, les gens viennent voir, même entre nous, nous causons, et en plus on nous envoie dans des

> réunions, si tu y vas, ce que tu ne savais pas tu vas apprendre, tu changes, nous remarquons que notre vie a changé, et nous prions que cela aille de l'avant encore (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

Aïcha évoque aussi les opportunités de découvertes et d'instruction grâce à sa participation à des voyages, non seulement dans de nombreuses villes du Burkina Faso, qu'elle n'aurait certainement pas connues n'eut été par le biais de l'Union, mais aussi à l'extérieur du pays pour une formation. Elle souligne qu'en tant que membre du bureau, elle, ainsi que ses autres collègues, partent très souvent en délégation, ce qui leur permet de participer à des événements et formations qui contribuent à renforcer leurs connaissances ainsi que certaines habiletés professionnelles ou en lien avec le militantisme associatif :

> - *Et puis, depuis que vous êtes dans l'union, qu'est-ce que cela vous a apporté ?*
>
> - Ce que l'union nous a apporté ?
>
> - *Oui, oui, vous-mêmes, quoi.*
>
> - Moi-même ? (rires)
>
> - *Oui, que ça soit dans le bureau, dans le groupement ?*
>
> - Ce que je vois comme apports que l'union m'a donné, je ne vois pas l'argent que j'ai eu, je regarde là où ma vie s'est rendue. Oui, moi qui suis assise, ma limite c'était Bagré, même à Tenkodogo, sauf s'il y a un malade, pour que j'aille lui rendre visite. Je ne suis pas sûre d'être allée souvent. Mais, moi qui suis assise, par le biais du groupement, il n'y a pas un endroit où je ne suis pas allée. Cela m'a apporté un peu d'avantages. Quand j'ai quitté l'école…
>
> - *Vous dites qu'il y a pas un endroit où vous n'êtes pas allée, où par exemple ?*
>
> - Bon, le nombre de fois où je suis allée à Ouagadougou est innombrable, et puis, à Ouaga même, les foires, c'est moi qui vais à toutes les foires.
>
> - *Les foires ?*
>
> - Oui, c'est par ce biais aussi que je suis allée au Ghana, sinon, comment aurais-je pu savoir la direction du Ghana. Bon, je suis allée à des réunions à Bobo, bon, bon, à Banfora je suis allée, mais c'était pour la décoration de notre présidente, et nous l'avons accompagnée. À Diédougou aussi je suis allée récemment, pour la journée du paysan,

> voilà, les déplacements, Tenkodogo est devenu une cour, parce que si on m'appelle pour dire qu'il y a une réunion ou une formation, vraiment notre présidente fait des efforts, parce qu'elle ne va pas à une réunion sans y aller avec ses collaborateurs. Si elle délègue une telle, demain, c'est une autre, et après-demain c'est une autre. Tous les membres, le membre du bureau qui va dire qu'elle n'est jamais allée à une réunion a menti. Elle ne part pas aux réunions sans nous, parce qu'elle veut, elle a dit que si un jour elle n'est plus là, que nous sachions savoir continuer à travailler.
>
> - *Elle vous implique ?*
>
> - Oui. Si on l'appelle pour une réunion, elle t'appelle, et tu vas pouvoir aller à telle réunion ? Si tu as un empêchement, elle appelle une autre ; il y a une réunion à tel endroit, je voulais que tu ailles participer, tu es disponible ? Elle, elle va faire l'effort pour aller. À ce niveau, vraiment, elle fait des efforts. Là aussi, ça a un apport. Laissons de côté l'argent, tu peux avoir l'argent et ne même…, ne même pas [savoir] où tu vas aller, nous-mêmes, à ce moment c'est mon mari qui vendait bien le riz, moi-même je vendais la boutique de mon mari, c'est maintenant que ses petits frères ont grandi et ils m'ont relevé pour me permettre de pouvoir m'occuper de mes propres affaires, sinon, je n'avais pas le temps de faire ces tâches-là. Mais, comme j'ai laissé ça pour travailler pour moi-même, je réalise que ça me rapporte davantage. Même au niveau de l'éducation des enfants, la relation conjugale, il y a des apprentissages qui s'ajoutent. Tu peux aller à des réunions, entendre des causeries et de retour chez toi, tu es contente (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

L'Union offre toujours une opportunité de conseils et d'instruction aux femmes pour la gestion familiale et pour d'autres sujets d'intérêt. La scolarisation des enfants, notamment, est un enjeu pour les femmes qui connaissent bien les conséquences de l'analphabétisme et se dévouent maintenant à ne pas être vectrices de la transmission intergénérationnelle de ce phénomène. Grâce au revenu qu'elles tirent de leurs activités, elles sont maintenant capables d'assurer la scolarité de leurs enfants lorsque les pères avancent les raisons financières pour expliquer la non inscription de certains enfants à l'école.

> Voilà, l'éducation des enfants, la relation conjugale, la gestion de la famille même, la façon dont je regarde cela vraiment c'est une bonne chose. On souhaite que ça aille encore plus loin, parce que si tu t'assois avec ton ignorance, tu ne peux pas résoudre tes problèmes. Même si tu as de l'argent, l'argent seulement ne peut pas résoudre les problèmes, il faut que ton instruction te permette de savoir que si tu fais ça, ça et ça, tu vas

> être bien. Vous voyez. Tu peux même avoir de l'argent en main et ne pas savoir comment l'utiliser pour le faire fructifier, c'est t'assoir et dépenser. Mais, si tu travailles avec les autres doucement, tu vas connaitre la valeur de l'argent, tu sais où rentre l'argent, tu sais vers où ta vie se dirige. Avant, quand on était avec nos enfants, la façon dont nos mamans nous ont éduquées, nous n'allons pas éduquer nos enfants ainsi. Parce que elles, leur éducation là, si un homme dit qu'il ne va pas payer les frais de scolarité de ton enfant, tu vas lui dire, ça ne me regarde pas, est-ce que c'est mon enfant. Mais aujourd'hui, aucune femme ne fera cela, s'il dit qu'il ne paye pas, c'est toi la femme qui va te débrouiller pour t'occuper de l'école de ton enfant. Même si les rendements scolaires de ton enfant ne sont pas bons, tu dois tout faire pour que ça aille. Sinon, vous savez, que vous les hommes à 100 ans vous faites toujours des enfants, mais nous, notre fertilité a un délai, après la quarantaine, c'est maintenant se débrouiller, ce n'est plus la naissance (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

Ainsi, les structures féminines permettent aux femmes d'exister et d'avoir le sentiment d'être reconnues à part entière. Le statut d'union confère des qualités juridiques et administratives permettant la sollicitation de partenariats avec des acteurs institutionnels majeurs de l'aide au développement et de soutien aux associations et initiatives ayant une reconnaissance formelle. Initialement, Oxfam passait par des acteurs institutionnels pour apporter des appuis aux femmes, ce qui ne permettait pas une collaboration directe, ni l'élaboration de projets communs et à long terme. Depuis la création de l'Union, les femmes bénéficient d'une reconnaissance publique à travers non seulement les visites des hôtes de marque, mais aussi de la part des populations locales, notamment des maris qui sont presque admiratifs des résultats engrangés par les femmes en l'espace de quelques années. L'Union est d'ores et déjà une entité de référence dans la localité et permet aux femmes de peser sur l'échiquier public qui est très souvent à écrasante dominante masculine. La valorisation du statut de ces femmes se fait ainsi sur le terrain de l'activité économique et de l'animation de la vie sociale locale, malgré les obstacles structurels tenaces qui continuent de perdurer dans les pratiques et représentations sociales.

3. Au cœur des préoccupations des femmes de l'UCERB

Si la vocation de l'Union est essentiellement économique, le centre constitue un véritable théâtre social où sont exécutées les différentes phases de l'étuvage du riz, des réunions formelles ou informelles, des visites de découvertes, l'approvisionnement en eau de la population riveraine, l'achat du son de riz par les éleveurs pour l'alimentation des ruminants, le petit commerce et la restauration, mais surtout un lieu d'échanges, de causerie, d'humour improvisé, de violents affrontements verbaux… À deux ou en petits groupes, en pleine activité ou pendant le repos, lors des rencontres ou lors d'un simple passage, il n'y a presque jamais de place fait au silence. Certaines femmes sont exubérantes, d'autres sont davantage discrètes, dépendamment du sujet, mais la cour est un espace de voyage dans plusieurs mondes grâce aux activités, aux récits et aux discussions sur divers sujets. C'est aussi un lieu où on prend les nouvelles de l'actualité locale, nationale et même internationale.

Depuis quelques mois, un changement majeur a introduit une source qui alimente et oriente les thèmes de discussion : la radio diffusion du projet Bagré Pôle, un véritable joyau technologique et architectural qui ne laisse personne indifférent et qui se situe sur la route menant au siège de l'Union dans un décor d'une pelouse verte et de nombreuses fleurs qui, en cette période de l'harmatan, diffuse le symbole paradisiaque d'une modernité rafraîchissante. De nombreuses femmes sont équipées de cellulaires qui sont moins destinés aux appels ou à des sms qu'à écouter la radio diffusée ou à écouter de la musique, des émissions, des prêches religieuses enregistrées en langues locales, etc. L'actualité de la localité n'échappe donc pas aux visiteuses et aux visiteurs des lieux où, lorsqu'on ne parle pas de sujets se rapportant aux ménages, au fonctionnement de l'Union, à divers événements historiques ou

personnels marquants, on évoque les sujets brulants au niveau local, régional, national et même international.

Ainsi, d'un jour à l'autre la discussion peut porter sur les conflits conjugaux, l'insolence des femmes bissas, le décès d'une femme à la suite d'un accident au moulin, la noyade de jeunes enfants dans un canal du périmètre rizicole, les conditions de garde des enfants au sein de l'Union, la polygamie et ses conséquences, le problème d'eau pour les femmes, les maris qui s'emparent des prêts de leurs épouses, Bagré Pôle, les conditions de rémunération des femmes, des anecdotes sur le style de gestion de la présidente de l'Union, des voyages de formation ou de promotion des adhérentes de l'Union, la discrimination foncière des femmes, la criminalité locale, la gendarmerie, la police, les péripéties d'un voyage en Asie de la présidente, l'injustice et la corruption dans certains services, la pharmacopée, l'automédication et la pharmacie par terre[47], la santé, les événements heureux ou malheureux (mariage, baptême, décès, etc.), l'avenir de l'union, l'analphabétisme des femmes, etc.

Si certains sujets sont évoqués sommairement ou une fois en passant, la récurrence d'autres sujets dans les discussions et les causeries cristallise les préoccupations et inquiétudes des femmes, mais aussi leur foi et leur espoir en un avenir meilleur.

3.1 L'analphabétisme[48] : de la prise de conscience à l'engagement pour la scolarisation des filles

Lors d'une de ces discussions improvisées, une femme de l'assistance affirme que le fait de n'être pas allée à l'école constitue un lourd fardeau à porter tout au long de sa

[47] Commerce sauvage de produits pharmaceutiques par des vendeurs ambulants.
[48] L'analphabétisme est l'incapacité de lire et d'écrire. Selon l'UNESCO, une personne est alphabète si elle peut à la fois lire et écrire un énoncé simple et bref se rapportant à sa vie quotidienne.

vie. Cette situation est liée au choix de son père. Aujourd'hui, elle dit envier les maîtresses d'école et autres fonctionnaires femmes qui sont en mesure de se payer une nounou pour s'occuper de leurs enfants. Elle raconte une expérience traumatisante à Tenkodogo (capitale de la région du Centre-Est) où elle se serait faite mépriser par une autre femme à qui elle demandait des renseignements. Selon elle, la femme savait qu'elle ne savait pas lire. Une certitude contestée par l'auditoire qui lui demande si elle a pris le soin de dire à son interlocutrice qu'elle ne savait pas lire ? Une question à laquelle elle peinait à répondre, mais elle restait convaincue de ce qu'elle avait ressenti. Nous étions quelque peu surpris, car elle était d'apparence jeune et de nombreuses autres femmes du même âge avaient fait au moins le primaire. Nous avons donc cherché à connaitre son âge : elle nous confia qu'elle avait 21 ans. Plus tard, après s'être retirée, nous apprîmes qu'elle a 31 ans et qu'elle n'a eu qu'un seul enfant car elle avait une maternité lente. Si certaines femmes d'âge relativement avancé acceptent leur situation d'analphabétisme, d'autres, par contre, vivent cela comme une injustice. Certaines en sont très complexées et en ressentent beaucoup d'impuissance :

> - *Bon, parmi vos frères, ils sont tous allés à l'école… Vos grands frères ont été à l'école jusqu'au CM2 et vous, pourquoi vous n'êtes pas allée à l'école ?*
>
> - Il ne nous a pas inscrits !
>
> - *Vos ainés étaient tous des garçons ?*
>
> - Oui, dans notre village, comme la tradition était très vivace, ils donnaient les femmes en mariage, comme on… Si on t'inscrit, si tu t'éveilles, tu ne vas pas accepter. Donc, on sélectionnait les filles pour ne pas les inscrire.
>
> - *Hum ?*
>
> - On envoyait les hommes à l'école, comme on veut donner les filles en mariage. Mais maintenant, cela est terminé, mais pour nous c'était déjà trop tard.

- *Hum, c'est pas facile. C'est vers où ?*

- Kaya !!!

- *Hum, Kaya, Kaya c'est la province du Sanematenga, hein ?*

- Oui.

- *Mais selon votre père, il pensait que l'école était une bonne chose ?*

- Aie, je ne sais pas, hein.

- *Le fait qu'il ait pu envoyer tous vos grands frères ?*

- Il les a inscrits, en tout cas…

- *Eux tous sont allés à l'école.*

- On était six, trois filles, trois garçons, tous les garçons sont allés à l'école. Nous, toutes les trois nous ne sommes pas allées à l'école, on est restées comme cela.

- *Il vous a déjà parlé du pourquoi il ne vous a pas inscrites, ou bien il n'en a jamais parlé ?*

- Non.

- *Il n'a jamais parlé ?*

- Non, non ! (Bintou, entretien du 26 mai 2015, Bagré)

Sans avoir évoqué le sujet avec son papa, notre interlocutrice a toutefois la conviction que la décision préjudiciable aux seules filles de la fratrie visait à les rendre plus dociles au mariage. La scolarisation contribuant à l'éveil des consciences, elle risquait de les rendre moins consentantes à un éventuel mariage forcé.

Pour d'autres, la discrimination fut moins sexiste que sociale :

- *Maintenant, est-ce que vous avez des grands frères et sœurs ?*

- J'en ai.

- *Sont-ils allés à l'école ?*

- Personne n'a étudié.

- *Personne n'a étudié ?*

- Il y a un seul qui a fait l'école coranique. Nos parents n'ont pas été des visionnaires, ils s'en sont rendus compte, mais en retard. C'est… le

dicton dit : *« si je savais, ne peut pas ramener l'enfant de la tombe à sa maman ».*

- Donc, selon vous vos parents ne savaient pas que l'école était une chose bénéfique ?

- C'est ça.

- Ils ne savaient ?

- Ils ne savaient, comme ils n'ont pas étudié, ils mettaient l'agriculture en avant (Djamila, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Pour la plupart des femmes analphabètes, c'est quoiqu'il en soit avec beaucoup de regrets qu'elles parlent de leur manque de scolarisation. Cette prise de conscience, maintenant vivace, contribue à nourrir la volonté des victimes à briser les chaînes d'une transmission intergénérationnelle de la non-scolarisation ou du manque de scolarisation des femmes :

- Mais vous disiez qu'à la mort de votre père vous étiez très jeune, est-ce qu'il considérait que l'école avait de l'intérêt ?

- Il voulait me scolariser, mais comme il est décédé, qui va me scolariser ? C'est son jeune frère qui s'est occupé de moi jusqu'à ce que je devienne jeune fille. C'est lui qui a laissé le sein pour ce frère, ce dernier est décédé il y a deux ans.

- Il y a deux ans ?

- Oui, là-bas à Ouaga.

- Hum, bon, selon vous, comment on éduque les garçons et les filles, c'est bien, c'est mal ?

- Aujourd'hui, l'éducation des garçons et des filles est bien parce qu'ils vont tous à l'école, mais avant les gens pensaient que l'école n'était pas bien pour les jeunes filles, c'est pour cette raison qu'ils nous ont pénalisées. Hein, alors que si tu y vas, et que tu apprends un peu, ça t'aide. Mais, eux ils disaient que les filles ne vont pas à l'école. Mais de nos jours, si j'étais toujours en âge de procréer, mon enfant ira à l'école.

- Eux tous, vous allez les y envoyer ?

- Même ma fille aînée, celle qui suit l'aîné, son père n'a pas bien fait, elle n'est pas allée à l'école.

- Elle, c'est une fille ?

- Oui, j'ai combien de filles qui ne sont pas allées à l'école, « wallah »[49], il n'a pas bien fait, si c'est aujourd'hui, j'enverrai mes enfants à l'école.

- *Même si votre mari n'est pas d'accord ?*

- Même s'il n'est pas d'accord, je vais les inscrire.

- *S'il dit qu'il ne veut pas que son enfant aille à l'école, comment aller vous opposer ?*

- Il ne peut pas dire qu'il ne veut pas, il va dire qu'il n'a pas vu son acte de naissance, mais je vais l'inscrire et après je vais chercher son acte de naissance, de nos jours tu peux inscrire un enfant pour apporter l'acte de naissance après.

- *C'est vrai. Mais avant on disait qu'il y avait pas d'acte de naissance ?*

- Il ne faisait pas les actes de naissances, c'est ça qui a pénalisé les deux enfants (Bibata, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Cet extrait illustre bien la prise de conscience de certaines femmes quant au bienfait de l'alphabétisme pour outiller les femmes à une meilleure insertion ou intégration sociale. Les pratiques de naguère visant à la non scolarisation des filles sont mises à nue et dénoncées. Mieux, Bibata affirme que si elle pouvait recommencer, elle irait contre l'avis de son mari si ce dernier décidait de ne pas envoyer leur fille à l'école. L'expérience est douloureuse pour ses filles aînées qu'elle n'a pas réussi à protéger du fléau de l'analphabétisme. Sa détermination exprime l'évolution des rapports face à la non-scolarisation des filles. Les mères expriment résolument leur engagement à scolariser leurs filles afin de leur donner plus d'opportunités dans leur vie future.

On a des cas plus heureux où toute la fratrie a été scolarisée :

- *Bon, vos frères et sœurs, y en a qui ont été à l'école ?*

- Nous tous on a été à l'école.

- *Toutes vos sœurs ?*

- Nous toutes, c'est parce que nous n'avions pas pris l'école au sérieux et personne n'est allé loin.

- *Vous, vous étiez combien, petits et grands frères et vous ?*

[49] Juron utilisé pour exprimer la franchise et la sincérité de propos tenus.

- Mes grands frères jusqu'à moi ?

- *Vous tous, grands et petits ?*

- On n'est pas nombreux.

- *Hum, vous étiez combien ?*

- On est 14.

- *Hum, ce n'est vraiment pas beaucoup ! (Rires)*

- (Rires).

- *Et tous les 14 sont allés à l'école ?*

- Il y en a qui y vont encore, certains sont toujours petits et continuent d'aller à l'école. Nous tous, personne n'est restée sans aller à l'école.

- *Toutes les filles sont allées à l'école ?*

- Elles toutes, elles sont allées. Aucun enfant n'est resté sans être allé à l'école.

- *Ça, c'est bien. Certains travaillent ?*

- Non, non, je vous ai dit, aucun n'a terminé l'école, notre aîné, le tout premier, est un homme, c'est lui qui réussissait bien à l'école. Mais à cette période, il y avait pas de collège, il fallait aller à Tenkodogo. Lors de son déménagement à Tenkodogo, même pour avoir à manger, pour étudier c'était difficile. C'est toutes ces raisons qui ont fini par le contraindre à venir rester avec nous ici. Mais si on parle d'intelligence de nos jours, il est très intelligent. Mais, il peut bien se défendre à l'oral, à l'écrit aussi il s'en sort bien.

- *Donc, il y avait pas de collège à Bagré ?*

- Non, non, il y avait juste un collège à Tenkodogo. Même pour l'examen de CEPE, les élèves étaient obligés de se rendre à Tenkodogo. Ça a duré. Mais je pense qu'aujourd'hui, pour ceux qui vont toujours à l'école, on va les conseiller afin qu'ils aillent plus loin que nous.

- *Oui, c'est ça. Selon vous, est-ce que l'école constituait une chose importante pour vos parents ?*

- Hein, en ce qui concerne son opinion sur l'école, le fait d'avoir inscrit tous les enfants démontre qu'il considérait que l'école était important, c'était une bonne chose, c'est nous qui ne prenions pas cela au sérieux. Vous voyez, à partir du moment où il a pu envoyer tout le monde à l'école, je pense qu'il considérait que l'école était une bonne chose (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

Comme on peut le constater, certains pères ont par contre été en avance en scolarisant toute leur progéniture, filles et garçons sans discrimination. Pour le cas

qui nous concerne, la fratrie de quatorze enfants a toute été scolarisée, mais aucun n'est allé loin dans les études car aucun établissement secondaire n'existait sur place et le déménagement des enfants ne leur permettait pas de bénéficier de conditions favorables à leur succès dans un contexte de pauvreté et d'absence de soutien public. Notre participante continue en relevant qu'il est pourtant plus profitable aux parents, selon elle, d'avoir une fille éduquée et employée qu'un fils :

> - S'agissant des filles, moi-même, je veux tellement qu'on double la scolarité des filles. Parce que la scolarité des filles est très bénéfique, il y a pas une femme qui va avoir de l'argent et se limiter à sa seule bouche, sans partager avec une autre personne, ce n'est pas possible.
>
> - *Donc les hommes, les hommes…*
>
> - Ils mangent seuls.
>
> - *Ils se préoccupent peu de leurs familles ?*
>
> - Ils se préoccupent un peu, sauf ceux que Dieu a inspiré, pas eux tous, certains mêmes vont finir de dépenser et venir te voir pour te dire, si tu as 1000 francs, donne-moi. Alors que toi-même tu sais qu'il a eu de l'argent, mais il l'a déjà terminé, et toi tu veux ces 1000 francs et prendre 250 pour ta maison et 500 pour ta famille d'origine et 250 comme épargne pour les imprévus, et lui il veut que tu lui donnes ça. Vraiment, c'est difficile, les filles que vous voyez, il n'y a pas une fille qui n'a pas pitié de son père et de sa mère. Chez son mari, quand une femme est chez son mari et elle n'a pas pitié, si ce n'est une fille hantée, que Dieu a privé de grâce, si elle, si elle est une personne empathique, même si c'est difficile, elle va essayer de faire de son mieux dans la maison. Donc, on ne dit pas aux garçons de ne pas étudier, mais leurs études, c'est pour eux, leurs femmes, et leurs enfants au dehors. Ceux que Dieu a inspirés, ils se diront, « c'est quelqu'un qui m'a mis au monde ». Mais eux aussi, ils ne sont pas nombreux, vous voyez. Dans certains endroits, les hommes ne négligent plus la scolarité des filles. Ils sont prêts à retirer les garçons de l'école mais pas les filles, parce qu'ils savent l'utilité. Vous voyez. Donc, s'agissant les garçons et les filles, ça ne se compare même pas de nos jours. Parce que de nos jours, chacun a ses propres soucis, ses dépenses l'accablent, vous voyez. Moi, je suis quittée, quand j'ai été à Diédougou, j'ai été avec un autre peulh, le peulh là venait de Ouarghin. Il a appelé son fils à Ouaga, quand il a croisé son, son fils l'a rencontré dans le car, et il lui a dit qu'il n'a pas grand-chose en main, s'il a quelque chose de lui donner. Il a remis 2000 à son père, 2000 francs. Il n'y a pas une fille qui va faire cela. Toi, tu es à Ouagadougou, ton père va quitter le village pour te rencontrer et tu lui donne 2000, qu'est-ce qu'il va acheter. Même l'eau, comment il va pouvoir boire. Mais si c'est une fille,

elle va accepter emprunter, pour rembourser après. On ne peut pas comparer les filles et les garçons, ils sont très différents. Puisque, leur modèle, là…

- *Si c'était une fille, elle allait lui donner…*

- Elle allait donner plus que cela, je suis convaincu de cela que si c'était une fille, elle aurait été prête à aller emprunter pour lui remettre, elle ne va pas remettre 2000 francs au vieux qui va quitter le village pour te rencontrer à Ouagadougou, parce qu'il allait à Diédougou, et toi, tu prends 2000 francs pour lui. Qu'est-ce que tu veux qu'il achète sur la route pour ramener chez lui ? Qu'est-ce qu'il va manger, les 2000 francs là, s'il s'arrête pour manger, le même jour c'est fini, il y a pas une fille qui va faire ça. Il a remis l'argent, là, même sans gêne. (Aïcha, entretien 27 mai 2015, Bagré).

En mobilisant un exemple, cet extrait évoque de manière éloquente la conviction de la participante sur les bienfaits inestimables de la scolarisation des filles. De plus en plus, dans le discours populaire, on entend l'argument selon lequel l'éducation des filles serait plus bénéfique pour les parents. Dans un pays où le système de solidarité sociale repose principalement sur le réseau familial, notamment la descendance, cela a une résonnance et pourrait enclencher un engagement des pères à la scolarisation de leurs filles, vue comme une meilleure garantie pour assurer leurs vieux jours… Aussi, notre participante estime que la scolarisation constitue un investissement d'importance qu'il ne faut pas négliger. Cela est déjà perceptible chez certains parents qui dépensent des sommes considérables pour assurer la formation scolaire de leurs enfants :

- Il y a une école à Tenkodogo, moi-même je m'étais renseignée et on disait qu'on payait 300.000 francs. (Rires)

- *À Tenkodogo ?*

- À Tenkodogo, à côté, j'ai demandé si les 300.000 francs, c'était chaque année ou si tu payes, l'enfant étudie seulement, ils m'ont dit que c'est chaque année. Mais il y a des enfants de gens qui y sont (Aïcha, entretien du 27 mai 2015, Bagré).

3.2 Une hantise endémique : les grossesses non désirées

Au nombre de préoccupations qui assaillent de façon plus pressante et presque obsessionnelle les femmes, figure un phénomène qui affecte leur progéniture, mais spécifiquement de sexe féminin : les grossesses non désirées.

Nous avons été confronté au problème des grossesses non désirées la veille de ma première visite à Bagré, alors que nous étions à Tenkodogo, capitale de la région du Centre-Est, pour une visite de courtoisie et en vue de préparer notre déménagement. Arrivé le 6 mars 2015, nous sommes allé rendre visite à la directrice régionale de la promotion de la femme qui nous a invité à une cérémonie, ou plus exactement, à la première édition de la journée diocésaine de la jeune fille catholique dont le thème portait sur les grossesses non désirées chez les jeunes filles catholiques. Un sujet d'intérêt pour l'église « mère sensible, mère soucieuse et sage » dont certaines structures d'intervention et d'œuvres sociales accueillent de jeunes filles rejetées par leurs familles à la suite d'une grossesse non désirée. D'après les statistiques fournies par le représentant de la direction provinciale de l'action sociale, entre 2008 et 2014, les services auraient enregistré 744 cas dans toute la région du Centre-Est (Boulgou : 505 cas ; Kouritenga : 221 cas ; et Koulpelogo : 18 cas) qui concerneraient des filles âgées de 13 à 21 ans. Le phénomène affecterait plus les filles non scolarisées et ces chiffres pourraient être plus élevés car ils ne concernent que ceux fournis aux Services (cas de contestation de paternité, refus de prendre en charge la grossesse, exclusion de la famille à cause des coutumes ou des raisons religieuses). Or, il n'existe pas de centre consacré à la jeune fille dans la région. De nombreux cas de ces grossesses trouvent une solution par un mariage forcé. Le message de l'église a été porté par deux interventions : le Curé Ouédraogo et Monseigneur Conseibo.

La première allocution pourfend le nouvel ordre qui prône une révolution sexuelle et qui, en consacrant les droits et libertés sexuels, tend à faire de la sexualité une pratique hédoniste. Or, l'Église tient un discours qui invite à une éthique sexuelle ; une sexualité responsable qui ne saurait s'envisager que dans le seul cadre du mariage. On dénonce la campagne médiatique de sensibilisation sur la prévention et la protection contre les IST et le VIH/Sida qui tend à inciter les jeunes à une sexualité en dehors du cadre légitime et légal, tel que l'Église le conçoit. Le discours relate l'histoire de la sainte Maria Goretti d'Italie, présentée comme un exemple de sacrifice suprême qui devrait inspirer les jeunes générations.

L'évêque, quant à lui, est revenu sur la nouvelle vague médiatique qui tend à favoriser et à banaliser les relations sexuelles avant le cadre conjugal, pourtant le seul, aux yeux de l'église, susceptible de garantir l'épanouissement de la femme et l'édification d'une famille forte et bien équilibrée. Il a terminé en invitant les filles à faire de la recommandation de l'Église leur seul référent en matière de conduite sexuelle.

Durant la cérémonie, comme cela est de coutume, les interventions sont souvent entrecoupées de pauses musicales chantées ou dansées. Un moment anecdotique est cette musique dansante typique des lieux de réjouissance et autres boites de nuit, ce qui entraîne l'irruption de nombreuses jeunes filles sur la scène et des déhanchements qui obligent le curé à intervenir et à rappeler que la bonne conduite implique de la retenue, notamment lorsque l'on se trouve dans l'espace public. Il semblait déplorer que les conseils tenus juste auparavant ne soient déjà passés aux oubliettes...

Cette journée cérémoniale montre bien la mobilisation des acteurs laïcs et des autorités administratives pour faire face collectivement aux grossesses non désirées.

Loin d'être un phénomène qui concerne essentiellement les autorités et autres intervenants, il cristallise les angoisses, les pensées et les soucis de nombreuses femmes de l'Union, ce qui se traduisait au niveau des sujets de discussion. Lors des discussions informelles sous le hangar du centre, chacune allait de son histoire, parfois rocambolesque, concernant des filles de la localité.

Les agents des services de l'État sont parfois mis en cause à travers plusieurs cas, dont un concernant une fille autochtone qui aurait été « enceintée » par un gendarme, créant l'embarras de toute l'unité locale. Le responsable aurait pris l'initiative d'une amande honorable envers la famille, en reconnaissant que le mis en cause faisait partie de leur corps. Ce dernier serait divorcé de sa première épouse et vivrait avec la fille de celle-ci. Les démarches ont conduit à l'acceptation de la fille enceinte chez le gendarme, jusqu'à l'accouchement. Le retour impromptu de la mère de la fille aurait cependant conduit cette dernière, saisie de peur, à déserter la maison du gendarme. Ce n'est qu'après son départ qu'elle a pu regagner la maison du gendarme. Depuis, elle vivrait sous la hantise d'un retour inopiné de la première épouse du gendarme.

Une autre fille aurait subi la même expérience avec un militaire qui, par contre, ne serait plus présent dans la localité, laissant la malheureuse à son triste sort.

Certaines femmes affirment que leurs filles n'ont plus pitié de leurs parents, en particulier de leurs mères, qui en pareil cas se retrouvent très souvent en première ligne, plus exactement au banc des accusés. Parfois, la prise de connaissance de la grossesse se fait dans des situations à peine croyables. C'est le cas de ce père qui conduisit nuitamment sa fille à l'hôpital alors qu'elle était prise de violentes douleurs lombaires et abdominales. Les agents de santé révélèrent au père que sa fille était en travail pour un accouchement : le père eut un choc et perdit connaissance. La mère,

quant à elle, aurait été dans les confidences de la grossesse de sa fille seulement cinq jours avant son accouchement.

Ce type de témoignages est généralement entrecoupé de concerts de lamentations et de cris de désespoir ou de consternation. Les femmes se sentent d'autant plus démunies et impuissantes face à ce phénomène qu'elles n'en ont aucune explication, celui-là étant jadis l'apanage des grandes villes.

Les relations sexuelles en dehors du mariage constituent un véritable tabou que les grossesses non désirées révèlent au grand jour, confrontant violement les croyances et attentes coutumières et religieuses puritaines encore vivaces et largement répandues dans le pays. Lorsque, dans certains cas, les filles ont du mal à connaitre l'auteur de la grossesse, cela vient corser l'opprobre et la souffrance des parents. Même les filles scolarisées ne sont pas exemptes d'une grossesse non désirée, dont les conséquences sont diverses, sévères et durables. Cela contribue à faire du mariage des filles une priorité pour éviter de se confronter au phénomène des grossesses hors mariage et leur kyrielle de conséquences. C'est ce qu'illustre ce comportement d'un père de famille qui, à chaque fois qu'il marie une fille (il a quatre filles en tout), se fait raser la tête, fait ses prières subrogatoires et rend grâce au tout puissant de l'avoir épargné de la honte. Cela génère par ailleurs d'autres types de comportements rapportés par une de nos participantes :

> - Ça n'a pas de valeur, en tout cas. Nous-mêmes, ici, nos filles sont devenues terribles, mais ça vient de nos maris. Ici, la vie là est sous l'influence musulmane. Ici, si une fille a 17 ou 18 ans, le père appelle sa maman, il appelle tout le temps la fille, amène quelqu'un, sinon, tel jour je vais te mettre dehors.
>
> - *Ils appellent la mère de la fille ?*
>
> - La mère de la fille, de montrer à la fille que si elle n'a pas quelqu'un, il va lui trouver quelqu'un. Parce que un, il ne veut pas qu'elle pique une

grossesse à la maison, deuxièmement, il ne veut pas qu'elle voit ses règles (menstrues) deux, trois ou quatre fois dans la cour, que c'est un totem.

- *Oh.*

- Cela fait que dès que la fille a 14 ans, elle a peur, elle ne veut même pas que ses parents sachent qu'elle a commencé ses menstruations. Pour les musulmans, c'est interdit. Mêmes les filles qui sont à l'école, ils ne se soucient même pas, mon enfant qui est à l'école, a-t-elle ou non de bons résultats, même quand elle fait le BEPC, elle peut avoir le BEPC et envisage aller à l'université, ils disent qu'elle se marie tout en continuant ses études. Cherche un homme qui peut faire tes dépenses et tu seras chez lui pour continuer les études. Les musulmans, ce sont eux qui font ça, en tout cas, si vous voulez, faites une enquête.

- *Ce sont les pères, qui font ça ?*

- Les pères, toi la mère si tu dis « ma fille, là, va à l'école », il dit, « hey, si elle tombe en grossesse ici c'est de ta faute ». Alors que c'est nous qui mettons les grossesses dans les têtes des enfants. Si tu dis ça sans arrêt, elles finissent par tomber enceinte. Parce que tu as déjà mis ça dans sa tête. Et puis si tu causes et l'enfant est assise, elle entend ce que tu dis, elle va mettre ça dans son esprit.

- *Alors que les musulmans sont nombreux ?*

- Ils sont nombreux, ils dépassent les chrétiens. Par exemple, moi qui parle, pour moi ça a été un mariage forcé, et je suis assise, maintenant, et j'arrive à conseiller les filles. Chez moi, ça a été un mariage forcé. J'ai fait le choix de mon amoureux et on est allé jusqu'en Côte-d'Ivoire. Et mon père a donné une lettre en Côte-d'Ivoire, je n'ai pas fait une semaine. On m'a ramenée (Coordinatrice communale des femmes de Bagré, entretien du 19 mai 2015, Bagré).

À travers ce phénomène, on comprend également les ressorts des comportements dénoncés. On comprend en effet que les mariages précoces des filles et leur manque subséquent de scolarisation sont grandement motivés par une peur extrême vis-à-vis de la grossesse des jeunes filles davantage que par une coutume locale ou religieuse.

Certaines de nos participantes disent leur désarroi face à un phénomène qui est émergent et leur semble lié au « nouveau monde ». Certaines donnent leur propre explication :

- Nous on disait que c'était sale, à cette époque. Parce que si tu es une fille et tu fais ça, il y a des cours ou si tu reviens, tu meurs, si tu ne meurs pas, quelqu'un d'autre va mourir. S'il dit ton nom, que vas-tu dire ? C'est sale !!! C'est pour cela que les gens d'avant étaient bons. Mais maintenant c'est la course, on a fait de ça, un…. Avant, quand Dieu te faisait noir, tu ne voulais pas devenir clair, maintenant, les filles noires, ce ne sont pas elles qui deviennent claires, qu'est-ce qui a entraîné à cela, hein ?

- *Les femmes se dépigmentent ?*

- Les femmes qui se dépigmentent pour devenir claires, c'est pour quoi ? Mais avant, la façon dont Dieu nous a conçus, on suit cela. Mais qu'est-ce qui a amené tout cela ? C'est le Blanc, c'est… que va-t-on dire ?

- *Elles font des trucs de Blancs ?*

- La dépigmentation, c'est quoi, ce n'est pas le Blanc qui a amené cela ? […] [L]es pommades éclaircissantes, qui les fabriquent, ce ne sont pas les Blancs ? […]

- *Vous voulez dire que les filles de maintenant aiment la facilité ?*

- Hum ?

- *Elles aiment la facilité et elles ne connaissent pas ce qui est sale ?*

- Hein, elles veulent s'exhiber, filles comme garçons, c'est pour cela. Avant, même un homme pouvait atteindre 20 ans sans savoir c'est quoi une femme. On peut marier une femme et on dit que c'est la femme de tel mais tant qu'on ne les met pas ensemble, l'homme ne peut même savoir que c'est une femme, est-ce que de nos jours, ça, ça existe, un enfant de 15 ans qui ne connait pas de femme, ou une fille de 15 ans qui ne connait pas un homme, ça, ça existe maintenant dans ce monde-là, mais avant tu peux avoir 20 ans tu ne sais même pas comment c'est. On peut te marier et te donner, mais tant qu'on ne vous met pas ensemble, impossible. Ça, ça existe de nos jours ? […]

- *Donc, à ce niveau, on a reculé, le monde a reculé ?*

- Reculer comment, on est allé de l'avant mais ce sont les comportements qui ne sont pas bien (Alizèta, entretien du 28 mai 2015, Bagré).

Comme déjà relevé, même les filles scolarisées, que l'on pourrait penser informées, n'échappent pas aux grossesses non désirées. Il semble même que pour plusieurs d'entre elles, c'est durant leurs prétendues sorties nocturnes pour aller étudier qu'elles font des rencontres qui donnent lieu à des grossesses hors mariages et non souhaitées.

- Mais il y a pas de protection, c'est à l'école seulement, que c'est pour apprendre les leçons, on va bosser, c'est ceci, si elles prennent leurs cahiers, alors que ce sont d'autres leçons qu'elles vont apprendre. Le temps que tu réalises, le problème est déjà là, là, il y a pas de solution.

- *Même dans les écoles ?*

- Oui, beaucoup d'enfants vont étudier dans les écoles. Beaucoup vont étudier dans les écoles. Quand elles sortent avec une grossesse, c'est à l'école. J'ai même vu un jeune qui a enceinté une jeune fille, elle a accouché, le garçon continue d'étudier, mais elle, sa scolarité s'est gâtée. Parce que après l'accouchement, son enfant était malade, et elle est partie avec son fils chez ses parents. Mais le garçon étudie, mais la fille n'étudie plus.

- *Le garçon a donc enceinté la jeune fille ?*

- Oui, dans la cour de l'école. Honnêtement, c'est un problème, et je ne sais pas quelle solution prendre pour régler ce problème. Bon, toi la femme, tu es à la maison. Tu ne peux pas savoir ce que l'enfant fait à l'école, quelle solution tu vas prendre, peux-tu l'empêcher d'étudier, ou bien vas-tu la suivre pour aller à l'école ? C'est difficile, à moins que vous nous aidiez avec des conseils, sinon, on ne sait pas quoi faire.

- *On ne sait pas qu'est-ce qui explique cette situation, les grossesses non désirées des filles ?*

- D'autres parlent de la volonté des filles d'être coquettes, l'envie d'argent, c'est tout cela…

- *Les filles ?*

- Les filles veulent que quand elle sort, on dise que, voilà l'enfant d'un tel. Mais si tu n'as pas les moyens, et patienter. On dit que l'envie doit patienter en attendant d'avoir les moyens. Mais certains enfants n'admettent pas ça, il faut qu'elle tourne pour avoir l'argent et faire ce qu'elle veut. Mais on ne peut pas avoir l'argent sans risque. La façon dont c'est, personne ne peut savoir si ce n'est pas Dieu seulement, c'est trop difficile. Plusieurs fois, les filles mêmes, elles sont compliquées. Vous savez que les filles mêmes faisaient des piqûres au dispensaire.

- *Des piqûres pour… ?*

- Et moi je sais que la piqûre peut empêcher la grossesse, mais la maladie, elle ne peut pas l'empêcher.

- *Hum, pour éviter les grossesses ?*

- Pour éviter les grossesses, mais les maladies, ça ne préserve pas. Une fois qu'elle fait la piqûre, elle ne va plus s'arrêter dans un seul endroit. Elle va partout, là maintenant elle ne fait que propager la maladie, on ne sait pas quelle solution prendre pour résoudre ce problème. C'est difficile (Aïcha, entretien 27 mai 2015, Bagré).

La participante évoque le cas des filles qui utilisent des méthodes contraceptives injectables qui les préservent des grossesses mais qui, par contre, ne les protègent pas des maladies sexuellement transmissibles, particulièrement le VIH/Sida. Malgré les sensibilisations, personne ne semble entrevoir comment contrer ce phénomène qui accable toute la communauté, à commencer par les filles qui en sont victimes et leurs mères. Certaines tentent quelques propositions pour y faire face :

> Concernant les grossesses des filles, toute chose est liée à la racine. La vie même, c'est la racine, parce que si tu as une fille, l'enfant regarde ses parents, toi la mère, ou toi le père, ta façon de te comporter va leur servir de repère. Avant, les gens, les pères de familles ne sortaient pas, ils ne sortaient pas, n'en parlons pas des mères, chacun est à la maison, pour qu'un enfant aille même chez le voisin n'est pas simple. Mais de nos jours, chacun est libre. L'éducation n'est plus bonne, on n'éduque plus bien les enfants, un enfant qui sort, quelle que soit l'heure à laquelle il rentre, tu ne vas pas lui demander où il est allé. L'enfant ne vend pas, il n'a rien, il sort et revient avec une chose que toi-même, le père de famille, n'est pas à mesure de posséder, mais il ne va pas demander à l'enfant ou est-ce qu'il l'a eu. Qu'est-ce qui dit que l'enfant peut ne pas se prostituer ? […] Donc, le plus souvent, c'est l'éducation des enfants, nous les papas, nous les mamans, c'est nous qui amenons la perversion des enfants. […] Selon moi, les enfants ont leur part, mais au moins les principaux concernés ce sont les papas, parce que les enfants regardent les parents. Si ton comportement est correct, ton enfant va te suivre, mais si ton comportement n'est pas bon, ton enfant va te suivre. Donc, tu dois t'éduquer d'abord, avant de pouvoir éduquer l'enfant sur un chemin droit qu'il pourra emprunter (Présidente UCERB, entretien du 10 septembre 2015, Bagré).

Une autre participante prône l'approche pédagogique et douce pour accompagner la jeune fille dans sa croissance afin qu'elle devienne une femme bien intégrée dans son milieu :

> Si tu la conseilles régulièrement, si elle veut faire un mauvais acte, si elle y pense et a de la mémoire, elle dira « ma mère disait ci, et ça, si je fais ça, peut-être que quand elle saura, je ne vais même pas dormir à la maison », elle aura peur et elle ne fera pas. […] Mais si tu la parles, et elle n'écoute pas, tout le monde sait que tu as parlé, elle ne t'a pas écouté, tu lui as dit la vérité, elle n'a pas écouté, c'est Dieu qui l'a fait sortir avec son truc. Mais si Dieu veut l'aider, si tu lui parles, « telle, par

> la crainte de Dieu, aide-moi, travaille bien à l'école, travaille bien à l'école et oublie les mauvaises choses, si tu étudies et devient bien, le reste, là, sera un détail ».
>
> C'est pas une course de vitesse, une chose qui ne finit pas, « efforce-toi dans le travail », si tu l'amadoues patiemment, tout ce qu'elle désire tu lui donnes, ce qu'elle veut tu lui donnes, tu l'amadoues, toute personne aime être amadouée, si tu la frappes, ça va s'aggraver. […] Si elle sort et revient tu la conseilles, tu la conseilles, « aies peur de Dieu, ne me met pas la honte », et tu la flattes, « fait-ci, fait-ça, les activités de la maison », la flatter pour les activités de la maison, la flatter pour la cuisine, qu'elle sache cuisiner. Si elle ne sait pas cuisiner, si tu reportes cela à après elle va devenir un enseignant ou quelque chose d'autre sans que tu ne lui montres la cuisine, alors que c'est une fille, si elle fait le repas et c'est pas bon, elle donne à son mari, si son mari met la main, là ça va être des injures, mais c'est toi qui ne l'as pas bien orientée […]
>
> Si elle veut se plaindre pour sortir, tu l'amadoues, si tu veux la traiter avec la force, les enfants d'aujourd'hui on ne peut pas user de la force, si tu le fais elle va te mettre la honte, elle va se rebuter, ma mère est une personne aigre, j'en ai vu ces genres de cas, ma mère fait trop de bruit, il faut que tu l'amadoues, les Blancs nous ont eus parce qu'ils nous ont flattés, ce n'est pas par la force qu'il a réussi à nous avoir. […] Si son papa aussi est un homme correct, il va t'aider à suivre ses pas, si son père t'aide dans son suivi par la volonté de Dieu, tu verras que le reste est facile (Djamila entretien du 28 mai 2015, Bagré).

L'extrait de notre participante suggère un accompagnement éducatif patient et pédagogique des filles par surtout les mères, censées les inculquer des valeurs, récits, références susceptibles de leur mettre sur la bonne voie. La crainte de Dieu, l'assiduité à l'école, l'écoute des parents, la patience, l'abstinence sexuelle, la peur de la honte, les conseils, l'initiation aux tâches ménagères, autant de modes d'action ou éducatifs susceptible de placer la fille sur la bonne voie. L'approche punitive, coercitive serait, selon elle, peu efficace, et pour preuve elle avance que les Blancs ont eu les africains en le flattant. Elle aussi, comme la précédente participante, relève l'importance de l'implication des pères dans l'éducation des filles. Une façon de souligner la responsabilité commune qui sied aux deux parents pour l'éducation des enfants.

* *
*

L'investigation du terrain ethnographique par le chercheur constitue une véritable expérience phénoménologique des rapports sociaux de sexe par le biais des interactions mais aussi des causeries et autres conversations quotidiennes.

On note une fracture générationnelle des conceptions du genre, les anciennes se montrant hostiles et fort contrariées par les remises en cause des codes genrés de jadis par la jeune génération. Ce décalage est aussi observé au niveau matrimonial, dans la mesure où la polygamie est à la fois rejetée mais aussi admise, mais avec une certaine résignation. Elle induit aussi des situations conflictuelles dans les foyers ou les coépouses s'engagent dans une lutte de rivalité pour ravir la préférence du mari.

Au niveau du foncier, l'ancien régime foncier n'accordait guère la possibilité d'accession à la terre aux femmes, seuls les hommes possédaient ce privilège. Cette situation assignait les femmes et les épouses au rôle de main-d'œuvre agricole que les maris exploitaient à loisir sur leurs périmètres agricoles. La création de l'Union, en plus d'offrir des activités rémunératrices aux femmes, a donné une visibilité agissante dont l'effet de changement a été celui de faire sauter le verrou obstruant l'accès des femmes au foncier. Ainsi, l'union a été attributaire d'une parcelle non aménagée de 100 ha qui devrait leur permettre d'assurer la sécurité d'approvisionnement en riz paddy. Cette action stratégique vise à contrer l'offensive déjà marquante des grandes unités en phase d'installation au moment de notre enquête. Cela permettra aux femmes d'avoir une relative autonomie vis-à-vis des producteurs locaux.

Par ailleurs, l'Union constitue un centre de rencontres, d'échanges, d'expériences, de lieux où puiser des conseils, tisser des liens sociaux divers, partager des repas communautaires. C'est ainsi que le phénomène de l'alphabétisation est souvent

évoqué dans les discussions, laissant transparaitre la véritable sensibilisation des femmes qui font de l'alphabétisation des enfants une préoccupation brulante. Certaines femmes victimes de ce phénomène sont davantages sensibilisées sur ses effets négatifs et s'engagent résolument à rompre avec la transmission intergénérationnelle qui avait lieu jusqu'alors dans leur famille.

Enfin, une autre préoccupation quasi obsessionnelle et quotidienne qui hante toutes les mères ou futures mères constitue la grossesse des jeunes filles. Jadis le lot des grands centres urbains, le phénomène commence à connaitre une expansion inquiétante pour tous les parents qui se retrouvent démunis et désarmés car ne trouvant pas toujours le moyen correct de le prévenir.

Voyons maintenant notre deuxième association : Pag-la-yiri.

Chapitre 7

Généalogie de l'association Pag-la-riyi

La commune rurale de Zabré est située à environ 110 km de Tenkodogo, qui fait figure de chef-lieu de la province du Boulgou et de chef-lieu de la région du Centre-Est. Elle s'étend sur une superficie de 962,06 km2 et partage ses limites avec le département de Zonsé au Nord, le département de Zoaga et la République du Ghana au Sud, la province du Zoundwéogo et le Nazino (Volta rouge) à l'Ouest, et le Nakambé (la Volta Blanche) à l'Est. Les groupes ethniques y résidant se composent des Bissas (majoritaires), des Peulhs, des Koussassé, des Moose, des Namkana et des Kassena.

Selon l'Institut National de la Statistique et de la démographie (INSD), la commune comptait une population de 112 814 habitants en 2018, soit 52 463 hommes et 60 351 femmes. Malgré une bonne situation géographique, la localité pâtit essentiellement de son enclavement car la route la reliant à la capitale Ouagadougou n'est bitumée que jusqu'à Manga. Le tronçon Manga-Zabré constitue une route infernale pour les voyageurs ainsi que les transporteurs, surtout en saison pluvieuse. À cela s'ajoute l'insécurité (braquages, coupeurs de route…) qui constitue une autre hantise pour les usagers de la route.

Lors de mes précédentes visites, j'avais eu l'occasion de découvrir le siège de l'association Pag-la-yiri qui se trouve non loin du centre-ville, à une centaine de mètres du principal axe de la ville. Le siège s'étend sur une vaste étendue comportant un complexe de bâtisses et d'autres édifices qui témoignent de l'envergure de cette association. Les limites de la superficie du siège sont partiellement fixées, du côté de

l'entrée principale, par un long mur disposant d'une grande porte menant directement au bâtiment administratif, à une pharmacie, ainsi qu'à un autre bâtiment ayant jadis servi d'unité de production artisanale de savon. Plus loin à droite de l'entrée, après une petite porte, se trouve un restaurant-buvette qui fait mur mitoyen avec une auberge, propriété de l'association. Derrière la section des trois bâtiments de l'entrée se trouve une colonne d'édifices alignés les uns aux autres : le premier édifice est constitué de grandes salles bien équipées servant pour les réunions, les rencontres ainsi que pour les formations ; le deuxième est occupé par la boulangerie et ses différents compartiments ; enfin, le tout dernier abrite la radio ainsi qu'une salle multimédia non fonctionnelle.

1. Visite guidée du centre de l'Association Pag-la-yiri

Au premier jour de notre arrivée au siège se trouvaient deux jeunes femmes assises devant le dépôt pharmaceutique jouxtant le bâtiment administratif. Nous nous sommes adressé à elles pour pouvoir nous présenter aux responsables de l'association. Conformément à leurs indications, nous trouvâmes une dame, presqu'à terme d'une grossesse, qui était visiblement toute seule. Nous nous présentâmes et lui partageâmes l'objet de notre visite. En réponse, elle nous informa de l'absence de la présidente en mission à Ouagadougou pour une série d'activités et de réunions qui ne prendront fin qu'à la fin de la semaine. Elle nous indiqua qu'elle pouvait l'appeler durant la pause afin de recevoir des instructions. Nous la remerciâmes pour l'accueil et l'attention et lui exprimames mon souhait de rencontrer une responsable de l'association le plus tôt possible. Elle nous parla de la secrétaire générale, qui pourrait nous rencontrer dans

l'après-midi, mais sous réserve de l'autorisation de la présidente. Elle nous invita pour cela à revenir vers 16h30 en après-midi.

Lorsque nous revînmes à l'heure dite, nous rencontrâmes donc la secrétaire générale de l'association. Après les salutations d'usage, nous lui exprimames notre intérêt d'avoir un portrait sommaire de l'association.

Selon notre interlocutrice, l'association fait de l'alphabétisation des femmes en bantaaré, soit la langue locale, afin de les doter d'aptitudes pour qu'elles puissent tenir les cahiers de suivi de leurs activités. Il y a aussi la formation à l'élevage de la volaille, de moutons, de bœufs ainsi que l'offre de crédits pour le démarrage des activités. L'association gère diverses unités économiques et communautaires : 1) l'unité de production de boules de savon et de savon liquide (actuellement fermée) ; 2) une radio permettant la diffusion de diverses émissions; 3) une unité de boulangerie pour la production du pain ; 4) un périmètre maraicher pour la production de fruits et légumes par une trentaine de femmes qui sont membres de l'association ; 5) un maquis (débit de boisson et restaurant) ; 6) une auberge. L'association compterait près de 11 000 membres répartis sur les 11 zones que couvre l'association. Ce sont des femmes qui occupent l'essentiel des postes de responsabilité du bureau exécutif, surtout celui du trésor. Elle précise que l'association dispose d'un entrepôt de céréales qui est ravitaillé pendant les récoltes pour être ensuite revendues à prix social pendant la période de soudure[50].

À la fin de l'entretien, elle s'excusa pour son niveau de français – que nous trouvons pourtant très bien – et me confia qu'elle a arrêté ses études en CM2, soit après être

[50] Période précédant la période des récoltes marquée par l'épuisement des stocks en vivres et la nécessité de trouver des recettes palliatives en attendant la récolte et la période de reconstitution des stocks.

rentrée de la Côte-d'Ivoire. Elle a commencé comme animatrice dans le domaine de l'alphabétisation avant de gravir les échelons pour devenir superviseure, coordonnatrice de centre et secrétaire générale de l'association. Le bureau compte 14 membres élues pour un mandat de cinq ans, renouvelable de façon limitée. Ce n'est donc pas comme le mandat présidentiel, lui dis-je en plaisantant.

Elle ajouta, au plan de sa biographie, qu'elle a commencé son expérience dans l'association en 1992. À l'époque, elle utilisait sa vieille moto CT[51] pour parcourir de longues distances, notamment pour les activités de supervision. Plusieurs fois, elle s'est rendue à Tenkodogo sans être accompagnée et n'a jamais eu peur, même lorsque les régions visitées étaient éloignées ou isolées. Pour terminer, nous avons sollicité une visite guidée du centre pour le lendemain afin de nous présenter et de mieux découvrir les différentes composantes de l'association, ainsi que ses animateurs et animatrices.

Au lendemain de cet échange, nous avions à nouveau rendez-vous avec la secrétaire générale pour la visite des lieux. Une pluie bienfaisante au petit matin vint semer l'inquiétude d'un éventuel report de mon rendez-vous. Comme par enchantement, la pluie s'estompa à quelques minutes de l'heure du rendez-vous, nous permettant d'arriver à l'heure dans l'espoir de voir ma correspondante. Elle vint avec quelques minutes de retard et sans tarder, elle nous invita à commencer la visite. De notre point de rencontre, elle nous indiqua le local actuellement fermé qui servait d'unité de production du savon liquide et des boules de savon.

En remontant vers l'arrière-cour, derrière le bâtiment administratif, se trouve une première colonne de bâtisses servant de salle de formation, de conférence,

[51] Motocyclette BB CT de la marque française Peugeot. À l'époque, cette moto, bien que rudimentaire, était un luxe et était très pratique sur les pistes rurales.

d'alphabétisation et autres réunions. L'envergure des bâtiments, plutôt imposants, conforte *a priori* de l'assise de l'association. Au-delà de cette colonne se trouve une autre colonne de bâtiments moins imposants qui abritent la boulangerie. Nous nous présentons à une femme commise au comptoir pour la vente du pain. À notre arrivée, des clients se faisaient servir tandis qu'une autre femme était présente devant le comptoir de la boulangerie avec des habits féminins à vendre. La commis se libéra pour nous faire la présentation des étales d'entreposage du pain, de la salle de production avec tous les équipements ainsi que d'un lot de machinerie très ancien. La secrétaire générale me confia que c'est sous la houlette de Martta, une ONG finlandaise, qu'elles ont pu lancer cette boulangerie pour s'auto-suffire financièrement. L'ONG a aussi doté l'association de deux grandes paraboles de plaques solaires avec leurs grosses hélices qui dominent le paysage où on les a implantées. Nous avions pu ainsi faire la connaissance de Sylvie, née en Côte-d'Ivoire, qui nous a fait l'hospitalité en nous offrant une baguette de pain que nous avons déclinée car nous étions en jeûne. On prit par la suite congé de Sylvie en lui indiquant que nous reviendrons pour un séjour plus long.

À la sortie de la boulangerie, après quelques mètres de marche sur la terrasse, nous sommes descendus à l'extrémité pour nous diriger vers la Radio, vitrine de l'Association, avec 600 watts de puissance et un rayon de couverture de plus de 100 km. Alain, le directeur, nous accueilla et nous gratifia d'une visite des lieux : salle de régie, où l'animateur est en pleine diffusion-animation. Au fond, une autre salle, la salle d'animation avec une table, des micros et des chaises. Le matériel, aux dires du directeur, est semi-numérique, audio-vidéo… La radio est animée par dix (10) employés et plus de vingt (20) pigistes. C'est une radio-communautaire avec des émissions réalisées dans six langues, qui sont pour l'essentiel des langues locales : le

français, le mooré, le bissa, le koussassé, le fulfuldé, le kassena. Le support des partenaires (collectivités locales, État, partenaires internationaux…) est une source vitale car la radio n'est pas auto-suffisante. Elle est diffusée en semaine de 5h à 22h et les weekends, de 5h à 00h. Elle synchronise certaines émissions de Radio France Internationale (RFI) et de Radiodiffusion Télévision du Burkina (RTB), en fonction des thématiques qui répondent aux intérêts ou ont un lien avec les réalités de la population locale.

À quelques dizaines de mètres de la radio se trouve un périmètre maraicher, où nous avons trouvé une dame en train de faire la cueillette de feuilles qu'elle doit vendre à l'employée de la pharmacie. Ce n'est plus la saison, et depuis quelques mois les activités sont au ralenti à cause du manque d'eau. Actuellement, il y a juste une petite production de certains produits locaux. Nous avons ensuite visité un puit pas très sécurisé, avec une margelle surélevée de quelques centimètres seulement. Pour terminer, nous sommes retournés vers l'entrée du siège où se trouve le maquis-restaurant, et dès l'entrée, l'effluve qui se dégageait de la cuisine annonçait les couleurs. Dans la cour se trouve une paillotte avec de belles chaises disposées sur une terrasse propre. Nous avons aperçu en arrière de la cuisine un homme qui déplumait des poulets pour le menu du jour. Nous continuons la visite au niveau de l'auberge qui est constituée de constructions s'inspirant de la case traditionnelle, mais avec des matériaux modernes, dont la toiture en tôle Bac. Une seule des six cases était occupée lors de notre visite. À l'annonce du prix de la nuitée, nous avons compris pourquoi[52] la secrétaire générale nous dit qu'on vient ici pour aider les femmes. Cela constitue sans doute un argument vertueux, mais que bon nombre de clients ne sont pas en mesure d'honorer. Un nouveau bâtiment flambant neuf de cinq chambres devrait

[52] Le prix de la nuitée est de 5000 FCFA, soit environ 12$CAD, ce qui est relativement élevé pour les prix locaux.

ouvrir ses portes bientôt avec plus de confort (trois chambres ventilées et deux chambres à air climatisé).

Ce fut le dernier site visité avant le retour au bureau où nous avons retrouvé Henriette, la secrétaire, pour lui faire un bref compte-rendu de la visite. Nous lui réitérames nos remerciements, ainsi qu'à la secrétaire générale, et leur annonçâmes que nous allions élaborer un calendrier d'activités de recherche et de travail en attendant le retour de la présidente. Par la suite, nous sortimes m'asseoir avec l'employée de la pharmacie qui était en compagnie de la fille du propriétaire de la pharmacie. Nous apprîmes rapidement de leur conversation que l'Association a perdu de son dynamisme d'antan car de par le passé, les femmes emplissaient la cour et venaient régulièrement partager un repas communautaire. Nous apprîmes aussi qu'Henriette part bientôt pour son accouchement.

Lorsque nous revinmes le lendemain, Henriette était absente. Le balai incessant de nombreux visiteurs trouvant portes closes et venant aux nouvelles en dit long sur la position de l'absente. La commis pharmacienne s'improvisa agente aux renseignements. À notre arrivée, elle portait un bébé au dos, la fille du vigile de l'auberge. Sa mère était venue la laisser afin d'apporter son mil au moulin. Les incessantes demandes de renseignements sur Henriette l'invite au cœur des conversations. Malgré son statut d'employée, elle occuperait une place centrale dans l'association et ses rapports avec ses collègues ne seraient pas très chaleureux. La présidente la mettrait en première ligne pour annoncer les choses difficiles à dire.

Entre temps, une femme vint demander des nouvelles d'Henriette car elle aurait des arriérés de salaire. Elle est présentée comme la femme de ménage de l'association. Elle est dépitée à l'annonce de son absence. Selon elle, malgré un salaire dérisoire,

elle cumulle les arriérés. Elle affirme que pourtant, Henriette a toujours son salaire, et à bonne date. Elle ne comprend donc pas les retards à son niveau et, renchérit-elle, cela malgré l'aide des partenaires. Dans la foulée, une autre femme parle de sa situation très difficile, car cela fait des jours qu'elle essaye de se faire payer, mais en vain. Elle relate la dégradation graduelle de la situation financière et des conditions de travail au niveau de l'association. Sa mère a été l'une des pionnières ayant participé à l'institution de l'association, en compagnie de la fondatrice. Elle est décédée il y a à peine un an. Selon elle, au début de l'association, il y avait un fort dynamisme et cela était manifeste à travers la mobilisation des femmes qui se retrouvaient régulièrement au siège de l'association. Elle parle des diverses activités d'alors : production de jus de fruit, tissage de pagne traditionnel, production de savon et d'huile…. Il y avait aussi de fréquentes visites d'Occidentaux qui venaient superviser les activités de l'association. À cette époque, les formations étaient omniprésentes. Ce qui n'est plus le cas maintenant, et elle fait référence au cas de l'alphabétisation bantaaré, qui n'est plus fonctionnelle à cause du manque de ressources financières. L'association, selon ses dires, est en pleine déchéance et année après année, la situation ne fait que se dégrader. Il est évident que le dynamisme d'antan fait défaut et en fréquentant le centre, on est effectivement vite frappé par le calme qui règne en dehors des passants et autres visiteurs de circonstance. En après-midi, après quelques déplacements pour nous rendre à la préfecture, la gérante de la pharmacie nous dit que la dame qui s'était confiée à nous, nous demande de ne pas ébruiter ce qu'elle a dit car elle a peur d'éventuelles représailles de la part des responsables de l'Association.

En seulement quelques jours, nous nous trouvâmes donc aux prises avec des discours quasi manichéens, pris entre certaines réalités objectives et illustratives des réalisations foisonnantes passées de l'association d'un côté, et une ambiance morne et

des contestations feutrées de l'autre. Il nous fallait d'autant mieux faire la généalogie de l'association Pag-la-yir afin de mieux comprendre les discours, les témoignages, les expériences des enquêtées de même que mes propres observations et interactions avec elles.

2. La création de l'association : d'un groupe de femmes à une association régionale

L'Association Pag-la-Yiri a été initiée en 1975 à Zoaga, à 15 km de Zabré, par l'épouse d'un instituteur affecté dans cette localité. Feue Mme Kaboré, née Zigané Monique, avait rassemblé ses consœurs natives de Zoaga en un groupe informel d'entraide. Cela se traduisait par des tontines qui permettaient la collecte d'argent et de son affectation à chacune des membres à tour de rôle afin de leur permettre d'avoir des ressources pour des activités rémunératrices de petits commerces, notamment. Les conditions du début sont dérisoires, les réunions ayant notamment lieu sous les arbres devant le domicile de l'initiatrice. Devant l'engouement des autres femmes de la localité de Zoaga et des villages environnants, ce regroupement a connu un accroissement ainsi qu'une diversification de ses activités. Parallèlement, les jeunes filles de la localité ont elles aussi été progressivement amenées à suivre les pas de leurs mères, comme l'indique cet extrait de mon entretien avec la présidente :

> - En 75, hum. Donc, nos mamans qui étaient membres de cette association, et que nous on était d'abord des enfants, et on les suivait presque dans toutes les activités, et, jusqu'à ce que on a un certain âge, là, l'âge de 15 ans, de 12 à 15 ans, et quand je ne fréquentais plus, on a créé un groupe pour les jeunes filles, voilà.
>
> - *Hon, ok, donc, les jeunes filles étaient séparées des mamans ?*

- Voilà, puisque on menait certaines activités, comme des champs collectifs, et des coutures dans les centres, etc., etc. Donc, on a créé un groupe pour les jeunes filles, auquel j'étais dans ce groupe-là […].

- *Ok, chez vous là, c'était aussi, vous aviez un champ collectif ?*

- Oui, oui, on avait un champ collectif. Nous, notre champ collectif, on avait cultivé le soja. En cette période-là, le soja aussi venait de sortir, donc, c'était cette céréale qu'on avait cultivé. Donc, en participant les activités de cette association, après on faisait le centre de couture… (Présidente, entretien du 03 septembre 2015, Zabré). 2015).

Devant le succès de cette initiative inédite de regroupement de femmes rurales, il était devenu indispensable de transférer le siège à Zabré qui était le chef-lieu du canton dont fait partie Zoaga. Ce déménagement donna plus de relief à l'association dont l'ambition était désormais de susciter l'adhésion des femmes des villages environnants à travers des actions de recrutement tout azimut qui mettaient en avant les problèmes et préoccupations avec lesquels les femmes étaient aux prises :

-Voilà, donc, chaque village, on partait dans les villages regrouper les femmes et puis, on les sensibilise pour qu'elles acceptent adhérer à Pag-la-yiri. Si elles adhèrent à Pag-la-yiri, leurs conditions de vie va changer. Puisque avant, quand les femmes travaillent aux champs, finir, en saison sèche, elle sont là, elles ne savent pas comment faire, si elles n'ont rien pour aller au Ghana, prendre de colas pour venir vendre, cette dame reste à la maison, sans rien, il faut tendre toujours la main au mari, et c'est que nous les femmes bissas, on dit non. Tendre toujours au mari, la main toujours à un homme…

- *C'est les femmes bissas seulement ?*

- Ils te prennent, hein, bon… Non, comme moi…

- *Ou bien les femmes de Zabré ?*

- Bon, les femmes de Zabré, ce n'est pas les femmes bissas seulement, puisque à Zabré il y a les Koussassé, il y a les Mossis qui sont adhérées, donc, voilà, notre objectif, il faut quitter de notre misère et puis, s'auto-suffire nous-mêmes.

- *Oui, oui, par vous-mêmes, quoi !*

- Voilà, et puis, il y avait problème de polygamie.

- *La polygamie aussi, vous luttiez contre ça ? Ou bien… ?*

> - On ne lutte pas contre, mais, on lutte pour que comme il y a polygamie là, que les enfants ne restent pas à la maison, sans être inscrits à l'école, puisque, avec la polygamie, le monsieur choisit les enfants de celle qu'il aime inscrits à l'école. Ce n'est pas tous les enfants qu'on inscrit, vous voyez.
>
> - *Oui, oui.*
>
> - Donc, il y avait le problème de scolarisation de nos enfants, nos habillements même, la santé (Hélène, entretien du 25 Août 2015, Zabré)[53].

L'adhésion à Pag-la-yiri permet de fournir aux femmes des ressources pour lutter contre leur inactivité en saison sèche ainsi que leur dépendance financière vis-à-vis de leur époux. L'ancienne secrétaire générale parle ainsi d'autosuffisance, de lutte contre la misère féminine, contre la polygamie et ses conséquences négatives, notamment quant à la scolarisation des enfants. Dans les faits, l'association outille ses membres d'équipements agricoles, de crédits agricoles, et de périmètres maraichers pour notamment permettre de lutter contre l'inactivité des femmes pendant la saison sèche.

Progressivement, la multiplication des adhésions et l'extension de la zone de couverture à près de cinq départements[54], conduisit à l'assise d'une organisation féminine de renommée nationale et internationale. En effet, le succès de cette pionnière des organisations des femmes rurales intrigue et séduit au point de drainer de nombreux curieux nationaux, des pays voisins et même occidentaux qui viennent découvrir et soutenir cet exemple d'entraide et de solidarité entre femmes rurales. Cette situation était d'ailleurs une aubaine pour l'écoulement des produits issus des centres de formation et de production de l'association :

[53] Toute première secrétaire générale de l'association Pag-la-yiri, Hélène travaillait auparavant avec la mission catholique au niveau de la santé maternelle et infantile. Après le déménagement du siège de l'association dans la même zone que les installations de la mission Catholique, la fondatrice de Pag-la-yiri fit sa connaissance et réussit à convaincre les pères religieux de la laisser intégrer l'association. Elle y restera jusqu'en 2000, où elle démissionne pour créer sa propre association Ayda Dakoupa.

[54] Il s'agit précisément de villages des cinq départements suivants : Garango, Gomboussougou, Zabré, Zoaga, Zonsé.

> - *Ok, et puis bon, pour la formation de jeunes filles là, quelle était la nature de vos activités, qu'est-ce que vous faisiez avec elles ? Qu'est-ce que vous leur appreniez ?*
>
> - C'était de les, c'était de les apprendre à tisser des pagnes, les pagnes faso-danfani, les nappes de table, en tout cas, on faisait beaucoup de choses comme ça.
>
> - *Nappes de table ?*
>
> - Hum, hum.
>
> - *Et puis, ça marchait, elles arrivaient à écouler ce qu'elles produisaient?*
>
> - Oui, oui, on arrivait à écouler, parce que à ce moment-là l'association avait beaucoup de visites, les, les gens-là venaient beaucoup, surtout les étrangers, surtout les Blancs, là, ils venaient beaucoup faire des visites, et on en profitait pour vendre (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

La croissance de l'association imposa la réforme de l'organigramme de l'association, qui reçut son récépissé de reconnaissance en 1988. En 1992, un processus de relecture de tous les textes de l'association fut lancé :

> En 92, j'étais toujours à Zoaga, mais on voulait voir maintenant refaire la relecture de tous les textes de l'association, de statut, le règlement intérieur, l'organisation, l'organigramme même de l'association, parce que on a trouvé que l'association avait une certaine taille là, qu'on ne pouvait plus faire passer l'information comme ça (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Ainsi s'opéra une décentralisation à travers le redécoupage des zones. Pour ce faire, l'association sollicita le support d'un consultant qui engagea un processus de renforcement des compétences des équipes et un sondage des membres de la base afin de recueillir les informations susceptibles d'orienter l'adoption du nouvel organigramme et des textes de l'association : « l'idée même est venue des membres, parce qu'ils disent que bon, euh vu la taille maintenant, c'est un peu difficile pour les membres à la base, d'avoir les, les informations et de prendre des décisions » (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Le résultat de tout cela aboutit à un découpage spatial de la zone de couverture en quatre niveaux : le groupe, le village, la sous-zone et la zone. Chaque échelon est désormais chapeauté par le bureau élu par les membres. Il y a d'abord une assemblée de groupes dirigée par un comité composé de trois personnes, puis une assemblée de villages dirigée par un comité de villages composé de six personnes. Les différents membres des comités de village se réunissent et choisissent en leur sein six personnes devant constituer le comité de sous-zone. Enfin, une assemblée entre membres des comités de sous-zones désigne six personnes pour former le comité de zone. Et chaque zone désigne sa présidente, membre de droit du bureau exécutif de l'association à la suite de l'assemblée générale et du vote. Même si les hommes sont acceptés comme membres, ils ne sont pas éligibles pour être présidents de zone. Cela réduit à néant la possibilité d'avoir plus d'un homme au niveau du bureau exécutif car toutes les présidentes de zone sont élues dans le bureau exécutif, plus deux commissaires au compte, dont un seul peut être de sexe masculin[55].

La procédure d'adhésion est du style « bottom up » à tous les échelons, comme le décrit cette participante : *« On te présente dans le groupe, après dans le village, dans la sous-zone, dans la zone. Pour savoir que tu es membre de l'association* (Nathalie, entretien du 26 Août 2015, Zabré). L'adhésion à l'association donne lieu à la délivrance d'une carte d'adhésion et exige des droits de cotisation annuelle de 250 FCFA par membre. En 1995, le processus a permis le découpage de l'espace territorial de couverture de l'association en 12 zones[56].

[55] Selon Albertine (entretien 21 Août 2015, Zabré), c'est en 1992, au profit de la réforme de l'association, que les hommes sont acceptés au sein de l'association après qu'ils aient manifesté leur intérêt du fait notamment des retombées bénéfiques des actions de Pag-la-yiri au profit de leurs épouses : dotation en ânes, bœufs, charrues, charrettes, production composte, cultures maraîchères…

[56] Boussou (dans la province du Zandoma), Garango, Goumboussougou, Médéga, Sampéma, Youga, Youngou, Zabré 1, Zabré 2, Zoaga, Zonsé, Zourma. Boussou était la seule zone qui relevait d'une autre

Après la mise en place de toutes les instances locales de l'association, et surtout la désignation des représentantes de zones, une assemblée générale fut convoquée visant à mettre sur pied un bureau exécutif composé de 14 membres. C'est lors de ce processus de relecture des textes que l'adhésion des hommes a été acceptée. Le bureau exécutif est composé de : 1) la présidente ; 2) la vice-présidente ; 3) la secrétaire générale ; 4) la secrétaire générale adjointe ; 5) la trésorière ; 6) la trésorière adjointe ; 7) les responsables aux activités économiques (3) ; 8) trois responsables de l'organisation ; 9) deux commissaires au compte (dont un homme).

La cérémonie pour l'installation du bureau débute en présence des autorités, des responsables de services techniques, des chefs coutumiers et des autorités religieuses. Avant la désignation des membres, le rapport moral et le rapport d'activité sont présentés à l'assistance. De l'avis des participantes présentes à la cérémonie, la désignation s'est faite de façon démocratique, par un vote au bulletin secret :

> - Et moi, j'avoue que en tout cas, de 85 jusqu'en 95, là, en tout cas moi, j'ai beaucoup travaillé, j'ai pris le travail de Pag-la-yiri comme mon propre travail. Et puis, ça a fait que, les gens quand on voulait renouveler le bureau en 95, les, les, les particuliers mêmes du village sont venus s'assoir pour qu'on vote les responsables de zones pour voir de leurs yeux avant de quitter. Et on a commencé du matin jusqu'à minuit.
>
> - *C'était chaud hein ?*
>
> - C'était chaud.
>
> - *Il y avait des bulletins de vote ?*
>
> - Bulletin de vote, par, et puis, il y avait, c'était des cartes, des cartes, quand ta candidate prend la carte, tu sais, tu vas regarder bien sa carte, quand on passe, on dit de voter maintenant, quand tu rentres, tu dois pouvoir voter la carte que ta candidate tient.
>
> - *Ok.*

province, toutes les autres étant de la province du Boulgou. Boussou ne fait cependant plus partie de l'association, réduisant ainsi le nombre à onze.

- On vous donne les cartes là, vous tenez comme ça, montrer au public, et puis, maintenant, on dit bon, on commence les votes. Il y avait presque 500 cartes différemment…

- *Tchjié….*

- Hum, c'était dur deh ?

- *Il y avait beaucoup de femmes, hein ?*

- Puisque, en ce moment, les femmes disaient que oui, que euh, la présidente, comme elle est de Garango, elle veut retirer le siège amené à Garango, elles, elles ne seront pas d'accord, donc, tout le monde s'est levé debout pour lutter contre ça. Vous voyez. (Rires)

- *Pour que ça reste ici, à Zabré ?*

- Pour que ça reste à Zabré. Le siège reste à Zabré (Hélène, entretien du 25 Août 2015, Zabré).

L'élection du bureau semble avoir rempli toutes les règles de régularité, même au niveau du poste le plus convoité. Notre participante a été confrontée, pour le poste de secrétaire générale, à la candidate sortante. Cet affrontement verra la victoire de la participante citée à l'instant, qui avait les faveurs de la présidente contre la secrétaire générale sortante. Toutefois, la fondatrice n'aurait pas imposé une candidate car ce sont les électrices qui ont départagé les deux candidates, comme l'exprime cette autre participante qui a également assisté au vote :

- Hein, hein, puisque c'était en face de la mairie, sous les arbres là, l'assemblée générale s'est fait là-bas, et, avec un millier de personnes, donc, ça été un vote. Donc, on ne peut pas dire que c'est, que c'est comme ça, si c'était une désignation peut-être on allait dire que non, madame Kaboré a désigné Mme la présidente et puis laissé Mme Hélène, des tas, tas, tas, mais c'était un vote.

- *Elle a voté, comment je vais dire, les femmes ont voté ?*

- Oui.

- *C'est les militantes qui ont voté ?*

- Oui, ce sont les militants qui ont voté.

- *Avec des urnes ?*

- Oui.

- *Hum, vous, vous étiez là-bas ?*

- Si ! Moi j'étais là-bas. C'est ce jour-là même qu'on m'a nommée animatrice là (Albertine, entretien du 21 Août 2015, Zabré).

La secrétaire générale, qui a intégré l'association aux premières heures de son déménagement à Zabré, cela à l'initiative de la présidente fondatrice, était une figure de l'association :

- *Ça, c'était dans les années 80 ?*

- Han, ah…

- *À Moto ?*

- À moto, à moto. On n'avait même pas de… Et puis, ce qui, le risque même que nous, on a couru là, tu peux aller dans la zone des Koussassi là, les Bogodoboko, les Songo, tu reviens dans la nuit comme ça, tu peux tomber en panne. Soit tu laisses la moto dans une concession, demander, et tu marches à pied pour venir. Et la pluie même nous bât sur la route là, mais tout ça, là, ça nous a rien dit. Même les crédits qu'on plaçait, moi, je pars récupérer, je mets au dos, comme un enfant que j'ai porté, pour amener. Et moi, j'avoue que en tout cas, de 85, jusqu'en 95 là, en tout cas, moi, j'ai beaucoup travaillé, j'ai pris le travail de Pag-la-yiri comme mon propre travail (Hélène, entretien du 25 Août 2015, Zabré).

Malgré son engagement et son dévouement, Hélène sera défiée lors du renouvellement du bureau à son poste de secrétaire générale et battue par sa concurrente, qui deviendra plus tard présidente de l'association. Elle réussira par la suite à se faire élire au poste de vice-présidente de l'association et y restera jusqu'en 1999, année qui marque son départ par démission. La fin de la décennie 90 est aussi marquée par un ralentissement des activités de l'association et une expression de demande de changement à la tête de l'association :

- On savait qu'aux élections prochaines, elle allait céder le poste de la présidence à une autre personne, parce que nos partenaires même le réclamaient. […]

- *Chez vous là, c'est quoi, c'est comme l'article 37*[57] *?*

[57] Il s'agit d'un article qui est à l'origine de l'insurrection qui a entraîné la chute du régime Compaoré en octobre 2014. L'article empêchait le président de briguer un troisième mandat. Il est libellé comme

- Hum.

- *On ne peut pas se présenter plusieurs fois ?*

- Éternellement ?

- *Ouais.*

- Être présidente à vie ?

- *Oui.*

- Est-ce que ça, c'est la bonne gouvernance ? (Rires)

-(Rires). Donc, vous, vous étiez en avance même ?

- Hein ? Oui !!!

- Vous étiez en avance sur le Burkina ? Hon, selon les textes, elle ne devrait pas pouvoir se représenter à vie ?

- Non, non, non, même si on l'a dit pas, si on ne l'a dit pas, si on ne l'a dit pas clairement, il y a des réactions-là, qui laissent voir que les partenaires mêmes voulaient qu'il y ait un changement, du bureau, exécutif quoi. Voilà, elle peut toujours rester comme conseillère, comme quelque chose comme ça, on ne l'écarte pas du truc, mais au moins…

- *Au niveau de la tête, là, qu'il y ait un changement ?*

- Voilà, qu'il y ait un changement. Et même peut-être à la prochaine assemblée, moi aussi je vais partir et puis céder la place à quelqu'un d'autre (Présidente, entretien du 3 septembre 20152015, Zabré).

La présidente actuelle de l'association évoque l'éventualité du départ de la fondatrice à la tête de l'association lors du renouvellement. Le règne continu et à vie est présenté comme contraire à la bonne gouvernance. Même les organisations de la société civile semblent intégrer les exigences de la démocratie qui font de l'alternance et du vote des valeurs primordiales. Depuis le retour du pays au suffrage universel en 1991, l'espace publique politique de la société civile, du monde associatif, syndical, est fortement influencé par les termes de la démocratie censés régir la gestion de la chose publique. De nombreux bailleurs de fonds font de l'observation de ces termes une des principales conditions du renouvellement ou maintien de leur aide/ soutien.

suit : « Le président du Faso est élu pour cinq ans au suffrage universel direct, égal et secret. Il est rééligible une fois ».

L'association Pag-la-yiri aussi est influencée par ce climat général qui prévaut dans le pays. L'alternance à la tête du bureau est souhaitée afin d'épouser les principes du moment.

Malheureusement, cette succession à la tête de l'association ne se fera pas par un passage de flambeau mais plutôt par un coup de destin, avec la mort de la présidente-fondatrice le 24 Décembre 2000. Cette disparition constitue un véritable coup dur pour l'association qui a, jusque-là, été portée à bout de bras par la même dirigeante, ce qui créa un état de sidération au sein de l'association. On se demandait si Pag-la-yiri allait survivre à son initiatrice, conformément au souhait que cette dernière avait exprimé de son vivant. Une inquiétude relayée également par l'actuelle présidente qui l'exprime ainsi :

> *-Et puis, donc, en 2000. Mais, quelle était votre plus grosse inquiétude, après le décès de votre fondatrice ?*
>
> -Hum, à tous les niveaux.
>
> *-À tous les niveaux ?*
>
> -On se posait la question, est-ce qu'on allait pouvoir résister.
>
> *-Qu'est-ce qui vous faisait peur surtout ?*
>
> -Euh, bon, côté, côté partenaire, côté partenaire. Si c'est l'organisation, etc., etc., comme, c'est déjà mis en place, et comme, c'est eux-mêmes leur propriété, elle est venue avec les idées, les organiser, donc, si elles veulent, elles peuvent continuer, mais, financièrement, les partenaires financiers, c'est ça qui était un problème.
>
> *-Il fallait d'abord les conserver, et puis, peut-être même recruter de nouveaux partenaires ?*
>
> -Et recruter de nouveaux partenaires…
>
> *-Pour renforcer l'association ?*
>
> -Voilà, c'est ça (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Toutes ces inquiétudes reposent la problématique du leadership féminin, ainsi que de la vitalité et la continuité des associations et organisations féminines à leurs mères-

fondatrices ou initiatrices. Malgré le fait que le départ de la fondatrice était envisagé, son départ soudain n'avait pas permis une quelconque préparation à ce changement. La figure fondatrice devient comme la mère nourricière qui assure la vitalité de l'association, qui bien que constituant une structure collective, est largement tributaire du prestige et de l'autorité de sa fondatrice. Le prestige et l'autorité forgés dans le temps, du fait notamment de sa capacité à faire perdurer l'association, la légitime de plus en plus et contribue à renforcer cette légitimité.

En attendant de continuer à scruter le cours évolutif de l'association après la disparition de sa fondatrice, une petite halte sur cette dame s'impose. Malgré les difficultés d'une biographie rigoureuse du fait notamment de la disparition de la plupart de ses congénères et aussi, de l'analphabétisme qui ne permet pas l'existence de sources écrites ou la constitution d'une mémoire historique documentée, des témoignages d'expériences vécues permettent d'en savoir davantage sur la défunte fondatrice.

3. Monique Kaboré née Zigané : l'émergence d'un leadership féminin à l'année internationale de la femme en 1975

Autour des figures historiques ou marquantes d'une société, d'un groupe, d'une communauté, s'agrègent des discours aux registres divers (mythes, légendes, sagas…) mais qui comportent aussi une part de vérité historique. Sans faire la biographie classique du personnage, nous allons mettre en vue les opinions, sentiments, expériences qui peuvent permettre de le saisir. Au-delà du parcours, de l'œuvre accomplie et de sa position imminente à la tête de nombreuses femmes – d'abord localement, puis progressivement réparties sur un espace géographique plus large et

déconcentré –, Monique Kaboré a su surtout bousculer des obstacles structurels, traditionnels, sociaux et politiques, en faisant œuvre de pionnière dans cette contrée du pays. Son initiative émerge à une période où on parle à peine des organisations et associations féminines, ce qui démontre son caractère volontaire et endogène. Son idée de regrouper quelques femmes de Zoaga pour une entraide informelle aboutira finalement à assoir une grande structure de la solidarité féminine et aussi à l'inscrire dans l'histoire collective locale. Ainsi, Mme Kaboré est perçue comme une femme exceptionnelle, comme l'exprime cet extrait :

- *Qu'est-ce que vous retenez d'elle ?*

- Comme ?

- *Comme femme, ou bien comme présidente ?*

- Ah, en tout cas, je n'ai pas vu son deux. Je n'ai pas encore vu. Et je suis sûre que je ne vais plus voir. Parce que, je dis cela, parce que, quand elle a commencé, c'était la femme d'un enseignant, elle a commencé à aider les femmes de Zoaga, jusqu'à un moment donné, elle s'est dit que « ah, pourquoi ne pas les rassembler, on va commencer à faire des cotisations, et puis des gens, pour s'entraider ». Et, elle a débuté ainsi, petit à petit et puis bon, avec, alors que elle faisait gâteau, elle vendait gâteau, coura-coura[58], et elle partait au Ghana payer des pagnes, elle venait vendre ainsi cela. Donc, moi, je me disais, si c'est une femme, une femme qui a souffert comme ça, quand il y a l'argent qui arrive, elle doit, je ne sais pas comment je vais dire ? Elle doit se préoccuper d'elle prioritairement, mais c'est une qui n'a pas fait ça. Même pas une case ronde[59], elle n'a pas construit, alors que, elle avait l'argent. Même pas une case ronde, elle n'a pas construit, pour elle ou bien pour ses enfants. Je dis ça parce que il y a des preuves, les gens, en tout cas, les gens parlaient, que elle est en train, elle travaille, elle flatte les femmes, elle amène l'argent des femmes, construire des, des, des villas pour ses enfants, elle met l'argent dans la banque tout ça, alors que, moi personnellement, elle m'avait pris comme sa fille, et moi, je la connaissais très bien, et je savais ce qu'il y a. Donc, au décès de son mari, quand on est rentré à Pouytenga, c'était dans la maison du cousin de son mari, qu'on a posé, qu'on a déposé le corps. Le lendemain, pour enterrer. Et quand elle-même elle est décédée, c'était la même chose, c'est dans la maison qu'on a déposé son mari là, c'est

[58] Tourteau d'arachide en forme de bracelet très prisé comme collation par les adultes et les élèves notamment.
[59] Maison traditionnelle de forme circulaire dont les murs sont en banco et le toit en paille, typique des zones rurales au Burkina Faso.

> dans la même maison qu'on l'a déposée, elle n'avait même pas de cour (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Cet extrait donne à percevoir l'origine de l'action collective de Mme Kaboré qui œuvrait déjà dans le petit commerce et dans l'importation de pagnes du Ghana. Aussi, en tant que femme d'un instituteur dans le village de Zoaga, elle bénéficiait d'un statut particulier. De sa situation somme toute privilégiée, elle décida de s'engager à aider les autres femmes à travers un regroupement solidaire qui, plus tard, connaitra un accroissement à travers son extension à d'autres localités de la région. Malgré le succès et l'afflux des financements, notre interlocutrice exprime que la fondatrice refusait un quelconque enrichissement personnel au détriment des membres de l'association. Elle fait cependant état des rumeurs selon lesquelles elle aurait profité des femmes rurales pour s'enrichir, se construire des villas. Or, notre interlocutrice nous relate un ensemble de faits, notamment que la maison qu'elle occupait à Zabré n'était pas sa propriété mais une location, qui démontrent l'inexactitude d'une prétendue fortune immobilière de la fondatrice. Bernadette considère la fondatrice comme sa maman, et nous confesse la proximité entre leurs familles. Ainsi, son mari aurait assuré la gestion des biens du mari de Monique Kaboré (un troupeau de bœufs), jusqu'à leur récent transfert à leurs enfants. Notre enquêtée fait prévaloir l'image d'une femme hors pair qui s'est résolument engagée à aider les autres femmes qui ne bénéficiaient pas des mêmes avantages qu'elle dans cette région rurale.

Au-delà de sa fibre solidaire envers les autres femmes et de son sens éthique, il ressort également des témoignages sa faculté à créer un réseau au plan national et international, permettant ainsi à l'association d'avoir une certaine notoriété et d'attirer la sympathie et des ressources de la part d'acteurs tant privés que publics :

> Oui, avant la mort de la présidente là, en tout cas, tout allait très bien, c'est comme je le disais avant, puisque, euh, chaque fois madame

> participait aux rencontres, réunions, à l'intérieur comme à l'extérieur du pays, donc, elle commentait beaucoup sur l'association, donc, vous savez que à ce moment, il n'y avait pas beaucoup d'associations, comme présentement là, hum, hum. Donc, chaque personne qui entend le nom de l'association Pag-la-yiri veut venir savoir ce que les femmes de Pag-la-yiri là font, et, bon, moi, je peux dire que, il y avait beaucoup même de partenaires. Pag-la-yiri avait beaucoup de partenaires en ce moment. Comme il y avait pas beaucoup d'associations, ni de groupements, à ce moment-là, et c'était Pag-la-yiri, Pag-la-yiri, là (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

L'extrait porte sur l'ouverture internationale de l'association qui a permis à la fondatrice d'effectuer des voyages dans des pays européens à l'invitation d'organisations, lui offrant une tribune de présentation et de promotion de l'association en vue de collecter et de recueillir des ressources destinées aux activités de l'association.

Même si a priori, les accords et soutiens se faisaient entre l'association et les partenaires, la dimension personnelle de la présidente est prépondérante. La maitrise, même sommaire, de la langue française s'avérait nécessaire pour assurer l'animation lors des rencontres de promotion. Cela alors même qu'elle n'avait pas suivi un cursus scolaire et que ce serait grâce à son mari instituteur qu'elle a pu avoir une base didactique. Par ailleurs, elle était pourvue de grandes habiletés de socialisation, ce qui lui facilitait le réseautage et le partenariat. Notre propre père, qui a été préfet de Garango, village natal de la fondatrice, nous a partagé quelques confidences d'une personne affable, sociable, qui avait le contact facile et le sens de la communication. Elle n'hésitait pas à prendre des initiatives pour solliciter régulièrement les personnes-ressources locales pour le soutien des activités de l'association. En presque deux décennies, elle a ainsi réussi à enclencher un mouvement de femmes rurales mobilisées dans diverses localités à travers plusieurs activités. La décennie 80 marque donc une période d'ascension pour l'association qui s'implante ainsi dans de nombreuses localités en renforçant également ses effectifs.

La fondatrice constituait non seulement une figure locale de la région d'implantation de l'association, mais elle avait acquis une stature nationale, ce qui lui a valu de siéger dans la chambre des représentants[60] qui regroupait les leaders d'opinion issus de diverses communautés. Cela constituait également une action positive en faveur de l'implication des femmes, rurales notamment, à la vie publique, dans la mesure où la gent féminine dans la décennie 90 était faiblement représentée dans la sphère politique et la société civile. Cette place acquise dans une représentation nationale illustre que sa notoriété avait franchi le cadre local, permettant ainsi aux femmes rurales d'avoir une de leurs consœurs reconnues et choisies pour porter leur voix au niveau national. Sa disparition a donc constitué une énorme perte au plan local, mais aussi au niveau national. Malgré l'onde de choc, il a fallu assurer la continuité de l'œuvre, ce qui allait être le meilleur hommage qui soit rendu à la défunte. Après un moment de deuil, le bureau fut convoqué pour statuer des actions à entreprendre en vue de la reprise des activités de l'association :

> - *Puis, qu'est-ce que vous vous dites entre vous ?*
>
> - Bon, qu'est-ce qu'on se dit entre nous ? Après, après il fallait, c'était vraiment difficile, et même jusqu'à présent c'est toujours difficile. Parce que on n'a pas tous les, les, les, les documents, très, très importants, comme ça de l'association, il fallait recommencer à zéro.
>
> - *Vous avez perdu des documents ?*
>
> - Non, on n'a pas perdu, mais, il y a certains trucs-là, par exemple quelqu'un qui veut passer la main à quelqu'un peut dire voilà nos partenaires, même si on le sait, en tant que présidente, elle a aussi quelques documents importants, chez elle, qu'elle peut garder, avec des circonstances tristes comme ça, est-ce que tu peux aller dire à la famille, donne-nous ça, donne-nous ça, donne-nous ça ? Donc, c'était difficile, donc, le bureau s'est réuni et convoqué une assemblée avec l'équipe

[60] La chambre des représentants est une chambre consultative de la société civile, adjointe à l'Assemblée Nationale, installée en décembre 1995. Elle regroupe essentiellement les leaders d'opinion issus des communautés de base et a un rôle consultatif dans le processus législatif.

technique, et puis choisir, qu'est-ce qu'on peut dire ? C'est une intérimaire ?

- *Hon, ok.*

- Voilà, choisir une personne qui pourrait répondre aux courriers, et, donc, on a choisi…

- *Ça, c'est en 2001 ?*

- Ça, c'est en, est-ce que c'était en 2001 ? Elle est décédée le, c'est le vingt et, ce n'est pas le 24 ? Je n'ai pas la date exacte, mais c'est…..ça doit être le 24 décembre. […] Donc, c'est en février, puisque, janvier, février, bon, et puis on ne pouvait pas quand même rester comme ça, sans rien faire. Donc, on a, on a fait la rencontre et on a choisi. On m'a choisie, d'être intérimaire. […] Et là maintenant, on avait, on a écrit à nos, à certains partenaires qu'on connaissait pour annoncer le décès et puis bon, ils étaient au courant du, du, chose, mais leur faire parvenir la note, la décision qui a été prise par le bureau, voilà. Pour la continuité de l'association (Présidente, entretien 3 septembre2015, Zabré).

C'est ainsi que l'association amorça des pourparlers avec un partenaire qui permettront la relance de l'association. Selon certaines sources, ce serait par le biais de la défunte fondatrice, plus exactement par le biais d'une de ses amies alors ambassadrice du Burkina Faso en Finlande, que ce partenaire était déjà entré en contact avec l'association, avant même le décès Mme Kaboré :

- *Ok, c'est vrai que vous ne faites pas partie de, du bureau mais, est-ce que vous savez comment* vous *avez pu avoir un partenaire, ce partenaire-là? Comment ça s'est passé ?*

- Partenaire Martta ?

- *Qui a été à l'origine ?*

- Partenaire, Marttaliitto, en tout cas, les informations que moi j'ai reçues, il y avait une ambassadrice là-bas, ou bien comment on dit, Anne Konaté. Anne Konaté, c'était l'amie de la regrettée. […] Madame Monique Kaboré.

- *Monique Kaboré.*

- Hum, hum. Donc, elle était en Finlande, puisque Marttaliitto, c'est une ONG finlandaise, donc, c'est une ONG, si ils accompagnent un village comme ça, après les 10 ans, ils changent de coin. Ils peuvent aller en Asie, les accompagner là-bas, dix ans après ils partent en Afrique du sud, donc, comme elle était là-bas, ils voulaient…

- *Changer… ?*

- Venir en Afrique, pour accompagner une association. Mais comme elle aussi, elle connaissait très bien, maman Monique, c'est une amie, et elle savait très bien comment elle se battait, c'était une femme battante, elle les a orientés vers l'association Pag-la-yiri, des informations que moi, j'ai reçues, c'est comme ça que c'est né les relations entre et Marttaliitto, et puis Pag-la-yiri (Marie, entretien 31 août 2015, Zabré).

Nous avons une autre participante qui donne quelques informations complémentaires à notre interlocutrice précédente :

- Ok, mais, bon, après son décès, est-ce que il y a beaucoup de partenaires qui sont restés avec vous ?

- Bon, après son décès…

- En 2000 déjà, il y avait combien de partenaires ?

- En 2000, je vous ai dit qu'on traversait une période difficile. En 2000, on avait toujours la coopération suisse.

- Ok.

- Qui nous appuyait dans le cadre de l'alphabétisation.

- Bantaaré hein ?

- Hon, et quoi, en 2000 aussi, on était au début d'un partenariat, avec des Finlandaises, une ONG finlandaise, qui était aussi des femmes, mais, ce n'était pas tellement, ce n'était pas tellement, bien stable d'abord, parce que c'était un début, on ne se connaissait pas, on ne se comprenait pas, donc, c'était bon…

- Le début ?

- Le début.

- Ok, mais, vous aviez déjà signé un accord avec… ?

- Un accord, c'est peut-être trop dire, mais en 2000 là, non, on a travaillé comme ça pour avoir la confiance des uns et des autres, d'abord.

- Mais, vous réalisiez les activités, ensemble, avec l'ONG finlandaise ?

- En 2000 ?

- Oui, oui.

- En 2000, non, c'était des correspondances, la faisabilité, pour qu'on se connaisse très bien, voilà.

- Oui, oui.

- C'est en 2001 qu'on a signé maintenant, un contrat, là, bon, ce que eux, ils disaient, on se comprenait, on voyait là où eux ils voulaient en venir, et nous aussi, on les avait montrés où on voulait arriver, et là, on s'est, on a signé des contrats, c'est trimestriel, c'est triennal ?

- *Triennal ! Trois ans, trois ans !*

- Trois ans, trois ans.

- *Ok, hon, triennal ! Ok. Donc, c'est là, c'est grâce à la défunte présidente que vous avez eu ce partenaire là, vous avez dit déjà en 2000, vous étiez en pourparlers ?*

- En 2000 là, il faut dire que, en son temps, il y avait des partenaires aussi, qui étaient en recherche aussi, des gens qui étaient en recherche de partenariats au niveau de l'Afrique.

- *Hum.*

- Voilà, donc, c'est, oui, je peux dire, c'est à cause d'elle, parce que, c'est par l'intermédiaire de Anne Konaté, la ministre là, elle était ministre ou bien ambassadrice.

- *Hon, elle a été ministre aussi, oui, oui.*

- Voilà, donc, c'est à travers leur collaboration que ces partenaires-là sont venus au Burkina, et quand ils arrivent comme ça, ils essayent d'aller dans des ministères pour discuter, connaitre les associations, féminines, etc., etc., et c'est là elles ont fait le tour et puis venir maintenant à Pag-la-yiri.

- *À Pag-la-yiri ?*

- Voilà, et à travers les discussions, les échanges, bon, ils ont trouvé qu'on avait les mêmes objectifs (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

L'arrivée du partenaire finlandais constitue une véritable aubaine pour l'association, car cela permettra l'implantation d'un programme d'intervention dans les zones couvertes par l'association ainsi qu'une expérience de partage et d'échanges entre les acteurs des deux parties. Les deux associations mèneront ensemble des activités diverses et multiples pendant dix ans, car les règles traditionnelles qui régissent cette organisation de coopération internationale est de ne jamais excéder plus de 10 ans de partenariat avec une structure dans un pays donné. Pour assurer la pérennité de leurs réalisations, une unité économique majeure, soit une boulangerie, sera mise en œuvre.

Durant ce partenariat, l'équipe intérimaire qui a pris la suite après le décès de la présidente mettra près de sept ans avant de renouveler le bureau. Selon la présidente, la période était éprouvante pour l'association qui n'arrivait plus à être à jour vis-à-vis des obligations, notamment l'organisation des assemblées générales. Face à cette situation, le renouvellement du bureau ne constituait pas une urgence, et les membres étaient de toutes façons peu enthousiastes de s'y engager :

> Bon, on fait, on fait des rencontres, des, on fait l'assemblée, mais, c'est comme je dis là, il y avait tellement de peur que personnes ne voulait se prononcer, dire que on veut renouveler le bureau. Parce que quand elle était morte là, vraiment, on traversait une période difficile, on traversait une période difficile, donc, c'est comme j'ai dit l'autre jour à une de nos réunions-là, je dis, on a, on a, là, c'est un groupe. Un réseau Emmaüs là, je dis, on a voulu faire l'assemblée générale, on voulait faire le renouvellement du bureau, mais, on s'est dit que des gens qui prennent un poste avec des difficultés, qui n'ont pas pu arriver à faire une assemblée générale, et ils veulent changer de, renouveler de bureau. Qui est fou pour s'engager, et les gens ont, donc, c'est dans ce même contexte, là (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

À la différence du long processus qui avait antérieurement présidé à la mise en place du bureau en 1995, le manque de moyen est évoqué pour simplifier la procédure de désignation, évitant ainsi la sérielle de consultations et de désignations des représentantes des différentes instances locales précédemment à l'élection des représentantes de zones et du bureau exécutif de l'association :

> - *Ok, comment s'est fait votre élection ? Au bureau ?*
>
> - Bon, notre élection de bureau, puisque, d'habitude quand l'ex présidente était là, pour faire le bureau, c'est une assemblée générale on convoque, les gens dans les villages, dans les sous-zones, dans les zones, et peut-être ça peut durer deux jours, voilà, c'est quelque chose qui est bien préparé. Mais, comme bon, elle est décédée, et puis des fois, on demande, dans des projets ou bien, on demande des, les, les, je veux, les rapports de bureau, les noms, les noms, les membres de bureau, les noms des membres de bureau, alors pour faire autres activités, on se dit que bon, comme on n'a pas les moyens pour faire ça, en tout cas, la

> présidente, la secrétaire générale a convoqué les responsables des zones, les présidentes des zones, les secrétaires des zones, en plus les animatrices des zones, et quand on est venu ensemble, on a causé sur le problème, des fois ils veulent faire quelque chose, mais il faut joindre une copie, ou bien des signatures des bureaux, des membres de bureau, donc, comme le problème est ainsi, c'est brusque, mais on n'a pas les moyens pour faire comme on avait l'habitude de faire quand la présidente vivait. Donc, ah, si tout le monde est d'accord, on peut le faire, parce que des fois, c'est obligé. Donc, chaque zone est sortie, on s'est, on a fait, on s'est rencontré, on s'est vu, et puis, on est tombés d'accord, et c'est là maintenant…
>
> - *Tombé d'accord sur ?*
>
> - Bon, sur le vote, sur comment on va faire.
>
> - *Ah, voter, fallait voter la représentante de chaque zone ?*
>
> - Voilà, on a la représentante de chaque zone, donc, c'était comme ça.
>
> - *Donc, les 12 zones là, chaque zone avait sa représentante ?*
>
> - Voilà.
>
> - *Ok. Est-ce que il y a quelqu'un parmi vous qui a imposé des candidates dans des zones ?*
>
> - Non, moi, je n'ai pas vu (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Il est fait ici état des difficultés en termes de ressources qui ne permettaient pas d'impliquer tous les membres de l'association depuis la base dans la procédure du renouvellement du bureau. Après plus de sept ans de statu quo, la procédure a impliqué les responsables des zones ainsi que des animatrices. Or, selon de nombreuses sources, le statut et le règlement de l'association prévoit le renouvellement du bureau à chaque cinq ans. Le fait d'écourter le processus annihile l'implication des membres de base pour la désignation de la structure dirigeante et constitue un recul par rapport à la précédente expérience.

* *

*

Au-delà de l'obligation du respect des textes règlementant le fonctionnement et l'organisation de l'association, le renouvellement du bureau obéit à l'exigence de

faire valoir la régularité du fonctionnement de l'association, surtout au niveau de son organe de direction. Cela est bien souvent un indicateur quant à la vitalité et à la santé d'une organisation, ainsi que de la constance et de la soutenabilité de ses actions et autres réalisations. La non observation de la règle de renouvellement pouvait constituer une carence aux yeux des partenaires, entachant également la crédibilité de l'association. Le renouvellement permet pour ainsi dire à l'association de se mettre en règle au plan formel, même si cela porte entorse à la vitalité participative interne de l'association. Le décès de la fondatrice est évoqué pour expliquer la situation, soulignant encore l'influence personnelle de la leader sur la vie et le devenir même de l'association. Toutefois, le maintien des activités de l'association plus de quinze ans (15) ans après la disparition de sa fondatrice nuance la perspective et porte aussi à penser que la solidarité entre les femmes rurales a pu trouver un ancrage par le biais de l'association.

Chapitre 8

Pag-la-yiri : de la solidarité féminine locale à la solidarité transrégionale, institutionnelle et internationale

À l'origine de la création de l'Association Pag-la-yiri, comme déjà indiqué, Feue Mme Kaboré décide de regrouper les femmes rurales de Zoaga, qui sollicitaient régulièrement son aide, pour lancer une tontine qui permettra à chacune de disposer de fonds pour démarrer une activité génératrice de revenus. Les différents témoignages situent le début de cette initiative à 1975. L'initiatrice elle-même était active dans la transformation et la valorisation de certains aliments locaux ainsi que dans l'importation de pagnes à partir du Ghana voisin. Le succès de l'opération entraîna d'abord de nouvelles adhésions et, progressivement, des répliques dans d'autres petites localités environnantes. En plus des activités rémunératrices, essentiellement dans le commerce, s'ajoutèrent de nouveaux secteurs d'activité tels que le champ collectif, l'apprentissage en couture, le tissage… Parallèlement, apparurent les premières animatrices chargées d'assurer l'apprentissage des femmes, ainsi que des groupes de jeunes filles qui s'organisèrent entre elles en s'inspirant des actions, pratiques et activités de leurs mères. Au début, les rencontres et réunions se déroulaient sous les arbres de la demeure de la présidente et par la suite, ces femmes réussirent à ériger un local à Zoaga qui servit de centre de rencontres et d'apprentissage.

1. De l'initiative individuelle d'une solidarité informelle des femmes rurales à l'institution d'une solidarité formelle et collective des femmes

Avec l'installation de nombreux satellites dans d'autres localités et l'accroissement des effectifs des membres, pour des raisons pratiques et stratégiques, la décision fut prise de délocaliser le siège dans la ville de Zabré, qui est le chef-lieu du canton et constitue un centre administratif hiérarchiquement plus élevé. De l'avis de nos enquêtées, c'est en 1978 que, sur la demande des femmes de Zabré, le siège sera délocalisé à Zabré. À l'époque, l'association n'avait pas encore reçu son récépissé, et donc n'avait pas une existence officielle et légale. Le premier siège situé près de l'actuel poste de commissariat de la ville de Zabré sera par la suite délocalisé pour le siège actuel. Dans ce nouvel emplacement, l'association dispose d'un moulin, ce qui constitue une aubaine pour les femmes qui avait recourt notamment aux meules, dans les activités domestiques, pour disposer de la farine pour la cuisine. Aussi, en plus des activités initiales telles que la tontine, la couture, l'artisanat, les petits commerces, l'association diversifie ses domaines d'intervention en s'intéressant davantage au secteur agricole : crédits d'équipement pour achat de charrette, de bœufs, de charrues, animaux de traits, construction de périmètres maraichers, mais exclusivement pour les femmes qui, jusqu'en 1995, furent les seules habilitées à adhérer à l'association.

1.1 Le financement des activités

Dans la décennie 80, l'association contracte des prêts auprès des institutions bancaires étatiques spécialisées dans le financement du monde agricole, à savoir la Caisse Nationale de Crédit Agricole (CNCA) et la Banque Agricole et Commerciale du Burkina (BACB). Ces prêts étaient destinés à l'équipement des membres en outils et

instruments agricoles. Une somme conséquente de 50 millions FCFA à l'époque. Ne disposant pas de compte bancaire sécurisé localement, ni de coffre-fort, l'association a recourt à la maison des fétiches du chef pour mettre l'argent en sécurité, lieu considéré sacré et sanctuaire que nul n'oserait profaner sous peine d'entraîner la colère des mannes qui séviraient contre le ou les coupables.

Pour assurer le financement de ses activités, l'association avait recourt à des structures de financement et des organismes nationaux :

> - Et quand je récupère, je donne aux responsables, et c'est, chez le chef dans la maison des fétiches là, on emballe notre argent, on part jeter, il y avait pas aucune banque ici.
>
> - *C'est là-bas, que vous déposez l'argent ?*
>
> - Ouais. Vous voyez ?
>
> - *Et généralement quand vous repartez, vous retrouvez le même montant, personne n'enlève ?*
>
> - Même montant, personne ne va rentrer là-bas, dans la maison de fétiche là, si ce n'est pas le chef, sa première femme, personne ne rentre là-bas (Hélène, entretien du 25 août 2015, Zabré).

Le problème viendra cependant des difficultés de remboursement des membres et le recourt, par les institutions bancaires, de la police comme moyen de pression afin de recouvrer le montant alloué. Face à la menace d'emprisonnement, la participante dit avoir suggéré à la fondatrice de recourir au fonds de l'équipement pour apurer le montant en souffrance et éviter ainsi la prison.

> Hein, c'est moi, que me suis approchée à la présidente, j'ai dit : « maman », ah, puisque, comme elle est plus âgée que nous, moi, je l'appelle « maman », « maman », je ne l'appelle pas à son nom. Donc, j'ai dit bon, comme c'est ainsi et que je connais les femmes avec leurs villages, est-ce qu'on ne peut pas prêter l'argent de l'équipement, rembourser, et puis, je vais récupérer mettre… Elle a dit : « hey ! Est-ce que tu as l'argent de l'équipement ? » Je dis « oui, on va appeler mes ministres », puisque nous, on appelle les responsables des zones là, les ministres. Donc, je dis « je vais appeler mes ministres ». Les ministres sont venus, je dis « ah, puisque il y avait une vieille, vieille, vieille

> femme aussi, que nous, on l'a nommée présidente ». C'est elle qui est présidente de, des autres zones là. Donc j'ai dit « présidente, est-ce que vous avez quelque chose dans votre compte de l'équipement agricole là, que vous pouvez nous prêter, on va donner ». Que « hum, qu'on a quelque chose, mais il ne faut jamais mélanger l'argent ». J'ai dit « mais depuis matin, on est là, on a parlé, parlé, leur dire de partir et puis revenir une semaine, ils ne veulent pas ». Mais on dit « le linge sale se lave dans la famille, comme c'est entre nous, on va prêter ça, leur donner pour qu'ils partent, et nous maintenant, on va rester récupérer ce qui est dans les villages et puis venir vous… » (Hélène, entretien du 25 août 2015, Zabré).

Hélène m'explique les deux sources de financement qu'elles avaient à l'époque, la banque de céréales et l'équipement agricole, deux volets financés par Frères des hommes, une ONG de France, Belgique et Luxembourg. Ainsi, la vente à prix social des denrées issues des banques alimentaires installées dans chaque village était destinée au village pour financer des activités d'intérêts collectifs. Par contre, les ressources issues de la vente pour l'équipement agricole en instruments et autres animaux de trait étaient retournées à l'association, qui disposait ainsi de fonds pour assurer son fonctionnement ainsi que d'autres activités. Hélène précise que ces subventions étaient gardées secrètement de la connaissance des bénéficiaires pour éviter notamment les refus de paiement sous prétexte que ce serait un cadeau de la part des bailleurs de fonds. Les bailleurs de fonds étaient peu regardants quant à la gestion de ces fonds dotés à l'association pour les deux champs d'intervention de sécurité alimentaire et de la promotion du secteur agricole. Ces pratiques permettaient à l'association d'avoir des largesses vis-à-vis de ses membres et des populations locales, ainsi que des responsables, et peut laisser à penser, quoi qu'aucune de nos enquêtées n'ait affirmé des éléments en ce sens, que certaines responsables ont pu se servir.

Il apparaît, en filigrane des propos de notre enquêtés, les types de rapport entre les membres, de l'ordre du syncrétisme. C'est le cas du terme affectif de « maman »

pour désigner la présidente-fondatrice, et ce en raison de sa séniorité. Il n'est pas bienséant d'interpeller un aîné, qui plus est, quelqu'un qui a l'âge de vos parents, par son prénom. En même temps, cela révèle un registre sentimental qui prévaut dans les rapports professionnels dans ce milieu communautaire destiné principalement aux femmes.

En revanche, le terme de ministre, très hiérarchique, solennel et pompeux est parallèlement utilisé, exprimant le pouvoir de ces responsables de zones, qui sont pour ainsi dire des notabilités locales. Il révèle aussi le réel pouvoir ou poids social de l'association dans ces localités d'intervention. Même si ces « ministres » ne sont investies d'aucune autorité politique légale et officielle, elles tirent leur pouvoir de la reconnaissance que les membres et les populations locales leur témoignent du fait des réalisations et supports offerts par le truchement de l'association. Elles occupent une position stratégique de par les prérogatives rattachées à leur fonction dans l'animation et la gestion des activités de l'association, notamment l'affectation et la répartition des ressources au plan local. Même si elles disposaient déjà d'un statut éminent, ces nouvelles fonctions sont venues conforter ce statut et aussi favoriser l'émergence de figures féminines au plan local.

À côté des « ministres » figurent les animatrices, chargées de former et de suivre les membres sur le terrain. Cette fonction est essentielle pour permettre à l'association d'outiller intellectuellement, techniquement, psychologiquement et financièrement les membres des moyens nécessaires à leur implication dans la vie collective locale.

1.2 La professionnalisation des intervenantes communautaires

Durant la décennie 80, l'association couvrait cinq zones : Zoaga, Zabré, Zonsé, Gomboussougou, Garango. Pour assurer l'animation de ces différentes zones, des

animatrices de zones furent recrutées parmi les animatrices bénévoles, et formées. En rappel, à cette période l'association était en phase de constitution, mais disposait d'un bureau. Le mode de sélection des animatrices bénévoles se faisait par les membres du bureau qui retenaient celles qui s'illustraient par leur engagement. Ces animatrices bénévoles recevaient une modique somme comme subside de motivations pour aussi les aider à faire face à leurs propres besoins. C'est en 1989 que la présidente actuelle de l'association, par exemple, sera officiellement recrutée comme animatrice au sein de l'association, et donc comme salariée déclarée à la caisse. Nous sommes alors une année après la reconnaissance officielle de l'association à travers l'obtention de son récépissé.

La déclaration des employées à la caisse montre ainsi un virage vers la professionnalisation des animatrices car ces dernières, au départ bénévoles, étaient habituellement exclues du travail rémunéré, agissant plus par simple dévouement et charité. Les procédures encadrant la reconnaissance d'une association imposent certaines obligations qui peuvent expliquer cette transformation du statut de bénévole à celui de salarié. Ce changement de statut participa aussi à améliorer l'image des animatrices au sein de leur communauté. La profession d'animatrice fut exercée au sein de l'association par d'anciennes pensionnaires rompues aux différents domaines de formation dispensés par l'association, mais parfois elles durent suivre des formations complémentaires afin d'être en mesure de porter les termes des projets de certains partenaires.

À la fin de la décennie 80 et au début de la décennie 90, un projet d'envergure intitulé RENAL fut exécuté par un expatrié dont le bureau était situé dans l'enceinte du CEAS[61], à Ouagadougou. Ce projet dura quatre ans, avec une extension de deux ans :

- *Quelle était votre condition de travail ?*

- […] Hum, ok, en son temps, ce n'était pas comme aujourd'hui, même si tu gagnais cinq francs, en tout cas, tu étais à l'aise. Parce que tout était moins cher. Sinon quand, après la formation, on nous avait donné, premièrement des CT, voilà, donc, après quand ils ont vu que les CT, ça n'allait plus, ils ont pris, et ils nous ont donné des motos, les toutes premières Yamaha dame.

- *Hum.*

- Ça, c'était en 1990.

- *Ok.*

- En juin 1990.

- *En 1990, ok.*

- Voilà, donc, chaque fin du mois aussi, bon, on gagnait quelque chose, et puis, il y avait du carburant pour faire les sorties, parce que…

- *Donc, vous étiez salariée ?*

- Oui.

- *Donc, on vous payait un salaire à la fin du mois ?*

- À la fin du mois, on nous payait un salaire.

- *Plus les bons d'essence ?*

- Voilà.

- *Ça, c'est à chaque fin du mois ?*

- Chaque fin du mois. Puisqu'on devait sortir dans les villages pour travailler. Hum, hum, en plus de ça, on était des, des, des animatrices, multi-domaines puisque il y avait le maraichage, il y avait le compostage, il y avait les fosses fumiers, et puis, il fallait aussi sortir dans les villages pour sensibiliser les femmes, bon, travailler avec eux dans les travaux, dans les champs de groupements, bon, et puis, il fallait récupérer les

[61] CEAS : Centre Écologique Albert Schweitzer du Burkina Faso est une organisation à but non lucratif de recherche, de formation et d'appui-conseil qui œuvre depuis 1982 pour le développement en Afrique. Elle a pour mission de contribuer au développement durable de l'Afrique en général et du Burkina Faso en particulier. Le centre intervient principalement dans la lutte contre la pauvreté et la protection et la gestion de l'environnement.

cotisations, donc, il y avait tout ça (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Les activités dans le champ de l'agriculture et de la culture maraîchère étaient surtout supportées par le partenariat avec le CEAS qui permettait ainsi aux animatrices et animateurs de disposer des conditions pratiques nécessaires pour les sorties d'encadrement des membres de l'association et des populations locales. Ce partenariat prendra fin après six années, entraînant également la fin des ressources consenties aux animatrices et aux animateurs :

-Ok, voilà. Et puis, après les six ans, 94, au moment 94 ?

- Bon, après les six ans, après les six ans le projet est, est parti. Bon, quand le projet est parti, bon, on était là, bon, on travaillait bénévole, durant bon, trois ans.

- *Jusqu'en 94 ?*

- Voilà, c'était toujours avec le CEAS que je suis venue en 92, là. Donc, je me suis dit que bon, le CEAS ça n'a pas longtemps travaillé, mais, quand le projet a arrêté, nous, on continuait à travailler. Même les pépinières, tout, la sensibilisation dans les villages, bon, quand on a les moyens seulement, on sort le faire.

- *Ok, qui vous donnait ces moyens ?*

- Bon, ça dépend, je dis ça dépend, parce que, bon, quand tu as la volonté de faire, surtout les villages ne sont pas les mêmes, par exemple, si j'ai cinq villages à travailler et que je vois que dans ces deux villages là, en tout cas, ils sont…

- *Plus motivés ?*

- Ils sont bien motivés, même si l'association ne me donne rien, et que je sais que bon, ce n'est pas loin, je ne me coûte pas d'aller les aider, moi, je pars. Voilà, donc, c'est ainsi que je faisais, en tout cas, moi, personnellement, c'est comme ça que je faisais (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Avec le départ du projet CEAS, les animatrices perdirent leur statut de salariées mais continuèrent d'exercer les activités sous le régime du bénévolat. Cette enquêtée s'efforçait de continuer à faire des sorties afin d'encadrer les bénéficiaires, surtout les plus motivés à continuer de recevoir un accompagnement pour faire prospérer leurs

activités. La pérennité des activités de l'association dépend donc des partenariats qui permettent la mise en place d'un dispositif matériel, financier et de planification (Champagne, 1990)[62]. Si les activités survivent parfois à la fin d'un partenariat, notamment grâce à la volonté des animatrices et des bénéficiaires, elles perdent en dynamisme et en régularité. Toutefois, les besoins en ressources pour les activités de sorties, même avec l'engagement des animatrices, risquent à terme de refroidir ces dernières.

À travers cette expérience singulière, on peut voir que l'activité professionnelle des animatrices de l'association est largement tributaire de l'existence d'un projet avec un partenaire financier qui garantit les ressources nécessaires pour la réalisation des activités. En plus du domaine agricole et productif, l'association s'est également illustrée à travers son engagement dans le domaine de la lutte contre l'analphabétisme. Nous verrons dans la prochaine section les fondements et la portée de cet engagement.

1.3 L'alphabétisation : une stratégie pour sortir les filles et les femmes de l'ignorance et de l'inactivité économique

Une autre sphère d'engagement de l'association Pag-la-yiri dans les années 1980 est l'alphabétisation, avec cette fois l'appui principal de la Coopération Suisse. Mais bien avant l'arrivée de la Coopération Suisse, ce champ d'intervention était occupé par l'État par le biais des programmes «Alpha commando» et «bantaaré» sous le Front

[62] Dans un article sur les pratiques associatives féminines paru en 1990, l'auteur relève que les associations créées dans le contexte de projets de coopération avec les organismes extérieurs dépendent en totalité pour le démarrage ou souvent même la survie de leurs activités, d'appuis extérieurs, techniques et/ou financiers (Champagne, 1990).

Populaire et surtout le régime du Conseil National de la Révolution (CNR)[63]. C'est dans la suite de ce mouvement institutionnel et national que s'inscrit l'engagement de l'association dans le champ de l'alphabétisation. Avec la Coopération Suisse, l'association bénéficiera d'un support robuste et bien ciblé, comme l'exprime cet extrait :

> - Hum. Même l'Alpha, là, même, c'était la Coopération Suisse en ce moment-là même.
>
> - *Alpha commando, là ?*
>
> - Non, non, même quand c'était Alpha commando, là, ce n'était pas la Coopération Suisse. C'est après Alpha commando, là, que la Coopération Suisse a pris. C'était en 91 que la coopération Suisse… Alpha commando, là, c'était, c'était, Front Populaire.
>
> - *Hum, le Front Populaire ?*
>
> - Hum. Après, maintenant, c'est la Coopération Suisse qui a pris. La coopération suisse nous avait donné des motos, des CT. Nous, on se débrouillait avec ça. Après les CT, c'était des deltas, voilà. Maintenant, quand la Coopération Suisse est partie, ah….
>
> - *Il y avait plus ?*
>
> - Il n'y avait plus de motos.
>
> - *Le FONAEF ne vous a pas dotées en moto ?*
>
> - Non, non, hum, vous les Burkinabè, là, est-ce que vous êtes faciles comme ça ? Comme, c'est devenu l'État Burkinabè, là (Nathalie, entretien du 26 août 2015, Zabré).

En 1991, la Coopération Suisse permet le démarrage d'un programme d'alphabétisation à l'adresse des membres de l'association, ainsi que des femmes des localités de couverture de l'association. Ce programme vise à permettre aux femmes d'être initiées à l'écriture / alphabétisation dans la langue bissa. L'arrivée de la Coopération Suisse permettra à l'association de disposer des ressources suffisantes

[63] Le régime du CNR engagea une politique volontariste d'alphabétisation tout azimut des enfants et des adultes (surtout les femmes). Ainsi le programme « Alpha commando » visait à relever le taux de scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés, et le programme « Bantaaré » visait à permettre l'alphabétisation des adultes, des femmes en l'occurrence, dans les principales langues nationales. En 50 jours, les apprenants devaient être en mesure de lire, écrire et compter dans leurs langues locales (Balima, 2006).

pour la réalisation de l'alphabétisation des femmes dans divers centres animés par des animatrices qui sont à différencier des animatrices de l'association.

On remarque encore une fois l'apport décisif des partenaires dans l'activité et le dynamisme de l'association, surtout lorsque cela est planifié sur une durée relativement longue. Les animatrices seront dotées de matériels roulants, de bons d'essence, et d'une rémunération appréciable qui contribuèrent à créer des conditions de travail somme toute favorables. L'animatrice semble nostalgique de la période où la coopération suisse parrainait ce champ d'activité.

Le partenariat prit fin en 2004 et se transforma en un programme placé sous la tutelle de l'État dans le cadre d'un fonds mutualisant les ressources pour le domaine de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle (FONAENF). C'est une organisation de type associatif qui est un outil commun à tous les acteurs de l'alphabétisation et de l'éducation non-formelle. Bien que la Coopération Suisse demeure encore aujourd'hui l'un des principaux partenaires techniques et financiers, ce réaménagement institutionnel a drastiquement impacté les conditions de travail des animatrices. Les activités de l'association dans le domaine de l'alphabétisation se font dorénavant en partenariat avec la circonscription d'éducation de base (C.E.B), une unité locale du ministère de l'enseignement.

Par ailleurs, durant ce milieu des années 2000, l'alphabétisation était articulée à un deuxième volet plus utilitaire et lucratif, notamment la formation en techniques spécialisées. L'alphabétisation fut suivie d'une dotation aux pensionnaires en crédits ou animaux ou volailles afin de s'assurer d'une bonne gestion et d'améliorer leur capacité de remboursement :

- Pour leurs activités, l'association donnait crédit aux femmes puisqu'on avait une coopérative d'épargne et de crédit. Donc, les femmes, on leur donnait le crédit, elle faisait le petit commerce là, et puis venir rembourser, et au niveau de l'alphabétisation, bon, après en FTS[64] là, on forme les femmes, bon, on les donnait des moutons, des poules, des dindons à élever, donc, elles vendent ça pour le remboursement du crédit, ce qui reste là, c'est à elle.

- *Hum, hum.*

- Donc, en saison sèche, il y a la maraicher culture…

- *C'est ça qui s'élevait à 15 000 francs, là ?*

- Oui, oui, hum, donc, en saison sèche il y a la maraicher culture. Tu fais tes quelques planches, wow, tu enlèves choses, là, les, comment on les appelle ? Les feuilles d'haricot, feuilles d'oseille, feuilles de quoi là, tu viens vendre, tu prends une partie pour avoir de l'argent et une partie là, c'est pour la consommation, donc, en ce moment- là, la femme ne, ne souffre pas comme ça. Mais, avant là ce n'était pas le cas, après les récoltes seulement, la femme était là assise. Bras croisés. Hum, hum.

- *C'était difficile. Et puis, la coopérative là continue de fonctionner ?*

- Non, non, non, ça ne fonctionne plus, parce que le remboursement des crédits-là était difficile, c'était une difficulté pour nous, pour l'association.

- *Les femmes ne remboursaient pas ?*

- Non, non, ne remboursait pas mais, euh, il y a le gérant, celui dont je viens de demander à Marcel là, c'est lui qui gérait la coopec là.

- *Celui qui était à, qui est en Italie là ?*

- Hum, hum, entre temps, il y a eu problème, donc il est rentré en Italie.

- *Avec l'argent ?*

- Sûrement oui.

- *C'était lui, bon, c'est lui qui gérait la coopérative de Pag-la-yiri ?*

- Oui, oui, c'est lui qui gérait la coopérative, là (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

Le programme de l'alphabétisation n'était pas orienté uniquement sur l'aspect théorique, intellectuel, mais comportait une autre séquence qui visait à former les femmes pour des métiers de production en élevage et en production maraichère. Les

[64] Formation en technique spécialisée.

femmes bénéficiaient également de crédits grâce à une coopérative mise en place au niveau de l'association. Il s'agissait là d'une gamme de services et de formations qui permettait aux femmes non seulement de sortir de l'ignorance, mais également d'être actives et productives dans des champs économiques locaux. Cela permettait ainsi de lutter contre l'inactivité des femmes en période de saison sèche, notamment, et aussi de permettre l'approvisionnement au marché local de légumes et condiments grâce à la culture maraichère. Malheureusement, cette offre s'est arrêtée à cause de difficultés de remboursement, mais surtout à cause du détournement de fonds par le gérant qui se serait volatilisé avec l'argent pour se réfugier en Italie. Cette situation a fortement contribué à dégrader les ressources de l'association, et aussi et surtout à dépouiller les femmes de leurs petites épargnes. Cela a obligé l'association à faire face à son déficit en puisant dans ses ressources propres pour les situations de maladies et de difficultés familiales et sociales sévères des épargnantes. Depuis lors, les femmes ont développé une obsession vis-à-vis de la gent masculine, taxée de non fiable. Initialement, rappelons que l'association était exclusivement féminine avant de s'ouvrir aux hommes lors de la réforme de 1995.

1.4 L'ouverture de l'association Pag-la-yiri aux hommes : une exigence utilitaire

La décision majeure de l'association d'ouvrir l'adhésion aux hommes fut accompagnée d'une mesure qui encadre leur nombre :

> - *Donc avant, les hommes n'étaient pas admis ?*
>
> - Avant la décentralisation, avant que Pag-la-yiri ne fasse la décentralisation là, il n'y avait pas d'hommes comme ça. Peut-être, un homme, deux hommes dans le groupe, je peux dire, même, que les hommes là, n'acceptaient pas de militer dans le groupe, là. Et, ce qui a fait que les hommes ont commencé à militer dans le groupe là, parce que à ce moment, l'association donnait des, des équipements tels que charrue,

charrette, il y avait des ânes, il y avait des bœufs, bon, une femme ne peut pas s'occuper de ça. Si ce n'est pas un homme. Et, on faisait le composte, une femme ne peut pas creuser un trou, il faut un homme pour creuser le trou, donc, c'est au vu de ça, maintenant, que les hommes ont commencé à s'adhérer, et…

- *À l'association ?*

- À l'association.

- *D'accord. C'est eux qui sont venus vous demander pour rentrer ou bien c'est vous qui vous êtes dit, c'est mieux qu'on les accepte ?*

- Non, c'est eux qui nous ont demandées.

- *Des hommes sont venus vous voir pour… ?*

- Oui, comme, les hommes sont venus, il y a certains hommes qui sont venus, comme en 2000… En 1992, on a commencé à faire la décentralisation, donc, à ce moment-là, il y avait pas de groupe, ni rien, rien, donc on avait commencé à faire, euh, les groupes de 15 personnes, 15 personnes là, c'est à ce moment, maintenant, que les hommes, certains hommes sont venus dire que ah, eux ils veulent s'adhérer à l'association Pag-la-yiri. Parce qu'ils ont déjà vu le bénéfice, si on te donne, si on donne une, un bœuf, ou bien une charrue, ou bien une charrette à ta femme, wow, toi aussi tu es content, tu vas l'accompagner dans les, dans ses activités.

- *Même pour creuser le trou pour le composte ?*

- Hein, pour creuser le trou pour le composte, garder les bœufs, l'âne, tout ça là, et puis, il y avait la maraicher culture. Donc, certains hommes…

- *Ça, c'est dans toutes les zones, hein ?*

- Oui, oui, certains hommes profitaient des femmes aussi pour avoir une place pour faire la maraicher culture.

- *Et donc, dans ça maintenant, dans l'alphabétisation là, hey, on prenait, cela continue toujours, les apprenants là, on les prend, 30 apprenants ?*

- Ça dépend, ça dépend du nombre de centres que vous avez eu dans la zone là, donc on prend 20 femmes, 10 hommes, 25 femmes, 5 hommes, cela dépend (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

L'ouverture à l'adhésion des hommes au sein de l'association s'est opérée au moment de la décentralisation amorcée en 1992. Notre participante évoque diverses raisons qui ont concouru à l'entrée des hommes. D'abord parce qu'eux-mêmes y trouvaient leur compte de par les opportunités d'équipements en matériel agricole, l'accession

aux crédits et aussi l'accès aux périmètres maraichers érigés par l'association dans ses zones de couverture. Par ailleurs, les femmes de l'association y trouvaient également un intérêt à enrôler les hommes pour certaines tâches et activités qui sont plus difficilement réalisables par les femmes. Mais cela se faisait suivant une règle de contingentement du nombre des hommes à une proportion marginale des effectifs de l'association.

Une autre motivation à l'ouverture de l'association aux hommes a été relevée par l'une de nos participantes :

> - Donc, si, si au début de l'association, on a dit c'est les femmes de Zabré, même jusqu'à présent, les, il y a d'autres ONG qui nous appellent, elles aident les femmes de Zabré et quoi, quoi là. C'est qu'au départ, c'était uniquement que des femmes. Il n'y avait pas d'hommes.
>
> - *Une association exclusivement féminine ?*
>
> - Voilà. Féminine. Mais, au fur et à mesure où il y avait des activités qui se multipliaient, et puis des rencontres, on parle, on dit, il faut qu'on, on intègre le quoi, genre, etc., etc., bon, on a pris, on a, on a accepté l'adhésion des, des hommes.
>
> - *Des hommes ?*
>
> - Voilà, donc, si vous voyez aujourd'hui, nous, si on veut donner le nombre, de notre, des membres de notre association, maintenant on n'intervient plus dans les 12 zones, mais on intervient dans 11 zones. Parce que à Boussou, on n'arrive plus à faire le déplacement, c'est un peu difficile quoi, qui est carrément opposé. Donc, on dit par exemple, on a 10 292 ou bien c'est 72, là, membres, dont 955 hommes.
>
> - *Hum, hon, vous avez le nombre précis même ?*
>
> - J'ai, bon on a le nombre.
>
> - *À peu près quoi ?*
>
> - Oui, mais après, si on veut passer à l'assemblée, à quoi, quoi, souvent, on fait euh, qu'est-ce qu'on dit ? Euh, on fait quoi, on essaye de revoir les membres, voilà, recenser les membres etc., etc.,
>
> - *Faire un nouveau recensement ?*
>
> - Voilà, faire un nouveau recensement. Mais, ces chiffres sont ce qu'on a actuellement (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

L'argument du genre évoqué semble peu probable dans la mesure où entre 92 et 95, période ayant permis le bouclage du processus de décentralisation, le découpage des 12 zones et l'élection du bureau exécutif, le ministère de la femme et du genre n'était pas encore sur pied. Il semblerait que l'acceptation de l'adhésion des hommes aurait surtout permis de bénéficier de ressources humaines et de compétences dans la réalisation de certains travaux (creuser des puits pour jardin, prendre en charge les animaux de trait, réaliser des fosses de compost…). Mais ce nombre est bien encadré, ce qui explique le nombre de 955 hommes pour 10 272 membres. Par ailleurs, aucun homme n'est membre du bureau exécutif, mais l'un des deux commissaires au compte est un homme. Ce qui donne une proportion d'un homme sur les 14 membres de droit de l'assemblée générale.

À la fin des années 1990, l'association connait une traversée du désert, surtout au niveau des animatrices, avec la fin du projet RENAL/CEAS qui les a privées des ressources de naguère, celles qui leur avaient permis un fort dynamisme dans les différentes zones couvertes. En 2000, il n'y avait pratiquement plus que la Coopération Suisse comme partenaire d'envergure de l'association, et principalement dans le cadre de l'alphabétisation. Malgré donc cette conjoncture particulièrement difficile, en raison aussi du décès de la présidente/fondatrice qui imposa abruptement le défi de la relève et de la continuité de l'œuvre, une lueur d'espoir permettra à l'association de rebondir après cette phase de baisse de régime. Tel que mentionné au *chapitre précédent, i*l s'agit là de l'entame d'un partenariat qui, on le verra, permettra à l'association d'écrire à nouveau des pages glorieuses de son histoire et de reprendre le flambeau afin d'essayer de le perpétuer. Dans les prochaines pages, nous tenterons de dresser le cours historique de ce partenariat, de montrer que le déploiement du

partenariat est co-construit et que son évolution sera le résultat d'interactions, d'évènements, et d'une construction bilatérale entre les deux partenaires.

2. Heuristique du partenariat entre Marttaliitto /Organisation Martha et l'Association Pag-la-yiri de Zabré

Marttaliitto est une ONG finlandaise qui fut fondée en 1899 pour venir en aide aux femmes vivant aussi bien en milieu rural qu'urbain. Son initiatrice, Mme Lucina Hagman, souhaitait initialement accroitre l'auto-confiance des femmes et améliorer les connaissances et leurs habiletés en matière d'entretien ménager et familial.

Aujourd'hui, l'organisation compte plus de 10.000 adhérentes, réparties en 13 districts qui composent 450 associations et clubs locaux. Elle comprend une autre composante, club pour enfants, avec plus de 900 membres. Cette organisation bénéficie du soutien du gouvernement finlandais. Elle a désormais pour objectif de fournir une éducation et d'offrir des services dans les domaines suivants : 1) ménage, nourriture et nutrition ; 2) consommation écologique et contrôle de l'environnement ; 3) économie familiale et gestion de la dette ; 4) coopération internationale.

C'est dans le cadre de ce dernier champ que se situe le partenariat entre Marttaliitto et Pag-la-Yiri, et il faut souligner que celui-ci constitue la suite d'une longue expérience de partenariats dans divers pays du Sud. L'organisation fait partie également de l'Association des femmes du Monde. En dépit du rôle concret qu'a pu jouer l'amitié entre la fondatrice et ancienne présidente de Pag-la-yiri et l'ambassadrice du Burkina Faso en Finlande, le partenariat entre Pag-la-yiri et Martta fut sous-tendu par un travail avec des experts, ce qui a permis de saisir la réalité du terrain et de dresser un plan d'action pour ensuite procéder à sa mise en œuvre.

- Bon, le plan quinquennal là, il y avait la santé, premièrement, c'était la santé, en plus, hum, est-ce que la radio… c'est pas ça… En tout cas, le plan quinquennal là, il y en a beaucoup, mais ce que moi je connais mieux là, c'était, on a commencé par la santé, parce que quand la, quand le projet est venu, accepté, on a commencé par la formation, la formation c'était sur la santé.

- *Hum, hum. Ça veut dire que ce n'est pas eux qui vous ont dit, « nous, on veut que vous intervenez dans tel ou tel domaine », c'est vous qui avez conçu votre plan, envoyé, et ils ont accepté, maintenant,* [de le] *financer ?*

- Voilà, on a pris des experts, ils sont venus ici, on a travaillé en groupes, on a fait des nuits et des nuits, des jours et des jours, travaillé.

- *Pour le plan quinquennal ?*

- Voilà. Après, maintenant, et c'était…

- *Les experts là, c'était des Burkinabè ?*

- Bien sûr…

- *Et puis, par exemple, quand ils ont accepté de financer le plan quinquennal dans le domaine de la santé, qui vous formait ?*

- C'est la santé.

- *Les agents de la santé ?*

- Oui. (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré)

Dans la perspective de l'exécution du plan quinquennal conclu entre les deux parties, l'une des premières actions a été la formation des animatrices dans les domaines ciblés et en lien avec la population cible. Le domaine de la santé est cité et a mobilisé des formateurs locaux issus du milieu de la santé pour la formation des animatrices.

- Les animatrices aussi ont bénéficié de la formation, ça veut dire que ces animatrices et ces agents de santé à base communautaire, là, si il y a une activité dans le domaine de la santé, si on part, par exemple, pour une animation sur la nutrition, elles sont là avec nous, c'est elles-mêmes, on programme ensemble, et elles, elles informent dans le village, on part, on anime ensemble.

- *Ok.*

- Donc, en plus de ça aussi dans les zones on a désigné des femmes par zone, que l'association a formé, qui luttent contre la pratique de l'excision. Puisque l'excision, ça continue ici, puisque ici, c'est quand la fille devient grande qu'elle s'excise.

- *Ah bon ?*

- Oui, quand elle devient grande, elle a son amant, elle s'excise avant de se marier.

- *Se marier ?*

- Oui.

- *On ne l'excise pas quand elle est jeune ?*

- On ne l'excise pas phase bébé, non, non. Elle grandit, elle grandit…

- *Et puis elle accepte ?*

- Ici, même, présentement là, malgré les sensibilisations, il y a de ces filles-là, elles peuvent aller s'exciser et puis revenir sans que les parents ne soient au courant.

- *C'est elles-mêmes qui vont s'exciser ?*

- Ouais, il y a des filles. Donc, dans le domaine de la santé nous intervenons, le domaine de l'agriculture, et au sein de chaque zone, on a des périmètres maraichers, donc, les membres.

- *Ça, c'est différent de l'agriculture ?*

- Non, ça fait, ça fait partie de l'agriculture.

- *Ok.*

- Donc, l'agriculture, il y a les périmètres maraichers, il y a les pépinières, hein, hein.

- *Pépinière pour les plantes ?*

- Hum, hum. Dans le domaine de l'environnement, il y a la protection, donc là-bas aussi on avait formé des animatrices endogènes pour le ramassage des ordures. Ordures, y compris et les sachets aussi, on avait eu un projet finlandais qui nous avait appuyé, même (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré)

Les domaines d'intervention, sous l'égide du financement de Martta, sont assez diversifiés car en plus de la santé en général, on note les domaines relatifs à la nutrition, l'environnement, l'excision. Pour cette dernière, la participante évoque des pratiques inhabituelles de femmes ou filles qui prennent elles-mêmes l'initiative de se faire exciser avant le mariage. Cette pratique serait liée aux taboues et autres pressions sociales relatives aux femmes non excisées. Malgré la sensibilisation qui

vise essentiellement à épargner les jeunes filles vulnérables et sans défense, cette révélation impose sa prise en compte dans les stratégies ainsi que des moyens de sensibilisation.

Les mêmes domaines sont aussi évoqués par une autre intervenante, en plus de quelques autres :

> - *Han ? Et puis, sur le plan aussi de l'hygiène ?*
>
> - Hum, hum, l'hygiène en général.
>
> - *C'est surtout, c'est adressé aux mamans, aux mères d'enfants ?*
>
> - C'est adressé aux, à toute la population et puis chose, elles sont chargées aussi de, de faire des, des, des, les bouillies enrichies là, pour les femmes.
>
> - *Hum, le mil, le sorgho, …*
>
> - Oui, le petit mil là, le petit mil, faire la bouillie enrichie pour les enfants.
>
> - *Mais, pas pour les adultes ?*
>
> - Il y a pour les adultes, mais ça c'est autre chose… (rires). Et puis les montrer qu'à base de ce que nous cultivons là…
>
> - *On peut bien nourrir les enfants ?*
>
> - On peut bien se nourrir comme ce que le Blanc envoie, le riz, ce que le blanc envoie, spaghetti, ce que le Blanc envoie, quoi, des trucs comme ça… Par exemple, on a utilisé le petit mil pour faire ça comme le riz gras (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

Les secteurs cités concernent la santé de la mère et de l'enfant, la nutrition. Pour la nutrition, les cibles visées à partir de ce début des années 2000 ont été constituées à la fois des enfants et des adultes. Et la valorisation des aliments locaux était mise en avant à travers des recettes qui permettaient de substituer les denrées locales à certaines denrées importées, fortement présentes dans l'alimentation quotidienne. Cette initiative fut fortement appréciée, selon les propos de notre participante,

permettant aussi de démystifier certaines croyances tendant à valoriser les aliments importés.

Dans la perspective de permettre aux femmes de valoriser les aliments locaux, des formations ont été dispensées aux animatrices pour qu'elles puissent vulgariser leurs apprentissages auprès des membres et des populations locales :

> - *Qui vous a donné cette formation ?*
>
> - Bon, c'est, c'est, c'est chose, ce sont des femmes qui sont venues de Ouaga, c'est elles qui nous ont formées, mais c'est le projet Marttaliitto, là, qui les a envoyé de venir nous former pour qu'on puisse…[…]
>
> - *Jusqu'à présent, ça continue ?*
>
> - Ça continue mais, hum, ce n'est pas comme avant. Puisque ça continue, certaines personnes le font toujours. Hum, hum. On faisait aussi le séchage, on a reçu une formation sur le séchage, donc c'est…
>
> - *Séchage aussi ?*
>
> - Hum, hum !!! Euh, quand elles sont revenues, en tout cas, on avait, on a fait un programme ensemble, puisque elles nous ont demandé nos besoins. Donc, on les a expliqué, et elles ont dit que si c'est comme ça, elles vont voir pour qu'on ait des formations puisque quand elles, elles étaient venues avant, et nous avons fait les requêtes, et oui, les enquêtes et sur le terrain. Moi, je pense que c'est à base de ça et qu'elles ont retenu (sic) à ce qu'on sensibilise la population sur la santé, euh, sur l'hygiène en général et puis consommer ce que nous produisons, là. En faisant le séchage, parce que il y a des moments, par exemple, si c'est la période des tomates là, la tomate, là, ne finit pas, mais si on sèche, il y a une période où on ne peut pas avoir de la tomate fraiche sur la place du marché, donc, on peut utiliser ces fruits séchés là pour faire le, le repas (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

Albertine explique, à travers cet extrait, le processus qui a présidé à la mise sur pied des projets d'intervention. La démarche exploratoire a permis de d'abord répertorier les domaines de préoccupation pour les populations locales avant de dresser les projets qui peuvent répondre à leurs besoins, et d'ainsi prendre en compte les intérêts et les préoccupations des populations locales. C'est ainsi que les secteurs de la santé, de l'hygiène, des modes de consommation, de la valorisation des produits

alimentaires locaux, ont été retenus par Marttaliitto comme cibles d'intervention. Albertine évoque la sensibilisation à consommer ce qui se produit localement. Cette orientation permet de trouver des débouchés aux produits locaux et ainsi de créer un marché local susceptible de mieux rémunérer les producteurs locaux qui sont également les membres de l'association ou les habitants de la localité. Les produits périssables et saisonniers sont valorisés par un conditionnement naturel à travers la technique de séchage solaire, permettant ainsi d'éviter la perte de la production pendant la période de production et de rendre le produit disponible même lorsque la saison de production est révolue.

Même si la plupart des animatrices étaient expérimentées, les nouvelles formations ont constitué un outillage en habiletés et expertises nouvelles en vue d'assurer la compétence et la qualification des principales maîtresses d'œuvre du partenariat. Il s'est agi d'une série de formations étalées dans le temps et offertes par des experts nationaux. On note ici à la fois un travail de terrain pour identifier les enjeux et autres problématiques sociales avant toute initiative d'y apporter une solution. Il y a également une approche collaborative ainsi que la valorisation de l'expertise locale pour mieux porter la formation des ressources humaines. En plus des douze animatrices des douze zones, deux autres animatrices et 45 animatrices endogènes ont été recrutées afin d'assurer une meilleure couverture des zones.

Outre la formation, il y a eu l'équipement des animatrices en matériels roulants, en matériels de production et de formation, et en d'autres instruments pour la mise en œuvre des différents projets :

> Donc, après cette formation, ils ont même installé des hangars, des centres d'écoute, si je peux le dire, ils ont fait des hangars dans les zones puisque le hangar, ça permet à l'animatrice de faire ses causeries, puisque dans ça aussi on faisait aussi les démonstrations culinaires lors de notre

> formation. Puisque comme ils nous ont formées sur la santé de la mère et de l'enfant, on faisait les démonstrations culinaires, les bouillies enrichies pour montrer aux femmes, et surtout on se servait beaucoup des céréales torréfiées avec les tourteaux d'arachides, en plus le Muzolla que nous produisons, au sein de l'association, Pag-la-yiri, il y a une unité de production de la farine de Muzolla (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Ainsi donc, les infrastructures construites dans les différentes zones équipées en mobiliers et destinées à servir de centres d'écoute, de causerie, de formation, de rencontres, d'alphabétisation, ou de toute autre activité fournie pour l'association, ont permis également à l'association d'avoir des ancrages physiques dans les différentes zones de son champ d'action. Pour revenir au niveau des ressources humaines chargées de l'opérationnalisation du plan quinquennal, une innovation dans le dispositif est apportée par Marttaliitto à travers les animatrices endogènes :

> - Oh, oh, puisque les animatrices endogènes, elles, elles sont au sein du village, donc, si il y a des rencontres, c'est elles qui nous aidaient à informer, le jour de la rencontre ils peuvent être là avec les membres, attendant l'animatrice, puisque si je prends mon cas, vers Bèka, Bèka ici, ça fait 12 km, donc si l'animatrice endogène qui est là-bas, le jour J, il peut me devancer au lieu de la rencontre avant que je n'arrive, donc, ça veut dire que les animatrices endogènes, ils nous appuyaient. Puisqu'ils ont reçu la même formation que nous, donc, euh, le projet Marttaliitto.
>
> - *Mais dans des domaines spécifiques ?*
>
> - Oui. En quelque sorte ces animatrices endogènes, c'est le projet même qui a initié ça pour qu'ils aident, puisqu'ils ont vu la distance…
>
> - *Oh, Marttaliitto là ?*
>
> - Oh, ils ont vu la distance que les animatrices couvrent pour les animations, donc, ils ont dit à l'association, pourquoi ne pas former des animatrices endogènes qui vont appuyer les animatrices titulaires.
>
> - *Ok.*
>
> - Donc, ils ont d'abord formé les animatrices titulaires, et après cette formation, et les animatrices mêmes ont été formées sur formation des animatrices titulaires pour former à leur tour les animatrices endogènes en langue.
>
> - *Oh, locales ?*

> - Ouais, puisque parmi les animatrices endogènes, il y a beaucoup qui n'ont pas fréquenté... Mais beaucoup qui sont alphabétisées, donc à notre tour on les a formées en langue, sur les activités que nous devrions mener, donc, euh… (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Les animatrices endogènes sont des animatrices de proximité qui sont géographiquement et spatialement en proximité avec la population bénéficiaire des activités de l'association. Dans une même zone couverte par une animatrice de Pag-la-yiri, on peut retrouver plusieurs animatrices endogènes, dépendamment de la taille des zones. Ces animatrices endogènes constituent un atout pour faciliter l'entrée en contact ou en communication avec les populations locales ainsi que leur mobilisation à adhérer aux activités de l'association. Par ailleurs, les VAD (visites à domicile) sont aussi des activités d'intervention de proximité qui ne sont possibles et abordables qu'avec des individus issus de la communauté et qui font partie intégrante du quotidien de la population locale. Ces animatrices endogènes étaient au nombre d'environ cinquante, et ont toutes été dotées de vélos et d'un petit revenu en guise de motivation. L'apparition des animatrices endogènes est venue densifier l'action de l'association, mais aussi renforcer sa présence et sa visibilité au plus près des bénéficiaires des activités. Elles étaient toutes formées pour être à même de porter un appui aux différentes animatrices de zone.

Ainsi, pour récapituler, toutes les animatrices furent impliquées dans les activités concernant les champs suivants :

- la santé communautaire : lutte contre la pratique de l'excision, éducation sur la santé de la mère et de l'enfant, démonstrations culinaires (bouillie enrichie à base de

céréales torréfiées avec des tourteaux d'arachides, jus de tamarin, riz-couscous, dégué[65], sensibilisation contre le VIH/SIDA, informations sur l'hygiène en général) ;

- l'alphabétisation : des centres d'alphabétisation sont implantés dans les différentes zones et animés par des animatrices de centre sous la supervision d'une animatrice de zone ;

- la valorisation des produits/aliments locaux : équipement des centres en séchoirs à coquilles pour séchage de gingembre et de bissap[66] ; usage du petit mil dans diverses recettes et comme substantifs aux spaghettis et au riz ; séchage de tomate pendant la saison de production pour la disponibilité en saison sèche ;

- l'agriculture : implantation de périmètres maraichers ainsi que de pépinières dans toutes les zones ;

- au niveau de l'environnement : la protection du cadre de vie par la formation des animatrices endogènes pour le ramassage des ordures et principalement les sachets, l'équipement (brouettes, sacs, gants) et la constitution de dépôts pour le recyclage. Des journées de salubrité ont été organisées dans les zones pour davantage marquer l'importance de la protection de l'environnement et de l'hygiène publique.

Ces différents points permettent de saisir le processus historique d'un partenariat qui a permis à l'association de redynamiser ses actions à travers la réalisation de plusieurs projets d'intérêt communautaire. Dans l'optique d'un bon suivi du partenariat, une équipe finlandaise était déployée chaque année pour prendre connaissance des différentes réalisations :

[65] Dessert à base de yaourt, jadis de lait caillé, et de couscous de mil ou de millet qui se consomme très frais.
[66] Fleur d'hibiscus utilisée pour faire de la boisson sucrée de couleur rouge vif très prisée dans les pays de l'Afrique de l'Ouest.

- Puisque, euh, chaque année, depuis qu'ils ont commencé à collaborer avec l'association, chaque année, il y a une équipe qui venait.

- *Ici ?*

- Ouais, pour suivre les activités sur le terrain. Donc, à leur arrivée on programme, puisque, comme… ils ont programmé chaque année venir jusqu'à la fin du projet. On pouvait par exemple, s'ils viennent cette année prendre deux, trois zones, puisque comme les zones sont distant, même jusqu'à Garango, ils sont partis, donc on peut programmer cette année trois zones qu'ils vont visiter, donc, ils viennent, on organise des activités, on peut faire le séchage du bissap pour qu'ils voient hein, hein, on peut faire une démonstration culinaire, ça dépend des zones. On varie les activités, donc, si à Béka, on a fait séchage de bissap, ils vont suivre l'étape, ils viennent le matin, donc, ils vont suivre jusqu'à la finition, et s'ils partent à Zoaga, on fait la démonstration culinaire, puisque lors de leur formation ils nous ont formé sur les groupes d'aliments puisqu'ils ont trouvé que c'était nécessaire, puisque lors de leur visite, vous savez les rencontres il y a beaucoup d'enfants qui participent…

Donc, parmi eux, je sais qu'il y a des spécialistes en santé, donc entre temps, ils ont dit qu'il faut qu'on nous forme sur les groupes d'aliments et leurs rôles. Ils ont vu, puisque d'habitude même ils échangent avec les agents de santé, ils demandent les cas de mal, de, chose, d'anémie et de malnutrition… (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré)

Ainsi donc, les visites annuelles de suivi-évaluation des activités ont permis au partenaire finlandais de suivre les réalisations et actions pour s'assurer de l'atteinte des objectifs poursuivis et conjointement arrêtés par les deux partis. La délégation était constituée non seulement de représentantes de Marttaliitto, mais aussi de ceux du ministère finlandais qui apportait son appui à l'association via l'organisation finlandaise. Une activité de suivi était particulièrement constante puisque chaque année, la délégation effectuait un séjour durant lequel elle faisait des sorties sur les sites de certaines zones sélectionnées pour faire le constat des réalisations sur place. Par ailleurs, la partie burkinabè a été invitée à deux ou trois reprises à un séjour de découverte de la vie associative de Marttallitto en Finlande, mais aussi de la vie en général.

Cette expérience a eu une durée de dix ans car les textes régissant le partenariat de coopération de Marttallitto impose qu'après 10 années de collaboration soit mis fin aux activités dans le pays afin d'entamer une autre expérience dans un autre pays. De l'avis de l'une des responsables du bureau, le partenariat avec Marttallitto a été un réel tremplin pour l'association Pag-la-yiri :

> - Hum, il venait nous rendre visite chaque année et nous aussi, je pense que nous, on est parties là-bas deux fois, non ?
>
> - *Deux fois ?*
>
> - Hum, hum, en Finlande.
>
> - *Pis les, ils vous ont beaucoup aidées ?*
>
> - Vraiment beaucoup, ils nous ont beaucoup aidé, je peux dire que c'est grâce à elle [que] l'association a regagné son assise.
>
> - *En 2000 vous traversiez un moment difficile, financièrement ?*
>
> - C'est ça, je dis en 2000, financièrement (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Le partenariat a permis à l'association Pag-la-yiri de s'engager sur plusieurs fronts dans les diverses zones de couverture à travers les diverses activités réalisées localement au profit non seulement des membres de l'association mais aussi de la population locale. Juste avant le partenariat, l'association traversait des moments difficiles consécutifs au manque d'un partenaire majeur et au décès de la présidente fondatrice. L'arrivée de l'organisation finlandaise et la durée de sa présence, l'envergure des actions qu'elle a permises, ont aidé l'association à trouver un nouvel aplomb. Toutefois, un tel partenariat qui n'est pas indéterminé pose le problème du défi à se passer de l'aide du partenaire et à se forger une relative autonomie.

Vers la fin de l'expérience, l'enjeu fut en effet d'assurer la pérennité des différentes activités après le retrait du partenaire finlandais. Même si l'association a connu un regain de dynamisme, cela fut tributaire essentiellement de l'aide du partenaire

finlandais : ressources financières, humaines, matérielles… Son départ occasionna nécessairement une cessation abrupte de l'oléoduc de ressources, risquant d'entrainer à nouveau l'association dans une certaine latence ou effondrement. Pour éviter une telle éventualité, un appel à proposition a été fait à l'adresse de l'association afin de trouver une activité économique viable qui permettrait de suppléer au départ de Marttaliitto en fin de partenariat :

> - Puisque la boulangerie là, et l'activité là, a été, c'est Martta, Martta, qui dit qu'elle part, mais elle ne va pas partir comme ça sans faire quelque chose pour nous, pour qu'on puisse avoir, euh, de salaire par mois. Et, c'est là qu'ils ont dit qu'ils vont faire la boulangerie là, et la boulangerie va travailler, et c'est à cause, c'est à base de ça, des recettes de la boulangerie là qu'on va nous payer chaque mois.
>
> - *Les animatrices et puis les employés ?*
>
> - Surtout nous les animatrices là, ce que Marttaliitto paye là, donc, c'est à cause de ça que la boulangerie, là, est là. (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

L'idée de mettre sur pied une boulangerie pour l'association était de permettre, grâce aux bénéfices de son activité, de lui fournir des ressources destinées à assurer le salaire des animatrices et éventuellement de certains employés. L'enjeu était d'assurer la pérennité de l'action des animatrices après le départ de Marttaliitto, tout en permettant aussi à l'association de s'engager dans le créneau de l'économie sociale et de l'engagement communautaire, particulièrement féminin. Une autre intervenante précise dans quel contexte l'idée de la boulangerie est apparue pour assurer la continuité des activités des animatrices de l'association :

> - Alors que ça là, c'est quand Martta voulait partir là, elle nous a rassemblées pour nous demander, en tout cas, lui, il a vu que les animatrices là, travaillent bien, mais eux, ils vont se retirer. Quand, eux, ils vont se retirer, eux, ils ne voudraient pas que l'association tombe, que les animatrices n'ont rien pour travailler. Qu'est-ce que nous on propose comme projet, qu'ils vont faire pour nous ? On a circulé, on a cherché, cherché, on a dit « ah, dans Zabré là », il n'y a pas de boulangerie. Ils ont mis ça.

- *Hum, c'est les animatrices qui ont fait la proposition ?*

- Oui.

- *De la boulangerie là ?*

- En ce moment, et puis avec le bureau exécutif et les membres de zones, on a dit que ça c'est bon. Et puis, c'était fait pour les animatrices, pour que les animatrices puissent continuer le travail. Ça n'a pas été le cas. Eux-mêmes (agents de la boulangerie) ils se cherchent, wow, on parle des animatrices. Donc, c'est comme ça (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

La dotation de l'association d'une boulangerie fut décidée par le bureau exécutif et les membres de zone. La démarche ayant permis l'institution de la boulangerie est confirmée par la présidente de l'association Pag-la-yiri :

- *Mais quel ministère ?*

- Bon là, je ne sais pas, ils disent que c'est un financement de leur ministère.

- *De leur ministère, ok.*

- Voilà… Je ne sais pas. Et avec leur ministère, ils ne peuvent pas dépasser 10 ans de partenariat. Avec, c'est pour cela…

- *Hum, c'est cette condition-là qui les empêchait de rester avec vous ?*

- De rester avec nous.

- *Donc, il fallait nécessairement, après les 10 ans, qu'ils partent, même si vous avez fait un bon travail ensemble ?*

- Oui. Mais, on reste toujours des partenaires. Hum.

- *Donc, ouais, 2006 là, ils, ils pensent déjà à leur départ ?*

- Oui.

- *Et puis, ils ont l'idée d'une boulangerie ?*

- Non, c'est, c'est, ils disent nous, on n'a qu'à réfléchir quelle serait l'activité, puisque, à partir de 2006 là, il faut qu'on réfléchissait pour avoir une activité et mettre ça dans le plan. Dans les activités…

- *Triennales, et le dernier programme, quoi.*

- Voilà, donc, c'est pour cela. Et, c'est nous-mêmes qui avons pensé à une boulangerie.

- *Hon, c'est vous qui leur avez proposé ?*

- Hon !

- *Soumis le projet de la boulangerie. Ils ont accepté ?*

- Hum (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

La présidente confirme que c'est à partir de 2006 que Marttaliitto a fait la suggestion à Pag-la-yiri de lui soumettre une activité susceptible de permettre de suppléer à leur départ et de continuer les activités au niveau des animatrices.

Enfin, une dernière enquêtée souligne la qualité des relations entre les deux partenaires, les fréquentes visites de suivi qui permettaient de mieux cibler les domaines d'intervention. Le souci de la pérennité de leurs interventions étaient bien, selon Henriette aussi, à la base de l'implantation de la boulangerie de l'association :

> - Par rapport à la collaboration, vraiment, c'était parfait puisque, je, je sais que chaque année, il y avait des représentants qui se déplaçaient chaque fois venir passer au moins trois à quatre jours avec nous, et quand ils viennent vraiment, c'est une activité qui était, un programme, ils partaient dans les villages, ils partaient même dans les concessions de certains membres, pour vraiment vivre les réalités que nous vivons. Et, c'est par rapport à ça vraiment qu'ils orientaient leur financement. Si je prends l'exemple de la boulangerie, c'est eux, en voulant partir, puisqu'en fait, presque nos animatrices, je pense que moi-même, c'est eux qui avaient recruté, qui m'avait recrutée pour la structure…
>
> - *Hum, en 2006 là ?*
>
> - Oui, oui. C'est eux qui m'avaient recrutée parce qu'ils trouvaient qu'avec la comptable, c'était un peu trop chargé, donc ils m'avaient demandé, ils m'ont recruté pour…
>
> - *L'appuyer quoi ?*
>
> - Appuyer les femmes avant de partir, comme ils ne tenaient pas à ce que les femmes repartent chômer, c'est ça, ils ont mis la boulangerie en place pour essayer de créer une activité pour les permettre vraiment, à chaque, si par exemple une animatrice qui peut se mettre à vendre le pain et le bénéfice c'est pour lui, il reverse à l'association l'argent, et le bénéfice c'était pour lui, c'était pour les créer vraiment des activités.
>
> - *Ok, les animatrices hein ?*
>
> - Oui.

- *C'est-à-dire que le salaire des animatrices aussi était assuré par Martta ?*

- Oui, c'était assuré par Martta, tous les…

- *Et même vous aussi ?*

- Oui, même jusqu'à la coordonnatrice (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

* *

*

La série d'extraits a le mérite de permettre, à travers une lecture entrecroisée, de relever la constance de quelques éléments du contexte ayant présidé à l'institution de la boulangerie : approche consultative pour le choix de l'activité économique, objectif majeur de pérenniser l'activité des animatrices, processus bien planifié avant la fin du partenariat, attention marquée des partenaires finlandais pour le sort de l'association après leur départ.

L'idée d'une activité économique susceptible de permettre de dégager des marges pour appuyer ou pérenniser l'activité des animatrices fut soumise au bureau exécutif de l'association, qui retint celle d'une boulangerie et fut avalisée par Marttaliitto. Cette décision a eu le mérite de calmer les inquiétudes. Mais le défi demeure car si le projet semble porteur économiquement, sa mise en œuvre et son maintien durable au sein du paysage économique local est difficile. Le défi est loin d'être gagné car la vocation économique et donc l'exigence de rentabilité ne sont pas nécessairement dans les compétences des actrices de l'association ni en adéquation avec les réalités structurelles de l'environnement local.

Chapitre 9

L'association Pag-la-yiri face à la culture de la gestion économique

Dans un souci de pérennité de l'association Pag-la-yiri, il fut donc question de mettre en place un projet d'économie sociale. Si la boulangerie fut la première activité mise de l'avant, et constitue de loin la plus importante et emblématique réalisation de l'association, d'autres unités économiques génératrices de revenus ont également été mises en place (auberge, radio communautaire, maquis, salle de réunions et autres bâtiments dédiés à la location). Ces unités économiques constituent *a priori* des vecteurs de ressources pour permettre à l'association une certaine autonomie. Nous allons investiguer trois de ces sources de revenu afin de mesurer leur contribution effective au financement des activités de l'association : la boulangerie, la radio communautaire et le complexe immobilier locatif.

1. Les défis de l'opérationnalisation de la boulangerie

La proposition de l'ouverture d'une boulangerie comme unité économique destinée à assurer la continuité des activités des animatrices dans les onze zones de couverture est avalisée par son partenaire Marttaliitto qui, après trois plans triennaux, s'apprête à se retirer du Burkina Faso. Jadis, le pain était importé de Manga, chef-lieu de la province du Zoundwéogo et de la région du Centre-Sud. L'implantation de la boulangerie, au-delà de la modernité qu'elle incarne, constituait une contribution à l'alimentation de la population et aussi à la création d'emplois au profit des femmes et hommes de la localité. Aucun des deux partenaires n'avait cependant une expertise dans le domaine et ils devront alors avoir recours à des acteurs nationaux intervenant

dans ce secteur. Dans le processus d'opérationnalisation de ce choix, les premières divergences surgissent au niveau du choix technologique. Le partenaire finlandais, au vu de son engagement pour l'écologie, récuse le type de four proposé par Pag-la-yiri, lequel fonctionne avec l'énergie à fossile (gasoil), réputé très polluant, et ce malgré que c'était ce type de technologie qui fut recommandé par les consultants nationaux d'une des plus grandes chaines de boulangerie au Burkina Faso. La dimension écologique se révèlera finalement comme déterminant dans le choix du four pour équiper la future boulangerie.

1.1 Quand les considérations idéologiques du partenaire étranger ont prise sur les choix stratégiques des acteurs locaux

C'est l'énergie renouvelable, en l'occurrence solaire, qui sera retenue par Marttaliitto, et ce dernier fera appel pour cela à un technicien burkinabè dont l'épouse est finlandaise :

> - Ils ont accepté mais après, on a eu des difficultés parce que, au départ, nous on voulait un four bongard tout neuf…
>
> - *Four bongard ?*
>
> - Oui, il y a, bon c'est les boulangeries qui connaissent ça. […] On a fait nos devis tout, tout.
>
> - *Hon, tout neuf ?*
>
> - Et là, on se disait que, le temps qu'on va travailler jusqu'à l'amortissement là, on allait avoir…
>
> - *Suffisamment de revenus pour la… ?*
>
> - Mais il y avait, quand ils sont venus aussi, ils avaient une connaissance d'une de leurs sœurs qui était au Burkina ici, et qui s'est mariée à un Burkinabè. Qui travaillait dans le domaine de soleil, de plaque solaire. Voilà.
>
> - *Ça veut dire, une connaissance, d'un membre ?*
>
> - Hum.

- *De l'ONG, qui avait sa sœur qui s'était mariée à un Burkinabè ici ?*

- Bon, ce n'est pas leur sœur quoi…c'est…

- *Une connaissance !*

- Une Finlandaise, voilà. Et, le mari de ce dernier, là, qui faisait de l'énergie solaire, bon, tellement, ils ont commenté jusqu'à convaincre ces gens-là, leur dire que non, avec le soleil au Burkina ici, on peut faire du pain. Ils ont un peu détourné notre projet, bon, maintenant, c'était plus le projet initial, mais comme eux aussi, peut-être ils sont à la recherche des fonds. Ils ont avancé des arguments au niveau de leur ministère, comme quoi les femmes de Pag-la-yiri veulent faire un four solaire, et ça a encouragé ces partenaires-là (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Aussi, les ressources mobilisées pour le projet l'ont été sous le créneau de la protection de l'environnement, et le Burkinabè fut retenu pour l'exécution du projet. Ce choix est aux premières vues très avant-gardiste car il doit permettre l'expérimentation d'une technologie avancée et, mieux, fait recourt à l'expertise locale pour sa réalisation. Toutefois, ce choix ne fut pas sans risque, notamment du fait que cette technologie n'avait pas encore été éprouvée dans la pratique. Très tôt, le choix écologique révèlera des insuffisances :

- Au démarrage de la boulangerie, on a eu des problèmes, parce que le four qu'on nous a, qu'on avait eu, est tombé en panne. Maintenant, eux aussi, ils nous ont imposé…

- *C'est un four neuf ?*

- Non, non.

- *De seconde main ?*

- C'était une seconde main, parce que, le, le, ils nous ont imposé un système qui ne sied pas avec notre climat. Par exemple, les plaques solaires que tu vois devant la boulangerie comme des roues, ça a pris plus de la moitié du budget du projet.

- *Du projet ? Ok !*

- Oui. Et, pourtant, ça n'a même pas, ça n'a même pas produit, ça nous aide à rien. Parce que, on ne peut pas… […] Les kiosques, les petits trucs là, que tu vois devant les plaques…

- *Ceux qui sont à l'extérieur, là ? Oui, oui.*

> - Il y a des, oui, il y a des, oui, c'est ça, c'est les fours, comme ça. Mais ça ne pouvait pas permettre la quantité de pain qu'on fait avec notre four conventionnel, ça, ça ne pouvait même pas faire la moitié de ça par jour. Ça, ça ne peut même pas produire la moitié de ça par jour. Parce que le gars, il était en expérimentation, et on nous a imposé d'accepter ce financement, et je pense que, on a dû peut-être être ses cobayes puisque c'est après nous maintenant qu'il a essayé de faire ça. Mais, par exemple pour des gâteaux, pour des quoi, quoi, ça peut marcher, mais pour une boulangerie, ce n'est pas encore arrivé, quoi (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

Henriette souligne que la technologie retenue et imposée à l'association n'a pas permis de produire une quantité suffisante de pain pour assurer la rentabilité de la boulangerie.

> - Si c'est griller, par exemple viande, mais ça dépend de la période, même, par exemple saison pluvieuse comme ça, les gens veulent pain, tu vas pas faire ça avec pain... Peut-être poisson aussi, on peut faire.
>
> *-Mais pas du pain ?*
>
> - Hum, hum, mais avec pain là, ha, là. Et celui même qui manipule ça là, à la longue ses yeux, là, ses yeux, là, vont, parce que avec les vitres, chaque fois, il faut manipuler ça, il faut suivre, chaque minute, quand tu règles là, chaque minute quand tu règles là, tu sais que le soleil tourne, il faut tourner ça, suivre le soleil.
>
> - *(Rires) Et c'est vous qui faisiez ça ?*
>
> - Oui, quand c'est comme ça là, non, chaque minute c'est se lever, aller, parce que si le soleil passe, le truc-là, ça dépasse, il faut remettre ça dans l'entonnoir, là.
>
> - *Hum, il faut l'orienter vers l'entonnoir pour que ça projette la chaleur ?*
>
> - Ouais, ouais (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Dans l'optique de pallier cette insuffisance, l'association a alors bénéficié du support d'un partenaire hollandais (une association de boulangers retraités hollandais PIM) qui a généreusement offert le matériel d'équipement de seconde main d'une boulangerie, l'association devant supporter les frais de transport jusqu'au lieu de son implantation. Là encore, dans l'objectif de se conformer aux impératifs écologiques

du partenaire finlandais, le choix de l'association se porta sur un four qui fonctionne au gaz butane, moins polluant.

La raison écologique prévaut donc dans le choix du four en faisant abstraction des aspects pratiques liés au contexte et à la population locale. Les logiques du choix de la technologie sont différenciées selon les acteurs impliqués, suivant les impératifs qui les animent respectivement : pragmatisme pour Pag-la-yiri, idéologie écologique pour Marttaliitto et son subventionnaire, aubaine de débouchés pour l'entrepreneur. Dans la littérature, Karl (1988) évoquait déjà cet état de fait d'experts introduisant des technologies étonnamment inappropriées, montrant ainsi leur manque complet de compréhension et d'expérience de la vie locale, notamment des femmes : « Ils ont proposé des fours solaires à des femmes qui creusent habituellement leur nourriture avant l'aube et après le crépuscule. Ils ont inventé des décortiqueurs à maïs qui font le travail plus lentement que les femmes elles-mêmes et des moulins à pédales dans les régions ou les femmes n'ont pas le droit de s'asseoir à califourchon » (Karl, 1988 : p. 117).

Presqu'au terme du processus de négociation pour l'implantation de la boulangerie, Pag-la-yiri entame les démarches afin de recruter le personnel devant assurer son fonctionnement. Trois agents qualifiés et avec une expérience seront recrutés à Ouagadougou car aucun natif de Zabré ne répondait au profil : le gérant, un chef boulanger et un adjoint boulanger. C'est le technicien qui a installé les fours de la nouvelle boulangerie qui a référé d'abord l'adjoint-boulanger, qui à son tour recommanda au bureau de l'association le recrutement d'un deuxième boulanger afin qu'il y ait deux professionnels boulangers dans la future équipe. Le gérant qui sera recruté se trouve être pour sa part une connaissance d'un des deux boulangers de la future équipe. Tous les trois sont d'anciens employés d'une grande entreprise en

boulangerie de la capitale Ouagadougou. Comme personnel d'appui, un commis est recruté pour la vente du pain ainsi que quatre apprenti-boulangers, sans aucune expérience, comme personnel d'appui aux deux boulangers professionnels. Tous ont été sélectionnés à la suite d'un test de recrutement. Aucun, toutefois, n'a été consulté ni dans le choix d'un four à panneaux solaires, ni dans le choix d'un four au gaz.

En 2008, la boulangerie commence donc la production du pain avec le four à gaz. Très vite, toutefois, les impératifs écologiques qui ont milité en faveur de ce type de four montreront à nouveau leurs limites et menaceront sérieusement la survie de l'unité qui venait à peine d'être lancée : *« Et quand on est arrivé avec le four là, le petit four que je vous ai montré là, on a démarré, je croix ça fait une semaine ou bien c'est combien de jours, là, le four a gâté »* (Salomon, 23 août 2015, Zabré). Cette panne viendra donner un coup d'arrêt précoce à la production du pain, tout juste une semaine après le lancement de la production. Il se trouve que les spécificités matérielles et techniques du four à gaz étaient peu accessibles aux techniciens nationaux du Burkina Faso.

> Ça ne réussissait pas parce que les pièces se gâtaient rapidement. Et si ça se gâte, il faut les envoyer en Europe, et en Europe, on ne pouvait pas. Donc, ils ont été obligés d'acquérir celui-là. Sinon, nous-mêmes, nous ne serions plus là. Parce que si on ne fait pas du pain, nous, on n'a rien à faire ici. Donc, comme Dieu les a aidés à avoir ça… […] Et puis dans notre pays, on n'a pas une bonne maitrise de la technologie du gaz. Si vous vous amusez, au moindre faux pas, c'est un incendie (François, 2 septembre 2015, Zabré)

Ainsi donc, seul le four solaire reste fonctionnel, mais se montre inefficace à la production du pain. Selon un de nos participants, ce four est efficace seulement pour des actions de démonstration, mais se trouve inefficace pour une production à plus grande échelle. Après la panne du four à gaz, seul le four solaire demeurait fonctionnel mais non efficace pour la production du pain. Cette situation plongea la

boulangerie dans l'inactivité avant qu'un expatrié hollandais membre de l'association des retraités boulangers ne vienne initier les boulangers à la production de gâteaux, appelés « cakes ». Le four solaire se révèlera donc efficace pour la production du gâteau. Toutefois, cette alternative est vite abandonnée car le bureau de l'association ainsi que des autres employés disaient ne s'être pas engagés pour les gâteaux. Cette situation vint mettre une fin à la production de la boulangerie pendant près de sept mois de la première année du projet, soit en 2008.

Devant l'urgence d'un personnel en « chômage technique », du fait notamment de la panne du four à gaz et de l'impossibilité du four solaire de produire du pain, l'association se résolut à commander un four Bongard pour la reprise de la production. Ce four fonctionne à base de gasoil et à l'énergie électrique. Par ailleurs, il constitue un modèle bien répandu et bien connu au Burkina Faso, et dont la technologie est bien maitrisée par les techniciens nationaux. Le nouveau four permettra la reprise des activités de la boulangerie mais, lors du suivi annuel, la visite des partenaires finlandais reposa le problème de l'écologie, notamment de l'usage d'un four à technologie verte et peu polluant.

> - *Mais quand Martta vient là, est-ce que vous leur dites ?*
>
> - On leur explique carrément…
>
> - *Et vous leur dites que vous ne pouvez pas faire du pain avec ça ?*
>
> - On les a montré, eux ils disent qu'on n'a qu'à continuer, qu'avec ça, avec Philippe, ils vont toujours, pour qu'il cherche toujours pour améliorer. Tu sais les Blancs, là, pour…
>
> - *C'est ce qu'ils disaient ?*
>
> - Ouais, avant qu'ils ne partent même, ils disent que de ne pas laisser ça gâter, hein. Qu'ils ont mis beaucoup, eux ils ont financé pour travailler, ils ont pris de l'argent avec leur ministère pour venir montrer que eux, ils vont pas amener cet argent-là, donner et repartir sans résultat. Il faut un résultat. Que mais, si ça marche, comme ça, comme ça ils peuvent

> demander de l'argent encore, venir chosiner, mais si c'est nul comme ça… mais, il y a une qui a pleuré ici.
>
> - *Une Blanche ?*
>
> - Oui, c'est comme ça.
>
> - *Hum, hum, hum, elle était choquée ?*
>
> - Ha, elle ne croyait pas… (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Au-delà du pragmatisme qui impose prioritairement le choix d'une technologie adaptée au contexte rural marqué par l'inexistence d'expertise technique de pointe pour la prise en charge d'une technologie solaire, l'impératif écologique reste de mise. La réaction émotionnelle d'un membre de la délégation, même anecdotique, exprime l'engagement résolu, affectif et passionné des acteurs finlandais qui se préoccupent du succès et de la longévité de Pag-la-yiri, mais aussi et peut-être surtout de montrer patte blanche auprès du ministère finlandais.

Après des mois difficiles sur le plan technique et logistique, vinrent s'ajouter des insuffisances sur le plan managérial et également au niveau des relations de travail entre employés qui constituent pourtant une dimension centrale de la réussite de tout projet d'économie sociale. Et comme dans tout projet collectif qui implique des rapports de coopération entre acteurs, le jeu social, on le verra, constitue un concept heuristique qui montre bien que

> les relations de pouvoir concrètes qui se nouent au sein d'une organisation ne sont jamais le décalque pur et simple de rapports de force et de modes de domination inhérents à la structure sociale, aux rapports de production et de la division technique et sociale du travail qui en découle… (Crozier et Friedberg, 1977, p. 82).

Il s'agit de voir dans la pratique comment les acteurs, qui sont tous instruits des attentes vis-à-vis d'eux, coopèrent ou résistent pour produire un résultat qui peut être plus ou moins conforme au projet initial. Nous verrons comment, dans la pratique,

tous les acteurs engagés dans l'organigramme de la boulangerie négocient leur participation, imposent des orientations.

1.2 L'Association Pag-la-yiri face à la culture de la gestion économique

Dès ses débuts, la boulangerie est constituée d'une équipe de production de huit personnes, toutes salariées : un gérant, un chef boulanger, un adjoint au chef boulanger, deux apprentis boulangers, deux livreurs, une femme commis au comptoir de vente. Pour son administration, la boulangerie est dotée d'un comité de gestion composé de la comptable de l'association, des membres du bureau exécutif et de la caissière de l'association). Cette dernière a été recrutée à Ouagadougou par le biais de Marttaliitto en 2006 :

> Oui, on était plus de cinquante, le jour en tout cas qu'on était allée pour l'entretien, puisque c'est ce jour qu'on s'est tous retrouvés, tout, tout, en tout cas, tous ceux qui ont été retenus dépassaient au moins la cinquantaine, puisque, en fait, il y a eu écrit et pratique et entretien en même temps. Donc, la pratique, l'équipe de la pratique était là, si tu traversais la pratique, tu rentres pour l'entretien. Maintenant, si au niveau de la pratique, ça ne marche pas on te remerciait et puis, c'était direct, direct quoi (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

La figure centrale de l'équipe administrative est la caissière qui a été recrutée pour voir ses responsabilités élargies une fois en activité : initialement recrutée pour être caissière, elle assumera cumulativement les fonctions de comptable, de gestionnaire des unités économiques (boulangerie, radio, auberge), ainsi que de gestionnaire des ressources humaines et de certains projets financés par des partenaires. La comptable titulaire de l'association est affectée au niveau de la représentation de l'association à Ouagadougou. Cette situation a donc favorisé le cumul des fonctions pour la caissière qui est présente sur place et se retrouve aux prises avec les affaires courantes de l'association dans toutes ses composantes.

En outre, Henriette est aussi chargée des virements des salaires de tous les employés, ce qui lui donne un rôle imminent aux yeux des salariés. Une tâche stratégique et sensible dans la mesure où elle est directement en cause pour les retards et les irrégularités liées au traitement des salaires. Elle est aussi la personne la plus avisée de la santé financière de l'association, ce qui lui permet, dans ses rapports avec les autres employés de l'association, d'occuper une position privilégiée. Henriette joue en quelque sorte aussi le rôle de porte-parole des employés car ces derniers sont réticents à aller directement interpeler la présidente à propos de leurs préoccupations :

> Oui, moi personnellement, lors des réunions, quand elles font leurs doléances, souvent même je leur dis « telle chose, je vous promets qu'on peut le faire », parce que, financièrement quand même, je sais, moi je connais la situation financière de la boite, je sais que telle chose là, je vais voir la présidente, on va essayer de faire ça, mais ça, ça, ça, il faudrait qu'on attende. Souvent, eux, ils disent qu'ils ne sont pas d'accord pour attendre. Je dis ok, je vais rendre compte. Maintenant, quand je rends compte, le problème est que, quand la présidente est là, personne ne s'exprime. Par exemple, tout ce que tu as eu entendre, si la présidente était partie avec toi, tu n'allais rien n'entendre là-bas. (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou)

Par ailleurs, elle a en charge la gestion des comptes des différentes unités économiques de l'association à Zabré ainsi que du paiement des salaires. Elle supervise les versements des recettes des différentes unités dans leurs comptes respectifs (la radio et la boulangerie essentiellement, car le compte de l'auberge n'est pas actif et est logé dans un autre établissement bancaire). Pour certaines dépenses, notamment le virement des salaires, il faut l'aval d'un ordonnateur constitué par trois membres du bureau exécutif : la présidente, la secrétaire générale et un des commissaires au compte. Dans le cadre de ses diverses responsabilités, Henriette se trouve donc être en première ligne dans la supervision des activités de production et de gestion managériale et humaine des unités économiques, avec l'appui du bureau et surtout des comités de gestion qui ont été institués pour chacune des unités. Chaque

comité est constitué par des membres du bureau de l'association et doit suivre les activités de l'unité de son ressort afin d'assurer leur rendement au bénéfice de l'association.

Malgré toutes ces prérogatives, Henriette ainsi que les autres membres de l'équipe administrative vont se trouver confrontées à la réalité de leur méconnaissance du secteur et à devoir se former sur le tas, notamment pour la gestion de la boulangerie.

> - *D'accord. Mais vous constater tout simplement que après leur départ, […] l'association Pag-la-yiri avait du mal à mener toujours les mêmes activités avec ses animatrices. Donc, ça veut dire que la boulangerie ne répondait pas complètement aux attentes ?*
>
> - Je crois, oui. Ou peut-être même si ça répondait, on n'a pas été les, les, on n'a pas été suffisamment préparés pour être à la hauteur. […] Ouais, de ceux qui interviennent directement, je pense, c'est là, le comptable, la comptable, plutôt, moi, et puis, les boulangers. Eux ils connaissaient déjà leur travail, mais peut-être nous, on n'a pas été suffisamment informées, préparées, moi, personnellement, je n'ai pas reçu de formation.
>
> - *En gestion ?*
>
> - Oui, de la boulangerie, et pourtant ça demande vraiment une formation pour la gestion, mais je n'ai pas reçu, je n'ai pas reçu. Certes on avait un gérant qui était là, mais ce n'était vraiment pas facile avec le gérant parce qu'on ne se comprenait pas. Et chaque fois c'était…
>
> - *Entre vous deux ?*
>
> - Oui !!! Chaque fois, mais ce n'est pas, la relation n'était pas aussi mauvaise, parce que jusqu'à présent, il n'est plus à Pag-la-yiri, il m'appelle, il ne peut pas faire une semaine sans m'appeler, on cause, mais professionnellement….
>
> - *Vous n'avez pas les mêmes visions ?*
>
> - On ne se comprenait pas, ce n'est pas qu'on n'avait pas les mêmes visions, mais on ne se comprenait pas (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Zabré).

À l'entame de la production, la mise à l'épreuve de toute la chaine des acteurs génère les premières difficultés. Pourtant, certains témoignages illustrent l'enthousiasme des acteurs, décidés à faire de cette nouvelle unité économique une réussite collective. Un des employés de l'équipe a le surnom de « volontaire », un surnom pour le moins

intriguant dont j'ai essayé de comprendre l'origine. Selon lui, au moment de la livraison des fours de la future boulangerie, il s'est présenté de manière spontanée pour offrir ses services au niveau du déchargement du matériel. C'est ainsi qu'il aurait appris la nouvelle de l'implantation de la future boulangerie et qu'il en aurait profité pour exprimer son réel intérêt à faire partie de l'équipe de production. Régulièrement, il passait prendre des nouvelles sur l'évolution du projet et donnait un coup de main, le cas échéant. Selon lui, c'est ainsi qu'une des employées de l'association qui l'avait remarqué, finit par lui affecter le surnom de « Volontaire », un surnom pour souligner la disponibilité constante…

Un deuxième témoignage évoque le sentiment qu'il éprouvait au moment de son recrutement au niveau de la boulangerie de l'association ainsi que de l'ambiance qui prévalait alors au sein du groupe :

> - *Oh, donc, c'est à l'intérieur, là, que vous, vous faites vos gâteaux?*
>
> - Oui, oh, et puis les rayons de soleil chauffaient dedans avec des batteries et on mettait des ventilos donc ça, mais une fois, hey, Ahmed, on a tout fait, mais, avec tout ça, pourquoi nous on faisait, nous on se disait, quoique ça soit, un jour, elles vont reconnaitre que nous on a fait quelque chose pour eux, et nous avant de venir comme on a dit que c'est une association des femmes, on va venir lutter avec les femmes, vraiment, c'est nos mamans, pour que, quoi que ça soit à la longue qu'ils vont dire voilà, c'est ceux-là qui nous ont aidées et nous aussi, on va montrer à notre ancien coin, que vraiment, c'est pas là-bas seulement, on peut réussir. Donc, on vient, aie, par finir tout le temps on voit que… […] Ça, je peux dire, c'est comme j'avais dis, là, nous on est venu pour faire montrer à notre ancien patron que ce n'est pas à Wend-Konta seulement que l'homme peut réussir, ailleurs on peut réussir. C'est à cause de ça, et quand nous-mêmes on a vu que c'est des femmes-là, nous on va pousser pour que ça tient » (Salomon, entretien du 23 Août 2015, Zabré).

L'extrait exprime clairement l'état d'esprit qui animait le participant au début de son expérience au sein de la boulangerie. Il avait une forte motivation et une volonté que le projet réussisse afin de participer à l'essor des femmes, de leurs mamans, et aussi

pour lancer un message à son ancien employeur qui ne lui conférait pas un bon environnement de travail. Le fait que l'association soit une association féminine a constitué pour lui une source de motivation et de volonté afin de lutter avec elles. Sa détermination et sa bonne volonté a contribué à instaurer un climat de travail empreint de camaraderie, d'esprit d'équipe et de liens sociaux :

> - Bon, entre nous, à la boulangerie, il y avait eu des périodes, il y avait ambiance, on peut descendre, sortir ensemble, boire.
>
> - *Ça, c'était au début ?*
>
> - Oui.
>
> - *En 2008, là ?*
>
> - Oui. Aller chez eux, aller au marché ensemble.
>
> - *Même chez les, avec les volontaires là ?*
>
> - Oui, on partait.
>
> - *Tout le groupe ?*
>
> - Oui. On peut aller chez Vieux manger, on peut aller chez François manger, on peut, des fois même on peut attraper, on peut payer poulet, venir s'assoir ensemble ici, griller, manger ensemble (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré)

Les bonnes résolutions de départ ainsi que l'ambiance bon enfant au sein de l'équipe de production constituaient autant d'atouts pour favoriser une coopération active entre toutes et tous et pour que la boulangerie atteigne des résultats favorables. Aussi, en dépit des soucis techniques de départ et d'un four solaire inapproprié pour la production du pain, les boulangers, grâce à la formation reçue du bénévole de l'association hollandaise (PIM) pour palier la situation, improvisent la production de « cakes » hollandais qui trouvent vite du succès auprès de la clientèle locale. Par contre, le travail est plus éprouvant et demande plus de temps et d'investissement qu'attendu. En outre, leur effort ne reçoit aucune reconnaissance ni compensation car ils avaient été embauchés pour produire du pain. Cet état de fait contribua à crisper

l'enthousiasme des boulangers après seulement quelques semaines d'entrée en fonction.

Un incident vint couper l'élan des boulangers engagés à limiter les conséquences négatives des différentes situations qui affectèrent la boulangerie. À cette période, l'ONG Marttaliitto continuait d'assurer le salaire de tous les employés de l'association, en sus des animatrices. Selon Salomon, il semblerait que la présidente, avec l'appui du gérant, aient refusé de leur fournir les bulletins de salaire nécessaires à la perception de leurs droits d'allocations familiales pour leurs enfants. Qui plus est, les montants de salaire perçus furent inférieurs à ceux annoncés officiellement :

> - Maintenant, un jour la présidente nous a appelés, parce que nous, on a dit, on veut des bulletins pour aller retirer l'argent de nos enfants, hum, de l'allocation. C'est là maintenant, elle dit non, qu'aux périodes que le four était gâté là, les trois mois là… Nous on a dit non, ce n'est pas comme ça, on s'est entendus, on a signé un contrat.
>
> - *Je n'ai pas compris, elle a dit que quoi ?*
>
> - Que aux périodes donc que le four est gâté, en ce moment, nous on ne faisait rien, donc ces mois-là, on ne doit pas ajouter.
>
> - *Hum…*
>
> - Et François les appuyait que oui, c'est vrai, en ce moment-là, on ne faisait rien. Ça, ça ne fait pas.
>
> - *Vous ne faisiez pas les gâteaux ?*
>
> - On faisait les gâteaux. Même sans faire les gâteaux, c'est un contrat signé, c'est un contrat, et c'est les bailleurs qui payaient, ce n'est pas leur propre argent. Et ce que les bailleurs nous payent même, nous, c'est, non, ce n'est pas bon. Quelqu'un a vu les vrais papiers que les bailleurs payaient-là, avec Henriette, mais la personne n'a pas su et la personne est venue nous dire que il y a des noms des gens mêmes qui est dedans, or ces gens mêmes ne sont pas à la radio, et on les payait à tant de francs, lui il a vu, ça valait 300 et quelques, mais personne n'a jamais eu même 150. On nous faisait des feuilles blanches, on tapait à la machine, tu vois ton nom, et pis tu signes, donc, tout ça là, nous on a dit non, ça, ce n'est pas comme ça. […]
>
> - *Ça, c'était en 2008 ?*

> - Oui, la présidente s'est énervée avec nous, on a fait presque une année, elle ne passait même pas à la boulangerie. Un bonjour, quand elle nous voit, elle tourne sa tête (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Cette situation contribua à créer des frictions entre employés de la boulangerie et la direction, rompant ainsi l'harmonie et l'entente cordiale de naguère.

Les employés vivent la situation comme injuste et cela contribue à éroder l'engagement et le volontarisme qu'ils estiment faire montre depuis leur arrivée. Aussi, un autre fait nouveau vient allonger la liste des employés insatisfaits, et cela concerne au premier chef le comportement du gérant :

> - Il n'a pas, il n'a pas, ses manières, et il ne travaillait pas quand… C'est dormir, venir s'assoir au comptoir, aller boire. Nous on a parlé, ah, il dit non, que lui, il n'est pas bête, il ne va pas sortir, on va l'agresser, que ses enfants ont besoin de lui. Pratiquement, les femmes aussi voient, c'est nous qui travaillons, lui son travail, elles ne voient même pas, c'est chaque fois, c'est voyager, aller à Ouaga, c'est se lever, se tourner, tourner, tourner, c'est venir s'assoir, si c'est midi, il part, il mange, ou bien il part…
>
> - *Ça c'est Martin ?*
>
> - Oui. Donc, c'est dans ses manières, les femmes aussi ont vu que lui là, vraiment ceux-là qu'on paye, là, au moins eux ils travaillent, on voit que eux ils travaillent mais lui, là, on ne voit pas ce qu'il fait.
>
> - *Ça veut dire, depuis le, quand vous êtes venus, là ?*
>
> - Et les femmes nous ont parlés, nous on a dit, si c'est ça, payer moto, comme ça, là, les livreurs peuvent charger et lui, il suit pour aller parler avec les clients aussi pour qu'ils …. Même une fois, il n'a jamais, c'est prendre la moto, là, moto qu'on lui a donnée comme moto de service, c'est soit il prend, c'est aller dans les bars, là, c'est aller boire, se lever, venir, quand il vient, c'est nous déranger, il peut venir, commencer à tempêter chez nous (Salomon, entretien du 23 septembre 2015, Zabré).

Le poste de gérant constitue la clé de voute de l'équipe et son éventuelle défaillance, non-engagement ou mollesse a eu un effet d'entraînement et de contagion sur le groupe en entier. Le gérant, du fait de l'absence de rigueur, de discipline et d'assiduité, peinait à superviser les livreurs de pain ainsi qu'à faire la promotion du pain afin d'assurer une conquête et une fidélisation de la clientèle locale. Les livreurs

chargés d'écouler le pain et placés sous son autorité, parce que la supervision était relâchée, se révélèrent inefficaces, avec des cumuls d'impayés auprès de nombreux clients.

Or, la livraison avait été retenue comme stratégie de conquête de marché pour accroitre la production de la boulangerie et améliorer ainsi la rentabilité. Le mode de livraison retenue, qui impliquait l'achat de deux motos, leur entretien, la prise en charge des frais de carburant ainsi que du livreur lui-même, s'est donc avérée dispendieuse sans pour autant apporter une plus-value à la boulangerie. De plus, certaines sorties pour la livraison se soldèrent par un retour avec des pains aplatis, en mauvais état et qui ne pouvaient être vendus qu'en les bradant.

La décision de mettre un terme à la livraison plomba toute perspective de croissance de la production et indique également la contre-performance de la chaîne de distribution et de stratégie de conquête de marché sous la houlette du gérant. L'accumulation des difficultés en termes techniques, en termes de relation de travail, de climat de confiance, crispèrent davantage tous les segments impliqués dans la gestion de la boulangerie, à commencer par la caissière-comptable :

> Je cherchais à comprendre, et la compréhension était difficile, et même quand il m'explique, et souvent il se fâche parce qu'il trouve que je lui pose trop de questions, lui, il m'explique mais malgré tout, je ne cherche pas, je ne comprends pas, tout, tout, tout, mais, ce n'était pas de ma faute, parce que j'étais un peu méfiante aussi. Parce que je ne pouvais pas tout accepter facilement, parce que je ne sais pas si il... Parce exemple, dans ces genres de choses-là, il faut quand même avoir des réserves parce que, s'il se trouve, tu peux lui faire confiance, mais tu ne… je ne le connais pas, je ne peux pas dire que je le connaissais. Certes, la collaboration n'était pas mauvaise, mais je pouvais pas totalement lui faire confiance, pour vraiment tout laisser entre ses mains, et le fait de vouloir souvent suivre à la lettre certaines activités, tu vois que ça frustre, ça frustre aussi. Donc, c'était vraiment un peu difficile. Mais, ce n'est pas le, ce n'est pas ça qui l'a fait partir. Je pense que entre-temps il a décidé de partir, moi-même j'étais en congé quand il est parti. (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

Cette situation aboutit à un premier départ avorté du gérant, puis à son départ définitif.

Entre-temps, l'équipe avait été renforcée par l'arrivée d'une deuxième commis au comptoir de vente car Henriette, trop prise par les tâches de comptabilité, n'y arrivait plus. Les heures de travail ont d'ailleurs constitué une autre source de tension entre le groupe administratif et les employés, dont certaines disent avoir été au bord de la rupture après une année de service :

> *- Tous les jours vous commencez à 7h et vous descendez à 22h ?*
>
> - Oui, oui. Tous les jours.
>
> - *Même le weekend ?*
>
> - Oui, on n'a pas de weekend, on n'a même pas de weekend, peut-être que là, ou je peux me reposer je peux dire, si je tombe malade, si je suis malade, le gérant s'en charge, donc j'ai travaillé pendant un an avant qu'ils ne recrutent ma collègue. Vous voyez.
>
> - *Voilà, pourquoi ils ont recruté votre collègue là, est-ce que vous vous êtes plainte, ou bien c'est eux-mêmes qui ont… ?*
>
> - Oui, je me suis plaint. Et ils ont trouvé que c'est normal, à ce qu'ils recrutent l'autre là, parce que c'était trop chargé (Aline, entretien du 27 août 2015, Zabré)

Par ailleurs, en plus du départ du gérant, l'équipe de production s'est vue lestée d'un membre. Cela a nécessité un réaménagement de l'organisation du travail et la désignation d'un responsable d'équipe chargé désormais de superviser l'équipe de production :

> - Après le départ du gérant, c'était devenu vraiment du désordre, parce que chacun venait expliquer son problème, chacun venait vraiment se plaindre de l'autre. Et je n'en pouvais plus à un certain moment, parce que souvent, tu arrives au bureau, tu as beaucoup de choses à faire, tu es stressée, on vient t'expliquer des problèmes que tu n'as pas de solutions, ce n'était vraiment pas facile. Je dis ok, si vous avez des problèmes maintenant, rassemblez le tout, vous donnez au chef de l'équipe qui va me faire parvenir ça, parce que, pour le moment, moi, je ne suis pas

> habilitée à choisir un responsable. Mais, ensemble, on a décidé qui sera notre rapporteur, je pense que, c'est mieux que ça soit lui, qui reste notre intermédiaire, parce que, mais je t'avoue que pour travailler avec le Bissa, ce n'est pas facile. C'est un milieu très difficile, très, très difficile, parce qu'à la boulangerie, leur vrai problème, ils ont des cas vraiment là-bas, si j'étais décideur, peut-être que depuis longtemps, ils ne sont plus là-bas. Mais, malheureusement, je ne décide pas, je rends compte, mais quand il n'y a pas de décision qui est prise en leur encontre, tu ne peux rien dire. À la limite…
>
> - *Mais quand vous dites que vous faites des rencontres, est-ce que la présidente aussi assiste à ces rencontres-là ?*
>
> - Euh, souvent, souvent non, souvent, souvent non, mais, quand moi je fais la rencontre, je fais, je pars, je lui fais, en tout cas, je lui fais le compte-rendu (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Zabré).

Le départ du gérant, loin d'apporter un climat apaisé au sein de l'équipe, entraîne plutôt une coagulation des tensions et des conflits au sein du groupe, surtout au niveau du laboratoire. La caissière est alors régulièrement sollicitée pour arbitrer des situations de conflits récurrents entre membres du personnel. Cette dernière se réfère à sa supérieure hiérarchique, mais elle me confie qu'elle la trouve passive devant une situation qui demande une décision ferme et courageuse. Cet immobilisme entraîna une dégradation de la santé économique de la boulangerie qui doit en plus se confronter à une nouvelle concurrence avec l'implantation d'une nouvelle boulangerie. En effet, l'arrivée d'une boulangerie concurrente en 2013 vint une fois de plus remettre en cause la possibilité pour la boulangerie de retrouver des couleurs. Face au péril, quelques initiatives seront entreprises pour une relance :

- des rencontres entre la section administrative et tout le personnel de la boulangerie ;

- la sollicitation de conseils auprès des responsables d'une grande chaîne de boulangerie à Ouagadougou ;

- la relance de la livraison du pain à travers le recrutement d'un livreur ;

- l'appui-conseil d'une chargée de suivi-évaluation recrutée en 2011 qui a élaboré des outils pour un meilleur suivi de l'unité économique.

Ces initiatives sont toutefois restées sans grand effet, contribuant à un début de sentiment d'impuissance. Le nouveau chef de groupe se retira du groupe pour raison de santé. Cette accumulation de difficultés vint saper les efforts divers.

Comment expliquer tant de difficultés ? La raison majeure de l'impasse serait le mode de recrutement des employés locaux, lesquels sont pour la plupart des parents proches ou éloignés des membres du bureau exécutif. Ce mode court-circuite les responsables d'équipe qui sont dépouillés de toute autorité car ils n'ont pas été impliqués dans le choix des agents.

> - Quand ils arrivent là, ils sont couchés dehors, tu vas mouiller, vider, des fois tu vas vider sac là, seul, vider pâte là, seul, tu pèses, maintenant il faut taper la table, ils vont se lever venir, travailler et puis ressortir dormir. Ils ne touchent rien. Ils se disaient que c'est nous qui prenons beaucoup d'argent, c'est nous qui doit travailler beaucoup, eux ils ne vont pas… […]
>
> - *Mais actuellement là, c'est qui, qui est au pétrin ?*
>
> - François qui est là-bas. Mais quand il est là-bas, là…
>
> - *C'est ce que j'ai remarqué.*
>
> - … mais quand il est là-bas là, il n'est pas, il est un esprit mauvais. Quand il est là-bas, il ne vient pas tirer la pâte vite. Il prend son temps, tout son temps là-bas, pour moi je tire, le jour que tu vas voir, il vient tirer, vite, vite, là, parce que c'est lui qui doit rentrer ce jour-là, vite.
>
> - *Il fait vite pour pouvoir se libérer ?*
>
> - Hum, hum… […]. Le vieux, on n'en parle pas. Quand il finit de façonner là, il tourne, faire rentrer chariot même, il ne veut pas faire rentrer ça, s'il va faire rentrer un chariot, tu vas voir il va ouvrir porte du milieu là, sortir, comme il veut pisser, ou bien, yeh, Ahmed. C'est comme un enfant que tu as mis au monde et il veut te dire qu'il est plus malin. […] Moi je dis ça là, si moi, si j'avais les fonds, j'avais les moyens, moi je crée, en tout cas, je ne travaille pas avec des fainéants, je ne travaille pas avec, je veux dire parce que tu es mon, si tu es mon parent tu ne travailles pas là, tu bouges, dans mon travail il y a pas de

> parenté, c'est le seul travailleur qui est mon parent. Même si tu es quoi, tu es âne là, si tu es âne là, tu es mon parent (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Le seul boulanger professionnel restant qui a été recruté à Ouagadougou peine à assoir son autorité au niveau de l'équipe. Il décrit un climat de travail où prévaut la paresse des employés qui sont réfractaires à toute initiative visant à améliorer leurs pratiques. Il attribue ce défaut d'autorité au fait de n'avoir pas été impliqué dans la procédure de recrutement, ce qui lui ampute l'autorité pour se faire écouter par des employés qui, en plus, se considèrent natifs de la localité contrairement à lui, et donc plus légitimes. Après des années d'expérience, certains aspirent également à une promotion professionnelle et financière, notamment à leur classement comme boulanger, ce qui leur permettrait de revendiquer les mêmes rémunérations qu'un boulanger professionnel.

Même si tout le monde appelle à la fermeté, cela n'est pas toujours simple. Le personnel en autorité est venu de la capitale Ouagadougou, lointaine, et continue d'être perçu comme subalterne par les employés locaux :

> - Pour remédier à cette situation, il faudrait peut-être que la présidente, peut-être, essaye de, de prendre son courage à deux mains, affronter peut-être certaines réalités. Certes, on est dans le village, quand tu prends une décision, moi, par exemple, si je prends l'exemple de quand j'avais fait découvrir les, les NP, le circuit secret des livreurs pour garder l'argent qu'ils faisaient, quand moi j'ai découvert ça, et puis, ils ont licencié le livreur qui avait plus de montant, et puis…
>
> - *NP là ?*
>
> - De NP, tout, tout, tout, jusqu'à ses parents, personne ne me saluait hein. Même quand je rencontrais sa maman, personne, ses frères, il avait un de ses frères même, on était dans un mouvement ensemble à l'église, qui était devenu bizarre avec moi. Mais après il a compris, je n'ai fait que faire mon travail. C'est ça, mais, pour par exemple, lui, il a compris, parce qu'il avait un certain niveau intellectuel. Mais par exemple les autres, jusqu'à présent quand on me croise, moi aussi, je dis de toutes les

façons, je ne fais que faire mon travail, parce que si ce n'était pas lui, ça allait être moi (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Zabré)

Toute décision même strictement fondée sur des considérations, des règles et lois professionnelles, peut avoir des prolongements dans le reste de la vie sociale locale. Et dans une petite localité, très vite les réputations peuvent être ébranlées. La rigueur est assimilée à de la méchanceté, de l'insensibilité, à un cœur de pierre, et régulièrement les personnes sont prises à partie[67].

Pourtant, le monde s'accorde sur la situation peu reluisante de la boulangerie, et la dernière tentative de prendre un livreur pour une relance de la production s'est encore soldée par un échec.

- *Rien, vous ne savez pas quelle est la réponse qu'ils ont donnée ?*

- Bon, puisque, il avait cherché un autre livreur, le livreur là est venu faire, ah, ça ne dépasse pas, quand il a laissé ça, c'est en 2014 là, qu'il a arrêté.

- *En 2014 il a arrêté ?*

- Oui, fin 2014 là.

- *Vous savez pourquoi il a arrêté ?*

- Hum, bon, puisqu'on avait regardé qu'il travaillait à perte. Parce que le nombre de deux sacs, on fait, actuellement on fait deux sacs, trois sacs. Et le livreur était là, on faisait toujours les 3 sacs, donc, on a trouvé que ça ne sert à rien.

- *Mais, à ce niveau, je ne comprends pas, vous dites qu'il y a un problème de livreur, on vous trouve un livreur, mais ça n'améliore pas le nombre de vente, pourquoi cela ?*

- Hein, puisque le livreur là, s'il dort là, il se réveille à 8h pour sortir. À 8h, donc, et pourtant les autres vont se lever à 5h pour aller distribuer le pain, de l'autre côté hein, donc ils ont calculé, trouvé que c'est à perte, tu vois, non. Hum (Aline, entretien du 27 août 2015, Zabré).

[67] Les ethnologues, en partie à la suite de Ruth Benedict, opposent les sociétés iréniques dans lesquelles le conflit doit toujours être évité et où il est intolérable de mettre en question autrui et de faire valoir des intérêts contre d'autres, et les sociétés agonistiques dans lesquelles l'agressivité et la querelle sont institutionnalisées dans les rapports sociaux (Mendras, 1997, p. 202).

Alors que le pain est surtout prisé pour le petit-déjeuner, le livreur se réveille au moment où presque tout le monde est déjà soit au travail soit à l'école. Cela montre bien les dérapages qui, même individuels, s'ils sont accumulés, ne peuvent que menacer la viabilité de l'activité économique. Et la seule référence à la courbe de la production, dans le prochain extrait, en dit long sur la dégradation constante de la situation :

> - *Et puis avant ça, en début 2013, vous produisiez toujours les six sacs ?*
>
> - Comme il n'y avait pas de livreurs, des fois.
>
> - *Des fois ?*
>
> - Hum. Avant que la boulangerie ne vienne là, on produisait toujours, mais ça avait baissé un peu, parce que ceux de Manga venaient livrer les gens de Zabré.
>
> - *Ah, bon !*
>
> - Ceux de Manga venaient livrer…
>
> - *Des gens quittaient Manga pour venir livrer à Zabré ?*
>
> - Oui, livrer ici, à Zabré ici. Ils partent même dans les villages, là, livrer.
>
> - *Donc, vous n'avez plus de livreurs, donc en 2013 là, vous n'aviez plus de livreurs ?* […]
>
> - Hum, 2013, il y avait un livreur : Jean !!!
>
> - *Paul ? Le jeune là ?*
>
> - Le jeune là, celui qui… […] lui il vendait bien, c'est que il faisait trop d'accidents.
>
> - *Hum, il vendait bien ?*
>
> - Hum, hum. Il vendait bien, il sortait avec du pain, il peut faire trois tours par jours, deux tours, trois tours. Mais, tout le temps il faisait que faire des accidents, donc il a préféré quitter, quoi.
>
> - *À cause des accidents, il avait peur, quoi ?*
>
> - Hum, même Rachid aussi vendait, il était livreur, c'est à cause des accidents qu'il a arrêté (Sylvie, entretien du 29 août 2015, Zabré).

Notre participante évoque une période à laquelle la production était à son paroxysme, avec un total de six sacs comme quantité de production journalière. Toutefois, elle fait

référence à des livreurs de Manga[68] qui venaient jusqu'à Zabré concurrencer les livreurs de la boulangerie Pag-la-yiri. Cette situation traduit l'échec de la boulangerie à se constituer une clientèle locale. Malgré la présence des livreurs, la production quotidienne était restée pratiquement stable. Car selon deux autres participants, en 2008-2009, soit à ses débuts, la boulangerie produisait cinq à six sacs par jour :

> - En 2008 là, on peut faire six sacs. […] Et, si c'est au moment des fêtes là, je me rappelle que il y a eu un moment-là, au moment du 1er - 31, le 1er janvier et le 31 décembre, on a tapé onze sacs, ouais.
>
> - *Hum !*
>
> - On a vendu jusqu'à, je me suis arrêtée comme ça, jusqu'à 22 heures pour descendre aller à la maison pour me laver, aller à la prière, mais maintenant, on ne peut plus avoir ça.
>
> - *Tout ça là, à cause du manque de livreurs ?*
>
> - Hein, et puis, il y a l'autre boulangerie là (Aline, entretien du 27 août 2015, Zabré).

À ses débuts, la production était inégale mais tournait autour d'une moyenne de cinq sacs par jour. Toutefois, l'arrivée de la concurrence en 2013 est venue porter un sérieux coup à la production qui était de deux sacs en 2015. Cette situation vint encore participer à fragiliser cette unité économique qui peine à être rentable. Malgré les insuffisances notoires et autres difficultés intrinsèques à la boulangerie de Pag-la-yiri, se pose la question de la logique économique de deux boulangeries dans une aussi petite ville. Il semble logique qu'à terme, l'une des deux unités devra s'éclipser. La production de deux sacs ne constitue pas une perspective favorable au maintien de la boulangerie sans une évolution dans les prochaines années. Ainsi donc, depuis ses sept ans d'activité, la boulangerie lutte plus pour sa survie que pour son essor et la

[68] Manga est le chef-lieu de la province du Zoundwéogo et aussi de la région du Centre-Sud. La ville est située à 77,5 km de Zabré, mais les livreurs des boulangeries de cette grande ville parcouraient cette distance pour écouler le pain et concurrencer ainsi la boulangerie de Pag-la-yiri. Cela donne une idée de l'incapacité de la boulangerie de Pag-la-yiri dans la stratégie de conquête et de fidélisation de sa clientèle locale.

conquête d'une nouvelle clientèle. Elle est résignée à se battre contre la dernière venue qui lui dispute la chétive clientèle locale.

Après seulement quelques jours d'immersion, nous apprenons que la situation des autres unités économiques ne sont pas non plus reluisantes. Les prochaines lignes abordent la situation de la radio communautaire au sein de laquelle nous avons séjourné.

2. La radio communautaire de Pag-la-yiri : un prestigieux moyen de communication des femmes rurales face au défi de sa pérennisation

Lors de notre visite-guidée du centre, au tout premier jour de mon terrain, nous avions déjà eu l'occasion de voir subrepticement l'intérieur de la radio. Occasionnellement, nous avions eu l'opportunité de passer à la radio, de discuter avec les animateurs sur des sujets divers concernant la vie de la radio, de la localité, du Burkina Faso et même de sujets internationaux. Au moment de notre immersion, le responsable nous a exprimé toute sa disponibilité et sa volonté de répondre au meilleur de sa capacité à nos attentes.

Ce dernier nous explique les origines de la radio :

> *- Qui a été véritablement à l'origine de la création de la radio ?*
>
> - C'est l'association Pag-la-yiri, je pense que c'est, la radio s'appelle Radio Pag-la-yiri, donc, la radio n'a pas voulu avoir un autre nom que le nom de l'association parce que ça allait un peu perdre les gens. Donc, tout de suite, quand on dit radio Pag-la-yiri, on sait que c'est la radio de l'association Pag-la-yiri (Il tue un moustique). Voilà, donc, c'est elles qui pourront mieux expliquer, mais en tant que directeur de la radio et journaliste, c'est la question que je me suis aussi posée quand on m'a recruté. Bon, elles m'ont fait comprendre que ça répond à ce que je disais au début, la localité est enclavée, hein, en termes d'information, l'association était dans beaucoup d'activités génératrices de revenus,

> avait beaucoup d'autres activités dont il fallait faire la promotion et la simple promotion au niveau de Zabré, ou de bouche-à-bouche ne permettait pas. Voilà, parce que avant, l'association se déplaçait pour aller à Pô, sur la radio Gullou, faire des émissions, à près de 100 km de Zabré pour aller faire des émissions parce que il n'y avait pas de radio à côté, voilà. Et faire la promotion de ces activités. Alors, pour une association de 11 000 membres, il faut comprendre que la radio, quand même, était nécessaire pour pouvoir atteindre tous les membres, pour pouvoir donner l'information à tous les membres, c'est pas le griot qui pourra le faire. Voilà, donc, il fallait, euh, la radio, et je pense que c'est que comme ça qu'elles ont réfléchi, elles ont muri l'idée de la radio, à une table ronde avec un partenaire ICD, à Bobo (Alain, entretien du 2 septembre 2015, Zabré).

La radio constitue l'aboutissement d'un projet longtemps nourri par l'association Pag-la-yiri afin de lui permettre de bénéficier d'un puissant levier de communication et de promotion de ses activités et réalisations dans la région. Le partenaire hollandais Institut international pour la communication et le développement (IICD) lui a permis de concrétiser ce projet qui bénéficie de nos jours de l'accompagnement d'un certain nombre de partenaires, souvent d'ordre social, public ou de communication, pour une conscientisation et une sensibilisation à grande échelle. La radio constitue une autre vitrine de l'association, et symbolise l'une des réalisations majeures qui fait la fierté de l'association. Même les institutions publiques et étatiques locales y ont recours comme canal de communication à l'endroit des populations locales. Pourtant, la radio, au dire de son premier et toujours actuel responsable, fait face à des difficultés :

> *- Ok, et malgré, comment je vais dire ça, toute cette brochette de partenaires, vous avez du mal à répondre à un certain nombre de défis financiers ?*
>
> - Parce qu'on a des charges aussi, on a aussi des brochettes de charges, si vous voulez que je, je vous emprunte votre terme, on a aussi des brochettes de charges… (Rires)
>
> - *Comme ?*
>
> - Il y a les salaires à payer, il y a les droits d'auteurs qu'il faut payer au BBDA[69], il y a les droits de location de la fréquence qu'il faut payer à

[69] Bureau burkinabè du droit d'auteur.

> ARCEP[70], hein, il y a l'électricité, il y a l'eau, il y a le courant, il y a le téléphone, voilà, donc on a beaucoup d'autres charges, il y a les taxes et tout ça qu'il faut payer.
>
> - *Mais est-ce que financièrement, vous avez une santé assez stable ?*
>
> - Non, financièrement, pour être honnête, on n'est pas en forme, nous n'avons pas une santé, une santé paisible qui n'inquiète pas. Voilà. Il faut dire que, comme on aime le dire chez nous ici, on jongle. Voilà (Alain, 2 septembre 2015, Zabré).

La radio, selon le responsable, compterait huit (8) permanents et une vingtaine de volontaires et de pigistes, dont certains membres de l'association et du bureau. Les heures de diffusions sont du lundi au vendredi de 5h30 à 22h et du samedi au dimanche de 5h30 à 2h00. La radio produit ses propres émissions, fait des rediffusions et synchronise avec des chaînes comme Radio France Internationale (RFI) et Radio Burkina. Le directeur nous confie que cela fait quatre ans qu'il n'a pas pris de congé. Il a pour rôle la supervision, notamment le respect de la grille de diffusion et les autres tâches administratives et techniques. Même quand il est en déplacement, il prend des dispositions pour se faire renseigner. Le manque de personnel impose une polyvalence des agents permanents. Il nous confie être à la radio pour des raisons affectives et d'engagement pour l'association, pour la population et pour la localité. Il avait eu une opportunité professionnelle au niveau de la nouvelle Radio de Bagré Pôle mais après avoir pris service pendant deux mois, il s'est ravisé pour revenir à son ancien poste où il se sentait plus utile. Il disposait dans l'autre radio d'un bureau trois fois plus spacieux et de conditions de travail sans commune mesure.

Au premier jour de notre immersion, nous nous retrouvons avec Simon, l'un des animateurs, à qui nous avons été présenté par le directeur qui l'invita à nous montrer tout, et même à nous mettre à contribution pour les communiqués en mooré et en

[70] Autorité de régulation des communications électroniques et des postes.

français. Il nous confie ne pas connaitre le nombre d'employés car avec la saison pluvieuse, de nombreux animateurs sont aux abonnés absents, le plus souvent occupés par les travaux champêtres. Quelques instants plus tard, il laissa la place à sa collègue de midi. Cette dernière reçoit la visite de trois personnes au studio. Un des visiteurs s'exclame : *« Ici, ça ressemble au moins à un bureau avec la climatisation ».* En réponse, l'animatrice de dire : *« Toi, tu peux nous changer la climatisation. On a prié pour que tu reviennes du Darfour en paix, ce n'est pas pour rien, tu dois nous remercier ».* La climatisation est le luxe qui retient l'attention des visiteurs, surtout en période de canicule où la température grimpe à 45 degrés Celsius. Moins pour le confort des employés, la climatisation est placée pour assurer l'entretien du matériel sensible à certaines températures, surtout pendant les heures d'animation… L'animatrice est chargée de faire la synchronisation à 12h30 avec RFI pour le journal de midi. Pendant trente minutes, elle peut s'occuper à autre chose, même en dehors du studio. Mais à la fin du journal, elle doit être présente pour procéder à la mise au terme de la synchronisation et à une brève période de communiqués, suivie d'une plage musicale dédicace durant laquelle les auditeurs appellent pour demander un titre précis à l'honneur d'un parent, un ami, un proche ou toute autres personnes que ce soit. Il s'agit d'une émission interactive entre l'animatrice et les auditeurs, qui dure à peu près 1h15, après quoi l'on passe à une émission en rediffusion. Après avoir fait connaissance, la question des conditions de travail est vite apparue. L'animatrice déplore les conditions de travail très précaires, ce qui expliquerait de nombreux départs selon elle. Elle a été ce jour même à la caisse sans bonne nouvelle sur le virement de son salaire. Déboussolée, elle s'interroge : comment on peut travailler sans se faire payer alors qu'on a des dépenses ? Avant, elle était la secrétaire de la radio et elle passait toute la journée sur place, soit de 6h à 17h en après-midi. Mais

avec la détérioration continue des conditions de travail et les rémunérations dérisoires et irrégulières, elle a dû trouver un autre moyen afin de subvenir à ses besoins et ceux de ses enfants. Pendant l'année scolaire, elle vend de l'eau et du jus de diverses variétés à l'école et a pour projet de faire également de la restauration. Elle nous suggère de faire un communiqué en français pour le premier jour, en attendant de nous exercer pour celui en langue mooré. Une proposition qui est loin de nous fasciner, mais à laquelle nous finîmes par accéder. Après hésitation, avec son aide, nous avons adressé une annonce introductive de la lecture du communiqué et un mot de remerciement. Un exercice oral facile pour les vieux briscards qui le réalisent presque instinctivement après des années de pratique, mais un moment mémorable que nous réalisons avec forte émotion et, à la fin, avec soulagement car a priori il ne s'est rien passé d'affligeant. La suite de la journée sera moins trépidante à cause d'une pluie qui contraint à l'interruption du programme et à cause de l'absence de paratonnerre pour protéger les installations de la foudre.

Le lendemain, le programme est à nouveau perturbé par des coupures d'électricité et ce n'est qu'en fin d'après-midi que l'électricité revient pour permettre la remise en onde. Nous faisons notre arrivée vers 19 heures et personne n'est présent pour la mise en onde. Notre collègue de la veille arrive pour prendre des nouvelles car depuis la maison, elle s'est rendue compte que les programmes étaient suspendus. Or, 19 h est l'heure de grande écoute du journal de la radio nationale. Elle repart et une demie heure plus tard, c'est le directeur qui arrive, manifestement remonté, et essaye de joindre vainement les autres. Il ouvre l'émetteur et le plateau technique et synchronise le journal en cours depuis au moins un gros quart d'heure. L'absent du jour fait son retour pendant la lecture des communiqués (assurée par le directeur de la radio ainsi que nous-même). À la fin de la lecture des communiqués, le directeur programme un

long générique. Il se livre alors à un moment de mise au point auprès de l'animateur : *« Il y a la concurrence, si vous continuez ainsi, vous allez perdre tous les clients, les gens iront ailleurs »*. À peine la phrase finie, il quitte presqu'en même temps le studio, comme pour éviter la polémique ou une quelconque confrontation. Dans un semblant de monologue, et en réplique à ce qu'il venait d'entendre, le fautif du soir réagit : *« Tu es là, tu n'es pas capable de t'informer sur les conditions de travail de tes agents, tu viens nous demander si on a versé notre salaire, alors que tu sais qui doit le faire »*. Ensuite il entame une conversation avec nous, qui restions seul en sa compagnie : *« Une famille de quatre enfants, trois mois sans salaire et on veut que tu sois à l'heure pour ton travail »*. Il décrit des conditions de travail qui génèrent un manque d'enthousiasme et de motivation, tout le monde vient comme un robot, fait ce qu'il a à faire et repart. Quelques jours après, lors d'une discussion, il se confie avec gravité qu'il a dû recourir à un médiateur pour les crédits qu'il a dû contracter afin de faire face à ses dépenses domestiques. Il s'inquiète pour la rentrée qui se profile, les arriérés, les crédits à rembourser, comment faire pour être prêt pour faire face aux dépenses incompressibles et garder la tête haute devant ses enfants. À force de cumuler les difficultés, on finit par devenir un *« ningnaliga »* (qui signifie en langue mooré : faux type, vaurien, irresponsable sans parole). Petit à petit, nous devenions le confident et le témoin d'une misère mise à nue, comme si en parlant il se soulageait d'un poids.

La chaise des animateurs est un symbole saisissant : le dossier, tout comme la base de l'assise, sont complètement dénudés. Les pieds qui étaient portés par cinq roulettes n'en ont plus que trois. Les deux manquantes ont été remplacées par des bouts de fer destinés à maintenir l'équilibre. Une mauvaise manipulation pourrait vous exposer à une blessure. Je m'étais aperçu de cela dès le premier jour. Simon me confie qu'il a

été obligé d'aller porter la chaise aux soudeurs pour réparation. Il en veut à son supérieur qui n'est pas capable d'assurer pleinement ses responsabilités et qui, à chaque crise, irait porter les problèmes chez les femmes qui ensuite les convoquent pour une mise au point. Et d'ajouter : *« Un jour je leur ai dit ''vos réunions de crise à bout de champ, je n'en peux plus, qu'est-ce que vous pouvez me faire sinon me demander de laisser le travail pour ce salaire de misère'', et j'ai claqué la porte ».* Simon avait fait la proposition que l'équipe se rencontre une fois par semaine pour débattre de la marche de la radio. Cela avait été convenu de le faire tous les lundis à 9h. Malheureusement, depuis quatre ans ils n'ont tenu aucune réunion. Et de dire : *« Nous-mêmes, chargés de communiquer et communicateurs professionnels, il manque de communication chez nous. Tu t'imagines ? On est informé de rien, chacun est là, il tourne, il tourne. On nous demande d'animer la musique de 5h30 à 12h00, de saluer les gens. La radio où l'on passe le temps à saluer les gens ».* Son collègue, pourtant de la même famille que la présidente, me confie éviter d'aller chez elle car il pourrait regretter ce qui se passerait tellement il en a sous le cœur.

Malgré les dures conditions, des moments lumineux émotionnellement, humainement, professionnellement permettent parfois d'éclipser les états d'âme et la précarité. Pendant les coupures de courant ou lorsqu'il pleut et que la diffusion est interrompue pour éviter un éventuel coup de tonnerre, on se plait à discuter, à plaisanter et à mener parfois des débats. Entre collègues règne plutôt une ambiance de confraternité et de camaraderie. Un jour, Simon décide de faire plaisir aux auditeurs en diffusant une émission de conte enregistrée trois ans plus tôt pendant la visite d'expatriés finlandais de l'ONG Marttaliitto. Il est venu avec son propre transistor, plus une clé contenant les contes. Il a sa propre base de données d'anciennes émissions qui ne sont pas stockées au niveau de la radio. Par ailleurs, les émissions interactives sont souvent

plus prisées, les auditeurs étant appelés à donner leur avis sur des questions d'actualité. L'un a fait intervenir la question du genre. L'animateur soumet l'histoire suivante : un enfant, en allant en brousse, croise un génie qui lui fait la révélation qu'il a l'intention de faire de l'un de ses deux parents un riche, mais que pour ce faire, il doit choisir entre son père et sa mère. L'enfant a demandé au génie un temps de réflexion avant de lui donner son choix. De retour chez lui, il se confie à un proche qui éprouve aussi la même difficulté de faire un choix. Il est alors demandé aux auditeurs de faire leur choix. Il s'ensuit une ruée d'appel des auditeurs, visiblement très sensibles au thème. Les avis étaient divers mais l'écrasante majorité estime qu'il est préférable de faire le choix de la maman qui est toujours soucieuse de ses enfants, de sa famille, alors que l'homme, ayant fait fortune, pourrait décider d'épouser une seconde femme qui pourrait maltraiter les enfants. D'autres, beaucoup moins nombreux, estiment qu'une femme plus riche que son mari constitue un risque car cela pourrait porter un coup à l'ego du mari. Le mari doit être le chef de famille, le propriétaire de la cour, un statut qui se trouve menacé si son épouse est financièrement mieux nantie. L'animateur est obligé d'arrêter à l'heure de la fin prévue malgré la forte audience. À la fin, il reçoit une forme de fierté d'avoir suscité autant d'engouement, par le sujet du jour, pour l'émission.

Par ailleurs, la radio communautaire est tournée sur la sensibilisation et la conscientisation pour l'épanouissement et le bien-être de la population sur des champs ou problématiques variées. Nous avons pu assister à l'émission d'un pigiste du nom de « Ministre de l'eau » et dont l'émission en Koussasé, qui accommodait également les autres langues locales (bissa, mooré,…), portait sur le paysannat, l'agriculture et les questions liées à la ruralité. Il interpella la jeunesse sur la problématique des sites aurifères sauvages qui endeuillent de nombreuses familles en cette période hivernale.

Les éboulements sont légions à cause de l'instabilité de la terre gorgée d'eau depuis le début du mois d'août marqué par une pluviométrie abondante. Des jeunes venus d'ailleurs pour faire fortune et ne connaissant pas les zones à risque courent chaque jour le risque de perdre leur bien le plus précieux : la vie. Il interpelle les auditeurs à réagir et à penser à leurs parents, leurs familles, et à prendre leur responsabilité afin d'éviter des drames et tragédies à leurs proches parents, amis et connaissance. Au cours de l'émission, il aborde une pratique courante, à savoir les relations illégitimes entre de nombreux hommes mariés et les veuves. Une collègue appelle à la non stigmatisation des veuves qui ont eu le malheur de perdre précocement leurs époux. Ainsi donc, la radio constitue un véritable espace de débats, d'expression d'opinion, emplissant ainsi pleinement son rôle social et sa vocation communautaire.

Mais comment la radio se finance-t-elle ? D'où viennent ses difficultés financières ? La principale source de recettes provient des communiqués par les structures publiques nationales et locales et certaines institutions et autres organismes, mais aussi et surtout, les particuliers. Les clients viennent parfois solliciter l'aide de l'animateur qui doit les assister à écrire le communiqué. En l'absence de caissière, les clients doivent toutefois aller faire la saisie en ville pour ensuite revenir avec le texte sur papier et s'acquitter du paiement. Cette pratique ne permet pas de garantir la transparence sur les entrées des recettes. Nos interlocuteurs nous diront que c'est pendant la période des funérailles, et grâce aux communiqués pour les animaux perdus des éleveurs, que la radio fait les meilleures recettes. Les institutions publiques ou étatiques se révèlent parfois mauvais payeurs. Lors de mon terrain, j'ai été témoin à plusieurs reprises de nombreuses personnes rapportant, notamment, des objets

perdus : CNIB, carte d'électeur, sac de riz, placali[71], spaghetti… Pour ces cas, un communiqué est fait pour rechercher le propriétaire qui peut venir récupérer son objet après acquittement des frais de communiqué. L'une des pratiques les plus déconcertantes que j'ai rencontrées est celle où des gens ont rapporté de l'argent qu'ils avaient trouvé en ville ou dans les villages environnants. Il est effectivement de notoriété que personne, à Zabré, ne garde par devers lui l'argent ou tout autre objet de valeur qui ne lui appartiendrait pas. Je mettais une telle pratique à l'actif de l'intégrité, l'honnêteté et la probité des populations. C'est lors d'une remise d'un foulard comportant un billet de 5000 FCFA et quelques pièces de monnaie que Simon nous confia que c'est la peur de la foudre qui contraint les gens à rapporter tout objet ramassé. Car en cas de manquement, la sanction serait imparable… et de nous rapporter des cas où les fautifs auraient été foudroyés avec parfois des victimes collatérales. Il nous rapporte qu'une fois, un montant de 1.000.000 FCFA a été rapporté et ils ont retrouvé le propriétaire à l'issue des communiqués, lequel était fort heureux de retrouver son argent. Exceptionnellement, lorsque cela l'exige, les communiqués sont passés en boucle, notamment lorsqu'on a un besoin urgent d'un donneur de sang d'un groupe sanguin particulier pour sauver une vie….

La présence de la radio contribue à assurer une mission de service public malgré la précarité et la dureté des conditions de travail. L'association peut relayer toute information urgente sur un rayon de 100 km. Par exemple, un jour où l'on avait fixé un déplacement pour assister à une formation sur l'idéologie politique des partis au bénéfice des femmes, et à laquelle nous devions participer, un communiqué pu annoncer le report de la formation avec les femmes. Il s'agit donc d'une méthode

[71] Pâte de manioc fermentée d'origine ivoirienne.

efficace qui permet de toucher rapidement de larges publics, une pratique à l'usage de l'association envers ses membres, mais pas seulement.

3. Le complexe immobilier locatif de l'association Pag-la-yiri : le défi de la gestion communautaire et collective

L'association Pag-la-yiri dispose d'une auberge composée actuellement de deux blocs d'habitations, le premier qui date de l'ère de la fondatrice et le tout récent qui était toujours en chantier lors de mon séjour au sein de l'association. La première section est constituée de six cases rondes construites avec du matériel définitif moderne (ciment, toiture en tôle, porte métallique) et financée par Nouvelle Planète de la Suisse. C'est après la mort de la fondatrice que les bâtiments sont devenus fonctionnels. En vue d'améliorer le standing des cases, des pourparlers étaient en cours en 2015 avec le même partenaire pour installer des douches internes, reprendre la peinture, et mettre des carreaux au plancher.

La deuxième section, plus imposante, est le fruit d'un partenariat avec Emmaüs International, dont est membre la présidente depuis 2003 au titre de présidente d'Emmaüs Burkina :

> - Donc, c'est à travers Emmaüs qu'on a eu ce projet là, mais eux, ils voyaient que le projet était trop élevé, ils nous ont dit, si on pouvait avoir, euh, un, un quoi ? Un co-financeur, ou bien c'est quoi… ?
>
> - *Hum, hum.*
>
> - Nous, on a dit notre co-financeur, était la Nouvelle planète. Donc, dans notre projet, on a dit, on va construire, 15, cinq chambres comme pour eux là, et les six cases sera construit par Nouvelle planète.
>
> - *Cinq chambres par Emmaüs ?*
>
> - Voilà, et les six là, ça c'est notre co-financeur qui a…
>
> - *Nouvelle planète allait construire.*

> - Voilà. Effectivement, c'est comme ça qu'on est arrivé à avoir le financement, on a construit, et leur premier financement n'a pas suffi. On a refait un autre projet pour finir, parce que l'emplacement là, comme c'est un basfond, la fondation même a beaucoup coûté […]. Maintenant, il restait l'équipement, des lits, des matelas, armoires, tout, tout, et on vient de financer ça. Bon (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

Les nouveaux logements qui seront climatisés (2) et ventilés (3), sont de style bungalow haut-standing et viendront renforcer l'offre de logements de l'auberge. Le défi est cependant, une fois encore, de rentabiliser ces infrastructures afin de doter l'association de ressources pour son fonctionnement et pour supporter ses activités traditionnelles auprès de ses adhérentes.

La personne qui est chargée de la gestion de l'auberge est à Zabré depuis deux ans et cinq mois à la suite d'une recommandation d'une bonne connaissance aux responsables de l'association qui étaient à la recherche d'un vigile. On l'aurait cherché afin de remédier aux difficultés qui sévissaient à l'époque :

> - Je suis venu comme un vigile de l'auberge et quand je suis arrivé, c'est moi qui assure la garde, je suis aussi le gérant. Sinon, je ne suis pas venu en tant que gérant, je suis venu comme un vigile, quand je quittais Ouagadougou là.
>
> - *Ils ont dit pour être vigile ?*
>
> - Il y avait, les voleurs rentraient dérober du matériel, quand les étrangers viennent, ils volaient les portables, les portefeuilles, tout ça. Donc, moi, je suis venu comme un vigile (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré).

Alors qu'il venait pour occuper un poste de vigile de nuit, Joël finit par accéder à la demande de son nouvel employeur d'assurer la permanence au niveau de l'auberge 24/24, moyennant un doublement de sa rémunération. Cette entente ne sera toutefois pas honorée après plus de deux ans de service puisque le vigile ne perçoit toujours l'équivalent que d'un seul salaire. Selon lui, en plus du poste de vigile, il est aussi appelé à jouer le rôle de gérant, alourdissant ses charges et responsabilités au-delà de

ce qui était convenu initialement : réception et installation des clients, réception des paiements et versement chez la caissière, et éventuellement délivrance de reçus sur demande, entretien ménager des chambres et des toilettes lorsque la femme de ménage fait défaillance. Devant l'indifférence que semble susciter son engagement, il commence à être gagné par une certaine démotivation qui se traduit par des absences qui obligent les responsables de l'association et particulièrement Henriette à l'interpeler, ce qui suscite une réaction peu amicale de son côté :

> *- Donc, ce jour-là, comment je vais dire ça, vous avez profité pour lui dire ?*
>
> - J'ai profité pour lui dire. Si tu veux ça, cherche quelqu'un d'autre. Moi, je ne peux pas me diviser, je ne peux pas me diviser en deux. Je peux être ici, elles ne me voient pas sous l'arbre, et c'est comme si j'étais au centre-ville. Vous comprenez ? […] C'est ce jour que j'ai profité pour lui dire, pour lui dire que si c'est ainsi, de rajouter une deuxième personne. Si elles veulent, qu'elles rajoutent une autre personne, et c'est pas une obligation, je ne suis pas venu acheter des unités pour vous, c'est pas une obligation, c'est par respect, je sais pourquoi je suis ici, je suis ici comme vigile (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré).

C'est lors d'une absence pour aller suivre un match de football de l'équipe nationale qu'il est interpellé par la caissière sur son manquement. Il avait préalablement aménagé les chambres en prévision des visiteurs qui étaient annoncés. Mais à l'approche du début du match, il laissa des consignes à sa compagne. Une attitude jugée inacceptable par la caissière qui lui rappelle ses obligations professionnelles.

Le fait de l'interpeler sur ses manquements a été une occasion pour lui de crever l'abcès et d'exprimer ses états d'âme afin de mettre ses employeurs également face à leurs insuffisances. Il égrène une litanie de griefs liés aux surcharges de ses responsabilités, l'addition des tâches, sa sollicitude non reconnue… Il est d'autant plus amer qu'il est laissé à lui-même, il n'a jamais reçu de formation pour toutes les responsabilités qu'il assume et face à tout cela, aucune reconnaissance, aucun

encouragement. Il relate un deuxième accrochage avec la comptable de l'association qui réside à Ouagadougou et était de passage à Zabré :

> Oui, je lui ai dit que dans un lieu de travail, il y a deux choses, des fois, ce n'est pas l'argent, l'argent peut être modeste, mais le respect, le respect entre vous là, ça devient comme une maison. À cause de ça même, ça peut faire même que malgré que tu ne gagnes pas beaucoup, mais la cohésion avec les patrons, la bonne ambiance et le respect entre vous, peuvent te faire rester, et quelqu'un va même venir te demander combien tu gagnes, tu lui dis : 40.000, viens je vais te donner 60.000, 70.000, toi, tu vois que les 20.000 ne valent pas mieux que les liens sociaux. Et tu n'y vas pas. Ce jour-là, c'est ce que je lui ai dit. Voilà, donc, ce n'est pas l'argent. Des fois, l'argent là, c'est avec ça que nous vivons c'est vrai, mais le respect là compte aussi. Mais si tu travailles et il n'y a pas de respect, ça ne va pas. C'est moi qui ai dit à la femme de ne plus travailler ici. Oui (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré).

Cette deuxième friction est encore relative à l'absence du vigile jusqu'à 1h du matin car il s'était rendu en ville pour voir des amis. Il ne se sent pas en faute de n'être pas à son poste jusqu'à une heure tardive, alors même qu'il a en charge non seulement la gestion de l'auberge mais aussi d'assurer la sécurité. Son attitude est plus une conduite de défiance visant à créer un cadre pour pouvoir faire valoir ses revendications. Cet extrait exprime l'envie de reconnaissance et de liens sociaux qui sont au cœur de son émancipation professionnelle mais qui malheureusement sont loin de trouver une quelconque satisfaction. Il a également un fort intérêt pour sa rémunération qu'il trouve modique, relativement à toutes les activités qu'il doit mener dans le cadre de sa fonction.

Et pour ne rien arranger, depuis le début de l'année, il a constaté un retard au niveau du paiement des salaires, contrairement à ses débuts où les salaires étaient régulièrement versés à la bonne date. Une situation quasi générale qui affecte tous les employés de l'association. Il relève une période de quasiment trois mois sans salaire avant qu'il ne reçoive trois mois de salaire juste avant le départ en congé de maternité de la caissière. Il est conscient donc que l'association traverse de durs moments alors

qu'à son arrivée, la situation était plus favorable. Il impute cela essentiellement à la question de la gouvernance de l'association :

> - Il n'y a plus de livreurs à Pag-la-yiri, mais quand moi j'arrivais il y avait des livreurs, donc, ça fonctionnait bien. Le bar là, c'était pareil, ça fonctionnait bien, il y avait la boisson tout le temps, c'était propre, tout ce que tu cherchais était là, les baffles pour la musique, à cette heure-ci les enfants avaient baissé le son, et si toi-même tu es assis, c'est agréable à écouter, mais présentement, tout ça, c'est foutu, il n'y a plus de musique, à la boulangerie, il n'y a plus de livreurs, les boulangers aussi ont diminué en nombre, le nombre de sacs par production…
>
> - *La quantité…*
>
> - La quantité a baissé, si ça baisse et ça balance, si ça ne rentre pas, ça ne peut pas sortir. Je ne sais pas comment elles nous paient, mais je sais que si c'est la boulangerie qui va nous payer, je vous jure que nous tous allons rentrer chez nous, on va tous rentrer. Elles ne pourront pas nous payer. […]
>
> - *Mais, entre employés, est-ce que vous parlez entre vous ? La boulangerie, la radio, …vous parlez entre vous ?*
>
> - Oui, on parle. Je peux aller des fois causer à la boulangerie. Des fois, la nuit même, je vais là où le pain est produit, je m'arrête causer avec eux (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré).

Joël n'a guère d'illusion sur sa réalité et celle de tout le personnel, devant la dégradation quasi générale qu'il perçoit. Bien que n'ayant aucune connaissance réelle de la situation financière de l'association, ses propos illustrent sa lucidité quant à la non rentabilité des unités économiques qui, par une simple observation temporelle, perdent graduellement de leur lustre d'antan. Il pressent que les rémunérations sont assurées par des revenus extérieurs à ceux des unités économiques, d'où sa « prière » de ne pas se retrouver un jour sans salaire.

Malgré ses complaintes et cette situation de morosité ambiante, j'ai eu à entendre des commentaires sur son train de vie qui serait au-dessus de sa rémunération officielle. Il aurait une gestion occulte, passant notamment les chambres à des prix modiques pour des rencontres galantes entre couples... Une pratique évidemment bannie par

l'association. Il m'a confié son souhait d'avoir un second collègue, ce qui permettrait de mettre fin à ces suspicions. Il explique comment il arrive, malgré son salaire dérisoire et irrégulier, à faire face à ses obligations :

> - C'est dire que des fois, moi, personnellement, j'ai un salon de coiffure qui fonctionne…
>
> - *Hum, à Zabré, ici ?*
>
> - À Ouaga, qui fonctionne à Ouaga, voilà. C'est mon petit frère, je suis venu ici, avec les vacances, ils sont deux à prendre, ils sont deux là-bas. Quand je suis venu à Zabré en juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, je devais fêter mon anniversaire, six mois. 150.000 que l'enfant m'a envoyé. Mais, là comme je travaillais, ici, j'avais économisé, est-ce que ça valait même 50.000, tu vois. Donc, 40.000 n'est pas un salaire qui peut te permettre de faire une épargne. Moi aussi, je me débrouille seulement, on se débrouille. Mais, tu ne vois pas, c'est l'intérieur du salon comme ça. (Il me montre une photo sur son smartphone). Voilà, quand je me lève et j'ai un problème, et je n'ai pas d'argent, quand j'appelle le petit là, il a même sa photo, là-bas. Si j'appelle Achille. […] Donc, c'est grâce au salon que j'ai pu tenir deux ans ici (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré).

Joël justifie son train de vie grâce à un salon de coiffure qu'il a cédé à son frère, lequel lui envoie régulièrement des sommes substantielles lors d'évènements festifs ou lorsqu'il fait face à des périodes difficiles financièrement. Le salon qu'il gérait naguère lui procurait quasiment le double de ce qu'il gagne actuellement comme salaire au sein de l'association. Malgré cet apport d'appoint, il dit être endetté, notamment pour des dépenses médicales. Et pour terminer, il explique que s'il continue de rester en dépit de toutes les difficultés, c'est parce qu'il a trouvé à Zabré un répit par rapport au mal de ventre qui l'embêtait depuis des années. Même si le mal demeure, depuis son arrivée à Zabré, il le vit mieux.

* *

*

La présentation de la série des unités nous permet de saisir la fragilité et l'instabilité qui les caractérisent, ce qui nous montre que celles-ci ne semblent pas en mesure de

soutenir les activités de l'association. Aucune d'elles ne semble être à l'équilibre, et au moment de notre présence, le constat était unanime et appelait à un sursaut afin de redonner une nouvelle vitalité à l'association. Depuis 2010, avec le départ de Marttaliitto, des partenaires de longue date continuent d'avoir des contributions bénéfiques pour la marche de l'association et cette dernière continue de mener ses activités grâce à l'action de l'équipe technique qui, par le biais de soumissions à des appels à projets, a pu bénéficier d'un certain nombre de projets.

Chapitre 10

La fin du partenariat structurel pour Pag-la-yiri et le début de l'ère à projets

Après 2010 qui marque la fin de dix années de financement structurel pour les activités de l'association Pag-la-yiri, celle-ci va devoir trouver des bailleurs pour notamment palier le début peu reluisant des activités de la boulangerie, censée permettre d'assurer l'action des animatrices.

1. Les premiers financements « par projet » de Pag-la-yiri

En 2011, l'association s'est vue adjugée un projet par l'Union européenne dans le champ de la bonne gouvernance et de la participation citoyenne. Le projet, dénommé « Accès des femmes à l'Information et à la participation citoyenne » (AFIPAC), visait à amener les femmes à participer à la vie citoyenne et à renforcer leur capacité en vue de leur meilleure implication sur le plan du développement local. Dans le cadre de ce projet, une chargée de suivi-évaluation fut recrutée à Ouagadougou pour un contrat de neuf mois :

> - Parce que le projet a été fait de tel sorte que, on a 11 zones d'intervention et dans chaque zone d'intervention, on a mis en place, ce genre de centre d'écoute, voilà, c'est forme de hangar comme ça, et grâce au projet on a équipé ces hangars-là. On a réalisé des émissions, bon, on a voulu sortir du schéma classique où il y a une animatrice qui est arrêtée en train de parler, on échange. […] bon, la bonne gouvernance, d'abord, c'est quoi, par exemple, la population, la femme en tant que citoyenne peut contribuer au développement de leur localité elles-mêmes, leur donner les capacités… Les faire comprendre qu'elles peuvent, elles peuvent, comment je peux dire ça, participer aux sphères de décision, il faut que elles-mêmes, elles se battent pour occuper ces sphères de décisions là. Il ne faut pas qu'elles soient, elles se croient, hey, faibles, elles croient que elles ne, elles ne soient pas motivées, quoi. C'est genre elles n'ont pas confiance en elles-mêmes, il faut qu'elles sachent qu'elles ont du potentiel, voilà, trouver des gens qui peuvent les booster comme ça. […] Donc, on a réalisé des émissions comme ça, et on a mis sur des clés USB et dans chaque enregistrement, dans chaque séance d'animation, donc, on a une animatrice par zone, voilà, qui part avec son

> poste récepteur, elle met la clé, l'émission passe, voilà et ensuite maintenant, on essaye de discuter. Qu'est-ce qu'elles ont compris, qu'est-ce qu'elles n'ont pas compris, qu'est-ce qu'elles pensent, quel engagement elles peuvent prendre à partir de maintenant, et ces débats-là sont encore enregistrés. Voilà. Et passés, et on rediffuse, comme l'association a une radio, on transmet ça à la radio, et beaucoup de, plusieurs femmes, voilà, peuvent écouter, voir le témoignage d'une femme par exemple qui s'est battue, arriver, donc, à travers ce projet là, ça a réveillé beaucoup, beaucoup de femmes, et ça a coïncidé avec les, les, les, les élections de 2012, je crois, voilà. Et, ça a amené beaucoup de femmes même à être candidates, même si elles n'ont pas été retenues, il y a beaucoup, voilà, qui se sont, qui ont posé leur candidature. […]
>
> - *Et, ces émissions-là, les différentes participantes, elles étaient recrutées en tant que membres de l'association ou bien en tant que résidentes des localités, des zones ?*
>
> - Voilà, résidentes des localités, on dit, ah, tel jour il y aura une séance d'animation, toutes celles qui veulent voilà, peuvent venir écouter, voilà, on ne trie pas, il faut être membres de l'association ou pas, tu as envie d'écouter le message, si tu viens, tu écoutes le message, si ça te bénéficie, si ça t'apporte quelque chose aussi, c'est toi qui auras gagné. Voilà (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Grâce à ce nouveau financement, le dispositif infrastructurel des hangars réalisé par l'ONG finlandaise fut alors mis à contribution, mais avec une animation plus interactive visant à s'assurer de l'assimilation du contenu par les femmes. Le projet avait pour but de démystifier les pesanteurs psychologiques ou mentales dont les femmes peuvent être porteuses en vue de les inciter à s'impliquer dans les sphères de décision, notamment la politique active. Ces émissions sont par la suite rediffusées à une large audience à travers la radio de l'association. D'après notre participante, cela a permis une plus grande participation des femmes aux élections municipales de 2012. À la fin du projet, la chargée de suivi-évaluation est finalement recrutée par l'association comme chargée de projet, renforçant ainsi son équipe technique. Une nécessité car la survie de l'association est reliée désormais, et ce depuis le départ de Marttaliitto, à sa capacité à décrocher des projets, d'où l'importance de la qualité des agents techniques. Pour ce faire, chaque agent doit faire preuve de polyvalence et

d'esprit d'initiative pour permettre à l'association de palier ses insuffisances en matière de ressources humaines et financières :

> Bon, au fait, c'est vrai, on nous, vous voyez le monde associatif c'est comme ça, on te recrute pour un poste, mais tu fais un peu de tout. Voilà, donc, s'il faut élaborer des projets, nous participons à l'élaboration des projets, l'exécution des projets, on, on le fait, on fait un peu de tout, quoi. Ce n'est pas chargé de suivi évaluation, parce qu'on ne peut pas recruter tout le monde. Par exemple, présentement, on n'a pas de coordonnatrice, on n'a pas de chargé de communication, bon, il y a beaucoup de postes qui manquent, donc on est obligé de jouer le rôle de tout, même secrétariat on a joué, donc, ça veut dire que on est polyvalent, tout ce qui peut amener l'association à avancer, donc, on joue un peu de tout, voilà, on élabore les projets, on participe à la mise en œuvre des projets, et ainsi de suite, sur le terrain, on suit ce qu'on arrive à faire. Voilà… (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Le projet de l'Union européenne est structuré en tranches et son financement intégral est conditionné par l'exécution des rapports de bilan à déposer à la fin de chaque tranche, et donc par l'existence d'un personnel compétent et qualifié. La fin du projet marque parallèlement la fin des activités des animatrices qui se trouvent ainsi sans occupation.

Dans ce cas-ci, une partie des animatrices du projet AFIPAC aura la chance d'être reprise ensuite par un autre projet financé par le fonds mondial Réseau d'Accès aux Médicaments Essentiels (RAME) qui visait, dans ce cadre précis, la lutte contre le paludisme. Six animatrices sur les onze seront retenues, formées et équipées en moto Yamaha V80, et chacune aura sous sa supervision des agents de santé communautaire (ASC) chargés de faire la sensibilisation et la communication sur le terrain. Il s'agit d'un programme à la fois de prévention à travers l'activité de sensibilisation sur l'utilisation et l'entretien des moustiquaires imprégnées pour réduire les cas de paludisme. Les agents de santé communautaires sont formés en vue d'assurer un suivi de proximité auprès des populations locales sur l'usage des moustiquaires et l'hygiène des maisons par le biais des visites à domicile (VAD). Une fois la maladie déclarée,

les mêmes agents de santé communautaire sont formés pour la prise en charge précoce à travers l'administration des ACT[72]. Le traitement à domicile, intitulé PECADO, vise à éviter l'aggravation de la maladie. Les cas sévères sont pour leur part référés à un Centre de santé et de promotion sociale (CSPS) ou vers un Centre médical avec antenne chirurgicale (CMA). Les agents de santé communautaires sont motivés par un montant modique de 5000 FCFA ainsi qu'une commission en fonction de la quantité d'ACT vendu par chaque ASC.

Après ses trois années d'activité, le programme RAME ferma, entraînant à nouveau la fin des activités des animatrices. Au niveau de l'équipe technique, l'année 2013 est une année très difficile car certains projets obtenus ne prennent pas en charge la rémunération des employées. L'association, dont les unités économiques peinent à faire du profit, éprouve de la difficulté à honorer ses obligations :

> - Bon, en tout cas, c'est comme je l'ai dit, ça veut dire que, au niveau de l'association, l'association dès le départ a vraiment bénéficié de beaucoup de financements. Maintenant, c'est des appels à projet. Avant c'était simple, tu t'assoies, il y a un partenaire qui intervient dans tel domaine, ah, on a appris qu'il y a une association de femmes ici, voilà, nous avons tel montant pour vous. Voilà, vous travaillez dans tel domaine et puis vous continuez. Mais les données ont changé, aujourd'hui c'est à l'association maintenant de développer ses initiatives, de participer à des appels à projet pour pouvoir avoir les financements, donc, mais bon, c'est, c'est, c'est, c'est vraiment, souvent il y a des périodes, comment on peut dire ça, difficiles, sans projet même carrément, par exemple 2013, c'était carrément une période de crise hein au sein de l'association, et le personnel même a pu faire six mois, ou bien c'est presque carrément une année sans salaire.
>
> - *Vous voulez parler du personnel administratif ?*
>
> - Oui, tout le monde…
>
> - *Vous autres ?*
>
> - Oui, oui, tout le monde, et il y a eu beaucoup de départs…
>
> - *Six mois sans salaire ?*

[72] Artemisinin-based combination therapy : combinaison thérapeutique à base d'artémisinine.

- Oui, il y a eu beaucoup de départ hein, il y avait, on avait une secrétaire ici, qui est partie. On avait la coordonnatrice qui est partie, il y avait un chargé de communication qui est parti, donc, sans projet, sans soutien, c'est difficile pour les associations, donc, il fallait vraiment de la volonté, du courage, un engagement fort pour pouvoir rester et continuer à élaborer des projets tout en espérant que ça va marcher. Donc, c'est, c'est, c'est…

- *Mais… comment vous avez pu tenir durant six mois sans salaire ?*

- On n'a pas le choix, tu travailles mais il y a rien pour toi (rires), ça arrive hein…

- *Pendant six mois ?*

- Six mois, c'est presque six, sept mois hein, nous on a tenu, mais bon, c'est un peu ça aussi, le monde associatif. Donc, on a tenu, jusqu'à ce que, Dieu merci, le projet du fonds commun Genre prenne, mais maintenant aussi la difficulté, c'est que les projets ne veulent pas prendre en charge les salaires. Donc, c'est à l'association de mettre en place des activités génératrices de revenus, c'est pour ça, l'association avaient mis la boulangerie, avait mis le centre d'hébergement, malgré tout ça, les rentabilités de ces unités économiques-là ne sont pas ça, donc ça n'arrive pas… (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Loin d'être anecdotique, ce passage décrit un virage majeur au niveau de la vie associative au Burkina Faso, notamment la fin des financements tout azimut à travers des partenaires qui venaient vers les associations pour leur apporter leur appui. Il est maintenant question de répondre aux appels à projet (Falquet, 2003)[73] pour se faire sélectionner et ainsi donc pouvoir bénéficier d'un appui financier temporaire, indispensable dans la mise en œuvre des activités. Cette situation fragilise davantage l'association Pag-la-yiri qui a connu une période difficile en 2013 et qui entraîna une hémorragie au niveau du personnel technique. Surtout, avec la précarité des unités économiques, seuls les succès aux appels à projet deviennent la voie de salut pour le maintien des activités de l'association, principalement de ses animatrices. Dans le

[73] Falquet (2003) attribue ce mouvement à l'action décisive de l'ONU qui amène les groupes de femmes cherchant à obtenir les fonds à devoir prouver leur « compétence » et à se professionnaliser de manière accélérée, recrutant comptables et expertes en « genre » au détriment d'une militance politique choisie et volontaire.

prochain point, il sera question d'un projet qui a permis la reprise des activités des animatrices dans un champ jusque-là peu exploré.

2. Le fonds commun genre : un souffle d'oxygène pour l'association Pag-la-yiri

Le fonds commun Genre est géré par la structure Diakonia Burkina Faso, qui est une représentation de l'organisation humanitaire suédoise créée au début des années 1960 par les églises et les religieux afin d'apporter de l'assistance aux pays aux prises avec des catastrophes naturelles (Indes, Pakistan, Éthiopie à l'époque). Plus tard, elle orientera sa mission vers celle d'une agence de coopération pour le développement en passant d'interventions ponctuelles et conjoncturelles à des interventions qui permettent de renforcer la résilience des populations face aux différents défis qui peuvent se poser à elles. Ainsi, l'ONG Diakonia est la plus importante organisation en Suède et elle reçoit chaque année une subvention de l'État suédois en vue d'intervenir dans une quarantaine de pays. Diakonia est présente au Burkina Faso depuis 1987. De façon générale, l'ONG intervient sur les thématiques de la démocratie, des droits de l'homme, de l'environnement, de la gouvernance, de la gestion des conflits, du genre :

> L'accompagnement des organisations se fait concrètement, un, par leur recrutement, on les sélectionne, pour pouvoir les financer, nous procédons par des appels à projet, dans les thématiques dans lesquelles nous travaillons, selon nos principes, en accord bien entendu avec les politiques publiques et notre accord de siège. Deuxième accompagnement, c'est le renforcement des capacités qui est un acte fort de notre intervention, c'est-à-dire, ce n'est pas faire des formations, je dirai sommaires, mais c'est identifier les besoins d'appui, ou les faiblesses des organisations et de les appuyer dans ces domaines-là. Et troisième forme d'appui, c'est de les amener à travailler à changer les structures injustes, puisque la mission de Diakonia, en tant que institution, c'est de lutter contre la pauvreté et les injustices qui génèrent l'oppression et la pauvreté. Parce que pour nous, si il existe des gens ou des pays pauvres, c'est parce que structurellement, ils n'arrivent pas à agir sur ce levier-là, de manière structurelle pour pouvoir adresser des inégalités ou les problèmes et si bien que, bien souvent, on s'attaque aux

> causes, et non pas aux racines en tant que telles. Je donne un exemple concret. Si le genre par exemple n'est pas connu, ou si le genre n'est pas pris en compte dans les politiques publiques, il faut travailler tout simplement au niveau institutionnel à ce que le genre soit pris en compte, qu'il y ait par exemple une politique, et qu'il y ait une stratégie d'opérationnalisation de cette politique-là. Comme ça on peut travailler à adresser les inégalités de genre. Tout part de la structure, et pour nous, si on arrive à infléchir les structures injustes, on concourt à réduire la pauvreté et à travailler pour le bien-être des communautés (Représentant Diakonia, entretien du 2 octobre 2015, Ouagadougou).

Toutes les actions de Diakonia doivent être en conformité avec les politiques publiques et l'accord du siège dans le pays hôte de l'organisation. Au Burkina Faso, l'organisation est depuis trois ans une figure dans le champ du genre et cette thématique constitue l'emblème de l'organisation, comme l'explique son représentant :

> Diakonia est présentée au Burkina Faso comme une organisation qui travaille essentiellement dans le domaine du genre. Et cela est renforcé depuis trois ans par le fait que différents partenaires techniques et financiers du Burkina Faso ont mis en place un fonds en 2005, qu'on a appelé le Fonds commun genre, et dont Diakonia a été retenu depuis 2012 pour en assurer la gestion. Donc, une organisation qui travaille déjà dans la thématique avec un fort accent, parce qu'il faut dire qu'au Burkina Faso, les questions de genre sont assez récents, ça date des années 1995 à 2000. Même, voir autour de 2000, alors que Diakonia qui est là depuis 87, travaillait déjà sur la thématique, mais c'était moins visible, et, pour d'autres ça apparaissait comme un leurre, mais aujourd'hui cela est renforcé par le fait que bon, on gère un fonds qui s'appelle Fonds commun genre, donc ça achève de confirmer ce que d'aucuns pensaient de cette institution, qui est une institution qui travaille dans le domaine du genre ou spécialisée sur les questions de genre (Représentant de Diakonia, entretien du 2 octobre 2015, Ouagadougou).

Le fonds commun genre, qui est un panier commun des partenaires qui interviennent dans le champ du genre au Burkina Faso, existe depuis 2005 mais a été placé sous l'autorité de Diakonia en 2012. Les partenaires sont constitués par les représentations diplomatiques de plusieurs pays occidentaux, mais également les programmes de l'ONU et d'une organisation sous-régionale africaine. Tous agissent dans un cadre

institutionnel et mutuel qui constitue dorénavant la structure de référence en matière de financement et d'actions publiques dans le champ du genre au Burkina Faso. Ainsi donc, Diakonia Burkina a en charge la gestion du fonds, ce qui en fait un acteur central dans le champ du paysage associatif en général, et féminin en particulier. Le recrutement des organisations obéit à des appels d'offre sur des thématiques précises. C'est dans ce cadre que l'association Pag-la-yiri a été, en 2014, bénéficiaire d'un des appels à projet :

> En 2014, ils ont lancé un appel à projet sur 5 thématiques, donc nous, on avait déposé sur deux thématiques, sur l'influence politique des femmes, voilà… […] Politique des femmes, et sur un projet de, de, de sur comment on appelle ça, les, les activités génératrices de revenus, comment, comment faciliter l'accès des femmes aux ressources quoi, voilà. Pour les amener à mieux produire, par exemple, à la terre, à l'eau, ainsi de suite, aux facteurs de production. Donc, on avait déposé deux projets sur ces deux thématiques là c'est le projet sur l'influence politique des femmes qui a été retenue pour trois ans, donc actuellement, on travaille sur ce projet-là, qui est de faire en sorte que, c'est un peu, je pense que nos projets sont un peu liés, donc, c'est un peu, on peut dire que c'est la suite de AFIPAC, voilà, maintenant, on travaille avec les femmes membres des partis politiques, les femmes dans les OSC, pour les amener à avoir plus d'influence en politique. C'est-à-dire à s'engager dans le domaine politique, si elles sont élues également, ça veut dire, on travaille aujourd'hui à renforcer leur capacité pour qu'elles puissent participer aux élections à venir. Et au cours des élections à venir, si elles sont élues, on va continuer à renforcer leur capacité pour qu'elles puissent être influentes même au sein du conseil municipal (Élisabeth, entretien du 14 Septembre 2015, Zabré).

Le projet vise à susciter et consolider un leadership féminin au plan local, surtout à travers une forte sensibilisation des femmes à s'engager au plan politique, d'abord à être candidates aux élections locales. La stratégie met l'emphase sur le « leadership » et non directement sur l'égalité homme-femme pour montrer qu'un bon leadership intègre tout le monde, y compris les femmes.

> - Voilà, donc, c'est un peu vraiment notre objectif majeur. Travailler, à, à, à, à ce que les femmes aient plus d'influence en politique, sensibiliser les hommes pour qu'ils laissent un peu de place aux femmes, voilà, donc, c'est un peu.

- *Ça, ça se passe vraiment, sensibiliser les hommes ?*

- Si, si, si, récemment même, au cours de cette semaine-là, on a organisé un atelier, voilà, on dit qu'on les forme en leadership, on les forme mais en bas…

- *Les hommes ?*

- Si (rires), on forme, on a formé les hommes, c'est-à-dire que les membres, les femmes, les membres des partis, les responsables des partis politiques, au sein même du, comment on appelle ça, du conseil municipal, le bureau du conseil municipal, et la membre de la délégation spéciale, voilà, au cours de cette semaine, la semaine qui vient de s'écouler, on a essayé de les former, on a dit en leadership, mais à travers le leadership sur lequel on les forme, en bas maintenant, on, on met maintenant, ce que nous on veut que, l'orientation qu'on veut qu'ils prennent, quoi. Voilà, faire de telle sorte qu'un leader doit travailler avec tout le monde, voilà, donc si vous responsabiliser des femmes à tel, tel, tel niveau, voilà, elles peuvent vous aider à atteindre vos objectifs, voilà, c'est un peu les sensibiliser un peu, un peu, pour que eux aussi, ils prennent conscience que, il faut les femmes, parce que, tant que eux-mêmes ils n'ont pas pris, c'est vrai que on travaille avec eux, mais tant que eux-mêmes, ils n'ont pas pris ça comme un engagement, ça ne va jamais passer (Élisabeth, entretien du 14 Septembre 2015, Zabré).

Pendant notre séjour, nous avons participé à trois séances de formation à Zonsé le 25 juin 2015, à Zoaga le 21 juillet 2015 et à Zabré le 5 septembre 2015. Ces formations ciblaient des militantes issues des différents partis politiques présents dans les différentes localités.

À Zonsé la formation a porté sur l'élaboration d'un plan de lobbying assuré par un formateur venu de Ouagadougou et appuyé par l'animatrice locale. Sept partis ont été représentés : UPC, UBN, UNIR/PS, PDS/METBA, NTD, MPP, CDP. La séance a permis de répertorier les motivations de l'engagement politique des femmes issues des différents partis, de faire le bilan de la représentativité des femmes dans ces partis et de faire le constat de la nécessité d'une amélioration de la représentativité des femmes dans les différents partis. À cette étape, de nombreuses femmes connaissaient à peine la signification des sigles de leur parti, le président du parti, le bureau local et sa composition.

La formation a porté sur le cas concret de la composition du bureau local d'un des sept partis. Ainsi, sur vingt-deux membres, le bureau comptait deux femmes. Cette faible représentativité a été identifiée et un plan de lobbying a été présenté afin de permettre de changer la situation à travers la formulation d'objectifs précis. Parmi ces objectifs, il s'agit principalement de défendre les intérêts spécifiques des femmes et d'améliorer leurs connaissances des instances locales, de l'idéologie du parti, de l'importance de la représentativité des femmes dans les instances, etc. Par la suite, les femmes devaient identifier les leaders religieux, coutumiers et administratifs, locaux et nationaux, et entamer une démarche de sollicitation en vue d'une intervention en faveur de la meilleure représentativité des femmes.

Devant les craintes exprimées par certaines participantes quant au refus des hommes, notamment des maris, à soutenir ou accepter l'engagement de leurs femmes, le formateur les a encouragées à sensibiliser les hommes et aussi à user des connaissances issues de la formation pour légitimer le discours appelant à intégrer les femmes au niveau des instances locales.

Notre présence à la formation nous a permis de saisir les véritables obstacles à l'émergence d'un militantisme politique féminin. De nombreuses femmes connaissaient à peine leur parti et presque aucune ne pouvait identifier l'idéologie de leur parti. Ensuite, le niveau des femmes à la formation était disparate. Par exemple, à un moment, les femmes ont eu à recueillir les données sur les effectifs des membres locaux. Cela a donné lieu à une multitude d'actions en pagaille : appels téléphoniques, improvisations, recours à des personnes-ressources, appel du président de la délégation spéciale, chiffres ahurissants et contradictoires. Une femme travaillant au

CSPS[74] a joué à la sauveteuse et a permis d'avoir des données plus ou moins fiables sur l'un des partis.

Enfin, de nombreuses femmes avaient des enfants pendant la formation, créant distraction et illustrant également certaines contraintes qui se posent à elles. Certaines ont ouvertement exprimé que sans l'accord de leur époux, elles ne pourraient pas participer aux réunions, ni poser une quelconque candidature. À noter que durant la formation, un repas communautaire a été servi et les participantes ont reçu un per diem pour la formation, ce qui constitue un incitatif fort efficace pour assurer leur présence. Selon mes interlocutrices du jour, les partenaires qui n'acceptent pas de dédommager les femmes pour une formation ont du mal à les mobiliser, surtout en saison pluvieuse où elles doivent, en plus des tâches domestiques, aider leur époux aux champs. D'autres partenaires, par ailleurs, refusent absolument de telles pratiques pour s'assurer du véritable intérêt et engagement des femmes qui viennent ou participent à la formation.

Ce projet triennal devrait prendre fin en 2017. C'était le seul, durant mon séjour, qui permettait le maintien en activité d'une partie des animatrices :

> - *Mais, quelles sont les difficultés de l'association actuellement ?*
>
> - Les difficultés, comme on n'a pas de projet pour pouvoir, pour pouvoir occuper de, des agents de l'association là, les, les, je ne sais pas.
>
> - *Qu'est-ce que vous voulez dire par là, il n'y a pas de projets ?*
>
> - Hein, voici les animatrices, voici les animatrices qui sont là, et, c'est parce qu'on a eu chose, comment on appelle, projet fonds commun genre, qui nous aident en ce moment, voici qu'on est sorties dans les villages, dans les communes pour pouvoir faire des causeries avec les femmes là, si c'est pas ça seulement là, on n'a plus rien à faire (Nathalie, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

[74] Centre de Santé et de Promotion Sociale.

Ces propos viennent confirmer ceux d'une précédente participante qui affirmait que 2013 avait été particulièrement éprouvante pour l'association, qui a alors connu pas mal de départs d'animatrices. Pour la secrétaire générale de l'association, l'avenir est incertain du fait du caractère temporaire du projet : *« Par exemple chez nous là, présentement là, c'est, ce que nous sommes en train de, Fonds genre commun là, c'est ça qui nous permet d'aller sur le terrain. Si ce projet-là finit en 2017 là, et que nous n'avons pas un autre bailleur là… »* (Albertine, entretien du 21 Août 2015, Zabré).

Les animatrices, qui sont également membres du bureau exécutif, commencent à être dans le même état d'esprit que les salariés des différentes unités économiques dont on a parlé dans le chapitre précédent. Comment expliquer cette situation ?

3. Les actions communautaires de Pag-la-yiri à l'épreuve de la gouvernance économique et de la bureaucratisation du financement (2010)

Dès sa création, l'association Pag-la-Yiri s'est illustrée par son dynamisme qui lui a permis de conquérir des zones, parfois en faisant fi des logiques de découpage administratif ou autres considérations d'ordre ethnique et géographique. À la fin des années 1990, l'association avait connu une première période de latence consécutive notamment au souhait des partenaires internationaux, occidentaux en l'occurrence, de voir un renouvellement de la tête dirigeante, et donc un départ de la fondatrice qui présidait l'association depuis environ une vingtaine d'années. Le décès soudain de cette dernière, en 2000, instaura de fait le changement souhaité. Et presque la même année, après une phase de turbulence et d'incertitude, l'ONG Marttaliitto apporta un partenariat structurel de presque dix ans, permettant un financement pérenne et la garantie d'un ancrage des activités de l'association à court et moyen terme. Jusqu'à la

fin 2010, donc, l'association semblait avoir toujours réussi à s'adapter aux modes de financement nationaux et internationaux, plutôt stables, qui lui permettaient de se perpétuer, pour le bonheur de ses adhérentes/adhérents et des populations de sa zone de couverture. Malgré un départ de l'ONG planifié via l'instauration d'une unité économique pour assurer le maintien en activité des animatrices, la défaillance de cette dernière a généré des problèmes de gouvernance et de gestion qui mina l'avenir même de l'association. La situation a même été soumise au RAME qui a commandité une formation pour le bureau exécutif ainsi qu'un plan d'action :

> - Nous lui avions dit, puisque, quand RAME était, est venu pour la formation là, ils ont dit de refaire les AG dans les zones là, pour savoir exactement le nombre de membres que nous avons. Et, avec ces membres-là, chaque année-là, on fait la récupération de la cotisation. Et ce jour-là même ils ont calculé, là, c'était 1 million et quelque, 1 million 500 et quelques, par an, si c'était, si Pag-la-yiri allait récupérer…
>
> - *Récupérer les cotisations…*
>
> - Les cotisations, là. C'est quelque chose qui n'a pas été fait. Ni dans les zones, ni au niveau de Zabré. Bon, en tout cas, nous on avait souhaité que les unités économiques là, c'est, on ne peut pas mettre tout en location, mais de mettre personne, certaines activités là, en location. Par exemple, le bar là, même si c'est 100.000 francs par mois, en une année là, ça fait combien.
>
> - *1 millions, 1.200.000.*
>
> - Ce n'est pas de l'argent ?
>
> - *Oui, oui.*
>
> - On avait demandé de mettre tout ça en location, les bâtiments qui sont là, arrêtés, ça vaut les 15 ans, ou bien 10 ans comme ça, si on mettait ça en location, wow, même si c'est 5.000 francs par mois-là, c'est de l'argent, hein. On allait chercher même un partenaire, on n'a même pas cherché un partenaire.
>
> - *Quoi, quand vous faites les AG là, vous faites le bilan financier de toutes les unités non, pour voir si réellement, c'est bien géré ?*
>
> - Non, non.
>
> - *Rien ?*
>
> - Rien !!!

- *Donc, vous-mêmes en tant que membre de bureau, vous ne savez pas comment est géré la boulangerie, la radio, ou bien l'auberge là ?*

- Vraiment, moi, je ne sais pas. (Rires)… C'est moi-même la trésorière là, c'est moi la trésorière de l'association, mais si je dis que je connais quelque chose dedans, j'ai menti (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré)

Cet extrait d'Albertine exprime l'incapacité du bureau à engager une démarche collective pour apporter des réponses aux recommandations du RAME. Ce dysfonctionnement est aussi relevé dans le prochain extrait, lequel évoque un refus de la part de la présidente de l'association de suivre les recommandations, notamment celles qui consiste à louer les biens immobiliers tels l'auberge:

- Donc après, nous, le bureau, on s'est rencontré, on a mis part hors la présidente, on s'est vu, on a dit bon, c'est vrai, ce que nous-mêmes on remarque là, on n'est pas salariées c'est bien vrai, mais on voit que l'association là (elle utilise une expression en langue locale), elle se meurt, quoi. Donc, alors que il y a des moyens, comme ce que les experts là sont venus nous dire là, donc nous, on va la voir, si elle est d'accord, elle va nous remettre tout, nous on va gérer, on saura comment on va s'organiser, même si on va faire un appel d'offre, quelqu'un peut venir prendre le bar, quelqu'un peut venir prendre l'hébergement, puisque c'est sale, c'est mal géré et puis l'argent là, ça rentre où, on ne sait pas. […]

- *Et vous l'avez quoi, convoquée, bon, pas convoqué mais, vous êtes allées la rencontrer et puis… ?*

- Premièrement, c'est elle qui nous a convoquées, premièrement, elle nous a convoquées…

- *Les membres du bureau ?*

- Oui. Et quand elle nous a convoquées, nous on a dit, ah, ça tombe bien, nous-mêmes on voulait, donc, quand nous on est arrivé le matin, on s'est rencontré avant qu'elle n'arrive. Donc, c'était pour nous dire que bon, que il y a des problèmes, ça ne va plus, donc elle, elle veut nous informer. Pourtant, nous, on est au courant de rien et quand ça ne va plus maintenant, vous nous informez, nous, on l'a écouté, et après, on a abordé le problème, aux sujets que nous on pensait. Elle a dit qu'elle n'est pas d'accord (Bernadette, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

Ce désaccord semble plonger le bureau dans un *statu quo* :

- Je veux dire, le jour-là, pourquoi toutes les 11 là, vous n'avez pas tenu à ce que il y ait vraiment une solution, parce que si vous continuez à garder la même situation là, les choses allaient s'empirer.

- Voilà, puisque ce jour-là, elle nous a dit que non, qu'elle n'est pas d'accord, que ce n'est pas fait pour un bar, mais on va prendre une date encore. Nous, on a pris une date.

- Pour discuter encore ?

- Pour discuter, pour parler de ça. Elle n'est pas là, deuxièmement encore, elle n'est pas là. […] Elle nous appelle quand ça reste deux ou trois jours, que elle, elle n'est pas là. Donc, vous savez l'homme est chose hein, on se dit chacun se dit aussi comme rien ne rentre dans ma poche, rien ne rentre, donc, il y a pas de problème, on croyait qu'on pouvait arranger, parce que le nom qui gâte c'est nous, hein, hein, sinon, ça ne rentre pas dans notre poche, mais comme on essaye de trouver les solutions, on dirait qu'elle nous recule ou bien elle fait quoi là, on va laisser et puis voir ce que ça va devenir (Bernadette, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

Pour les membres du bureau, l'attitude de la présidente bloque la situation. Les membres du bureau de l'association, qui se trouvent être aussi des animatrices, employées, salariées, vivent cependant la situation avec difficulté. Les problèmes de financement, la défaillance des unités économiques, l'absence de projet d'envergure ont entraîné l'inactivité des animatrices, ce qui contribue à leur impatience, lesquelles se retrouvent ainsi désœuvrées, certaines n'étant d'ailleurs plus déclarées à la caisse nationale de sécurité sociale. Certaines sont donc tentées par la démission.

La présidente, de son côté, pense que c'est un conflit d'intérêt qui empêche le bon fonctionnement du bureau. Elle envisage une réforme des textes lors du prochain renouvellement du bureau :

- Ces employés ont un salaire, donc, ça veut dire, ça veut dire, c'est entre la relation, moi et les membres du bureau, que je suis en train d'expliquer. Je peux dire que, c'est ça je dis que, je ne sais pas si c'est une force, ou bien si c'est une faiblesse, mais moi, à travers mes constats, je pense que c'est une faiblesse. Je pense que c'est une faiblesse, parce que la personne là, si ça, si ça, si c'est pour son avantage, il peut bien se dépenser (elle utilise une expression en langue locale) mais si c'est quelque chose qui est en sa défaveur, tu vois, c'est des trucs comme ça quoi, hum, hum. […] Mais il y a d'autres qui se donnent hein, il y a

> d'autres qui se donnent. Par exemple, je prends l'exemple [elle nomme une des membres du bureau]. Quand je l'ai vu pour dire que il y a interview quoi, quoi là, est-ce qu'elle a discuté ? Elle n'a pas discuté, mais elle est animatrice, mais elle joue son rôle du bureau exécutif. Même si tu as eu la chance, tu es employé, et tu es en même temps dans le bureau exécutif, tu devrais te battre pour que l'association puisse répondre… […] Voilà, donc, selon mes constats, aux élections prochaines là, que ça soit quelqu'un d'autre, que ça soit moi, on va essayer de définir clairement, les critères de qui peut être…
>
> - *Membre du bureau…*
>
> - Membre du bureau exécutif, pour la bonne marche, quoi (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

De l'avis de la présidente, les blocages actuels seraient liés au fait que certaines membres agissent plus dans le sens de la défense de leurs intérêts d'employées que dans celui de l'association. Elle minimise dans le même souffle les insuffisances et désaccords qui sont pourtant relevés comme de véritables entraves au fonctionnement du groupe. Il faut aussi souligner que certaines animatrices sont des parents de la présidente (tantes, nièces) et les relations tendues au niveau de l'association ont aussi leur prolongement au niveau des rapports familiaux. Alors même que cette proximité et ces liens familiaux auraient dû favoriser la confiance, la solidarité et l'union, au contraire, ils semblent envenimer la situation. Les considérations affectives et familiales sont parfois relevées comme facteurs compromettant la gestion de la présidente. Cela participerait, aux dires de cette enquêtée, à son incapacité de porter et d'agir fermement dans la gestion du personnel des unités économique :

> Ce qui m'a déçue principalement, c'est que, certes que nous sommes des femmes battantes, mais, comme ce que je te disais, on est limitées parce que on n'aime pas prendre le risque, on a peur, je ne sais vraiment pas comment expliquer mais, je trouve que, à un certain moment, c'est ce que je dis, je n'ai jamais dit ça à la présidente, mais souvent quand on cause je dis, un milieu de travail, c'est pas une maison, quand il faut taper, il faut taper, quand il faut caresser, il faut caresser, mais j'ai l'impression que le fait d'être femme, le fait d'avoir des enfants, on a souvent, on se dit souvent non, quand tu tapes, puisque en fait, on se dit que quand tu fais du mal, c'est comme si ça peut se retomber, ça retourne, ça peut se retourner contre toi, tout, tout, tout, donc, tout ça, ça fait que on n'arrive

> vraiment pas à être fermes dans nos décisions et à laisser certaines choses circuler et peut-être c'est tout ça qui fait que nous vivons, ce que Pag-la-yiri est ce qu'il est aujourd'hui.[...]
>
> Parce que je suis de nature, peut-être si elles ont eu vraiment à te parler, à te parler peut-être, si tu demandais le point de vue, elles vont te dire que je suis très ferme. Et quand il s'agit de mon travail, souvent, eux-mêmes ils disent, ils ne me reconnaissent pas, elles ne me reconnaissent plus. Quand il s'agit du travail, hormis le travail, on s'amuse, on cause, je les permets même de venir chez moi causer, je me lève même souvent, je pars les rendre visite chez eux à la maison, mais quand je suis au service, c'est tout autre, quand il s'agit de travailler, surtout les gens de la boulangerie, ils te diront, les commis, elles te diront que souvent, elles ne me reconnaissent plus, parce que je ne joue pas avec mon travail (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

Henriette souligne ici la dimension affective ou les considérations affectives dans les rapports de travail qui font que des conduites qui constituent des fautes professionnelles sont tolérées ou pas sévèrement réprimées. Cela serait dû à ce qu'elle nomme « l'instinct maternel » et aussi de certaines croyances mystiques qui postuleraient que lorsque vous êtes une mère et que vous faites du mal, cela pourrait vous revenir comme un boomerang. Elle, par contre, rejette cet état de fait et appelle plutôt à l'autorité et à des décisions fermes, car le milieu de travail doit recourir à des normes et codes différents de ceux qui prévalent dans les rapports sociaux familiaux et amicaux. Le professionnalisme constitue pour elle une exigence fondamentale dans le milieu de travail si on aspire à changer les conditions de vie des populations. Elle dit se sentir plutôt désavouée, parfois, car certaines décisions de sa hiérarchie ne viennent pas confirmer ses décisions.

Outre le leadership défaillant de l'association, elle ajoute que le faible niveau de scolarité constitue un autre facteur limitant dans la gestion des diverses unités de l'association :

> Euh, la personne, par exemple, notre première, la première responsable a un niveau limité, je ne peux pas l'en vouloir par rapport à sa gestion, parce que, je sais que si par exemple, c'était un, un chargé des ressources

> humaines qu'on avait pris qui pouvait décider comme dans les, en fait si la gestion était comme par exemple, la gestion des, la gestion de la fonction publique, là, où il y avait une hiérarchie, tout, tout, tout, chacun avait ses pouvoirs de taper, je me dis que si c'était comme ça, ça n'allait pas être le cas (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Bagré).

Le manque de formation dans le domaine de la gestion des ressources humaines est relevé, ce qui ne permet pas une gestion efficiente et rationnelle du personnel. Cette situation met à mal les normes hiérarchiques au sein de l'association, entraînant également un manque d'autorité et de pouvoir de décision.

Les effets négatifs du manque de hiérarchie sont appuyés par une autre de nos participantes, auxquels elle ajoute l'absence de redevabilité et de responsabilité :

> C'est que personne n'est responsable, parce que si c'était par exemple toi qui avais mis en place ta structure, ou bien ta boulangerie, tu allais tout faire pour que ça marche. C'est pour ça que il y avait d'autres partenaires qui nous avaient proposés que c'était mieux de déléguer la gestion, déléguer la gestion de telle manière que on peut confier ça à un particulier et on l'exige, telle, telle rentabilité, voilà, ça veut dire que la personne va mettre son sérieux pour que ça soit rentable, alors que quand c'est associatif, chacun dit, c'est pour personne. Quand tu vas parler, on va dire, ce n'est pas pour un tel. Ce n'est pas pour un tel, voilà. Donc, chacun est chef dans son coin, il fait ce qu'il veut, et tant que il n'y a pas de répression, chacun va continuer à faire, un tel a fait ci, on ne lui a rien fait, moi aussi je vais faire. Donc, c'est un peu la difficulté comme ça au niveau associatif, avec les unités économiques, voilà (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Le statut de propriété collective de l'association ne favoriserait donc pas une gestion rigoureuse car la faillite de l'entreprise serait impersonnelle et n'aurait pas d'incidence directe pour les différents acteurs impliqués dans sa gestion[75]. Par contre, s'il s'agissait d'une propriété privée d'un particulier, le sort de l'entreprise serait intimement lié au sien, ce qui l'inciterait à un engagement résolu pour éviter l'échec.

[75] Selon Gentil (1984), « au départ, les coopératives sont considérées comme un instrument privilégié du socialisme africain, un moyen de réconcilier les solidarités « traditionnelles » et la modernisation technique » (p. 4) (…) « La réalité est moins rose. Toutes les études de terrain soulignent au contraire de multiples déficiences. Trop souvent les décisions sont prises par l'appareil de tutelle, les notables, ou le gérant. (…) Le contrôle est très insuffisant et la compréhension et la participation du coopérateur moyen restent symboliques. De plus, les détournements de fonds sont fréquents et constituent une des causes principales de la mortalité coopérative » (p. 66).

Dans un tel contexte, le professionnalisme serait plus spontanément de rigueur afin d'assurer le rendement et la productivité qui sont les seuls gages de la pérennité de l'entreprise. La logique de profits prévaudrait et les autres considérations affectives, sentimentales et sociales seraient mises au second plan. Dans le cas de la présente boulangerie, les comportements qui auraient nécessité une répression exemplaire sont plutôt tolérés, ce qui ne favorise pas l'instauration d'un climat favorable à la formation d'un personnel consciencieux, appliqué, acharné et volontaire. Ainsi, mêmes les employés sont conscients de la situation et certains soulignent l'entrave majeure que constitue la propriété collective, qui n'expose personne véritablement :

> Hein, on vivote, on est en train de vivoter… (rires). Seulement, ce n'est pas une vie comme ça, ce n'est pas facile. Mais d'une part, tout ce qui est fait, que c'est comme ça là, les femmes-là, elles ne savent pas ce qu'elles doivent gagner, elles ne connaissent pas et puis, elles ne cherchent pas. Quand tu veux les montrer ce qui doit faire marcher, elles ne vont pas t'écouter. Et beaucoup de fois, comme ce n'est pas, ils se disent, c'est pour plusieurs personnes, comme Gohou[76] dit là : c'est pour nous, et puis c'est pour moi là, c'est ça qui n'est pas la même chose là, c'est ça qui est le problème. Parce que si on dit c'est pour moi, je sais que il y a des gens qui vont se lever, arrêter debout, mais c'est pour nous, si tu parles, c'est pour… Je ne suis pas le seul, je ne suis pas le seul, c'est comme à la boulangerie, si tu penses que c'est pour toi, tu vas dire quoi, tu es venu pour travailler il faut faire ton travail (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

L'évocation des propos d'un célèbre artiste ivoirien montre bien l'état d'esprit qui anime les acteurs qui sont dans une entreprise collective, surtout associative. La rentabilité n'est pas nécessairement une valeur cardinale et essentielle pour eux car très souvent, les unités économiques sont portées à bout de bras par les partenaires. Ainsi, au début de la production de la boulangerie, le salaire des employés a été assuré pendant près de deux années par Marttaliitto. Cette pratique, loin de favoriser une gestion orthodoxe, a probablement plutôt installé de mauvaises habitudes contraires aux principes de rentabilité. Lors d'une de mes conversations avec la pharmacienne

[76] Acteur humoriste ivoirien.

qui officie dans l'enceinte de l'association, une rixe aurait opposé des membres de l'association à certains riverains qui venaient se servir d'eau au niveau du robinet de l'association. Devant la dénonciation des membres de l'association face au gaspillage, certains n'hésitèrent pas à proférer que l'eau n'appartient pas à l'association, mais c'est plutôt les Occidentaux qui sont venus exécuter ces réalisations pour l'ensemble de la population. Cette anecdote en dit long sur la manière dont peuvent être perçues les infrastructures socio-économiques qui proviennent d'un partenariat avec des organisations étrangères. Pour les acteurs locaux, les structures continuent d'être perçues comme des biens publics alors que certaines d'entre elles ont pour vocation de faire du profit. La culture de la rentabilité est donc totalement absente de l'univers des acteurs et des bénéficiaires, car le milieu communautaire n'est pas censé résonner avec entreprenariat libre entreprise, mais plutôt avec subvention :

> L'association n'a pas le potentiel pour gérer les activités économiques, il faut se le dire aussi. Voilà, donc, donc, vous êtes là, si c'est mettre en place les projets, donc, on pouvait se centraliser, sur, sur les projets, voilà, et puis déléguer maintenant les unités économiques et exiger une certaine rentabilité en fin d'année, voilà, à ceux qui le font. Donc, c'était un peu l'idée que d'autres avaient pour eux, nous aussi on avait trouvé ça un peu pertinent. Voilà, du moment où on n'a pas assez de personnel et on n'a pas assez d'engagement pour suivre ces unités économiques là, mieux vaut les confier à quelqu'un qui va gérer et là maintenant, tu exiges que la personne te paie, tant, tant, tant par mois. Voilà, la personne aussi va mettre le sérieux pour gérer ça et générer des bénéfices pour pouvoir couvrir ses frais, donc, c'était un peu ça. Parce qu'il faut se dire qu'on ne peut pas suivre tout en même temps, il y a quelque part… Par exemple au niveau, aujourd'hui vous voyez il y a la pharmacie qui est là-bas, qui marche très bien. Mais avant c'était la pharmacie gérée par l'association avec les membres de l'association, mais ça ne marchait pas. Du moment où on a confié ça à une autre personne, la personne a mis son sérieux, mais sa pharmacie marche très bien (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Une référence illustrative est donc le cas d'une pharmacie jadis propriété de l'association qui connaissait elle aussi, à ses débuts, un problème de rentabilité. Cela a conduit à la cession du local à un privé qui a repris l'entreprise avec des résultats

édifiants. L'une des pharmaciennes qui assurent la vente au niveau de la pharmacie a été recrutée à Ouagadougou, dans la capitale, où elle officiait déjà. Le nouveau acquéreur a voulu s'attacher les services d'une professionnelle afin d'assurer une gestion rigoureuse de la pharmacie. Depuis lors, l'activité semble rentable, en dépit des frais de location que le propriétaire doit défrayer à l'association. Aussi, il faut le noter, la pharmacie connait la présence d'autres pharmacies concurrentes, mais le passage de la gestion à un particulier a fondamentalement changé la donne. L'investissement consentit vise désormais vraiment à faire de la pharmacie une entreprise rentable, unique gage de sa pérennité. La solution serait donc, selon Élisabeth, de se retirer du champ économique pour se concentrer sur celui des projets et donc des activités communautaires, domaines dans lequel l'association s'est constituée une bonne expertise et une notoriété.

Un dernier point évoqué parmi les facteurs qui ne favorisent pas le fonctionnement des unités économiques est le manque de communication :

> Mais, si les gens se rencontraient… On ne peut pas décider d'aller se soigner et finalement abandonner son poste. Il revient pour dire qu'il abandonne et il abandonne vraiment, ou bien ? C'est parce qu'on ne se parle pas, il n'y a pas de communication. Le manque de communication … donc, c'est ça, s'il ne règle pas d'abord ce premier point avant de mettre les employés, c'est une apprentie qui devient patron. […] Le pouvoir ne peut pas se limiter à une personne, si tu dis que tu es le chef et il y a personne d'autre qui va te donner de l'eau, personne ne va te donner de l'eau. Quand tu dis que tu es chef, tu as des pages, tout ça, tu es assis, voilà. C'est pour dire que ce sont les employés-là qui font un patron. C'est comme quand on dit présidente, ses subordonnés sont nombreux, inclus nous, mais si nous tous, nous ne sommes pas là, la présidente est où ? La présidente n'est plus !!! (Joël, entretien du 5 septembre 2015, Zabré)

4. Quand les logiques de financement bureaucratique minent les pratiques communautaires et populaires

En rappel, à l'origine, l'association Pag-la-yiri était un regroupement de femmes pour constituer une tontine afin de permettre à chacune de disposer de ressources financières pour lancer et développer des activités de petits commerces ou autres activités génératrices de revenus. Ce regroupement était l'expression de l'entraide et de la solidarité informelle entre les femmes rurales du village d'alors : Zoaga. Il était entièrement autonome au niveau des ressources liées à son fonctionnement et à la réalisation de ses activités. À l'époque, ce type d'association féminine en milieu rural était quasi exceptionnel, une création qui suscita l'intérêt des acteurs du développement qui, à travers des visites et la promotion des activités des femmes, permirent d'assoir encore plus sa notoriété et sa crédibilité. Le modèle s'exporta dans de nombreuses autres localités voisines où l'on installa des regroupements locaux sur des modèles semblables. L'arrivée des organisations internationales de coopération permirent ensuite à l'association de bénéficier d'importantes ressources pour renforcer ses activités et en lancer d'autres. C'est durant la décennie quatre-vingt que les modes de financement et les partenaires, d'après les participantes, furent les plus marquants. En outre, la fondatrice de l'association, grâce à la notoriété de son mouvement, était invitée en Europe pour des visites au cours desquelles des levées de fonds étaient organisées en vue de permettre de mobiliser de l'argent pour financer les activités de l'association :

> - Hum, puisque en 87, moi, j'ai fait la France, Belgique, Luxembourg pour récolter de l'argent, faire des conférences pour récolter de l'argent pour la construction des banques de céréales, là.
>
> - *Quand vous le faisiez là, je veux dire, qui vous donnait, qui vous venait en appui, quand vous partiez dans ces pays-là ?*

- C'est tous ceux qui viennent dans la salle pour écouter, ce qu'on est venu leur dire, nous, on était en Belgique, dans la salle de conférence, quand, c'est là-bas qu'on a appris que il y a eu coup d'État au Burkina.

- *Han ! En 87 ?*

- Voilà, en 87 là, donc, bon, pour nous, on était resté en Europe, on ne pouvait plus venir (Hélène, entretien du 25 août 2015, Zabré).

L'argent récolté au cours de ces visites où les femmes de Pag-la-yiri exposaient leurs besoins et leurs projets était reversé dans le compte de l'association. Par ailleurs, il y avait les visites des partenaires pour s'enquérir des activités des fonds récoltés. En d'autres circonstances, l'association organisait des repas communautaires qui réunissaient régulièrement les femmes au niveau du siège de l'association. Tout cela contribuait à donner davantage de visibilité à l'association ainsi qu'à sa principale initiatrice, la fondatrice Mme Kaboré, qui bénéficiait de l'image d'une femme généreuse et avenante :

- C'est elle-même qui a montré aux choses, aux premières, aux responsables des zones là, une habitude qu'elles ne peuvent jamais oublier. […] Des, des comportements qu'elles ne peuvent jamais oublier quoi, c'est ça qui, quand elle, c'était quand elle vivait, quand il y a des rencontres comme ça, tout repas, on peut avoir toutes sortes de repas, donc, des fois même, elle peut leur donner des transports, voilà ! Elle les soutenait très bien, mais, en ce moment, le temps passé et aujourd'hui là, ce n'est pas la même chose, puisque avant là, il n'y avait pas des, il n'y avait pas de suivi…

- *Suivi-évaluation ?*

- Oui, il n'y avait pas, il n'y avait pas, puisque, les financements là, il n'y avait pas d'audits comme ça quoi, je ne sais pas quoi… (Rires) […] Ça fait que maintenant, les femmes-là ne comprennent plus, maintenant là, si tu enlèves 1 franc là, il faut justifier, si tu enlèves 10 francs il faut justifier. Mais, avant ce n'était pas le cas. Je ne sais pas elle faisait, eux, ils faisaient leurs dépenses. Mais, ce n'est pas comme aujourd'hui là. Donc, c'est ça qui fait que les femmes, là, ne comprennent pas, elles pensent que c'est celle, la présidente aujourd'hui, là, qui ne veut pas donner (Nathalie, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

À l'époque, il y avait notamment une banque de céréales qui était approvisionnée par les partenaires de l'association pour venir en aide aux populations en proie au déficit céréalier lors de certaines saisons de sécheresse. Les revenus des ventes à prix social étaient reversés dans la caisse de l'association pour les activités communautaires, permettant ainsi à l'association de multiplier des actes de solidarité et d'aide vis-à-vis des besoins exprimés ou sur sa propre initiative.

Ce long extrait nous permet de suivre le cours de l'évolution des pratiques au niveau du mode de financement ainsi que des activités alors menées sur le terrain. La présidente parle d'une période, dans les années 90, où il y avait une affluence des partenaires vers l'association qui n'avait pas besoin de faire d'énormes efforts pour pouvoir bénéficier de financements ou mobiliser les partenaires qui prenaient l'initiative de venir vers elle.

> - Si je dis c'était bon, c'est parce que il y avait des partenaires. On avait des partenaires, et vous savez dans le temps, pour… C'est comme je dis, les partenaires venaient à nous. […]
>
> - *Vous n'étiez pas nombreuses, quoi, les associations n'étaient pas nombreuses ?*
>
> - Les associations n'étaient pas nombreuses. Donc, il y avait ça, euh… Aussi, en tout cas il y avait ça, mais maintenant, si dans une structure aussi, si la gestion n'est pas rigoureuse aussi, bon, ça laisse croire aux gens que tout est permis, quoi. […] Je veux dire que, euh, par exemple actuellement, euh, un financement qui est donné pour une activité bien précis, tu ne peux pas le mettre, tu ne peux pas le détourner pour une autre activité.
>
> - *(Rires)*
>
> - Mais avant on pouvait dire, voilà, on vient de recevoir tant de millions, hum, il suffit que le personnel là, on n'avait pas de l'argent pour payer le, le salaire du personnel, on dit ah, si on enlève, après on va remettre, moi j'appelle ça, ce n'est pas une gestion rigoureuse. […]
>
> - *Parce que bon, on disait que les femmes, elles préparaient ici, elles mangeaient entre elles, c'était comme la fête quoi ?*

> - Oui, même actuellement, actuellement, actuellement, on le fait, mais, comme je dis, les bailleurs sont de plus en plus, euh, regardant. Si je prends l'exemple de l'alphabétisation, l'alphabétisation, on faisait des repas communautaires pour les apprenants. […] Et surtout, il y avait du français fondamental qu'on faisait, qui durait quatre mois, là. Donc, on choisissait des femmes par groupe qui se relayaient. Vous venez, vous faites la cuisine, tant de jours, vous partez, il y a un autre groupe qui vient, il y a un autre groupe qui vient, il y a un autre groupe qui vient, il y a un autre groupe qui vient. C'est financé, on doit le donner, mais si l'activité n'est pas financée, il y a pas prévu la restauration, comment on peut faire la cuisine ? […]
>
> - *Pourquoi ils ont décidé de suspendre ça ?*
>
> - Bon, chacun a sa manière de voir les choses. Parce exemple, avant d'aller, pendant les formations... Il y avait des per diem, actuellement on dit que les formations, on n'a plus de per diem pour les formations, parce que on ne peut pas te donner une connaissance et encore te payer (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

À l'origine, les exigences de reddition des comptes étaient plus souples et permettaient d'utiliser les ressources dédiées à un projet précis pour un autre, quitte à procéder par la suite à un remboursement. Si ce genre de gestion peut sembler ouvrir la voie à des abus, elle avait pour bienfait d'affecter les ressources en fonction des actions ou activités que l'association jugeait prioritaires et non en fonction de l'affectation décidée par le bailleur en amont. Cette flexibilité permettait certaines largesses envers les femmes de l'association, à travers surtout les repas communautaires, lesquels constituaient des moments festifs et conviviaux pour les femmes qui aimaient ainsi se rendre régulièrement au siège de l'association. Depuis lors, les pratiques ont notoirement évolué et orthodoxie de gestion oblige, chaque franc affecté doit être justifié auprès du bailleur. Même si certaines dérogations permettent parfois de financer les repas communautaires, certains partenaires de l'association y sont réfractaires, ce qui contribue à susciter le mécontentement des femmes bénéficiaires, qui y voient plutôt un refus de la nouvelle direction de perpétuer une tradition à la vertu sociale et de mobilisation. D'où les nombreuses critiques envers les actuelles responsables :

- Puisque, avant oh, quand on se réunissait, il y avait des moyens, quand on appelle les, on se réunit, des fois même, si on se réunit avec les, toutes les zones, les présidentes de zones, des fois même, leur secrétaire de zone où les trésoriers, il y avait tout le monde, on peut atteindre même une cinquantaine de personnes, des fois une vingtaine comme ça et arrivée maintenant, il faut leur donner à manger, leur faire boire.

- *Tout ce monde-là ?*

- Oui, tout ce monde-là, pour qu'ils retournent. Maintenant, il n'y a pas les moyens pour pouvoir faire tout ça, les gens ne comprennent pas, ils pensent que il y en a, on ne veut pas leur donner. Vous connaissez les mamans, là (rires). C'est ça qui fait que, si il y a une rencontre seulement, on préfère convoquer ceux du bureau, qui vont faire le compte rendu, tout ça là, et puis, à leur tour maintenant, ils rentrent dans leur zone, dans les zones…

- *Pour passer l'information…*

- Sinon, on ne peut plus à tout moment faire des appels à tous les membres, choses à, à… Sinon, avant, tous ces chaises-là étaient remplies (Nathalie, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

La non budgétisation des repas ne permet plus d'assurer les réunions entre responsables des zones, d'autant plus que cela concerne cinquante personnes, selon la secrétaire générale de l'association. Ainsi, les rencontres concernent maintenant les secrétaires à l'information qui viennent représenter leurs zones et sont ensuite chargées de relayer l'information jusqu'à la base. Cela a eu pour conséquence la perte d'affluence au sein du siège de l'association et fait dire à ceux qui ont connu la période faste, que l'association a perdu de son aura et de sa popularité. Or, la raréfaction des repas communautaires a des conséquences directes sur la capacité de mobiliser les femmes de l'association.

Une des tournées de levée de fonds de l'association, dans les années 90, a donné lieu à un événement mémorable : le legs d'une ressortissante Suisse à l'association, qui a permis la construction du complexe de bâtiments qui fait la fierté de l'association et symbolise la solidarité d'une femme occidentale envers ses sœurs rurales en Afrique :

> - Et quand le projet est, Martta aussi est venu, bon, il y avait tout ça, et puis, ces bâtiments-là, c'est une femme qui s'appelait Simone, qui est décédée en Europe, je pense que c'est en Suisse, c'est elle qui, ce sont, on dit legs ou bien c'est quoi là ?
>
> - *Hum, oui, oui.*
>
> - Voilà, c'est elle, Mme Kaboré qui est allée là-bas et dans son discours, la femme était vraiment dépassée, donc, la femme a dit que le jour que elle, elle meurt là, que tout, tout, tout, tout sa fortune revient à Pag-la-yiri. Et quand la femme est décédée, on l'a envoyée une note, et maintenant, c'est nous qui étaient devenues les parents de la femme, de cette dernière, là, donc, on a fait le deuil ici, et après ils ont envoyé l'argent, et c'est cet argent qui a construit tout ça là (Bernadette, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

Une version confirmée par une autre participante qui précise la date mais ne se rappelle pas de son pays d'origine.

> Ces bâtiments-là, il y a une, il y a une Blanche, je ne sais même pas si elle vient d'où encore, elle s'appelait Simone, quand elle décédait là, elle a dit que, elle veut qu'on prenne les 1/3 de son bien pour donner à Pag-la-yiri. Donc, c'est ça, ils ont pris pour donner, et on a construit ces bâtiments-là. Elle s'appelait Simone, c'était, on dirait c'était en 1993, on a construit ça (Nathalie, entretien du 26 Août 2015, Zabré).

Ce geste est loin d'être anecdotique car le legs a contribué à doter l'association des meilleures infrastructures de rencontre de la localité de Zabré. Ces édifices de grande taille implantés en deux colonnes dans l'enceinte du siège de l'association sont dédiés à l'organisation des rencontres de diverses natures et aussi à héberger la boulangerie. Ainsi donc, régulièrement, la grande salle bien équipée est louée pour diverses rencontres, ce qui contribue à une entrée de dividendes au bénéfice de l'association. Aussi, parmi les locaux, l'association en utilise certains pour son programme d'alphabétisation dans le cadre de FONAENF. Les autres locaux servent à la tenue des rencontres de l'association ou à abriter diverses rencontres organisées par les autres structures ou organisations locales de la ville. Le complexe immobilier de l'association constitue un véritable patrimoine qui témoigne également de l'envergure de ses réalisations dans un passé pas si lointain. En 2015, ces bâtiments dataient d'un

peu plus d'une vingtaine d'années et au-delà de leur fonctionnalité et utilité, ils continuent de symboliser les hauts faits de l'association Pag-la-yiri.

5. Solidarités et échanges entre des partenaires associatifs et institutionnels du Sud et du Nord : des apprentissages sociaux multiples au-delà du financement

L'établissement des partenariats entre les associations du Sud et les organisations non gouvernementales du Nord vise surtout à une assistance technique, financière et en ressources humaines. La dimension humaine imprègne toutefois souvent ces partenariats qui sont mis en œuvre par des femmes et des hommes porteurs de croyances, de valeurs, de rationalités et de représentations. Par le biais des partenariats, des passerelles s'établissent entre les actrices et les acteurs qui coopèrent, négocient, parlent, s'apprivoisent, se découvrent et établissent ainsi des liens sociaux à travers diverses expériences.

Sous l'ère de la fondatrice, les échanges avec les partenaires occidentaux à travers les visites mutuelles, assuraient une telle réalité. Après la disparition de la fondatrice et l'arrivée de nouveaux partenaires, les activités de visites chez les partenaires se sont également perpétuées, notamment avec le partenaire finlandais de Marttaliitto :

> - Ouais, ils font des activités et souvent certaines activités, même, ils organisent des activités pour avoir de l'argent, souvent pour venir nous soutenir. Quand nous, on est parties, ils ont fait ces genres d'activités.
>
> - *Pour cueillir des fonds, quoi ?*
>
> - Voilà, pour cueillir des fonds. Et quand on est parties, les groupes qui ont eu beaucoup à donner, contribuer, ils nous ont invitées mêmes, chez eux, pour les connaitre, pour échanger avec eux, on est parti dans les écoles, pour voir comment, eux, leur éducation par rapport à chez nous, avec les enfants. Il fallait porter les nounous, ils nous demandent au

> Burkina, comment on met l'enfant au dos, que eux ils voient à la télé, donc tout ça il fallait les montrer quoi, et puis, souvent même, il y a des enfants mêmes, ils viennent, il prend ton bras, là, et puis il fait comme ça, il touche pour voir (Marie, entretien du 31 Août 2015, Zabré).

Mon interlocutrice raconte une visite durant laquelle des activités ont été menées afin de permettre de recueillir des fonds pour l'association Pag-la-yiri auprès de certains groupes qui ont ensuite accueilli les femmes dans leurs familles pour une découverte plus intime ainsi que dans les écoles, marquées par l'expérience de la comparaison de la couleur de la peau par les petits écoliers. Ces rencontres confrontent ainsi les différences aussi bien physiques que pratiques, notamment le port des enfants au dos par les femmes africaines. Certaines pratiques, loin d'être anecdotiques, ont profondément marqué les femmes, notamment quant à la prise en charge des personnes ainées ainsi que le rapport de la société à celles-ci :

> - On est parti dans des écoles, on est parti visiter la maison des retraités. Des vieilles personnes, aïe, ce n'était pas facile, ce n'était pas facile (voix empreinte d'émotion triste…)… Il y a une très grande différence en tout cas. Par rapport à chez nous, là.
>
> - *La différence, c'était quoi ?*
>
> - Par rapport à chez nous, là. Waouh, en tout cas, le jour que je suis partie là-bas là, tout mon séjour là, même, ça m'a beaucoup tiqué, j'ai vu des gens là-bas, même, je ne pouvais même pas, à notre retour je ne pouvais même pas manger. Puisque si tu rentres dans leur maison là, s'ils ont des enfants, tu vas voir leurs photos. Je me dis, une personne qui a ses enfants là, et il est là seul, le matin tu vas sortir, ils vont afficher le menu, tu vas voir, si ça ne te correspond pas, il y a d'autres ils essayent de faire quelque chose dedans un peu. Il y a des personnes là-bas, même souffrant, c'est bien vrai qu'il y a des infirmiers à leur côté mais hum, moi je me dis que, leur vie là, par rapport à chez nous là, en tout cas, nous, je me dis que souvent, être frotté par ton petit fils, ou bien l'enfant de ton frère comme ça là, par rapport à chez moi, en tout cas, c'est mieux que leur manière de vivre là, hum, hum, hum.
>
> - *Vous avez été choquée ?*
>
> - Hiiu !!! Ça là, ça fait même que moi-même là, l'Europe-là même là, ça la même ça fait que moi, aïe, si moi je vois un Blanc comme ça, je n'ai même plus envie de lui (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Marie raconte cette expérience plutôt traumatisante pour elle, qui met en avant l'altérité des deux sociétés dans le traitement et leur rapport avec la génération du troisième âge. Elle, elle aurait donné son enfant pour pouvoir assister sa mère âgée. C'est une pratique courante qui empêche d'ailleurs souvent la scolarisation de certains enfants. Elle qui est native d'une zone rurale aux liens sociaux encore marqués par la solidarité mécanique (Durkheim, 1893), elle est plutôt encline à faire recours au réseau de solidarité informelle, en l'occurrence familiale, parentale, de voisinage, amicale ou toute autre connaissances, qu'à un système de service professionnel. Cet écart entre certains schèmes de valeur l'a plongée dans une réaction émotionnelle intense qui a contribué à redéfinir ses représentations de la société occidentale ainsi que de ses résidents.

Le partenariat entre organisation du Sud et du Nord, au lieu de se limiter aux seuls transferts de ressources, de savoirs et de connaissances, implique donc aussi des relations sociales et des rapports interculturels qui viennent questionner l'étrangeté que chacun découvre chez l'autre. C'est ainsi que certains organismes, à travers le créneau de la solidarité internationale, participent à mettre en avant les dimensions humaines des échanges, en contribuant à tisser des liens sociaux entre les différents acteurs impliqués.

Avec Emmaüs International, les membres de l'association sont parfois reçus au sein d'une autre communauté membre de l'organisation pour un séjour de quelques jours durant lequel elles font des stocks d'objets qui seront acheminés au profit de l'association :

> - Hum, hum, il dit non, moi je vais à Zabré voir les femmes, j'aime les femmes et je vais les voir. Donc, il est venu ici avec une délégation.

- *Qu'est-ce qu'il vous a apporté, quand il est venu vous voir, qu'est-ce qu'il vous a donné ?*

- (Rires) […]

- Il est venu nous encourager, et puis bon, je pense que c'est grâce à lui qu'on a chaque fois des amis qui nous donnent des, des containers ? […]

- *Et qu'est-ce qu'on vous envoie comme matériel ?*

- Hé, il y a beaucoup hein, puisque ce sont des gens qui quittent ici, partir faire chose, le container, donc, une fois arrivés, ils trient ce qui est bon là, envoyer, et ça se, ça se limite à chose, à Ouagadougou, et les gens viennent acheter en gros.

- *Oh, ok, on vous envoie ça ici, et puis vous, vous vendez à Ouaga ?*

- Oui, oui.

- *Et puis l'argent que vous récupérer là, c'est pour l'association ?*

- Oui, c'est pour l'association, c'est pour le fonctionnement.

- *Han, ok, vous, vous êtes déjà allée ?* […]

- En tout cas, l'extérieur là, je suis partie deux fois, je suis partie en France, dans le Sud, dans le Sud non… Et puis, en Italie…

- *Il y a longtemps ?*

- En 2007 que je suis partie en Italie (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

La philosophie qui est à la base de ce partenariat et de ces échanges internationaux est de susciter l'esprit de solidarité, l'entraide, le partage entre les membres de l'organisation :

- C'est les compagnons, hum, hum. Euh, ils aiment, ils aiment que vous venez, faire le container là, que si vous dites que, par exemple, si je prends un exemple, si aujourd'hui cette année, on décide de dire que, le fait que l'on devrait venir faire un container et vous allez prendre en charge les billets, tous les frais liés à leur vie là, euh, à leur voyage là, et faire le transport pour le container jusqu'à, au Burkina là, est-ce que vous ne pouvez pas nous donner ce budget-là pour qu'on puisse fonctionner ? Ils n'aiment pas ça. Ils veulent que, on envoie des gens qui vont venir séjourner avec eux, faire un container. […]

- *Pourquoi cette préférence ?*

> - Non, ils disent que ça, ça fait, si nos gens-là viennent, ils vont connaitre leur façon de travailler, leur façon de vivre, et on va dire que par exemple, Bayonne a séjourné, deux, ou trois membres de l'association Pag-la-yiri pendant un mois, pour faire les containers (Présidente, entretien du 3 septembre 2015, Zabré).

La découverte des pratiques au sein des autres communautés est ici mise en avant comme philosophie qui sous-tend les échanges. Alors que le simple transfert du container aurait notamment permis d'économiser sur les frais de transports des représentantes de l'association Pag-la-yiri, l'organisation française a exigé la visite afin de permettre un véritable échange à travers une immersion qui contribue à vivre et à expérimenter le milieu d'accueil par les représentantes de la communauté du Sud.

6. Financement par projets : vers une indispensable professionnalisation ?

Rappelons que l'association Pag-la-yiri, dans les suites de la première révolution, avait bénéficié d'un accompagnement au niveau interne, à une période où la politique encourageait le développement endogène, autonome. En plus donc des partenaires internationaux, certaines structures bancaires spécialisées dans le financement du monde agricole et paysan ont eu à apporter un appui conséquent aux activités de l'association, à travers des financements conséquents destinés à offrir des crédits aux membres de l'association. À l'époque, l'association, bien que n'ayant pas encore son agrément de reconnaissance, bénéficia de l'importante somme de 50 millions. Tel que mentionné précédemment, certains partenaires contribuaient à ravitailler les banques alimentaires en vivres vendues ensuite à prix social. Les profits étaient reversés dans la caisse de l'association pour servir à la réalisation de diverses activités. Le contrôle assez laxiste de ce fonds permettait de l'affecter à des postes de dépenses en fonction des priorités jugées par le bureau de l'association.

Depuis la fin de la décennie 2010, une nouvelle pratique semble s'imposer dans les modes de financement des associations au Burkina Faso. Les modes de financements informels et tous azimuts semblent de plus en plus en voie de disparition au profit d'un véritable champ de concurrence où seuls les meilleurs trouvent une issue heureuse. Cela entraîne aussi la professionnalisation de la gestion des associations qui doivent s'attacher les services d'un personnel bien formé et compétent afin de pouvoir répondre aux exigences de plus en plus élevées des appels à projet (Falquet, 2003). La concurrence est telle que les associations doivent s'organiser afin de recevoir à bonne échéance les informations relatives aux projets qui seront mis en compétition entre les différentes associations. Parfois, la compétition est ouverte à toutes les associations à l'échelle nationale, ce qui contribue encore davantage à élever le niveau:

> - (Rires) En gros. Les difficultés-là, bon, pour une association qui a une taille comme la nôtre, on doit avoir son plan, on dit quoi ? Plan d'action ?
>
> - *Hum, hum.*
>
> - Voilà (rires). On doit avoir son plan d'action, mais jusque-là, on n'a pas, on n'a pas pu, on n'arrive pas à élaborer notre plan d'action, et ça nous a fait réfléchir à travailler même, est-ce que, à travailler, à connaitre même nos faiblesses, nos points forts, nos faiblesses, voilà, et ça serait à travers ça qu'on va travailler à arriver à mettre notre plan…
>
> - *D'action ?*
>
> - D'action. Il y a ça.
>
> - *Oui, oui.*
>
> - Et deuxièmement aussi, on n'a pas, c'est vrai que, on n'a pas assez de, on rencontre des difficultés. Comme quelqu'un m'a dit l'autre jour, que on dit qu'on a des, des, du personnel, mais on n'a pas du personnel, euh, ici, on dit on a du personnel, mais, ici on dit on n'a pas assez du personnel. Bon, on n'a pas vraiment du personnel, on n'a pas assez du personnel qualifié.
>
> - *Qualifié.*
>
> - Bon, si je dis qualifié… qui peut nous aider dans les montages de dossiers. Parce que des projets, voilà… […]

> - Actuellement, il faut élaborer des projets, il faut veiller même, être toujours à l'écoute des, des quoi… ? Des…Des appels à projets, il faut postuler, et pour maintenant élaborer des projets, il faut savoir qu'est-ce que Union européenne veut, qu'est-ce que tel bailleur veut, bon, ce n'est pas, ce n'est pas comme je peux élaborer un projet, il faut le faire, chaque bailleur a ses… Ses exigences, ses critères (Présidente, 3 septembre 2015, Zabré).

L'association a dû, depuis quelques années, renforcer son équipe technique afin de s'adapter à la nouvelle ère de financement des associations. L'équipe technique a cependant été élaguée de quelques collaborateurs en 2013 (coordonnatrice, chargé de communication et une secrétaire), année particulièrement difficile pour l'association, nous l'avons dit, et qui a donc été marquée par des mois sans salaire qui ont donné lieu à des départs. Avec des unités économiques qui connaissent de surcroît une précarité, l'association s'est retrouvée dans l'incapacité de renforcer son équipe. Les agents ont donc été contraints de développer les initiatives et des habiletés et compétences de manière improvisée, par apprentissage « sur le tas », afin de pallier cette insuffisance de ressources humaines qualifiées. Le regroupement des principaux acteurs de financement dans le champ du genre et du développement, depuis 2005, amenuise également l'éventail des opportunités. La faîtière, placée sous l'égide de Diakonia, est devenue l'interlocutrice de référence en matière de soutien aux initiatives et activités en faveur des femmes. Il ne serait donc pas hasardeux de situer à la décennie 2000 le début de la nouvelle ère de financement qui se veut bureaucratique, professionnalisant et faisant recours à des experts en consultations et rédaction de projet. Cette nouvelle formule constitue un véritable défi pour les associations en milieu rural, à cause notamment des ressources humaines permanentes limitées qui animent l'association. Pag-la-yiri, considérée parfois comme une ONG, éprouve des difficultés à répondre aux exigences des appels à projet en se basant exclusivement sur ses propres ressources.

Falquet dépeignait ce changement au niveau du mouvement féminin en ces termes :

> l'inflation des financements internationaux pour les questions «de genre» a fomenté d'une part une série de luttes, et d'autre part la concentration du pouvoir et la réduction du mouvement à un nombre réduit de grands centres et de puissantes ONG qui captent la majeur partie des financements. Simultanément, pour obtenir ces fonds, les groupes doivent faire preuve de leur « compétence » et se professionnalisent de manière accélérée, recrutant comptables et experts « en genre » au détriment d'une militance politique choisie et volontaire. Le mouvement se transforme en somme d'organisations qui se cristallisent en institutions de plus en plus bureaucratisées, donnant lieu au phénomène de l'« ONGisation ». Il se rapproche des institutions gouvernementales, de l'institution universitaire et des institutions internationales, tant disque sa composante utopiste ou radicale est marginalisée. Il s'agit de proposer et non plus de rêver et moins encore de se plaindre (Falquet, 2003, p. 183).

Lors de notre séjour ethnographique, nous avons pu assister à une session de bilan et de planification des activités dans le cadre du projet pour la formation des militantes des partis politiques. Nous avons pu ainsi nous rendre compte de la présence d'un consultant qui est venu assister l'équipe technique dans la réalisation du rapport d'activités ainsi que de la planification des activités à venir. Lui-même était préalablement en mission dans le Sud du pays dans le cadre d'une autre activité. Il a pu ainsi apporter son expertise pour accompagner les membres du bureau de l'association dans cette activité essentielle puisque cette dernière est exigée tous les six mois par le bailleur afin de pouvoir bénéficier des ressources pour la seconde tranche de l'année. Les sollicitations de ces services sont à la charge de l'association qui y est astreinte si elle tient à répondre aux termes d'exigence de son bailleur. Par ailleurs, dans le cadre du même projet, les frais de fonctionnement étaient plafonnés à 10% du budget total et n'étaient accessibles qu'à la fin du premier semestre. Le recours aux services de consultant, rémunéré, constitue une plus-value mais qui contribue à alourdir les frais de fonctionnement de l'association. À la fin de la session, nous avons eu l'occasion de m'entretenir avec le consultant sur divers sujets : la gouvernance, l'éthique et la morale en politique, les enjeux des futurs scrutins, les

enjeux liés à la formation d'une société civile forte et bien structurée comme structure de veille, sa foi religieuse, etc. On a aussi évoqué l'impact réel des formations offertes aux femmes, et il m'a partagé son sentiment. Pour sa part, il milite pour le ciblage de figures féminines émergentes qui pourraient porter haut les valeurs promues par les diverses formations. Aussi, selon lui, il ne sert à rien de « faire du chiffre », mais il faut plutôt réussir à former des femmes leaders dans leur localité, leur permettre de développer des habiletés à long terme et de l'expertise en matière de leadership dans le champ politique. Au lendemain de la formation, qui s'est tenue un dimanche, nous avons retrouvé la présidente qui nous a informée qu'elle était rentrée après 18h car il y avait le volet budget et comptabilité à finaliser avant la clôture du semestre pour être dans les délais. Elle avait été convoquée à Tenkodogo, le chef-lieu de la région, pour la justification des dépenses avec les différentes pièces justificatives. Elle devait maintenant préparer des notes et des lettres d'invitation pour les activités à venir.

* *

*

Le contexte actuel est plutôt donc à une bureaucratisation des procédures qui tend à occuper une bonne part du temps des responsables qui sont généralement des bénévoles et éprouvent des difficultés à répondre aux exigences nouvelles. Si la redevabilité et la transparence dans la gestion associative doivent être des valeurs centrales, il se pose la question de la forte bureaucratisation qui s'adresse à toutes les associations féminines indifféremment, peu importe leur taille ou qu'elles soient en milieu urbain ou rural. Or, en milieu rural, les associations doivent le plus souvent recourir à des contractuels afin d'être en mesure de répondre aux exigences techniques des dossiers de candidature pour les appels à projet.

Chapitre 11

L'enjeu du genre et du développement communautaire local chez les membres de Pag-la-yiri

Après avoir pris connaissance du sens que certains de nos participants se font du genre, nous verrons concrètement comment le genre se rapporte à une praxis sociale, à l'expérience sociale, à la vie sociale qui constitue autant d'incarnations sociales du genre, des représentations du genre. Il s'agira de mettre en perspective les discours, activités de sensibilisation, formations reçues, ateliers et émissions avec les comportements, les pratiques et les actions, cela à travers les extraits d'entretien de nos participantes et participants, mais aussi à travers les données ethnographiques de nos observations.

1. Les représentations du genre

L'appropriation de la notion du genre est très disparate suivant le profil de nos participants. Alors que l'association est résolument engagée dans la promotion de l'égalité des genres depuis de nombreuses années, et même avant la vulgarisation de cette lutte au plan international, le concept de genre n'est pas familier à la plupart des membres de l'association ayant participé à notre enquête. Certaines participantes connaissent à peine la notion ainsi que sa signification :

- *Est-ce que vous avez déjà entendu parler du concept, du mot genre ?*
- Genre.
- *Ministère de la promotion de la femme et du genre ?*
- Non, non.
- *Jamais, jamais.*
- Non, non.
- *Mais, vous savez qu'il y a un ministère de la promotion de la femme ?*

- J'entends parler.

- *Pour vous le ministère, là, sert à quoi ?*

- Le ministère là, c'est le, c'est chose, c'est le supérieur.

- *Hum, hum.*

- C'est le supérieur de la femme en quelque sorte.

- *Et puis ils font quoi pour les femmes ?*

- Ils essayent à voir ce qu'il ne va pas, ce qui va, pour améliorer les conditions.

- *Des femmes ?*

- Oui, si c'est le ministère des femmes (Sylvie, entretien du 29 septembre 2015, Zabré).

Sylvie, qui est commis au comptoir de la boulangerie et donc peu aux prises avec les activités de sensibilisation liées au genre, confesse une méconnaissance de la notion de genre dont elle n'a jamais entendu parler. Par contre, pour le Ministère de la promotion de la femme, elle reconnait celui-ci comme l'entité suprême dédiée aux femmes et à la lutte pour l'amélioration de leurs conditions de vie. Sa méconnaissance n'est pas symptomatique et intrinsèque car sa collègue qui occupe le même poste au sein de la boulangerie, même si elle dit avoir déjà entendu le mot, éprouve par contre des difficultés lorsqu'il s'agit d'en donner la définition ou ses implications :

- *Est-ce que vous avez déjà entendu parler du mot genre, vous savez qu'il y a un ministère de la promotion de la femme et du genre ?*

- Hum, hum. J'entends.

- *Ok. Selon-vous, ça veut dire quoi le genre?*

- (Rires, rires) Genre, hein, c'est la promotion de la femme-là, non, à Tenkodogo… Ou bien il y en a à Ouaga aussi ?

- *Il y a un ministère, même ?*

- À Tenkodogo, voilà. Bon, genre là, bon, les, ils sont là pour aider les femmes, surtout, s'il y a des projets, ils aident les femmes à leur donner de l'argent pour qu'ils travaillent et après rembourser, tout, tout ça, là.

- *C'est ce que vous savez ?*

- Oui.

- *Il y a autre chose ?*

- Ils leur donnent même des matériels, des matériels, d'autres mêmes donnent la couture, les machines, quoi.

- *Pour la couture ?*

- D'autres même donnent des charrettes, des brouettes, des pelles, bon, pour le travail, quoi (Aline, 27 septembre 2015, Zabré).

Le statut professionnel, le niveau d'éducation et le rôle au sein de l'association semblent avoir une incidence sur la maîtrise ou non de certains concepts. La boulangerie, qui est plutôt un secteur de production très éloigné de l'intervention et du champ de l'animation, prédispose peu ses employé.e.s à la maîtrise des notions dont l'usage est familier pour d'autres. Aussi, les participantes semblent démontrer peu d'intérêt pour les projets spécifiques en cours d'exécution dans l'association, même si ceux-là sont en très petit nombre. Par contre, le ministère de la femme, qui est une institution très éloignée, semble connue, ainsi que sa fonction, laquelle est principalement exprimée via les équipements en matériels et en machines qui ont été fournis aux femmes dans les secteurs de la couture et l'agriculture.

Un autre employé de la boulangerie affirme lui aussi le peu d'intérêt accordé au genre, qu'il a déjà entendu sans y prêter attention outre mesure : *« Ouais, j'entends parler, mais si ce n'est pas aujourd'hui, je n'ai jamais fait attention, demander ce que ça signifie, sa signification... »* (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Après la boulangerie, je me suis intéressé aux employés de l'administration ainsi qu'aux animatrices. Henriette, qui est la caissière et fait office de comptable et de

gestionnaire de certains projets, est en première ligne des activités qui sont exécutées même si elle n'en maîtrise pas les contenus comme les animatrices :

> - *Selon vous, le genre, c'est quoi ?*
>
> - (Silence)… Une explication du genre, peut-être, qui serait difficile… Sinon, j'ai déjà entendu parler, actuellement même, on est en train de mener une activité concernant le genre, mais, je ne me suis pas trop impliquée, avec la situation que je te disais, je ne me suis pas trop impliquée dedans, d'abord.
>
> - *Hum, hum. Mais, vous avez une idée quand même ? Par exemple, si votre fille vous demande, maman, c'est quoi le genre ?*
>
> - (Rires)… J'ai une idée mais comment l'expliquer, c'est ça vraiment le…
>
> - *Non, non, c'est dans vos propres mots simplement, on veut savoir comment vous, comment vous entendez, qu'est-ce que vous comprenez par genre. Il n'y pas une définition, il n'y a pas une définition, quoi…*
>
> - Peut-être, je le comprends, le fait de, hey, je ne sais pas comment dire. Euh, tenir, je ne sais pas, est-ce que de genre, on peut parler de féminité dans les activités, je ne sais pas.
>
> - *Qu'est-ce que vous entendez par féminité ?*
>
> - Le sexe féminin, tenir compte du sexe féminin dans les activités…
>
> *-Ok. Est-ce que l'association applique le genre dans son fonctionnement ? Selon vous, Pag-la-yiri ?*
>
> - Euh, oui, parce que je me dis, on applique le genre parce que, euh, euh, c'est une association féminine, mais qui tient compte des hommes. Il y a des hommes au sein de l'association, et je me dis que, en tout cas, nous partageons tout avec le sexe en tout cas opposé. Donc, je me dis que le genre est quand même …
>
> - *Pris en compte.*
>
> - Pris en compte (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

Henriette connait bien la notion de genre. Toutefois, elle ne semble pas y avoir prêté un intérêt marqué, ni même été formée sur ce qu'il implique. Elle relie le genre à la prise en compte des femmes dans les activités et organisations, notamment la question de la représentativité des femmes.

Ces extraits laissent percevoir une connaissance très différenciée et pas bien précise, car la plupart des répondants n'ont pas reçu ou n'ont pas directement été impliqués dans des formations ou problématiques axées sur le genre. Par contre, certains participants qui ne sont pas de l'association mais qui ont un niveau scolaire plus élevé, même sans définir le genre suivant son acception scientifique, sont en mesure de donner les implications en lien avec celui-ci, qui est devenu leur quotidien :

- *Et puis, vous intervenez principalement dans un domaine où vous parlez de renforcement de la citoyenneté féminine, est-ce que vous avez déjà entendu parler du mot genre ?*

- Oui. Chaque jour que Dieu fait… (Rires)...

- *Que signifie genre, pour vous ?*

- Bon, bon, pour moi le genre c'est tenir compte des personnes marginalisées, voilà, c'est surtout un peu ça, et de nos jours on va dire que..

- *Marginalisées ?*

- Voilà, les personnes marginalisées, c'est-à-dire que, bon, généralement on voit en gros les personnes marginalisées, c'est-à-dire les femmes, les personnes handicapées, les jeunes et autres, mais du moment où la femme…

- *Les jeunes aussi ?*

- Si, généralement quand on parle de genre, on parle des jeunes aussi. Maintenant, présentement le fait que l'on voit le genre au niveau des femmes seulement, en fait souvent, il y a deux manières de percevoir le genre, il y a des gens qui voient le genre, comme homme/femme, il y a d'autres qui voient le genre, comme tenir compte de la personne marginalisée, aussi bien qu'elle soit une personne handicapée, du moment où la femme était vue comme un être inférieur, donc, c'est une personne marginalisée, voilà, souvent les jeunes aussi, n'ayant pas autant de potentiel aussi, souvent on les met également à ce niveau, mais la femme, de toute façon parmi eux tous-là, c'est la femme qui est la plus marginalisée. Parce que dans la femme, on va avoir les jeunes, on va voir les personnes handicapées, on va voir tous les sous-groupes aussi.

- *La femme est plus marginalisée que les handicapés ?*

- Non, bon, mais on peut avoir une femme marginalisée, handicapée, donc, elle est encore plus marginalisée que le handicapé qui est un homme…

- *Elle a un double handicap ?*

- Voilà, donc, on se dit que, mais du moment où on a vu que c'était la femme qui était vraiment l'être inférieur, donc, c'est ça qu'on a vu ça en position homme-femme, en prenant en compte le genre, voilà, donc, c'est un peu ça. Donc, quand on dit tenir compte du genre, pour moi c'est tenir compte de la femme, si on veut, ou bien tenir compte de la personne marginalisée en général (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

De par sa position de chargée de suivi-évaluation et membre de l'équipe technique, Élisabeth a affaire, à travers ses tâches et activités de rédaction de rapports, de projets, de compte rendu, et sa participation aux activités et programmes de sensibilisation et de formation, à la question du genre. Elle entrevoie deux dimensions rattachées au genre : celle qui concerne les groupes marginalisés et une seconde qui se rapporte au rapport homme-femme. Pour la dernière, il s'agit de revaloriser le statut de la femme, considérée comme un être inférieur, pour plus d'équité et d'égalité avec les hommes.

Les animatrices constituent celles qui ont la connaissance la plus pointue de la notion de genre, comme le montrent ces extraits :

- *Ok, et puis pour vous, c'est quoi le genre ?*

- Pour moi, (silence)…

- *C'est pas comme à l'école hein, parce que personne, on ne demande pas de donner une définition…*

- Pour moi, le genre là, moi, je me dis que c'est en quelque sorte la complémentarité entre l'homme et la femme, puisque suivant les formations que j'ai suivies là, j'ai compris, à travers ces formations, que le genre là, les activités que l'homme peut mener, la femme aussi peut mener ça. Et puis, dans les prises de décision, souvent, lors des rencontres, ou des travaux comme ça, on a l'impression que souvent les hommes veulent mettre la pression sur les femmes, et que dans le genre, la femme aussi doit s'exprimer librement, donner son avis et apporter sa contribution aussi pour le développement d'une localité.

- *Quand vous dites que les hommes veulent mettre la pression sur les femmes, c'est une impression, ou bien c'est ce que vous constatez ?*

- C'est pas une impression, je constate (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Cette animatrice dit avoir reçu une formation, notamment dans le cadre du projet Fonds Commun Genre dans lequel elle intervient. Elle a aussi bénéficié d'une autre formation offerte par une ONG de développement de la région du nom de Dakoupa, dirigée par un homme et ayant son siège dans la ville de Garango, ville natale de la fondatrice de Pag-la-yiri. Elle relie le genre à l'importance de rétablir une complémentarité entre les hommes et les femmes, car les femmes sont souvent sujettes à des discriminations, à des menaces visant à empêcher leur libre expression et arbitre.

Une autre animatrice nous livre sa compréhension de la notion du genre :

> *- Mais, quand on dit genre, promotion de la femme et du genre, ça, c'est quoi ?*
>
> - Hum, hum. Bon, ce que moi j'entends là, wow, parce que on dit le genre là, ça veut dire que, il ne faut pas laisser les femmes à part, il ne faut pas laisser les hommes à part, ce que les femmes, les hommes peuvent faire, les femmes aussi peuvent le faire. Hein, hein!!! Donc, il ne faut pas qu'on nous laisse dire que, non, nous les femmes-là, ah, on ne peut pas faire ceci, cela. On peut le faire, donc, je me dis que, chez moi, moi, je comprends ça comme ça. (Rires)…
>
> *- Est-ce que vous pensez que c'est, comment je vais dire ça, ça a des avantages, le genre ?*
>
> - Le genre, pour les femmes ?
>
> *- Oui, et pour les hommes ?*
>
> - Oui.
>
> *- Qu'est-ce que ça les rapporte ?*
>
> - Bon, chez les femmes aussi, bon, chez les femmes, en tout cas, ça rapporte, parce que il y a une considération, hein, hein, de tous les côtés. Chez les hommes aussi, les hommes aussi savent que les femmes ont les mêmes droits, hein, hein, que les hommes. Parce que les hommes, eux, ils disaient que nous, aïe, les femmes, là, aïe, quand on dit les femmes, là, ça veut dire que aïe... Mais, maintenant, avec le genre là, les hommes, ils nous donnent, même si ce n'est pas beaucoup, ils nous donnent un peu d'importance, hein, hein, et ça aussi, nous, on est contentes.
>
> *- Ok. Est-ce que au niveau de l'association, vous parlez souvent du genre ? Dans le bureau, ou bien avec vos membres ?*

> - Oui, on leur parle. C'est parce que maintenant, on ne fait pas les sensibilisations dans les villages sinon, avant on leur parle, mais, même quand le projet qui est venu, commun genre, genre commun là, quand on sort, c'est ce que on explique aux femmes, pourquoi le genre, le genre c'est quoi (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Une troisième animatrice évoque également la formation dispensée auprès des femmes visant à lever les tabous et autres barrières tendant à l'accession des femmes à la sphère publique :

> - Le genre même a commencé par Dieu, ce n'est pas nous qui l'avons… Ça a commencé même par Dieu, quand, quand Dieu a créé Eve là, ou bien c'est, c'est Eve et Adam non, c'est Adam et Eve non ? Oui ! Quand Dieu a créé Adam là, wow, il a vu que, Adam ne peut pas vivre comme ça, seul comme ça, il lui faut quelqu'un pour l'aider, c'est pour cela que, il a créé la femme, là, pour ajouter à Eve, pour qu'ils soient deux personnes. Et puis surtout avec les formations, avec le projet PROS que nous avons eu là. […] Nous sommes sorties dans les villages là, sensibiliser pour que la population comprenne que maintenant là, ce n'est plus comme avant, hum, hum. Ce que la femme peut faire, l'homme peut faire. La femme peut devenir ministre, femme peut devenir députée, comme un homme, bon, femme peut devenir président, comme un homme, nous avons pris la, l'exemple de, du président de Libéria là, Ellen Johnson…
>
> - *Ellen Johnson Sirleaf…*
>
> - Hum, hum, donc, nous avons pris un exemple (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

L'animatrice fait référence à l'origine religieuse de l'humanité pour postuler la nature divine du genre, car Dieu a voulu que les deux êtres se tiennent compagnie dans le monde. L'exemple le plus utilisé dans les formations afin de décomplexer les femmes, c'est le cas de la présidente Libérienne Ellen Johnson Sirleaf, qui constitue l'incarnation vivante de la possibilité pour une femme de présider à la destinée d'une nation. Cet exemple est plus parlant qu'un exemple européen, car cela se passe dans un pays africain auquel les autres pays africains peuvent s'identifier (malgré l'histoire singulière de cet État fondé par d'anciens esclaves venus des États-Unis).

Une dernière définition du genre est aussi donnée par le directeur de la radio Pag-la-yiri, une des composantes stratégiques du dispositif de sensibilisation dont dispose l'association. De ce fait, la radio permet de toucher une forte audience, aussi bien dans les villes et les villages que dans les plus petits hameaux. Son directeur est associé le plus souvent aux activités, surtout lorsque cela doit engager un volet sensibilisation et vulgarisation. Il est donc au parfum du genre comme il l'exprime lui-même et partage également une anecdote de son engagement pour le genre lors d'une émission aux Pays-Bas :

> - Hey, le mot genre pour moi, ça renvoie, euh, à l'équité de sexe, entre guillemet, bon, je ne pourrai pas donner une définition académique…
>
> - *Non, non…*
>
> - Voilà. Mais, pour moi, ça renvoie à l'équité de sexe, voilà.
>
> - *Quand vous dites une équité de sexe, qu'est-ce que vous voulez dire ?*
>
> - Euh, donner la même chance aux femmes comme aux hommes, les mêmes chances de réussite aux femmes comme aux hommes, euh, de ne pas avoir un sexe faible, que ça soit l'homme ou la femme, de ne pas considérer un sexe H, comme faible, ou un sexe F comme faible, voilà.
>
> - *Est-ce que depuis que vous êtes au niveau de la radio, votre perception du genre a changé ?* […]
>
> - Non, parce que moi j'ai, je me rappelle, je suis allé aux Pays-Bas une fois pour présenter mon rapport, euh, sur un produit, un projet équité-genre qu'on avait conduit avec PESO. PESO, c'est une structure néerlandaise qui appuie les structures, et on m'a demandé, c'est une anecdote, on m'a demandé, « vous, chaque fois, vous, quand vous parlez de la femme, vous parlez avec teneur, euh, est-ce que il y a une injustice vis-à-vis de la femme chez vous ? » Je dis non, je ne vois pas ça comme étant une injustice, parce que si je regarde avec un œil africain, je ne peux pas voir ça comme étant une injustice, c'est peut-être culturel, mais c'est ce que nous voulons faire changer, parce que chez nous par exemple, euh, il est inconcevable de, souvent, ou peut-être les gens ne savent pas que la femme peut, on peut avoir une Angela Merkel au Burkina Faso un jour ». Donc, les gars m'ont demandé « est-ce que les gens ne m'en veulent pas parce que je suis féministe, est-ce qu'on ne dit de moi féministe ? » Je dis « non !!! Je ne suis pas féministe, c'est la cause juste, c'est tout ».

> Sinon, ma perception du genre, moi, je suis homme, j'ai posé mes fesses avec des filles sur les mêmes tables, bancs à l'école, il m'est arrivé souvent de ne pas pouvoir résoudre un problème à l'école qu'une fille parte résoudre, donc, pour moi, quand je dis problème, des calculs, il m'est arrivé que je n'arrive pas à résoudre un calcul par exemple, à faire des mathématiques, en classe, et que ça soit une fille qu'on appelle qui parte résoudre. Quelle perception du genre vous voulez que moi j'aie ? Non, pour moi, la petite fille, elle est comme moi, ce que je peux faire, elle peut le faire, et peut-être même mieux (Alain, entretien du 2 septembre 2015, Zabré).

Alain explique les inégalités de genre au Burkina Faso en recourant à la culture. Il prétend que sa position n'est pas féministe mais qu'elle renvoie à une question de justice. Sa position sur le genre est plutôt avant-gardiste par rapport à la réalité des pratiques qui ont cours dans le reste du pays, notamment dans la région qui nous occupe. Une telle position est en lien avec le niveau d'études, l'ouverture d'esprit, l'exposition à la réalité globale et mondiale, qui permet de sortir des tabous et préjugés structurant les représentations sociales.

Cela dit, le discours avant-gardiste n'est pas toujours le reflet des pratiques. Très souvent, même de véritables spécialistes en genre peuvent se révéler très conservateurs dans la vie privée. Il importe maintenant, pour cela, de faire aussi un petit détour sur les pratiques que nous rapportent les participants ainsi que notre ethnographie en rapport avec le genre.

2. Qu'en est-il des pratiques de genre ?

L'opérationnalisation de l'égalité de genre dans les pratiques sociales rencontre parfois des réticences de la part de certains hommes et femmes qui expriment leur désapprobation contre toute nouvelle donne vis-à-vis des rapports homme-femme :

> - Quand on dit égalité, les hommes ne sont pas d'accord. C'est ça, non ?
>
> - *Pourquoi ? Pourquoi ?*
>
> - Ils disent que femmes et hommes ne peuvent jamais être égales, mais nous on … […] Non, il faut voir hein, souvent quand on parle, ah, les

> femmes là, sont venues avec l'histoire de genre, genre, genre là encore, c'est des trucs comme ça qu'ils parlent encore.
>
> Tous les hommes à Zabré, pendant notre projet PROS, nous sommes partis à l'école, dans les lycées faire une conférence de presse sur le genre, égalité homme/femme, il faut laisser les femmes, les filles étudier jusqu'à un certain niveau, hum, donc, après le séminaire, on a fait la conférence, on a fait passer ça à la radio, il y a un monsieur qui a appelé. Il croyait que c'était en direct quoi, il a appelé, de dire à la femme qui est en train de parler qu'elle n'a qu'à se lever quitter là-bas (rires)… Qu'elle n'a qu'à se lever, qu'elle n'a qu'à quitter la radio là, parce que eux là, ce que eux, ils veulent mettre dans les têtes de leurs enfants, là, c'est pas ici, donc ici, ça ne peut pas se passer comme ça. Donc, ça veut dire… (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Ce cas rapporté est assez illustratif des formes d'opposition qui peuvent se présenter à tout discours appelant à l'évolution des rapports de genre en milieu rural. Cela dit, l'application du genre se heurte à des habitus sociaux bien ancrés et ce ailleurs dans la société brukinabé, y compris dans les milieux urbains :

> Donc, au fait c'est ça, ça veut dire que bon, c'est un peu ça hein, souvent il y a d'autres là même, ils pratiquent le genre dans la maison, mais dès que il y a déjà, il y a un seul étranger là, c'est-à-dire que c'est le regard même que les gens portent sur les gens même qui les font faire, agir comme ça, dès que il y a un étranger, non, il peut être là en train de s'occuper de l'enfant, en train même, de peut-être préparer, mais dès qu'il entend cou, cou, cou, à la porte… (rires)… à la porte là, non, si tu lui dis même de prendre l'enfant là maintenant, il va te regarder, vous aller dire… (rires). Donc, il y a d'autres qui sont prêts à appliquer le genre, mais c'est le regard de la société sur ces personnes-là qui font que, donc, ça veut dire que c'est la société même qui doit, qui doit revoir vraiment ses principes, voilà (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Élisabeth fait référence à l'éducation des maris qui les prédisposent à certaines représentations typées du genre et s'en tiennent à une stricte observance de celles-ci, surtout lorsqu'ils sont exposés à l'œil extérieur. Selon elle, la société, à travers les rôles sociaux, légitime certaines pratiques de genre qui perdurent au sein des foyers modernes, et ce malgré que les époux soient tous deux professionnellement actifs :

> - Non, puisque vous voulez prendre, tout mettre sur la femme, par exemple, je prends un exemple. Souvent, quand tu n'as pas une personne

pour t'aider à la maison là, tu vas quitter le boulot, tu vas faire le même travail mental, physique, psychologique, intellectuel, voilà, tu vas faire le même travail intellectuel au bureau, peut-être même plus, voilà, que lui… […] Toi, tu n'es pas allé casser du bois et puis moi je suis allée dormir. On est allés tous faire un travail intellectuel, on est revenus à la maison, et la société donne le droit à une personne de se coucher, regarder la télé, pendant que l'autre va se démêler, démêler, démêler, démêler, démêler, démêler, venir lui donner à manger, s'occuper des enfants tout est propre, et il finit de manger, il s'endort, et l'autre… Regarde la fatigue que tu auras ! Et tu dois te réveiller, et tu dois te réveiller en forme encore le lendemain, revenir au bureau et avoir la même rentabilité que lui. En fait c'est ça…

- Mais, est-ce que c'est l'homme qui décide, ou bien qui dit à la femme tu dois faire ci, tu dois faire ça ?

- S'il arrive là ho, il se couche là ho, toi, tu vois tout ce que tu dois faire là, qu'est-ce que tu vas faire, tu vas t'assoir ? Puisque la société lui a permis de se coucher. On va dire, c'est la femme qui doit laver…Imagine, on va dire, c'est la femme qui doit laver les enfants, tu vas laver ton enfant. On va dire c'est la femme qui doit préparer, tu vas préparer, tu vas laver les plats, donc, préparer va avec quoi, propreté, laver tout, tout, tout, tout. Préparer, donc, tout revient à toi.

- Ça, c'est le rôle de la femme ?

- Hum, c'est ce que la société a dit. Oui, c'est ça.

- Et si la société a décidé, est-ce qu'on peut vraiment faire changer les choses ?

- C'est ça, mais c'est ça, amener à ceux qui ont, c'est ça on a dit, c'est ça je dis, c'est amener tout un chacun à réviser ses positions (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Élisabeth accuse la société, l'éducation, d'avoir ainsi forgé et institué des normes sociales confinant les femmes aux tâches domestiques alors que les hommes peuvent être installés confortablement dans le rôle de celui qui attend que tout soit prêt. Devant ce constat qu'elle dénonce et ne cautionne pas, elle appelle à un changement qui impliquerait la redistribution des tâches entre la femme et son mari. Notre participante nous exprime comment elle s'y emploie afin de faire bouger la ligne de partage :

- Mais vous, personnellement, qu'est-ce que vous, vous faites concrètement ?

- Hein, moi, je ne me, en tout cas, au sein de ma famille, je me plaints, je me plaints, je dis « non, ce n'est pas normal, toi aussi il faut attraper l'enfant là au moins pendant que je coupe ça ! » (rires) Et je mets dans la tête de mes enfants... Voilà, j'avais deux filles, mon garçon, c'est un bébé d'abord. Mais je sais que, quand il va grandir là, je vais lui donner les mêmes tâches que ce que je vais donner aux filles. Voilà, toi, tu balaies, toi, tu essuies, toi, tu fais ça, ils vont faire tout ensemble, ils vont manger et ainsi de suite. Et, si on a l'occasion de sensibiliser tout un chacun de ton côté aussi, voilà, si tu as l'occasion, vraiment de pousser les femmes quoi, peut-être au niveau des hommes ça va être difficile, mais dire aux femmes vraiment, il faut que vous agissiez, voilà, il faut faire quelque chose, chacun fait quelque chose à son niveau, même si tu ne peux pas faire, au moins au sein de ta famille, tu essayes d'amener tout un chacun à… ces positions, puis c'est ensemble qu'on va arriver, on espère qu'on va arriver, ça va être difficile seulement.

- Mais la perception que vous-même vous avez à votre niveau, est-ce que vous pensez qu'elle est partagée par beaucoup de femmes ?

- Bon, il y a beaucoup de femmes qui pensent que c'est leur rôle hein, moi par exemple, j'ai, j'ai, j'ai, j'ai (rire)… J'ai une belle-sœur, voilà, la femme de mon frère qui un jour, le fait que le monsieur se soit lever seulement hein, prendre son seau, hum, aller enlever l'eau pour se doucher là, elle a cru, elle s'est dit que le monsieur là, l'a insultée. Tu vois, non, donc, il y a d'autres qui pensent que leur rôle là c'est l'esclavage, là (rires)…

- (Rires)… C'est quoi l'esclavage ? (Rires)

- (Rires)… Ça veut dire que…

- Il y a des femmes qui sont esclaves de leur mari ?

- Non, ça veut dire, elle, elle, elle, ce n'est pas une esclave comme ça, quoi. Mais, servir, servir, servir, il doit être assis pour qu'on le, qu'on le serve, c'est notre Dieu, c'est-à-dire que l'homme là, c'est le Dieu de la femme. Elle doit tout faire. Sinon, wow.

- Donc, entre vous, entre les femmes mêmes, vous n'avez pas la même perception ou conception ?

- Mais il y a des femmes, qui, qui… Au fait c'est l'éducation, c'est ce qu'on dit, c'est l'éducation, il y a des femmes on les a éduquées comme ça, tant que ce n'est pas comme ça là, elle n'est pas dans sa peau, vous voyez, non ? (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Ce cas illustre les actions menées dans la vie quotidienne et privée en vue d'un changement qui aille au-delà des discours et autres professions de foi. Mais la tâche s'avère difficile car tout le monde n'est pas encore sur la même longueur d'onde,

comme en témoigne l'exemple de la belle-sœur d'Elisabeth qui semble plutôt dans une logique conservatrice. Car au-delà de la sensibilisation, l'enjeu est surtout d'arriver à véritablement convaincre tout le monde, homme comme femme, de la légitimité de la justice pour tous qui est à la base de cette volonté de changement. Sans cette conviction, l'action sera superficielle et ne permettra pas d'induire les pratiques porteuses de ce changement.

Notre participante affirme que certains experts du genre semblent ne pas tellement incarner leurs discours et théories dans leur quotidien :

> Mais c'est que il y a des gens même, ils vont sortir prôner, faire des cours sur le genre, faire tout, tout, tout, mais ce qu'ils pratiquent à la maison (rires)... […] Il y a des hommes là, c'est des spécialistes en genre, ils font des formations en genre, ils défendent le genre devant tout le monde, mais ce qu'ils vont aller pratiquer à la maison là, c'est le contraire carrément de ce qu'ils enseignent. En fait, c'est ça, c'est-à-dire que, comme, ça y est dans la tête de tout un chacun, c'est-à-dire le changement là, il peut, il a les cours, il a tout, tout, tout, il connait la vérité, comment ça doit se passer, mais il ne va pas le faire comme ça. En fait, c'est ça (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Notre participante relève donc l'usage parfois instrumental du genre qui pourrait se faire sans véritable adhésion ni conviction[77]. Cela pose la question de l'engagement et des motivations des professionnels, experts, intervenants et formateurs qui foisonnent dans le champ du genre et du développement. Sans véritable engagement ancré dans des convictions éclairées par une appréhension des enjeux locaux du genre, les discours peuvent être de simples phraséologies scandées sans aucune portée

[77] Falquet (2003) fait la remarque d'une tendance professionnalisante et élitiste du mouvement féministe : « Le fait est qu'à l'heure actuelle, et malgré des différences de pays à pays, le mouvement féministe semble devenu un vaste champ d'ONGs professionnalisées - organisées en réseaux spécialisés et dépendant étroitement de financements extérieurs, de centres de recherches universitaires ou para-universitaires, d'instances gouvernementales et de consultantes « expertes », qui travaillent de concert dans la « perspective de genre ». (….) Apparait une sorte d'élite féministe qui se rend à la plupart des conférences et se transforme facilement en « expertes du genre », percevant souvent des honoraires très attractifs et particulièrement bienvenus face à la crise de l'emploi dans la région, tandis que la militance « de rue » diminue et que les femmes du commun s'éloignent du mouvement » (p. 183-184).

véritable, et donc sans pouvoir apporter les changements attendus ou souhaités. L'un des champs par excellence porteur de ce changement est la politique active. Comment, concrètement, les actions induisent-elles ou pas un changement au plan politique, notamment en ce qui concerne la meilleure représentativité des femmes ?

3. Discours sur la sous-représentation des femmes rurales dans la vie publique : du constat aux revendications

Malgré les écueils, les femmes sont actives, même au niveau de la scène publique. D'après l'une de nos participantes, à la suite des formations, les femmes ont commencé à agir même si le succès n'était pas toujours au rendez-vous :

> - Hein, hein, vous allez voir dans un village, hum, des femmes veulent être conseillères, puisque les conseillères on les choisit dans les villages, au sein des villages. Mais vous allez partir dire, ah, un tel a dit qu'elle veut être conseillère, un tel a dit qu'elle veut être conseillère. Je prends l'exemple d'un village que moi-même j'ai vu, et cinq se sont proposés, il y avait trois hommes et deux femmes.
>
> - *Trois hommes et deux femmes ?*
>
> - Deux femmes. Ben, c'est les femmes, et c'est les hommes qu'ils ont retenus comme quoi, en disant que les femmes là, ah…
>
> - *C'était pour combien de postes ?*
>
> - Hein ? Pour deux postes. Et les femmes là, celles-là là, son mari là, si nous on la prend, puisque si tu es conseillère là, à chaque fois qu'on a besoin de toi, tu dois être là-bas, mais son mari là, n'accepte pas que la femme… […] Donc, son mari ne la laisse pas, elle n'est pas libre, quoi. Donc, si on la laisse devenir conseillère là, ah, leur village là, sera tout le temps en retard. Puisque, on peut les inviter, si son mari dit que, si tu pars, il faut rester là-bas, elle ne peut pas forcer et puis aller… […]
>
> - *Et pour la deuxième femme ?*
>
> - Pour la deuxième femme, là-bas, c'est l'ignorance, elle n'est pas alphabétisée. Elle n'est pas alphabétisée, elle dit que, ah, est-ce que si on l'envoie, elle pourra bien prendre les problèmes du village et puis amener au conseil, comme, même si elle participe aux sessions, elle ne pourra pas prendre des notes, pour venir les rendre compte. Donc, présentement

> même la dame là même, elle, elle fait bantaaré là, elle s'est inscrite… (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Les formations sur la participation citoyenne des femmes contribuent à démystifier l'engagement politique des femmes. Deux femmes ont ainsi porté leur candidature au poste de conseillère contre trois autres hommes pour un total de deux places à pourvoir. Les deux candidates qui ont fait preuve de courage ont toutefois vu leur candidature échouer à cause, pour l'une, de la réticence du mari dont on craignait qu'il ne permette pas à son épouse de se rendre à toutes les rencontres et, pour l'autre, de l'analphabétisme, qui l'empêcherait de représenter adéquatement le parti au niveau des instances une fois élue.

Un autre fait qui illustre une dynamique d'ensemble est rapporté par la secrétaire générale de la coordination départementale des femmes de Zabré. Selon cette dernière, le « genre » n'aurait pas suffisamment été pris en compte lors de la constitution de la délégation spéciale puisque les femmes y ont été très faiblement représentées. Il y aurait eu au total seulement deux femmes qui siègent au sein de la délégation, et celle qui a été retenue ne ferait pas non plus l'unanimité au sein des organisations féminines locales :

> Mais, celle qu'on a mise là, puisque, si tu, si vous voyez que nous on a dit que le respect de genre, là… Ils n'ont pas retenu la femme que nous voulions. Puisque, celle qu'on a mis là-bas là, elle ne défend pas la cause des femmes, nous avons fait une rencontre ici, on a dit ça même à la femme, là (Madeleine, entretien du 28 Août 2015, Zabré).

La secrétaire générale dit avoir présenté ce problème au préfet du département de Zabré, également président de la délégation spéciale de Zabré. D'une certaine manière, les formations et sensibilisations sur le genre contribuent à donner l'opportunité ainsi que la légitimité aux femmes de dénoncer des situations qu'elles voient désormais comme inéquitables. Elles hésitent de moins en moins à interpeller

qui de droit pour faire valoir l'exigence de la représentativité des femmes au sein des instances ou entités publiques. La rencontre avec le préfet dont parle la secrétaire générale a été confirmée par ce dernier :

> - Même la dernière fois, la coordinatrice, la secrétaire générale de la coordination communale des femmes, elle est passée au bureau pour un échange, parce qu'ils avaient fait un plaidoyer pour dire il faut qu'on prenne en compte le genre dans la délégation spéciale. Que parce que les femmes ne sont pas fortement représentées dans la délégation spéciale. Je dis bon, ça ce n'est pas, c'est indépendamment de notre volonté parce que c'est le décret qui organise. Je dis, la majorité ce sont les chefs de services, les chefs de services sont au nombre de 19 et parmi les 19, il y en a que une seule femme dedans. […] Je dis, au niveau des organisations de la société civile, nous, nous ne pouvons pas dire, on a dit de leur donner l'information, ils vont choisir, et envoyer leurs représentants. Nous, on ne va pas leur dire, en choisissant, choisissez des femmes, nous envoyer. Je dis donc, peut-être faire le plaidoyer, on va transmettre au niveau supérieur, peut-être avec la révision ils peuvent relire, chose, le décret portant institution des délégations spéciales, pour essayer de prendre en compte le genre dedans, je dis, sinon, à l'heure actuelle, on ne pourra pas prendre le genre en compte.
>
> - *Ok.*
>
> - Ils sont revenus envers moi pour me demander si je pouvais faire un plaidoyer auprès des partis politiques pour qu'ils puissent, pour les élections à venir, les élections municipales à venir là, s'ils peuvent tenir compte du genre. Je les ai répondus, je dis, c'est un peu difficile de ma part parce que c'est l'administration, l'administration ne travaille pas avec les partis politiques. Si j'appelle les partis politiques pour leur dire de venir, de prendre les femmes, c'est comme si je faisais de la politique. Je dis, il y a des associations qui œuvrent dans ce domaine-là, ça veut, s'ils saisissent Pag-la-yiri, Pag-la-yiri travaille dans ce domaine, ils n'ont qu'à saisir les OSC pour se… (Préfet, entretien du 25 août 2015, Zabré)

Cet extrait illustre parfaitement les réalités objectives qui font obstacle à une meilleure représentativité des femmes au sein des instances de décision. Sans la présence de structures dédiées ou consacrées aux femmes, quasiment aucune femme n'aurait fait partie de la délégation spéciale. Cette quasi absence des femmes comme représentantes des structures administratives et de la société civile a pour résultante leur faible représentativité au niveau de la délégation spéciale. De fait, le préfet était dans l'impossibilité d'accorder plus de place aux femmes au sein de la délégation car

les membres de cette dernière sont envoyés par les organisations de la société civile ou nommés par les autorités politiques ou administratives. Il faudrait travailler plus en amont afin d'améliorer la présence des femmes comme représentantes d'autres instances, ce qui accroîtrait leurs chances de représentativité. Selon le préfet, la faible représentativité des femmes serait donc déterminée par leur faible engagement en amont:

> - Mais, je peux aussi dire, il y a certaines femmes aussi qui ne veulent pas s'engager.
>
> - *Certaines femmes ?*
>
> - Oui. Parce qu'il y a chose. Je prends l'exemple d'un syndicat.[…] C'est un syndicat de l'enseignement, j'ai oublié le nom. Même le responsable à la mobilisation féminine c'est un homme. Et j'ai posé la question, pourquoi le responsable à la mobilisation, dans le syndicat, il n'y a même pas de femmes. Et comme ils se sont présentés, le responsable à la mobilisation féminine, c'est un homme. Ça m'a tiqué, j'ai dit mais, pourquoi au moins, ce poste-là ne peut que les… toutes les enseignantes qu'ils ont refusé... […] Voilà… C'est la peur, comme quoi les syndicats, souvent on les affecte dans les zones difficiles, on ne laisse pas tranquille. C'est la peur seulement (Préfet, entretien du 25 Août 2015, Zabré).

L'engagement des femmes ne constitue pas une véritable tradition, même au niveau des femmes scolarisées ayant le statut privilégié de fonctionnaire. Pour l'exemple dont il est question, le chargé de la mobilisation féminine au sein d'un syndicat de l'enseignement est un homme, un cas de figure plutôt absurde pour un poste qui devrait revenir de droit à une femme. Tous les postes du bureau de syndicat des enseignants sont occupés par des hommes, notamment parce que les femmes craindraient la répression ou des représailles des autorités. Les activistes syndicalistes sont effectivement souvent perçues non pas comme de simples défenseurs des intérêts des travailleurs mais comme des opposants déguisés, parfois instrumentalisés par les opposants politiques. L'exposition publique constitue donc une certaine prise de risques qui implique une dose de courage, de ténacité et de volontarisme.

Au-delà des craintes vis-à-vis des pouvoirs politiques et des autorités, l'exposition publique a pour corollaire les risques d'attaques personnelles et d'atteinte à sa dignité et à son honneur. Les maris surveillent parfois de près la réputation de leur(s) épouse(s), ce qui conduit bien souvent à ériger un obstacle supplémentaire à l'engagement politique des femmes. Le préfet admet cette réalité :

> - Je prends aussi l'engagement des femmes en politique. Si je prends aussi, d'un côté, nous, les hommes, on a une responsabilité dedans.
>
> - *Ok.*
>
> - Dans l'engagement des femmes en politique, là. Parce que une fois, en dehors du service où moi je cause avec les gens, il y a un qui dit que lui sa femme ne va pas sortir, aller faire la politique et puis revenir à des heures tardives.
>
> - *Hum, ça, c'est des hommes de Zabré qui disent ça ?*
>
> - Oui, oui. Sortir, revenir à des heures tardives là, eux, ils ne sont pas dedans. Et qu'est-ce qui prouve que ce sont des réunions politiques ?
>
> - *Hum.*
>
> - Donc, si l'homme dit ça, déjà, c'est que la femme ne va jamais pouvoir faire [quelque] chose.
>
> - *Ok. Donc, il y a des hommes même qui n'encouragent pas leurs épouses à s'engager politiquement ?*
>
> - À s'engager dans la politique (Préfet, entretien du 25 août 2015, Zabré).

Cette posture de plusieurs hommes est aussi relevée par la secrétaire générale de la coordination communale des femmes. L'opposition masculine à l'engagement politique des femmes est souvent dénoncée comme une stratégie coordonnée et généralisée:

> - Par exemple, moi, je vais donner pour chose. Quand il y a une rencontre comme ça, et qu'on dit de donner les femmes, les femmes là, de donner deux de la communauté musulmane là, moi, je prends des femmes. Han, et j'ajoute un homme. Vous voyez ce que ça fait.
>
> - *Attend, quand on vous demande des femmes, vous ajoutez un homme ?*

> - On demande qu'on choisisse au niveau de la communauté musulmane, par exemple quatre personnes. Si on dit quatre personnes, moi je vais choisir trois femmes et un homme.
>
> - *Au moins, il y a un homme qui est représenté.*
>
> - Voilà, hein, hein. Nous, nous savons que c'est l'homme qui fait la concession, on l'inclut. Mais, quant à eux, c'est seulement les hommes qu'ils sélectionnent, tiorrppp, une femme ne doit pas s'assoir. Pourquoi ? […]
>
> - *Il n'y a pas de changement ?*
>
> - Il n'y a pas de changement, tous ne veulent pas d'une femme au-devant. C'est parce que nous aussi, nous sommes des Ting-tang[78] aussi, et nous fermons les yeux pour entrer de force. Sinon, nous-mêmes, on n'en veut pas, mais nous entrons de force. Nous n'allons pas laisser les hommes occuper la place, parce que s'ils occupent on est cuit (Madeleine, entretien du 28 août 2015, Zabré).

Selon son expérience, les structures dirigées par les hommes ont plutôt tendance à marginaliser les femmes lors des choix de représentants pour des rencontres ou des instances collectives locales. D'après ses propos, ce sont les femmes entêtées et frondeuses qui bravent les oppositions masculines pour s'imposer à des places qui ne leur sont jamais offertes. Par contre, en tant que responsable d'une structure féminine, elle dit choisir toujours un homme lorsqu'on demande à sa structure, la coordination communale des femmes de Zabré, d'envoyer un certain nombre de représentantes, cela pour être en conformité avec les termes mêmes du genre.

Le sentiment d'obstruction générale des hommes est souvent ressorti dans des témoignages. Selon certaines, les maris ont peur de se faire dépasser, d'où l'importance, selon l'une de nos participantes, d'en tenir compte et d'aller avec tempérance et tact pour accéder à des pratiques qui intègrent véritablement les principes du genre:

> - Et encore, il y a les hommes là, les maris là. Si je laisse ma femme-là, aller devant là, c'est problème deh.

[78] Expression populaire qui désigne les femmes réputées pour leurs attitudes rebelles et d'insoumises.

- *Han bon ?*

- Oui, ah !!!

- *Est-ce que c'est vraiment la vraie raison, les hommes empêchent leur femme d'être devant ?*

-I l y en a, il y en a, si c'est ça là, il y en a. Ah, si tu pars, tu ramasses tes affaires. Hum, il y en a, il y en a qui sont fiers, et il y en a aussi qui imposent, qui refusent facilement, catégoriquement, hein, hein. Et puis aussi, moi je me dis, il y a tout ça aussi, le plus là, c'est nous les femmes, parce que même si tu veux, tu peux convaincre l'homme, tu peux le convaincre pour qu'il te laisse. Mais, si tu veux te montrer comme, tu connais, tu connais comme lui, ah, je ne pense pas que il y a cet homme-là, tu dois te baisser, et puis…

- *Tu connais comme lui ?*

- Oui, si tu veux le montrer que toi, tu peux arriver à tel endroit, bon, ça veut dire que quand tu vas être là-bas, tu vas, tu vas le regarder comme zéro, quoi. Hein, hein. Donc, en ce moment, l'homme ne va jamais être d'accord. Mais, c'est à toi la femme de savoir le prendre, de causer, de le courtiser ou bien de faire, quoi. Hein, hein, et quand tu vas être là, il faut toujours respecter. Hein (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

On sent donc, malgré les obstacles et contraintes de tout genre, quelques actions, à différents niveaux, visant à changer les pratiques. Cela dit, comment les femmes interprètent-elles la situation ? Quels rapports les femmes ont-elles avec la politique ? Comment arrivent-elles ou pas à surmonter les obstacles structurels, psychologiques, sociaux, politiques et domestiques pour intégrer l'arène politique à majorité masculine ?

4. Les femmes rurales et la vie politique

L'accession des femmes à la sphère politique ou publique constitue un des enjeux de la lutte pour l'égalité homme-femme. L'un des derniers projets de l'association Pag-la-yiri porte sur la promotion du leadership féminin en encourageant notamment les femmes à s'engager politiquement et aussi à se porter candidates aux élections locales de leurs localités. Nous nous intéressons donc maintenant aux expériences des femmes en lien avec la politique et à ce qu'elles en disent. La politique constitue-t-

elle une préoccupation pour les femmes ? Y a-t-il une prise de conscience et l'expression d'un mouvement collectif féminin d'intégration à la politique active ?

D'abord, certaines participantes ne s'intéressent presque pas à l'activité politique, et ce pour diverses raisons. Une première participante affirme ne pas être engagée politiquement – *« Non, ça ne m'intéresse pas à faire la politique »* (Sylvie, entretien du 29 août 2015, Zabré)–, sans toutefois mentionner les raisons objectives de ce désintérêt. Pourtant, je me rappelle que lors de l'une de nos discussions, elle m'avait confié qu'elle avait fait partie du cortège d'un des candidats aux élections présidentielles qui avait été accueillir ce dernier à l'entrée de la ville jusqu'à la place de la révolution ou s'était tenu le meeting. Selon ses dires, dès 6h la place de la révolution était déjà noire de monde, mais ce n'est que vers 11 heures que les activités avaient débuté. Lors de cet échange, elle m'avait parlé notamment des promesses d'un ténor du MPP[79] de bitumer la route si leur candidat était élu. La période de précampagne donna lieu à des distributions de sucre, d'essence, de billets de banque. Elle avait émis le souhait que le ressortissant de sa région[80] qui était candidat arrive à la tête du pays car elle espérait, sans grande conviction toutefois, le changement après l'insurrection : « c'est toujours les mêmes qui sont à la tête du pays ».

Au plan local, elle décriait le bilan du maire, Désiré Zagré, appelé Noir Blanc, qui n'aurait pas réalisé grand-chose durant son mandat. Avant son élection, il était un illustre inconnu qui a été porté à la tête de la commune grâce à un ancien député de la région originaire de Sampema, du nom de Palguim Sambaré. Lors de cet échange, elle exprimait sa réserve quant à tout engagement politique de la présidente, qui pourrait miner la cohésion même de l'association. Par contre, elle m'a confié que certaines

[79] Il s'agit de Salif Diallo qui sera élu président de l'assemblée après les élections législatives du 29 novembre 2015. Il décèdera le 19 août 2017 en France après quelques mois de mandat.
[80] Il s'agit de Zéphirin Diabré.

animatrices étaient des activistes politiques pour des hommes politiques locaux, car « *elles-mêmes suivent des gens* ». Aussi, même si cette participante me dit ne pas être active politiquement, elle est néanmoins politisée, c'est-à-dire qu'elle est imprégnée du fait politique local et même national. La différence de témoignage de la même personne sur un même sujet démontre soit un malaise, soit une méfiance, soit un simple désir de discrétion sur un sujet sensible.

Une deuxième participante avoue aussi un désintérêt pour la politique par manque de temps :

> - Ah, je ne l'ai jamais fait, je ne l'ai jamais fait.
>
> - *Pourquoi ?*
>
> - On ne m'a jamais désignée de faire. […]
>
> - *Vous n'êtes pas allée vous-même dire que bon, moi je veux être militante ?*
>
> - Non, comme je n'ai pas le temps, moi aussi, je ne m'engage pas à ces choses (Aline, entretien du 27 Août 2015, Zabré).

Toutefois, ses propos, tout comme ceux de Sylvie, même s'ils confirment l'absence d'engagement politique actif, ne doivent pas être assimilés à une ignorance du fait politique. En effet, nous nous sommes souvent entretenus informellement, tous les deux, sur la vie politique locale et nationale, et aussi sur les conséquences de la mauvaise gouvernance au niveau des conditions de vie des populations.

D'autres qui ne sont pas engagées invoquent d'autres raisons :

> - *D'accord. Et puis, est-ce que vous êtes engagée politiquement ?*
>
> - Pas du tout.
>
> - *Pourquoi ?*
>
> - […] Non, malheureusement, je trouve que, en fait la politique même en général au Burkina, j'ai l'impression qu'on suit pour quelque chose, mais pas parce qu'on est convaincu de la chose.

- *C'est quelque chose qu'on cherche ?*

- Et quand c'est comme ça, c'est quelque chose qu'on cherche, et quand c'est comme ça, ça ne sert pas. Moi, mon papa a fait la politique, parmi mes frères il y a eu des engagés, très engagés, il y a d'autres mêmes qui ont fait la prison, mais actuellement, je pense que eux-mêmes, ils ne font plus la politique (rires)… Parce qu'ils sont déçus de la politique, donc, tu comprends que, quand tu as ces genres d'expérience, toi-même tu te méfies de… (rires)… De te mettre dedans, quoi.

- *Ok, parce que vous avez déjà vu des expériences assez difficiles ?*

- Oui, difficiles et vraiment décevant, c'est plutôt décevant que difficile, donc…. (Henriette, entretien du 15 septembre 2015, Ouagadougou).

La pratique et l'expérience politique de sa famille sous l'ancien régime contribuent à motiver le retrait de la politique active de Henriette. À cela s'ajoute une analyse personnelle qu'elle fait du long règne du président Compaoré qui semble l'avoir désabusée de la politique ou des acteurs politiques. Elle ne compte pas changer de perspective, ou alors à la condition que les acteurs politiques puissent la convaincre à travers un renouveau. La politique, suivant ses propos, est actuellement mue par des intérêts personnels contrairement à ce qui devrait être. Malgré le fait de faire partie d'une association de femmes qui milite notamment pour l'engagement politique des femmes, elle n'a pas été véritablement influencée sur ce plan. C'est le cas également d'Élisabeth :

Parce que si tu t'engages dans le monde associatif, bon, souvent c'est des trucs qui ne sont pas trop liés quoi, parce que tu dois pousser les autres, plus que… Si tu veux avoir l'impartialité de juger, voilà, l'exécution et autres, peut-être… beaucoup font les deux en même temps, aujourd'hui. Alors que souvent, ça crée un peu des malaises parce que toi par exemple, si tu es responsable de structure d'association, tu veux travailler avec tout le monde et puis tu as un bord politique, tu vois que tu n'es plus rassembleur. Voilà, donc, souvent, il faut, peut-être ceux qui sont dans le monde associatif, garder un pied. Laisser la politique, si carrément tu décides de faire de la politique, c'est mieux de laisser le monde associatif parce que tu n'auras plus, tu ne seras plus rassembleur, voilà, comme avant, parce que la politique, c'est des camps, hein. Voilà, on va dire, elle de tel bord, elle travaille avec les gens de tel parti, tel parti, alors que dans le monde du développement, il faut pouvoir travailler avec tout le

> monde. Mais, je me dis que ça peut arriver (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Zabré).

Elisabeth affirme être en marge de la vie politique en raison de la position qu'elle occupe au niveau associatif afin de garder une impartialité mais aussi ne pas devenir clivante vis-à-vis des populations pour lesquelles elle agit. Son engagement permet de rassembler tout le monde dans les opérations et projets réalisés localement. Selon elle, la politique engendre des fractions, des divisions au sein de la population que l'acteur de développement doit travailler à rassembler. Il devient presque difficile de concilier engagement politique et engagement associatif. Elle relève toutefois une politisation du milieu associatif, car certains acteurs se servent de leur ancrage dans le milieu associatif comme un tremplin de conquête de postes électifs. Il revient donc à tout un chacun de faire un choix explicite pour éviter de se retrouver dans une position ambiguë et polémique à cause surtout du fait politique.

Nos deux précédentes participantes ne sont pas natives de Zabré, elles font partie de l'équipe technique et ont un faible ancrage local. De plus, leur statut d'allogène fait en sorte qu'elles ne disposent pas de suffisamment de ressources pour s'aventurer dans la politique partisane, une activité qui demande une bonne connaissance du terrain, un bon réseau et des liens avec les leaders locaux. Il y a donc des facteurs objectifs qui peuvent faciliter ou non l'engagement des femmes dans l'arène politique, et les femmes tiennent compte de ceux-ci dans la perspective de s'engager ou non.

Contrairement à nos précédentes participantes, d'autres femmes, natives de la région, ont fait plutôt le choix d'un véritable militantisme politique. C'est le cas d'Albertine. Notre participante a une longue expérience d'engagement politique au sein du CDP, qui a été majoritaire pendant vingt-sept ans avant de voir son fondateur renversé par l'insurrection populaire. Avant l'insurrection, elle était la seule femme sur 13 à militer

au sein de l'instance locale de son lieu de résidence. Elle a même brigué des postes de responsabilité au niveau de la Commission Électorale Communale Indépendante, et aussi comme conseillère pour siéger au niveau du conseil communal de la mairie de Zoaga. Son engagement au parti perdure même après l'insurrection, mais elle aspire à ne plus se présenter, et maintenant à se contenter d'être simple militante de base. L'engagement politique n'est pas complètement séparé de son expérience associative qui lui a permis de vaincre sa timidité et de développer de l'assurance :

> Bon, à mon niveau, ce que j'ai eu comme intérêt, vraiment, avant que je ne sois un homme de terrain, j'étais, très, très, très timide. J'étais timide, je ne voulais même pas rentrer dans un milieu. Donc, compte tenu de mon animation, de mon travail là, je suis obligée de faire des déplacements, aller rencontrer des, un groupe de personnes, les transmettre les connaissances que j'ai, moi, je vois que je suis plus à l'aise, comment je vais dire là, même. Bon, comme j'arrive à avoir des connaissances et à aller transmettre aux autres là, moi, je me dis que je me vois plus supérieure que les autres, c'est comme un maître et ses élèves, donc, ça me permet aussi, je peux dire que c'est l'émancipation… (Albertine, entretien du 21 Août 2015, Zabré).

Une autre participante, ancienne secrétaire générale et vice-présidente de l'association Pag-la-yiri, dont elle a démissionné pour créer sa propre association, m'a également fait part de son engagement politique au sein de l'ex-parti au pouvoir CDP. En effet, Hélène aussi s'était engagée du côté de l'ex-parti présidentiel, à un niveau imminent et prestigieux d'ailleurs car elle briguait la mairie de Zabré, la plus grande commune de la localité[81]. Une position exceptionnelle qui mérite d'être soulignée car à la différence des propos tenus par nos précédentes participantes sur le refus des hommes à voir une femme en tête, elle dit avoir été sollicitée pour conduire la liste du parti aux élections municipales de 2012. Elle a perdu cette élection face au candidat CFDB[82]. Elle semble regretter l'expérience, qu'elle n'est pas prête à renouveler. Il faut dire

[81] Bien qu'étant une commune rurale, le préfet m'a confié au cours de l'entretien que la commune est présentée comme une commune rurale à statut particulier car son budget dépasse celui de certaines communes urbaines : pratiquement de l'ordre de 1 milliard en 2015.
[82] Convention de forces démocratiques du Burkina est un parti de l'opposition au Burkina Faso.

qu'elle constitue une figure emblématique du mouvement associatif féminin, d'abord avec l'association Pag-la-yiri où elle a été respectivement animatrice, secrétaire générale et vice-présidente (dont elle a démissionné en 1999), puis avec l'association AYDA-Dakoupa qui est présentement la deuxième organisation féminine de Zabré. Cette implication dans la politique semble avoir porté préjudice à l'association dont elle est toujours la présidente. Selon elle, les gens ne font pas la différence entre son engagement politique et son association, et elle dit redouter que les partenaires ne l'abandonnent. Ses propos confirment les craintes soulevées plus haut par Élisabeth sur les risques de l'engagement politique des actrices et des acteurs des associations. Pourtant, elle semble avoir apporté un renouveau lors de son mandat au conseil municipal. Alors que les séances du conseil municipal se résumaient à une activité formelle d'acquiescement des décisions du maire, elle dit avoir exigé le respect des procédures pour les préparatifs et les activités du conseil municipal :

> - Puisque, il ne tenait même pas conseil, c'est lui qui rentre, il dit, on va faire ça, on va faire ça, et puis ces gens-là applaudissent [elle tape les mains]. Wow, mais premier jour, il dit, plan d'action, euh, programme pour l'année ; je dis mais, programme pour l'année, on veut les documents, sans documents…
>
> - *Hon, il n'y avait aucun document?*
>
> - Oui, il y avait aucun document, et il dit plan d'action et quoi gestion, je dis, s'il y a aucun document là, aujourd'hui là, rien ne va se faire, vous reportez la rencontre. Et vous trouvez le document pour nous, et je vous informe, moi, je suis d'une association, si vous n'envoyez pas l'invitation à temps, sachez que je ne serai pas là. Hein !!! Vous avez vu ? Je vous ai dit là ! Je connais Zabré, ha dja, on n'a qu'à faire, ce n'est plus comme avant. Mais, je dis, mais, c'est comme ça. Sans documents, tu vas adopter quelque chose que tu n'as pas vu de ton œil, tu n'as même pas lu, c'est la corde que tu es en train de porter, non (Hélène, 25 août 2015, Zabré).

Cela a fait dire au maire que le nouveau conseil tranchait du précédent où il se faisait ovationner et ratifier par les conseillers. L'ambiance avait changé avec la présence d'une militante associative aguerrie et animée de la volonté de faire bouger les lignes

et ne pas faire du conseil municipal une simple caisse de résonnance des décisions et volontés du maire.

Elle confie qu'elle ne se serait pas engagée si elle n'avait pas été sollicitée par le parti au pouvoir. Son engagement fut en quelque sorte contraint et donc stratégique pour éviter que son association ne soit ostracisée en refusant d'apporter son aide au parti alors au pouvoir, le CDP :

> Avant, tu sais, celui qui est au pouvoir… Les associations doivent être là-bas, sinon on te balaie. On peut dire qu'aujourd'hui, ton association n'est pas là. Tu ne peux rien dire. On dit que si tu ne peux pas retirer quelque chose à un voleur, il faut l'aider à porter ça, non !? (Hélène, entretien du 25 août 2015, Zabré).

L'insurrection, qui a entraîné la suspension des conseils communaux et la mise en place de délégations spéciales, a cependant écourté son mandat qui était normalement de cinq ans. Depuis, elle a réussi à conclure un contrat avec un organisme italien et a décidé de se consacrer exclusivement à l'avenir de son association.

Enfin d'autres participantes semblent avoir eu un déclic par le biais des projets initiés par le Fonds Commun Genre :

> - Avec les sensibilisations que nous sortons faire dans les villages là, dans les communes là, ça change l'expérience des femmes, maintenant. […]
>
> - *2015 là ? Ok. Donc, depuis que vous sensibilisez là, les femmes comprennent ?*
>
> - Les femmes là, waï…
>
> - *Elles ne veulent plus accepter ?*
>
> - Elles ne veulent plus accepter. Elles ont vu que, nous votons seulement pour des gens, et que nous-mêmes, on ne se présente jamais, des fois, c'est la peur, des fois c'est la honte, des fois, on pense que on ne peut pas. On pense que c'est un poste qu'on ne peut pas…
>
> - *Assumer ?*

- Voilà. Mais, avec les sensibilisations…

- *Ça commence à changer ?*

- Vraiment, ça commence à changer (Nathalie, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Les activités portées par les projets du Fonds commun genre de Diakonia apportent un début de changement au niveau du militantisme politique des femmes et une prise de conscience face aux enjeux de leur implication et représentation. Réduites, par le passé, à de simples électrices et masses spectatrices des meetings politiques, les femmes entendent désormais occuper également leur place et ne plus jouer exclusivement le second rôle. Nathalie évoque que les obstacles traditionnels à l'engagement des femmes, tels que la peur et la honte, commencent à être surmonté. En ce qui concerne notre participante, elle militait déjà dans le parti du maire bien avant les activités de sensibilisation. Récemment, elle a quitté le parti du maire au profit du nouveau parti majoritaire du pays, MPP[83]. Toutefois, sa participation n'était pas de premier plan, car elle dit n'avoir pas été élue dans le conseil municipal.

Une dernière animatrice se confie sur son tout récent engagement politique. Il s'agit de Bernadette qui a décidé, à la suite des formations dispensées aux femmes, de donner l'exemple en intégrant activement un nouveau parti, l'UBN, créé en 2015 par l'ancien ministre des sports du dernier gouvernement du régime Compaoré, le Colonel Yacouba Ouédraogo. Elle dit être l'actuelle secrétaire générale, la deuxième hiérarchiquement après la présidence du parti. Après l'entretien, elle devait aller procéder à l'institution du bureau dans son village d'origine à Zoaga. Elle est optimiste pour les futures échéances électorales, malgré la jeunesse de son parti qui

[83] Mouvement du Peuple pour le Progrès est un parti fondé en janvier 2015 par des transfuges du CDP, parmi lesquels on trouve Rock Marc Christian Kaboré, qui sera plus tard élu aux élections de novembre 2015.

n’a même pas encore un bureau dans sa commune. J’ai cherché à bien comprendre les véritables ressorts de son assurance :

- *UBN, c’est quand même un nouveau parti ?*

- Oui, mais ce n’est pas ça qui compte hein. Il faut connaitre le coin.

- *(Rires)…*

- Il faut être respecté du coin, (en langue locale) je suis une notable, naabiiga, quand moi je décide là, je sais qu’il y a des gens derrière moi…, mais, comme moi, je suis femme mossi, là (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Selon les propos de Bernadette, les élections ne sont pas déterminées par l’implantation ni par le programme du parti mais plutôt par la « connaissance du coin » du candidat. Animatrice et native de la commune de Zoaga, elle a non seulement une connaissance géographique de la commune, mais aussi des réalités locales, des préoccupations de la population ainsi que des femmes. Lors d’une sortie pour participer à une formation à Zoaga, j’ai pu me rendre compte de sa proximité avec la population locale. Pendant qu’on attendait le début de la formation sous un arbre ombrageux, elle a pris un enfant à sa mère pour le porter au dos. Durant le temps d’attente, les femmes qui venaient la saluaient avec respect et avaient avec elle des échanges intimes et très chaleureux. Une scène qui démontrait qu’elle était au milieu des siens.

Bernadette occupe actuellement le poste de secrétaire générale adjointe du bureau de l’association de Pag-la-yiri. En plus, elle dit être de la famille royale, et que c’est grâce à leur famille que l’ancien maire a été élu à deux reprises, alors même que ce dernier est un roturier, son père ayant été le page de son père qui lui a déjà été chef de Zoaga. Elle dit que son élection à la mairie relèverait d’une formalité si elle se décidait à être candidate. Mais elle est hésitante du fait de son mari :

- *Si vous, vous pouvez le faire, pourquoi vous ne le faites pas ?*

- Bon, il y a ma famille qui est là, c'est à cause de ça et il [mon mari] n'est pas d'ici.

- *C'est surtout pour des raisons familiales ?*

- Voilà.

- *Ça, ça peut vous empêcher d'être maire ?*

- Oui (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Malgré le statut de notre participante, l'un des facteurs souvent cités comme obstacle à l'engagement des femmes est de nouveau évoqué ici : la crainte ou l'opposition des maris. Et au-delà du mari, ce sont les considérations communautaires qui constituent de véritables pressions négatives, car on associe souvent le pouvoir électif aux hommes, et donc aux maris, et non aux femmes et aux épouses. La femme qui se ferait élire risquerait d'éclipser son mari et de susciter des réactions orgueilleuses et malveillantes de sa part ainsi que de leur entourage. Cette perspective est très redoutée dans la mesure où le foyer constitue pour ces femmes l'un des éléments centraux qui valorisent leur statut social au sein de la communauté. Les animatrices sont donc aux prises avec des obstacles structurels qui dépassent les actions qu'elles peuvent entreprendre au sein des organisations de femmes.

5. Les notions liées au développement : des représentations diverses

Si les champs de l'égalité de genre, du leadership féminin et de la participation citoyenne sont actuellement de mise parmi les activités de l'association Pag-la-yiri, la solidarité féminine comme levier de la promotion féminine a d'abord été le crédo de sa création, en 1975. Depuis, l'association est dépositaire d'une longue expérience d'activités diverses au bénéfice des femmes et des populations couvertes sur sa zone,

cela grâce à l'apport des acteurs institutionnels et étatiques, ainsi que des organismes et partenaires nationaux et internationaux. Toutes ces actions visent in fine l'épanouissement des femmes et des hommes, et donc le développement. J'ai voulu saisir la conception du développement selon les participant.e.s, et aussi l'apport que l'association a ou a pu avoir pour son avènement et son édification dans la région.

Il ressort une diversité de définitions du développement, avec une prééminence de l'idée de changement :

> - Bon, le développement là, c'est quoi ? Le développement est égal au changement, ou bien ? Hein, hein, admettons si, voici qu'on est là, les gens disent qu'on n'a qu'à voter ceci, cela, que parce que si on le vote, Zabré va se développer, Zabré va devenir une province. Il y aura beaucoup de services qui vont venir. Si Zabré se développe, nous, admettons, qui se levons ici pour aller à Tenkodogo faire des papiers là-bas, est-ce qu'on va aller encore là-bas ? Ou bien nous allons rester ici pour faire dans notre Zabré ou bien… Admettons, voici le goudron qui est là, la voie là, qui est là, la voie est mauvaise, admettons si la voie se goudronnait, on peut dire que Zabré est développé, il y a le goudron, il y a de jolis cars qui passent… Maintenant, on n'a pas de problème de transport, Zabré est développé. (Rires) Ou bien, selon ma compréhension, c'est comme ça (rires)…
>
> - *Donc, pour vous le développement là, c'est avoir le goudron… ?*
>
> - Le changement.
>
> - *Le changement ?*
>
> - Hum (Aline, entretien du 27 août 2015, Zabré).

Le changement comme développement est explicité par une série d'actions, de transformations, de réalisations à opérer : passer du statut de commune à celui de province, implanter de nouveaux services pour éviter les déplacements dans une entité administrative hiérarchiquement supérieure, bitumer la voie qui relie Zabré à Ouagadougou… La solution aux problèmes ou préoccupations locales constitue somme toute l'action même de développement pour Aline. Une telle représentation

donne prééminence aux aspirations locales non encore satisfaites. Il n'y a pas de standard, ni de données chiffrées.

Le développement est aussi perçu à travers des indicateurs, des réalisations qui expriment que le développement est en cours, qu'il est en train de se déployer, et ce à travers des artefacts physiques le plus souvent :

> - *Pour vous c'est quoi, le développement ?*
>
> - Développement, pour faire changer la localité. Ou bien.
>
> - *Changer comment ?*
>
> - Pour que ça ne reste pas comme avant, ou bien, par exemple aujourd'hui, aujourd'hui, voilà à Zabré, maintenant il y a boulangerie, il y a beaucoup de kiosques, avant là, il y avait pas ça. On ne connaissait pas pain, si ce n'est pas à Ouaga (Rires)…
>
> - *Ils ne connaissaient pas le pain ?*
>
> - Ils ne connaissaient pas le pain, si ce n'est pas le pain va quitter à Ouaga et puis venir. Est-ce qu'ils connaissaient pain chaud ? Ah. Ils ne savaient pas. Ici, c'est…
>
> - *Donc, ça c'est quoi, un signe du développement, la boulangerie, les kiosques…*
>
> - Les kiosques, mais jusqu'à présent il n'y a pas une salle de ciné ici. Ils ne connaissent pas, il y a des enfants qui sont nés ici, qui n'ont jamais sorti, qui ne connaissent pas ce qui veut dire salle de ciné. Grand écran, écran géant, ils ne connaissent pas ça (Salomon, entretien du 23 août 2015, Zabré).

Salomon, qui est arrivé à Zabré depuis maintenant huit ans, fait le récit des récentes réalisations qui montrent bien que la commune de Zabré se développe. La boulangerie est citée comme un apport majeur et moderne qui permet aux habitants d'avoir maintenant du pain chaud et de ne plus parcourir des kilomètres pour se ravitailler dans d'autres localités. Au niveau de la ville, il décrit une expansion des kiosques, donc du commerce, qui exprime également la vitalité économique de la ville. Par ailleurs, il fait référence à l'absence de salle de cinéma comme indicateur du retard de Zabré en comparaison aux grandes villes. Une référence humoristique et anecdotique,

mais aussi qui tend à souligner que la ville de Zabré est encore en retard comparativement aux grandes cités. La conception évolutionniste du développement transparait dans une telle représentation, même si aucune théorie n'est mobilisée en appui.

Pour les définitions du développement tendant toujours aux réalisations économiques et techniques comme indicateurs, une autre participante indique quelques changements qui ont permis un « développement » de Zabré :

> - Si on dit on développe, voici qu'on a le courant, avant, il y avait pas le courant. Par exemple, ça c'est quand on dit Zabré est développé, il y a le courant, c'est ça, je dis, il y a la radio. Si on avait eu, si notre route là, était bien...
>
> - *Goudronnée ?*
>
> - On allait dire que Zabré est développé. Ah, c'est ça, moi, je comprends ça comme ça (Nathalie, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Si la plupart des participant.e.s associe le développement au changement des conditions de vie, et notamment à des réalisations tangibles et observables dans leur quotidien (infrastructures routières, unités économiques et petits commerces, production énergétique et électricité, décentralisation administrative, radio...), quelques-unes font ressortir un lien entre le développement et la situation des femmes:

> - Pour moi, un développement, on dirait, c'est… C'est quelque chose qui, qui s'ajoute, ou bien c'est quelque chose qui (en langue locale) : *c'est comme quelque chose qui change, et augmente, hum, hum*. Si je prends un exemple, c'est, c'est, c'est comme une personne qui est là, ignorante, qui, qui ne connait rien, je peux prendre l'exemple de l'alphabétisation, bon, c'est comme une femme qui n'avait jamais été à l'école, ni être alphabétisée, elle était dans l'ignorance, bon, elle vient, elle fait l'alphabétisation, AISCB, et FTS, en faisant le FCS, là, tu es accompagnée, peut-être qu'elle a reçu une formation, en élevage, ou bien en embauche bovine, et, elle, elle prend son activité à cœur (en langue locale) (rires). Donc, vous savez que, il y a un temps, si on donne le trousseau, il y a un temps, tu pars payer les animaux là, bon, tu élèves, tu vends et tu viens rembourser le crédit, donc, si Dieu faisant, la femme

> prends les 15.000 francs, elle part acheter, euh… les animaux. Elle vient, elle vend, elle rembourse son crédit, donc, ces animaux-là mettent bas encore, donc, ça fait, c'est, c'est une augmentation, donc, l'activité là, va de l'avant, donc, en ce moment, euh, je peux dire que l'activité de la femme, là, s'est développée, et en elle-même, comme avant et maintenant là, ce n'est plus la même chose, maintenant là, elle est devenue une femme modèle.
>
> - *Moderne ou modèle ?*
>
> - Moderne.
>
> - *Moderne.*
>
> - Hum, ce n'est plus comme avant, elle va bien s'occuper de sa famille, elle va bien s'occuper d'elle-même, elle va bien s'occuper de son mari, de ses enfants, peut-être même de ses parents, à base de ce qu'elle fait.
>
> - *Ok.*
>
> - Moi, je comprends le développement là, comme ça (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

Pour Albertine, le développement se rapporte à celui de la femme, et prend d'abord la forme de l'éducation, de l'acquisition d'un savoir qui l'éclairera et la fera sortir de l'ignorance et de l'analphabétisme. À cette instruction élémentaire s'ajoute une formation à une activité rémunératrice qui lui permettra de générer des ressources susceptibles d'améliorer ses conditions de vie et d'existence. Le développement s'exprime par une meilleure prise en charge d'elle-même, des enfants, du mari, en un mot de la famille toute entière. Le crédit est mentionné comme un moyen permettant l'exercice d'une activité rémunératrice. Le crédit est donc une dimension essentielle au lancement des activités, mêmes modestes, sans lequel la femme sera laissée à elle-même et ce, malgré son éducation et sa formation à une activité rémunératrice.

Albertine dit avoir observé les récentes avancées réalisées par la ville de Zabré qui ne cesse de s'urbaniser et qui ne sera plus une « petite brousse ».

> - Il y a de ces constructions et de ces constructions, là, qui se fait en saison sèche comme en saison pluvieuse. Et à Zabré, je pense que, beaucoup de fils de Zabré sont à l'extérieur. Bon, dans le département de

> Zabré aussi, il y a le site d'or que les jeunes partent travailler là-bas, pour avoir de quoi vivre. De ce que j'ai remarqué encore, pour dire, c'est qu'à Zabré il n'y avait pas, euh, les moyens de déplacement comme ça, voilà maintenant les crapauds là sont sur des motos. (Rires)…
>
> - *Ça, c'est les Bissas ?*
>
> - Ça, c'est partout, c'est un peu partout.
>
> - *Bon, mais quand vous parlez de mine d'or là, c'est positif, les mines d'or, c'est quelque chose qui est positif ?*
>
> - Oui, avec la mine d'or là, il y a des gens […] qui travaillent à la mine d'or, là, qui sont construits comme ça (Albertine, entretien du 21 août 2015, Zabré).

Albertine fait allusion à une urbanisation galopante qui est consécutive au boom minier dans la localité. Même si Zabré n'a pas de mine, la mine d'or de Youga est de son ressort territorial. L'impact de la mine, c'est surtout la floraison des constructions modernes, même dans les villages où le lotissement n'a pas encore été réalisé. Lors de ma sortie à Zonsé, j'ai été impressionné par le nombre et la qualité des bâtiments construits en parpaing, avec des toitures modernes. Ces réalisations sont faites par les jeunes, majoritairement masculins, grâce aux revenus consistants qu'ils se font sur les sites aurifères. Cette situation n'est pas sans répercussions sociales, économiques, éducatives, culturelles et scolaires importantes, et parfois désastreuses. L'enrichissement spontané, le mythe de l'Eldorado, drainent la plupart des jeunes de la région. Pour les plus chanceux, la belle étoile permet, outre de construire une maison, de payer une moto, marier une ou plusieurs femmes, acquérir un statut social honorable… Mais la mine aurait aussi fait augmenter le niveau de vie, le grand banditisme, la prostitution, le travail des enfants, la toxicomanie, l'orpaillage sauvage... (Bohbot, 2017). Des réalités peu reluisantes qui alimentent les peurs, malgré le dynamisme économique généré par la mine aussi bien pour la population locale que pour les collectivités environnantes, à travers notamment les taxes. La

fermeture de la mine est même redoutée ; cela risquerait d'impacter le budget de la commune de Zabré.

Lors de mon entretien avec le préfet, ce dernier confirmait la présence de la quasi-totalité des représentations des principaux ministères dans la localité de Zabré, et exprimait par le fait même le processus de décentralisation de plusieurs pouvoirs de l'État :

> - En tout cas, du point de vue des ministères, presque tous les ministères déconcentrés, là, sont représentés…
>
> - *Ici.*
>
> - À Zabré ! Ouais, presque. Tous les ministères, en tout cas, tous les ministères dans la déconcentration, les directions régionales que je connais qui ne sont pas ici, c'est la promotion de la femme, eux-mêmes ils ne sont pas dans les départements. Même au niveau provincial, même, ils ne sont pas dedans. […] Sinon, si c'est l'élevage, on a l'élevage. Deux agents, deux postes, parce que il y a des postes vétérinaires qui est différent de la zone d'appui.
>
> - *Hon, poste vétérinaire.*
>
> - Oui, le poste du vétérinaire, lui, il couvre Zabré, Zoaga, Zonsé et puis Bagré. […] Il y a l'agriculture, il y a l'environnement, le CMA, la gendarmerie, la douane, police, ONEA, SONAPOST, l'action sociale… En tout cas, tous les services sont presque représentés, tous les services déconcentrés sont presque représentés.
>
> - *Ouais.*
>
> - Quand on arrive à Tenkodogo, on dit que c'est une commune, une commune rurale à statut particulier.
>
> - *Han bon, c'est ce qu'on dit ?*
>
> - C'est ce qu'on dit… (Préfet, entretien du 25 août 2015, Zabré).

Selon Marie, l'installation de l'électricité a profondément contribué à élargir les possibilités dans divers domaines : santé, éducation, secteur productif, internet, bureautique… Cela a même contribué à résorber l'immigration des jeunes vers des destinations comme l'Italie, la Libye, le Gabon, la Guinée Équatoriale, notamment

grâce à l'explosion des sites d'or, qui constituent désormais la principale manne économique de la région :

> - 2009 à nos jours là, moi j'ai vu que Zabré là, il y a eu un grand développement là, il y a des activités qu'on ne pouvait pas mener quand il n'y avait pas l'électricité, mais présentement, si on prend, je prends l'exemple des abords des routes là, si ta maison est, est aux abords des routes, tu as ta petite boutique, ton frigo là-bas, ta femme peut vendre facilement l'eau glacée. Ça, c'est un développement. Et souvent les enfants, c'était les lampes à pétrole, ou bien souvent même, vous voyez d'autres, même, ils partent avec des morceaux de bois, même, allumer le feu pour pouvoir étudier. Présentement, même, si ton papa n'a pas l'électricité, si tu as un ami où il y a l'électricité, ils se rejoignent pour étudier, ou bien au sein des écoles mêmes, on voit des élèves, ils ont des groupes, ceux qui n'ont pas l'électricité là, le soir ils se regroupent pour…
>
> - *Étudier ensemble…*
>
> - Hein, hein, si on prend l'exemple même dans le domaine de la santé, quand il y avait pas l'électricité ici là, il y avait des interventions ici, chaque fois, l'ambulance là, c'est la navette Tenkodogo-Ouaga. […]
>
> - *Maintenant, ça se fait ici ?*
>
> - Hein, hein, et puis, à travers ça, l'emploi, avant les soudeurs là, c'était avec les choses (onomatopée), et puis ils mettaient charbon, il y a un soudeur au bord de la route là, Jean-Paul là, quand il était là, là, il y a une jante, il a fait quelque chose en haut ici, il met charbon, et le jeune là, voilà…
>
> - *Tourne…*
>
> - C'était comme ça…
>
> - *Pour ventiler le charbon ?*
>
> - Hein, hein, il met le fer là maintenant pour pouvoir, il voit que maintenant avec l'électricité, il y a beaucoup de jeunes qu'il a employés et ça a permis d'ouvrir d'autres choses puisque ce n'est plus manuel. Hein, hein. Han, même, au niveau des services, photocopie, quoi, quoi, quoi, voilà que au niveau de l'information, on parle de connexion, quoi, quoi, quoi là. […] Que Zabré là, waouh, ça a beaucoup évolué. Hein, hein, beaucoup ont des activités maintenant, les jeunes qui partaient à l'aventure, ça continue mais, par rapport aux années passées là, en tout cas, ça a diminué, il y a beaucoup qui ont l'emploi sur place…
>
> - *Oh, l'immigration là ?*
>
> - Hein, hein, ça diminué en tout cas, sauf ceux qui veulent l'argent facile là, sinon, il y a d'autres en tout cas, comme ils ont un métier qu'ils

> exercent, ils n'aiment plus aller à l'aventure, ils préfèrent rester avec la famille, avec le petit revenu qu'ils ont là. Là, en quelque sorte, pour moi un développement que je peux… (Marie, entretien du 31 août 2015, Zabré).

Une autre de nos participantes, qui est économiste de formation, nous partage sa définition du développement :

> - *D'accord, bon, troisième partie, c'est les perceptions du développement et des associations et organisations féminines. Euh, que signifie « développement », pour vous ?*
>
> - Hum ? Développement, hum. Bon, le mot développement là, c'est arriver à exploiter tout son potentiel, par exemple, je ne sais pas, quelque chose, se développer, ça veut dire, on a du potentiel mais on ne le sait pas. Si on arrive à découvrir son potentiel, à l'utiliser, hum, pour atteindre une certaine, je ne sais pas croissance, ou bien un certain niveau, voilà, c'est peut-être ça se développer, hein.
>
> - *Une certaine croissance ?*
>
> - En d'autres termes, quoi, voilà, c'est, c'est, c'est arriver à, à un certain niveau de vie, en Europe c'est ça hein, ils ont atteint un certain niveau de vie, ils se disent développés, comme nous, nous sommes toujours en bas là, nous, on est sous-développés…(rires)….
>
> - *Donc, on aspire au développement.*
>
> - Donc nous, on aspire découvrir notre potentiel, et puis atteindre un certain niveau, qu'on nous dise aussi qu'on est développés, quoi (Élisabeth, entretien du 14 septembre 2015, Ouagadougou).

Ici, on relève le terme de croissance, central au paradigme du développement international. Élisabeth établit un parallèle entre pays développés (Europe) et pays sous-développés (« nous »). Selon elle, notre ambition est d'arriver au même niveau que d'autres, et cela passe par la découverte de son potentiel. L'enjeu, donc, est l'éducation, laquelle doit permettre à chaque individu d'acquérir des aptitudes et de développer des facultés pour bien intégrer les termes mêmes du développement. La langue étrangère étant la langue du développement, sa non maîtrise constitue un

obstacle pour une participation active et efficace au processus de développement. Elle donne son idée pour aller vers le développement :

> Bon, hum, bon, le développement, moi, je me dis que c'est d'abord l'éducation, parce que, ici, comme on utilise la langue d'autrui, ça veut dire que du moment où tu ne, tu n'arrives pas à t'exprimer dans cette langue là et à pouvoir te défendre dans cette langue-là, tu, tu, tu, tu es démuni quelque part. Donc, arrivé, donc, ce qui fait que, c'est ça, en milieu rural, ça veut dire les gens sont analphabètes, ils n'ont pas une certaine perception de la vie comme le monde développé le veut, donc, c'est d'abord arriver à atteindre un certain niveau d'éducation de la population. Donc, à travers cette éducation, les gens vont prendre conscience de comment contribuer au développement et voir, ils vont travailler quoi, à atteindre ce niveau-là, mais, du moment où les gens sont analphabètes, bon, ils ont leurs pratiques rétrogrades, peut-être c'est pas rétrogrades, mais c'est leur manière de concevoir qui ne, peut-être ne va pas à l'endroit du développement, et ils ne vont pas travailler à atteindre ça, ce niveau-là quoi, donc, je pense que ça commence d'abord par l'éducation. […] Chacun doit travailler, à travers ça, sa localité, voir ses forces, ses faiblesses, où sont ses potentiels, voilà, et arriver à développer ce potentiel-là, et je pense que c'est à partir de là, maintenant, qu'on peut aspirer au développement, quoi. (Élisabeth, entretien du 14 novembre 2015, Zabré).

Ceci étant dit, comment les femmes et également l'association Pag-la-yiri participent-elles au développement ?

6. La place de l'association Pag-la-yiri dans le développement local de Zabré

De l'avis des participantes, les femmes sont des actrices essentielles du développement, en s'engageant de plus en plus dans l'un des champs prioritaires du développement qu'est l'éducation :

> Il y a quoi encore ? Il y a des femmes, surtout, euh, au niveau des commerçants, il y a des femmes qui se débrouillent pour inscrire leur enfant, il y a des femmes qui payent la scolarité des enfants, des fournitures, et que le papa est là mais il s'en fout de ce que se passe envers l'éducation de l'enfant (Nathalie, entretien du 26 août 2015, Zabré).

Grâce à la sensibilisation offerte par les associations féminines, les femmes comprennent l'importance de l'éducation. Elles s'investissent dans le commerce pour se procurer des revenus et ainsi s'impliquer dans la scolarisation de leurs enfants,

suppléant ainsi aux résistances de certains pères à la scolarisation de leurs enfants. Bernadette donne l'exemple de la journée de recrutement de la nouvelle promotion scolaire où très souvent, ce sont les mères qui accompagnent leurs enfants. Elle note par contre que malgré le fort investissement des femmes dans la scolarisation de leurs enfants, le succès est toujours logé à l'actif des pères qui s'enorgueillissent du succès de leurs enfants alors qu'ils n'en ont contribué en rien. Il y a donc le besoin d'une véritable redistribution des rôles et des tâches en matière d'éducation des enfants, de santé maternelle et infantile, ainsi que de prévention avec la vaccination.

> - Bon, si c'est le travail, dans le travail, dans la gestion de la famille, les enfants et tout, en tout cas, on est premier. Mais, les hommes ne veulent pas dire que nous, on est premiers, donc, ils disent seulement, c'est eux, donc, nous sommes derrière. Mais, nous, on sait que vraiment, ils ne font rien de bon. Hein, hein. […]
>
> - *C'est surtout les femmes, les mamans, qui vont accompagner… ?*
>
> - C'est les femmes qui amènent leurs enfants, si le maître dit que « ah, il n'y a pas d'acte de naissance… », dit « ah, maitre, pardon, pour que je revienne donner… » et c'est la femme qui va faire. […] Il ne connait même pas si l'enfant a l'acte de naissance ou pas, son école c'est où, c'est quelle classe il fait, quel est son enseignant ? Jusqu'à l'enfant va aller, quand il va avoir son BEPC, il va dire que « oh, moi j'ai grouillé-deh[84], mon enfant il a eu son BEPC... » (Rires)… C'est comme ça, c'est comme ça. Hum, en tout cas, c'est comme ça.
>
> - *Mais, bon, est-ce que vous pensez que la place de la femme a évolué, globalement ?*
>
> - Oui, ça a évolué. […] Parce que je dis ça, il y a beaucoup un changement… Avant, les femmes là, ne partaient pas à la santé, les femmes en grossesse, ne partaient pas. Bon, les enfants sont malades, ce n'est pas leur problème, la vaccination, ils ne partent pas. Il y a beaucoup de choses, et même les enfants là... Donc, ça fait que, avec la sensibilisation là, ça va maintenant. (Bernadette, entretien du 26 août 2015, Zabré)

L'apport et la contribution de l'association à un changement est souligné par d'autres témoignages :

[84] J'ai fait de mon mieux, j'ai fait le mieux suivant mes capacités.

> L'association Pag-la-yiri contribue au développement, elle alphabétise d'abord, ça c'est, pour moi, c'est une grande contribution au développement, parce que c'est, pour sortir les gens de l'analphabétisme, en alphabétisant, elle, elle a construit des écoles, ou elle, où on éduque les jeunes filles, ça c'est participer au développement. Aujourd'hui, elle a intégré les populations de Zabré dans les différents projets qu'elle gagne, par exemple quand je prends le Fonds commun « genre », actuellement, les femmes des partis politiques sont associées, elle associe la population de Zabré de façon générale à tout ce qu'elle a comme projet de développement, donc, c'est une, pour moi, c'est une actrice de développement dans la commune de Zabré. Elle a sa radio par exemple, qui informe les gens, qui sensibilise les gens, c'est participer au développement, à moins que je ne comprenne autrement le mot développement, voilà, donc, elle contribue, sur le plan hygiène, si vous avez, êtes, vous remarquez, devant tous les grands services de Zabré, il y a des poubelles qui sont déposées, l'association Pag-la-yiri a déposé des poubelles pour permettre aux gens de déposer leurs sachets, ne pas laisser les sachets trainer dans la ville de Zabré, donc, pour moi, l'association Pag-la-yiri contribue aussi au développement. Elle a sa savonnerie, elle a son usine de fabrication de savon[85]. […] Elle a son unité de production de pain, c'est palpable comme projet de développement (Alain, entretien du 2 septembre 2015, Zabré).

* *

*

Toutes ces contributions font dire à certains que l'association est devenue une quasi-ONG. Lors d'une conversation avec un habitant de Zabré, il m'est revenu que l'association est parfois perçue comme obstacle au développement de la ville de Zabré, empêchant l'établissement d'autres projets à cause de sa position de quasi-monopole de tous les projets dans la zone. Cet habitant m'a donné l'exemple de l'établissement de la caisse populaire qui a été longtemps empêché car l'association œuvrait déjà dans ce domaine et redoutait une concurrence. Les initiatives économiques ou sociales déjà investies par l'association se trouvaient ainsi le plus souvent contestées, ce qui ne permettait pas l'émergence d'autres acteurs dans le secteur économique ou même au niveau de la société civile. Une situation qui irritait les porteurs d'initiatives, ainsi contraints à l'immobilisme car ne disposant pas du

[85] Cette unité économique n'est plus fonctionnelle car non rentable.

poids social, politique et de la légitimité pour s'imposer malgré la pertinence de leur projet.

Cette puissance est toutefois en baisse, comme nous l'avons vu, avec la fin de certaines activités, notamment le micro-crédit et les difficultés notoires qui sévissent. Aujourd'hui, des actrices locales, comme Hélène, sont parvenues à fonder leur organisation et à se constituer de plus en plus d'adhérent.e.s.

Chapitre 12

Les associations féminines : au-delà des questions de genre et de l'économie solidaire

L'auscultation de l'histoire du développement international fait du discours du Président Truman le 20 janvier 1949 son acte fondateur. L'autorité de l'énonciateur conférait une garantie quant à la matérialisation de ce projet qui, bien qu'humaniste et porteur de progrès, n'en demeure pas moins paternaliste, hégémonique, impérialiste. Il était toutefois antinomique avec l'idéologie coloniale qui avait toujours droit de cité. Le développement était essentiellement perçu comme un projet technocratique qui pouvait s'implanter à l'échelle du monde par le biais des pays développés qui mettraient leurs avancées scientifiques et le progrès industriel au service de l'amélioration et de la croissance des régions sous-développées. Le déploiement progressif du dispositif de développement international dans le temps a révélé les limites du modèle technocratique, ouvrant la voie aux contempteurs d'horizons divers qui s'appliquèrent à montrer la complexité du développement et le fait qu'il ne saurait se réduire à la seule croissance du PIB ni au simple transfert de technologies. Certaines de ces critiques conduisirent à la progressive incorporation de la question des femmes/ du genre dans le champ du développement international, notamment par l'ONU, sans pour autant enrayer le processus de bureaucratisation déjà amorcé. Aussi, si à l'origine le genre est un concept doté d'une forte charge révolutionnaire sur les rapports sociaux de sexe, son adoption dans le dispositif du développement international s'accompagna d'une dépolitisation progressive.

Par ailleurs, de sa prétention hégémonique, totalisant, le dispositif a opéré des mutations idéologiques pour des échelles plus localisées, moins binaires, plus inclusives, tourner davantage vers la protection de la planète (développement durable, développement équitable, bonne gouvernance, développement participatif, société civile, empowerment, etc.) se manifestant par l'apparition de nouveaux paradigmes. Le dispositif, bien qu'en apparence lointain, technocratique, institutionnel, parvint néanmoins à induire des effets tangibles dans de nombreux pays du monde, et les associations féminines en sont parfois leurs traductions locales et genrées. Ainsi, notre étude, à travers ces deux exemples d'organisations féminines, a tenté d'examiner comment les femmes rurales se réapproprient ou non les injonctions à l'intégration des femmes et à l'égalité des genres. Elle a cherché à comprendre l'articulation entre les initiatives locales et nationales (endogènes) de développement et les initiatives internationales (exogènes), notamment à l'endroit des femmes.

A) Les associations féminines comme résultats des actions du dispositif de développement

Le dispositif du développement a participé à la configuration macroscopique du théâtre d'émergence et de consolidation des deux associations féminines que nous avons étudiées. Cette situation est encore plus prégnante pour l'écologie d'émergence de l'UCERB à travers l'action de l'OMS, laquelle a mis en place un programme anti-vectoriel des gites larvaires et la reconquête des régions productives au profit des populations des régions frappées par la sécheresse de 1974. Les autres partenaires de ce dispositif ont été la FAO, le Fonds koweitien pour le développement économique arabe, le FMI, la Banque Mondiale, Oxfam Intermon. Du côté de Pag-la-yiri, il faut

mentionner Frères des hommes France, de la Belgique, du Luxembourg, Centre Écologique Albert Schweitzer, la Coopération Suisse, Diakonia et Marttaliitto…

Le dispositif est à l'origine des actions conjuguées qui ont permis, d'abord, de mettre fin à l'endémie de l'onchocercose qui rendait la zone insalubre à la vie humaine et par la suite, à la construction des infrastructures hydro-électriques et à l'aménagement de périmètres pour lancer une filière rizicole. Elle a ainsi fait de la région l'une des principales productrices de riz au pays. Par la suite, les politiques des programmes d'ajustement structurel (PAS) des institutions de Bretton Woods (Banque Mondiale et FMI) imposant la libéralisation économique ont conduit au démantèlement de barrières douanières avec pour conséquence la liquidation de la caisse générale de péréquation des prix qui assurait une protection du riz local au niveau du marché intérieur. Ce démantèlement aura pour effet direct l'afflux massif du riz importé et la plongée vertigineuse de la filière rizicole, et principalement des producteurs des régions comme Bagré. L'initiative des femmes de s'investir dans la chaîne de transformation et de valorisation à travers l'étuvage du riz a ainsi permis de donner une valeur ajoutée au riz local et aussi de lui retrouver une place au niveau du marché intérieur pour la relance de la production. Oxfam s'est révélée ainsi comme l'actrice centrale, suite au plaidoyer du comité interprofessionnel des producteurs du riz du Burkina CIRB, l'Union nationale des producteurs du riz du Burkina UNPR-B et la confédération paysanne du Faso CPF.

Afin d'assurer une pérennité de financement des activités des femmes, des partenaires financiers du privé ont rejoint le dispositif (Coris Banque, la Caisse populaire…)[86]. Cette présentation panoramique permet de saisir la variété et l'hétérogénéité des

[86] Bientôt sera lancé le financement de l'État avec un taux très intéressant mais destiné exclusivement aux femmes.

acteurs internationaux, régionaux, transnationaux, locaux, étatiques et de la société civile, ce qui induit des logiques et des intérêts différenciés (ajustement structurel et libéralisation du marché, santé publique, politiques de genre, soutien à la filière pour la valorisation de la production locale, lutte contre la pauvreté, financement des activités des femmes, défense des intérêts des producteurs de riz…). Ce sont l'interaction entre ces logiques, discours, pratiques, ou plutôt leurs dynamiques, qui ont plus ou moins participé à la configuration de nos deux organisations féminines, leur émergence et leur inscription dans la durée… Par le biais du jeu social qui met en lien et en interrelation tous les acteurs, on en arrive à de nouveaux construits sociaux, jamais permanents mais toujours en construction, destruction, reconstruction en fonction des contingences immanentes au contexte social du jeu de référence. Ces interactions conduisent à des partenariats harmonieux, démocratiques, mais aussi parfois à des confrontations de visions ou à des logiques divergentes. Un bon exemple est celui de l'imposition de l'impératif écologique par le partenaire financier finlandais de Pag-la-yiri qui, malgré les réserves de cette dernière, a conduit à un fiasco à cause d'une incapacité du milieu à se réapproprier la technologie verte prônée et promue par les finlandais.

De même, l'institution du Fonds commun genre comme panier commun de tous les acteurs d'envergure intervenant dans le champ du genre, marque un virage technocratique en adéquation avec les traditions du dispositif du développement international (experts, technocrates, formation professionnelle…), mais très éloigné des femmes rurales de Pag-la-yiri dont les militantes et adhérentes n'ont, pour la plupart, même pas un niveau d'éducation secondaire. Ce virage technocratique oblige les organisations à abandonner leurs pratiques vues comme peu orthodoxes de la part des bailleurs de fonds (dépenses non légitimes ou inefficaces), lesquelles assuraient

pourtant son audience et son ancrage local de par les occasions de sociabilité et d'échanges informels qu'elles permettaient. Une équipe technique, constituée d'employés formés dans les universités et autres écoles supérieures, s'est avérée indispensable pour assurer l'expertise dorénavant requise pour les appels à projet à financement. Cette situation conduit à mettre en seconde ligne les femmes rurales qui n'ont pas toujours le capital scolaire et académique exigé pour les critères des appels à projet et qui ne sont pas toujours les plus pertinents pour l'action sur le terrain d'intervention. Cette situation remet en question l'effectivité des relations démocratiques ou autogestionnaires désormais postulées comme leitmotiv dans le dispositif du développement pour un développement participatif et inclusif.

B) Initiatives féminines locales pour contrer l'exclusion de la propriété foncière ou les enjeux locaux comme fermant des initiatives féminines

Après la réussite de l'opération de désinfection des sites larvaires de l'onchocercose, cette zone bien arrosée a été propice à l'édification d'un barrage hydro-électrique et concomitamment, à l'aménagement de périmètres rizicoles destinés à la réinstallation des colons issus de zones arides frappées par la sécheresse de 1974. Seuls les hommes, ou certaines veuves, étaient éligibles à être propriétaires d'une plaine rizicole. Cette mesure confinait les femmes au statut de bras valides pour leurs époux, pères,ou parents masculins, ou éventuellement à être des salariées journalières. Ainsi, de nombreuses femmes avaient trouvé comme alternative de former de petits groupements de petits commerces, sous l'égide de l'agent technique du ministère de

l'agriculture. À la suite de l'activisme de la présidente qui a bénéficié d'une formation sur l'étuvage de riz au Ghana, et qui sera relayé par le CIRB, l'UNPR-B et Oxfam, une union est mise sur pied, dotée d'un site et d'un minimum de matériel d'équipement. Sans capital pour le lancement des activités, la nouvelle présidente sollicite l'apport financier de chacune des adhérentes de la nouvelle union proportionnellement à leur capacité respective. Cette proposition fait de la solidarité entre les adhérentes le principal levier sur lequel les adhérentes doivent miser pour conforter leur nouvelle assise. Cela a permis de rassembler plus de 234 tonnes de riz paddy, permettant le démarrage effectif des activités de l'union. Pour ce faire, les 234 membres fondatrices de l'union, réparties dans les 10 groupements, ont été invitées à y participer de façon cyclique suivant l'ordre de programmation de leur groupement d'adhésion. À la fin de la transformation du stock de riz paddy constitué grâce à l'apport exclusif des femmes, la décision unilatérale de la présidente d'une rétention de 1000 FCFA sur le prix de vente de chaque sac de riz étuvé de 25 kg, permet de constituer une rondelette somme de 2.500.000 FCFA, servant ainsi de fonds de roulement pour la nouvelle union (ce après le remboursement de chacune des femmes au prorata de son apport). Avec ce fonds de roulement, l'union engage une autre campagne de transformation permettant aux femmes de réaliser plus de 4.500.000 FCFA de plus-value.

Le principe de l'union est d'abord d'engager des travaux d'investissement visant à renforcer la chaine d'équipement de transformation, le restant du montant est ensuite distribué aux femmes. Des revenus sont versés sous forme de dividendes en fonction du nombre de jours que chacune des adhérentes a eu à fournir lors de la formation. Il s'agit-là d'une forme de coopérative qui vise à reverser les intérêts à l'ensemble des membres. Telle a été l'information qui nous est revenue au tout début de notre

enquête ethnographique. Et finalement, après une dizaine de jours de présence et d'observation, nous réalisons le fait qu'il y avait aussi un autre mode de production parallèle, pour ne pas dire deux, consistant à des activités de transformation individuel (ou en petits groupes) avec l'aide d'amies, des membres de la famille proche ou éloignée, la parenté ou parfois la coépouse. Il y a aussi le recourt à un salariat de femmes rémunérées en fonction du nombre de sacs transformés. À l'évidence, il existe donc une variété de logiques de production (la logique coopérative, la logique individuelle, et la logique d'entreprise capitaliste). Par le biais des concepts de « jeu » et de « stratégie », on appréhende la façon dont les étuveuses de riz structurent leurs relations quotidiennes dans cette usine à ciel ouvert et celles-ci doivent être mises en perspective avec les dimensions sociologiques, anthropologiques et historiques du milieu social. Selon Ndiaye (2007), face à la crise multiforme, le processus de démocratisation et de décentralisation, les initiatives des collectivités locales, l'intervention des partenaires au développement, participent, dépendamment des contextes, à diversifier ou à renforcer les initiatives économiques populaires (IEP). Il rappelle que ces initiatives économiques populaires émergent à partir d'une dynamique d'autopromotion socio-économique déployée par les acteurs populaires engagés dans la construction d'une modernité intravertie différente de celle prônée par les élites politiques et les bailleurs de fonds.

Favreau (2000) relève que l'économie populaire constitue un mode de production économique qui s'inscrit dans le tissu productif de la société traditionnelle africaine (pré-existe donc à l'esclavage et à la mal gouvernance). Postulant une autre économie, elle se révèle être un des lieux de reconstruction de la « modernité africaine », questionnant le caractère extraverti et souvent inadapté des logiques et pratiques des institutions publiques, des élites locales et des bailleurs de fonds. L'économie

populaire appelle, pour assurer son institution, une reconfiguration des modalités de production et de distribution des richesses.

Pour le cas de l'UCERB, ces initiatives populaires ont été agrégées grâce à l'action de Oxfam qui a contribué à l'édification formelle de l'union (en pilotant de concert avec les actrices locales les procédures administratives de reconnaissance) et à doter cette dernière d'un centre et d'un équipement sommaire pour le démarrage des activités. Il n'en demeure pas moins qu'elle a fait preuve d'esprit démocratique, laissant aux femmes le soin de légitimer un leadership par le bas, et d'user de la voie délibérative et du devoir d'imputabilité et de redevabilité pour assoir progressivement les matériaux syncrétiques destinés à assurer une bonne administration, de bonnes relations entre membres, la recherche de débouchés, le partage de dividendes. À côté de la règle formelle de régence, se trouvent des règles non codifiées mais intégrées par les membres permettant à chacune des adhérentes de faire usage du site et du matériel suivant des conditions précises, pour assurer la transformation du riz paddy leur appartenant et destiné à être repris par l'union qui en assurera la vente. Cette règle constitue en fait le prolongement d'une pratique relevée par Assogba (2008), notamment, dans de nombreuses communautés africaines :

> le fonctionnement socioéconomique des sociétés traditionnelles africaines s'appuie sur des institutions de types coopératifs par exemple la coopération communale, l'aide réciproque, l'invitation au travail ou se mêlent l'économique, le social et le cérémonial. Ainsi les solidarités traditionnelles africaines prennent les formes de groupes[87] ad hoc de travail axés sur divers travaux collectifs à savoir les travaux champêtres, la construction d'habitat, le transport des récoltes, etc. (Assogba, 2008, p. 18).

[87] Ces groupes se nomment tô chez les Malinkes du Mali, pare chez les Saras du Tchad, adjolu chez les Fonds du Benin, efidodo chez les Éwés du Togo, sosoaga chez les Mossis du Burkina Faso.

Au Burkina Faso, ce groupe prend le nom de sosoaga[88] chez les Mossis. Certaines femmes ont donc mobilisé cette pratique culturelle pour assurer la transformation de grandes quantités de riz hors de la portée d'une seule personne : ainsi elles peuvent faire recours à une ou à des amies, à une ou à des belles-filles, à des sœurs cadettes, à des coépouses, ou simplement à d'autres membres de l'union ou de simples connaissances. En lieu et place de la nourriture et de la boisson, servies dans le cadre du sasoaga, les femmes souvent offrent en retour soit une partie du riz étuvé, des vêtements, des produits d'entretien corporel, des parures, des frais de couture à leurs bienfaitrices. Et elles se tiennent également disponibles lorsqu'elles sont sollicitées pour une des membres pour les mêmes services.

Pour la modalité salariale, il s'agit d'une poignée de femmes qui jadis avaient déjà leurs petites unités d'étuvage informelle ou semi formelle implantées dans les concessions. Avec l'arrivée de l'union, ces unités se sont déportées au sein du centre qui leur permet d'avoir accès aux équipements et aux autres commodités. L'étuvage du riz, et plus généralement la transformation des aliments, constituent une filière presque exclusivement investie par les femmes, qui sont soit à leur propre compte, soit comme salariées ou contractuelles d'autres femmes ou hommes qui dominent le secteur.

Ainsi, l'enquête intensive en situation réelle permet de saisir la réalité de l'union, sa transversalité, ses multiples dimensions et donc dans sa globalité.

[88] Le Sasaoga est une forme traditionnelle de coopération pour les travaux agricoles, qui groupe un nombre variable de travailleurs volontaires pour une séance d'une demie journée ou d'un jour entier sur le champ de l'exploitant qui fait le sasoaga. Les cultivateurs qui se rendent à cette sorte de d'invitation de culture ne sont jamais rémunérés, mais le bénéficiaire du Sosoaga leur fournit nourriture et boisson, jadis il s'engageait moralement à se rendre aux Sasoga organisés par ceux qui étaient venus travailler sur son champs (KOHLER, 1971, p.115).

À travers notre expérience d'enquête, on remarque que les activités économiques populaires sont traversées par plusieurs logiques, avec notamment la cohabitation de plusieurs logiques économiques. Et comme le relevait Assogba (2008, p. 79) :

> l'économie de subsistance peut faire bon ménage avec une économie de production visant à dégager un surplus. Ces deux formes d'économies combinent souvent une logique sociale de reproduction de la position sociale et de rapports sociaux de convivialité. Les relations d'affection tendent à marquer de façon importante des activités informelles. (…) En effet, l'observation des pratiques de l'économie populaire montre que les liens familiaux et ethniques jouent un rôle considérable dans la création et le fonctionnement des petites activités.

L'économie populaire telle qu'on peut l'observer est donc teintée des pratiques et logiques sociales de son contexte social d'implémentation. L'organisation collective des femmes dans sa pratique se trouve être également un lieu de jeu social investi des logiques, coutumes, représentations, mœurs sociales locales, qui se trouvent réinterprétées, modulées, réappropriées suivant les contraintes situationnelles de l'union. L'union ne constitue donc pas une entité exempte de toute influence de son environnement social d'émergence et de déploiement. Mieux, cette influence se présente comme prééminente aux règles formelles et statutaires codifiées et parfois éloignées de l'univers de sens et conceptuel des actrices sociales qui se trouvent être les membres de cette union. Ainsi le sosoaga qui n'est inscrit nulle part dans les règles statutaires de l'union et qui est une pratique traditionnelle est mobilisée par les femmes au sein de l'union comme mode d'entraide, de solidarité, de coopération et d'assistance mutuelle.

c) L'appropriation du genre à l'épreuve des contraintes sociales locales

À l'origine, les deux structures féminines ont été inspirées par le leitmotiv d'assurer la promotion socio-économique des femmes rurales de Bagré et de Zabré à travers leur insertion dans le tissu économique et social local. Aussi, l'inscription des femmes dans le champ du développement international a d'abord été portée par l'enjeu de son intégration dans le développement économique et plus tard, cet enjeu connaitra une évolution épistémologique avec l'adoption du concept de genre et la revendication de l'égalité femmes-hommes. Le projet d'égalité entre femmes et hommes, pensé ailleurs et prôné souvent dans des pays qui connaissent d'autres pratiques et logiques au niveau des rapports sociaux femmes-hommes, constitue donc un discours censé induire des comportements, croyances, mœurs et attitudes en diapason avec le projet d'égalité femmes-hommes. Ces sociétés restent imprégnées par des valeurs qui traversent les rapports sociaux, surtout de genres :

> les relations entre les hommes et les femmes impliquent des échangent matériels, culturels et symboliques. À chacune de ces catégories correspond l'acquisition d'un ensemble de compétence, une charge de travail, des pouvoir spécifiques et des connaissances déterminant les caractéristiques propres de la masculinité et de la féminité. Ces éléments caractérisent les relations conjugales et les attentes à l'égard de chaque partenaire (Paré, 2016 p. 98).

Selon Badini (1994, p. 27) :

> l'individu, dans la société moaga, n'existe comme tout acteur, que dans la mesure où il tient le rôle dans le théâtre des relations qui le définissent. Ainsi, chaque néda[89] contient-il une certaine originalité substantielle due à la configuration spéciale des relations qu'il entretient, à laquelle viendront s'ajouter les caractéristiques physiques, les noms qui complètent son portrait. Il n'a aucune existence reconnue en dehors des liens qui en font un élément du tissu social. C'est en partie cela qui qui fonde le principe général qui veut que l'individu soit soumis au groupe social qui devient son lieu ontologique (nom, prénom, profession, situation matrimoniale…) sans lesquelles il resterait sans figure, sans identité, sans équilibre.

[89] Personne en langue mooré

Les organisations féminines en tant que artefacts sociaux créés et animés par des actrices sociales de la communauté, ne sont pas une monade coupée des autres monades sociales locales. Sur le théâtre scénique de leur déploiement, elles peuvent mobiliser des discours dissonants par rapport aux discours dominants, mais tout en veillant à éviter la conflictualité frontale.

Même si le crédo de la citoyenneté féminine est investi afin de favoriser l'engagement politique des femmes, l'initiative est portée par le fonds commun genre qui a défini et financé ce projet d'action publique. Cette initiative a eu pour conséquence de créer des émules non seulement au sein des animatrices de zones, mais aussi auprès des bénéficiaires. Ce renouveau ne constitue pourtant pas, loin s'en faut, un mouvement de fond qui exprime un changement structurel mais reste une amorce qui doit être consolidée et confortée afin d'en arriver à une sorte d'ancrage et de tradition politique locale pour ces femmes rurales.

Chez l'UCERB, le créneau économique embrassé par l'union ne fait pas de l'égalité femmes-hommes un sujet de première importance au niveau des activités qui sont réalisées. Face à la crise liée aux PAS, l'imposition du fait monétaire dans le quotidien de la vie sociale et domestique et les nouveaux besoins suscités par la modernité, se procurer une source de revenu constitue un enjeu vital de dignité et de reconnaissance, y compris pour des femmes jadis exemptées des nombreuses charges liées à l'apport des ressources pour l'entretien de la famille. Selon Paré (2016, p. 100-101):

> En plus de soutenir la création d'une activité rémunératrice, un mari honorable procure, dans la mesure de ses moyens, du mobilier, des ustensiles de cuisine, des pagnes, etc. Ces derniers aspects, avec l'augmentation de la précarité, sont de plus en plus négligés et soulèvent par ailleurs la récrimination des femmes. Bref, l'homme a l'obligation de pourvoir aux besoins fondamentaux de ses épouses ainsi qu'aux instruments nécessaires afin qu'elles puissent effectuer leurs propres tâches,

> et s'il y a négligence, de nombreuses tensions surgissent au sein du couple.
> Du côté des femmes, les tâches et devoirs sont nombreux et exercent une grande pression sur elles (…) Ainsi, en plus des activités productives (agriculture, commerce, fonctionnariat ou élevage), les femmes ont la responsabilité de l'ensemble des tâches domestiques. Elles s'occupent donc des enfants, de leurs entretiens, du ménage, de lessive, des repas, du soutien scolaire (si elles peuvent) etc. Ces obligations coutumières occultent une multitude de lourdes tâches consommatrices de temps tels qu'écraser le mil, le moudre, cuire la crème de mil solide (tô) et mijoter la sauce d'accompagnement. Elles doivent également fournir l'eau, le bois pour le feu, le savon, le karité, les plantes à sauce, les épices, ainsi que les graisses qui, tous exigent de pénibles travaux.

L'insertion sociale pour éviter l'anomie requiert une observance des obligations ou une réponse favorable aux attentes sociales et pour cela, les contraintes domestiques et les exigences monétaires liées aux dépenses constituent des impératifs qui cristallisent l'attention de l'ensemble des hommes et femmes. Les questions d'égalité des sexes, de féminisme militant, de l'activisme politique sont des réalités plutôt éloignées du cœur des préoccupations sociales féminines rurales. Les organisations féminines, de part leur nature, constituent néanmoins un lieu où s'actualisent des actes militants, politiques, économiques et culturels, même si ces derniers se distinguent de l'entendement occidental, lequel obéit lui aussi à une sociologie, une histoire, des croyances et symboles particuliers et propres à son contexte. Les organisations féminines constituent les traductions d'un processus de déploiement progressif des femmes dans divers espaces qu'elles conquièrent par leur participation et leur contribution dans le jeu social tout en veillant à ne pas trop s'écarter des règles d'habilitation sociale qui codifient très souvent des rôles genrés. Progressivement, elles réussissent, à travers l'action organisée, à se conférer une vitrine qui leur donne une visibilité et reconnaissance. Cela se passe dans des communautés qui restent largement collectivistes malgré les frémissements de l'individualisme plus prégnant

dans les grandes agglomérations africaines. Les liens sociaux dans ces contextes tiennent l'individu à une stricte observation des prescriptions sociales sous peine de se faire marginaliser ou tout simplement bannir, ce qui en reviendrait à une mort sociale. La question du militantisme féminin comme mouvement subversif porteur de renouveau dans les rapports sociaux de sexe demeure fébrile et l'environnement social ambiant ne porte pas encore des signaux forts d'une nouvelle ère. Mais grâce au leadership par le bas, les femmes arrivent à s'ouvrir des espaces d'accession à la vie publique et à se forger des figures de notabilités féminines, lesquelles deviennent des personnes ressources reconnues et qui, se faisant, contribuent à faire valoir d'autres types de modèles féminins en milieu rural. Ces figures gagneront à davantage se multiplier afin de tendre vers une masse critique porteuse de changements véritables pour la condition féminine.

Conclusion générale :

Les organisations féminines comme des analyseurs des pratiques dans le travail social communautaire

Si le travail social international est bien antérieur au développement international, il sera progressivement incorporé dans le dispositif du développement international par le biais de l'ONU qui fera recourt notamment à l'approche du développement communautaire dans le but d'accompagner le progrès social des pays en voie de décolonisation.

Aussi, dans les premières initiaitves du développement international, les intervenants, des professionnels expatriés pour la plupart, tendaient à transposer leurs pratiques et leurs connaissances, sans aucun questionnement, sur des contrées qu'ils connaissaient à peine. En dépit de son postulat essentiellement humaniste, la pratique du travail social international était marquée d'une tendance civilisatrice, avec des velléités normatives sur des populations indigènes hiérarchiquement peu valorisées et parfois considérées comme des sauvages.

De nos jours, le travail social international a connu une notoire évolution, notamment du fait du phénomène de la mondialisation, du néolibéralisme économique qui a redéfinit ses termes, valeurs, approches et paradigmes dans le champ de l'intervention comme dans le champ universitaire.

Par ailleurs, le travail social, depuis son émergence avec les pionnières telles que Jane Addams, Mary Richmond et Alice Salomon, au début de l'ère industrielle et de la précarité d'un monde ouvrier en proie à la pauvreté et à l'exploitation, s'est considérablement renforcé comme discipline et champ d'intervention. Il est aussi passé d'un système essentiellement résiduel à un système plus formel et institutionnel,

plus démocratique, mais qui connait un essoufflement depuis la fin des années 1970, avec les crises économique et démographique ainsi que d'autres phénomènes tels que les changements familiaux et la diversification de la population.

Dans les pays du tiers-monde, le régime de l'État providence n'a jamais connu une implantation à l'image de celui observé dans le monde occidental, à cause notamment des limites aux niveaux financiers, techniques, humains et politiques.

Cette situation fut aggravée par les PAS : abolition des mesures protectionnistes (barrières tarifaires, quotas, permis, etc.), révision du code du travail et du code d'investissement, réforme du système bancaire, privatisation d'entreprises publiques à des intérêts étrangers, etc. (Abadie, 2006, p. 4)

Face à la paupérision :

> Ce sont les nombreux soutiens apportés par les partenaires au développement (ONG, coopération bilatérale, programmes de développement disposant tous d'un volet genre) qui ont amené certaines organisations féminines à base fédérative à créer en leur sein des mutuelles d'épargne et de crédit ou des unités de production (notamment de transformation de fruits et légumes ou de savon).
> (…) Cette évolution des formes juridiques des organisations à base féminine informe de l'évolution du statut de la femme. En effet, la fonction reproductrice de la femme semble de plus en plus céder la place à un positionnement pluriel en tant qu'épouse, mère, mais également en tant qu'acteur politique et économique irréductible. (…) La nouvelle perspective situe l'enjeu des organisations féminines autour d'un double enjeu : l'évolution de la place de la femme à la fois dans l'espace domestique, économique et public, voire politique d'une part, et d'autre part, la démocratisation de l'accès aux ressources stratégiques (Ndiaye, 2007, p. 21).

Ainsi, Pag-la-yiri, en plus de ses activités communautaires traditionnelles[90], a aussi intégré la dimension entrepreneuriale. On a vu d'ailleurs une forme de sous-traitance

[90] Mutuelle de santé, distribution de vivres aux PV/VIH, production d'aliments pour enfants, sensibilisation à la lutte contre l'excision et le paludisme, des visites à domicile dans le cadre de la santé communautaire, la scolarisation des enfants orphelins et enfants vulnérables, l'alphabétisation, la planification familiale, la radio communautaire...

des services sociaux envers cette organisation qui, en présence d'un partenariat institutionnel et structurel (le cas de Marttaliitto), a fait preuve de son savoir-faire éprouvé de véritable organisme communautaire sur le champ de la lutte contre la pauvreté et de la démocratisation de l'accès aux services sociaux de base, car elle disposait d'avantages concurrentiels en termes de proximité sociale, d'ancrage social et de dynamique communautaire participative.

Toutefois sa pérennité reste posée du fait de sa dépendance structurelle vis-à-vis des partenaires et de sa récente expérience plutôt décevante dans le secteur entrepreneurial.

La logique entrepreneuriale a pour exigence le profit pour garantir le financement de l'autre pan communautaire de son champ d'intervention, du fait notamment de la faiblesse de soutien du pouvoir public et la concurrence forcenée au niveau de l'accès aux fonds des grandes ONG nationales et internationales. Cette réalité la rend dépendante des subsides disponibles tout en l'écartant de toutes sortes de processus décisionnels, notamment relatifs aux champs d'intervention qui sont plutôt imposés. S'auto-suffire économiquement, en déployant un secteur d'activités lucratives, est donc l'alternative financière qui restait à l'association si elle tenait à continuer les activités même sommaires de ses animatrices qui commencent à être gagnées par la démobilisation et le découragement.

Quant à l'UCERB, elle constitue plus une entreprise d'autopromotion socioéconomique des femmes rurales décidées à trouver des réponses endogènes aux difficultés multiples qui se posent à elles et, par extension, à tous les producteurs de riz de la région de Bagré.

Elle est portée :

> par deux logiques d'action : une logique à dominante palliative, voire réactive, en réponse à des nécessités ou à des insuffisances

> portées par le mouvement social et communautaire, mais qui cherche à s'investir dans le système de production ou de distribution ; et une logique à dominante entrepreneuriale de redécouverte d'une forme de création de richesses promue par des acteurs souvent positionnés en marge ou dans les interstices du système officiel (Ndiaye, 2007, p. 14)

Il s'agit donc pour l'UCERB de trouver une réponse à l'exclusion totale des femmes de la propriété foncière, et donc de la chaîne de production rizicole à travers son implantation sur un maillon, celui de la transformation, leur permettant ainsi un positionnement stratégique et significatif. Cela se fait en incorporant les normes sociales, culturelles (solidarités, sasaoga, réciprocité, entraide non marchande et non monétaire) dans le champ de la production suivant la logique de l'action collective et solidaire.

Mais cette logique de solidarité cohabite avec une logique lucrative, entrepreneuriale, tournée vers le profit. Cela donne lieu à certaines formes d'exploitation de groupes de femmes plus vulnérables par celles qui sont un peu plus privilégiées. Ces deux logiques constituent bien une hybridation de la logique capitaliste avec une économie populaire, d'initiative endogène d'auto-prise en charge, de solidarité, d'entraide à double visée productive et distributive. Ces logiques sont la traduction d'une forme d'agencéité des femmes rurales et traduit leur faculté à trouver par elles-mêmes les solutions face à leurs difficultés du quotidien.

Toutefois l'implantation d'une usine risque de remettre en cause cette hybridation et de donner lieu à la suprématie définitive de la logique entrepreneuriale. La logique solidaire, essentiellement conditionnée par le modèle artisanal, basé sur la force de travail des femmes, risque en effet de s'évanouir face au mode de production industrielle.

Au travers de ces deux panoramas, il se dessine néanmoins une dynamique d'indigénisation du travail social communautaire, notamment suivant le modèle de la

prise en charge par le milieu (PCM)[91] (Alary et al., 1988). Face à une crise de l'État ou à une absence ou défaillance de l'État, on assiste à l'émergence d'initiatives collectives féminines traversées par des logiques multiples (de solidarité et d'entraide *versus* capitaliste marchand, de recherche de profit) et qui visent *in fine* à l'amélioration des conditions de vie des femmes et de leur famille au sein de leur environnement social. Ces initiatives sont très souvent soutenues par des ONG engagées dans le crédo de l'égalité femmes/ hommes, contribuant également à introduire la perspective féministe comme enjeu de ces organisations. Ces organisations féminines du Sud qui mobilisent des logiques et pratiques axiologiquement et philosophiquement proches de celles du travail social communautaire[92] du Nord, constituent des analyseurs du travail social comme discipline et champ d'intervention. Elles viennent reposer la question de

[91] « Il existe plusieurs perspectives et conceptions de la prise en charge par le milieu. Une d'elles part du principe selon lequel le milieu dispose de toutes les ressources pour faire face à ses problèmes. L'intervention de l'État et de ses institutions doit être réduite au minimum. Les interactions sociales spontanées, la solidarité et l'autogestion sont suffisantes pour résoudre les situations difficiles.
Une autre perspective considère que la prise en charge apparaît tout d'abord comme la conséquence directe du besoin, comme réponse à un besoin… En ce sens si certains besoins conduisent à une prise en charge partielle ou temporaire, d'autres exigent une prise en charge complète. L'intervention de l'État est perçue comme privant l'individu de toute responsabilité, et tend à instaurer une relation de dépendance de la population face aux services publics et d'affaiblir davantage la capacité d'entraide mutuelle ». (Alary et autres, 1988, p. 91-92).

[92] Il faut aussi souligner le caractère hétéroclite et peu formalisé des groupes communautaires ainsi que leurs motivations. On a entre autre : « des coopératives de travail, des groupes qui soutiennent les jeunes et les femmes dans leurs démarches pour intégrer le marché du travail, corporation de développement communautaire ou de développement communautaire, entreprises d'insertion, société d'aide au développement des collectivités, cercles d'emprunt, etc. Quelques-unes de leurs motivations sont : d'exercer un meilleur contrôle sur leur travail ou leurs conditions de vie, répondre à un besoin de création et de maintien d'emplois ; mettre sur pied ou consolider des infrastructures sociales (garderies) ; de lutter contre l'exclusion et de renforcer la cohésion sociale » (D'Amours, 1997, p. 40, dans Mayer, 2002, p. 351).

l’indigénisation du travail social comme discipline et champs d’intervention dans les pays du Sud et surtout l’absence de connaissances sur ces réalités d’action.

Bibliographie

ABADIE, D. (2006). L'incidence de l'ajustement structurel sur les inégalités socio-économiques dans un context néo-patrimonial : le cas du Sénégale. Mémoire de Maîtrise en études internationales de l'Université de Montréal.

ALARY, J. (dir.). (1988). Solidarités. Pratiques de recherche-action et de prise en charge par le milieu. Montréal : les éditions du Boréal Express.

AMIN, S. (1988). *Impérialisme et sous-développement en Afrique*. Paris : Anthropos.

ADJAMAGBO, A. et CALVES, A-E. (2012*).* L'émancipation féminine sous contrainte dans : CALVES, A.E, ADJAMAGBO, A. (Édit.). Les nouvelles figures de l'émancipation féminine. *Autrepart*, (61), 3-22. ISBN 978-2-7246-3279-8

ANTROBUS, P. (2007). *Le mouvement mondial des femmes.* Montréal : Écosociété. ASSOGBA, Y. (2008). *Développement communautaire en Afrique. Comprendre la dynamique des populations.* Québec, Les presses de l'Université Laval.ASSOGBA, Y. (2004). Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique. Cahier de la chaire de Recherche en développement des collectivités (CRDC). Série recherches No 33, janvier 2004.

ARBORIO, M-A. et FOURNIER, P. (2005). *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*. Paris : Armand Colin.

ARMONY, V. (2008). La société civile et le développement. Dans BEAUDET, P., SCHAFFER, J. et HASLAM, P. (Édit.). *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*. (p.197-211). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

ATTANÉ, A. (2007). Choix matrimoniaux: le poids des générations: l'exemple du Burkina Faso. Tiré de : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=2&ved=2ahUKEwjj5LaOtJnjAhXE4KQKHWmMB70QFjABegQIARAC&url=http%3A%2F%2Fhorizon.documentation.ird.fr%2Fexl-doc%2Fpleins_textes%2Fdivers09-03%2F010043133.pdf&usg=AOvVaw31ODKJ3b_V4m_ZOe1q8TCz

ATTANÉ, A. (2002). Identités plurielles des hommes mossi (Burkina Faso) : entre autonomie et précarité. *Éditions Antipodes/ Nouvelles questions féministes* 2002/3 vol. 21 p. 14-27

BADINI, A. (1994). *Naître et grandir chez les Moosé traditionnels, Ouagadougou.* Burkina Faso : Découvertes du Burkina.

BADINI-KINDA, F. (2010). Femmes, foyers, activités professionnelles : les termes du débat au Burkina Faso. Dans : ROLLINDE, Marguerite (Éditions des archives contemporaines) *Genre et changement social en Afrique*, (p. 122). Paris, France : Presses Universitaires de la Francophonie.

BARKER, L, R. (1991). The Social Work Dictionary. Silver Spring, Md.

BELLONCLE, G. (1980). *Femmes et développement en Afrique sahélienne.* Paris : Éditions Ouvrières.

BERTHO, B. (2012). Trajectoire et revendications féminines dans le règlement des différends conjugaux autour de deux études de cas en milieu mossi (Burkina Faso). *Autrepart 2012/2 (No 61) p. 99-115.*

BERTAUX, D. (2006). *L'enquête et ses méthodes. Le récit de vie,* 3ème édition. Paris : Armand Colin.BISSILAT, J (2003). Le genre : une nécessité historique face à des contextes aporétiques. Dans BISILLIAT, J. (Édit.). *Regards de femmes sur la globalisation. Approches critiques*. (p. 153-170). Paris : Karthala.

BOHBOT, J (2017). L'orpaillage au Burkina Faso : une aubaine économique pour les populations, aux conséquences sociales et environnementales mal maîtrisées. Tiré de : DOI : 10.4000/echogeo.15150

BOSERUP, E. (1983*). La femme face au développement économique*. Paris : Presses universitaires de France.

CALVES, A-E (2009*).* Empowerment" : Généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement, *Revue Tiers monde*, 4-200, p. 735-749.

DRAI, A-M et CAZORLA, A. (1992). *Sous-développement et tiers mondes : une approche historique et théorique.* Paris : Vuibert.

CEFAI, D. (2009). Vers une anthropologie critique. La viedesidées.fr. Tiré de : https://www.google.fr/search?biw=1024&bih=629&ei=OfwcXb2ZHs6tkwXO2J24Cw&q=CEFAI%2C+D.+%282009%29.+Vers+une+anthropologie+critique+pdf&oq=CEFAI%2C+D.+%282009%29.+Vers+une+anthropologie+critiq

ue+pdf&gs_l=psy-ab.12...13562.20898..23322...0.0..1.551.5090.2-6j4j1j3.....0....1..gws-wiz.R8gaKFkUKz4

CHAMPAGNE, S. (1989*).* Introduction. La participation des femmes à tout prix. L'évolution des approches théoriques et leur application sur le terrain. Dans CHAMPAGNE, S. (Édit.*). Les femmes et le développement : stratégies, moyens et impact : des coopérantes témoignent de leur expérience avec les femmes dans le Sahel*, (pp. 5-23). Québec : Centre Sahel.

CHAMPAGNE, S. (1990*). Pratiques associatives féminines à propos d'associations féminines de la ville de Ouagadougou en milieu péri-urbain,* Québec : Centre Sahel.

CHAMPAGNE, Suzanne (1989). *«La participation des femmes au développement et les rapports de genre»*, dans CHAMPAGNE, S. (1989*). Les femmes et le développement : stratégies, moyens et impact : des coopérantes témoignent de leur expérience avec les femmes dans le Sahel.* (pp. 297-337). Québec : Centre Sahel.

CHAMPAGNE, S. (1991). Pratiques associatives féminines en milieu urbain et périurbain au Burkina Faso. *Coopération internationale : nouveaux défis*, Volume 4, numéro 1, printemps 1991. Récupéré de : https://doi.org/10.7202/301120ar CHAMPAGNE, S (1996). Femmes solitaires plus que solidaires chez les Mossis du Yatenga. Le défi des interventions Féministes de développement en milieu africain patrivirilocal, Thèse de doctorat, Université de Laval, 1996.

COMBESSIE, J-C. (2003). *La méthode en sociologie*. Paris : La Découverte.

COMPAORE, S. (2008). Marche mondiale des femmes Burkina Faso. Tiré de :
http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwi31v7vvJnjAhWG16QKHWhJD5YQFjAAegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fwww.genreenaction.net%2FIMG%2Fpdf%2FCOMPAORE.pdf&usg=AOvVaw0KKn5VmbP5EouSU9l7ckD-

COPANS, J. (2008). *L'enquête et ses méthodes : l'enquête ethnologique de terrain*, 2ème édition. Paris : Armand Colin.

COX, D. and PAWAR, M. (2006). "International social Work". In

COX, D. and PAWAR, M. (Édit.). *International social work. Issues, strategies, and programs.*(p. 1-23). London : SagePublications.

CROZIER, M. et FRIEDBERG, E. (1977). *L'acteur et le système. Les contraintes de l'action collective.* France : Seuil.

DAMAMME, A., et SAUSSEY, M. (2010). Changements socio-économiques dans les organisations féminines au Burkina Faso et au Maroc : cas de la production de beurre de karité et de l'huile d'argan. Dans Marguerite R. (Édit.), *Genre et changement social en Afrique.* Paris, Éditions des Archives contemporaines, Agence universitaire de la francophonie : 41-50.DANSEREAU, S. (2008). Les théories du développement : Histoires et trajectoires, p. 32-53. In

BEAUDET, Pierre, SCHAFFER, Jessica et HASLAM, Paul. op. cit.

DESLAURIERS, J-P. et HURTUBISE, Y. (2005). Le travail social international à l'heure de la mondialisation. Dans DESLAURIERS, J-P. et

HURTUBISE, Y. (Édit.), *Le travail social international. Éléments de comparaison,* (p. 7-34). Québec : Les Presses de l'Université Laval.

DESLAURIERS, J-P et HURTUBISE, Y. (2000). *Introduction au travail social,* Québec : Presses de l'Université Laval.

DESTREMAU, B. et VERSCHUUR, C. (2012). Féminismes décoloniaux, genre et développement. Histoires et récits des mouvements des femmes et des féminismes aux Suds, *Tiers monde*. Tiré de : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2012-1-page-7.htm

DROVER, G. and ROGERS, G. (2012*).* "Canadians and International Social Work". In DROVER, G., RAMSAY, R., & JAMES, G. G. (2009). *International social work. Canadian perspectives.* Toronto, Thompson Educational Publishing.

DOUMBOUYA, O. S. (2008*). Les ONG féminines en Guinée : instrument au service de la promotion féminine.* Paris : Harmattan.

EKINDI CHATAP, O., C. (2007*).* Associations et ONG féminines au Cameroun : des partenaires pour le développement? *Dans* GOERG, O. (Édit.), *Perspectives historiques sur le genre en Afrique, (p.239-253).* Paris : Harmattan.FALQUET, J. (2004). Femmes, féministes et «développement» : une analyse critique des politiques des institutions internationales, *Canadian Woman Studies,* Volume 23, numéro 1, p. 29-37.

FALQUET, J., (2011). Penser la mondialisation dans une perspective féministe, *Travail, genre et sociétés*, 2011/1 n° 25, p. 81-98. DOI : 10.3917/tgs.025.0081

FAURE, A. (1996*). Le pays bissa avant le barrage de Bagré. Anthropologie de l'espace rurale.* Paris, Ouaga : SEPIA.

FAVREAU, L. (200). Économie sociales et développement dans les sociétés du Sud, Revue Économie et Solidarités, Vol. 31, N0 2, PUQ/CIRIEC, p. 45-63FOUCAULT, M. (1997). *«Il faut défendre la société». Cours au Collège de France. 1976.* Lonraï : Seuil-Gallimard.GAUVREAU, S. ; SAVARD, S. ; TREMBLAY, M. et DIADIOU, F. (2011). Vers une régulation marchande des relations entre l'État et les entreprises d'économie sociale en aide domestique, *Économie et Solidarités*, Volume 40, Issue 1-2, 17-30 (2011). Tiré de : http://dx.doi.org/10.7202/1004051ar

GARNEAU, S. (2015). Les défis de la théorisation ancrée. Échelle d'observation et échelle de contextualisation dans l'analyse de récits biographiques. Tiré de : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwj9oebMwpnjAhWHGuwKHU0mBbMQFjAAegQIBBAC&url=http%3A%2F%2Fwww.recherche-qualitative.qc.ca%2Fdocuments%2Ffiles%2Frevue%2Fedition_reguliere%2Fnumero34(1)%2Frq-34-1-s-garneau.pdf&usg=AOvVaw3zcs5dlHmo44gFnSHK4a75

GIORGI, A. (1997). De la méthode phénoménologique utilisée comme mode de recherche qualitative en sciences humaines : théories, pratiques, évaluations. Dans POUPART, DESLAURIERS, GROULX, LAPERRIÈRE, MAYER, PIRES (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques, (p. 341-363)).* Montréal : Gaëtan Morin.

GÉRAUD, M-O.; LESERVOISIER, O. et POTTIER, R. (2007). *Les notions clés de l'ethnologie. Analyses et textes*. Paris : Armand Colin.BEAUDET, P et HASLAM, P. (2014). *Enjeux et défis du développement international.* Ottawa : PU Ottawa.

GUISSOU, B. (1995). *Burkina Faso un espoir en AFRIQUE*. Paris : l'Harmattan.

HEALY, L. (2001). *International Social Work Professional Action in an Interdependent World.* New York; Oxford : Oxford University Press.

HÉBERT, M; GOYETTE, G. et BOUTIN, G. (1990). Les pôles épistémologiques des méthodologies qualitatives. Dans LESSARD-HÉBERT, M., GOYETTE, G. et BOUTIN, G. *Recherche qualitative : fondements et pratique*, (p….). Montréal : Éditions nouvelles (2ème éd).HURTUBISE, Y. et DESLAURIERS, J-P (2005). Pour une analyse comparative du travail social. Dans DESLAURIERS, J-P et HURTUBISE, Y. (Édit.). *Le travail social international. Éléments de comparaison*, (p. 307-323). Québec : Les Presses de l'Université Laval.GENTIL, D. (1984). *Les pratiques coopératives en milieu rural africain*. Paris : Harmattan.

ILBOUDO, M. (2007). Le féminisme au Burkina Faso : mythes et réalités, *Recherches féministes, Vol 20, no 2, 2007, p. 163-177*

KABEER, Neila (2005*). Intégration de la dimension genre à la lutte contre la pauvreté et objectifs du millénaire pour le développement : manuel à l'intention des instances de décision et d'intervention.* Paris : Harmattan

KABORÉ, É. (2011). Déterminants de la croissance économique au Burkina Faso. Mémoire ENAM

KABORÉ, E., SÉDOGO, A. (2014). Économie politique autour des grands barrages. Le cas du barrage de Bagré. Burkina Faso. Tiré de : https://www.google.fr/search?biw=1024&bih=629&ei=hAMdXZ3RM4ObsAe2h7vADQ&q=53-%09KABOR%C3%89%2C+E.%2C+S%C3%89DOGO%2C+A.+%282014%29.+%C3%89conomie+politique+autour+des+grands+barrages.+Le+cas+du+barrage+de+Bagr%C3%A9.+Burkina+Faso.&oq=53-%09KABOR%C3%89%2C+E.%2C+S%C3%89DOGO%2C+A.+%282014%29.+%C3%89conomie+politique+autour+des+grands+barrages.+Le+cas+du+barrage+de+Bagr%C3%A9.+Burkina+Faso.&gs_l=psy-ab.12...1079.13697..15752...0.0..0.548.4356.3-1j4j4.....7....1j2..gws-wiz.....0.TzzMwAhtArY

KARL, M. (1988). Les technologies appropriées p. 109-168. Dans ISIS, Femmes et développement : outils pour l'organisation et l'action. Lausanne : Harmattan.

KOANDA ZONGO, H. (2008). Association Kebayina des femmes du Burkina (AKFB) Burkina Faso. Tiré de : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwic4oaEypnjAhXtnuAKHQYxDlUQFjAAegQIAxAC&url=http%3A%2F%2Fwww.genreenaction.net%2FIMG%2Fpdf%2Fhabibou.pdf&usg=AOvVaw3SsHFv_7aVEW0zdg6oIiBs

KOBIANÉ, J. F (….). Ethnies, genre et scolarisation au Burkina Faso. Dans LOCOH, T. (Édit.). *Genre et Sociétés en Afrique : implications pour le développement*, (pp. ???). Paris : Institut national d'études démographiques.

KOHLER, J-M, (1971) Activités agricoles et changements sociaux dans l'Ouest-mossi (Haute-Volta). Coll. Mémoire de maîtrise, ORSTOM, no 46, Paris, 252p.

LABRECQUE, M. F. (2011). Perspectives féministes sur le développement durable : remettre en question le discours sur l'égalité des femmes, *recherches féministes*, 24.2 , p. 21-37. Tiré de : DOI: 10.7202/1007750ar

LAHIRE, B. (1996). *Interpréter, Risquer l'interprétation. Pertinences interprétatives et surinterprétations en sciences sociales*.

LAGROYE, J., OFFERLÉ, M. (Édit.) (2011). Sociologie de l'institution. Paris : Belin Littérature et Revues.

LAPASSADE, G. (1996). *Les microsociologies*. Paris : Economica.LAPERRIÈRE, A. (1997). Les critères de scientificité des méthodes qualitatives. Dans POUPART, DESLAURIERS, GROULX, LAPERRIÈRE, MAYER, PIRES (p…..). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal : Gaëtan Morin.

LATOUCHE, S. (1989*). L'occidentalisation du monde.* Paris : Découverte.

LASCOUMES, P. et LE GALES, P. (2012). *La sociologie de l'action publique.* Paris : Armand Colin.

LOADA, A. et HILGERS, M. (2013). Tensions et protestations dans un régime semi-autoritaire : croissance des révoltes populaires et maintien du pouvoir au Burkina Faso. *Éditions Karthala/Politique Africaine, 2013/3-No 131 pp. 187-208.* Tiré de : https://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2013-3-page-187.htm

LÉVI-STRAUSS, C. (1955). *Tristes tropiques.* Paris : Plon.

LOCOH, T., NGUESSAN, K. et MAKINWA-ADEBUSOYE, P. (2007). *Genre et sociétés en Afrique. Implication pour le développement.* Paris : Martine Rousso-Rossmann.

MAÏZI, P. (1995). Identités plurielles des femmes mossi du Yatenga (Burkina Faso). *Cahiers des sciences humaines, 31, 2 : 485-499.* Tiré de : https://www.researchgate.net/publication/32972920_Identites_plurielles_des_femmes_moose_du_Yatenga_Burkina_Faso

MALBOIS, F. (2011). Les catégories de sexe en action. Une sociologie praxéologique du genre. *Sociologie*, volume 2, numéro 1, p. 73-90. Tiré dans : https://www.cairn.info/revue-sociologie-2011-1-page-73.htm

MAPPA, S. (2005). Genre : l'appropriation problématique d'un concept ambigu, dans MAPPA, S. (Édit.). *Le savoir occidental au défi des cultures africaines : former pour changer?*, (pp. 103-137). Paris : Karthala.

MARTENS, L. (1989). *Sankara, Compaoré et la révolution burkinabè*. …… :Epo.

MARTINEZ, A. (2008*).* Genre et développement : enjeux et luttes des femmes du tiers monde. Dans BEAUDET, P., SCHAFFER, J. et HASLAM, P. (Édit.). *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*, (p. 70-86). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

MAYER, R. (2002). *Évolution des pratiques en service social*. Montréal : Gaëtan Morin.

MEISTER, A. (1966*). L'Afrique peut-elle partir?* Paris : Seuil.Ministère de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Burkina Faso (2006). Étude d'impact environnemental et social Burkina Faso E 1300 V2

MENDRAS, H. (1996). *Éléments de Sociologie*. Paris: Armand Colin.

MITCHELL, T. (2009). "Working women, caring men and family bank. Ideal gender relations after the Washington Consensus". Dans BEDFORD, K. (2009). *Developing partnerships. Gender, sexuality, and the reformed world bank.* (pp. 1-34). Minneapolis : University of Minnesota Press.

MOGHADAM, V. M. et SENFTOVA, L. (2005*).* Mesurer l'autonomisation des femmes : participation et droits dans les domaines civil, politique, social, économique et culturel, *Revue internationale des sciences sociales*, volume 2, numéro 184, p. 423-449. Tiré dans : https://www.cairn.info/revue-internationale-des-sciences-sociales-2005-2-page-423.htm

MONDAIN, N., LEGRAND, T. & DELAUNAY, V. (2004). L'évolution de la polygamie en milieu rural sénégalais : institution en crise ou en mutation? Cahiers québécois de démographie, 33 (2), 273-308.

MONDOLFO, P. (2001). *Travail social et développement.* Paris : Dunod.

MOSSE, D. (2005). *Cultivating development : an ethnography of aid policy and practice*. London : Pluto Press.

NDIAYE, S. (2007). Situation de l'économie solidaire en contexte de précarité. L'expérience sénégalaise. Cahier de l'ARUC-ÉS, No : C-03-2008.

NICOLAS, Y. (2007). *Introduction au concept genre et développement*. Dans Centre régional de documentation et d'information pour le développement et la solidarité (Édit.). *Genre et développement : les acteurs et actrices des droits des femmes et de la solidarité internationale se rencontrent et échangent sur leurs pratiques*, (pp. 27-36). Paris, Harmattan.

OLIVIER de SARDAN, J-P (2009). *Société et développement*. Chicoutimi : J-M Tremblay.

OLIVIER de SARDAN, J-P (1995). *Anthropologie et développement : essai en socio-anthropologie du changement social.* Paris : Karthala.

PAILLÉ, P et MUCCHIELLI, A. (2012). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, 3ième édition, Armand Colin

PEEMANS, J. P., (1997). *Crise de la modernisation et pratiques populaires au Zaïre et en Afrique.* Paris : Harmattan.

OUÉDRAOGO, T. et YABRÉ, M. (2015). Analyse genre des acteurs de l'insurrection des 30 et 31 octobre 2014 au Burkina Faso. Tiré de : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2ahUKEwjI7rnv9JvjAhVsUd8KHe7SDFUQFjAAegQIABAC&url=http%3A%2F%2Fwww.genreenaction.net%2FIMG%2Fpdf%2Fanalyse-genre-des-acteurs-trices-de-linsurrection-au-burkina-faso-octobre-2014.pdf&usg=AOvVaw1eTPzBv68hpIyfd7PRFz_D

PAILLÉ, P. (1994). L'analyse par théorisation ancrée, *Cahiers de recherche sociologique*, numéro 23, p. 147-181.

PARE, M-E. (2016). Le pluralisme des systèmes juridiques et les perceptions de la justice. Une etnographie des conflits matrimoniaux chez les Mossi de Koudougou, Burkina Faso. Thèse de doctorat Université de Montréal.

PIRES, A. (1997). Échantillonnage et recherche qualitative: essai théorique et méthodologique. Dans POUPART, DESLAURIERS, GROULX,

LAPERRIÈRE, MAYER, PIRES (Édit.). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal : Gaëtan Morin.

POUPART et al. (1997). *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques.* Montréal : Gaëtan Morin.

QUIVY, R. et CAMPENHOUDT, L. V. (2006). *Manuel de recherche en sciences sociales.* Paris : Dunod.

RIST, G. (1996). *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris : Presses de Sciences PO.

REVEL, Jacques (Édit..), Jeux d'échelle. La microanalyse à l'expérience. Paris, France : Gallimard et le Seuil, Coll. Hautes Études, 1996, p. 243.

ROUSSEAU, S. et BEAULIEU, E. (2011*).* Évolution historique de la pensée féministe sur le développement de 1970 à 2011, *Critiques féministes du développement : pouvoir et résistances au sud et au nord* Volume 24, Number 2, 2011. DOI : https://doi.org/10.7202/1007749ar

ROSTOW, W. W. (1963). *Les étapes de la croissance économique.* Paris : Seuil.

SAMUEL, B. (2009). Le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et les trajectoires de la planification au Burkina Faso.

SANKARA, T. Discours du 8 mars 1987

SAWICKI, F. ; SIMÉANT, J. (2008). Décloisonner la sociologie de l'engagement militant. Note critique sur quelques tendances récentes des travaux français. Tiré dans : http://www.google.fr/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=1&ved=2

ahUKEwjGxrnm9pvjAhXHhOAKHU35AGoQFjAAegQIABAC&url=http%3A%2F%2Fceraps.univ-lille2.fr%2Ffileadmin%2Fuser_upload%2Fenseignants%2FSawicki%2FSawicki-Simeant-Socio_du_travail_2009.pdf&usg=AOvVaw3lFTFrC5O9kR1FPGWA4_HV

SCHAFER, J., HASLAM, A., P. et BEAUDET, P. (2008*).* Le développement international... dans tous ses états, dans BEAUDET, P., SCHAFFER, J. et HASLAM, P. (Édit.). *Introduction au développement international : approches, acteurs et enjeux*, (p. 2-23). Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa.

SCHNAPPER, D. (2012). *La compréhension sociologique*. Paris : PUF.

SEN, K., A. (2000). *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté.* Paris : Odile Jacob.SOMÉ, A., S. (2007). La question du développement économique au Burkina Faso. Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES)

ST-HILAIRE, C. (1995*). Quand le développement s'intéresse aux femmes. Le cas des Philippines.* Paris : Harmattan.

THIOMBIANO, G. B.; LEGRAND, T. et SCHOUMAKER, B. D. (2007). Niveau, tendance et facteurs d'instabilité des unions au Burkina Faso. Une analyse à partir de biographies individuelles et communautaires.

VALLIN, J. (2009). *Du genre et l'Afrique. Hommage à Thérèse Locoh*. Mayenne : Ined.VERSCHUUR, C. (2009*).* Quel genre? Résistances et mésententes autour du mot «genre» dans le développement, *Revue du tiers monde 4*, numéro 200, p. 785-803. Tiré de : https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2009-4-page-785.htm

VERSCHUUR, C. (Édit.) (2010). *Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes.* Paris : Harmattan.

WIELER, J. (1988). Alice Salomon, *Journal of Teaching in Social Work*, Vol2- Issue2, pp. 165-171. Tiré de: https://www.historyofsocialwork.org/eng/details.php?cps=8ZAGRÉ, P. (1994). *Les politiques économiques du Burkina Faso: Une tradition d'ajustement structurel.* Paris : Karthala.

Banque Mondiale (Burkina Faso). Tiré de : https://donnees.banquemondiale.org/pays/burkina-faso

Site Trésor Burkina Faso

Institut National de la Statistique et de la démographie. Tiré de : http://www.insd.bf/n/

Ministère de l'économie et des finances. Stratégie de croissance accélérée et de développement durable.

European Association of Schools of Social Work (EASSW). Récupéré de : https://www.eassw.org/

l'International Council on Social Welfare (ICSW). Récupéré de : https://www.icsw.org/

l'International Federation of social workers (IFSW). Récupéré de :

International Association of Schools of Social Work. Récupéré de: https://www.iassw-aiets.org/

ANNEXE 1 – GRILLE D'OBSERVATION

Grille d'observation

Date :	
Les actions : activités observées	
Les groupes sociaux observés	
Les dispositifs matériels	

Le point de vue des participants	
Place de l'observateur	

Notes explicatives de chaque ligne de la grille

1- Circonstances atmosphériques, tout ce qui peut influer sur l'action, gestes, interactions, expression verbales et non verbales.

2- Caractéristiques sociodémographiques, rôles, statuts, personnages principaux et secondaires.

3- Localisation des lieux, type de décor, outils et instruments de travail.

4- Propos exprimés et aussi rapportés les communications non verbales avec détails et élément de contextualisation

5- Rôle du chercheur, position occupée et relation personnalisée avec tel ou tel participant.

ANNEXE 2-Guide d'entretien membres de bureau et adhérentes

GUIDE DE L'ENTRETIEN ETHNOGRAPHIQUE

ET

QUESTIONNAIRE SOCIO-DÉMOGRAPHIQUE

Projet de recherche :

Les logiques et les pratiques dans les associations et organisations féminines engagées dans les opérations de développement dans la région du Centre-Est du Burkina Faso.

Chercheur :

Wendyam Ahmed Ouédraogo
Candidat au doctorat
École de service social
Université d'Ottawa

Février 2015

CONSIGNES POUR LES ENTREVUES

1. L'intervieweur rappelle les objectifs de la recherche indiqués sur le formulaire de consentement qu'il remet à la participante. Il le lit avec elle. Normalement, l'entente pour l'enregistrement a été faite par un recrutement au sein de l'association avant la rencontre. L'interviewé(e) doit accepter de signer deux copies du formulaire de consentement *avant* l'entretien. Une copie lui est remise et l'intervieweur conserve l'autre copie. Si elle ne veut pas signer mais souhaite quand même faire l'entretien, l'intervieweur prend en notes ses raisons.

2. L'intervieweur indique à la participante les cinq termes qui seront abordés au cours de la rencontre. Il lui précise toutefois que le but principal de l'entretien est qu'il se raconte, qu'il **raconte son histoire**, en abordant tout ce qui lui vient en tête et en n'ayant pas peur de déborder du sujet : les anecdotes, exemples, sensations, impressions, opinions, sont toutes les bienvenues. En d'autres termes, la participante est invitée à se saisir de la maîtrise de l'entretien, l'intervieweur veut qu'elle raconte son expérience associative et son opinion, perception du développement, de l'égalité hommes-femmes, du genre.

3. L'intervieweur précise que si la personne interviewée souhaite raconter de mauvaises expériences avec « son association de référence ou une autre » ou « en lien avec son identité féminine », cette dernière a tout le loisir de le faire. Insister sur le fait qu'elle n'est pas susceptible et que l'objectif ultime de la recherche est de mieux comprendre les pratiques et les logiques des organisations et associations féminines dans la région du Centre-Est.

4. L'intervieweur informe la personne interviewée qu'elle peut demander une pause au cours de l'entretien.

5. L'intervieweur **lance l'entretien avec la première question**. Il laisse le plus possible la personne parler en notant les questions de précision qui lui viennent en tête. Les questions du schéma d'entrevue sont proposées **à titre indicatif**. Il n'est pas nécessaire d'aborder les thèmes ou les questions dans l'ordre dans lequel ils apparaissent.

6. L'intervieweur complète le **questionnaire** sur les caractéristiques socio-démographiques. Il pose les questions et remplit elle-même ces documents.

7. Immédiatement après l'entrevue, l'intervieweur transfère le **fichier numérique** sur l'ordinateur du chercheur et la clé USB du projet.

8. Dans un délai assez court l'intervieweur remplit le résumé d'entrevue.

Matériel nécessaire pour chaque entrevue :

- Deux formulaires de consentement
- Un questionnaire socio-démographique vierge

- Le schéma d'entrevue
- Un formulaire de résumé d'entrevue
- L'enregistreuse
- L'assurance que la batterie est suffisamment chargée

Ne pas oublier :

- D'effectuer un pré-test audio
- De garder un œil sur l'enregistreuse pour s'assurer que le tout fonctionne adéquatement
- De poser la question de précision « pourquoi? » lorsqu'une information est donnée…

Guide d'entretien – Les logiques et les pratiques dans les associations et organisations féminines engagées dans les opérations de développement dans la région du Centre-Est au Burkina Faso

Grands thèmes pour les questions de l'entrevue

1. Expérience et trajectoire associative/ engagement communautaire ou public

2. Expérience et représentation de genres, de l'égalité hommes-femmes, du rôle des femmes dans la communauté
3. Perception du développement, des associations et organisations féminines
4. L'histoire familiale et relationnelle
5. Les projets d'avenir

Durée maximale : 2 heures

Question pour lancer l'entretien

J'aimerais que vous me racontiez comment vous en êtes venue à militer dans une association féminine?

Thèmes de l'entretien

I – Expérience et trajectoire associative/ engagement communautaire ou public

1. Je voudrais que vous me parliez de votre cheminement dans le militantisme associatif en général et féminin en particulier?

    - ✓ Types d'associations, profils de ses membres, activités, objectifs visés
    - ✓ Mode de recrutement et fonctionnement de l'association
    - ✓ Quels sont les avantages, intérêts, profits que vous pensez avoir reçus de votre engagement dans les associations(s'il y a lieu)
    - ✓ Attitudes face au militantisme associatif et féminin
    - ✓ Quels étaient tes rêves et ambitions en t'engageant dans le milieu associatif féminin

2. Je voudrais que nous parlions maintenant de votre expérience actuelle dans l'association dans laquelle vous militez?
    - ✓ Avez-vous toujours envisagé militer dans une association féminine? Pourquoi?

- ✓ J’aimerais que vous m’expliquiez comment, dans le détail, s’est dessiné votre (vos) « engagement associatif»?

- ✓ Comment se passe votre expérience comme militante au sein de l'association actuellement?

- ✓ Quels sont vos rapports avec les autres membres de l'association?

3. Pouvez-vous m’expliquer comment vous avez choisi votre association?
   - ✓ Renommée, campagnes publicitaires, parrainage, famille, amis, proximité, cooptation
   - ✓ Autres? Exemples?

4. Parlez-moi des **procédures** d'adhésion au sein de l'association?
   - ✓ Conditions d'adhésion requises (flexibles, rigides, complexes, simples...)
   - ✓ Délai d'attente avant acceptation définitive à une demande d'adhésion

5. Comment décririez-vous votre adaptation à la culture associative et de mode d'action collective?
   - ✓ Responsabilités acquises tout au long de votre expérience
   - ✓ Types de rapports avec les autres membres de l'association, de votre famille, de votre communauté, des partenaires de votre association
   - ✓ Type de réseaux de sociabilité forgé par le biais de votre adhésion à l'association
   - ✓ Rapport avec les autres types de groupements qui existent au sein de la communauté?

II- Expérience et représentation, du genre, de l'égalité hommes-femmes, du rôle des femmes dans la communauté

1- J’aimerais que vous me parliez de **votre propre représentation du genre**?

- ✓ En avez-vous déjà entendu parler du concept de genre?
- ✓ Quelle est votre perception du concept genre au sein de votre association? de votre famille? de votre communauté?
- ✓ Votre adhésion à l'association a-t-elle changé votre perception du concept de genre?

- ✓ Comment mettez vous en pratique le concept de genre dans votre vie quotidienne?
- ✓ Quels sont les avantages et les inconvénients du concept de genre?
- ✓ Faites vous une vulgarisation du concept de genre au delà de l'association? Si oui, pouvez-vous nous le préciser?

2- Quelle est votre représentation de l'égalité hommes-femmes?

- ✓ Pensez-vous que les femmes et les hommes sont égaux? Pourquoi?
- ✓ Au sein de votre communauté que pense-t-on de l'égalité hommes-femmes?
- ✓ Existe-t-il une véritable égalité entre les hommes et les femmes au sein de votre association? de votre famille? de votre communauté?
- ✓ L'association contribue-t-elle à promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de votre communauté? Comment? Exemples?

3- Le rôle des femmes dans la communauté

- ✓ Selon vous quelle place occupent les femmes au sein de votre communauté?
- ✓ Comment cette place a-t-elle évolué depuis quelques générations?
- ✓ Quelle est la contribution des femmes dans la bonne marche de votre communauté?
- ✓ Les associations féminines contribuent-elles à améliorer la contribution des femmes au bien être de la communauté?
- ✓ Quelle place occupent les femmes au sein de leurs familles? pouvez vous nous donner des exemples précis?

III- Perception du développement, et des associations et organisations féminines

1. Je voudrais que vous me parliez maintenant de ce que vous comprenez par développement?

- ✓ Que signifie développement pour vous?
- ✓ Quels sont selon vous les principaux enjeux du développement?
- ✓ Le développement représente-t-il un but, un objectif, une ambition pour vous? Comment devrait-il s'incarner?
- ✓ Comment les femmes contribuent-elles au développement de votre communauté? Exemples?
- ✓ Quels sont les principaux acteurs de développement dans votre localité? Pourquoi?
- ✓ Selon vous quels sont les enjeux du développement de votre localité? Quelles sont les principales actions auxquelles vous participez en lien avec ces enjeux? Pouvez-vous nous citer quelques exemples?
- ✓ Quels sont selon vous les principaux atouts d'une représentativité égalitaire hommes-femmes dans les actions de développement?
- ✓ Sentez vous une véritable implication de la population aux processus décisionnels et la responsabilisation de cette population sur les questions de développement?

- ✓ Selon vous quelles sont les structures locales qui participent activement au développement de la localité?

2. Quelles est votre perception des associations et organisations féminines?

- ✓ Comment qualifiez-vous le milieu associatif féminin de votre localité? Les associations féminines sont-elles parmi les plus dynamiques? Pourquoi?
- ✓ En tant que membre d'une association féminine quelles sont les principales carences des associations féminines?
- ✓ L'existence de l'association ou l'adhésion à l'association permet-elle: aux femmes d'avoir des conditions de vie satisfaisantes? de favoriser l'intégration des femmes dans la vie sociale et ainsi que de leur participation aux décisions locales?
- ✓ Pouvez-vous citer quelques projets ou réalisations à l'actif de votre association qui ont contribué au développement de la localité? Pourquoi?
- ✓ Comment percevez-vous les rôles respectifs de votre association et des autres structures locales dans les projets de développement de votre localité?
- ✓ Avez-vous des partenariats avec d'autres acteurs collectifs locaux? Réalisations conjointes?
- ✓ Les associations et organisations féminines favorisent-elles la solidarité et la responsabilisation des femmes?
- ✓ Selon vous les associations féminines favorisent-elles une expression des préoccupations des femmes? de la population? et des propositions d'amélioration?
- ✓ Selon vous le milieu associatif féminin permet-il le développement de la citoyenneté et de la vie démocratique?
- ✓ Créent-elles les conditions pour la résolution démocratique des problèmes ou des situations conflictuelles? une démocratie locale?

IV – L'histoire familiale et relationnelle

Nous allons changer de thème de discussion. Nous allons maintenant parler ensemble de votre famille et de vos relations.

1. J'aimerais que vous me décriviez un peu votre milieu socio-économique d'origine.

- ✓ Niveau de scolarité et métier du père
- ✓ Niveau de scolarité et métier de la mère
- ✓ Niveau de scolarité et métier des frères et sœurs
- ✓ Niveau de scolarité et métier des grands-parents maternels et paternels
- ✓ De quelle classe sociale, propre au contexte local, diriez-vous être issu?
- ✓ Diriez-vous que les études étaient importantes pour vos parents?

2. Je souhaiterais également connaître un peu mieux les représentations et pratiques de genre au sein de votre famille.

- ✓ Tout d'abord, pourriez-vous me parler de votre famille actuelle?
- ✓ Durant votre enfance quelle perception aviez-vous de l'homme et de la femme? A-t-elle changé actuellement?
- ✓ Que pensez-vous de l'éducation que reçoivent les filles et les garçons dans les familles?
- ✓ Vos frères et sœurs ont-ils été éduqués différemment? Si oui, comment?
- ✓ Au sein de votre famille d'origine comment se faisait la gestion domestique du ménage et de la bonne marche de la famille? Autrement dit y'avait-il un partage sexué des tâches domestiques au sein de la famille?
- ✓ Quelle est votre situation matrimoniale?
- ✓ Si mariée, pouvez-vous nous décrire le processus qui a présidé à votre mariage: implication familiale, choix personnel, présentation, autres...?
- ✓ Selon vous comment se fait le partage des responsabilités de la gestion familiale entre les époux? Pouvez-vous nous donner des détails très illustratifs?

3- Pourrez-vous me parler de votre perception des pratiques de genre au sein de votre communauté?

- ✓ Quelles sont les principales caractéristiques de pratiques de genre de votre communauté?
- ✓ Au sein de votre communauté existe-il une répartition de rôles, de fonctions, de pouvoirs, fondée sur le sexe? Pouvez-vous nous donner quelques exemples?
- ✓ Comment percevez-vous l'implication, la participation des femmes dans votre communauté?
- ✓ Quelle est l'attitude de votre communauté vis-à-vis des actions et des activités de votre association?
- ✓ Existe-t-il des lieux de rencontre favorisant les échanges entre individus des deux sexes? Pouvez-vous nous donner des exemples?
- ✓ Que pensez-vous de la polygamie? du mariage arrangé? du mariage forcé?

V – Les projets d'avenir

1. J'aimerais que vous me parliez de vos projets d'avenir, à court et à moyen terme.

- ✓ Comment l'envisagez-vous sur le plan professionnel?
- ✓ Pensez-vous continuer à militer dans la même association? Pourquoi?
- ✓ Songez-vous à d'autres formes de militantisme au sein de votre communauté? Pouvez-vous nous donner des exemples?
- ✓ Êtes-vous engagée politiquement?
- ✓ Avez-vous d'autres projets professionnel, social, de vie?

- ✓ Si vous aviez des enfants, garçons et filles, comment entendez vous les éduquer? Pourquoi?
- ✓ Que pensez-vous de l'avenir des femmes dans votre communauté? dans le pays? dans le monde?

Rapports avec partenaires internationaux, régionaux, locaux (destiné au membre du bureau ou de la direction) pour membre du bureau de l'association.

- ➢ Quelle est la fonction que vous occupez au sein de l'association? Depuis combien de temps?
- ➢ Comment avez-vous accédé à ce poste?
- ➢ Quelles sont les activités et réalisations que vous avez pu réaliser jusqu'à présent?
- ➢ Quels sont vos cadres d'échanges et de décisions au sein de votre association? Approches délibératives? hiérarchique? Bureaucratique? démocratique de masse?
- ➢ Pouvez vous nous décrire le mode de fonctionnement de l'association? place de la direction? rapports avec les autres membres de l'association?
- ➢ Entretenez vous des liens de partenariat avec État? institutions locales, nationales, régionales ou internationales?
- ➢ Selon vous quel rôle devrait jouer l'État dans la promotion sociale des femmes?
- ➢ Quelle est la perception que votre communauté a de votre association?
- ➢ Quelles sont les relations que vous entretenez avec votre communauté?
- ➢ Quelles initiatives, à votre avis traduisent le mieux la prise en compte au plan local des préoccupations des femmes de l'associations ainsi que de votre communauté?
- ➢ Quelles sont les principaux axes d'actions de votre association? Y a-t-il eu des changements? des évolutions?
- ➢ Quels sont les obstacles, difficultés et atouts de votre association?
- ➢ Quels sont ses défis et enjeux présents et futurs?
- ➢ Pensez vous que l'association contribue à apporter des changements au sein de la société? Si oui est-ce que vous pouvez nous donner quelques exemples?
- ➢ Quelles sont vos recommandations pour une meilleure contribution de votre association à la promotion sociale des femmes de votre communauté?
- ➢

DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

Date de l'entretien : / /15	Code de l'entretien : _____
Lieu : _____	Pseudonyme : _____
	Réservé au chercheur

LE RÉPONDANT

1. Sexe : F M

2. Âge :

3. Lieu de naissance (ville et pays) :

4. Nationalité(s):

6. Date d'adhésion au sein de l'association:

7. Nom de l'association:

7. Statut au sein de l'association et activités menées:

8. Précédentes expériences de militante:

9. État civil : __ Célibataire
__ Marié(e)
__ Conjoint(e) de fait
__ Séparé(e) / Divorcé(e)
__ Veuve / veuf

10. Année du mariage (s'il y a lieu) :

11. Ethnie de votre conjoint(e) (s'il y a lieu) :

12. Lieu et année de rencontre du conjoint (s'il y a lieu) :

13. Nombre d'enfants (s'il y a lieu) :

14. Niveau et domaine du dernier diplôme obtenu :

16. Profession actuelle :

17. Quel est votre revenu actuel (par semaine ou mois ou année)? (facultatif) :

LA FAMILLE IMMÉDIATE DU RÉPONDANT

1. Lieu de naissance de votre père :

2. Lieu de naissance de votre mère :

3. Ethnie(s) de votre père :

4. Ethnie (s) de votre mère :

5. Quel est le niveau de scolarité atteint par votre père? Dans quel domaine?

6. Quelle est (ou a été) l'occupation de votre père?

7. Quel est le niveau de scolarité atteint par votre mère? Dans quel domaine?

8. Quelle est (ou a été) l'occupation de votre mère?

9. Quel est le lieu actuel de vie de vos parents (ville/village) :

10. Combien étiez-vous dans la fratrie, vous incluant?

11. Quel est le niveau de scolarité atteint par chacun de vos frères et sœurs?

RAPPORT SYNTHÈSE D'ENTREVUE

Code de la personne rencontrée (et pseudonyme):

Date de l'entrevue:

Durée et heure de la rencontre:

Durée de l'entrevue enregistrée:

Intervieweur:

Commentaires généraux sur le déroulement de l'entrevue :

Lieu; climat; qualité de l'interaction avec le participant; toute observation intéressante si l'entretien a lieu au domicile du participant (photos, diplômes, personnes présentes avant ou après l'entretien, etc.)…

Grandes lignes de l'entrevue :

Max. de 1-2 paragraphe(s) pour chaque thème

I – Expérience et trajectoire associative/ engagement communautaire ou public

Dans l'ordre, les associations au sein desquelles la participantes a eu à militer, d'autres types d'engagements communautaires ou d'action collective (s'il y a lieu).

II – Expérience et représentation, du genre, de l'égalité hommes-femmes, du rôle des femmes dans la communauté

Référencer les opinions, expériences et descriptions personnelles de la participante sur le genre, les rapports sociaux de sexes, le rôle et le statut des femmes dans sa communauté.

III – Perception du développement, des associations et organisations féminines

Les conceptions et définition du développement, des associations et organisations féminines par la participante ainsi que du ou des liens avec sa réalité sociale d'existence.

IV – L'histoire familiale et relationnelle

Décrire les origines socio-économiques de la famille élargie (grands-parents, parents, frères et sœurs, oncles, tantes, cousins, cousines si significatif), les expériences de militantisme ou d'engagement communautaire, politique, citoyen. ses ambitions. Rapport à des notions moderne telles que: la justice, l'égalité, l'équité et la citoyenneté.

V – Les projets d'avenir

Indiquer les principaux mentionnés par le participant.

Pistes d'analyse :

ANNEXE 3-GUIDE D'ENTRETIEN AVEC LES ACTEURS INSTITUTIONNELS

Guide d'entretien avec les personnes ressources (Responsable, formateur, animateur, gestionnaire, agent technique...)

Identification

Nom:

Titre ou poste:

Organisation, domaine et activités d'intervention:

Entrevue

Je vous remercie de participer à cette entrevue. Comme on vous l'avait déjà dit le but de cette entrevue est de recueillir vos perceptions, opinions, expériences et réflexions sur les politiques et les actions réalisées sous l'égide du genre et du développement. L'entrevue va durer entre 1h30 à 2h30mns.

Avant de commencer l'entrevue, nous allons d'abord régler la question du formulaire de consentement. Vous pourrez ensuite décider si vous voulez toujours participer à l'entrevue.

Avez-vous des questions avant de commencer l'entrevue?

L'entrevue est divisée en .....

Question pour lancer l'entrevue

J'aimerais que vous me parliez de votre institution et de votre fonction en général avant que je ne revienne avec des questions plus spécifiques?

Présentation de l'institution

- Pouvez-vous nous faire l'historique de votre structure ou institution?
- Quel est le rôle de votre institution, comment contribue-t-elle dans le champs des actions visant la promotion et l'épanouissement des femmes?
- Quelles sont les actions en faveur des femmes, menées par votre organisation?
- Pouvez vous nous donner un aperçu sur les outils analytiques, les paradigmes, les approches que vous mobilisez dans vos interventions?
- Quels sont les fondements des ces différents choix?

- Quels sont les objectifs et les valeurs fondamentales de votre association? Et comment arrive-t-elle à les intégrer à l'égalité de genre?
- Votre organisation offre-t-elle une formation de genre à ses membres?
-
- Quels sont les principaux objectifs de votre institution?
- Quelle place occupe votre institution dans le paysage institutionnel du genre et du développement?
- Qui sont vos principaux partenaires aussi bien au plan international que national?
- Quelles sont les spécificités de votre institution dans le cadre du champ du genre et du développement?
- Quelles sont les orientation de la politique de votre structure en matière de promotion des femmes?
- Comment assurez-vous le suivi de l'atteinte des différents objectifs de votre politique?

Perception de la situation des femmes et des politiques de genres au Burkina Faso

- Quelle est votre perception du statut des femmes au Burkina Faso?
- Votre opinion de la condition des femmes au Burkina Faso?
- Votre opinion sur la prise en compte des relations genre dans les actions de développement?
- Quelle est votre stratégie dans le cadre des politiques de genres?
- Quelles sont les principales actions auxquelles vous participez dans le cadre des politiques de genres?
- Quelle est votre opinion sur les retombées des actions menées dans le cadre de la promotion des femmes?
- Comment jugez-vous le niveau actuel de l'implication des femmes dans le développement?
- Quels ont été les facteurs favorables ou défavorables à une plus grande implication des femmes dans les politiques de développement?
- Quelles sont selon vous les initiatives publiques ou institutionnelles qui traduisent le mieux la promotion des femmes au Burkina Faso?
- Avez-vous connaissance des problèmes voire des difficultés rencontrées par les associations de femmes dans leurs activités à la base?
- Quelle est la typologie des associations et organisations féminines?
- Pensez-vous que la dynamique associative soit en expansion et en régression? Pourquoi?
- Quelles sont les associations les plus dynamiques? Dans quels domaines œuvrent-t-elles?

Activités futures et pistes d'action

- Qu'attendez-vous du milieu associatif?
- Avez-vous une stratégie interne de collecte d'informations et de données sur les conditions d'existence des femmes à des fins programmatiques?
- Quelles sont les prochains défis du champ du genre et du développement au Burkina Faso.
- Avec la fin des objectifs du millénaire pour le développement comment entrevoyez-vous la suite des programmes spécifiques qui ciblaient les femmes?
- Selon vous quelles sont les actions prioritaires à mener dans le cadre du renforcement et de l'amélioration de la promotion sociale des femmes?
- Quels sont les prochains défis du monde associatif féminin? Avez-vous des stratégies visant à les accompagner pour y arriver? Quel rôle l'État et les autres partenaires devraient jouer?